Julie DELFOUR

« Sauvagine »

Hommes et petits carnivores sauvages

dits « nuisibles »

Partage des territoires, partage des connaissances

Remerciements

Je tiens avant tout à remercier Laurent Rieutort, mon directeur, pour m'avoir apporté son soutien bienveillant et indéfectible tout au long de ce travail, m'engageant à suivre et remonter des pistes judicieuses, et m'orientant vers des approfondissements qui ne l'étaient pas moins.

Merci à Stéphane Aulagnier qui, sans se départir de ce naturel discret que j'ai appris à apprécier, n'a jamais cessé de me prodiguer aide et conseils, m'encourageant lorsque je manquais d'enthousiasme et tempérant celui-ci lorsque j'en avais trop !

Que tous les deux soient assurés de ma reconnaissance et de mon profond respect.

Merci à Daniel Ricard, directeur du CERAMAC, mon laboratoire d'accueil, ainsi qu'à ceux de ses membres qui m'ont accompagnée et soutenue au fil de ces trois années de recherches : Eric Langlois, ingénieur d'études et cartographe, qui a réalisé les cartes les plus pertinentes et les plus à même d'illustrer mon propos ; et Frédérique Van Celst, technicienne, sans laquelle la mise en page de ce travail n'aurait pas si belle allure. Le temps qu'elle y a consacré me permet d'être plus fière encore de le présenter aujourd'hui.

Merci aux membres de l'ONCFS et de l'ONF, Jean-Pierre Migot, Michel Albaret, Jean-Michel Vandel, Sandrine Ruette, Renaud Klein et Laurent Tillon, avec une pensée pour François Léger qui m'a spontanément ouvert la porte de son univers et m'a fait partager à la fois son savoir scientifique et sa passion naturaliste.

Merci à tous ceux, naturalistes et piégeurs, qui m'ont accordé leur confiance et ont témoigné en toute simplicité de leurs pratiques, de leur conception de la nature et de leur perception de l'animal. Merci à ceux qui ont également accepté que je les accompagne sur le terrain, avec un hommage tout particulier à Claude Roques qui non seulement supportait souvent ma présence, carnet à la main, dès cinq heures du matin, mais qui la supportait encore souvent jusqu'à cinq heures du soir !

Merci à mes parents et aux amis de toujours qui ont participé à leur manière à la patiente édification de cet ouvrage : Françoise, Anne, Jean-Claude, Tiphaine, Céline, Manue (mon premier soutien bibliographique et moral) et Maurice, qui m'a fait l'immense plaisir de laisser grimper une des plus jolies martres de France au centre de la couverture !

Merci à Monique qui s'est occupée de tout ce qui, ne concernant pas directement la thèse, participait néanmoins, en coulisses, à sa réussite : le cœur, avec cette tendresse dont personne n'est moins avare, et l'estomac, avec ses bons petits plats…

Merci enfin à tous ceux dont les oreilles ne sont pas taillées pour l'entendre, chiens et chats, créatures de tous poils (et plumes) qui vivent en permanence autour de moi et avec lesquels j'oublie parfois, luxe odieux et suprême, ma condition humaine…

****

A Isaure.

Introduction

> « Chaque homme renferme en soi un monde à part, étranger aux lois et aux destinées générales des siècles »[1].
>
> « Chaque animal à Mètis est un œil vivant qui jamais ne se ferme et même jamais ne cille »[2].

Adoptant une approche à la fois scientifique et littéraire pour mieux associer Nature et Culture, nous étudions depuis plusieurs années les liens qui unissent l'homme à l'animal, et notamment les perceptions que les hommes conçoivent des animaux sauvages. Le présent travail est le prolongement d'une thèse de Littérature consacrée au rat, rongeur à la fois prodige et maudit, objet de toutes les haines et d'une forme de fascination. De là est née la volonté d'approfondir l'analyse de la notion d'animal « nuisible » en s'intéressant non seulement à d'autres espèces animales mais en élargissant également le champ disciplinaire. Nos recherches se sont donc poursuivies en sciences sociales, par l'étude des rapports que l'homme entretient avec les grands prédateurs. Un mémoire sur les liens entre le pastoralisme et l'ours dans les Pyrénées, puis une enquête auprès d'éleveurs confrontés au retour du loup dans les Alpes, nous ont permis de mieux appréhender les conflits de territoires et les liens ambivalents tissés entre hommes et faune sauvage.

Nous avons aujourd'hui pour but d'approfondir l'analyse de ces liens en dépassant les traditionnels clivages entre disciplines et en combinant approches littéraire, sociologique, écologique et géographique. Autant d'approches qui peuvent *a priori* sembler fort éloignées les unes des autres dans leur propos comme dans leurs objectifs, et qui sont pourtant capables de s'éclairer et de se répondre. La réflexion interdisciplinaire peut non seulement aider à mieux définir la notion d'animal « nuisible » (en déterminant les critères d'appréciation de cette « nuisibilité » et en mesurant les décalages qui existent entre la réalité des situations de conflit et leur perception par les différents acteurs) mais aussi, et par conséquent, apporter une aide à la décision concernant des sujets qui font polémique : la cohabitation, sur un même territoire, entre prédateurs et activités humaines ; le classement de certaines espèces sur la liste des « nuisibles » et les enjeux de leur « régulation ».

Nous avons retenu comme terrain d'étude les campagnes et moyennes montagnes du Sud-Ouest du Massif central et des confins orientaux du Bassin aquitain (Aveyron, Tarn

[1] CHATEAUBRIAND F.-R., *Mémoires d'outre-tombe*.

[2] DETIENNE M., VERNANT J.-P., 1974, *Les ruses de l'intelligence*, p. 35.

et Tarn-et-Garonne) et choisi de focaliser notre attention sur une famille méconnue de petits carnivores : les mustélidés. Nous nous sommes lancé sur les traces de la belette (*Mustela nivalis*), de la fouine (*Martes foina*), de la martre (*Martes martes*), du putois (*Mustela putorius*) et du vison d'Amérique (*Mustela vison*), et avons croisé la route des multiples acteurs qui en font quotidiennement de même : naturalistes, biologistes, agriculteurs, chasseurs et piégeurs. Le renard n'étant souvent pas dissociable, dans l'esprit comme dans les mots de nos interlocuteurs, de ces petits animaux, nous avons choisi de ne pas l'écarter, les mustélidés demeurant toutefois notre principal centre d'intérêt.

Tandis que les travaux sur conflits entre hommes et prédateurs ont toujours eu tendance à privilégier les « grands », nous avons donc choisi de nous intéresser à des « petits » qui font néanmoins presque autant de bruit… Car les mustélidés ont beau être des prédateurs plus discrets que les loups, en taille comme en popularité, ils n'en demeurent pas moins étroitement dépendants des « respirations » de l'imaginaire des humains qui gravitent autour d'eux. Ils offrent la possibilité d'étudier la notion d'animal « nuisible » d'une manière pluridisciplinaire, mêlant sciences naturelles et sciences humaines, et privilégiant les représentations, les perceptions et la part d'imaginaire associés à l'animal sauvage.

***

Pour tenter de tenir l'animal sauvage à l'écart, l'homme a éprouvé le besoin de séparer les mondes, de tracer des limites à ne pas franchir sous peine de représailles et de conflits sanglants. Il a donc inventé et institué une notion nouvelle, qui n'existe pas dans la nature : la notion d'animal « nuisible ». Est considéré comme *nuisible* tout animal qui porte atteinte, de quelque manière que ce soit, aux activités humaines, attaquant les biens amassés par l'homme et empiétant sur ses territoires.

Selon le Code de l'Environnement[3], la destruction des « bêtes fauves » concerne tout mammifère causant « un grave dommage à la propriété » ou des « dégâts aux activités humaines, comme sur les élevages ou dans les habitations ». Elle est définie comme une action de « défense immédiate contre les individus d'une espèce qui s'exerce dans des conditions précises et circonscrites dont le contrôle est laissé au juge (légitime défense) ».

Créée de toute pièce, la notion d'animal « nuisible » oppose les « chasseurs », défenseurs de l'idée selon laquelle certains animaux indésirables nuisent à la société et doivent par conséquent être détruits, aux « protecteurs », pour qui l'idée même d'une séparation entre animaux « utiles » et « nuisibles » est une aberration écologique.

Il s'avère en outre particulièrement difficile de juger de la nuisibilité d'une espèce sans connaître sa répartition géographique et l'état de conservation de ses populations. Concernant les mustélidés, il n'existe que deux sources capables de donner des informations dans ce domaine. Il y a, d'une part, les *données de piégeage* fournies par les piégeurs et les gardes particuliers qui remplissent des « carnets de piégeage ». Ils sont tenus d'y consigner, au cours d'une saison d'activité, la totalité de leurs prises. Ces carnets sont ensuite collectés et analysés par la Direction Départementale des Territoires (DDT)[4],

[3] La réglementation concernant les « nuisibles » est codifiée au Livre IV (faune & flore), Titre II (chasse), Chapitre VII (destruction des animaux nuisibles et louveterie) du code de l'environnement, articles L . 427-1 à L. 427-11 et R. 427-1 à R. 427-28.

[4] Nouvelle appellation de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF).

laquelle établit une estimation de la pression de piégeage. D'autre part, des *données scientifiques* peuvent permettre de dire si une espèce est ou non menacée par les prélèvements. Pour tenter de déterminer l'état de conservation des populations des espèces piégées, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) se base sur la collecte des observations effectuées par ses agents lors de leurs déplacements de terrain. Les observations sont consignées dans des « carnets de bord » et ont pour objectif de s'assurer que le piégeage ne met pas en danger les espèces susceptibles d'être classées « nuisibles ». Or, concernant les mustélidés, l'ONCFS reconnaît que ce sont « des espèces particulièrement discrètes et qu'il n'est pas aisé d'assurer le suivi de l'évolution de leurs populations »[5].

Dans ces conditions, une forme d'incertitude demeure. L'impossibilité d'obtenir des données scientifiques officielles et précises sur les petits carnivores, leur nombre et leur répartition, attise les conflits et alimente le débat entre chasseurs et protecteurs. Un fossé se creuse entre des données hésitantes et des interprétations à l'inverse très affirmées. Fossé qui n'est en définitive que le reflet de celui qui sépare, de façon irréconciliable, le monde des piégeurs de celui des protecteurs incapables de se comprendre, tout simplement parce qu'ils ne parlent pas le même langage… Cette série de décalages et d'incompréhensions a pour conséquence le resurgissement d'anciennes peurs d'envahissement des territoires humains par le sauvage, lesquelles ont elles-mêmes pour conséquence la pérennisation de la notion de « nuisible » et la désignation d'une liste d'espèces animales classées « indésirables », « indélicates » et perturbatrices de l'ordre établi.

La polémique fait rage dès qu'il est question du classement des espèces sur la liste des « nuisibles ». Les débats sont intenses, passionnés et passionnels, entre deux mondes qui s'affrontent et cherchent à imposer leur voix. Mais si beaucoup tentent d'apaiser les débats, bien peu s'attèlent à décrypter le sens profond de la polémique et les canaux qu'elle emploie pour perdurer au fil du temps, si vivante et même si virulente. Pourquoi à ce point redouter et mettre un tel acharnement à éliminer des animaux qui, concernant les petits carnivores, les mustélidés notamment, ne dépassent pas quelques centimètres de long, se déplacent sans bruit et dans l'ombre, à la nuit tombée, avec cette discrétion légendaire qui les rend si difficiles à cerner ? D'où peut bien naître un tel décalage entre l'approche scientifique, la « lumière » qui fait valoir la réalité biologique de ces animaux, et l'approche des chercheurs et des chasseurs « noirs », qui puise dans les ressources de l'imaginaire humain ? Autant de questions auxquelles nous voulons apporter des réponses afin de montrer pourquoi la notion d'animal « nuisible » n'est pas prête à disparaître, tant elle représente pour les sociétés une forme de nécessité, tour à tour inquiétante et réjouissante...

***

> « La prise de conscience des différents types de liens qui nous relient au reste de la nature conduit à reconsidérer les rapports que nous entretenons à l'animal, et à reconnaître la continuité entre les processus naturels et culturels »[6].

Les rapports (amicaux ou conflictuels) tissés entre hommes et animaux font depuis quelques décennies l'objet de recherches et de débats. Le géographe Jean-François Staszak

[5] ONCFS, Rapport scientifique publié en juillet 2003.

[6] STASZAK J.-F., 2002, « La place de l'animal », *Espace et sociétés* n° 110-111.

souligne que si la question de la frontière entre l'homme et l'animal est depuis longtemps débattue, elle ne l'est que depuis peu dans sa dimension *spatiale*. Quelle est la place accordée à l'animal dans nos sociétés ? Comment partager avec lui « nos » territoires ? Pourquoi la cohabitation se révèle-t-elle si délicate ? Car hommes et animaux sont souvent amenés à cohabiter au sein d'un même espace. Face à cette situation, l'homme éprouve le besoin de partager l'espace, de le découper et de l'affubler de frontières réelles ou symboliques. Il en attribue une part bien définie à l'animal et lui « ordonne » de ne pas en franchir les limites. L'animal n'est pas libre de ses mouvements. Il doit se conformer à ce que lui impose la société et respecter ce partage implicite des territoires. Toute transgression de l'ordre social aboutit à des conflits passionnels, soulevant non seulement l'homme contre l'animal, mais favorisant également les confrontations entre humains aux convictions discordantes, chacun nourrissant son propre « imaginaire spatial » :

> « Sur le plan symbolique, l'animal est ainsi à la fois le produit et le producteur de dichotomies, pour partie spatiales : naturel/culturel, sauvage/civilisé, rural/urbain, etc. Aussi la distinction entre l'Homme et l'animal elle-même active-t-elle une topique, une vision du monde et un imaginaire spatial »[7].

Le retour naturel du loup dans les Alpes françaises, la réintroduction du lynx dans les Vosges ou celle de l'ours dans les Pyrénées sont révélateurs à cet égard. Ils ont tous suscité de vives polémiques et des débats mouvementés. Bien que ces débats n'aient au départ concerné que des territoires ruraux, ils n'en ont pas moins engendré une situation paradoxale étendue à l'ensemble d'un pays et d'une société urbaine. En effet, si l'idéal de biodiversité préservée incarné par les grands prédateurs est garanti par les conventions internationales, il doit composer avec le mécontentement d'une partie des éleveurs de montagne pour lesquels loups, ours et lynx sont considérés comme « nuisibles » à leurs activités et doivent de ce fait être éliminés. Les politiques actuelles d'aménagement de l'espace doivent tenir compte de ce paradoxe et composer avec les revendications de tous les acteurs concernés. Les débats qui en découlent ne peuvent être appréhendés et compris par un observateur que si celui-ci se place à la croisée de plusieurs champs disciplinaires. Ecologie, éthologie, histoire, géographie, littérature, sociologie, anthropologie… De nombreuses disciplines se trouvent ainsi convoquées pour décrypter la relation tissée entre homme et animal, et notamment les conflits de territoires qui opposent les hommes aux prédateurs, poussant les premiers à considérer les seconds comme « nuisibles ».

Pour définir la notion d'animal « nuisible », saisir l'ensemble de ses implications et sa plasticité, les chercheurs s'associent et travaillent de concert, croisant leurs approches et leurs regards. L'historien Jean-Marc Moriceau et son équipe de recherche étudient l'évolution des rapports entre les hommes et les espèces animales jugées « nuisibles » dans l'espace français du Moyen Âge à l'actuel. Prenant le loup comme marqueur des rencontres, il a pour objectif l'élaboration d'une réflexion collective, « méthodologique et épistémologique », sur la notion d'animal « nuisible » :

> « Les définitions que l'on donne des « nuisibles » varient selon les périodes historiques, les conditions environnementales, les équilibres socio-économiques, les structures agro-pastorales, les groupes sociaux, les espaces de résidence (notamment rural/urbain), l'organisation des espaces ruraux, l'importance qualitative et quantitative des productions touchées et de la nuisance. Car il s'agit de prendre en compte un

[7] *Ibid.*

> complexe « sémantique » plus vaste où se retrouvent d'autres termes tels que « prédateurs », « nocifs », « sauvages », « bêtes fauves », etc. »[8].

Toutes les disciplines convoquées analysent une dimension souvent passée sous silence et cependant étroitement liée aux dimensions technique et scientifique : les représentations que les différents acteurs conçoivent des « nuisibles ». Historiens, géographes, sociologues ou écologues envisagent ainsi la notion de « nuisible » en tenant compte à la fois de sa réalité objective et des représentations qui gravitent autour d'elle. Ces représentations sont d'ailleurs le plus souvent en décalage avec la réalité biologique des espèces concernées.

Comment glisse-t-on de la notion de « prédateur » à celle de « nuisible » ? Comment ces deux notions réactivent-elles l'opposition entre un « domestique » maîtrisé et un « sauvage » venu empiéter sur les territoires que l'homme s'est lui-même assignés ? Dans un contexte particulièrement délicat et polémique où les représentations prennent parfois autant de place que la réalité,

> « un diagnostic scientifique s'impose pour favoriser un dialogue entre les divers acteurs en présence (agriculteurs, chasseurs, écologues, responsables des parcs, associations de protection des animaux) et éclairer les choix politiques des décideurs »[9].

Du côté des historiens, les équipes de recherche s'attellent à dresser un bilan depuis le haut Moyen Âge afin de déterminer quelles sont les catégories de « nuisibles » et comment elles apparaissent dans les sources et la documentation existante, tels les registres des anciennes Chambres des comptes, lesquelles mentionnent des primes et paiements alloués pour des prises de loups ou de loutres. D'autres chercheurs s'intéressent non seulement aux documents écrits mais également à un matériel archéologique souvent méconnu : les restes osseux. D'autres encore étudient les animaux « muséographiés » issus de collections publiques ou privées afin d'identifier (s'agissant des restes osseux) les prédateurs concernés et (s'agissant des spécimens de musées) d'analyser les attitudes, le plus souvent agressives, dans lesquelles ils ont été naturalisés – attitudes révélatrices des représentations qui leur étaient associées.

Du côté des historiens du droit, on interroge la documentation disponible afin de mieux cerner les rapports entre la louveterie et les éleveurs, chacun défendant ses propres intérêts (la préservation du gibier pour les uns, la protection des animaux d'élevage pour les autres). Les juristes retracent l'évolution des réglementations sur la biodiversité. Des ordonnances des rois de France aux mesures législatives du 19e siècle et aux conventions européennes du 20e, la question de la « nuisibilité » de certaines espèces a fait l'objet d'une réglementation spécifique, d'un organe spécifique (la louveterie) et d'une nomenclature spécifique (les « bêtes fauves »[10]) pointés par les chercheurs spécialisés dans l'étude de la chasse.

Du côté des naturalistes et des biologistes, on se penche sur l'élaboration du savoir naturaliste et sur la manière dont les espèces « nuisibles » sont décrites et représentées, à la fois dans les textes (traités de chasse et histoires naturelles) et l'iconographie associée. En

---

[8] MORICEAU J.-M., 2006, *Sociétés et animaux « nuisibles ». Evolution des rapports entre les hommes et les espèces animales jugées « nuisibles » dans l'espace français du Moyen Âge à l'actuel,* appel à projet de recherche (non publié).

[9] *Ibid.*

[10] Voir le Code de louveterie de 1929.

s'attardant d'une part sur les mots employés par les auteurs pour décrire les prédateurs, et d'autre part sur la manière dont les illustrateurs les mettent en scène, les chercheurs révèlent un décalage entre le souci de description scientifique objective et la perpétuation de clichés, de mythes et d'images fantaisistes des bêtes.

Du côté des sociologues, anthropologues et ethnologues, on analyse le rapport de l'homme à l'animal (domestique ou sauvage) selon des catégories qu'il importe de « déconstruire » (définitions scientifiques *versus* définitions vernaculaires). Les enjeux du bien-être des animaux d'élevage ou des manipulations génétiques font s'interroger sur les droits de ces animaux et sur leur place dans nos sociétés. L'approche par les représentations et les imaginaires est fortement présente, y compris concernant les animaux sauvages gênants ou « proliférants »[11], opposant le « sauvage qui fait problème » au « sauvage désiré »[12]. Dans un article récent sur la perception de la nature, L. Charles et B. Kalaora (2008) remarquent que

> « l'observation sociologique révèle qu'en France la nature, telle qu'elle apparaît à travers les cadres qui en organisent la protection, loin d'être un objet d'accord entre les individus ou les groupes sociaux, est au contraire l'objet de tensions, de rivalités, d'antagonismes très forts susceptibles de déboucher sur la violence. Ceux-ci apparaissent liés à des mécanismes d'appropriation difficiles à objectiver dans la mesure où ils sont généralement interprétés dans des logiques même d'opposition ou de tension. En ce sens, la question de la nature apparaît fondamentalement de nature politique »[13].

Selon ces auteurs, les conflits – à l'image de ceux qui surgissent de la délimitation de zones protégées ou du retour des « grands prédateurs » – s'enracinent dans une spécificité culturelle très différente des visions anglo-saxonne ou japonaise en ce sens qu'elle refuse la sensibilité, l'émotion, la subjectivité

> « comme réalité partagée source de valeurs et moteur d'action au profit d'une rationalité supposée organiser la vie collective – et la connaissance que l'on en a à travers les sciences sociales »[14].

Cette vision conduit, de fait, à bloquer certaines actions et pratiques collectives, participatives ou éthiques. L. Charles et B. Kalaora ajoutent que

> « l'acte même de découvrir, d'investiguer ou de connaître, ses puissantes résonances émotionnelles et subjectives, l'épaisseur des obscurités et des impasses qui y sont attachées et qui lui donnent toute sa force et sa valeur, sont ainsi ignorés et barrés au profit de la révérence d'un savoir en quelque sorte externe, étranger, dont l'origine n'est nullement questionnée et sur laquelle on n'a pas de prise »[15].

En contrepoint, la comparaison avec des textes japonais montre d'ailleurs que

> « la nature y apparaît comme le support privilégié de l'émotion » [, avec] « une réalité humaine fugace, fragile, instantanée dépassant en quelque sorte toute mobilisation et dont la fugacité, la légèreté même illuminent la perception et la conscience ». [Si, au Japon] « la trace fugace constitue un révélateur des abîmes de la réalité humaine en même temps qu'elle en reconduit d'autant plus sûrement ce

[11] MICOUD A. et *al.*, 1989.
[12] MICOUD A., 1993.
[13] CHARLES L., KALAORA B., 2008, « Pensée, sensibilité et action dans la société française autour de la question de la nature », *Annales de Géographie*, n° 663, 2008.
[14] *Ibid.*
[15] *Ibid.*

qui la guide » [en France] « les pesanteurs du discours, des savoirs, des symboles, des institutions annihilent toute sensibilité et suscitent le refus devant des modes d'affirmation et d'assignation sans place pour l'imaginaire et ce que celui-ci sous-tend comme champ d'émotion et espace de liberté »[16].

Du côté des géographes enfin, on n'a pas toujours jugé ces sujets dignes d'intérêt, et les approches scientifiques des liens entre homme et animal ont nettement évolué. Pour la géographie classique, l'animal est abordé soit à travers l'examen de la répartition d'espèces sauvages adaptées à un milieu spécifique (zoo-géographie ou branche autonome de la biogéographie), soit à travers les ressources qu'il peut fournir, une fois domestiqué, à l'agriculture ou à l'alimentation. Certains travaux le considèrent comme un élément de la culture matérielle (Staszak, 2003) tandis que d'autres (Sorre, 1933) l'incluent dans une géographie biologique en lien avec la santé. Les travaux sur le parasitisme (le « complexe pathogène ») traitent des rapports des sociétés à leur milieu et à l'animal considéré comme « opérateur spatial ».

L'approche vidalienne se fonde sur un « parti du visible » qui tente de définir ce qui, de la physionomie visible de la Terre, est redevable à l'activité de l'homme ou des animaux. On reste fidèle à l'étude des « connexions », c'est-à-dire des relations entre les phénomènes naturels et l'organisation de l'existence humaine, même si certains chercheurs, comme Jean Brunhes, prennent en compte de façon précoce des faits psychologiques et des comportements dans les faits géographiques. Les paysages « concrets » sont également au cœur d'une analyse descriptive pour laquelle ils matérialisent la rencontre entre le cadre physique et l'occupation humaine, offrant une vision directe des relations entre les différentes composantes de la réalité géographique tandis que se perpétuent dans le présent les traces du passé. Bien plus que l'interprétation des phénomènes, l'essentiel est la restitution des faits et des « réalités ». Le refus de toute forme de conceptualisation et la recherche de l'exhaustivité ont ainsi pour effet de diluer le projet scientifique de la géographie.

Les recherches en zoogéographie ont connu un développement précoce au début du siècle dernier avec des travaux tentant, d'une part, d'identifier les aires caractéristiques du « puzzle » faunistique de la planète avec ses principes de distribution selon les grands domaines biogéographiques et morphologiques (déserts, forêts, montagnes, etc.) et, d'autre part, de saisir l'histoire de cette répartition, elle-même éclairée par la reconstitution des cycles climatiques passés, et enfin l'évolution géohistorique de la faune. Un article fondateur de Louis Germain paraît ainsi dans les *Annales de géographie* en 1912 en s'appuyant sur un riche atlas publié l'année précédente[17]. L'auteur donne une définition de cette branche de la recherche :

« *La zoogéographie tente souvent d'expliquer la répartition et la diffusion des animaux en évoquant les paléoclimats et les modifications géomorphologiques qui en ont résulté, tout en les replaçant dans le cadre des biocénoses, c'est-à-dire dans leurs rapports avec les plantes dont beaucoup d'entre eux vivent et qui souvent leur servent d'habitat* »[18].

Louis Germain critique le manque de rigueur des méthodes développées pour diviser le globe en grandes régions possédant des affinités faunistiques et plaide notamment pour définir ce qu'il appelle les associations faunistiques en donnant l'exemple du tigre :

---

[16] *Ibid.*

[17] *BARTHOLOMEW Physical Atlas*, Volume *Atlas Zoogeography Series of Maps illustrating the Distribution of over Seven Hundred Families Genera and Species of Existing Animals* Prepared by J. BABTHOLOMEW EAGLE CLARKE and PERCY GRIMSHAW Under the Patronage of The Royal Geographical Society published at The Edinburgh Geographical Institute by John Bartholomew Co. 1911, *In-fol.* xii 68 index p. fig. cartes 36 pl. cartes col plus de 200 cartes.

[18] GERMAIN L., 1912, « La distribution géographique des animaux d'après l'atlas de Bartholomew », *Annales de Géographie*, t. 21, n° 115.

« *De ce que le Tigre pour prendre l'exemple cité vit à la fois dans les jungles tropicales de l'Inde sur l'Altaï ou dans les plaines glacées de la Mandchourie, on ne saurait conclure la similitude de faunes de ces diverses régions ; on doit seulement constater que le Tigre est un animal s'adaptant facilement aux modus vivendi les plus divers. Les régions de climats très différents n'ont jamais de faunes semblables mais elles possèdent souvent des éléments faunistiques semblables »*[19].

Il ajoute aussi qu'il est

« *nécessaire d'étudier d'une part les conditions qui favorisent la dispersion des êtres et d'autre part les conditions qui limitent cette même dispersion »*[20].

L'approche ignore totalement la dimension anthropique, comme en témoigne une conclusion sans appel *:*

« La zoogéographie est une science étroitement liée à la géographie et à la géologie, toutes trois se complètent et bien des faits inexplicables lorsque l'on ne s'adresse qu'à l'une d'entre elles deviennent parfaitement clairs lorsqu'on fait intervenir la voisine »[21].

Dans les années 1930, Etienne Rabaud souligne toutefois que les êtres vivants

« agissent sans cesse les uns sur les autres. Cette interaction, d'ailleurs n'est pas simple, et la question se pose constamment de savoir si les groupements observés tiennent à des liaisons directes entre les organismes ou à des liaisons indirectes par l'intermédiaire des conditions physico-chimiques »[22].

Après une certaine éclipse des travaux en zoogéographie, les années 1950 voient encore des recherches précises en milieu rural comme dans cet original article de Marie-Christine Saint Girons sur l'importance des talus dans la zoogéographie du bocage. Tout en regrettant que cette branche soit

« presque délaissée actuellement par les géographes »[23],

l'auteur montre que

« la répartition et le genre de vie de la faune sauvage restent étroitement liés à la structure morphologique du paysage rural. Certains de ces liens sont bien connus. La répartition des espèces animales et leurs relations avec les zones de végétation en montagne ont fait l'objet de nombreux travaux. Cependant, la faune du bocage, et surtout celle des petits mammifères, reste peu connue. Celle-ci est difficile à observer, parfois malaisée à déterminer avec exactitude. Les habitudes pourtant sont tout à fait caractéristiques du paysage de bocage »[24].

Soulignant que les talus encadrant les parcelles et chemins du bocage

« offrent à la faune des vertébrés terrestres, et particulièrement à celle des mammifères, avant tout un lieu de refuge, mais également un terrain de chasse »[25],

---

[19] *Ibid.*
[20] *Ibid.*
[21] GERMAIN Louis, 1912, « La distribution géographique des animaux d'après l'atlas de Bartholomew », *Annales de Géographie*, t. 21, n° 115.
[22] RABAUD E., 1933, « Une géographie des animaux », *Annales de Géographie*, t. 42, n°239.
[23] SAINT GIRONS M.-C., 1952, « L'importance des talus couverts dans la zoogéographie du bocage », *Annales de Géographie*, t. 61, n° 327.
[24] *Ibid.*
[25] *Ibid.*

elle insiste sur les interactions avec les agissements des ruraux, par exemple lorsque la

> « moyenne faune de carnivores (belette, putois) et d'insectivores (hérisson) a son refuge dans les haies, où elle bénéficie d'une végétation dense lui servant à la fois d'abri et de protection. En effet, l'entrelacement de la végétation forme un écran entre les espèces non fouisseuses et leurs principaux prédateurs rapaces diurnes et nocturnes, renards, homme même »[26].

Ces approches sont marginalisées à partir des années 1960, même si l'élevage et les géographies portant sur l'organisation des espaces pastoraux et des filières agroalimentaires sont plus prégnants (Rieutort, 2006). Sur les questions d'élevage comme sur les thèmes de géographie rurale de l'époque (aspects non agricoles des campagnes, environnement et paysage, développement local), l'influence de la géographie anglo-saxonne est forte, amorçant un changement théorique profond. Les années 1960 et 1970 marquent l'abandon, voire le rejet, du paradigme des rapports homme/nature au profit de celui de l'espace et de l'inscription dans les sciences sociales. Les méthodes évoluent, en lien avec des approches plus théoriques (modèle hypothético-déductif). L'animal reste abordé comme ressource dans une perspective souvent technique, mais pour André Fel, les buts utilitaires ne doivent pas faire oublier la dimension culturelle :

> « Il subsiste encore, en dehors de la civilisation industrielle, quelque chose de cette attitude religieuse ou superstitieuse à l'égard du bétail […]. De même les Peuls, grands éleveurs de la savane soudanaise possèdent des troupeaux pour des raisons qui sont loin d'être seulement économiques : s'ils accroissent « leur capital », c'est autant pour s'ennoblir que pour s'enrichir ; ils aiment leurs troupeaux et l'on a qualifié à juste titre ces élevages de 'sentimentaux' »[27].

Les recherches originales de Xavier De Planhol (1969) ou d'André-Georges Haudricourt (1962) abordent les liens entre domestication et caractéristiques culturelles des sociétés. Les années 1990 annoncent quant à elles l'affirmation d'une géographie culturelle et « postmoderne » portant à la fois sur la territorialisation des pratiques socio-spatiales associées à l'élevage et sur les animaux vus « comme un produit et un enjeu dont l'analyse permet de mieux comprendre les rapports des sociétés à leurs environnements et leurs espaces »[28].

> « L'animal a une valeur heuristique pour le géographe, l'amenant à renouveler sa réflexion sur l'espace, sur le rapport homme – milieu et le fonctionnement de ce dernier, et à participer collectivement à la réflexion collective de la communauté scientifique sur les questions d'environnement »[29].

Nathalie Blanc et Marianne Cohen envisagent trois approches de l'animal pour la géographie : l'animal « vecteur de requalification des espaces », l'animal « symptôme du rapport à la nature » et l'animal « indicateur du fonctionnement biophysique des milieux ». Elles dénoncent les atteintes à l'environnement, les jeux de pouvoir ou les conflits d'usage, et s'interrogent sur le renversement de paradigme (l'espace et ses dynamiques succédant aux rapports sociétés/milieux) qui contribue à la remise en cause de la distinction

---

[26] *Ibid.*

[27] FEL A., 1970, article « élevage », *Encyclopedia Universalis* : « L'animal domestique est une source d'énergie, un moyen de transport, un fournisseur de nourriture, de vêtements et d'abri ».

[28] STASZAK J.-F., 2003.

[29] BLANC N. et COHEN M., 2002.

rural/urbain (Mathieu, 2006). Cette posture traverse la géographie rurale et renforce la prise en compte des mutations sociales et fonctionnelles, ainsi que les stratégies et pouvoirs locaux dans les campagnes, débouchant sur de nécessaires typologies de ces espaces (périurbains, de faible densité, « fragiles », d'agriculture modernisée…).

Il devient de plus en plus clair que la géographie s'installe dans le champ des sciences sociales, et non plus en situation de charnière ou de « carrefour » inconfortable entre les sciences naturelles et humaines. Elle tente de se trouver une nouvelle identité comme science de l'organisation spatiale des sociétés ou science de la dimension spatiale du social. Dès lors, la place de l'animal dans la société, la « nature », la ville ou le « paysage », est réévaluée. L'ouvrage de Xavier De Planhol (2004) propose une fresque géo-historique du rapport des hommes à la « grande faune », nuançant les actions destructrices de l'homme et détaillant le paysage animal modelé par nos sociétés. Sont également abordées les questions d'éthique environnementale ou de conflits, en particulier à propos de la chasse ou du retour des grands prédateurs dans les territoires ruraux[30].

Du fait de leur capacité à mettre en conflit les populations, Michel Lussault (2007) considère les animaux comme des « acteurs » de l'organisation sociale (et donc spatiale) et non plus comme de simples révélateurs des rapports socio-spatiaux. En matière de géographie culturelle, le propos est celui d'une géographie subjective, mobilisant les représentations et les espaces vécus. L'ensemble émerge comme l'une des facettes de la « nouvelle géographie » contre laquelle les recherches s'étaient initialement élaborées en contestant l'affirmation des « lois de l'espace » et en mettant en garde contre une simplification excessive qui soumettrait les comportements humains à des règles rationnelles et économiques. Partant des individus et des groupes sociaux, les imaginaires permettent de comprendre des attitudes, des comportements et des pratiques spatiales pas toujours rationnelles. Cette géographie redonne un nouvel élan à

> « une même quête, celle des causes cachées des processus et de leurs enchaînements. Une porte ouverte sur une discipline qui n'a plus honte de sa subjectivité et qui, au contraire, l'utilise pour révéler les consciences collectives, dévoiler les patrimoines de mémoires et participer à la création des lieux ; une géographie plus sensible aux problèmes du quotidien, de l'imaginaire et du théâtre de l'aventure humaine »[31].

Ainsi des travaux récents montrent tout l'intérêt d'une analyse scientifique des discours des acteurs face à l'animal sauvage, par exemple dans le cas du chevreuil dont la population s'accroît vigoureusement en Limousin rural :

> « Pour la plupart des personnes le chevreuil est un bel et gentil animal, pour les chasseurs il est un gibier très prisé, mais pour les propriétaires forestiers, il est avant tout, un animal qui commet des nuisances. Des conflits naissent à propos de la gestion de l'animal entre les différents acteurs des territoires »[32].

Si, dans la société citadine française,

[30] MAUZ T., 2007 ; MOUNET C., 2007.

[31] BAILLY A., 2005, « Voyage en géographie », *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, n° 46, p. 5-9.

[32] BOUSSIN L., 2008, « L'animal sauvage à travers ses représentations, l'exemple du chevreuil en Limousin », *Annales de géographie*, n° 663.

> « l'animal sauvage a une place légitime dans la nature (en fait les campagnes) [cette vision peut s'opposer] aux conceptions traditionnelles de l'animal sauvage qui l'assimilent à un nuisible, d'où des conflits engendrés par des représentations »[33].

Prolongeant la discussion, Y. Poinsot souhaite montrer le nouveau champ d'études géographiques né des difficultés et recompositions dans la gestion durable de la faune sauvage en France. Selon cet auteur,

> « la renaturalisation de certaines campagnes fait donc émerger des enjeux écologiques et économiques que l'examen géographique peut (…) éclairer »[34].

Choisissant le cas des campagnes périurbaines, il démontre que la régulation des effectifs devient délicate face au mitage pavillonnaire qui réduit les zones potentiellement « chassables », face à la diminution du nombre de chasseurs ou aux tensions entre ceux-ci et les nouveaux résidents :

> « la loi exclut en effet des zones chassables des ACCA les terres situées dans un rayon de 150 m autour des habitations. A chaque pavillon, correspond ainsi un cercle « protégé » d'environ 7 ha. Or, dans les campagnes chaque jour plus largement mitées par l'habitat pavillonnaire, deux ou trois dizaines de pavillons judicieusement disposés (quand ce n'est plus) peuvent ainsi soustraire 100 à 200 ha des 400 à 500 ha du domaine chassable d'une commune, ajoutant de fait aux 10 % de réserve réglementaire 20 à 30 % de surfaces supplémentaires. Si pour les sangliers ou les cerfs, ces terrains jalonnés de pavillons ne constituent pas des habitats, renards, lapins ou chevreuils s'en accommodent fort bien, pour peu que quelques haies ou bosquets parsèment l'ensemble. Dès lors, les conditions d'une prolifération incontrôlable sont réunies. Sans grands inconvénients pour des rurbains réjouis de montrer chevreuils ou lapins aux enfants, ils peuvent par contre dévaster cultures et élevages proches sans qu'aucune régulation ne puisse leur être appliquée »[35].

La territorialité de la faune sauvage et de sa gestion devient ainsi un champ de recherches pour les géographes, notamment dans des territoires « domestiques » en plein bouleversement, suscitant divers travaux en France (Raynal, 2004) ou hors d'Europe (Roulet, 2004).

Les analyses sur les pratiques dites « vernaculaires » ou « ordinaires » mobilisées dans toutes les sociétés, qu'elles soient proches ou lointaines, s'inscrivent également dans une approche de la territorialité. Autrefois dénigrées et considérées comme entachées d'irrationalité, les connaissances traditionnelles des sociétés vis-à-vis des milieux qu'elles utilisent sont valorisées. Les travaux des anthropologues ont montré qu'elles recèlent des informations pertinentes et complexes, notamment pour gérer les ressources naturelles. Les publications du « géo-agronome » Jean-Pierre Deffontaines (1998) apportent ainsi des éclairages originaux sur les pratiques des éleveurs et sur leur rôle dans le façonnement d'un paysage. On réévalue la place de l'animal dans les cultures et les valeurs contemporaines d'une société urbaine. « Lieu » et « territoire » deviennent les opérateurs d'un repositionnement global par le biais duquel, sous des problématiques et méthodes diverses, la géographie retrouve une identité.

En définitive, depuis les années 1970, l'importance croissante accordée aux questions environnementales, la sensibilisation à l'écologie et le retour des grands prédateurs font que l'animal reprend en quelque sorte ses droits et devient à la fois sujet d'actualité et enjeu de

---

[33] *Ibid.*

[34] POINSOT Y., 2008, « Les enjeux géographiques d'une gestion durable de la faune sauvage en France », *Annales de Géographie*, n° 663.

[35] POINSOT Y., 2008, « Les enjeux géographiques d'une gestion durable de la faune sauvage en France », *Annales de Géographie*, n° 663.

société. Les géographes qui travaillent sur les transformations sociales et spatiales du monde rural s'intéressent naturellement aux espèces « nuisibles ». Les liens entre le monde agricole et celui de la chasse sont décryptés ainsi que la notion d'animal « nuisible » associée à celle, tout aussi complexe et plurielle, de territoire. Se pose alors, une fois encore, la délicate question de son partage. Une question qui n'est plus uniquement ouverte en milieu rural, mais également dans la ville. Une équipe pluridisciplinaire du CNRS a en effet entrepris de réhabiliter plus largement l'animal comme sujet d'étude géographique en « repensant la nature dans la ville » et en en faisant un nouvel enjeu pour la géographie :

> « La question des rapports sociétés/natures, paradigme originel de la géographie, est devenue centrale en même temps que celles des conditions d'exercice de l'interdisciplinarité entre les sciences de la nature et les sciences de la société »[36].

Etudiant les rapports de l'homme à l'animal en milieu urbain, Nathalie Blanc se focalise sur les représentations et pratiques des citadins à l'égard du vivant[37]. Ce type d'approche est, selon elle, nécessaire pour « appréhender la complexité de ces rapports impliquant le niveau des représentations et celui des faits »[38]. Il s'agit donc de « sortir des sentiers battus du végétal, du site et de la situation » pour réintégrer l'animal dans la géographie urbaine. Une équipe pluridisciplinaire réunissant écologues et géographes s'est ainsi penchée sur le cas de *Blattella germanica,* une blatte vivant exclusivement en milieu urbain.

> « Un des résultats les plus intéressants de cette recherche a été de montrer que la blatte est un indicateur objectif et subjectif de l'habiter en ville »[39].

Ces travaux ont montré d'une part que, en matière de gestion urbaine, on ne peut faire l'économie de la dimension humaine et sociale. Ils ont souligné d'autre part que parler de relations tissées entre homme et animal revient à parler de partage d'espace et de territoires :

> « En géographie, l'animal oblige à renouveler les réflexions sur l'espace, le rapport de l'homme au milieu, le fonctionnement du milieu et la question de l'environnement (…) L'animal est ainsi le reflet d'une évolution importante dans la conception humaine du territoire et de l'espace »[40].

Pour les sciences sociales, cette problématique

> « ravive et réinterroge les grands mythes de nos sociétés occidentales, oscillant entre radicalisation de la modernité et post-modernité, où la nature est simultanément objet de peurs et d'idéalisation »[41].

---

[36] MATHIEU N., 1999, *Repenser la nature dans la ville : un enjeu pour la géographie*, Festival international de géographie de Saint-Dié-des-Vosges n°10.

[37] BLANC N., COHEN M., 2003, *L'animal : une figure contemporaine de la géographie.*

[38] BLANC N., 1996, *La relation à l'animal en milieu urbain*.

[39] *Ibid.*

[40] BLANC N., COHEN M., 2003, *L'animal : une figure contemporaine de la géographie.*

[41] CLAEYS C., SIROST O., 2010, « Proliférantes natures, introduction », *Etudes rurales*, 185.

Comme le soulignent différents chercheurs dans une livraison récente de la revue *Etudes Rurales* (2010) consacrée aux invasions biologiques, on pourrait élargir la réflexion à l'ensemble des relations entre homme et animal. C'est toute la question de « *notre rapport à la science, à la société et, plus largement, au monde* » qui est posée, permettant notamment de déconstruire et « *de rediscuter nos frontières (nature/culture, sauvage/domestique, rural/urbain), notre gestion de l'environnement et les logiques de la biodiversité* ».

***

Avant d'aborder la notion de territoire du point de vue de l'homme, il convient de l'envisager du point de vue de l'animal. En écologie, le territoire est défini comme une zone d'habitat occupée par un individu ou une population animale. En éthologie, il est considéré comme un milieu de vie et un lieu de reproduction, défendu contre les intrusions. Selon l'éthologue Jacob Von Uexküll, chaque espèce animale a une perception différente de l'environnement dans lequel elle évolue, développant son propre « *umwelt* », sa propre vision du monde[42].

Chez les espèces dites territoriales, les individus s'installent et évoluent sur une portion d'espace déterminée, dont la surface leur permet de subvenir à leurs besoins et d'assurer leur survie (alimentation) ainsi que celle de leur espèce (reproduction). C'est pourquoi ils défendent jalousement leur domaine contre d'éventuels concurrents décidés à leur en disputer la possession. Ces « intrus » ne sont tolérés qu'au-delà de frontières que l'animal a pris soin de marquer. Seuls les individus de sexe opposé sont tolérés, en période de reproduction notamment. L'agressivité naturelle est aussi une manière d'assurer sa survie. Les animaux respectent une distance avec leurs congénères et préservent une distance de fuite avec les autres espèces. Qu'un intrus franchisse ce seuil invisible et l'animal disparaît sans attendre. Lorsque l'animal se trouve confronté à un homme, la distance de fuite dépend de la taille de l'animal. Elle sera par exemple de 1,8 m pour un lézard et de 46 m pour un crocodile[43].

Chez les espèces sociales, il existe entre les individus des règles de distance et une hiérarchie stricte entre les individus qui permet de limiter les affrontements directs et les agressions[44]. Plus la population présente sur le même territoire augmente, plus les risques d'affrontement sont élevés. La promiscuité et la diminution de l'espace disponible favorisent et attisent l'agressivité. Le même constat a du reste été établi chez l'homme. Edward T. Hall[45] s'est penché sur les attitudes de gêne manifestées par les passagers du métro aux heures de pointe. Il a estimé que pour un Américain, la « distance sociale » entre des collègues de travail se situait entre 3,7 m et 1,20 m ; la « distance personnelle », utilisée pour converser, entre 1,35 m et 45 cm ; et la « zone intime » à ne pas dépasser entre 45 cm et 15 cm.

Chez l'animal, on fait respecter les distances en marquant les bornes de son territoire. Ce marquage s'effectue par l'urine, les excréments, ou la sécrétion de substances odorantes produites par des glandes spécifiques, souvent situées autour du museau (marquage par frottements), des pattes (marquage par griffage ou grattage) et de la région anale. Chez l'homme, on marque les bornes de son territoire en utilisant d'autres procédés.

[42] UEXKULL J., 1934, *Mondes animaux et monde humain*.

[43] HEDIGER H., 1955, *Psychology of animals in Zoos and Circuses.*

[44] SOMMER R., 1973, « L'espace personnel », *La Recherch*e n° 31, 2/1973, p.135-142.

[45] HALL, La dimension cachée, 1971.

Certains chercheurs estiment que les mégalithes ont été dressés, il y a sept mille ans, par les premiers agriculteurs[46].

Les éthologues ont montré que les animaux ont des représentations mentales de leur territoire, de véritables « cartes cognitives »[47], et qu'ils sont capables de se repérer sur des territoires parfois immenses. A l'image des Aborigènes australiens ou des Inuits[48], ils retiennent aussi des itinéraires. En ce qui concerne l'homme, Jean-François Dortier ajoute que l'espèce humaine s'est avérée territoriale dès son apparition.

> « Les chasseurs cueilleurs n'errent pas au hasard dans un espace sans limites, ils nomadisent sur un territoire. Les Inuits nomadisent en petits groupes en hiver, et se réunissent en grands groupes quand le gibier se fait plus abondant. Les Aborigènes australiens ont aussi une double organisation sociale : les bandes familiales de quelques dizaines de personnes à peine nomadisent ensemble, et, pour la saison sèche, ils se regroupent en clans de centaines de personnes autour des points d'eau. Là, les peintures rupestres servaient jusque dans les années 1960 à marquer leur territoire. En somme, chez les humains, on peut distinguer les territoires des nomades et ceux des sédentaires »[49].

En géographie, le territoire est défini classiquement comme un « espace géographique qualifié par une appartenance juridique (on parle ainsi de « territoire national ») ou par une spécificité naturelle ou culturelle : territoire montagneux, territoire linguistique »[50]. De quelque nature qu'il soit, un territoire est toujours délimité par des bornes ou des frontières. Alors qu'il est en écologie essentiellement matériel, le concept de territorialité revêt, en géographie humaine, une dimension symbolique prépondérante. Il désigne un processus d'appropriation du territoire par des groupes sociaux qui participe à la construction de leur identité.

> « Le territoire est une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale, donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire »[51].

Jacques Lévy et Michel Lussault le définissent comme un

> « agencement de ressources matérielles et symboliques capables de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu ou ce collectif sur sa propre identité »[52].

Le territoire « borné », « limité », à l'instar de celui des animaux (Roncayolo, 1983), est au cœur de notre réflexion. Il découle de l'action de maîtrise territoriale des acteurs et représente « la matérialisation de l'étendue d'un pouvoir »[53]. Pour autant, en retenant l'importance des pratiques individuelles et collectives, matérielles ou symboli-

---

[46] MOHEN J.-P., 1999, *Les mégalithes, pierres de mémoire*.

[47] GOLDBERG, 1998, *Les Sociétés animales. Communication, hiérarchie, territoire, sexualité*.

[48] Voir COLLIGNON B., 1987, *Les Inuits. Ce qu'ils savent du territoire*.

[49] DORTIER J.-F., 2004, *L'Homme, cet étrange animal. Aux origines du langage de la culture et de la pensée*.

[50] GEORGE P., VERGER F., 2004, *Dictionnaire de géographie*.

[51] DI MEO G., 1996, *Les territoires du quotidien*.

[52] LEVY J., LUSSAULT M., 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés,* p. 910.

[53] MICOUD A., 1999.

ques, le territoire est aussi le produit d'un « construit social », d'une volonté collective, d'une démarche partagée, parfois inscrite dans la durée. Associée à cette notion de territoire, la relation entre homme et faune sauvage prend alors une nouvelle dimension. Car si l'animal domestique est fort bien toléré dans le territoire géographique humain tel que nous venons de le définir, strictement délimité et fortement identitaire, il n'en va pas de même pour l'animal sauvage. Celui-ci est perçu au mieux comme gênant, au pire comme envahissant et assimilé à un dangereux concurrent. Dès qu'il approche de l'espace des hommes, il représente une menace difficilement tolérable. Afin de protéger les siens, l'homme attribue donc des territoires distincts aux bêtes. Mais si lesdites bêtes ont le malheur de « dépasser les bornes » et de quitter « leur » espace, celui qu'on leur a désigné, des conflits de territoire éclatent. C'est le cas notamment pour les grands prédateurs comme le loup dans les Alpes ou l'ours dans les Pyrénées, dont les « incartades » en territoire humain font couler beaucoup d'encre. C'est aussi le cas lorsque l'animal a le culot de s'inviter en ville, espace aménagé par l'homme et dévolu à ses activités, au sein duquel il ne peut tolérer aucune des « nuisances » portées par l'animal sauvage. Comme le souligne Jean-François Staszak,

> « tout se résume à une histoire de place et de configurations symboliques de l'espace »[54].

Selon lui, la géographie doit se donner pour objectif de comprendre et de décrypter ces configurations symboliques et la manière dont les animaux sont considérés et représentés.

> « C'est le rôle de la géographie de soulever le débat entre le point de vue scientifique et les autres points de vue sur l'animal (…). Le nouveau rapport à l'animal ordonne la définition de l'humain, l'espace de vie et les comportements collectifs, autant de matières premières pour la géographie »[55].

Dans cette entreprise de décryptage des rapports entre hommes et animaux d'un point de vue spatial et territorial, une question se révèle essentielle : celle de l'appropriation de l'espace. Le territoire désigne en effet en géographie une portion d'espace occupée par des hommes qui l'aménagent en vue d'assurer la satisfaction de leurs besoins. Le Littré le définit comme une « étendue de terre qui dépend d'un empire, d'une province, d'une ville, d'une juridiction, etc. »[56]. La notion d'appropriation et d'annexion de l'espace est donc essentielle et déterminante. Du côté de la sociologie, Henri Lefebvre considère l'appropriation comme « la transformation d'un espace naturel afin de servir les besoins d'un groupe »[57]. On retrouve cette idée en anthropologie où elle caractérise « l'action des populations en vue de garantir l'accès, le contrôle et l'usage des ressources contenues dans une portion d'espace »[58]. Le territoire est certes associé à l'idée positive d'une production de richesse et d'organisation, mais il traîne des idées plus obscures de domination et d'exclusion… Le conflit semble dès lors inévitable avec des animaux qui font de la résistance et remettent en question la domination et l'appropriation territoriale. Ainsi,

[54] STASZAK J.-F., 2002, « La place de l'animal », *Espace et sociétés* n°110-111.

[55] *Ibid.*

[56] Dictionnaire Littré.

[57] LEFEBVRE H., 1974, *La production de l'espace*.

[58] GODELIER M., 1984, *L'Idéel et le Matériel : pensée, économie, sociétés*.

parler de territoire suppose non seulement de parler de géographie, mais aussi de sociologie, puisque cette notion se révèle à la fois spatiale et éminemment sociale :

> « On retrouve sur le territoire des lignes, des points et des surfaces, représentatifs de la composante spatiale, mais aussi des acteurs, réunis au sein de la composante sociale. Ce sont souvent les acteurs qui déterminent le territoire car, par analogie au théâtre, une pièce ne peut se jouer sans réalisateur et sans comédiens »[59].

Au cœur de ce théâtre que nous verrons se monter sous nos yeux, il y a, d'une part, des animaux « envahisseurs » et « nuisibles » qui empiètent sur des territoires que des hommes considèrent, d'autre part, comme « chasse gardée »… Notons que la question des animaux « nuisibles » se pose aussi bien dans l'espace urbain que dans les campagnes. Le choix des mustélidés et de notre terrain d'étude nous conduisent à privilégier une dimension rurale. Néanmoins, si dans les conceptions sociologiques des années 1970 les collectivités rurales étaient opposées à la société urbaine, cette vision n'est plus pertinente. Face aux dynamiques d'ouverture et de décloisonnement des territoires, la société rurale est désormais à la fois diversifiée (de moins en moins agricole), marquée par des apports extérieurs et intégrée au monde citadin (rapprochement des modes de vie et des aspirations, mobilité des populations et pratique de la multi-résidence). Les fonctions de production qui caractérisaient autrefois les territoires ruraux se doublent aujourd'hui de multiples enjeux – résidentiels, de loisirs ou environnementaux. La société urbaine « globale » porte un droit de regard et d'usage sur ces espaces devenus publics et réinvestit la campagne de valeurs symboliques (patrimoniale, écologique, identitaire). Il n'existe plus deux mondes séparés mais une interpénétration spatiale et idéelle entre l'urbain et le rural. Les limites s'effacent, les transitions et interstices sont complexes, à l'image de ces « espaces-flous » périurbains, à la fois urbains dans leur fonctionnement (emplois, modes de vie) et ruraux par leur « paysage » et par leurs habitants qui considèrent qu'ils vivent à la campagne. On peut alors parler de « nouvelles ruralités » permettant d'envisager les

> « dynamiques inscrites au cœur de nouveaux rapports ville-campagne, portant à la fois sur les transformations des espaces, sur leurs usages résidentiels, récréatifs et productifs, sur les vécus et les représentations des acteurs, sur leur rapport à la nature, au patrimoine et aux enjeux écologiques, et sur les modes de gouvernance qui s'y déploient »[60].

Dans ce contexte, les espaces sur lesquels porte notre recherche sont particulièrement sujets à des situations conflictuelles. De nouvelles fonctions et de nouveaux acteurs y sont impliqués, tentant d'y faire valoir leurs intérêts divergents. La « gestion » de la faune sauvage – de plus en plus surveillée, comptée, cartographiée voire manipulée – suscite des conflits d'usage et de voisinage exacerbés, les usagers traditionnels de l'espace rural étant notamment confrontés à de nouvelles représentations du sauvage. En particulier, la sensibilité environnementale des citadins a évolué et

> « le sauvage est devenu désirable, au point qu'il n'est plus seulement question de le protéger de la disparition, mais de le « cultiver », de le réintroduire, de le gérer »[61].

---

[59] BOUTEFEU B., 2006, « Territoire des acteurs », *Le territoire, un espace à identifier*, ENS, Grain de géo.

[60] INRA, 2008.

[61] PELOSSE V. et MICOUD A., 1993.

Autant d'évolutions qui induisent des questionnements spatiaux dans la mesure où il est impossible de cantonner les animaux dans un territoire voué au sauvage, et où la cartographie des espèces « nuisibles » et « utiles » est devenue obsolète.

***

Dans le partage strict des territoires qu'il entend pourtant imposer, l'homme ne recule devant rien pour éliminer ceux qui dépassent les bornes et se jouent des frontières. Mais avec les mustélidés, nous allons voir à quel point il peut s'avérer difficile de tenir de petits animaux en respect, à leur place, de leur côté de la barrière. La transgression est permanente et ses conséquences, notamment le *jeu* qu'elle suppose dans l'ordre établi, particulièrement riches d'enseignements pour le chercheur…

Notre point de départ et notre première hypothèse de travail est que l'histoire des relations entre hommes et petits carnivores, qui pourrait se résumer à une histoire de partage-séparation des territoires, se résume plutôt à ce *jeu* venu perturber l'ordre et le partage annoncé. Ainsi, les espaces que l'homme a voulu clairement distincts entre lui et l'animal, bornés par des frontières, ressemblent davantage à des zones d'entre-deux, à des confins.

> « Par opposition à la frontière, qui répond à la figure géométrique de la ligne, les confins se présentent comme une surface co-appartenante aux deux espaces en interface »[62].

Souvent sous-estimée par la géographie classique au profit de la notion de frontière, la notion de confins est pourtant mieux adaptée à la situation qui nous occupe, puisqu'elle caractérise

> « des empires conquérants ou menacés qui, malgré leurs tentatives récurrentes de fixer leurs frontières, se sont trouvés contraints de gérer des zones fragiles au contrôle à la fois décisif et difficile »[63].

Ces « zones fragiles », ces « aires disputées », zones des confins et de l'entre-deux, ne sont pas sans évoquer celles que conceptualise Violette Rey dans un contexte – les pays d'Europe centre-orientale – certes différent, mais qui peut en l'occurrence être transposé à notre problématique. Selon Violette Rey[64], les espaces d'entre-deux sont caractérisés par trois grandes dimensions. En premier lieu, la « dissymétrie des pouvoirs ». Ici, « les forces externes sont plus puissantes que les forces internes ». Ces espaces sont donc définis comme des zones d'« affrontement » et de « risque », poussant à l'« exacerbation des altérités ». En deuxième lieu, « l'expérience du temps et de la durée ». Ici, la fréquence de grands événements de l'histoire, et leur « violence », sont plus grandes. La répétition du temps fait en outre qu'il s'y construit « un temps immémorial, mythique ». En troisième lieu, le « potentiel de créativité », associé à l'expérience du renouvellement du rapport à l'espace et au temps. Ici, l'exacerbation des altérités favorise la création, les idées nouvelles, l'inédit…

Les zones d'entre-deux sont donc à la fois des lieux de lutte et d'invention, des zones de « lutte fertile » entre forces contraires, qui laissent s'infiltrer l'imaginaire, et qui sont de ce fait difficilement saisissables. La deuxième hypothèse que nous formulons est

---

[62] LEVY J., LUSSAULT M., 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, « Confins », p.197-198.

[63] *Ibid.*

[64] « Portrait de chercheur, entretien avec Violette Rey », Canal U, 29 mars 2006.

que la part d'imaginaire venue s'insinuer dans l'entre-deux participe à la genèse de la notion d'animal « nuisible ». Cette notion est en effet indissociable des représentations que les hommes se font des prédateurs, représentations qui évoluent certes dans le temps, mais qui demeurent remarquablement stables et persistantes. Selon la conception objectiviste, la représentation est définie comme « un signe plus ou moins transparent qui réfère à un objet existant indépendamment de lui »[65]. La définition constructiviste est toute autre :

> « La forme symbolique configure voire instaure les objets dont elle parle, qui ne lui préexistent pas mais qu'elle *construit* dans leur pertinence, leur organisation et leur sens »[66].

Cette dernière définition reconnaît le rôle déterminant des acteurs sociaux dans l'élaboration d'une image du monde et, en ce qui nous concerne, de l'animal. Le prédateur « réel » est moins prégnant que les visions que les hommes en conçoivent, et il existe en définitive autant d'images du prédateur que de regards qui se posent sur lui. Nous rejoignons ici la géographie culturelle ou la géo-agronomie de Paul Vidal de la Blache ou de Jean-Pierre Deffontaines pour qui le paysage (pour nous l'animal) est comme une image produite par une société et porteur d'un sens à déchiffrer. Notons que l'imaginaire est défini comme la « faculté mentale et psychique de *construire*, de mobiliser et de faire fonctionner ensemble des éléments de ce « musée de toutes les images passées, possibles, produites et à produire »[67]. Cette idée de construction, selon nous fondamentale, sous-tend ce que nous avons baptisé la « théorie du fragment » et tenté de décrire comme une recomposition (et une réinvention) de la réalité.

Notre troisième hypothèse propose de montrer que les savoirs vernaculaires peuvent compléter, voire parfois suppléer, l'approche scientifique des petits carnivores. Les savoirs populaires offrent une alternative pour appréhender une réalité difficile à cerner. Ils sont en outre une manière de montrer ces animaux « tel qu'ils sont vus, conçus et vécus »[68], en laissant à l'imaginaire la part qui lui revient et que lui a souvent renié la géographie académique, laquelle le considérait comme une « illusion ».

Pour l'anthropologie au 20e siècle, le mythe (qui n'était pour Platon que la face négative et le versant illusoire du *logos*) devient un élément structurant des sociétés et des cultures. Alors qu'il n'attirait que méfiance et suspicion, il est dès lors considéré comme central pour l'interprétation des imaginaires collectifs, comme en témoignent les travaux de Georges Dumézil, Claude Lévi-Strauss ou Jean-Pierre Vernant. Notre quatrième hypothèse est que le mythe, « récit qui porte le monde, ses origines et son devenir »[69], outil de compréhension des sociétés et de leurs représentations, peut aussi être convoqué par la géographie pour mieux cerner les contours des liens tissés entre hommes et petits carnivores. Comment la mobilisation d'un mythe en sciences sociales peut-elle permettre de comprendre une réalité territoriale, les multiples perceptions de cette réalité, et ainsi de mieux appréhender les rapports entre homme et animal ? C'est à cette question que nous

---

[65] LEVY J., LUSSAULT M., 2003, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, « Représentation », p.790-791.

[66] *Ibid*. Nous soulignons.

[67] *Ibid.*, « Imaginaire géographique », p.489-490. Nous soulignons.

[68] BONNEMAISON J., 1986-1987, *Les fondements d'une identité. Territoire, histoire et société dans l'archipel de Vanuatu (Mélanésie).*

[69] ELIADE M., 1963, *Aspects du myth*e, Galimard, Paris.

tenterons de répondre en convoquant une figure mythique de l'entre-deux : la Mètis, déesse des tours et de l'intelligence rusée.

La Mètis réunit tous les points soulevés par nos hypothèses : l'entre-deux, le fragment, le duel, la lutte, les rapports de force, la ruse… En un mot : le *jeu*. La théorie des jeux, rarement transposée en géographie, cherche à « rendre intelligibles les processus d'interactions sociales qui peuvent être formalisés comme des jeux »[70]. Nous nous attacherons en définitive à montrer que les rapports entre hommes et petits carnivores peuvent fort bien être assimilés à des jeux « de lutte ou de duel » et être rapportés à cette théorie…

***

D'un point de vue méthodologique, nous débuterons par une approche littéraire, nous intéressant à l'image que donnent de la faune sauvage les écrits naturalistes anciens. Depuis le Moyen Age, ces écrits oscillent entre réalité zoologique et imagination poétique. Les histoires naturelles attestent en outre de la persistance de légendes et de visions merveilleuses colportées par les premiers voyageurs confrontés à d'improbables créatures. Nous verrons comment les petits carnivores étaient perçus et soulignerons la prégnance des anciennes représentations sur les actuelles. Cette approche nous conduira à retracer la genèse de la notion de « nuisible » et à mettre au jour les racines anciennes de la perception d'une faune sauvage prise entre réalité et imaginaire.

Adoptant ensuite une approche sociologique, nous évoquerons l'éternelle polémique opposant « protecteurs » et « chasseurs » et les enjeux d'une élimination des espèces classées « nuisibles ». A la rencontre de piégeurs, nous chercherons à évaluer leur perception des petits carnivores et l'évolution de la notion d'animal « nuisible ». Associé à ces entretiens, l'envoi d'un questionnaire aux adhérents de l'Association des piégeurs agréés de l'Aveyron permettra de mieux cerner à la fois le profil des piégeurs, leur appréhension de l'animal, leurs motivations et leurs techniques de piégeage.

Nous appuyant ensuite sur une approche écologique, nous confronterons ces perceptions humaines à la réalité biologique et établirons une carte d'identité physique et comportementale des petits carnivores. Nous ferons également le point sur les méthodes qu'emploient les biologistes pour suivre les mustélidés. En recueillant les témoignages de techniciens et de naturalistes de terrain qui les étudient, nous tenterons de faire le point sur les connaissances et les données concernant l'état de conservation de leurs populations.

L'approche géographique nous permettra enfin de mieux cerner les conflits de territoires entre hommes et petits carnivores. Nous verrons comment devient « nuisible » tout animal empiétant sur « nos » territoires et comment la moindre velléité animale de franchir les frontières doit être sanctionnée et réprimée afin de conserver une forme d'ordre et d'équilibre.

Dépasser les clivages entre disciplines nous aidera à décrypter la complexe notion d'animal « nuisible », laquelle se révèle être une illustration exemplaire de l'homme confronté à la faune sauvage. Nous pourrons ainsi analyser, dans un premier temps, le difficile partage des territoires entre hommes et petits carnivores, et expliquer pourquoi le fossé demeure si profond entre une réalité scientifique incertaine et une volonté de détruire affirmée, voire disproportionnée. Nous pourrons, dans un deuxième temps, mettre en valeur des niveaux de connaissances très différents sur les réalités biologiques des

[70] LEVY, LUSSAULT, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, « Théorie des jeux », 2003, pp.529-530.

mustélidés, et voir comment l'apprentissage par l'homme de leur intelligence rusée peut induire un subtil partage des connaissances.

***

Invitant au partage, les zones d'entre-deux, de *jeu*, qui selon notre hypothèse sont au cœur des rapports homme-animal, ont été définies par Violette Rey comme des zones d'« affrontement » et de « risque ». Rapporté aux petits prédateurs, cet affrontement peut se traduire, de manière plus symbolique, par la lutte permanente qui existe entre la lumière et l'ombre. Les zones d'entre-deux deviennent alors des « zones de clair-obscur » où la *lumière* (la volonté d'ordre, de séparations nettes, de domestication et de contrôle « éclairé » du sauvage) lutte avec les zones *noires* (tout ce qui résiste à cet ordre imposé aux frontières immuables). Nous tenterons de montrer que cette lutte entre ombre et lumière suit le mouvement d'une éclipse de soleil ; allant de la « lumière » au « clair-obscur » et au « noir ». Lorsque la lumière du soleil s'efface, l'ombre de la lune porte en elle toutes les déclinaisons du *jeu* et de l'entre-deux, toutes les résistances, le ferment et la tentation exacerbée du désordre.

Notre plan consistera à suivre cette éclipse de soleil qui symbolise la lutte entre ombre et lumière, le règne de l'entre-deux.

Dans une première partie, nous aborderons la phase précédant l'éclipse : la « lumière », caractérisée par la volonté d'imposer un ordre strict et une distance radicale entre les territoires des hommes et ceux dévolus à la faune sauvage.

> « On vient empiéter sur leur terrain, alors les bêtes il faut qu'elles s'adaptent. Indirectement, ça créé des nuisances pour nous, mais les bêtes elles y étaient avant nous ! Si ce n'était pas le renard ou les mustélidés, on trouverait autre chose. On n'arrive plus à supporter de partager son territoire… »[71].

Tandis que les espèces domestiques vivent dans le cercle humain, tolérées dans la *domus*, au contact des hommes, les espèces sauvages vivent à la périphérie, dans les marges. Elles symbolisent l'altérité, le lointain, l'ailleurs, le non maîtrisé, l'inquiétante étrangeté qui menace l'équilibre et les frontières établies par les hommes.

> « L'animalité est une figure de l'étranger, du barbare et de l'exotique : l'animal est d'ailleurs ; il apparaît dans les discours (coloniaux, racistes, nationalistes, misogynes, etc., mais aussi dans la littérature ou le cinéma fantastique) pour stigmatiser voire massacrer l'autre, qui est à l'extérieur et qui, du fait de sa bestialité, ne participe pas pleinement de l'humanité »[72].

Si cet autre dangereux pour l'humanité ne respecte pas la place qu'on lui a assignée, s'il transgresse les frontières virtuelles, il est alors considéré comme « nuisible » et doit être sanctionné.

Dans une deuxième partie, nous entrerons dans la première phase de l'éclipse : le « clair-obscur », caractérisé par l'échec de l'ordre et une forme de faillite dans les règles imposées par celui-ci. Car lorsqu'il est question de petits carnivores dits « nuisibles », les frontières demeurent incertaines, comme le sont ces animaux eux-mêmes, et le « sang noir » qui coule dans les veines de l'animal menace de se propager dans celles de

[71] Dominique Marbezy, piégeur dans l'Aveyron.

[72] STASZAK J.-F., 2002, « La place de l'animal », *Espace et sociétés* n°110-111.

l'homme, ainsi que le montrent les travaux de Bertrand Hell[73]. Toutes les tentatives de domestication (symbolique, juridique, cynégétique ou scientifique) échouent. L'homme se heurte à une résistance et à l'impossibilité de séparer les espaces et de faire la lumière. On arrive à maîtriser le lointain immense, mais on échoue à maîtriser le minuscule fuyant… Pourquoi la domestication échoue-t-elle, au moins en partie ? L'échec de l'ordre et le décalage, léger mais permanent, entre la volonté humaine d'ordonner et la résistance de l'animal, nous allons les expliquer en les résumant à un concept fondamental : le *jeu*. Nous appuyant sur les travaux de Marcel Détienne et Jean-Pierre Vernant, nous associerons ce jeu à une figure mythique et emblématique du monde grec : la Mètis et son aptitude à brouiller les pistes :

> « Souplesse et polymorphie, duplicité et équivoque, inversion et retournement, impliquent certaines valeurs attribuées au courbe, au souple, au tortueux, à l'oblique et à l'ambigu par opposition au droit, au rectiligne, au rigide, à l'univoque »[74].

Au travers des tours et détours de Mètis, nous mettrons en valeur deux grandes dimensions du *jeu*. D'une part, un *jeu métonymique*, qui pointe les incertitudes et le flou des données scientifiques pour mieux leur substituer une approche empirique du vivant et une vision du monde non plus perçu comme un tout mais comme une somme de parties. C'est ce qui est selon nous au cœur de l'image et de la perception que les hommes ont des petits carnivores et que nous baptiserons la « théorie du fragment ». D'autre part, un *jeu métamorphique*, qui montre que les territoires humains et animaux (territoires géographiques et psychiques) ne sont plus aussi clairement séparés lorsque l'homme se trouve face à face avec l'animal, à égalité avec lui, expérimentant, grâce à Mètis, l'altérité et le partage.

Nous ferons alors connaissance, dans une troisième et dernière partie, ultime phase et accomplissement de l'éclipse, avec les figures « noires », marginales et hors-la-loi : les prédateurs, les chercheurs et les chasseurs noirs… Ces figures « noires » marchent toutes dans les pas de Mètis. Déesse fille de Téthys et Okéanos, première épouse de Zeus, Mètis incarne ce noir, cette lune éclipsant la lumière du soleil. Elle incarne l'intelligence retorse, la puissance de feinte et de tromperie associant la prudence à la perfidie. Maîtresse des tours, elle est capable d'échapper à toutes les embuscades. Son intelligence rusée lui permet de déjouer les pièges, et le don de métamorphose de se dissimuler sous des apparences trompeuses. Ainsi, même lorsqu'on la croit prise au piège, enchaînée et domptée, Mètis sait trouver la parade et dénouer les liens qui l'emprisonnent. Elle est ainsi l'incarnation parfaite du « nuisible » :

> « Les réalités ambiguës, disparates, mouvantes sur lesquelles l'homme s'efforce d'assurer sa prise peuvent revêtir, dans le mythe, l'aspect de monstres polymorphes (ou de nuisibles !), puissances de métamorphose dont la ruse se plaît à décevoir toute prévision et à égarer sans cesse l'esprit des hommes »[75].

Mètis incarne non seulement les animaux « nuisibles », les prédateurs noirs, mais aussi, par contagion, ceux qui les étudient ou les traquent : les chercheurs et les chasseurs noirs. Elle est une forme de pensée empirique englobant les savoirs amateurs auxquels font

---

[73] HELL B., 1994, *Le sang noir. Chasse et mythe du Sauvage en Europe*.

[74] DETIENNE M., VERNANT J.-P., 1974, *Les ruses de l'intelligence*, p. 55.

[75] *Ibid.*, p. 29.

allusion les travaux de Sergio Dalla Bernardina[76] et d'André Micoud[77]. Connaissance autre et marginale, elle

> « implique un ensemble complexe mais cohérent d'attitudes mentales, de comportements intelligents qui combinent le flair, la sagacité, la prévision, la souplesse d'esprit, la feinte, la débrouillardise, l'attention vigilante, le sens de l'opportunité, des habiletés diverses, une expérience longuement acquise ; elle s'applique à des réalités fugaces, mouvantes, déconcertantes et ambiguës, qui ne se prêtent ni à la mesure précise, ni au calcul exact, ni au raisonnement rigoureux »[78].

Or dans le tableau de la pensée dressé par les philosophes grecs, toutes les qualités d'esprit de la Mètis, ses stratagèmes et ses tours de main, sont rejetés dans l'ombre et effacés du domaine de la « connaissance véritable ». Cette forme de savoir est en effet jugée trop « inconstante » et trop « hasardeuse ». Elle est donc écartée des traités philosophiques par manque de crédit scientifique. Hors-la-loi de la connaissance, elle n'est abordée que sur le mode de l'« ironie » et le ton « polémique »[79]. Platon dénonce « la *nuisance* des procédures obliques, des cheminements détournés et des ruses de l'approximation »[80].

Le cœur de notre travail consiste à montrer la méfiance, voire la défiance qu'inspirent à l'homme ces savoirs autres, directement associés aux bêtes « nuisibles ». Un partage des territoires et des connaissances est dès lors imposé, comme pour se préserver d'un savoir rusé perçu comme particulièrement dangereux. Mais l'ordre et le partage sont mis à mal :

> « La séparation radicale entre les hommes et les bêtes, entre les êtres raisonnables et les autres, les vivants sans *logos*, risque d'être remise en cause, et d'autant plus profondément que les modèles fondamentaux de la mètis se constituent dans un domaine où l'intelligence des hommes *interfère* constamment avec celle des animaux, affrontés dans les activités de la chasse et de la pêche »[81].

Ces « interférences », ce *jeu* entre homme et animal font hésiter le premier entre intelligible et sensible, entre être et devenir. La cadre de la pensée grecque et l'opposition radicale entre l'Un, le limité, le savoir droit et fixe d'une part, et le devenir, le multiple, l'instable, l'illimité, l'opinion biaisée et flottante d'autre part, n'a plus de réelle existence. La logique de l'identité se confond avec celle de l'altérité, Métis ne pouvant entrer dans un cadre rigide de pensée et s'épanouissant dans ce « jeu continuel de bascule, d'aller et retour entre pôles opposés »[82]. Ainsi, le partage et l'ordre rêvé ont à composer avec le jeu, l'ondoyance, les fragments et les métamorphoses, vers une autre forme de partage…

---

[76] BERNARDINA S., 1996, *L'utopie de la nature. Chasseurs, écologistes et touristes.*

[77] Voir notamment MICOUD A., CHARVOLIN F., NYHART L., 2007, *Des sciences citoyennes ? La question de l'amateur dans les sciences naturalistes.*

[78] DETIENNE M., VERNANT J.-P., 1974, *Les ruses de l'intelligence*, p. 10.

[79] *Ibid.*, p. 10.

[80] *Ibid.*, p. 304. Nous soulignons.

[81] *Ibid.*, p. 10.

[82] DETIENNE M., VERNANT J.-P., 1974, *Les ruses de l'intelligence*, p. 11.

Partie I

« LUMIÈRE »

L’ordonnancement du monde

Forêts, déserts, mers… Au Moyen Âge, la traversée des espaces inconnus est toujours une épreuve redoutable pour les voyageurs qui risquent à tout instant d'être dévorés par des bêtes sauvages ou des monstres marins. Aux marges du monde chrétien, au-delà du centre rassurant du monde dominé par les hommes s'étend en effet cette couronne inquiétante peuplée de bêtes sauvages et de créatures monstrueuses. Plus le voyageur s'aventure loin du centre, plus il se rapproche des faubourgs du monde, et plus il s'expose à rencontrer les créatures les plus féroces et les plus imprévisibles. Quittant l'Ordre pour le Chaos et sa démesure, la Culture pour le Sauvage, il pénètre comme par effraction dans des lieux reculés, inaccessibles et isolés, découvrant une dimension obscure où l'homme perd le contrôle…

Ces espaces d'entre-deux, ces lieux remplis d'ombres, sont tout à la fois ceux qui inquiètent et qui fascinent. Ce sont ceux où les « forces externes » surpassent en puissance les « forces internes »[83]. Espaces d'affrontements et de risque où s'exacerbent les altérités, ce sont également ceux où évolue Mètis, déesse polymorphe dont l'ondoyance qui remet en question la maîtrise de l'homme sur ce qui l'entoure. Pour en venir à bout et reprendre le contrôle, l'homme doit enchaîner Mètis et la piéger à son propre piège, pour la dompter, la domestiquer et la « dominer » :

> « Pour dominer cette puissance de tromperie que représente, dans sa bigarrure et dans son ondoiement, le dieu à métamorphose, il faut donc en encercler d'un coup toutes les manifestations diverses, le maintenir enfermé dans un étau qui ne se desserre pas »[84].

Ainsi, l'homme peut réassurer les bases de l'ordre menacé et reprendre le pouvoir, comme Zeus l'a fait avant lui en retournant contre Mètis ses propres armes et en l'avalant :

> « Quand Zeus avale Mètis, il met le point final à une évolution qui, jalonnée par ses combats contre les puissances primordiales du désordre, a fait progressivement émerger du chaos originel un cosmos organisé, différencié, hiérarchisé, et désormais stabilisé »[85].

[83] Voir « Portrait de chercheur, entretien avec Violette Rey », Canal U, 29 mars 2006.

[84] VERNANT J.-P., 2007, *Œuvres*, p.1032.

[85] *Ibid.*, p.1045.

Chapitre 1

Inquiétante étrangeté : le Sauvage lointain

Les premiers contacts avec le « sauvage lointain » mettent les explorateurs en présence de créatures inquiétantes peuplant des espaces au sein desquels aucun être humain ne s'est encore jamais aventuré. Discrètes et fuyantes, ces espèces insoupçonnées demeurent insaisissables. Rares sont ceux, parmi les explorateurs qui en parlent, à les avoir réellement approchées. Les descriptions qu'ils en donnent ne sont le plus souvent que des déformations et des interprétations de ce qu'ils ont aperçu ou cru apercevoir. Voient le jour et prospèrent sous leurs plumes des animaux « revus et corrigés », monstres improbables, fantasmés et transformés. Un savant mélange entre réel et merveilleux qui va être colporté au fil des textes et des enluminures, des rééditions et autres réécritures.

Cette image recréée de la réalité animale, aussi insaisissable que son modèle, fait éprouver à l'homme l'angoisse de perdre le contrôle. Les premiers contacts avec le sauvage font simultanément naître les premières velléités de le domestiquer… Les naturalistes entreprennent de rassurer en classant les bêtes fauves, en les décrivant avec objectivité et en purgeant leurs portraits de toute fantaisie interprétative. Aussi fascinantes qu'elles aient pu apparaître, elles sont ainsi rapidement tenues à distance, physiquement et symboliquement. Elles sont en quelque sorte assignées à résidence et invitées à ne pas dépasser les limites de leurs territoires. Bien avant son apparition officielle, la notion d'animal « nuisible » est en pleine gestation.

I – Nouveaux espaces, nouvelles espèces

1. Les « Nouveaux mondes » : premiers pas en Terre inconnue

La mer… Redoutée, redoutable, fascinante… Si intrépides et téméraires soient-ils, les premiers voyageurs craignent pourtant de quitter la terre pour affronter une mer souvent synonyme d'aller sans retour. Dans l'Antiquité grecque, il leur faut braver les tempêtes, dompter les éléments déchaînés, maîtriser la colère du *Pontos*, puissance primordiale de la haute mer, espace inquiétant et mouvant, sans aucun repère. Le *Pontos* matérialise un milieu impossible à traverser, un mur liquide sur lequel les navires tracent une porte dont les contours s'effacent aussitôt après leur passage. A l'opposé, le *Poros* est le chemin que le navigateur doit se frayer seul, anticipant les vagues, déjouant la force du vent, prévoyant

les bourrasques, attentif et vigilant jusque dans les volutes impénétrables du brouillard marin. Il s'agit de dompter l'instable, le changeant, et de suivre la route vers laquelle pointe le doigt d'Athéna à travers le brouillard et le chaos ambiant.

Dans les contrées inhospitalières, terres inaccessibles, étrangères et lointaines, plus rien ne ressemble à ce que l'on connaît. Frontières, temps, espace : tout semble se distendre et se dilater. Aussi « l'immensité maritime et continentale » engendre-t-elle des délais de voyage inédits :

> « Pour atteindre Caracorum, il fallut moins de six mois à Plancarpin mais plus de sept à Rubrouck »[86].

Les navires s'aventurent toujours plus loin et les distances semblent ne jamais finir de s'étirer. A cette distorsion du temps répond la distorsion de l'espace :

> « Les dimensions du monde avaient ainsi, à la fin du 13e siècle, littéralement éclaté »[87].

Les déserts sont « sans fin et sans rivages »[88] ; les paysages trop grands « débordent le cadre »[89]. Sans cesse s'ouvrent de nouveaux horizons, sous les regards médusés de ceux qui en rêvaient. Le monde déborde du cadre et les anciens repères volent en éclats. Les voyageurs abusent de superlatifs et d'exagérations pour décrire ce qu'ils voient. J. Cartier décrit des « montagnes moult hautes et effarables »[90] ; Rubrouck évoque « trente journées d'étendue, sans forêt, ni montagne, ni rocher, sans voir une âme vivante, ne voyant que le ciel et la terre »[91]. Giovanni Verrazano dépeint ainsi la « sensation d'immensité des dimensions du monde » :

> « Nous trouvons que le globe terrestre est beaucoup plus grand que les Anciens ne l'ont cru et, n'en déplaise aux mathématiciens qui voulaient qu'il y eût moins de terre que d'eau, nous avons prouvé le contraire par l'expérience »[92].

Face à l'étrange et au singulier, les explorateurs se trouvent pris entre inquiétude et curiosité. La nouveauté, sa démesure et le choc de la rencontre avec l'inconnu provoquent deux réactions contradictoires. D'un côté l'angoisse profonde, de l'autre la fascination émerveillée et la curiosité dévorante. L'angoisse est insidieuse et se traduit par un sentiment d'isolement « dans un environnement inconnu, toujours dangereux et éloigné de son milieu normal »[93]. Les membres d'expéditions souffrent de l'éloignement et de la solitude. Séparés de leur terre comme de leurs familles dont ils ne peuvent espérer aucune nouvelle, ils éprouvent de la nostalgie et craignent de ne jamais rentrer au port. Magellan évoque cette « anxiété du retour » en soulignant que « tous n'avaient pas la chance de

[86] MOLLAT DU JOURDIN M., 2005, *Les explorateurs du XIIIe au XVIe siècle*, p. 19.
[87] *Ibid.*, p. 134.
[88] *Ibid.*, p. 19.
[89] *Ibid.*, p. 207.
[90] *Ibid.*, p. 149.
[91] *Ibid.*, p. 147.
[92] *Ibid.*, p. 137.
[93] *Ibid.*, p. 149.

revenir »[94]… Le grand navigateur a d'ailleurs pris soin, avant son départ, de cacheter l'enveloppe qui contenait les consignes et l'objectif exact du voyage et de ne les révéler qu'en cours de route à son équipage, craignant que celui-ci refuse de le suivre, « par étonnement et par peur »[95]… Christophe Colomb aurait pris de semblables précautions en cachant à ses hommes le détail des distances parcourues, « de crainte de susciter l'effroi devant l'éloignement et l'inquiétude de l'épuisement des vivres »[96].

Face à l'inconnu, les sentiments se bousculent, teintant de craintes l'appel du large et ce y compris chez les plus grands explorateurs. Les ambivalences sont nombreuses entre l'attrait du voyage et l'inquiétude qu'il suscite. Magellan, qui éprouve lui aussi l'anxiété de l'inconnu, exige de ses hommes que « tous se confessent et reçoivent le corps de Notre Seigneur comme de bons chrétiens »[97]. Les mondes inconnus se trouvent en effet « hors chrétienté »[98] ; il convient donc de faire appel à la miséricorde divine, seule en mesure d'apaiser la fureur des éléments et le déchaînement des tempêtes, signes infaillibles du chaos menaçant…

Pourtant, et quels que soient les difficultés du voyage ou le nombre d'épreuves, l'« esprit de curiosité »[99] prédomine et s'impose :

> « Tant plus l'homme voit, plus il désire savoir »[100].

Les récits de voyage font la part belle aux images insolites ou incongrues, usant d'une profusion de superlatifs et de termes aptes à traduire la merveille et son effet sur le visiteur. Aucun mot n'est assez fort pour traduire l'émotion ressentie par celui dont le regard se pose sur un objet sur lequel il semble le premier à s'être posé. L'homme veut « voir et savoir » et toujours chercher à « connaître du nouveau » – être le témoin de ce que personne n'a encore vu de ses yeux ni foulé de ses pieds. L'étonnement et la curiosité des explorateurs n'ont d'égal que leur attrait pour la nouveauté. Au 14e siècle, Mandeville le souligne déjà :

> « Les choses nouvelles plaisent et on les ouit volontiers »[101].

Tous veulent découvrir de nouveaux territoires, conquérir de nouveaux espaces, s'émerveiller devant leurs formes et leurs couleurs comme devant l'étrangeté de leurs habitants. Les récits de voyage témoignent non seulement de cet enthousiasme communicatif pour l'étrange et le singulier mais aussi pour la rencontre de l'Autre – l'étranger, le sauvage. La question de l'altérité talonne alors celle de la nature insolite. On questionne la nature de ces êtres qui nous ressemblent et nous apparaissent pourtant totalement étrangers. On cherche à les comprendre, à percer les secrets de leur caractère et de leur personnalité. Observer l'inconnu, saisir l'étranger, son essence, valent bien toutes les épreuves. La connaissance est à ce prix, et les voyageurs redoublent d'ardeur conquérante.

---

[94] *Ibid.*, p.110.
[95] *Ibid.* p. 106.
[96] *Ibid.*, p. 105.
[97] *Ibid.*, p. 87.
[98] *Ibid.*, p. 150.
[99] *Ibid.* Préface.
[100] *Ibid.*, citant Jacques de Villamont, 16e s, p.103.
[101] *Ibid.*, Préface.

Distillées au fil des récits, les « révélations »[102] passionnent autant ceux qui les lisent que ceux qui les écrivent. Bien à l'abri dans leur univers rassurant, les lecteurs sont en effet avides de sensationnel. La passion de la découverte, du voyage et de la connaissance, sont communicatives ! Mais ce désir de connaître, d'embrasser l'univers d'un regard, cet enthousiasme et cette propension à l'émerveillement ont des effets pervers. Car vouloir transmettre à ses lecteurs l'émotion ressentie peut conduire l'explorateur à enjoliver quelque peu son récit…

Une part de fantaisie et une dose plus ou moins conséquente d'affabulations pimentent ainsi nombre de récits d'explorations dont l'authenticité se révèle sujette à caution. Michel Mollat note chez Marco Polo des « exagérations » et « certaines erreurs » qui font que « beaucoup de choses en son livre défiaient toute crédulité ». Pourtant Marco Polo lui-même, sur son lit de mort, confiait à Jacobo de Cequi qu'il n'avait pas révélé « la moitié de ce qu'il avait réellement vu »[103]… Difficile en ce cas de faire la part entre le réel et la merveille, l'observation directe et les dérives de l'imaginaire. L'étrangeté des faits relatés surprend non seulement le lecteur mais aussi l'auteur lui-même, lequel avoue parfois, à l'instar du navigateur Pinto, ses doutes :

> « Il faut avouer que de tout ce que mes yeux ont vu je demeure parfois confondu »[104].

Les descriptions foisonnent de détails excentriques et d'envolées exotiques qui ravissent les foules et emportent leurs suffrages. Peu importe que l'auteur ait pris des libertés avec la chronologie enchevêtrée de ses voyages, on loue l'originalité de ses scènes pittoresques et foisonnantes de vie, la richesse des descriptions et un « talent littéraire » qui prime sur l'exactitude scientifique. Chez Marco Polo, un certain désordre est de mise :

> « La Description du monde n'est pas un simple itinéraire, car il est difficile de discerner un ordre dans lequel les déplacements de Marco en Chine se sont déroulés. Parfois, l'auteur s'exprime à bâtons rompus et se livre à des digressions. Voulant décrire, il fait des choix »[105].

La rigueur scientifique se trouve ainsi balayée par la passion qui emporte le narrateur et perd son lecteur au fil des digressions. Ajoutée à la confusion dans les étapes du voyage, il y a la confusion dans les informations, plus ou moins dignes de foi, fournies des informateurs au fil du parcours. Marco Polo reconnaît avoir souvent été informé par « ouï-dire » tandis que Jourdain Cathala avoue n'avoir pas lui-même observé certains des lieux décrits en Ethiopie : « Je ne pourrais pas en dire beaucoup plus parce que je n'y ai pas été »[106]…

Sources incertaines, témoignages multiples et observations approximatives associent réalité et affabulations. Celles-ci sont si fréquentes que quelques voyageurs prennent la peine de souligner le soin qu'ils ont mis à s'en préserver. Evoquant l'Ethiopie, Etienne Raymond garantit l'exactitude de ses informations : « Je ne me réfère pas tant aux choses que j'ai entendu raconter par d'autres personnes. Je rapporte ce que j'ai vu et éprouvé personnellement durant vingt-quatre années et plus »[107]. De la même manière, Guillaume Adam entend rassurer ses lecteurs sur la véracité de son propos :

---

[102] *Ibid.*, p. 26.
[103] *Ibid.*, p. 32.
[104] *Ibid.*, citant Pinto, 16e s, p.101.
[105] *Ibid.*, p. 31.
[106] *Ibid.*, p. 27.
[107] *Ibid.*, p. 27.

> « J'ai fait une investigation complète du sujet. Je ne l'ai pas appris dans des récits ou dans des écrits. Ce sont mes propres mains et mes propres pieds qui me l'ont appris »[108].

D'autres n'éprouvent pas autant le besoin de prouver l'authenticité de leurs écrits. Une grande partie se contente de se référer aux anciens ou de reprendre tout ou partie des récits déjà publiés. On copie, on plagie, on réalise de savants mélanges entre des données réelles, assertions fantaisistes et merveilles. Plus que l'exactitude, on recherche les « faits prodigieux », l'élan romanesque, l'originalité, le pittoresque.

De récits en récits, les erreurs des premiers voyageurs se colportent et se transmettent sans être corrigées. Une large majorité d'ouvrages se résument à des patchworks associant souvenirs imprécis, témoignages oraux, informations de deuxième main, copies approximatives et autres reprises de textes anciens. En l'absence d'esprit critique, les « illusions » et les « présupposés » demeurent longtemps vivants et actifs.

Si les approximations sont en majorité factuelles et chronologiques, beaucoup sont aussi *géographiques*. A une époque où la cartographie est des plus imprécises, souvent réduite à quelques annotations, les explorateurs ne peuvent que s'en tenir à des estimations (« Je l'ai vu et estimé de mes propres yeux ») où à des mesures empiriques (« J'ai essayé de mesurer comme je l'ai pu »[109]). Bien avant de se référer à des cartes, les navigateurs se fient à leur intuition :

> « Les nécessités techniques de la navigation supposaient quelques connaissances scientifiques et beaucoup d'intuition (…) La découverte en ses premiers temps se servait nécessairement moins de cartes qu'elle ne servit elle-même à en préciser et à en construire les tracés »[110].

L'intuition, l'esprit d'observation et l'attention en éveil sont en effet les qualités les plus indispensables pour qui décide de se frotter à l'inconnu. Les calculs sont vérifiés empiriquement et l'on s'en remet aux étoiles et aux constellations pour suivre sa route, attentif aux moindres signes du ciel, à la couleur de l'eau ou au comportement des animaux. Christophe Colomb observe ainsi d'un œil exercé le passage des albatros et le vol des Paille en queue « qui ne s'écartent pas des terres à plus de vingt-cinq lieues »[111]. L'expérience et la lecture des signes priment. A partir de ce que l'on voit, on suppose, on déduit, on estime où l'on est et à quelle distance on se trouve du point que l'on souhaite rallier. Chaque indice, chaque trace est une indication précieuse et un objet de curiosité.

Une telle appréhension du monde, intuitive, indiciaire et empirique, si proche des connaissances ondoyantes de Mètis, ne permet pas d'accéder à cet ordre dont rêvent les scientifiques. Les frontières et les limites sont floues, les données imprécises, les témoignages fragmentaires. La confusion, le désordre règnent, comme le résume cette note manuscrite retrouvée sur la Mappemonde de 1460 de Fra Mauro évoquant également l'Ethiopie :

> « De cette région méridionale pour ainsi dire ignorée des Anciens, j'en tiens le dessin des voyageurs qui y sont allés. De leur main, ils m'ont dessiné toutes

[108] *Ibid.*, p. 27.
[109] *Ibid.*, p.25.
[110] *Ibid.*, p.107.
[111] *Ibid.* p.108.

ces provinces, cités, fleuves et montagnes (…), mais je n'ai pas pu tout mettre dans l'ordre requis, faute de place »[112]…

Au 14e siècle, les cartographes sont donc priés d'accomplir un travail immense d'agencement du monde. Au fil des voyages, les connaissances se précisent et la cartographie progresse d'autant, mais une part d'ombre demeure, portée notamment par les créatures qui y évoluent…

2. Confusion des règnes et faune claire-obscure

S'ils veulent parler des animaux situés sur d'autres continents, dans des contrées sauvages, sous des couverts forestiers à peine explorés, les naturalistes doivent se résoudre à se fier aux récits colportés d'un voyageur à l'autre, par le bouche à oreille ou par le biais de planches illustrées. Les informations erronées circulent sans qu'il soit permis de les démentir avec certitude. Les descriptions les plus saugrenues se multiplient, *a fortiori* lorsque l'on a affaire à des animaux jusqu'ici inconnus, pour lesquels aucune description antérieure ne permet de comparaisons. Il y a cette « très étrange et tout à fait nouvelle espèce de Marmotte-bâtarde d'Afrique, inconnue aux anciens Naturalistes, et même aux modernes, quoiqu'elle soit assez commune en Afrique »[113] ; cette « espèce toute nouvelle ou inconnue de Grand Ecureuil volant à longue queue des Indes Orientales »[114] ; ou encore ce Chat-bizaam appelé « Chat musqué » sans que personne ne sache quand ils ont du musc, « ni s'ils en portent et produisent jamais » :

> « Personne, que je sache, n'a encore décrit cette espèce. Kolbe est le seul qui fasse mention d'un Animal de ce nom : mais sa description, qui (…) est très superficielle et également propre à des Animaux tout différents, et surtout la Figure qu'il donne de celui-ci, laquelle ne convient nullement à notre sujet, nous autorise à regarder ce dernier comme une espèce qui, jusqu'ici, n'a point encore été décrite »[115].

Partis pour de longs et périlleux voyages, pour des expéditions lointaines, les « découvreurs » sont souvent les seuls capables de témoigner de l'existence d'espèces qu'eux seuls ont aperçues. On attend d'eux qu'ils rencontrent l'étrange, le rare ou l'effrayant dont le public est friand. Cette forme de toute-puissance du premier regard en pousse bon nombre – qui aurait alors pu contrôler ? – à truffer leurs récits de contes et de créatures hybrides à mi-chemin entre réel et imaginaire. On sait que les cartographes ont pour habitude de peupler leurs atlas de créatures dont les velléités prédatrices sont aptes à glacer le sang. Il est donc « naturel » que ceux qui utilisent ces atlas en permanence, sur mer et sur terre, soient prédisposés à voir, puis à reporter ce qu'ils ont vu au retour de voyages vécus… ou imaginés. Certains artistes reconstituent des scènes de la vie africaine qu'ils n'ont jamais vues. Mieux encore, Olfert Dapper rédige un livre consacré à une terre lointaine dans laquelle il ne mit jamais un pied…

---

[112] *Ibid.*, p.43. Nous soulignons.

[113] VOSMAER A., 1804, *Description d'un recueil exquis d'animaux rares…*, n° 3.

[114] *Ibid.*, n° 4.

[115] *Ibid.*, n° 8.

> « Mais qui sait combien il nous reste encore de découvertes à faire dans ces régions incultes de l'Afrique, que les Anciens nous ont représentées comme fertiles en monstres, c'est-à-dire, habitées par des animaux étrangers ou inconnus aux autres parties du monde »[116].

Les pays lointains sont naturellement peuplés de « monstres », qui n'ont de monstrueux que leur étrangeté pour un œil humain les apercevant pour la première fois. Ce qui est monstrueux, c'est ce qui est Autre, radicalement différent de ce que nous avons l'habitude de voir et qui, pour cette unique raison, nous inquiète, nous fait peur et nous fascine en même temps. Aucun repère, aucune source de comparaisons. Les formes des girafes, « ces animaux étranges et inconnus », frappent l'imagination de l'observateur par leur aspect « irrégulier et extraordinaire »[117]. De ces créatures surgies du plus profond de la nature sauvage aux créatures inventées par l'esprit humain, il n'y a qu'un pas, vite franchi par notre imagination. Les fantasmes, les angoisses humaines plaquées sur le vivant en modifient la réalité :

> « L'inconnu, le dangereux, le terrifiant, l'étrange contribuent tout ensemble à stimuler l'imagination et à fausser la vision, a fortiori la représentation d'une vision fugitive »[118].

L'historien Robert Delort prend pour exemple les Espagnols débarquant aux Philippines et perçus par les indigènes, qui les voient surgir brutalement dans leur monde pour la première fois, comme des monstres pourvus de queues, mangeurs de cailloux et cracheurs de flammes. Les queues sont en réalité les longues épées portées au flanc des hommes, les cailloux des biscuits de mer, et les flammes les feuilles fumées de tabac…

Cet univers si lointain, si étranger au nôtre à tous points de vue, attise notre fascination pour l'étrange au moins autant que notre peur de l'inconnu. Qu'il soit question du loup en forêt, du lion dans le désert ou de la baleine au fond des mers, les animaux du Moyen Âge symbolisent les dangers de l'espace traversé, l'ailleurs lointain, étrange et méconnu, celui que l'on redoute et que l'on craint tout en le recherchant avec obstination. L'objet des plus noirs fantasmes ne lasse pas de stimuler notre imaginaire. Cette faune la plus éloignée du monde des hommes, la moins contrôlable et par conséquent la plus menaçante, est aussi la plus représentée dans les Bestiaires et autres histoires naturelles. Paradoxalement, la faune la moins connue et la plus sauvage, la plupart du temps invisible, tapie dans les replis des forêts profondes, est la plus décrite. L'éloignement, la sauvagerie et l'invisibilité semblent délier les langues et déchaîner les plumes !

Les croyances des Anciens s'associent aux observations furtives pour donner des portraits mêlant faits et fables, réel et merveilleux. Les interprétations vont bon train, et les descriptions font la part belle aux exagérations et aux superlatifs de tous poils. Les animaux invisibles prennent dès lors des proportions gigantesques, à l'image des territoires découverts. Ainsi, Ibn Batoutah de retour du Congo décrit les hippopotames comme de « très grands chevaux marins avec des cornes ou dents de la grosseur du bras d'un homme » ; et les crocodiles comme de « grands lézards de vingt-trois à vingt-quatre pieds de long, avec une bouche si grande qu'ils sont capables d'avaler aisément un homme »[119]…

---

[116] *Ibid.*, n° 18.

[117] *Ibid.*, n° 21.

[118] DELORT R., 1984, *Les animaux ont une histoire*, p. 98.

[119] MOLLAT DU JOURDIN M., 2005, *Les explorateurs du XIIIe au XVIe siècle*, p. 146.

La foison comme la démesure sont l'apanage des Bestiaires qui connaissent une popularité croissante. Dès l'Antiquité et au Moyen Age, les voyageurs explorent cette autre géographie inquiétante, ces mondes périphériques habités par des races monstrueuses, à la limite de l'animalité. Plus ils s'éloignent du centre civilisé et plus ils s'enfoncent dans l'univers primitif et chaotique des marges. Là, l'humanité est vécue comme régressive et bestiale. Elle se compose d'êtres hybrides, de peuples qui ressemblent furieusement aux bêtes. Toutes les combinaisons entre hommes et bêtes sont expérimentées. Surgit alors un cortège de mutants, situés en dehors de toutes les nomenclatures. Il y a les amyctyrae dont les lèvres sont si proéminentes qu'elles font office de parapluies ; les antipodes qui se déplacent la tête en bas ; les unipèdes qui n'ont qu'une jambe ; les astomi qui n'ont pas de bouche et les cyclopes qui n'ont qu'un œil ; les epiphagi qui ont des yeux sur les épaules ; les centaures, les satyres, les cynocéphales et autres sirènes qui sont à moitié hommes et à moitié animaux…

Tous ces monstres sont plus ou moins prédateurs et le sont, dit-on, pour trois raisons : soit à cause du climat – particulièrement rigoureux – des Terres Inconnues, lequel engendre des « déformations » ; soit à cause de l'éloignement du centre de la Terre, lequel ne peut que favoriser la naissance d'hommes primitifs empreints de bestialité ; soit enfin à cause du péché d'Adam, lequel ne peut qu'entraîner une punition divine et un retour du chaos…

Les cartes et mappemondes sont peuplées de monstres habitant aux confins du monde (au-delà de l'*œcoumène*, le monde connu et habité). Ces créatures aux dents et aux griffes acérées, ouvrant tout grand leurs gueules pour dévorer les hommes, sont une source d'inspiration inépuisable pour les enlumineurs qui vont à leur tour en peupler les marges de leurs ouvrages. Au 12e siècle, chaque enlumineur propose ses propres créations. Les manuscrits s'enrichissent d'un bestiaire à la valeur tant décorative que symbolique :

> « Tout s'enchevêtre à l'intérieur de la lettre, têtes de dragons, de loups, de chiens, des becs et des griffes. Les animaux extraordinaires font leur apparition »[120].

Les manuscrits et les cartes de cette époque révolue témoignent de l'extraordinaire liberté et de la fantaisie créative des auteurs. Avec leur complicité, les marges sont le refuge des monstres, des frontières textuelles où cartographes et enlumineurs laissent libre cours à leur imagination. Les créatures qu'ils inventent, les combinaisons provocantes qu'ils composent se parlent et se répondent au fil des pages. Il y a des corps sans têtes, des têtes sans corps, des têtes d'hommes à corps d'animaux, des têtes animales à corps d'hommes. Toutes ces combinaisons matérialisent un monde parallèle au monde réel, lequel s'en détache parfois avec une pointe d'ironie, voire d'irrévérence. Cette sorte de monde à l'envers où toutes les formes d'expression sont autorisées est le lieu privilégié du jeu, de l'ambiguïté, du travestissement, de la profanation, du blasphème… On y découvre une dimension secrète et obscure, comme un contrepoint aux lumières de l'ordre sacré, qui ne peut survivre que dans les marges et s'y épanouir pour le bien du récit tout entier.

[120] MOLLAT DU JOURDIN M., 2005, *Les explorateurs du XIIIe au XVIe siècle*.

3. Les mots et les choses

Pour Charles de Foucault, la vision de la nature avant le 18e siècle est

> « un tissu inextricable (…) de ce qu'on voit des choses et de tous les signes qui ont été découverts en elles ou déposés sur elles »[121].

Ces « signes », ce sont les mythes, les références bibliques, les légendes et les « on-dit » populaires qui circulent alors généreusement d'un manuscrit à l'autre. A la description objective d'un animal, basée sur son observation, s'associent inextricablement une liste de ressemblances, d'analogies, de vertus médicales supposées, de légendes colportées depuis les récits des Anciens ou encore de recettes magiques ou culinaires…

De l'Empire romain à la Renaissance, le réel et l'imaginaire fusionnent, produisant une matière fertile dont se nourrissent des animaux aussi étranges que fabuleux. On retrouve aux côtés des oiseaux, des quadrupèdes et des insectes observés par les naturalistes des dragons, griffons, harpies, hydres, unicornes et autres animaux monstrueux. Une espèce bien réelle mais inconnue peut être prise pour une créature fabuleuse tout droit sortie de l'imaginaire humain, et inversement. La distance, l'éloignement géographique et l'étrangeté faussent la vision objective, transforment la nature et déforment la vérité. Les auteurs médiévaux maintiennent ainsi leurs lecteurs entre crédulité et objectivité, fabuleux et réalisme. De longues années vont s'écouler avant que l'observation directe de la nature devienne prioritaire. Des années durant lesquelles les créatures fabuleuses continuent de régner.

Dans les écrits du Moyen Âge, profanes ou religieux, les animaux sont partout présents. Michel Pastoureau qualifie la Bible d'« immense recueil d'histoire naturelle ». On y croise en effet serpent, colombe, bœuf, âne, bélier, veau d'or, lion, ours, chien, corbeau, baleine… Chacun est associé à une dimension symbolique. Le serpent incarne le diable tentateur ; la colombe est symbole de pureté et de liberté ; l'agneau, symbole de clémence divine, s'oppose au loup dévorateur, incarnation animale du diable. Les animaux réels côtoient les « bêtes de l'Apocalypse » et autres chimères. « La frontière reste floue (et le restera jusqu'à l'époque moderne) entre animaux véritables et animaux chimériques »[122].

Les Bestiaires qui décrivent les animaux, réels ou imaginaires, font état de leurs « propriétés » et de leur « nature » : description physique, mœurs, caractères, qualités et défauts. Avec toujours, en filigrane, une interprétation morale ou religieuse de cette nature. L'animal n'est plus seulement un objet du décor, présent dans les marges : il devient *sujet* de l'image ou de l'enluminure. Celle-ci ne reproduit du reste jamais fidèlement l'animal décrit :

> « L'image ne peut ni tout dire, ni tout montrer ; elle doit choisir, sélectionner, hiérarchiser, condenser, fusionner, parfois ajouter ou inventer »[123].

L'animal est perçu déformé, retranscrit, retravaillé. On ne le voit pas directement mais on l'imagine et l'on écoute ce que d'autres en disent. Et l'on croit à ces monstres qui peuplent les lointains pays d'Orient, inaccessibles et mystérieux. Le bestiaire fantastique n'est pas uniquement engendré par quelques auteurs fantaisistes à l'imagination

---

[121] FOUCAULT M., 1966, *Les mots et les choses*, p.141.

[122] PASTOUREAU M., 2002, « L'animal au Moyen Âge », *Le Moyen Âge en lumière*, p. 77.

[123] *Ibid.*, p. 74.

débordante, il est avant tout le fruit d'une observation déformée de la nature, qui, à force d'être retranscrite et soumise au filtre des fantasmes humains, devient étrange, voire monstrueuse.

> « Combien de détails étonnants qui sont faux, mal compris, mal retranscrits par un zoologue en chambre qui n'a jamais regardé qu'à travers les yeux d'Aristote ou d'un légendaire médiéval sans cesse étoffé, ou qui a réinterprété ses observations à la faveur de ses lectures ou – ce qui est encore plus dangereux – qui note avec sincérité ce qu'il a vu, c'est-à-dire, pour nous, ce qu'il a cru voir au travers du tamis déformant de ses structures mentales et de ses a priori plus ou moins occultés »[124].

Le Monstre léonin à corps de lion et à tête d'homme, portant des écailles sur tout le corps, est des plus improbables. Rondelet le premier, qui en fait le portrait, doute de son authenticité. Il s'en remet aux témoignages de « gens dignes de foi » (« on m'assura à Rome que tel fut pris en la mer ») en émettant toutefois quelques réserves :

> « Je pense que le peintre *y a ajouté quelque chose du sien*, qu'il a ôté du naturel »[125].

La subjectivité de chaque regard, à laquelle vient s'ajouter celle d'autres regards, ressemble à un patchwork de couches successives sédimentées au fil des ouvrages. On y découvre une multitude de fossiles : animaux hybrides, monstres conservés dans de l'essence d'imaginaire, tel ce monstre marin en habit de moine, au corps de sirène et à la tête de moine :

> « Il avait la face d'homme, (…) la tête rase et lisse. Sur les épaules comme un capuchon de moine, deux longues pinnes au lieu de bras, le bout du corps finissant en une queue large »[126]

Ces bêtes « à nous inconnues, hormis que de nom, comme Béliers, Eléphants, Panthères, Melanthyus, Hyènes, Dromons, et autres infinies », toutes issues d'un milieu si étrange, si éloigné du nôtre, sont légion. Les Néréides, au corps d'écailles et à face humaine, sont citées par les poètes et attestées par Pline. Elles vivent encore sous la plume de Rondelet qui en restitue le souffle vital, indéfiniment perpétué par les mots et les images :

> « J'ai ouï dire, mais ne le veux assurer, qu'un Espagnol marinier en a nourri une en un navire, laquelle enfin se jeta en mer, depuis ne fut jamais vue »[127].

Des générations de scribes et d'illustrateurs se transmettent les représentations d'animaux revus et corrigés, fantasmés et transformés, n'ayant au final que peu de rapports avec l'animal réel qu'ils sont censés décrire au lecteur. Yeux proéminents, proportions monstrueuses, cornes ajoutées ou gommées, queue surdimensionnée, oreilles tronquées… Autant d'attributs acceptés comme pure réalité. Même lorsque les erreurs grossières sont

---

[124] DELORT R., 1984, *Les animaux ont une histoire*, p. 75.

[125] RONDELET G., 1558, *L'histoire entière des poissons*, p. 360 : « En plusieurs autres monstres et bêtes marines, les peintres y ajoutent et ôtent beaucoup ».

[126] *Ibid.*, p. 361.

[127] *Ibid.* p. 363-364.

biffées, elles continuent à imprégner les esprits, à l'image du rhinocéros d'Albrecht Dürer dont les formes imparfaites ont hanté les arts graphiques européens durant près de deux siècles.

Il est facile de modifier une forme naturelle, de n'être pas suffisamment fidèle à son modèle, soit par manque de talent artistique, soit par défaut d'observation de l'animal vivant, soit encore par excès d'imagination. En revanche, revenir en arrière, retrouver la forme originelle telle qu'elle est en réalité, est bien plus complexe et peut prendre de longues années, sans qu'il soit possible d'effacer les traces des anciennes « erreurs ». Les limites entre l'homme et l'animal demeurent floues et les différents règnes se livrent sans complexes à des noces contre-nature. Car au-delà de la forme exacte ou de l'exactitude de sa représentation, seule compte la *signification*, le symbole animal qui transcende la Bête. L'animal des histoires naturelles n'est ainsi plus comme il est mais comme on le *voit*, chargé de sens, porteur d'une réalité autre, radicale, merveilleuse.

La transmission en partie orale des histoires naturelles et leurs multiples réécritures au fil des époques font que chaque nouvelle description animale vient se superposer aux précédentes, telle une nouvelle couche sur un mille feuilles. Ces couches successives sont entrelardées de réminiscences, de légendes fabuleuses et d'informations plus ou moins vérifiées. Tout ceci a contribué à transformer la réalité des espèces et à en faire des créatures hybrides en perpétuelle évolution. Cette faune recomposée, réinventée, va donner plus que du fil à retordre aux savants épris d'objectivité, et les Lumières peineront longtemps à percer l'ombre…

II – Domestiquer l'ombre : l'illusion scientifique

1. La domestication du monde

La notion d'obscurité est récurrente dans les mots de ceux qui évoquent les découvertes des premiers explorateurs. Les réalités sont « *obscurcies* ou ignorées », les « rumeurs » circulent et l'Europe n'a des régions arctiques que des « *lueurs* incertaines »[128].

> « Il y avait donc bien des clivages, bien des nuances, bien des ombres aussi, dans la manière dont étaient transmis, reçus et compris les messages des explorateurs »[129].

A cette ombre, sous-jacente, têtue, envahissante, agaçante, les hommes n'ont eu de cesse de vouloir opposer la Lumière…

Face à l'ombre, et face au désordre qu'elle protège inévitablement sous sa cape sombre, l'homme entend se défendre. La lutte s'organise : les progrès des techniques de navigation marquent la contre-attaque de la lumière. Mieux préparés, mieux organisés, moins éprouvants physiquement et moins effrayants spirituellement, les voyages lointains se multiplient. « Le désir de voir les choses de près »[130] pousse à ouvrir de nouvelles

[128] MOLLAT DU JOURDIN M., 2005, *Les explorateurs du XIIIe au XVIe siècle*, p. 94.

[129] *Ibid.*, p. 242. Nous soulignons.

[130] *Ibid.*, p. 95.

routes, à rechercher de nouvelles voies d'accès. Dans son journal, Pigafetta relate ainsi la découverte du détroit par Magellan :

> « On ne sache pas qu'un navire ait jamais découvert plus outre »[131]. Avancer toujours plus loin…

Repousser les limites des terres explorées, s'approprier de nouvelles terres vierges et en domestiquer les habitants.

> « L'iconographie occidentale de l'Africain (…) montre le Noir domestiqué, déguisé, annexé à la société européenne. Le sentiment de l'altérité reste vif, atténué tout au plus par l'accoutumance. L'héritage d'une instinctive répulsion pour la couleur noire conduisit d'abord à représenter l'Africain dans l'exercice de basses besognes. (…) La présence de l'indigène dans la société blanche était tolérée à cause de son travail et sous réserve de son adhésion à la foi chrétienne, de l'adoption des manières européennes, d'une sorte d'aliénation de sa culture propre »[132].

La couleur noire est ici celle de la peau de ces étrangers regardés avec méfiance. Il faut aussi la voir comme une déclinaison de cette ombre qui menace l'ordre établi par les hommes civilisés. L'altérité est une forme de désordre, de chaos contre lequel il faut lutter et qu'il faut nécessairement domestiquer.

Tandis que certains s'attèlent à domestiquer les « Noirs », d'autres s'attaquent aux « lueurs incertaines » de la connaissance et tentent d'en éclairer les contours. Sous les feux conjugués des projecteurs des sciences et des techniques, l'ombre recule, les formes gagnent en rigueur et en précision. Aux traditionnels « témoignages » de seconde main, les voyageurs préfèrent l'observation directe :

> « Cadamosto vise à la sincérité et à l'objectivité (…). Il distingue ce qu'il a vu lui-même de ce qu'il a appris par autrui. Dès le début de sa relation, il préfère minimiser ses propos plutôt que d'outrepasser la vérité »[133].

Pour « acquérir de meilleures certitudes »[134] et se débarrasser des zones d'ombres, il s'agit également de prendre ses distances avec les Anciens autrefois révérés, adoptant vis-à-vis de leurs écrits et de leurs théories jadis acceptées sans réserves une défiance systématique. Plutôt que de recopier ce que l'on a lu, on tend à se faire sa propre opinion, fondée sur l'expérience vécue. Rubrouck confronte ainsi les « merveilles » supposées aux réalités éprouvées :

> « Je m'informai de l'existence (des monstres décrits par Solin et Isidore). On me dit n'avoir jamais rien vu de pareil et je fus très étonné de cette réponse »[135].

Ayant pris ses propres informations ou ayant vérifié les dires, le naturaliste, bien qu'à regret, se met à douter des propos de prédécesseurs qui ont longtemps fait autorité. Cette défiance teintée de méfiance et cette propension au doute se répandent, même si

---

[131] *Ibid.*, p. 88.
[132] *Ibid.*, p. 236. Nous soulignons.
[133] *Ibid.*, p. 56.
[134] *Ibid.*, p. 80, citant Verrazzano, 16e s.
[135] *Ibid.*, p. 125.

nombre de récits se laissent encore gagner par l'ivresse de l'exotisme. Difficile en effet de résister aux charmes de ce que l'on réprouve, tant la merveille conserve son pouvoir d'attraction…

A la domestication des terres lointaines et de leurs habitants, puis à celle des récits qui en font la relation, s'ajoute une autre troisième forme de domestication qu'on pourrait qualifier de cartographique. Vers 1300, de nouveaux procédés de fabrication des portulans permettent de situer plus précisément les lieux décrits et de respecter les distances entre les territoires explorés. Au fil de leurs pérégrinations, les voyageurs précisent les tracés, révisent et complètent les nomenclatures. A la fin du 15e siècle, la conquête du Nouveau Monde s'accélère. Elle inspire les géographes qui produisent des cartes plus fidèles et des atlas plus précis. Peu à peu, le monde offre un nouveau visage aux contours plus stables et mieux dessinés. L'amélioration de la navigation aux 16e et 17e siècles ne fait qu'accroître cette tendance, avec un premier tour du monde réalisé par l'expédition Magellan en 1519. A la fin du 18e siècle, Malte-Brun propose une première géographie universelle. La topographie du monde est de plus en plus élaborée et les atlas géographiques se substituent aux cartographies fantaisistes.

Lentement mais avec constance, l'homme apprivoise les territoires les plus reculés en en traçant les frontières. L'ombre recule, inexorablement rattrapée par la lumière. Cependant, le monde « sauvage » ne se laisse pas domestiquer en totalité. Deux univers parallèles cohabitent. D'un côté la raison et le savoir, de l'autre la merveille, l'indicible, le fuyant. En témoignent des cartes richement illustrées au beau milieu desquelles surgissent, entre deux arbres ou entre deux vagues, les yeux immenses des monstres les plus improbables. A l'ombre de la géographie du monde réel subsiste une géographie imaginaire symbolisée par l'ancienne représentation du monde scindée en cercles distincts. Au centre du premier cercle, l'Ordre divin, l'espace domestiqué par l'homme, ordonné et rassurant. A la périphérie, le Chaos, une couronne obscure et inquiétante abandonnée aux bêtes sauvages. Plus loin encore, le cercle le plus reculé, le royaume de la faune monstrueuse, des créatures hybrides et menaçantes. Aux marges de l'ordre divin, les créatures sauvages s'opposent au voyageur qui les affronte au péril de sa vie…

> « Les idées héritées des Anciens, quant à l'inhabitabilité de la zone torride, l'existence des antipodes, l'opposition d'un monde barbare inorganisé à celui, organisé, de l'œcoumène, avaient conduit à considérer l'océan Indien comme le domaine réservé du fantastique. Là, à l'abri de toutes contraintes, pouvaient se développer le nudisme, l'union libre ou la polygamie, la coprophagie, l'anthropophagie. L'imagination, se débridant, a décrit ou représenté des êtres fantastiques et construit des légendes »[136].

Les savants ont beau rejeter la merveille (première manifestation de ce que l'homme considère comme « nuisible ») et tenter d'imposer une séparation nette des espaces et des territoires, le Chaos fait de la résistance et ne se laisse pas si facilement ordonner… Entre réel et imaginaire, un *entre-deux* persiste ; une dimension marginale et quasi « antisociale » tissée de fantaisie artistique, d'élans lyriques, de rêves, de mythes mais non dénuée d'une pointe d'humour, du désir de plaire, d'amuser et de divertir un lecteur en quête d'émotions fortes. Les cartographes, les auteurs et les illustrateurs s'en donnent à cœur joie et colportent, par le biais de leurs plumes ou de leurs pinceaux, le goût des légendes et des créatures étranges.

[136] *Ibid.,* p. 122.

2. « Systema » contre « Mirabilia »

> « (La nature) est toujours sur le point de témoigner contre quiconque ose mêler à son histoire, qui est le résultat de l'observation, le mensonge qui n'est que l'ouvrage de l'imagination et de l'amour de la nouveauté »[137].

Nombre de savants considèrent la fusion entre nature et culture des Bestiaires du Moyen Âge comme une faillite de l'esprit scientifique et veulent à tout prix la renier. Ainsi, depuis la Renaissance et jusqu'au siècle des Lumières, des hommes emblématiques ont incarné la quête de la rigueur scientifique et le désir de représenter fidèlement la nature. Considérant avec défiance la confusion des règnes et son cortège d'obscurités, ces nouveaux propriétaires des sciences naturelles ont pris possession d'une maison désordonnée et poussiéreuse, depuis trop longtemps soustraite aux lueurs de la connaissance. A peine en ont-ils tourné la clef qu'ils n'ont eu de cesse de vouloir y mettre de l'ordre et d'y faire entrer la lumière.

Les grandes civilisations d'Orient et d'Occident classaient les mythes parmi les expressions les plus profondes et les plus riches de l'esprit. Pour le naturaliste des Lumières, ils ne sont que l'expression de l'évolution inachevée d'un être humain encore en progression vers la maturité, comme le résume Erich Fromm :

> « Nous les tenons pour l'expression puérile de la pensée de l'homme avant qu'il eût reçu les lumières de la science (…). Ignorés, méprisés ou respectés, les mythes appartiennent à un monde totalement étranger à notre pensée logique »[138].

« Seule langue universelle que la race humaine ait jamais élaborée »[139], la langue mythologique est néanmoins résolument rejetée. On souhaite la voir devenir langue morte et lutter ainsi contre une tendance jugée honteuse et régressive.

> « Rassemblons les faits pour nous donner des idées »[140],

clame Buffon dans son *Histoire naturelle*. La logique scientifique, celle de l'observation et de l'expérience, s'affiche en réaction aux fables et aux superstitions. Les savants partent en quête d'une vérité obscurcie par des systèmes de pensée archaïques, réutilisant la métaphore privilégiée de la lumière opposée à l'obscurité. Aux « obscurités », aux « chimères » et aux « illusions », ils préfèrent l'observation des « faits », le « calcul », la « réflexion ».

Vosmaer fait partie de ceux qui se sont donné pour mission d'« éclairer » les pans les plus sombres de l'histoire naturelle. Son attention est plus particulièrement focalisée sur les espèces « ignorées » ou « point assez connues », avec la volonté d'évacuer les zones d'ombres qu'ont pu laisser s'insinuer les faiseurs de mythes :

> « Nous choisissons (…) de faire connaître, par de bonnes Figures, des êtres inconnus, et de les éclaircir autant qu'il est possible, par nos descriptions, plutôt que de donner, comme quelques uns ont fait, un Roman, ou une Histoire fabuleuse de ces

---

[137] RAY P., 1788, *Zoologie portative,* p. 6.
[138] FROMM E., 1953, *Le langage oublié,* p. 10.
[139] *Ibid.,* p. 11-12.
[140] BUFFON, *Histoire naturelle,* 1749-1788, T8, p. 14.

créatures. Nous continuons à suivre la voie où nous sommes entrés, et nous gardons le silence lorsque nous manquons de *lumières* suffisantes »[141].

Les écrits regorgent d'expressions évoquant l'obscurité confrontée à la lumière. Ainsi, sous la plume de Vosmaer, les Anciens ont parlé « fort obscurément »[142] du Lézard-ver, tandis qu'ailleurs Buffon donne « plus d'éclaircissement »[143] sur le Petit bouc damoiseau. Dès la fin du 17e siècle, on « généralise », on « trie », on « compare », on « distingue » ou on « confirme » des rapports et des faits soumis à l'expérience. La démarche scientifique des naturalistes suit le modèle idéal défini par Diderot :

> « L'observation de la nature, la réflexion, et l'expérience. L'observation recueille les faits ; la réflexion les combine ; l'expérience vérifie le résultat de la combinaison »[144].

Il faut tout embrasser, tout classer, tout connaître, avec le désir de « penser en grand »[145] et « le regret de n'en pas savoir davantage »[146]. Faisant appel à son jugement scientifique, Buffon analyse l'information avec méthode pour détecter les on-dit et les fables. La merveille doit en définitive être stérilisée par une froide rigueur :

> « On a débité plusieurs absurdités sur la génération des cailles. On a dit d'elles comme des perdrix qu'elles étaient fécondées par le vent. On a dit qu'elles s'engendraient des taons (…), qu'elles paraissaient d'abord sous la forme de vers (…), devenaient des sauterelles, et enfin des cailles, c'est-à-dire que des gens grossiers ont vu ce qui n'a même apparence de fondement »[147].

Contre le « doute », la solution est d'expérimenter, de réexaminer les faits en se lançant dans une sorte de contre-expertise filtrant les descriptions aléatoires. La plupart des naturalistes se détournent des études menées dans les cabinets de curiosités pour aller observer directement la nature et aborder des sujets innovants. Cette véritable révolution scientifique fait préférer la pratique sur le terrain à la théorie imposée par les savants immobiles, si illustres et respectables soient-ils.

Au fil des siècles et des histoires naturelles qui se succèdent, le vrai s'écarte progressivement du merveilleux. Le naturaliste des Lumières s'emploie à déceler les erreurs afin d'en purger définitivement ses écrits. Il tend à mieux connaître les animaux, apprend à les identifier et à les classer avec certitude. Purgées des « idées » particulières, les descriptions visent l'objectivité. C'est la raison pour laquelle tous les auteurs jugés subjectifs ou partiaux sont systématiquement critiqués. La description du Canna (élan du

---

[141] VOSMAER A., 1804, *Description d'un recueil exquis d'animaux rares…*, p. 3. Nous soulignons.

[142] *Ibid.*, p. 7.

[143] *Ibid.*, p. 3.

[144] DIDEROT D., 1746, *Les pensées philosophiques*, pensée XV. Nous soulignons.

[145] BUFFON, 1749-1788, *Histoire naturelle*, T1 p. 69.

[146] *Ibid.*, T12 p. 106.

[147] *Ibid.*, T16 p. 111.

Cap) donnée par Kolbe est « défectueuse et imparfaite »[148], et la girafe n'est pas dépeinte avec « suffisamment de vérité » :

> « Quoique cet animal singulier ait été décrit et dessiné souvent, quoique j'aye été dans le cas de former une très longue liste d'Auteurs anciens et modernes qui en ont traité, personne cependant ne l'a fait connaître jusqu'ici avec suffisamment de vérité, ni avec l'exactitude qu'on exige de nos jours de l'histoire naturelle »[149].

Pour Vosmaer comme pour les naturalistes modernes épris de vérité, l'enjeu est de rapporter, revoir et corriger les observations des autres avant d'exposer les siennes. En préambule à sa *Zoologie portative*, Ray souligne sa mission d'observateur critique, exposant et dénonçant les faiblesses coupables de ses prédécesseurs. Le naturaliste en campagne critique sans ménagement la « confusion » et les « lacunes » auxquelles il oppose « clarté », « descriptions claires et précises » et « brièveté » ; s'attachant à « ne donner que des idées justes » et « n'avancer que des faits avoués par les Naturalistes les plus exacts ». « Comparaisons fausses », « explications incomplètes » ou « notions peu exactes » sont les bêtes noires qu'il entend bien éliminer afin de « *rectifier* tout ce qu'il y a de défectueux dans la plupart des notions de ce qui concerne la constitution animale »[150].

Les premières pages de la *Zoologie portative* contiennent une mise en garde destinée à ceux qui, pour « sacrifier aux Grâces »[151], se laisseraient un peu trop emporter et dissuader de suivre le chemin de la plus rigoureuse objectivité :

> « Ne cherchons point à agrandir les merveilles. Pour se faire admirer, la nature n'a besoin ne de nos petites tournures, ni de nos exagérations. Tenons-nous donc en garde contre la manie d'amplifier et de compliquer les prodiges ; simplifions-les plutôt si nous le pouvons, et réduisons tout ici à la plus sévère rigueur »[152].

Cependant, il subsiste un charme puissant, une fascination pour ces « inexactitudes » et ces fables que nombre de naturalistes prennent encore plaisir à citer, fût-ce pour les renier ! De « l'erreur particulière » au « préjugé général »[153], une réaction en chaîne produit la surprise alchimique, l'amplification fabuleuse. Le merveilleux continue à exercer son pouvoir, tant les racines de la « contagion »[154] s'enfoncent profondément dans la terre scientifique.

---

[148] VOSMAER A., 1804, *Description d'un recueil exquis d'animaux rares…*, p. 3-4.

[149] *Ibid.*, p. 3.

[150] RAY P., 1788 , *Zoologie portative*, p. 4.

[151] *Ibid.*, p. 13-14.

[152] *Ibid.*, p. 28.

[153] BUFFON, 1749-1788, *Histoire naturelle*, T14, p. 233 : « Un grand défaut, ou, pour mieux dire, un vice très fréquent dans l'ordre des connaissances humaines, c'est qu'une petite erreur particulière et souvent nominale (…) se répand sur toute la chaîne des choses qui peuvent y avoir rapport, et devient par là une erreur de fait, et forme un préjugé général, plus difficile à déraciner que l'opinion particulière qui lui sert de base ».

[154] *Ibid.*, T20, p. 311 : « Nous avons cru devoir les rapporter, afin de montrer à quel point une erreur scientifique peut être contagieuse, et combien le charme du merveilleux peut fasciner les esprits ».

L'enthousiasme intellectuel des savants et leurs prétentions à l'objectivité lumineuse se heurtent à une résistance inattendue de l'obscurité. Drapé d'ombre, le merveilleux fait retour, tandis que Leibniz avoue, en le déplorant, qu'on se « dégoûte de la raison » et que l'on aime davantage la « chimère » [155]. Face à la prégnance de la fable et la puissance du charme, on est, comme Buffon, « presque tenté de croire »[156]… Passant par toutes les nuances qui séparent la crédulité naïve de la prudence méthodique, l'*Histoire naturelle* de Buffon stigmatise l'ambivalence entre vérité scientifique et fables merveilleuses. Comme si la lumière finissait par s'ennuyer de l'ombre !

L'intervention de traducteurs et de copistes, ayant chacun relu, commenté et modifié les informations au fil des publications, ne fait qu'accentuer cette tendance. Pline l'Ancien recopie déjà Aristote dans son *Histoire Naturelle*, en y ajoutant des observations non vérifiées ou merveilleuses. Au 7e siècle, l'archevêque Isidore de Séville possède, comme nombre d'érudits, un savoir zoologique essentiellement livresque. Il fait siennes les fables de ses prédécesseurs et les réécrit à sa manière, redonnant vie à toutes sortes de créatures fabuleuses, hydres, phénix ou griffons. La chaîne de la pensée scientifique circule comme dans un relais, de main en main, mais elle perd un maillon à chaque passage au lieu d'en gagner un.

La nature constamment relue est constamment truffée d'erreurs perpétuées. La base du faux, c'est le vrai ; la base du vrai : le faux… Entre vérité scientifique et mensonge littéraire, le jonglage est incessant et les balles souvent impossibles à distinguer. La compilation se substitue au réel pour en faire un réel *dit, ra-conté.* Au-delà des fables qui perdurent, le recours à des informateurs et à des sources multiples est également un obstacle à la description fidèle de la nature. Cette pratique courante peut facilement ruiner les efforts d'objectivité, parfois de manière cocasse, comme pour ce portrait de l'outarde brossé par Buffon :

> « Il ne faut que se représenter la bizarre et ridicule idée que se ferait de l'outarde un commençant qui aurait recueilli (…) tout ce qui a été attribué par les auteurs à cet oiseau (…) : il serait obligé d'en faire à la fois un oiseau de jour et de nuit, un oiseau de montagne et de vallée, d'Europe et d'Amérique, aquatique et terrestre, granivore et carnassier, très gros et très petit ; en un mot, un monstre, et même un monstre impossible »[157].

Il n'existe que peu de portraits rédigés à partir d'une observation directe de l'animal dans son milieu. Lorsqu'ils ne sont pas le fruit d'une compilation de textes anciens, la plupart se font par informateurs interposés. Les animaux sont décrits ou dessinés « suivant les informations qui m'en ont été données »[158]. On se fie à des « rapports » plus ou moins

---

[155] LEIBNIZ G.W., 1675- 1729, Cinquième écrit contre Clarke, *Correspondance Leibniz-Clarke*, p. 176 : « Mais c'est un malheur des hommes, de se dégoûter enfin de la raison même et de s'ennuyer de la lumière. Les chimères commencent à revenir et plaisent, parce qu'elles ont quelque chose de merveilleux ».

[156] BUFFON, 1749-1788, *Histoire naturelle*, T19, p. 136 : « Ils s'élancent tout à coup, et d'une telle vitesse, qu'on les perd de vue, sans savoir où ils sont allés : on serait presque tenté de croire qu'ils deviennent invisibles ».

[157] BUFFON, 1749-1788, *Histoire naturelle*, T15, p. 309.

[158] VOSMAER A. , 1804, *Description d'un recueil exquis d'animaux rares…*, p. 5 : « Le genre de vie de ces animaux, suivant les informations qui m'en ont été données, est fort triste (…). Leur mouvement est lent et s'exécute par bonds ; mais dans des lieux sauvages il sera sans doute beaucoup plus vif,

fiables, plus ou moins vérifiables. Par conséquent, les descriptions demeurent imprécises, hésitantes et prudentes jusque dans les mots choisis par les auteurs. Il est « fort vraisemblable » que ces animaux ne portent pas leurs petits, et la forme de leurs pieds « paraît dénoter qu'ils sont propres à fouir »[159]. Les rapports se substituent aux faits observés et l'approche est moins scientifique qu'épistolaire. Elle a lieu au moyen d'un réseau de « lettres » et addition de « témoignages » qui sont autant de reconstruction de la nature vraie. Les différents témoignages se répondent, s'opposent ou s'ajoutent les uns aux autres pour former un patchwork compliqué de vérités improbables.

Ces multiples biais de plume sont en quelque sorte accentués et magnifiés par les biais de pinceau. Avant l'invention de la photographie, le dessin est, avec l'écrit, le seul moyen d'expression dont dispose le savant. Il est souvent réalisé d'après un autre dessin ou un modèle croqué hors de son contexte naturel (animaux naturalisés ou observés en ménagerie). Etroitement associées au texte, les planches achèvent de répandre la confusion et le doute. On assiste à une sorte de contamination du texte par l'image, et inversement. Tandis que les mots bâtissent l'ossature de l'animal, le trait lui restitue sa forme et ses couleurs. Ecrit et dessin sont indissociables. Chacun influence l'autre et le fait basculer dans l'inexactitude. Quand le texte est précis, le dessin lui ôte ses qualités en présentant une image imparfaite :

> « Je n'ai rien négligé pour donner à la figure ci-jointe toute la perfection dont elle pouvait être susceptible. Cependant, (…) le dessin auquel j'ai dû m'arrêter n'a pas encore toute l'exactitude requise »[160].

Dessinées ou écrites, les erreurs sont partout présentes, bien que partout dénoncées. L'erreur graphique s'abreuve à différentes sources. Au 16e siècle, la plupart des d'animaux exotiques ne sont dessinés qu'à partir de spécimens naturalisés. Ainsi, l'oiseau de paradis est représenté sans pattes puisque les spécimens n'en possèdent pas. Les artistes sont convaincus qu'il naît ainsi alors que, en réalité, ses pattes sont coupées par les indigènes des Moluques pour être vendues aux voyageurs ! De telles méprises ne sont pas rares et se multiplient sous l'effet du bouche à oreille et des informateurs à qui les artistes sont forcés de faire confiance, faute de pouvoir aller eux-mêmes sur le terrain.

L'erreur graphique peut aussi apparaître au cours des étapes qui suivent le dessin proprement dit. Passer du dessin à la gravure engendre la perte de certains traits, et la gravure se trouve inversée par rapport au dessin initial. En outre, le format des vélins demeure le même quel que soit le sujet représenté, ce qui oblige les peintres à jongler avec les proportions, agrandissant les insectes et réduisant les oiseaux et les mammifères. De telles contraintes faussent la vision du réel de l'auteur et influencent celle que s'en fait le lecteur.

Mais l'un des biais graphiques les plus prégnants s'avère être le même que pour les écrits. Comme ces derniers, les dessins sont copiés à de nombreuses reprises. Les copies servent à la fois pour préserver les originaux et pour permettre aux naturalistes d'étudier des spécimens rares. Les vélins du roi connaissent un tel succès au 17e siècle qu'ils sont

---

et peut-être égal à celui des Lapins, ce que semble aussi indiquer la circonstance du Chien, qui, au rapport de Kolbe, aurait été dressé pour les prendre ».

[159] *Ibid.,* p.5.

[160] VOSMAER A., 1804 , *Description d'un recueil exquis d'animaux rares…*, p. 6.

copiés à de multiples reprises. Les copies trahissent les influences qui ont guidé le pinceau de leurs auteurs : les poissons de Claude Aubriet sont par exemple inspirés des gravures de Gesner ou d'Aldrovandi. Le peintre Hans Hoffman, spécialiste du genre, produit de multiples versions du lièvre de Dürer, sur lesquelles il va même jusqu'à apposer le monogramme de son prédécesseur (ce qui engendrera plus tard des confusions dans l'identification et la reconnaissance de l'auteur). Si les copies exécutées par Hoffman sont souvent si réalistes que les experts en identification ont pu s'y tromper, d'autres copistes ont davantage versé dans l'interprétation, voire dans la fantaisie débridée…

Les animaux exotiques et lointains sont les plus difficiles à décrire et donc à identifier pour le lecteur. Sous la plume de l'auteur ou le pinceau du peintre, les formes qu'ils prennent sont très éloignées de ce qu'elles sont dans la nature. On pourrait penser que ce problème d'identification, et donc de représentation, se limite aux animaux les plus éloignés de ceux qui les décrivent. Or le même phénomène touche les espèces indigènes, y compris les plus proches de nous. Ceux qui en sont victimes sont paradoxalement les animaux les plus souvent représentés, possédant une forte présence symbolique :

> « Les imagiers ne les dessinent alors pas tels qu'ils sont mais tels qu'ils ont l'habitude de les dessiner ; ils sont moins soucieux de les figurer de manière naturaliste, et encore moins de les « contrefaire au vif » (*dessiner sur le motif*), (…) que de les doter d'un ou plusieurs attributs qu'ils savent leur appartenir : la crinière et la queue *font* le lion, les taches polychromes *font* la panthère (…). Peu importe que les formes ressemblent ou non à celles de l'animal véritable ; ce qui compte, ce qui sert de signes d'identité ce sont les attributs, non pas réels mais légendaires ou conventionnels »[161].

A la « réalité » on substitue les « propriétés » de l'animal que l'on recréée – que l'on « fait », comme la crinière « fait » le lion et les taches la panthère. Les « signes » remplacent – et finissent par effacer – les formes naturelles. Jamais l'imaginaire n'entre en conflit avec la réalité : il fait en quelque sorte partie d'elle, car les deux se répondent, se transforment, se réinventent. L'enlumineur fait lui-même des choix, prenant l'initiative de mettre certains détails en valeur tandis que d'autres demeurent par conséquent dans l'ombre. Ils recomposent ainsi un être vivant à partir du modèle naturel et fabriquent « une sorte d'image de synthèse, fidèle à l'esprit du texte mais n'étant en rien l'illustration pure et simple de sa lettre »[162]. Il s'agit en effet de « synthèse », de « condensé » de nature. Et la synthèse s'effectue en abyme, puisque le texte lui-même est déjà bien souvent une synthèse dont s'inspire le dessin pour faire la sienne… Au final, « l'image se fait plus inventive »[163] que son modèle. La nature décrite par les histoires naturelles est essentiellement une affaire de *choix* et, par conséquent, de liberté plus grande.

3. Domestication taxonomique : la classification du vivant

> « Nous n'avons pas un seul ouvrage exact et sommaire qui présente l'ensemble des êtres animés »[164].

Pour Ray, il faut parvenir à classer les animaux « dans l'ordre où il paraît le plus naturel de les disposer, pour passer avec ordre de la connaissance du genre à celle des

[161] PINAULT M., 1990, *Le peintre et l'histoire naturelle*, p. 90.
[162] *Ibid.*, p. 74. Nous soulignons.
[163] *Ibid.*, p. 74.
[164] RAY P., 1788 , *Zoologie portative*, introduction.

espèces qui le composent ». De cette manière, et de cette manière seulement, les auteurs et leurs lecteurs seront en mesure de « *débrouiller* le chaos où sont encore des classes entières d'animaux », afin de

> « distinguer, dans cet immense trésor, ce qui est réel de ce qui est imaginaire ; afin de faire circuler les bonnes espèces, jeter au rebut celles qui sont fausses, et de déclarer suspectes celles sur lesquelles on ne peut encore prononcer »[165].

Il convient donc de remettre de l'ordre dans le « chaos » afin d'y voir plus clair. Les savants veulent instaurer un partage plus net, un ordre et des frontières infranchissables entre les règnes. Mais le foisonnement des espèces est à ce point étourdissant que cet ordre échappe à l'observateur. La multitude des formes animales est accentuée par un nombre incalculable de formes intermédiaires, et compliquée encore par les métamorphoses de certaines au cours de leur vie ! La classification demeure aléatoire et les polémiques vont bon train : animal, végétal, minéral ? Nombreuses sont les hésitations et les questions qui font débat chez les naturalistes.

Fondateur des grandes classifications zoologiques, Aristote s'appuie sur une observation sensible du réel et sur la dissection des animaux. Toute son analyse repose sur le principe de finalité, selon lequel rien n'est vain dans la nature – le naturaliste doit seulement en découvrir la raison. L'*Histoire des animaux* établit ressemblances et différences entre les créatures et aboutit à une classification du vivant qui s'imposera jusqu'au 18e siècle. Aristote y divise les animaux en deux catégories : ceux qui ont du sang, les « *enaima* » (quadrupèdes vivipares, ovipares, oiseaux, cétacés, poissons) et ceux qui n'en ont pas, les « *anaima* » (mollusques, crustacés, testacés, insectes). Mais ses détracteurs lui reprochent son « grand désordre » et ses critères de classification qui ne sont jamais clairement exposés. La frontière entre les règnes n'est pas clairement tracée, et l'on retombe dans un mode analogique de description et de classement.

D'autres auteurs s'attèlent à débrouiller cette épineuse question de la classification du vivant. Isidore de Séville classe les animaux en huit catégories : le bétail, les bêtes sauvages, les petits animaux, les serpents, les vers, les poissons, les oiseaux et les petits animaux ailés. Albert Le Grand opte quant à lui pour une classification basée sur le mode de déplacement : les animaux qui marchent (hommes, quadrupèdes), les animaux qui volent (oiseaux, chauves-souris), les animaux qui nagent (poissons, coquillages) et les animaux qui rampent (serpents, crocodiles, lézards). Plus de quatre cents espèces sont ainsi classées en fonction du milieu dans lequel elles évoluent.

Aux 17e et 18e siècles, il devient urgent d'inventorier les espèces, car les voyageurs font sans cesse de nouvelles découvertes et rapportent en Europe une myriade de spécimens inconnus. Trouver la meilleure méthode pour classer les espèces devient dès lors un enjeu prioritaire et un débat central. En 1735, le *Systema naturae* de Linné annonce la fin du chaos zoologique auquel son auteur entend mettre de l'ordre. Le maître-mot de l'ouvrage, annoncé dès les premières pages, est la « méthode » :

> « Le premier degré de la sagesse est de connaître les formes des objets ; leur connaissance réelle se réduit à en concevoir des idées nettes, d'après lesquelles nous distinguons les semblables de ceux qui diffèrent (…). La méthode, qui est

[165] *Ibid.* Cette citation et les précédentes sont issues de l'introduction à l'ouvrage.

> l'âme de la science, indique d'un coup d'œil les caractères distinctifs de chaque substance créée ; ces caractères entraînent le nom, qui fait bientôt connaître tout ce que l'on connaît du sujet à déterminer. Par la méthode, l'ordre naît dans le plan de la nature ; sans elle tout paraît confus, vu la faiblesse de l'esprit humain »[166].

Pour chaque animal, Linné donne le nom, la théorie, le genre, l'espèce, les attributs et l'usage. En dernière analyse, il refuse toute crédibilité à ce que Michel Foucault qualifiera de « litteraria »[167]. A la toute puissance divine qui ordonne le monde doit répondre un système qui ordonne la nature. Cette véritable obsession de l'ordre n'abandonne plus les savants. Un catalogue de tout ce qui vit sur terre, en l'air et sous la mer est peu à peu mis au point, qui servira plus tard de fondation à la nomenclature zoologique moderne.

Pourtant, la classification du vivant en général, sa nécessité et sa légitimité, font débat chez certains naturalistes qui remettent en question la systématique, se demandant s'il s'agit effectivement d'un acte scientifique. La réponse est non pour Buffon, qui s'oppose à Linné en ces termes :

> « Les méthodes ne doivent être utilisées que comme des signes dont on est convenu pour s'entendre »[168].

Pour « l'illustre ennemi des méthodes »[169], les classements sont « aussi arbitraires que l'ordre alphabétique ». Ce ne sont que des « échafaudages pour arriver à la science, et non pas la science elle-même »[170]. Classer relèverait donc davantage de la « manie » que d'une quelconque réalité. Ray reprend l'idée d'arbitraire évoquée par Buffon, qu'il associe à celles de subjectivité et de relativité :

> « Que m'importe que le Becmare, à raison de ses antennes droites, vous paraisse différer assez du Charançon à antennes coudées pour en faire un autre genre (…) ; il me suffit d'être prévenu sur le parti que vous avez pris. Je peux à mon gré penser ou ne pas penser comme vous, puisque tout cela est arbitraire. Ce sont de pures conventions »[171].

La séparation des espaces et des espèces et leur classification, expression de l'objectivité scientifique, seraient-elles finalement plus proche du mythe que de la vérité ?

***

Tandis que, au 16e siècle, les connaissances sur la faune sauvage sont encore limitées, les naturalistes des 17e et 18e siècles amorcent un renouvellement du savoir, avec un objectif :

---

[166] LINNE C. , 1805, *Abrégé du Systema naturae*, p. 14-15.

[167] Voir FOUCAULT M., 1966, *Les mots et les choses*, p.142 : « Tout le langage déposé par le temps sur les choses est repoussé à la dernière limite, comme un supplément où le discours se raconterait lui-même et rapporterait les découvertes, les traditions, les croyances, les figures poétiques. Avant ce langage dans le langage, c'est la chose qui apparaît ».

[168] BUFFON, 1749-1788, *Histoire naturelle*, « De la manière d'étudier et de traiter l'Histoire naturelle », p. 31-32.

[169] RAY P., 1788, *Zoologie portative*, p. 13.

[170] *Ibid.*, p. 64.

[171] *Ibid.*, p. 7.

identifier ce qui existe et bannir ce qui n'existe pas. Au fil des pages, ils « mettent à mort » les miracles et autres créatures fabuleuses, telle la licorne dont la corne si souvent présentée dans les cabinets de curiosité n'est autre en réalité qu'une défense de narval. Les rééditions d'ouvrages de référence sont apurées des scories des copistes et l'on fonde le savoir sur l'observation et l'expérience. On ne veut plus croire que ce que l'on voit, et l'on manipule, on compare, on met en question pour corriger les erreurs des Anciens. La classification s'impose comme école et la raison l'emporte sur la fantaisie. La science ne veut plus demeurer associée aux mythes et tend à se détacher du savoir commun. Classement, ordre et dépouillement sémantique sont autant de marques de la distance établie entre les mots et les choses, entre la culture et la nature. Les signes sont bannis et les espaces entre homme et animal bien délimités.

Mais la science naturelle en voie de constitution n'évacue pas complètement la part d'ombre, la dimension imaginaire liée à l'interprétation humaine du vivant. La description d'un animal, qu'elle soit textuelle ou graphique, dépend de nombreux facteurs imbriqués : une compilation de textes anciens, un choix subjectif entre plusieurs affirmations contradictoires, un témoignage revu et réécrit, les formes trompeuses d'un spécimen naturalisé… Mais, en définitive, un seul obstacle se dresse face à l'ordre scientifique telle une montagne de granit : la distance qui sépare l'observateur de son sujet, et la place que prend le mythe en profitant de cette distance. La dimension culturelle ne cesse de faire retour, et les histoires *naturelles* se révèlent avant tout *culturelles*… Les naturalistes les plus opposés à cette tendance sont souvent les premiers à s'y laisser entraîner, se heurtant à ce point limite qui constitue le paradoxe scientifique ; touchant du doigt cet obstacle invisible auquel se heurtent les plus rigoureux d'entre eux. L'ambiguïté fondamentale des histoires naturelles oppose, ou plutôt juxtapose, la raison et la fable. D'Aristote à Buffon, la connaissance du monde animal ne peut être réduite à un savoir figé, ordonné, à un savoir sans ailes, naturalisé ou conservé dans du formol. Elle est au contraire le théâtre de l'expression d'une continuité entre nature et culture, homme et animal, d'un va-et-vient permanent entre philosophie scientifique et culture populaire.

A la lecture des histoires naturelles, on mesure l'échec de la domestication scientifique. Cet échec est d'autant plus marqué que le désir de « mettre de l'ordre » est grand. La pure objectivité est une gageure, et la volonté de sortir l'animal du savoir commun, un échec. Une distance subsiste entre la réalité observée et les connaissances effectivement transmises, d'où le paradoxe scientifique. On a beau remettre en cause et corriger les erreurs passées, les croyances continuent d'être enchevêtrées avec les faits avérés. Dans ce mélange, cet entre-deux persistant entre vue et vision, observation et extrapolations, le savoir reste intimement subjectif, et la science, une forme d'illusion.

Certes, le siècle des Lumières porte bien son nom. Il est aussi le siècle de la Connaissance universelle et objective, « *autant qu'il est possible* » – et c'est dans ces quelques mots souvent répétés que tient toute la nuance et le cœur du paradoxe. Ils sont cette fenêtre entrebâillée sur l'obscurité tandis qu'on chasse celle-ci par la porte. Tandis qu'on « *éclaircit* » autant qu'il est possible, un « voile ténébreux dérobe encore la connaissance des propriétés naturelles » des espèces les plus sombres. Le portrait animalier demeure « superficiel », tissé de « conjectures », de « méprises » et autres « négligences »[172]. Les informations et leurs sources, « extrêmement vagues », sont le point de départ d'une série d'erreurs et de méprises qui interdisent de faire tout la lumière. Aussi reste-t-il toujours, au cœur du paradoxe scientifique, une place pour la fantaisie. Face à la volonté affichée de mettre de l'ordre, de dominer le chaos, de séparer les espaces et les espèces, de domestiquer, en un mot, la nature en contenant ses débordements, c'est une sorte de jeu des

[172] VOSMAER A., 1804, *Description d'un recueil exquis d'animaux rares…*, p. 3.

possibles qui se met en place par le biais de la contradiction permanente entre le vrai et le faux, la lumière et l'ombre. Si objectives qu'elles prétendent être, les histoires naturelles n'échappent pas à ce contrepoint obscur opposé à toute tentative de faire la lumière.

La nature sauvage, indomptée, menace les frontières établies, met à mal les repères rassurants et confine à l'entre-deux, au désordre angoissant. Activement rejetés, la merveille, la fable et le mythe perpétués par les histoires naturelles sont les toutes premières déclinaisons de ce que l'homme, dans sa quête de l'ordonnancement du monde et d'une séparation nette des espèces et des territoires, considère comme « nuisible »…

Chapitre 2

Inquiétante proximité : le Sauvage aux portes de la Cité

L'homme ne se contente pas d'essayer de domestiquer le sauvage lointain et son cortège de créatures exotiques. Il tente également de tenir en respect le sauvage « ordinaire », qui se joue de l'ordre et des repères, et qui le nargue, pour ainsi dire, devant sa porte… Tandis que les premiers explorateurs s'ingéniaient à traquer et domestiquer les bêtes sauvages des terres lointaines, nichées au cœur des vastes étendues désertiques ou des impénétrables forêts d'Asie ou d'Afrique, les naturalistes des Lumières s'attaquent à celles qui peuplent les forêts d'Europe. L'homme cherche dès lors à soumettre à ses lois et à domestiquer ces « nouveaux monstres », bien plus proches et non moins inquiétants. Assaillie par de multiples formes de pressions domesticatoires (sylvicole, agricole, cynégétique, urbaine), la forêt qui leur sert de refuge se voit elle-même obligée de courber l'échine, de poser un genou à terre, et de s'incliner. Les activités humaines sont prioritaires, l'homme ne tolérant aucune entrave sur ce qu'il considère comme étant son territoire. Ainsi, tout animal qui résiste à cette pression, quelles que soient ses dimensions (et si minuscules soient-elles, comme pour les mustélidés), est alors perçu comme un « hors-la-loi », qualifié de « nuisible » et impitoyablement traqué.

I – L'ombre de la forêt

Pontos, flot salé, puissance primordiale de la haute mer, est pour l'homme voyageant à travers le monde un espace inquiétant et mystérieux. Mais nous pourrions rapprocher cet univers liquide de celui de la forêt. Car si celle-ci est plus proche de nous, plus palpable, elle n'en demeure pas moins inquiétante. Toutes les propriétés du *Pontos*, décrites notamment par Marcel Détienne et Jean-Pierre Vernant, pourraient fort bien lui être appliquées :

> « *Pontos* aux mille routes apparaît comme un chemin sans cesse effacé, un passage jamais tracé, une voie fermée sitôt qu'elle est ouverte »[173].

Comme la mer, la forêt est une « étendue chaotique où chaque traversée prend la forme d'un franchissement à travers une région inconnue et toujours méconnaissable, règne sans fin de la mouvance pure »[174].

---

[173] DETIENNE M., VERNANT J.-P., 1974, *Les ruses de l'intelligence*, p. 211.
[174] *Ibid.,* p. 211.

Comme la mer, elle est « l'espace le plus mobile, le plus changeant, le plus polymorphe » ; le

> « lieu où tous les renversements sont possibles, où le chemin fixé par les règles du jeu se double de toutes les voies que la Mètis saura s'ouvrir et se frayer »[175].

Comme la mer, elle dissimule en son sein une cohorte de créatures aussi étranges que dangereuses, une faune sauvage carnivore menaçant tout homme qui, se perdant dans l'immensité verte, se trouve nez à nez avec elle.

Comme la mer, elle doit, par conséquent, être maîtrisée et domptée…

1. L'avancée des forêts : angoisses identitaires et frontalières

En Europe, au 13e siècle, la forêt est partout présente, « sylve impénétrable », « forêt sans fin »[176] seulement trouée de quelques clairières cultivées. Elle joue le même rôle, à proximité cette fois, que les vastes déserts d'Orient. Comme eux peuplée de créatures redoutables, elle inquiète et cerne d'une ceinture vert sombre le monde médiéval. L'étrangeté n'est plus seulement lointaine, elle est juste derrière notre porte et nous ouvre un abîme de désordre et d'ambivalences. Les hommes qui s'y risquent se perdent dans ses couloirs impénétrables et y courent de grands dangers. Ils sont la proie des habitants de l'ombre, fugitifs, ermites, bannis, truands, monstres et hommes sauvages à la frontière entre humanité et animalité, mangeurs de chair crue… Chassé du monde civilisé, le merveilleux s'épanouit ici derrière ses derniers remparts et teinte de ses couleurs singulières la perception du monde réel. Pour le voyageur de proximité, ses volutes sont aussi inquiétantes que fascinantes, et son exploration ressemble fort à une épreuve initiatique :

> « La forêt n'est pas perçue comme un lieu univoque et de tout repos, y aller est le fruit d'une décision personnelle qui implique un certain courage, même si bien des dangers sont imaginaires et exagérés »[177].

Voyager et se perdre en forêt, à quelques pas de chez soi, est donc un acte presque aussi dangereux que de s'embarquer vers des horizons lointains… Dans l'imaginaire européen, la forêt est d'ailleurs perçue comme un espace d'initiation – espace merveilleux et ambivalent, à la fois refuge sacré et lieu de retour à la sauvagerie barbare. Comme la pleine mer pour le navigateur, la forêt est la version terrestre du cœur agité des tempêtes, où la peur serre le ventre et où l'isolement fait éprouver les affres de la solitude.

> « La forêt s'ouvre en toute saison sur un univers clos dont les chemins sont les couloirs secrets des animaux, des entonnoirs obscurs tapissés de silhouettes mouvantes »[178].

Opposée au « *domus* » rassurant, la « *silva* » antique représente cet espace clos, incertain et mouvant. C'est aussi un espace hors-la-loi, opposé à toutes les tentatives de

---

[175] *Ibid.*, p. 223.
[176] BORD L.J., MUGG J.-P., 2008, *La chasse au Moyen Age*, p. 107.
[177] *Ibid.*, p. 116.
[178] PERRIOT F., 2008, *Michel Pageau. Trappeur*, p. 155.

domestication. Sergio Dalla Bernardina définit la nature sauvage par son altérité radicale, comme une antithèse à l'ordre social :

> « Est nature au sens large tout ce qui est « dehors » : donc, non seulement les réalités qui se dérobent à la dimension civile, mais aussi celles qui en ont été exclues »[179].

Notons que le mot sauvage est formé sur le mot *silva*, forêt, lui-même étant une déclinaison du mot *foresta* qui signifie « dehors ». Le sauvage se définit donc, comme tout mouvement né spontanément, indépendamment de toute organisation contrôlée – *hors* des cadres établis. Dans les lieux sauvages règne le désordre, ou plutôt un ordre autre, un ordre *improvisé*, instauré et régi par des créatures marginales.

Dès la Renaissance, les hommes ne tolèrent plus ce désordre et entendent refouler le sauvage en séparant distinctement Nature et Culture. Une frontière géographique et culturelle sépare les territoires civilisés des territoires encore sauvages. Hommes et cités progressent au rythme de la déforestation, de l'effacement progressif de l'ombre. La loi humaine s'impose, et avec elle les fondements d'un ordre nécessaire à la vie en société. Tout s'organise et suit un mouvement ordonné :

> « Les choses se sont succédées dans l'ordre suivant : d'abord les forêts, puis les cabanes, les villages, les cités et enfin les académies savantes »[180].

Les forêts sont dès lors considérées non plus comme un espace d'initiation mais comme un lieu de perdition de l'humanité, où les frontières établies menacent d'être remises en question par les bêtes sauvages – expérience particulièrement angoissante pour l'homme civilisé. L'enjeu de la frontière, de la séparation des espaces, devient primordial. Il y a un *en-dedans*, lieu d'humanité, de culture, de civilisation ; et un *en-dehors*, opposé à la culture et à l'ordre humain.

> « Nous ne sommes chez nous que dans le logos du fini. Dans la mémoire culturelle de l'Occident, les forêts correspondent à l'extériorité du logos »[181].

Déjà, Descartes considère la forêt comme un lieu d'erreurs et d'abandon, tout en étant convaincu qu'il existe un chemin en ligne droite pour en sortir. La méthode doit triompher au cœur de la forêt des doutes, légendes et autres croyances infondées. Descartes compare en effet l'autorité de la tradition à une forêt d'erreurs derrière laquelle se cache la terre promise de la raison. Annonçant l'obsession des naturalistes des Lumières, sa méthode se veut en rupture avec les traditions et les mythes qu'elle rejette pour mieux accéder à la vérité et à l'objectivité scientifique. Les hommes sont tenus de se rendre « *comme maîtres et possesseurs de la nature* »[182], pour que les forêts « cessent d'être des lieux de hasard et de confusion »[183]. Comme pour les explorations lointaines, il s'agit de passer de l'ombre à la lumière, du désordre irraisonné à la raison toute puissante, des chemins tortueux à la ligne droite… Un mouvement que résume celui opéré dans la *Divine*

---

[179] BERNARDINA S., 1996,*L'utopie de la nature*, p. 15.

[180] VICO G., 1744, *La science nouvelle*.

[181] HARRISON R., 1992, *Forêts*, p. 347.

[182] DESCARTES R., « Discours de la méthode », *in* HELL B., 1994, *Le sang noir*, p. 167. Nous soulignons.

[183] HARRISON R., Forêts, 1992, p. 174.

Comédie de Dante[184]. Ici, deux types de forêts s'opposent. D'un côté, il y a la « *selva oscura* »,

> « Cette forêt féroce et âpre et forte
> Qui ranime la peur dans la pensée ! »[185]

Elle est associée au péché, à l'erreur, à l'errance. C'est « la forêt de la confusion morale tortueuse, sans chemin, sans issue, terrifiante ». Elle est l'archétype de la peur de l'ombre, cette peur « vague et indéfinissable, à la limite de l'angoisse existentielle ». De l'autre, il y a la « *selva antica* », qui n'est autre qu'une *selva oscura* dénaturée, « débarrassée de ses dangers, de sa férocité, en bref, de sa vie sauvage. Là il n'y a plus de lions, plus de léopards, plus de fauves ». La nature si effrayante y est dominée, ses prédateurs maîtrisés, soumis à la loi et ré-humanisés. Une fois de plus, la lumière triomphe sur l'ombre…

Le rêve de maîtrise et d'appropriation se concrétise donc non seulement, comme nous l'avons vu, par un rejet des mythes colportés par les anciens, mais aussi par l'exploitation intensive des forêts et le désir de tenir en respect les bêtes qui y trouvent asile.

2. Domestications sylvicole et agricole

> « La plupart des régions occidentales habitées par l'homme furent un jour recouvertes de forêts plus ou moins denses : la civilisation occidentale a défriché son espace au cœur des forêts. La ténébreuse lisière des bois marquait les limites de ses cultures, les frontières de ses cités, les bornes de son domaine institutionnel ; et au-delà, l'extravagance de son imagination »[186].

Au commencement, les mythes décrivent une terre entièrement couverte de forêts et évoquent l'attitude ambivalente des hommes éprouvant à leur égard une vénération teintée d'hostilité. La légende de la fondation de Rome affirme que la cité (à l'image de son fondateur Romulus) naquit de ces forêts, mais qu'elle dut se retourner contre sa matrice originelle :

> « Les forêts mythiques de l'Antiquité sont fondamentalement hostiles à la cité. Rome ne peut devenir Rome qu'en maîtrisant ou en éliminant les forêts de ses origines »[187].

• Domestication sylvicole

La bordure boisée des forêts (*res nullius*) symbolise la limite de l'espace civilisé (*res publica*). Une frontière invisible est tracée entre l'espace de la cité et celui de la forêt. Pour étendre leur empire, les Romains s'enfoncent toujours plus avant dans l'immensité secrète et repoussent cette frontière en exploitant et en domestiquant la *silva*. Ce mouvement s'amplifie au Moyen Âge et à la Renaissance, s'accélérant encore au 18e siècle. En rupture avec la tradition sylvicole, de nouvelles lois sont édictées :

---

[184] Ce mouvement est développé par B. Hell, qui conclut ainsi son propos : « Le triomphe de la volonté sur sa propre incapacité, sur son ombre, fonde l'allégorie de la Divine Comédie » (*Le sang noir*, 1994, p. 136).

[185] DANTE, 1308-1321, *La divine comédie*, Prologue à l'Enfer.

[186] HARRISON R., 1992, *Forêts*, p. 9.

[187] *Ibid.*, p. 18.

> « Selon une perspective « éclairée », les méthodes anciennes semblent erronées, illusoires et imprégnées de superstitions. Ce que la tradition prenait pour vrai, les Lumières le voient faux »[188].

Le caractère sacré des forêts se voit démystifié en faveur d'une nouvelle et unique valeur sacrée : « *l'utilité publique* »[189]. Niant la vie sauvage, l'homme s'approprie l'espace forestier qu'il gère et exploite, le dépouillant de sa densité symbolique. On mesure, on cartographie, on calcule, on quantifie, se référant à une nouvelle « mathématique des forêts ». C'est le règne du « vrai » et de l'« utile », où la vérité se dévoile non plus dans les mythes jugés obscurs mais « à la sobre lumière de la raison »[190]… Conformément à cette vision humaniste du monde, l'homme se trouve placé au centre d'une nature que lui seul est capable de maîtriser, et sur laquelle il lui faut imposer son emprise. La forêt sauvage mythique s'en trouve saisie, normalisée et comme transfigurée :

> « Les forêts naturelles, avec leurs arbres d'espèces et d'âges différents, furent peu à peu remplacées par des forêts d'aspect uniforme, plantées à époques fixes. Ces nouvelles forêts de monoculture furent établies suivant le concept abstrait d'une forêt « normale », forêt idéale où les variables naturelles et le hasard seraient réduits au minimum »[191].

Au traditionnel et joyeux désordre de la nature sauvage se substitue un ordre rigoureux, une application scientifique et une perfection géométrique dans l'agencement de l'espace. Les « fantaisies » sont proscrites et les paysages, pas plus que leur diversité, n'échappent à l'entreprise de recadrage et d'uniformité.

Au 19e siècle, avec la révolution industrielle, la pression humaine ne fait que croître et le couvert forestier s'efface peu à peu au profit de zones exploitées. Quand l'espace économique s'étend, les infrastructures sont forcées de suivre et l'on assiste à une densification spectaculaire du maillage routier et à l'apparition du chemin de fer. Les hommes circulent au cœur des forêts les plus sombres, les espaces restés à l'écart se découvrent et se parcourent en tous sens. La forêt est désormais considérée comme une ressource maîtrisable qu'il convient de mettre au service du bien commun. Non seulement elle ne doit plus être libre, laissée dans l'ombre et sans surveillance, mais encore faut-il qu'elle soit *utile*, c'est-à-dire favorable aux activités humaines…

• Domestication agricole

L'homme défriche et cultive des espèces nourricières sur les vastes étendues forestières. L'actuel territoire français comptait environ quarante millions d'hectares de forêts au temps des Gaulois, qui ne sont plus que douze millions au 13e siècle, et seulement huit millions à la veille de la Révolution[192]. Entre le 6e et le 19e siècle, les écosystèmes forestiers primitifs sont transformés et peu à peu remplacés par des systèmes artificiels d'exploitation agricole.

Au 13e siècle, on réunit les surfaces cultivées pour former de plus grandes exploitations. A la périphérie des cités, au cœur des villages, une multitude d'habitats intermédiaires fleurissent et font la transition entre mondes sauvage et civilisé. Des jardins, des champs et des près forment des parcelles encloses pour mieux se protéger des bêtes venues de la forêt voisine. Alors que les bêtes sauvages sont tenues à distance, les animaux

---

[188] *Ibid.*, p. 178.
[189] *Ibid.*, p. 180. Nous soulignons.
[190] *Ibid.*, p. 180.
[191] *Ibid.*, p. 187.
[192] PITTE J.-R., 1983, *Histoire du paysage français.*

domestiques sont au contraire implantés et règnent en maître au cœur de paysages recomposés, mosaïques d'espaces cultivés et de pâtures. Les vastes forêts d'antan ne sont plus que parcelles enclavées entre des haies et de petits bois, vestiges d'un règne révolu. A partir du 20e siècle, cette lente évolution s'accélère. L'agriculture productiviste se spécialise, privilégie le rendement et fragmente encore l'habitat. La sélection génétique, la mécanisation et les monocultures entraînent une homogénéisation des espaces et des espèces et précipitent le déclin annoncé de la biodiversité.

Dans un tel contexte et face à la volonté impérieuse d'« aménagement des territoires », quelle place accorder à la faune sauvage ? Quelle place réserver à l'animal « dans ce continent très peuplé, livré à des équipements techniques avancés, et où les pressions de toutes sortes sur la faune ne se relâcheront pas »[193] ? Cette place semble ne dépendre désormais que de la volonté de l'homme, les animaux sauvages ne devant surtout pas empiéter sur ses territoires réservés… Leur présence est partout limitée, concentrée en des espaces aux dimensions et aux frontières bien définies. Elle n'est tolérable qu'à ces conditions. On aboutit ainsi à « une nouvelle division de l'espace, qui sera partagé avec l'animal en fonction de critères précis, physiques et culturels »[194]. C'est ce que Xavier de Planhol définit comme le « *paysage animal* », totalement inféodé à la volonté humaine passée, présente et à venir, de maîtrise des territoires :

> « Le paysage animal ainsi planifié devra évidemment tenir compte des résultats de l'action millénaire de l'homme, prendre acte en particulier de la transformation des biotopes qui est largement irréversible tant que se poursuivra l'exploitation agricole et forestière »[195].

Cependant, contrôler les paysages et les bêtes qui y évoluent n'est pas aussi simple – pas plus qu'il est facile de se débarrasser des créatures merveilleuses issues des pays lointains ! Les bêtes sauvages ont beau être sous contrôle et cantonnées dans certaines limites, cadrées par des frontières étanches tracées tout exprès, quelques irréductibles échappent au contrôle…

Difficile en effet de maintenir des fauves à l'intérieur de frontières. Et difficile, de surcroît, de maintenir ces frontières lorsque la forêt menace de faire retour… Car après les défrichements et autres essartages des 12e et 13e siècles, au cours desquels la conquête agricole a transformé les espaces forestiers en pays de bocage, les 14e et 15e siècles voient s'opérer une sorte de régression, de retour en arrière. L'extension des cultures est stoppée par les guerres et les grandes épidémies de peste. Pendant la guerre de Cent ans, les terres agricoles reculent inexorablement, faisant place à un reboisement sauvage. Laissées à l'abandon par les hommes partis au combat, les parcelles cultivées sont vulnérables, en proie aux dégâts causés par les « bêtes noires » (les sangliers) et les « bêtes rousses » (les cerfs et chevreuils). Après le 15e siècle, qui marque la fin des grands traumatismes et la reprise du mouvement d'extension agricole, la menace animale n'est pas pour autant écartée. Car certaines espèces, que les aménagements sylvicoles ont obligé à quitter leurs territoires de chasse naturels, viennent à présent rôder sur les terres défrichées par l'homme. Les grands prédateurs s'attaquent aux troupeaux et les loups, devenus « la terreur des campagnes »[196], provoquent des mouvements de panique. On a beau les repousser vers les zones reculées de

[193] PLANHOL X., 2004, *Le paysage animal*, p. 643.
[194] *Ibid.*, p. 644.
[195] *Ibid.*, p. 643.
[196] BORD L.-J. et MUGG J.-P., 2008, *La chasse au Moyen Âge*, p. 126.

montagne, il suffit que la pression se relâche pour qu'ils reprennent aussitôt du terrain… Ainsi, dans les Vosges, les guerres incessantes du 16e siècle favorisent leur retour dans des plaines et vallées partiellement désertées. Au lendemain de la guerre de Trente ans, un chroniqueur anonyme écrit :

> « Nulle part, dans la vallée, on n'est à l'abri des ours, des loups et autres animaux nuisibles »[197]…

Le cas du loup demeure l'un des plus emblématiques. Plus résistant et plus mobile que l'ours, il se multiplie en fonction de facteurs circonstanciels et conjoncturels (guerres, épidémies, « *désordres* économiques ») qui engendrent un déclin de la démographie humaine. On déplore ainsi son retour périodique, « même là où l'espace rural paraissait le mieux *contrôlé* par l'homme »[198].

• « L'âge d'homme »

Entrons à présent dans ce que Robert Harrison a baptisé « l'âge d'homme » et défini comme « l'âge d'une espèce, le triomphe d'une espèce. C'est l'époque où les loups de Boccace commencent à disparaître, les êtres humains restant les seuls héritiers de la terre »[199].

Au 16e siècle et au sortir de la Guerre de Cent Ans, la France connaît un rapide accroissement démographique. Afin de nourrir près de vingt millions d'habitants, de nouvelles terres sont défrichées et des canaux d'irrigation creusés. La pression sur le milieu devient par endroits telle qu'elle provoque de véritables « catastrophes écologiques » selon Jean-Robert Pitte qui évoque les « inondations et phases érosives des pentes en haute Provence à la fin du 15e et au début du 16e siècle »[200].

Associés à une prospérité agricole et à une déforestation de grande ampleur (les forêts ne représentent plus alors qu'un quart de la superficie du pays), les 15e et 16e siècles sont aussi synonymes d'une « extermination à grande échelle de cette espèce d'animaux sauvages qu'on ne pouvait ni apprivoiser ni utiliser »[201]. Pour répondre aux craintes des agriculteurs, reprendre le contrôle et *remettre de l'ordre*, l'homme va devoir instaurer une lutte contre les animaux « nuisibles » et développer tout un arsenal de pièges, comme nous le verrons plus loin.

En outre, les rois de France, grands amoureux de la chasse, seront à l'origine de plusieurs ordonnances (1516, 1517, 1519) afin de réprimer les délits et d'organiser plus efficacement la nouvelle administration des forêts[202]. En 1566, Charles IX ordonne la réalisation du premier arpentage général des forêts royales. Les superficies forestières demeurant en déclin, les grands arbres étant systématiquement coupés, Colbert décide la mise en place d'une « politique cohérente de la forêt »[203]. Cette politique prône la protection des forêts – la volonté de protéger ne faisant que déguiser celle, sous-jacente, de toujours plus les exploiter :

> « Chargé dès 1661 de l'administration des forêts, il rédige la fameuse grande ordonnance de 1669 qui règle désormais la vie des forêts devenues des parcs exploités

[197] *Ibid.*, p. 190.
[198] *Ibid.*, p. 192. Nous soulignons.
[199] HARRISON R., 1992, *Forêts*, p. 145.
[200] PITTE J.-R., 1983, *Histoire du paysage français*, T.2, p. 48.
[201] HARRISON R., 1992, *Forêts*, p. 145.
[202] DEVEZE M., 1965, *Histoire des forêts*, p. 47-53.
[203] *Ibid.*

intensivement et rationnellement, tout au moins sur les domaines royaux, communaux ou ecclésiastiques »[204].

Domestiquées, savamment arpentées et organisées, les forêts sauvages reculent, et avec elle les bêtes fauves, inutiles et, partant, « nuisibles ». Renforcée par l'idéologie humaniste, la séparation entre les espaces se fait de plus en plus radicale :

« Jamais une idéologie n'avait autant séparé l'humain des espèces animales »[205].

Avec le concours de la mécanisation, des engrais toujours plus performants et des innovations technologiques venues d'Angleterre, l'agriculture du 18e siècle est en pleine « révolution »[206]. L'essor démographique ne fait qu'accroître la production agricole et participer, avec le développement associé de l'industrie et des transports, à la profonde transformation des paysages ruraux. Peu à peu, les landes sont défrichées, les marais asséchés pour y installer des fermes et y cultiver de nouvelles terres arables. Dans le Massif central, les landes du Ségala reculent du fait de l'introduction des prairies artificielles en 1820, celle de la chaux en 1850 et la construction de la ligne de chemin de fer Rodez-Carmaux en 1900[207]. Les assèchements des marais et des étangs se poursuivent et s'intensifient partout sur le territoire, souvent accélérés par la mise en service de nouvelles lignes ferroviaires. De moins en moins « protégées » par les édits de Colbert, la forêt se réduit comme peau de chagrin sous les coupes des paysans qui ont, depuis la fin du 18e siècle (loi du 4 septembre 1791), le droit de disposer de leur bois. Ainsi, en 1825, la forêt ne couvre plus que 15 % du territoire.

Pourtant, depuis le milieu du 19e siècle et plus nettement encore au 20e siècle, les agriculteurs perdent en partie la maîtrise acquise de l'espace et leur domination sur les espaces forestiers et les espèces animales. Associée à la révolution industrielle et à l'exode rural qu'elle accélère, l'activité paysanne est en déclin, signant le recul de l'emprise agricole. Au début des années 1980 selon Jean-Robert Pitte[208], les campagnes n'emploient plus que 6 à 7 % de la population active du pays et moins du quart des Français habitent dans des localités de moins de 2 000 habitants (seuil démographique des villes établi par l'INSEE). L'activité pastorale s'essouffle et les surfaces boisées regagnent du terrain. On reboise chaque année environ 60 000 hectares, et la superficie globale atteint environ 12 millions d'hectares[209]. Les forêts et les friches progressent, marquant le retour du Sauvage, du non contrôlé.

Un mouvement constant d'avancées et de reculs est donc prépondérant au fil des siècles. Le monde, les paysages et les territoires balancent entre forêts et terres agricoles, entre nature et civilisation, entre mythes et objectivité, entre ombre et lumière. En rupture avec la tradition, la loi de la Raison prétend néanmoins s'imposer, comme le rappelle Robert Harrison :

[204] PITTE J.-R., 1983, *Histoire du paysage français*, T.2, p. 51.

[205] HARRISON R., 1992, *Forêts*, p.146.

[206] L'expression « révolution agricole », employée pour désigner l'évolution de l'agriculture au 18e siècle, est toutefois contestée par certains historiens de la ruralité, tels Raymond Delatouche (1976) ou Georges Duby (1976).

[207] Voir A. MEYNIER, *in* DUBY, Histoire de la France rurale, 1976.

[208] PITTE J.-R., 1983, *Histoire du paysage français*, T.2, p. 133.

[209] DEVEZE M., 1965, *Histoire de la forêt*, p. 109-115.

> « Selon une perspective « éclairée », les méthodes anciennes semblent erronées, illusoires et imprégnées de superstitions. Ce que la tradition prenait pour vrai, les Lumières le voient faux »[210].

Le caractère sacré des forêts est démystifié en faveur de la seule valeur considérée comme durable et sacrée, « *l'utilité publique* »[211]. Dépouillées de leur poids symbolique, elles ne sont plus là que pour sceller l'opposition entre ce qui s'avère « utile » ou « nuisible » à l'homme. Uniformisée, ordonnée, classée, la nature sauvage est exploitée, contrainte, modifiée au seul profit d'une espèce qui ne tolère qu'une nature domestiquée.

> « Quand elle est vraie, vivante, sauvage, inquiétante, ils la fuient, la combattent et la détruisent. Elle leur répugne et les effraie »[212].

Si le Sauvage nous angoisse tant, c'est en partie parce qu'il est « inexplicable », à l'instar du galet inspecté par Roquentin :

> « Il aura beau définir les propriétés du galet, sa composition minérale, sa couleur, sa forme et autres abstractions, son existence reste totalement inexplicable. Pourquoi un galet plutôt que rien ? »[213]

A la fois « incréée et créatrice » comme le souligne Lucrèce[214], la nature sauvage échappe au principe de Raison, est rétive à toute méthode, et ne poursuit de surcroît aucun but. Indépendante et indéfinissable… par définition !

> « Elle ne nous écoute pas. Elle ne nous demande rien. Elle ne s'occupe pas de nous. Elle n'a pas été créée pour nous. Mais elle nous englobe. Elle est libre »[215]

Le Sauvage est libre, fuyant, mouvant, échappe sans cesse et n'offre guère de prises. Or ce qui transgresse les frontières des territoires soigneusement bornés par l'homme, cette part d'animalité, de sauvagerie irréductible à un univers policé, à des règles et à un ordre établi, nous terrifie et ne peut donc qu'être « nuisible »…

3. Domestication urbaine

Traditionnellement associés aux milieux forestiers et ruraux, les animaux sauvages envahissent parfois un milieu où ils ne sont guère attendus et où certains prospèrent néanmoins : le milieu urbain. Depuis quelques années, la géographie s'est lancée pour défi de réintégrer l'animal dans cet environnement dont il était exclu. Nicole Mathieu considère la ville comme « un terrain d'expérimentation exemplaire pour le décodage des relations entre société et nature ».

> « Faire du rapport nature/ville un objet de recherche est pour le moins insolite tant est encore forte l'opposition entre le concept de ville qui renvoie à celui d'espace, de milieu technique et artificiel où tous les faits de nature sont absents ou entièrement maîtrisés, et celui de nature qui est le contraire de l'urbanité. Mais cette entrée paradoxale : - se demander ce qu'est la nature en ville,

---

[210] HARRISON, *Forêts*, 1992, p.178.
[211] *Ibid.*, p.180. Nous soulignons.
[212] VENNER D., 2007, *La chasse, dernier refuge du sauvage ?*, p. 27.
[213] *Ibid.*, p. 27.
[214] *Ibid.*
[215] *Ibid.*

ce que sont les relations sociétés/natures dans l'espace urbain -, conduit à un véritable renouvellement de méthode »[216]

Nathalie Blanc, chargée de recherche au CNRS, étudie la place de l'animal en ville et les représentations que peuvent en concevoir les citadins confrontés à leur présence. A partir d'entretiens menés auprès des habitants, elle distingue les animaux désirés de ceux qui ne le sont pas. Les animaux désirés sont essentiellement les animaux familiers, introduits volontairement dans la sphère urbaine et pour ainsi dire invités à nous y tenir « compagnie ». En revanche, les animaux sauvages, non-désirés, sont considérés comme des clandestins, des squatteurs. Animaux liminaux, tel le chat errant qui n'est plus tout à fait familier, pas tout à fait sauvage, ils sont une source de conflits plus ou moins déclarés et sont tous « révélateurs d'un mode d'habiter urbain » :

« Au cœur de ces conflits, il y a le caractère d'être vivant de l'animal dans un espace vécu comme étant d'ordre humain : la ville »[217].

Les conflits qui opposent, en milieu urbain, le citadin aux animaux non désirés, ressemblent en définitive à ceux qui opposent, en milieu rural, les piégeurs aux petits carnivores. En ville comme à la campagne, ces animaux font resurgir la question du propre et du sale et celle de la place assignée à chacun.

« Les citadins pensent que la ville est un espace fermé, réservé aux animaux, chats et chiens, introduits volontairement. L'animal non-désiré ne fait pas partie de ce qui a été défini comme étant la ville mais l'accompagne. Dans les représentations communes, la ville est un milieu artificiel où l'animal ne peut vivre qu'à condition d'être désiré »[218].

Les non-désirés, ce sont les parias, les hors-la-loi, ceux qui dépassent les bornes et transgressent les frontières. Qu'il soit citadin ou rural, l'homme ne tolère que difficilement leur présence dans son espace vital, bien que cette présence soit le plus souvent très discrète, voire quasi-invisible. Au nombre des indésirables des villes, dont la seule évocation provoque des réactions de dégoût et de rejet, il y a la blatte, le rat, le pigeon, mais aussi nos petits carnivores « nuisibles » reconvertis en squatteurs de banlieues. Ces espèces sont en effet capables de tolérer la présence humaine et de s'adapter à des milieux très divers, y compris au milieu urbain qui constitue un écosystème en soi. Ceux qui s'y aventurent y profitent d'un microclimat particulier : à l'extérieur, la forte concentration en immeubles constitue un barrage au vent et permet de conserver la chaleur du soleil ; dans les maisons, le chauffage collectif et les matériaux isolants assurent une température agréable en été comme en hiver. Ainsi, en milieu urbain, la température ambiante est de 1 à 5°C supérieure à celle de la campagne. Les animaux trouvent en outre de multiples abris dans les « espaces verts » (parcs, jardins, friches ou les terrains vagues) et, à proximité de nos poubelles, d'inépuisables sources de nourriture. De telles conditions sont très attractives pour des espèces soucieuses d'assurer leur survie, et la biodiversité s'épanouit donc en ville en dépit des dangers que celle-ci continue à représenter.

---

[216] MATHIEU N., 1999, *Repenser la nature dans la ville : un enjeu pour la géographie*, Festival international de géographie Saint Dié.

[217] BLANC N., 1999, *L'animal dans les modes d'habiter urbain,* Table ronde « La nature dans la ville », Festival international de géographie Saint Dié.

[218] *Ibid.*

Aujourd'hui, alors que les municipalités se sentent concernées par la qualité de leur environnement et la préservation de la biodiversité, les villes changent de visage et se parent d'espaces boisés ou jardinés. Si ces « îlots de verdure » sont très appréciés des citadins, ils le sont également par de nouveaux résidents dont l'installation n'est pas toujours vue d'un bon œil :

> « Les collectivités locales sont souvent démunies lorsqu'à la faveur de modifications du paysage urbain, des espèces, comme l'étourneau ou le goéland, s'installent en nombre et deviennent envahissantes »[219].

Apparaissent alors de nouvelles expressions consacrées, telles la « prévention des risques » ou la « gestion des populations invasives »[220]…

Ces nouveaux envahisseurs sont priés de ne pas dépasser les limites, mais en la matière, la menace d'une perte de contrôle est omniprésente. C'est le cas pour le renard, qui s'adapte si bien à nos villes qu'il s'offre le luxe de squatter les grandes capitales, Paris, Berlin, Londres. Les Londoniens les traitent comme de véritables animaux de compagnie, leur donnent à manger et les laissent même entrer chez eux, oubliant le caractère sauvage de ces animaux. De nombreux citadins accueillent ainsi chaque année les mêmes renards, les nourrissant et surveillant les portées de renardeaux. De moins en moins sauvages, ces derniers perdent un peu de leur méfiance et s'enhardissent jusqu'à emprunter les chatières pour pénétrer dans les maisons, voire à se coucher dans le panier du chien !

Les fouines ont beau demeurer plus distantes et moins visibles, elles profitent également des largesses plus ou moins volontaires des hommes en milieu urbain. Les femelles n'hésitent pas à installer leurs familles dans les maisons du centre-ville, investissant les greniers et creusant des nids douillets dans la laine isolante. Certains propriétaires sont dérangés par le bruit de leurs cavalcades à la nuit tombée, et se plaignent de la présence de ces indésirables locataires. D'autres ne peuvent que constater les dégâts et se révolter lorsque les petites bêtes jettent leur dévolu sur leurs voitures… En 2009, un article publié dans le Parisien titrait : « La fouine raffole des...Renault » et relatait avec humour une étrange histoire :

> « Plusieurs propriétaires de voitures de marque Renault ont été depuis un an et demi les victimes d'une fouine qui ronge les câbles de leur système de freinage sur la commune balnéaire de Perros-Guirec (Côtes d'Armor), a-t-on appris vendredi auprès de la mairie. Le ou les animaux, qui agissent nuitamment, ciblent uniquement trois types de Renault, dont ils cisaillent les câbles ABS qu'il faut alors « remplacer pour un montant avoisinant les 200 euros », a-t-on précisé de même source. Au total, au moins 75 véhicules ont été la cible des dents acérées de l'animal dans le centre-ville. Le mustélidé a même sévi à plusieurs reprises sur les mêmes voitures, ont précisé les gendarmes. La fouine a récemment été filmée, alors qu'elle s'apprêtait à passer à l'acte, par les gendarmes qui avaient placé une voiture-appât près de leurs locaux. Pareille mésaventure est déjà survenue dans le Val-de-Marne, ce qui a permis aux enquêteurs de privilégier cette piste, selon la mairie. La société de chasse locale a donc été mise à contribution pour venir à bout du « serial-rongeur » »[221]…

Au-delà de l'anecdote et du ton ironique employé à la relater, il reste que les « victimes » humaines ont bel et bien vécu cette intrusion dans leur espace comme une agression. Tout comme les habitants interrogés par Nathalie Blanc se sentaient agressés par la présence des cafards dans leur espace privé :

---

[219] INRA, La ville, un nouveau terrain d'étude de la biodiversité, février 2005.

[220] *Ibid.*

[221] *Le Parisien*, 3 avril 2009.

> « Le logement est un espace privé, intime, qui relève de la *maîtrise* de son occupant (…). Chacun rêve son milieu de vie et la maîtrise qu'il peut en avoir. La blatte ne fait pas partie de ce milieu de vie rêvé. Seul l'animal désiré, dans la mesure où il peut être maîtrisé, y est intégré »[222].

La présence du cafard, celle du renard ou celle de la fouine trahissent une faillite de cette maîtrise, un manque de contrôle qui se trouve, par corrélation, associé à l'idée de saleté. La mission assignée aux désinsectiseurs est donc la même que celle assignée aux piégeurs : reprendre le contrôle, et nettoyer. Car pour le citadin, l'animal défiant les lois humaines et l'ordre qu'elles imposent perturbe aussi et par conséquent l'ordre urbain, provoquant des réactions de rejet parfois violentes et souvent tout aussi incontrôlées que le sujet qui les a fait naître !

Concernant les représentations que le citadin se fait des cafards, Nathalie Blanc précise que l'animalité de ces insectes contribue essentiellement à renforcer leurs caractères d'« infamie sociale ». Leur statut est celui des animaux à la marge, « sans place et sans lieu », hors des cadres et même hors nature :

> « La blatte peut être qualifiée de nature non désirée ou même parfois n'est pas associée à la nature. La nature désirée a une place, un lieu, qu'elle enrichit de manière positive, qu'elle définit par l'ensemble de pratiques qu'elle autorise (le parc, la rivière, etc.). La blatte est sans place et sans lieu, elle ne définit pas un endroit, sinon de manière négative. Elle permet de voir qu'un animal involontairement introduit dans la ville n'appartient pas toujours au naturel »[223].

Dans une ville qui n'est plus considérée que comme « lieu de l'artifice », « milieu technique » et « espace de la maîtrise », certaines espèces, cafards ou petits carnivores, deviennent des « intrus », des « mutants » venus perturber l'ordre établi. Parce qu'elles échappent au contrôle exercé par l'homme, elles n'ont nulle part leur place. Elles sont *hors* : hors de la nature et hors des lois de la ville. Incontrôlables, marginales, elles nous apparaissent « sales », « déplacées », et nous répugnent :

> « Ce rapport de répulsion fait de la blatte une saleté, quelque chose qui n'a pas sa place en ville, soit qu'elle renvoie à la ville comme un univers sale, où elle marque les lacunes de l'hygiène et de la maîtrise imparfaite des indésirables, soit qu'elle constitue un élément déplacé dans un univers humain propre, s'éloignant de la nature, extérieure à la ville »[224].

Afin que la vie y soit tolérable, la ville occidentale doit donc demeurer un univers « propre », préservé des « nuisibles » et réservé aux humains :

---

[222] BLANC N., 1999, *L'animal dans les modes d'habiter urbain*, Table ronde « La nature dans la ville », Festival international de géographie Saint Dié. Nous soulignons.

[223] BLANC N., 1996, La relation à l'animal en milieu urbain, *Courrier de l'environnement* n° 28, août 1996.

[224] BLANC N., 2009, « La blatte, ou le monde en images », *in* FRIOUX S. et PEPY É.-A., *L'animal sauvage entre nuisance et patrimoine*, 192 p.

> « Cet univers artificiel, lieu par excellence de la domestication du temps et de l'espace, de la lumière et des saisons, est tendu depuis des siècles par l'effort de parfaire la maîtrise de la nature »[225].

Cependant, la présence des cafards dans l'espace urbain ouvre sur le fait que « la ville n'est pas seulement un univers artificiel et contrôlé, mais également un univers poreux par les interstices duquel les bêtes se glissent »[226].

Des « interstices » et une porosité qui sont des signes du *jeu* au cœur de notre étude ; jeu-désordre qui menace l'ordre établi, jeu-obscurité qui défie la lumière. Car toutes les bêtes marginales ont en elles cette forme de résistance et opposent à l'homme qui veut les tenir en respect leurs aspects sombres, répugnants. Comme les cafards, qui sont « rampants », « sales » et « noirs », elles font naître chez l'homme une répulsion instinctive pour ce qu'il ne maîtrise pas. Celui-ci n'a d'autre choix que de tenter de remettre de l'ordre et de nettoyer, d'éliminer l'animal qui « croît dans un espace qui ne lui est pas réservé, se multiplie et envahit cet espace »[227].

***

Qu'ils soient des champs ou des villes, les mustélidés conservent la même souplesse, se glissent et se faufilent la nuit dans les interstices, les plis du réel. Favorisés par l'obscurité (réelle et symbolique) de leur nature, ils profitent du *jeu* qu'elle autorise pour confronter le réel à de multiples images et représentations. Des images qui sont autant de constructions élaborées à partir de bribes, de parties de réel. Cette fragmentation de la réalité animale a donné naissance à notre théorie du fragment, qui peut se résumer à une reconstruction de la réalité par l'imagination.

> « L'imagination, source d'images et de récits, participe des modes de pensée qui ancrent esthétiquement l'environnement, cadre de représentations des rapports individuels et collectifs au monde »[228].

A la faveur du *jeu*, un monde est recréé autour des petits carnivores comme autour des cafards. La vision se substitue à la vue, l'imagination à la réalité de l'animal, qui devient un authentique animal « noir ». Rappelons-nous que ce que l'on ne voit pas, on l'imagine… L'imagination est d'ailleurs définie par Nathalie Blanc comme la faculté d'élaborer des images à partir des perceptions :

> « soit elle sert à se représenter des objets qui ne sont pas là ; soit à inventer de nouveaux objets à partir de ceux que l'on connaît déjà »[229].

Animaux de l'ombre, des marges, de la *nuit*, les mustélidés sont presque invisibles et leur réalité insaisissable. Ils évoluent dans les « interstices », les « failles » et, à l'instar

---

[225] PETONNET C., 1991, « Le cercle de l'immondice, postface anthropologique », *Annales de la recherche urbaine*, nº 53, p.108.

[226] BLANC N. , « La blatte, ou le monde en images », in L'animal sauvage entre nuisance et patrimoine, 2009, p. 104.

[227] *Ibid.*, p. 106.

[228] *Ibid.*, p. 103.

[229] *Ibid.*, p. 107.

des cafards, « s'y niche(nt), s'y réfugie(nt) quand on le(s) chasse, s'y tapi(ssen)t pour mieux envahir les espaces familiers »[230].

Nocturnes, ils se dérobent à la lumière et se cachent *en-dessous*, sous les trottoirs, sous les toits, sous la réalité… La nuit et son voile d'obscurité, leur domaine de prédilection, est le lieu par excellence de l'entre-deux, prétexte à toutes les transformations, aux métamorphoses discrètes, furtives et inquiétantes. Aucun climat n'est plus propice à la reconstruction du réel. « Pont suspendu au-dessus du réel », la nuit est, enfin, le lieu d'une approche métonymique du vivant, qui révèle la prégnance de l'imaginaire sur la saisie du réel dans les relations entre hommes et faune sauvage.

II – Les « Nouveaux monstres »

1. Prédateurs de l'ombre

> « Voici que Gamr (le loup) aboie de rage (…)
> La chaîne va se rompre
> La bête va bondir (…)
> Temps des tempêtes, temps des loups
> Avant que le monde s'effondre,
> Personne n'épargnera personne »[231].

La proximité – effective ou probable – des forêts rappelle aux hommes celle des animaux sauvages, des prédateurs de l'ombre, des forces maléfiques prêtes à surgir, à bondir, à sortir du cadre et sujettes à tous les « débordements » :

> « Toujours prêtes à déborder, les forces bestiales menacent implacablement l'univers organisé des hommes. Nous voici au cœur de l'imaginaire européen du Sauvage »[232].

Dans un Occident médiéval presque entièrement couvert de forêt, où les hommes demeurent peu nombreux et isolés, la présence des bêtes sauvages ne peut qu'être menaçante. Le rapport immédiat avec l'animal est violent et se résume à cette courte maxime : tuer ou être tué… La littérature médiévale ne se lasse d'ailleurs pas de dépeindre des prédateurs (rapaces géants, loups, ours, lions, dragons) traquant des hommes. Face à la peur de la violence et au chaos qu'elle suppose, les Saints sont mis à contribution pour dompter les fauves. C'est à eux que l'on confie le soin d'exclure les bêtes venues perturber l'ordre sur le territoire des hommes. Au chaos, les Saints opposent l'ordre divin de différentes manières : des loups sont « retournés » (convertis) ; d'autres animaux malfaisants sont mis à morts au cours de cérémonies religieuses[233] ; d'autres sont bannis, confinés dans un espace ou rejetés loin de la sphère habitée ; d'autres enfin sont simplement priés de regagner la forêt.

Qu'il s'agisse de conversion, d'élimination, de bannissements ou d'injonctions, le pouvoir exercé par les représentants de l'ordre divin vise la mise à distance et la séparation radicale des mondes. Il faut écarter et tenir loin de soi l'inquiétante étrangeté, l'invisible et imprévisible menace que représentent les bêtes. Asseoir sa domination sur une faune hostile suppose de maintenir à l'extérieur, loin du « centre » civilisé, les forces de la nature

---

[230] *Ibid.*, p. 107.
[231] Völupsa, *in* HARRISON R., 1992, *Forêts*, p. 9.
[232] *Ibid.*, p. 9.
[233] VOISENET J., 2000, *Bêtes et hommes dans le monde médiéval,* p. 213.

sauvage. Ainsi, les animaux « noirs » sont rejetés « d'un endroit où ils n'ont pas (leur) place vers une périphérie vouée à la sauvagerie »[234]. Cependant, la victoire des Saints sur le Chaos n'est jamais définitive et la menace demeure en suspens. Le calme retrouvé est non seulement relatif, mais toujours provisoire…

Qu'elle fascine ou qu'on la redoute, partout on retrouve « l'inquiétante cohorte de *l'altérité sans loi* où le faible est la proie du plus puissant »[235]. Les prédateurs sauvages de nos régions, y compris les plus petits et les plus discrets, sont finalement perçus comme aussi redoutables que les grands fauves exotiques observés et décrits dans les pays lointains… Pour tenir la menace à distance, il est nécessaire de séparer les espaces et de s'opposer farouchement à tout ce qui risque de porter atteinte aux activités humaines. Des lois doivent être instituées et un ordre imposé, afin de domestiquer une fois pour toutes le Sauvage inquiétant.

2. Domestication symbolique

Cette « altérité sans loi » n'échappe pas à une forme détournée de maîtrise et à une loi subtile : la loi symbolique. Chaque animal devient dès lors la figure d'un vice ou d'une vertu, fournissant des « types » très marqués que les clercs utilisent pour « édifier » les hommes, illustrer un miracle ou une morale. Tout un bestiaire se trouve engagé symboliquement dans une opposition entre valeurs positives et négatives. L'allégorie de la lutte entre le Bien et le Mal ainsi échafaudée n'est autre qu'une nouvelle déclinaison du combat entre la lumière et l'ombre.

Les bestiaires associent inextricablement les descriptions zoologiques à des références bibliques, juxtaposant caractéristiques biologiques et emblèmes christiques. Les grands prédateurs, au fort pouvoir évocateur, sont parmi les fauves les plus souvent cités. La plupart sont affublés de connotations radicalement négatives. Du tigre, on souligne la « férocité » et « l'épouvantable animosité »[236]. On le classe dans la catégorie des animaux maléfiques, incarnations du démon et des tours diaboliques. Son pelage tacheté stigmatise son hypocrisie et la couleur rouge de sa robe symbolise le désir maléfique qui dévore l'homme. Si ses capacités physiques et sa vélocité sont louées, c'est pour mieux les mettre au service des instincts cruels et sanguinaires communs à tous les carnassiers. Le loup et l'ours sont également des représentants privilégiés du bestiaire maléfique. On vante leur rapidité qui, comme celle du tigre, est mise au service du mal et de la cruauté. Le loup est opposé au berger et au doux agneau, dignes représentants de Dieu qu'il ne cesse d'attaquer ou d'effrayer. Quant à l'ours, on le compare au Diable, au péché, aux hérétiques et aux hommes fourbes et trompeurs. Incarnation de la sauvagerie et des instincts primitifs, sa férocité et sa brutalité symbolisent le Mal qui dévore le pécheur. Prédateur infernal, animal cruel et dévorateur, il serait aussi sauvage que perfide. Certains ajoutent à la dimension fourbe et cruelle de ces deux grands prédateurs une dimension sexuelle, elle aussi négative. Les louves sont accusées de lubricité (les courtisanes romaines étaient surnommées les « louves »[237]) et la luxure des ours est rapportée par les légendes. On y apprend que de grands mâles viendraient pendant la nuit dans les villages pour y enlever des jeunes filles pures et vierges…

---

[234] *Ibid.*, p. 208.
[235] *Ibid.* Nous soulignons.
[236] *Ibid.*, p. 61.
[237] *Ibid.*, p. 75.

L'ambivalence et la lutte entre le Bien et le Mal sont le plus souvent illustrées par un combat entre deux animaux portant l'un des valeurs positives (l'agneau), l'autre des valeurs négatives (le loup). Ce combat peut aussi se jouer au travers d'un seul animal porteur de charges ambivalentes. L'urine du lynx, que l'on prétend capable de se changer en pierres précieuses (le *lyncurium*), évoque la convoitise, l'envie et la cupidité. L'animal est donc dépeint cruel et fourbe, vaniteux et sans morale. Mais une autre légende l'associe à des valeurs positives : sa vue perçante rappelle la clairvoyance et l'omniscience du Christ. On retrouve la même ambivalence intrinsèque dans les portraits du lion, lequel est décrit tour à tour (voire simultanément !) comme un animal empli de douceur, de sagesse et de miséricorde (son statut royal désigne alors le Christ) et comme un démon à l'apparence terrifiante dont la gueule béante dévore les pécheurs et les entraîne en Enfer. Dieu ou Diable, roi bienveillant ou despote tyrannique, protecteur ou dévorateur…

Les carnivores domestiques ne sont pas exempts de ces ambivalences qui frappent leurs frères sauvages. Ainsi, le chien n'est pas toujours classé parmi les serviteurs de l'homme mais se trouve décrit aux côtés du loup et du renard. En dépit des services rendus pour la garde ou la chasse, il est relégué au rang de « bête »[238]. Si d'un côté on fait l'éloge de ses qualités (son odorat, son dévouement, ses aptitudes de chasseur), on méprise de l'autre ses tendances à la voracité, son agressivité ou encore ses dérèglements sexuels… On rapporte que les félons devaient porter un chien sur leurs épaules afin que la foule puisse mieux leur exprimer son mépris[239].

Comme le chien, le chat (qui, au Moyen Âge, est encore considéré comme une bête sauvage) fait partie des carnivores suscitant à la fois l'admiration et le dégoût. On vante ses talents de chasseur, sa vue aiguë et son intelligence, et on l'accuse en même temps d'être sournois, fourbe et enclin à la duplicité. Souvent représenté dans le sillage des dieux païens, ami intime des sorcières, ce familier de l'homme demeure pourtant dans le camp des démons.

L'exemple le plus frappant d'ambivalence, de conflit interne entre le Bien et le Mal au sein d'un même animal, est sans conteste celui de la panthère. Celle-ci est symboliquement scindée en deux animaux qui biologiquement n'en sont qu'un :

> « Si panthère et léopard sont d'un point de vue zoologique identiques, ils s'opposent presque totalement dans les significations que les écrivains médiévaux leur prêtent »[240].

Ces deux animaux symboliquement distincts sont les deux faces, positive et négative, d'un même animal biologique. D'un côté la panthère, figure féminine entièrement tournée vers le Bien, chez qui ne transparaît aucune cruauté. Elle attire et séduit toutes les bêtes par sa beauté, sa douceur et sa bonne odeur. De l'autre, le léopard, un « double négatif » ; un « mauvais lion »[241] qui focalise en les amplifiant tous les traits négatifs de ce dernier. Figure masculine, le léopard est placé au dernier rang des félins et considéré comme une « descendance dégénérée »[242] du lion. Né de l'accouplement adultérin d'une lionne et d'un pard, sa conception coupable en fait, dès sa naissance, un bâtard, symbole de dégénérescence morale. Présent dans les visions de l'Apocalypse, c'est un être féroce qui dévore les êtres saints. Comme le démon, il fait preuve d'astuce et de malice et, comme le Diable, il est une incarnation du péché…

---

[238] *Ibid.*, p. 72.
[239] *Ibid.*, p. 75.
[240] *Ibid.*, p. 58.
[241] *Ibid.*, p. 59.
[242] *Ibid.*, p. 60.

3. Domestication cynégétique

La chasse vient au secours de l'homme pour l'aider (non plus symboliquement mais en réalité) à civiliser la nature et à purger la forêt de sa sauvagerie latente. L'esprit d'ordonnancement qu'elle prône transparaît dans les traités cynégétiques où il est question de méthode, de mise en ordre, d'exercices strictement encadrés, de restrictions et d'interdits. Car en s'imposant une discipline et une méthode stricte, le chasseur est à même de subordonner l'animal et de le conformer à ses règles :

> « Dès lors, la chasse, expression de la domination humaine, se rapproche d'une forme de domestication. En le désignant comme gibier (…), l'homme s'approprie l'animal, le fait entrer dans sa familiarité. Cette intégration dans l'espace humanisé tire l'animal hors de l'indistinction de la sauvagerie et transforme le gibier en animal le mieux connu après les bêtes domestiques »[243].

Dans son ouvrage *Le politique,* Platon décrit la naissance de la chasse. Au commencement, hommes et animaux vivaient en harmonie, sous le contrôle des Dieux qui faisaient régner la paix. Aucun conflit ne les opposait, aucune guerre ou autre forme de concurrence. Les hommes étant végétariens et vivant totalement nus, ils n'avaient nullement besoin de traquer les bêtes pour se nourrir ou se vêtir. Puis vint le temps où les Dieux abandonnèrent les hommes. Le chaos s'ensuivit, et les premiers conflits apparurent avec des bêtes dont la violence fut dès lors considérée comme une menace, un danger vital :

> « Car cette fois privés des soins du Dieu qui nous contrôlait et nous gouvernait, face à un grand nombre de bêtes, toutes tant qu'elles étaient dangereuses par nature et rendues féroces, les hommes restés sans force et sans protection devenaient la proie des bêtes, et dans ces premiers temps se trouvaient encore sans ressources ni moyens »[244].

C'est alors que naquit la chasse, pour que l'ordre règne à nouveau dans la nature et que l'homme puisse survivre à ses dangers…

Avec la chasse, les hommes s'organisent et coopèrent pour imposer leur loi. Isocrate évoque lui aussi cette « guerre » entre hommes et bêtes, entre ordre et chaos, entre civilisé et sauvage :

> « Nos ancêtres tenaient pour la plus nécessaire et la plus juste des guerres, celle que livraient tous les hommes à la férocité des bêtes sauvages »[245].

La chasse s'impose donc au 4e siècle comme un fondement de la vie en société permettant d'établir une séparation nette entre hommes et bêtes. Les chasseurs, tout comme les éleveurs et les agriculteurs, se situent au-dessus des animaux sauvages et accèdent ainsi au statut d'hommes civilisés.

Chasser les animaux sauvages, c'est contenir leur violence tout autant que la violence inhérente à l'homme primitif. Le chasseur joue donc sur ces deux tableaux à la fois : chassant d'un côté la violence animale et de l'autre la violence humaine, lesquelles représentent toutes deux une menace pour l'humanité. La violence primitive est endiguée par les « rapports organisés », les « relations ordonnées ». Face à elle, le chasseur met en

[243] SALVADORI P., *in* BORD L.-J., 2008, *La chasse au Moyen Âge,* p. 91.
[244] PLATON, « Le politique », 274 b-c, *in* SCHNAPP A., 1997, *Le chasseur et la cité*, p. 20.
[245] ISOCRATE, Panathénaïque, XII, 163, *in* SCHNAPP A., 1997, *Le chasseur et la cité*, p. 22.

place des « relations d'équilibre qui contiennent la violence dans certaines *limites* »[246]. Ainsi, la chasse devient en quelque sorte un équivalent de la justice des hommes opposée à la violence sauvage des bêtes :

> « Telle est la *loi* que le cronide a prescrite aux hommes : que les poissons, les fauves, les oiseaux ailés se dévorent puisqu'il n'est point parmi eux de justice. Mais aux hommes Zeus a fait don de la justice qui est de beaucoup le premier des biens »[247].

***

Les héros grecs sont les ancêtres des chasseurs, ils sont ceux qui permettent à l'humanité de « s'affranchir de la pression des monstres et des bêtes féroces »[248]. Ce sont eux qui font la guerre aux fauves, à l'image du plus célèbre d'entre eux, Héraclès, symbole de la sauvagerie maîtrisée :

> « Chasseur d'un animal fabuleux, affronté aux confins du monde habité, il incarne, vêtu de la *leontê* – la peau de son adversaire –, l'animalité vaincue par l'homme »[249].

Dans l'Arcadie grecque, un monde de pasteurs et de chasseurs, la terre est encore couverte de marais. C'est sur l'un d'entre eux, le Stymphale, qu'Héraclès capture toutes sortes de monstres, fauves et oiseaux mangeurs d'hommes. Ce faisant, il délivre la région de la sauvagerie qui empêchait les hommes de s'y installer. Car les marais sont des espaces où les animaux carnassiers peuvent prendre le pas sur l'homme ; des espaces sauvages que ce dernier, grâce à l'intervention du héros, va pouvoir humaniser et cultiver…

> « Héraclès purifia la terre des animaux sauvages (…) à une époque où les hommes étaient sous la coupe de la masse des bêtes sauvages »[250].

Pour Diodore de Sicile, Héraclès est celui qui a permis aux hommes de se libérer des animaux, d'en « purifier » la terre. Véritable libérateur d'une humanité entravée, le héros chasseur symbolise par ses actes la domination de l'homme sur les fauves ; le moment où le premier prend l'avantage sur les seconds, s'affranchissant de la menace oppressante et s'ouvrant ainsi les portes de la culture.

---

[246] SCHNAPP A., 1997, *Le chasseur et la cité*, p. 24.
[247] HESIODE O., 274-280, *in* SCHNAPP A., 1997, *Le chasseur et la cité*, p. 23.
[248] SCHNAPP A., 1997, *Le chasseur et la cité*, p. 34.
[249] *Ibid.*, p. 34.
[250] DIODORE DE SICILE, I, 24, 5-6, *in* SCHNAPP A., 1997, *Le chasseur et la cité*, p. 34.

Chapitre 3

Mettre de l'ordre en instituant la marginalité : l'apparition des « nuisibles »

S'affranchir des prédateurs de l'ombre, c'est aussi faire en sorte de les définir comme étant *hors* des cercles réservés à l'humain, *hors* du monde civilisé et de ses règles, en un mot *hors-la-loi*. S'en débarrasser physiquement, les affronter pour les éliminer ou les écarter de nos sphères privées devient « légitime » [251] pour remettre de l'ordre. Pourtant, en dépit de toutes les barrières et des multiples tentatives de domestication, le chasseur ne peut éviter quelques « débordements » ou « excès » d'une sauvagerie rétive à sa discipline. C'est ici, dans cette sorte d'impasse, de faillite de l'ordre, que le concept d'animal « nuisible » voit le jour. Le « nuisible » est cet animal sauvage que les voies traditionnelles de la domestication ne sont pas parvenues à dompter. Il est celui qui échappe au contrôle et demeure *hors-la-loi*, irréductible et définitivement marginal – une tache d'ombre ineffaçable et ton sur ton avec l'ombre des forêts…

I - « Utiles » et « nuisibles »

1. Domestications rhétorique et juridique

Séparer symboliquement les espèces animales en catégories, plaçant d'un côté celles qui sont « utiles » et de l'autre les « nuisibles », est une manière de désactiver la peur de perdre le contrôle. La domestication rhétorique vient en quelque sorte au secours d'hommes pris en défaut et dont le pouvoir dominateur est remis en question.

Dans les bestiaires médiévaux, le concept de « nuisible » est annoncé avant l'heure par la présence d'animaux dont les valeurs négatives servent à éprouver les hommes vivant dans le péché pour les ramener sur le chemin de la foi. Le dieu chrétien, dieu unique à visage humain, installe une rupture durable entre l'homme et la nature et instille un soupçon permanent face à une faune sauvage qui ne peut qu'être effrayante. Apparaît alors la dualité entre le Bien et le Mal, les espèces « bonnes » et les espèces malfaisantes ou diaboliques. Tous les animaux rangés du côté du Diable sont réputés vivre dans l'ombre, se cacher dans les recoins sombres pour mieux s'attaquer aux hommes et menacer leurs biens ou leur intégrité. S'il veut survivre, l'homme doit imposer et faire respecter sa supériorité.

Qu'il aboutisse ou non, le processus de domestication accompagne et consomme la fracture entre hommes et faune sauvage. Il signe la séparation radicale des territoires et la

[251] SCHNAPP A., 1997, *Le chasseur et la cité*, p. 32 : « Il est légitime de se débarrasser des bêtes féroces ».

domination des uns sur les autres. Le fossé se creuse et devient infranchissable entre des hommes aux abois et une nature sauvage vécue comme fondamentalement hostile. Les croyances et légendes transmises depuis l'Antiquité soulignent la dangerosité des prédateurs et leur accointance avec l'ombre et le Mal. Elles installent une culture de la peur, voire une peur culturelle qui saisit encore aujourd'hui nos sociétés judéo-chrétiennes confrontées au sauvage.

Les « bêtes noires » deviennent les bêtes à abattre. Tout animal qui s'oppose aux intérêts humains devient l'objet d'une extermination systématique. Tout concurrent ou ennemi potentiel doit être éliminé, à commencer par les grands prédateurs, ours, loups et lynx. La « violence » de ces carnassiers légitime à elle seule leur élimination. Déjà, chez Plutarque, la pratique du sacrifice se trouve justifiée par la violence et l'agressivité animale dirigée contre l'homme. La distinction entre l'utile et le nuisible pose ici ses jalons :

> « Il n'y a pas d'injustice à éliminer et à tuer les animaux sauvages et dangereux, et à apprivoiser ceux qui sont proches et utiles à l'homme en vue de ce à quoi les destine la nature »[252].

L'*utile* est ainsi défini comme ce qui est bon pour l'homme et doit par conséquent être conservé et apprivoisé. A l'inverse, le *nuisible* est ce qui lui est néfaste et doit par conséquent être éliminé…

Tandis que le héros grec se contentait de repousser le sauvage hors du monde civilisé, le chasseur romain (modèle encore en vigueur de nos jours) pousse la traque jusqu'à l'élimination de l'animal afin de protéger d'une part les cultures et les animaux domestiques, d'autre part le gibier sauvage. Ce sont les intérêts agricoles et cynégétiques qui priment et font autorité lorsqu'il s'agit de ranger une espèce dans la catégorie des « nuisibles » :

> « Les intérêts de l'agriculture et ceux de l'économie domestique ont fait ranger dans la même catégorie une multitude d'espèces. Celles-ci sont plus inoffensives en apparence, mais non moins malfaisantes en réalité. Elles dévastent nos champs, pillent nos greniers, infestent nos demeures et viennent partager avec nous les produits de notre industrie »[253].

Parmi les espèces jugées « nuisibles », on trouve non seulement celles qui nuisent aux activités humaines, cynégétiques ou agricoles, mais aussi toutes celles dont les mœurs apparaissent incompréhensibles, ou encore celles qui ne sont pas comestibles. Aussi des animaux inoffensifs entrent-ils dans la catégorie des « nuisibles » sans représenter forcément une nuisance, mais simplement parce qu'ils sont coupables d'un défaut criant d'utilité !

Se basant sur des critères purement humains, les traités naturalistes divisent dès lors le monde animal en deux catégories. D'un côté les « auxiliaires » et les « domestiques », qui rendent des services aux hommes et peuvent à ce titre être tolérés à leurs côtés. De l'autre les « bêtes insoumises » ou « bêtes à détruire », considérées comme irrécupérables et exclues du cercle de nos intimes. Alphonse de Toussenel dresse un procès à tous ces condamnés sans procès dont il établit la liste :

---

[252] PLUTARQUE, « De sollertia animalium, » 964 f, *in* SCHNAPP A., 1997, *Le chasseur et la cité*, p. 27.

[253] DU FOUILLOUX J., 1561, *La vènerie*.

> « La liste de proscription ou des bêtes à détruire ne contiendra que les noms des espèces qui sont de trop sur cette terre et à l'extermination desquelles l'homme a reçu mission de procéder »[254].

Le rat, le loir, le hamster, la taupe, la musaraigne, le chat sauvage, le lynx, la fouine, le renard, le blaireau, l'ours… Tous, coupables d'une existence contraire à la Morale, sont mis au ban de la société.

2. Le classement sur la liste des « nuisibles »

Comme nous l'avons vu, dès l'Antiquité, les prédateurs ne sont considérés que par rapport aux dangers ou à la concurrence qu'ils représentent pour l'espèce humaine, ses biens et ses activités. Tous les moyens sont mis en œuvre pour endiguer et éliminer la menace, d'abord de manière anarchique, puis de façon plus organisée. Le développement de l'élevage et la sédentarisation favorisent l'organisation de la lutte contre les prédateurs. Les traités cynégétiques médiévaux formalisent dès lors les règles de cette lutte à laquelle tous les hommes valides sont tenus de participer.

Il faut attendre le siècle des Lumières, focalisé sur l'ordonnancement raisonné du monde, pour que la réglementation française sur la destruction des prédateurs se confonde avec le droit de destruction des animaux considérés comme « nuisibles ». L'arrêté du 19 pluviôse an V souligne que toutes les espèces prédatrices sont chassables, par quelque manière et en quelque temps que ce soit. Plus tard, la loi du 3 mai 1844 précise que « *les espèces non comestibles et qui ne peuvent faire que du mal doivent être éliminées* ». Cette loi entérine également le principe de « légitime défense » :

> « Tout propriétaire peut détruire les bêtes fauves qui porteraient atteinte à ses propriétés ».

Selon les textes établis par le Code de l'Environnement[255], la destruction des « *bêtes fauves* » concerne tout mammifère causant « un grave dommage à la propriété » ou des « dégâts aux activités humaines, comme sur les élevages ou dans les habitations ». Elle est définie comme une action de « défense immédiate contre les individus d'une espèce qui s'exerce dans des conditions précises et circonscrites dont le contrôle est laissé au juge (légitime défense) ». Ces bêtes fauves incluent les « bêtes noires » (les sangliers), les « bêtes rousses » (cerf, chevreuil, daim, chamois) et les « bêtes carnassières » (loup, renard, fouine, putois, ours, blaireau, martre)[256]. Seuls le loup et l'ours bénéficient à ce jour du statut d'espèces protégées grâce à la Convention de Berne et aux recommandations de l'Union Européenne. Pour les autres, le caractère « nuisible » et les mesures de destruction prises à leur encontre sont laissés à la libre appréciation de chaque gouvernement.

« Dans l'intérêt des personnes, des biens et des équilibres biologiques », le droit international et la réglementation européenne prévoient la possibilité de détruire des

[254] TOUSSENEL A., 1847, *L'esprit des bêtes*.

[255] La réglementation concernant les « nuisibles » est codifiée au Livre IV (faune & flore), Titre II (chasse), Chapitre VII (destruction des animaux nuisibles et louveterie) du Code de l'Environnement, articles L.427-1 à L.427-11 et R.427-1 à R.427-28.

[256] V. et J.-C. CROQUET, 2008, *Le droit de la protection de la nature en France*, « La destruction des animaux nuisibles » (http://droitnature.free.fr/Shtml/Nuisibles.shtml).

espèces sauvages en dehors du cadre de la chasse. La Directive 92/43/CEE « Habitat Faune Flore »[257]s'attache à respecter les exigences de la Convention de Berne[258] et passe en revue les espèces dont la destruction est autorisée. Elle définit les périodes durant lesquelles des « prélèvements » sont possibles et réglemente la manière dont les animaux doivent être capturés. La distinction est clairement établie entre les espèces strictement protégées et celles qui peuvent faire l'objet d'un prélèvement, distinction sur laquelle chaque pays s'appuie pour élaborer ses propres textes de loi et établir ses propres « listes noires »…

En France, la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature proposait déjà un arrêté sur les espèces chassables et la destruction des animaux considérés comme « nuisibles ». Ces derniers ont ensuite rejoint la liste nationale des « espèces animales de la faune sauvage susceptibles d'être classées nuisibles » établie en 1988 par Brice Lalonde[259], alors Ministre de l'Ecologie. Cette liste réunit six espèces d'oiseaux et douze espèces de mammifères, au rang desquels figurent essentiellement des petits carnivores, dont cinq mustélidés : la belette (*Mustela nivalis*), la fouine (*Martes foina*), la martre (*Martes martes*), le putois (*Mustela putorius*) et le vison d'Amérique (*Mustela vison*).

---

[257] Directive du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (J.O. L 206 du 22 juillet 1992). Voir notamment cet extrait de l'article 16 au chapitre « Protection des espèces » :

« À condition qu'il n'existe pas une autre solution satisfaisante et que la dérogation ne nuise pas au maintien, dans un état de conservation favorable, des populations des espèces concernées dans leur aire de répartition naturelle, les États membres peuvent déroger aux dispositions des articles 12, 13, 14 et de l'article 15 points a) et b) :

a) dans l'intérêt de la protection de la faune et de la flore sauvages et de la conservation des habitats naturels;

b) pour prévenir des dommages importants notamment aux cultures, à l'élevage, aux forêts, aux pêcheries, aux eaux et à d'autres formes de propriété;

c) dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publiques, ou pour d'autres raisons impératives d'intérêt public majeur, y compris de nature sociale ou économique, et pour des motifs qui comporteraient des conséquences bénéfiques primordiales pour l'environnement ».

[258] La Convention de Berne (1979) a servi de modèle et de base pour l'élaboration de la Directive « Habitat Faune Flore » qui en reprend les grandes lignes en les amplifiant sur le territoire des Etats membres de la Communauté Européenne. L'objectif pour les Etats membres est la constitution d'un « réseau écologique européen cohérent de zones spéciales de conservation (ZSC) dénommé Natura 2000 » (Art. 3).

[259] Arrêté du 30 septembre 1988 fixant la liste nationale des espèces animales de la faune sauvage susceptibles d'être classées « nuisibles » : belette (*Mustela nivalis*), chien viverrin (*Nyctereutes procyonoides*), fouine (*Martes foina*), lapin de garenne (*Oryotolagus cuniculus*), martre (*Martes martes*), putois (*Mustela putorius*), ragondin (*Myocastor corypus*), rat musqué (*Ondatra zibethica*), renard (*Vulpes vulpes*), sanglier (*Sus scrofa*), vison d'Amérique (*Mustela vison*), corbeau freux (*Corvus frugilegus*), corneille noire (*Corvus corone corone*), étourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*), geai des chênes (*Garrulus glandarius*), pie bavarde (*Pica pica*), pigeon ramier (*Colomba polumbus*).

Chaque préfet établit sa liste départementale à partir de la liste nationale, et après avoir pris connaissance de l'avis prononcé par la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS). Les CDCFS sont placées sous la présidence du préfet ou de son représentant et réunissent les représentants de différents organismes : la DIrection Régionale de l'ENvironnement (DIREN), la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF), l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), l'association départementale des piégeurs agréés, la Fédération Départementale des Chasseurs (FDC), l'Office National des Forêts (ONF), la propriété forestière privée et domaniale, la Chambre départementale d'agriculture, les associations de protection de la nature et les organismes de recherche qualifiés dans le domaine de la protection de l'environnement. Tous les membres présents, nommés par le préfet pour une durée de trois ans, doivent débattre et s'entendre avant d'émettre un avis commun. Une fois l'avis de la CDCFS prononcé, le préfet fixe, par arrêté préfectoral, la liste des « nuisibles » dans son département[260]. L'arrêté préfectoral est pris chaque année, pour la période allant du 1er juillet au 30 juin. Selon l'article R. 427-7 du Code de l'Environnement, trois critères justifient le classement d'une espèce sur cette liste :

- « Dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publiques » ;
- « Pour prévenir des dommages importants aux activités agricoles, forestières et aquacoles » ;
- « Pour assurer la protection de la flore et de la faune ».

Les animaux figurant sur cette liste sont détruits soit par le biais d'une battue administrative, soit par la volonté d'un particulier. Les destructions administratives sont des opérations ponctuelles ordonnées par le préfet « dans un but d'intérêt général ». La majeure partie d'entre elles sont effectuées par des agents administratifs ou par des bénévoles, les lieutenants de louveterie. Mais le droit de destruction des « nuisibles » est également accordé aux propriétaires, simples particuliers ou agriculteurs, qui ont le « droit d'affût » pour « se protéger contre certaines espèces ». Il est souvent délégué à un tiers : un garde particulier, un lieutenant de louveterie ou un piégeur agréé.

3. Traques et pièges

Nous avons vu que selon la loi du 3 mai 1844, « les espèces non comestibles et qui ne peuvent faire que du mal doivent être éliminées », que cet acte est considéré comme de la « légitime défense » et que la destruction administrative a pour but « d'assurer l'ordre et la sécurité publique ». Cette mission d'ordre public est parfois confiée aux chasseurs pour les grands animaux, mais elle incombe en priorité aux lieutenants de louveterie et aux piégeurs, lesquels assument la traque et la capture des petits animaux dits « de rapine ». En détruisant les espèces considérées comme dangereuses pour l'homme et pour ses élevages, ils font œuvre de « sécurité publique ».

C'est au début du 13e siècle, pour traquer les loups (auxquels ils doivent leur nom), qu'apparaissent les lieutenants de louveterie. A la fois chasseurs et piégeurs, ils ont pour mission de faire face à la nature sauvage et notamment au loup, animal qui fut longtemps « l'acteur de premier plan du drame qui opposait le paysan aux forces hostiles de la nature »[261]. Tandis que les guerres, les épisodes de famine et les épidémies font reculer les

[260] Art. 2 du décret n° 2006-1503 du 29 novembre 2006 ; J.O. du 2 décembre 2006.

[261] BORD L.-J. et MUGG J.-P., 2008, *La chasse au Moyen Âge*, p. 153.

hommes, les loups se multiplient et rôdent aux abords même des villes. En 1438, des bandes de loups hantent les forêts qui ceinturent Paris (les actuels bois de Boulogne et de Vincennes, vestiges des immenses forêts d'alors) et terrorisent les Parisiens[262]. Tous les moyens pour s'en débarrasser sont alors autorisés (tir, piège, poisons) et des primes versées aux piégeurs de loups.

Plus tard, lorsque le loup, impitoyablement éliminé, marque le pas, un autre prédateur devient le nouvel animal à abattre : le renard. La haine qu'éprouvent à son égard chasseurs et braconniers est légendaire. Ils voient en lui un concurrent pour le gibier. Le traité de chasse de Gaston Phébus met en garde et prévient les chasseurs de la « malice » des renards :

> « Ils font grand dommage aux garennes de lapins et de lièvres qu'ils prennent et mangent volontiers par leur grande subtilité et malice et non pas à la course »[263].

La « très puante beste » est chassée à courre, enfumée, traquée jusque dans ses terriers. Il existe même des chasseurs spécialisés dans sa destruction, les « goupilleurs », à qui on laisse le soin de lui régler son compte. Quant aux paysans, ils lui reprochent de tuer leurs volailles, le soir, quand tout le monde est endormi… Pour s'en débarrasser, et parce que sa fourrure se vend cher, tous les moyens sont bons : piège, strychnine, terrier enfumé, tir à l'affût, chasse aux chiens courants. Et lorsque l'animal incriminé est enfin pris, les chasseurs victorieux font le tour des villages en savourant leur victoire et en l'exposant aux yeux de tous :

> « On ira le montrer dans les métairies environnantes. Après l'avoir maudit, les femmes offriront des œufs dont les triomphateurs feront, le soir, une omelette, et (…) ils se réjouiront d'avoir occis l'animal qu'ils considéraient, bien à tort, comme leur pire ennemi »[264].

La loutre d'Europe se révèle être une ennemie d'un autre genre, fréquentant un peu trop assidûment les viviers à poissons entretenus par les moines pour le Carême… Si son piégeage demeure anecdotique et très localisé au Moyen Âge, il prend de l'ampleur dans les années 1880. Les sociétés de pisciculture et les départements versent d'importantes primes pour sa destruction et lancent une vaste campagne pour promouvoir son éradication. Les pêcheurs livrent aux loutres une guerre acharnée. Bien qu'elle soit plus discrète, cette guerre est comparable à celle menée contre les loups. Les appels à la destruction de ce « dangereux nuisible » sont monnaie courante, notamment dans les bulletins piscicoles. La loutre y est tour à tour baptisée « dangereux forban », « féroce carnassier », « le plus funeste des écumeurs qui poursuit son œuvre de mort et de rapine ». Il est question dans ces lignes de « croisades » contre « l'ennemie », dont les rangs se dépeuplent au rythme des éliminations. A la fureur des pêcheurs s'ajoute celle de piégeurs particulièrement motivés par le prix que leur en donnent les fourreurs. Ainsi, entre 1880 et 1930, on estime à environ 4 000 le nombre de loutres tuées par an en France[265].

---

[262] *Ibid.*, p.155. Voir aussi MORICEAU J.-M., 2007, *Histoire du méchant loup*.

[263] PHEBUS G., 2008, *Livre de la chasse*, *in* BORD L.-J. et MUGG J.-P., 2008, *La chasse au Moyen Âge*, p. 155.

[264] BENECH J.-E., 1946, *Fauves de France*, p. 61.

[265] BOUCHARDY C., 1986, *La loutre*, p. 122.

D'autres petits carnivores font partie des « bêtes noires », ennemies intimes des chasseurs et fermiers. Les agriculteurs accusent les petits mustélidés (hermine, belette, fouine, putois, martre) de pénétrer en douce dans leurs poulaillers et de s'attaquer aux volailles. Ils les pourchassent et les tuent systématiquement. Ainsi, en 1977, une prime de deux à dix francs récompense celui qui prouvait avoir détruit un mustélidé[266]. En outre, depuis la fin des années 1940, le piégeage des mustélidés pour la fourrure est une activité rentable. Une centaine de peaux de fouines peut rapporter à un piégeur plus d'un million de francs de l'époque, et une seule peau de loutre se négocie 5 000 francs sur les étals des Foires à la Sauvagine. Quant à la fourrure de martre, soyeuse et dense, elle est plus recherchée encore. Selon un ancien louvetier, après la guerre de 1945, une peau de martre rapportait à un garde forestier l'équivalent d'un mois de salaire[267]… De quoi motiver les adeptes de sa traque ! La Foire à la Sauvagine de Rodez est l'une des plus réputées. Elle se tient chaque année en mars, au cœur de la ville et réunit des marchands venus de Lozère, du Cantal, du Tarn et de l'Aveyron.

> « Il n'y avait pas de piégeurs ou d'associations de piégeurs à l'époque. C'étaient des particuliers, ou des gardes particuliers qui venaient vendre leurs prises pour améliorer le quotidien. Tout propriétaire ou particulier allait vendre ses peaux sur la foire. Il y avait des camionnettes pleines de peaux. Et elles se vendaient bien. Les commerçants passaient et achetaient ce qui leur plaisait, même avant la foire »[268].

Autour des fourrures étalées pêle-mêle dans un joyeux désordre, c'est tout le monde rural qui se donne rendez-vous. Les « sauvaginiers », intermédiaires entre les piégeurs et les pelletiers, viennent y vendre les peaux des bêtes capturées durant l'hiver : renards, loutres, martres, fouines ou belettes.

Si la vente de fourrure est aujourd'hui interdite, les primes de destruction accordées par les administrations, les associations de piégeurs ou les propriétaires privés demeurent.

• L'évolution des modalités de piégeage

Pendant longtemps, ni la nature des pièges, ni la manière dont ils sont posés et tendus n'ont fait l'objet de réglementation. Agriculteurs, chasseurs, piégeurs ou particuliers fabriquent et utilisent toutes sortes de pièges artisanaux avec un seul objectif et une seule règle qui vaille : se débarrasser des animaux gênants. Seul l'objectif compte, peu importe la manière dont lesdits gêneurs sont mis à mort. Jusqu'à la fin des années 1970, lieutenants de louveterie et piégeurs utilisent encore tout un arsenal de produits aussi toxiques que largement nocifs. Non sélectifs, les poisons, le gaz moutarde et la redoutable chloropicrine infligent non seulement de cruelles souffrances aux « nuisibles » mais déciment toutes les espèces qui ont le malheur de passer à proximité… A partir des années 1980, les décrets et arrêtés réglementant le piégeage et ses modalités se multiplient. La législation évolue et se ramifie en un réseau de prescriptions souvent complexes visant à réglementer des pratiques qui ne le sont encore que très partiellement. L'arrêté du 23 mai 1984 réglementant le

[266] Journal officiel de la République, janvier 1977.

[267] Entretien avec Fernand Aragon, ancien louvetier, garde particulier à Rodez (Aveyron).

[268] *Ibid.*

piégeage des animaux « nuisibles »[269] est remplacé par celui du 29 janvier 2007, lequel répartit les pièges autorisés en différentes catégories et rappelle au piégeur ses obligations.

Dans la « catégorie 1 », on trouve les *boîtes à fauves*, boîtes tombantes, belettières, nasses et autres chatières. Ces pièges « non tuants » ne nécessitent pas d'homologation. Ils capturent les animaux vivants sans les blesser. De forme rectangulaire, en bois ou grillagée, munie d'une palette centrale et de trappes situées aux deux extrémités, la boîte à fauve se déclenche lorsqu'un animal pénètre à l'intérieur et entre en contact avec la palette. Les trappes se referment alors aussitôt, emprisonnant le visiteur imprudent. Inventée en Allemagne au début du 20e siècle et introduite en France dans les années 1920, la belettière est une arme particulièrement efficace pour l'extermination des mustélidés, exploitant leur instinct de curiosité. Le mustélidé qui rencontre cette boîte résiste difficilement à la tentation de la visiter. Il grimpe sur une planche oblique qui bascule brusquement sous son poids et l'empêche de revenir en arrière.

La « catégorie 2 » regroupe les *pièges à palettes*, tous considérés comme des pièges « tuants ». Ici, l'animal est pris dès qu'une partie de son corps exerce une pression sur la palette. Un puissant système de détente déclenche alors le piège qui s'abat sur la victime. Ces pièges, qui doivent être homologués, ne peuvent être tendus à moins de 200 mètres des habitations et à moins de 50 mètres des routes et chemins de randonnée. Le piégeur qui les utilise doit en outre y faire figurer son numéro d'agrément. Le piège en X (ou « Conibear »), essentiellement dédié à la capture des ragondins et rats musqués, peut aussi piéger les mustélidés. Il tient son nom des deux palettes dont il est formé et qui, une fois le piège tendu, dessinent un X. Ce piège ne peut être tendu que dans les marais, au bord des cours d'eau, en gueule de terrier ou dans les balles de paille d'une grange. Même utilisation et mêmes restrictions pour le piège à appât (ou « Livre de messe »). Ici, un appât est placé au centre du X pour attirer l'animal et non plus simplement le surprendre sur son passage. Quant au piège à œuf, il est disposé dans les granges, les vieux bâtiments ou les troncs creux qui forment un espace clos. Il se déclenche lorsque l'appât disposé au centre (un œuf le plus souvent) est soulevé par l'animal. Un puissant ressort actionne alors les palettes qui se referment en un éclair sur sa tête.

Dans la « catégorie 3 » sont rangés les *collets à arrêtoir* qui ne sont utilisés que pour piéger le renard.

Dans la « catégorie 4 », on trouve les *pièges à lacets*, dont le plus utilisé est le « Belisle », synthèse entre le piège à palette et le collet. Sitôt qu'un animal exerce une pression sur la palette en y posant la patte, le lacet l'enserre. Un système anti-retour empêche le lacet de se détendre, et un émerillon placé sur le câble permet d'accompagner les mouvements du captif afin qu'il ne s'entortille pas dans ses rets. Comme tous les pièges appartenant à cette catégorie, le Belisle doit être relevé dans l'heure qui suit le lever du soleil.

Dans la « catégorie 5 », les *assommoirs*, c'est la chute d'une partie du piège, élevée et lestée, qui entraîne la mort de l'animal en l'écrasant sous son poids. Ces pièges de fabrication artisanale ne nécessitent aucune homologation. Enfin, les pièges de la

[269] Arrêté du 29 janvier 2007 fixant les dispositions relatives au piégeage des animaux classés nuisibles en application de l'article L. 427-8 du code de l'environnement.

« catégorie 6 », les *pièges qui noient*, entraînent, comme leur nom l'indique, la mort par noyade et ne sont utilisés que pour piéger les rats (rats musqués ou surmulots).

Les obligations auxquelles doivent se soumettre les piégeurs agréés sont nombreuses. Tout nouveau piégeur doit suivre une formation organisée par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), à l'issue de laquelle il reçoit un numéro d'agrément. Avant d'exercer leur activité, les piégeurs doivent remplir une déclaration de piégeage en Mairie. Tout au long de la saison de piégeage[270], ils doivent tenir à jour un carnet récapitulant leurs prises. Ceux qui utilisent des pièges de catégories 2 et 4 (qui doivent être autorisés et homologués) sont tenus d'y inscrire leur numéro d'agrément. Ils doivent en outre signaler par une pancarte la zone de piégeage. Quelle que soit la catégorie des pièges utilisée, la réglementation leur rappelle qu'ils doivent les relever quotidiennement, au lever du soleil ou dans l'heure qui suit. Les espèces protégées doivent être relâchées. Pour les autres, la mise à mort doit être immédiate et sans souffrances. Au fil des saisons, les piégeurs doivent aussi se tenir informés sur la réglementation en constante évolution, connaître la liste des espèces classées nuisibles sur leur département et la liste des espèces protégées. Enfin, au terme de chaque saison de piégeage, il leur faut envoyer le bilan de leurs prises à la Fédération départementale des chasseurs.

II - L'exemple des mustélidés

1. La famille des mustélidés : portraits

• L'ordre des carnivores

La famille des mustélidés appartient à l'ordre des *carnivores*, lequel regroupe environ 10 % des mammifères actuels. *Carnivore* signifie littéralement : « mangeur de chair ». Pour se nourrir, les carnivores peuvent en effet tuer et manger d'autres espèces animales. A l'exception du blaireau qui se nourrit plus volontiers de végétaux, de lombrics et d'insectes, les mustélidés sont des chasseurs dotés des armes communes à tous les prédateurs : des sens aiguisés pour localiser une proie et fondre sur elle par surprise ; un corps souple permettant une réaction rapide et immédiate pour rattraper la proie en cas d'échec de l'effet de surprise… Les griffes acérées et les dents des mustélidés sont elles aussi adaptées à leur fonction prédatrice. Leurs longues canines sont assez pointues pour pouvoir percer le cuir d'une proie et s'enfoncer profondément dans ses chairs. La troisième prémolaire de la mâchoire supérieure et la première molaire inférieure, les « carnassières », ont une forme effilée et tranchante qui facilite, tel un couteau, le découpage de la viande.

• La technique du prédateur

Les mustélidés ne pratiquent pas la chasse à l'affût comme peuvent le faire d'autres petits carnivores, chats et renards notamment. Les proies sont débusquées au hasard des déplacements. Terriers, tas de bois et autres cavités rencontrés en chemin sont systématiquement explorés. La fouine creuse le sol à la recherche d'insectes et de campagnols qui logent et se déplacent dans des galeries peu profondes. Quant à la martre, plus arboricole, elle déniche écureuils et oiseaux. La plupart du temps, ce sont les mouvements de la proie (insecte, oisillon ou rongeur) qui déclenchent et stimulent la prédation. Une fois capturée, la proie est mise à mort d'une rapide morsure à la nuque qui a pour effet de briser sa colonne vertébrale et de la paralyser.

[270] Une saison de piégeage est comprise entre le 1er juillet et le 30 juin.

• Un régime varié et opportuniste

La nuit, la belette peut parcourir près de deux kilomètres en quête de proies, visitant sur son chemin les moindres cavités. Elle se nourrit en majorité de rongeurs, souris, mulots, rats et campagnols traqués dans leurs galeries. Mais la belette, comme tous les petits carnivores, ne peut être réduite à cette définition restrictive. En réalité, le régime alimentaire des mustélidés est varié et ne se limite pas à la consommation de chair animale. Ces animaux sont en effet des opportunistes capables de s'adapter aux circonstances, aux saisons et à l'abondance des ressources que leur offre leur environnement. A côté des rongeurs, des oiseaux et des grenouilles qui constituent la base de leur menu, ils peuvent aussi se nourrir de végétaux, de fruits ou d'insectes. L'hiver, l'alimentation des martres et des fouines est essentiellement carnée (rongeurs, oiseaux). En été, leur régime est plus nettement frugivore. Lorsque les hivers sont rudes et que les proies se font plus rares, la fouine se rapproche des habitations humaines, tandis que la martre préfère garder ses distances. Elle peut parcourir 10 à 20 kilomètres en une nuit pour trouver sa nourriture.

• Habitats et biotopes

La belette peut s'installer à peu près dans n'importe quel biotope. Elle fréquente indifféremment les lisières, talus, fossés, haies, broussailles, vergers, parcs, bois et plaines céréalières. La fouine fait de même, avec une propension plus marquée pour les lisières de forêts et les habitats proches de ceux des humains. Elle peut ainsi « squatter » nos greniers ou nos granges pour s'abriter du froid, se nourrir ou se reproduire. La martre préfère se tenir à distance respectable. Arboricole, son habitat est essentiellement forestier et elle sort rarement des forêts qui lui offrent gîte et couvert. Quant à la loutre, au putois et aux visons d'Europe et d'Amérique, ce sont les plus « aquatiques » de nos mustélidés, avec un goût prononcé pour les milieux humides. Ils fréquentent les plaines, les bocages, les lisières de forêts et les roselières, sans jamais s'éloigner d'un point d'eau. Néanmoins, le putois peut aussi, comme la fouine, se rapprocher des maisons, surtout en hiver. Un trou d'environ six centimètres de diamètre lui suffit pour se frayer un passage…

• Gîtes et nids

Quand ils ne sont pas occupés à chasser, les mustélidés ont une autre occupation vitale : l'aménagement d'un gîte. Celui-ci fait à la fois office de lieu de repos, de site de reproduction et de tanière pour l'élevage des petits. C'est la raison pour laquelle tous prennent un soin particulier à choisir son emplacement, un choix déterminant, puisqu'il permettra de les préserver au mieux des rigueurs du climat, des intempéries et de leurs ennemis. La plupart des gîtes sont dissimulés soit en hauteur, entre les branches d'un arbre, soit au sol, dans un tas de bois ou de paille, soit dans la végétation ou dans les profondeurs du sol. Ces localisations stratégiques les rendent aussi inaccessibles qu'imprenables. Et si l'ennemi vient à les découvrir malgré tout, ils sont dotés de plusieurs voies d'accès qui sont autant de sorties de secours, pour s'échapper.

L'hiver venu, certains mustélidés élisent domicile dans des abris offrant une meilleure isolation thermique, soit à l'extérieur (dans des nids d'écureuils pour la martre, des cavités creusées dans le sol ou sous la neige pour la belette et le vison), soit à l'intérieur, dans le couvert douillet de nos maisons (pour la fouine et le putois). La plupart du temps, les mustélidés ne bâtissent pas eux-mêmes leur nid. Ils « recyclent » un nid

existant (d'oiseau, de rongeur, d'écureuil) et l'améliorent en y ajoutant les matériaux de leur choix : herbes, brins de paille, plumes ou poils d'animaux.

Le nid de la belette, garni du poil de ses proies, est en général souterrain. Il est logé dans une fissure de mur, la souche creuse d'un vieil arbre, un ancien trou de rongeur ou un tas de paille. L'hiver, l'animal se réfugie dans les fermes les moins fréquentées, profitant de la chaleur des murs et des balles de foin. Le putois et le vison d'Amérique affectionnent eux aussi les abris souterrains mais les choisissent plus souvent à proximité des cours d'eau. Le vison se loge volontiers sous une souche ou entre des racines, voire dans des tuyaux de drainage. Le putois réaménage un trou dans le sol ou un ancien terrier de lapin. Comme la belette, il passe souvent l'hiver dans le foin, un isolant naturel présent à profusion dans les granges et autres remises.

C'est dans cet environnement rural, à proximité des hommes, que choisit de s'installer la fouine. S'il lui arrive, à l'instar de la belette et du putois, de s'installer dans des abris naturels (ancien terrier, tas de pierres, fissure rocheuse), les bâtiments de fermes ou de villages isolés demeurent ses lieux de prédilection. Son nid est parfois relié à l'extérieur (ou à d'autres nids) par un réseau complexe de galeries. Parmi les mustélidés, la fouine est sans doute celle que la présence humaine dérange le moins. Elle en tire profit au contraire, investissant les greniers et gîtant dans l'isolation des toitures. Une fouine peut même trouver refuge dans les endroits les plus improbables, comme un caveau de cimetière ou un moteur de voiture !

• Prédateurs… de prédateurs

La belette doit se méfier de nombreux prédateurs : le renard, le chat sauvage et le chat haret la guettent, à l'affût près de ses lieux de passage ou de refuge. Les rapaces, qui la surveillent depuis le ciel et peuvent fondre sur elle en un éclair, font également partie de ses ennemis. Les autres mustélidés peuvent aussi s'attaquer à elle, lorsque les proies plus faciles viennent à manquer ou que l'occasion se présente. Putois, visons, fouines et martres ont peu de prédateurs naturels. Seuls le renard, le chat sauvage et le lynx sont capables de les capturer, bien qu'ils se méfient de ces proies qui luttent jusqu'à leur dernier souffle… Au-delà de la menace réelle que représentent ces prédateurs, les plus redoutables pour les mustélidés demeurent les intrusions de l'homme dans leur habitat (pour la fouine et la martre), la dégradation de la qualité de l'eau des rivières et de la disponibilité en proies (pour le putois et le vison), et surtout les pièges que disposent les hommes autour d'eux.

2. Quand les petits carnivores « dépassent les bornes »

La peur de perdre le contrôle, l'angoisse du débordement par quelque chose qui nous échappe fait intimement partie, selon nous, de ce qui motive le classement des mustélidés sur la liste des « nuisibles ». En France, le piégeage se définit en opposition au désordre. Les piégeurs affirment en effet contribuer au « *contrôle* des animaux nuisibles » et tous disent œuvrer à « remettre de l'*ordre* », afin d'éviter notamment un envahissement par le sauvage.

• Trop prolifiques

Le premier reproche des piégeurs aux animaux qu'ils capturent, c'est d'être trop « prolifiques ». Ils parlent de « pullulation », de « prolifération » et de « surnombre ».

« Pourquoi faudrait-il protéger le renard alors que la population croît régulièrement ? »[271], interroge l'un d'entre eux. Un autre, parlant du renard, ajoute :

> « Des renards, on en voit partout, même en plein jour ! On n'arrive jamais à tout tuer, y'en a toujours ! On ne risque pas de faire perdre la souche… Alors il faut bien réguler, si on laissait tout, on serait *envahis* ! »[272]

A propos du vison d'Amérique, le *Journal des piégeurs* décrit « l'indésirable bestiole », « indélicate » et « prolifique à souhait »[273]… S'adressant à un chasseur, le président de l'Association des piégeurs de l'Aveyron s'écrie, à propos de la martre qui vient d'être retirée de la liste des nuisibles :

> « On en est *infestés* ! Et ils veulent nous l'enlever ! »[274]

• Trop nombreux

La question du « surnombre » est évoquée à plusieurs reprises par les piégeurs interrogés. « Dans toute chose, le *surnombre* n'est pas bon. Il en faut, mais jusqu'à un certain point… »[275], résume Alain. D'autres dénoncent une sorte de problème sans fin où l'effort de piégeage est anéanti par des animaux comparés à une source intarissable, éternellement renouvelée. « C'est un peu comme les vases communicants : à mesure que je vide, ça arrive, ça se remplit »[276], explique Claude. Des mots qui, ailleurs, sont repris en écho par un autre piégeur :

> « Dès qu'un coin est vide, d'autres arrivent d'ailleurs, et ça recommence… Le problème est jamais réglé ».[277]

S'agissant des fouines, le problème rejoint celui posé par les renards en plus insidieux – il avance « masqué », pour ainsi dire, du fait de la « discrétion » de l'espèce :

> « Les fouines, y'en a de plus en plus, mais elles sont si discrètes qu'on se rend pas compte du nombre ».[278]

Des bêtes aussi insaisissables et intarissables ne peuvent être que trop nombreuses ! Avançant en silence, elles se répandent et répandent derrière elles des « carnages » aussi odieux qu'intolérables. Le renard s'attaque aux poules « en plein jour », narguant des agriculteurs impuissants :

> « Quand on a les poules tuées et qu'on vous dit qu'il faut protéger les bestioles… Je ne suis pas contre, mais quand elles font des dégâts ! Les gens ne se rendent pas compte… Moi, le renard venait me chercher les poules dans le jardin

[271] Gabriel Gibert, Président de l'Association des Piégeurs Agréés du Tarn-et-Garonne (APATG).

[272] Robert Gourmanel, piégeur et lieutenant de louveterie du Tarn.

[273] Rubrique « A l'écoute des associations », *JDP* n° 40, décembre 2000.

[274] Michel Fricou, Président de l'Association des Gardes Particuliers et Piégeurs Agréés de l'Aveyron (AGPPAA).

[275] Alain Galaup, piégeur du Tarn-et-Garonne.

[276] Claude Roques, piégeur du Tarn.

[277] Lucien Pistre, piégeur du Tarn.

[278] Jean-Pierre Rescoussié, trésorier de l'APATG.

en plein jour ! Surtout les poules blanches, je ne sais pas pourquoi, c'était désespérant. Si on n'avait pas Claude, on n'aurait plus beaucoup de poules… »[279]

Face à l'envahisseur, l'inquiétude est partagée à la fois par les chasseurs (voyant disparaître le petit gibier) et par les agriculteurs (voyant emporter leurs volailles). Les propos recueillis sur la martre résument ce passage des sphères du « sauvage » à celles du « domestique ». Car la martre s'attaque en premier lieu au « sauvage », lequel est incarné par l'écureuil :

« J'ai pris une martre dans un bâtiment agricole, et maintenant on voit beaucoup plus d'écureuils, ça a fait du bien… »[280]

Mais la martre peut aussi exercer ses talents dans la sphère du « domestique » et s'attirer alors les foudres des agriculteurs :

« La martre est un prédateur des écureuils. Ici avant il y en avait plein, mais y'en a plus… Alors maintenant elle va s'attaquer à autre chose : à la volaille. Elle fait des carnages, elle tue tout… »[281]

• Porteurs de maladies

L'idée de l'envahissement peut aussi dévoiler un autre visage : celui de la *contamination*. L'ombre contamine alors la lumière sous les traits de la *maladie* et de ses ravages réels ou supposés. Parlant du renard, Claude rappelle les ravages « cachés » d'une maladie dont il peut être porteur, l'échinococcose :

« Les écolos ont essayé de cacher ça, mais c'est une réalité. En France, pour sept cas de vache folle, on tue des centaines de troupeaux. Et il y a plus de 150 morts par an d'échinococcose, et on veut protéger le renard ! Moi je leur dis : prenez vos responsabilités… »[282]

Le même piégeur met en garde contre la rage, que l'on dit éradiquée mais qui « peut revenir » :

« Aujourd'hui, les renards prospèrent en ville. Ils ne sont plus piégés. Les campagnes contre la rage, c'est un vaste pipo. Ceux qui arrivent des pays de l'Est n'ont pas été vaccinés. Et il faudrait le faire toute l'année. Ça peut revenir… On n'est pas à l'abri… »[283]

D'autres piégeurs choisissent de mettre en avant des maladies apparemment plus bénignes mais tout aussi dangereuses pour qui ne se montre pas assez « prudent » :

« Il faut être prudent. C'est quand y'en a trop que ça se développe. Pour la gale, c'est comme ça que ça se passe. Quand y'a trop de renards, elle se répand partout… »[284]

[279] Maria, agricultrice à Saint-Amans Valtoret (Tarn).
[280] Lucien Pistre.
[281] Claude Roques.
[282] Claude Roques.
[283] Claude Roques.
[284] Lucien Pistre.

Des animaux si « prolifiques » et si dangereux (tant par les « carnages » qu'ils perpètrent que par les maladies qu'ils véhiculent) ne peuvent que se heurter à des hommes revendiquant la propriété de leur territoire. Les conflits sont alors inévitables. C'est d'autant plus vrai aujourd'hui où les territoires humains empiètent de plus en plus largement sur celui des bêtes sauvages. Les villes et leurs aires périurbaines s'étendent, les résidences viennent mordre le paysage jusqu'en lisière de forêts. Ceux qui reprochent à l'animal d'envahir l'espace de l'homme n'ont pas toujours conscience que le problème est bien souvent posé à l'envers : c'est l'homme qui envahit l'espace de l'animal ! Certains piégeurs en ont conscience, s'appuyant même sur cette réalité pour justifier la « régulation » :

> « Sur un territoire, il faut réguler les populations animales. Si les populations explosent, on va vers des problèmes. C'est vrai que l'homme empiète sur le territoire des animaux, mais on ne peut pas revenir en arrière, alors il faut bien réguler… »[285].

3. Maintenir chacun à sa place

Qu'il soit ou non responsable du problème, l'homme doit intervenir pour le régler et ne pas se laisser « envahir »… Quelle que soit la taille de l'animal et si petit soit-il, la menace n'en est pas moins grande de voir les frontières franchies par d'importuns squatteurs :

> « Si on piégeait plus, on aurait vite des problèmes. Si on laissait proliférer toutes ces espèces, on en serait envahis ! Elles ont un taux de reproduction énorme ! Si on n'intervenait pas, les agriculteurs ils auraient les martres et les fouines qui viendraient leur manger dans l'assiette ! »[286].

Si rien n'est fait pour endiguer la menace, les animaux ne vont pas se contenter d'envahir l'homme dans les campagnes, ils vont également le provoquer au cœur même de ses derniers bastions : la ville.

> « Les animaux nuisibles ne peuvent se reproduire indéfiniment. Le milieu ne peut supporter qu'une certaine quantité. C'est tellement vrai, que nous voyons aujourd'hui des fouines, renards en pleine ville »[287].

• Eviter l'anarchie

Le débordement guette, et l'ordre doit à tout prix être rétabli sous peine de voir s'installer « l'anarchie » :

> « La régulation est obligatoire. Sans régulation, plus de petit gibier dans la nature. C'est la mort de la chasse… Il ne faut pas laisser l'anarchie se mettre en place »[288].

Face à ces prédateurs qui « dépassent les bornes de leur territoire et empiètent sur le nôtre »[289], la seule solution – et la nécessité urgente – est de remettre de l'ordre.

---

[285] Claude Roques.

[286] Michel Fricou.

[287] Benoît Soulat, Président de l'association des piégeurs des pays de l'Adour, Edito JDP n° 42, été 2001.

[288] Michel Fricou.

[289] Benoît Soulat, Edito JDP n° 69, mars 2008.

Comment ? En « régulant » les espèces récalcitrantes et les animaux « *hors-la-loi* »… La régulation est la manière choisie par les piégeurs pour rétablir l'ordre et contrôler la menace que ces animaux représentent :

> « Les nuisances aux biens et aux personnes commises par nombre d'animaux ressemblant à de sympathiques peluches dans les livres pour enfants ne concernent plus désormais uniquement les mécréants peuplant les campagnes de France : les nuisibles s'installent en ville, et nos chers concitoyens découvrent avec stupeur les désagréments contre lesquels les bouseux des campagnes n'ont eu de cesse de tenter de *se protéger* ! »[290]

• Se protéger et « nettoyer »

La notion de protection est récurrente, non seulement dans les discours des piégeurs mais aussi dans les textes officiels justifiant la « destruction des bêtes fauves ». Nous l'avons vu, cette destruction est définie comme une « action de *défense* immédiate contre les individus d'une espèce qui s'exerce dans des conditions précises et circonscrites dont le contrôle est laissé au juge (légitime *défense*) ». Les opérations conduites par l'administration sont ordonnées par le préfet « dans un but *d'intérêt général* ». Quant aux destructions par les particuliers, elles sont autorisées afin de « *se protéger* contre certaines espèces ».

Mettre de l'ordre, c'est donc avant tout « se protéger » d'une menace latente incontrôlable. C'est aussi « nettoyer », faire place nette, comme on l'entend dire par les piégeurs interrogés. « Nettoyer », « faire le ménage », « débarrasser »… Autant de métaphores délivrant le même message imagé et très clair. « Là, sur cette colline, c'était *propre*, j'ai pris une quinzaine de renards l'an dernier »[291], explique Lucien. « Nous on fait du *nettoyage* »[292], souligne Michel. Ce que Claude résume en citant cette phrase prononcée à son encontre par un agriculteur victime d'attaques de renards :

> « Il m'appelle « *Monsieur Propre* ! »[293].

Le « nettoyage » préconisé par les piégeurs de terrain l'est également par les présidents d'associations de piégeurs mais d'une manière moins imagée, plus « scientifique ». Tout en reprenant la même idée, ils la développent en des termes neutres et consensuels. Au mot « nettoyage », ils préfèrent les mots « gestion » ou « d'aménagement » :

> « Nous ne sommes pas là pour exterminer les nuisibles mais pour *gérer* le surnombre. Il ne peut pas y avoir de petit gibier sans régulation et *aménagement* »[294].

« Aménager », c'est fixer des limites, des frontières à ne pas dépasser. Le territoire des prédateurs ne doit en aucun cas empiéter sur celui des hommes sous peine de sanction. Les piégeurs se donnent donc pour mission de « réguler » et de « gérer » afin de faire respecter ces limites, ces « barrières » à ne pas franchir :

> « On piège la martre et la fouine autour des bâtiments agricoles et des espaces cynégétiques. A l'extérieur de ces 150 m, on les laisse tranquilles. Avec ces

---

[290] *Ibid.*
[291] Lucien Pistre, piégeur du Tarn.
[292] Michel Fricou.
[293] Claude Roques.
[294] François Picard, Président de l'APAEL 28, Edito JDP n°b57, mars 2005.

barrières, on préserve les prédateurs, on leur laisse la possibilité de vivre, mais *en dehors* »…[295]

A chacun sa place… Qu'un animal oublie la sienne, et il doit nécessairement en payer le prix. « Nettoyer », « réguler », « gérer »… qu'importe le mot employé, le résultat reste le même : l'élimination de l'envahisseur. C'est à ce prix que l'ordre est maintenu et que les frontières sont respectées entre les territoires. Les piégeurs se chargent de cet ordre fragile en éliminant les animaux « *fautifs* »[296], ceux qui se sont aventurés « dans les endroits où ils n'ont pas lieu d'être »[297], et en les maintenant « sous surveillance »[298]…

« Tout a sa place, mais il faut un équilibre. Si un animal détruit cet équilibre, il faut l'éliminer. C'est comme le gendarme dans une société : il est pas là pour nuire mais pour *rétablir l'ordre*… »[299].

***

Cette première partie consacrée à l'étude de la genèse de la notion d'animal « nuisible » nous amène à un constat : le resurgissement de la peur ancestrale du sauvage (peur de débordement et d'envahissement) a pour conséquence la désignation de certains animaux comme « indésirables », « indélicats » ou perturbateurs. A ce stade, nous pourrions définir en ces termes la notion de « nuisible » : *est déclaré « nuisible » tout animal qui attente à l'ordre établi par l'homme et qui, coupable de cette « faute », doit être éliminé*. Bien que difficilement justifiable dans les faits, la marginalité de ces animaux incontrôlables se trouve en quelque sorte instituée par nécessité, afin que l'homme ait le sentiment de garder le contrôle et de rétablir l'ordre rassurant. Face aux « nuisibles », la nécessité, urgente et impérative, est de domestiquer ou de détruire. Mais un grain de sable semble être demeuré fiché dans l'engrenage bien huilé, et une guerre ouverte s'est installée entre hommes et « nuisibles ». Cette guerre perdure de nos jours et de manière exemplaire avec les petits carnivores qui transgressent l'ordre et qui, insaisissables, échappent à notre vigilance.

Dans ce contexte, face aux « nuisibles », les piégeurs deviennent « utiles » et investis d'une mission « d'utilité publique ». Ils sont chargés de veiller à la « protection » des biens humains, à la « gestion » des frontières entre les territoires et à la préservation du seul équilibre qui vaille : celui dont ils ont eux-mêmes défini les points de rupture…

La présence de la faune sauvage près des hommes n'est tolérée que dans la mesure où elle est ainsi tenue à distance et contrôlée. La hantise demeure la transgression de cette frontière symbolique tracée entre nature et culture, animal sauvage et homme, *saltus* et *domus*. Savants d'hier et scientifiques d'aujourd'hui, chasseurs ou piégeurs partagent la même volonté de classer, d'ordonner, de créer des listes étanches, préservées de tout débordement intempestif. Or,

[295] Michel Fricou.

[296] Michèle Saulnier, UNAPAF, Edito JDP n° 55, septembre 2004 : « Piéger c'est capturer l'animal *fautif*, celui dont le comportement nuit aux activités humaines ».

[297] Jean-Pierre Rescoussié : « On les régule dans les endroits où ils n'ont pas lieu d'être ».

[298] Régis Besset, JDP n° 26, « Le coup de gueule d'un paysan » : « Ou bien on laisse la nature à elle-même, sans intervenir, le renard et les autres prédateurs libres et les poules en cage (…), ou bien on veut des produits naturels avec les poules en plein air et les prédateurs *sous surveillance* et régulés ».

[299] Lucien Pistre.

concernant les petits carnivores dits « nuisibles », parfaits émissaires de Mètis, les tentatives de mettre de l'ordre et de faire la lumière sont tenues en échec…

Partie II

« CLAIR-OBSCUR »

La guerre des mondes

Non seulement la plupart des mustélidés sont perçus comme une menace pour les activités humaines (chasse et agriculture), mais ils réactivent tous les fantasmes d'envahissement par le sauvage et de perte de contrôle. Ils sont ainsi de parfaites – et parfaitement agaçantes – incarnations de Mètis, laquelle signe la faillite de l'ordre institué et la victoire de l'ombre sur la lumière. Parmi les mustélidés, martres, belettes, fouines et putois personnalisent cette obscurité indomptable et mouvante, cet échec de la domestication. Animaux « noirs », ondoyants et invisibles, ils déclinent trois dimensions complémentaires du flou. Flou *géographique*, puisqu'ils occupent à la fois les espaces cultivés et les espaces sauvages ; flou *symbolique*, puisqu'ils sont porteurs de charges ambivalentes ; flou *écologique*, puisqu'ils offrent peu de prises aux investigations des naturalistes tentant de mieux les cerner, comme nous allons le montrer en nous focalisant sur l'étude de trois départements (l'Aveyron, le Tarn et le Tarn-et-Garonne) et sur les acteurs qui y évoluent et s'y côtoient.

Au fil de nos recherches et de nos prospections de terrain, à la rencontre notamment de techniciens biologistes, de naturalistes et de piégeurs, nous verrons que les mustélidés incarnent cette part de sauvage qui échappe à toute maîtrise et réduit à néant les tentatives de la domestiquer. Au lieu du partage net préconisé, un entre-deux permanent s'installe. Cet entre-deux symbolise ce que nous allons à présent aborder : l'ondoyance (réelle et symbolique) du sauvage, sa polymorphie, et le *jeu* qu'il impose…

Chapitre 1

Espaces et espèces : évolution des territoires et des acteurs en présence

Jusqu'au début du 20e siècle, le Massif central et les marges aquitaines sont considérés comme essentiellement ruraux. Peu pénétrables, le Massif et ses contreforts sont demeurés inaccessibles, ou tout au moins à l'écart des pollutions industrielles et de la pression immobilière. Ils constituent donc à la fois un refuge pour la faune sauvage et un théâtre où se joue la vie d'acteurs ruraux, éleveurs, agriculteurs et chasseurs. Mais ce théâtre et cette scène, jusqu'ici occupée uniquement par la faune sauvage et les acteurs locaux, ont depuis été gagnés par de nouveaux acteurs, lesquels ont modifié à la fois le théâtre, la scène et la pièce qui s'y joue…

I – Le théâtre des hostilités

1 - La scène : entre Massif central et Bassin aquitain

Dans le cadre de nos enquêtes, nous avons privilégié un travail à moyenne échelle sur une partie de la Région Midi-Pyrénées couvrant le sud-ouest du Massif central (Aveyron et extrémité orientale du Tarn) et les plaines aquitaines du Tarn et du Tarn-et-Garonne). Ce vaste espace (18 229 km^2) qui rassemble plus de 870 000 habitants en 2007 (à comparer aux 773 000 habitants de 1946) a été retenu car, par delà sa grande diversité, il est représentatif des évolutions socio-spatiales contemporaines des campagnes.

• La mosaïque des terroirs et des paysages

L'examen d'une simple carte topographique montre la complexité des milieux. Entre hautes terres du Massif central et Val de Garonne, notre espace se présente comme une « gouttière » encadrée par un « fer à cheval » montagneux. A l'est, des massifs dépassent souvent 750 m, voire 1 000 m d'altitude comme l'Aubrac volcanique, le Lévezou et les Ségalas cristallins (prolongés jusqu'au Villefranchois et à la Grésigne), les Grands Causses calcaires (Larzac), puis les monts de Lacaune et la Montagne Noire traversés par de larges dépressions parallèles (vallées de l'Agout ou du Thoré). A l'ouest, la « gouttière » comprend des plaines alluviales situées entre Garonne, Tarn (l'Albigeois) et Aveyron, ainsi que des collines de molasses et de calcaire comme en Lomagne, dans le Terrefort ou dans le pays des Serres au nord du Tarn-et-Garonne. L'ensemble est caractérisé par un climat de transition,

pénétré d'influences océaniques, bien que moins humide – avec les fréquentes sécheresses de l'été – , plus contrasté pour les températures qu'en Aquitaine, et modifié en altitude par les rigueurs et les fortes précipitations du Massif central.

Terrain d'étude : Aveyron (12), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82)

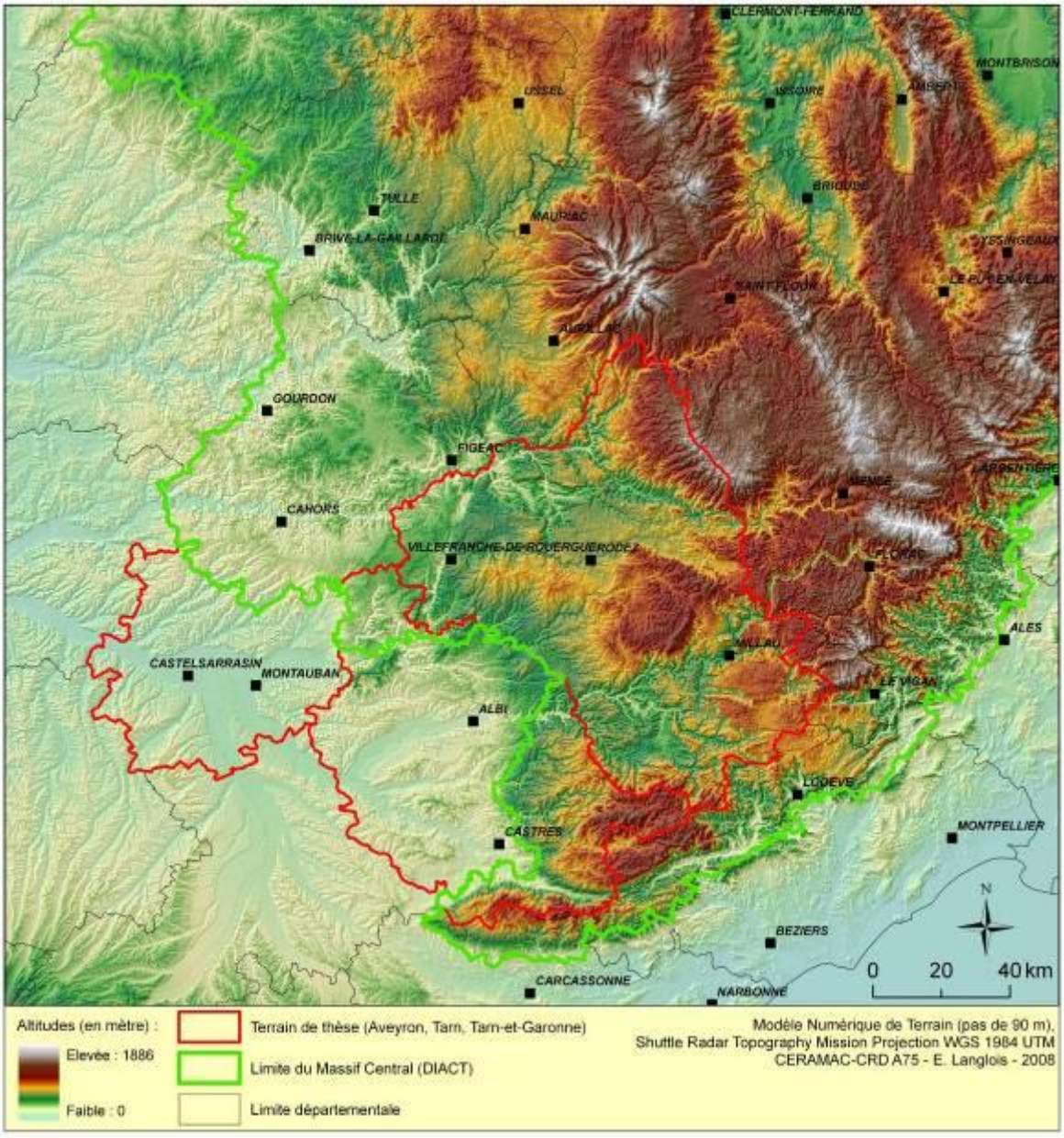

Ces contrastes des milieux – susceptibles de favoriser des habitats multiples pour la faune sauvage – se doublent d'une diversité dans les formes de mise en valeur. La carte de l'occupation du sol montre cette mosaïque paysagère patiemment étudiée par les géographes (Meynier, 1931 ; Fel, 1962 ; Brunet, 1965 ; Enjalbert, 1971 ; Béteille, 1974 ; Taillefer, 1978 ; Calmès, 1980). C'est bien le terme de marqueterie qu'il convient d'appliquer à ces assemblages divers, complexe, de petits pays et de finages multiformes, compartimentés, juxtaposant pièces de terres cultivées, forêts et prairies. A. Frémont (2001) évoque ainsi :

« Les paysages de Midi-Pyrénées, d'une grande finesse de tracé et d'une infinie variété, associent selon des assemblages très divers les « ramiers » des bords de rivières, maintenant d'omniprésentes plantations de peupliers, de bois de chênes à feuille caduques, des openfields et des bocages associés, la vigne et les arbres fruitiers presque partout présents, à ce point que les meilleurs spécialistes ne peuvent définir un autre type de paysage que celui des nuances et des hybridations et un autre héritage agraire qu'une gamme d'associations multiformes où l'élevage, la viticulture, l'arboriculture, la polyculture céréalière trouvent simultanément leur compte ».[300]

Occupation du sol (Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne)

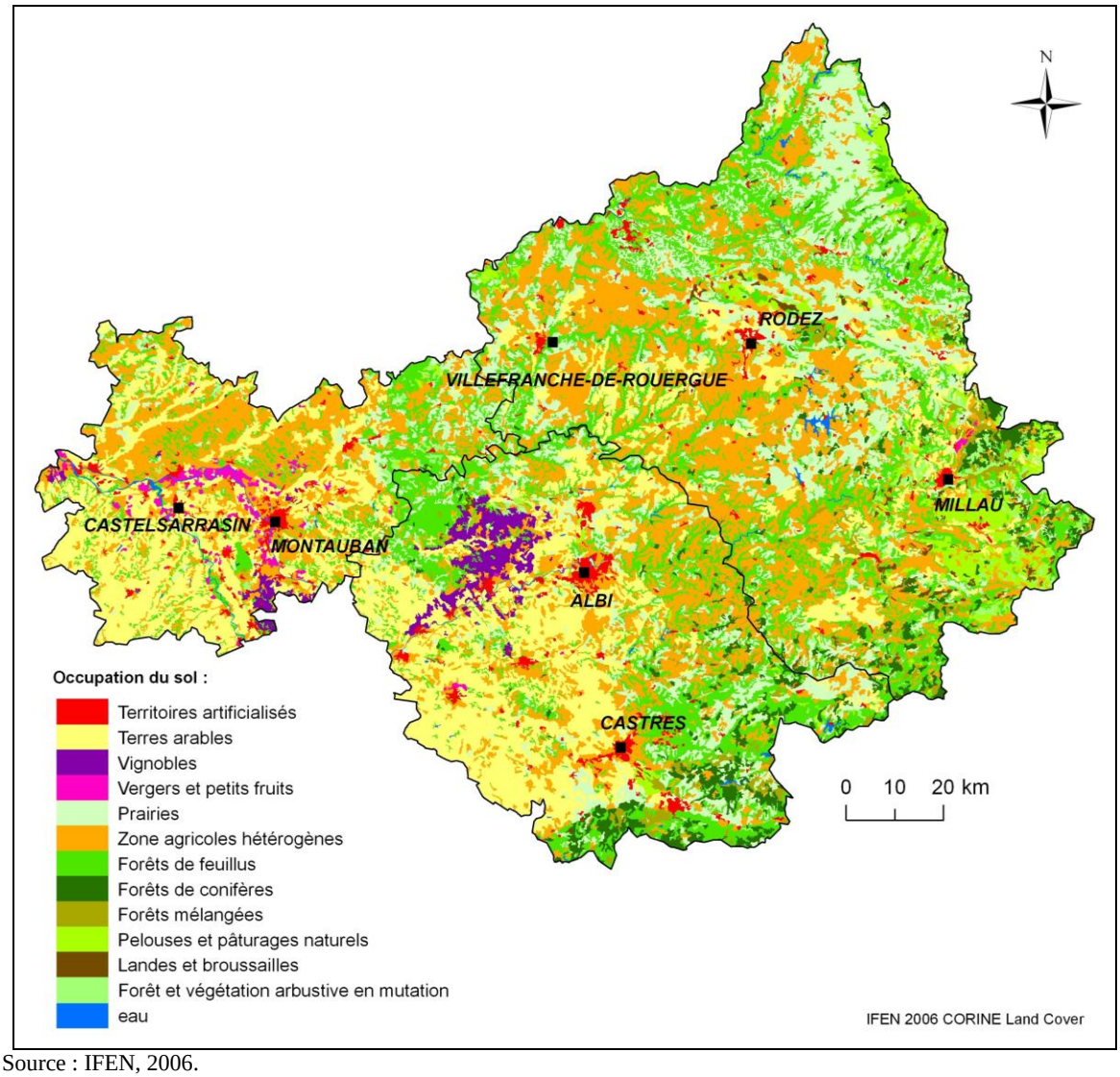

Source : IFEN, 2006.

A l'échelle de notre zone d'étude, on reconnaît les bons pays où les grandes cultures se déploient (Albigeois, Castrais et plaines alluviales), ponctuées de vignobles (Gaillac, Fronton, coteaux du Quercy et côtes du Brulhois, Moissac pour le raisin de table) ou de vergers, mais soumis à une forte pression urbaine autour des villes moyennes (Albi, Montauban, etc.). A la confluence de la Garonne et du Tarn, la mosaïque est remarquable : polyculture variée des collines dont les versants sont mêlés de champs de céréales, de quelques ceps et arbres fruitiers, de parcelles légumières, tandis que les fonds abritent

[300] - FRÉMONT A., 2001, *Portrait de la France, Villes et régions,* Flammarion, 900 p.

certaines prairies et que les parties les plus hautes sont gagnées par les taillis de chênes. Les grandes vallées alluviales sont tapissées d'amples parcelles ouvertes de céréales (blé, maïs irrigué), ou d'oléagineux, de vergers homogènes, de champs de légumes ou de vignes. Au nord ou à l'est, sur les collines (Pays des Serres) et les contreforts du Massif central (bocages et gorges boisées du Bas Ségala), les paysages restent contrastés. Ce sont des « zones agricoles hétérogènes » marquées par les labours, la polyculture et l'intensification herbagère pour l'élevage (Ségalas, Villefranchois). En revanche, sur les hautes terres les prairies, les pâturages parfois enclos (Aubrac, Ségalas, Lévezou) et les landes (Causses) se combinent avec les boisements ou les friches (feuillus mais aussi conifères notamment sur les pentes de la Montagne Noire, des monts de Lacaune ou des Grands Causses). Les espaces forestiers apparaissent clairement sur toutes les marges orientales de notre zone d'étude, plus ou moins mêlés aux terres agricoles, ce qui ne peut, là encore, que favoriser l'implantation de la faune sauvage.

Part des emplois dans l'agriculture au lieu de travail en 2006
(Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne)

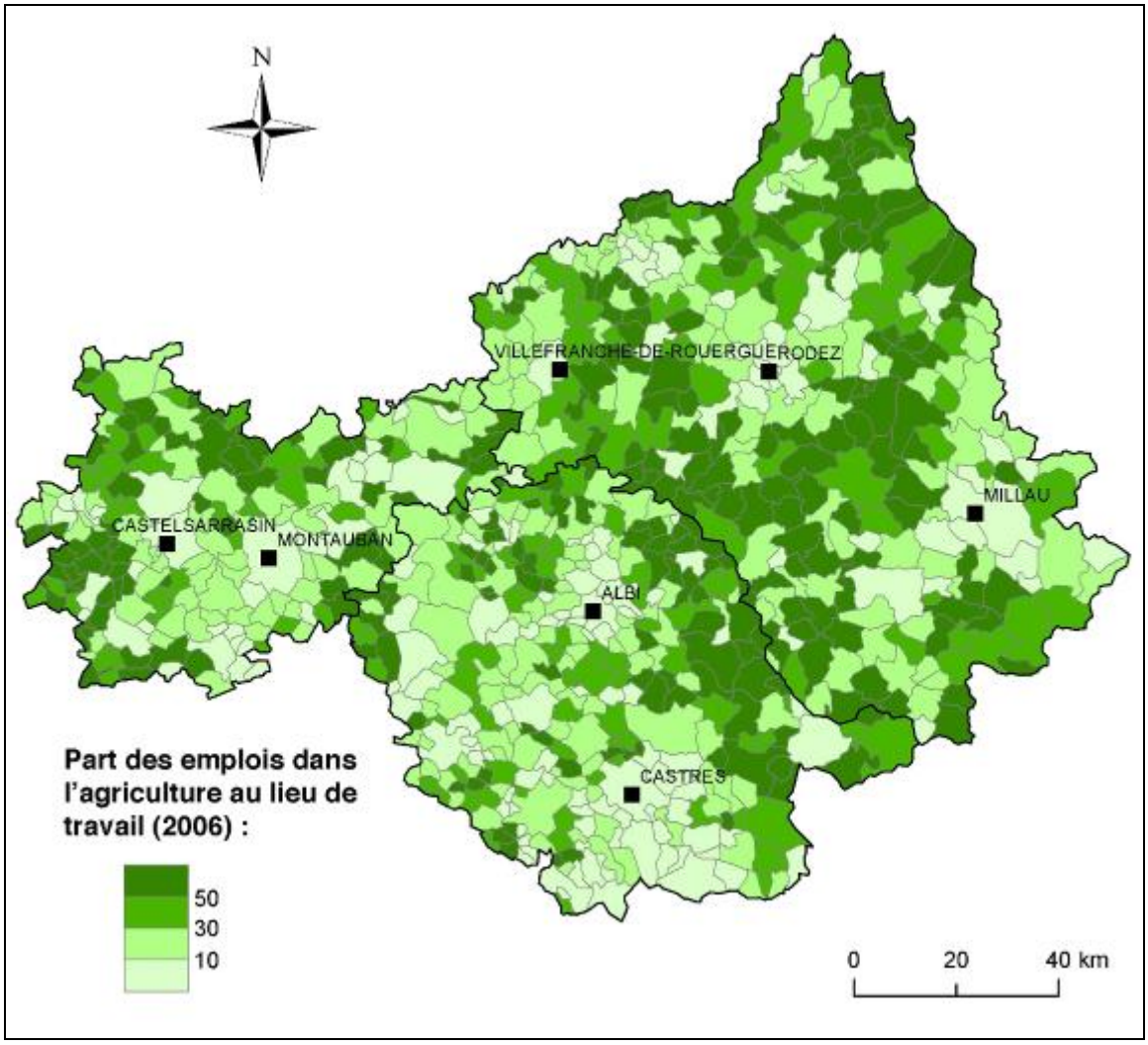

Source : INSEE, 2006.

En outre, les différences tendent à s'accuser car les pièces du puzzle se sont agencées différemment face à l'exode rural, à la crise des campagnes et à la métropolisation contemporaine. Désormais, cet espace fait coexister de vastes secteurs relativement stables avec des contrées en pleine mutation (périphérie des villes, axes de circulation, espaces agricoles en voie d'abandon, etc.). Des secteurs entiers de hautes terres (Montagne Noire, monts de Lacaune, Larzac) se sont vidés et souvent fermés par boisement spontané ou reboisement spéculatif, ne retrouvant un peu d'animation qu'en été par le tourisme et les retours des « originaires » de la « diaspora ». Au contraire, lorsque l'agriculture s'est intensifiée, soutenue par de nombreuses industries agroalimentaires (élevages des Ségalas et bassin ovin laitier de Roquefort en montagne ; plaines et vallées du bas pays), et que la pression urbaine – notamment toulousaine – s'est imposée, de nouvelles formes d'occupation de l'espace sont apparues, avec surtout une prolifération de constructions et d'équipements pas toujours en relation avec l'agriculture, même si nos trois départements sont encore peu artificialisés avec une large prédominance des espaces « ruraux ».

Ce monde divers de campagnes demeure très agricole, à l'exception des périphéries des pôles urbains et des plaines de l'ouest, zone de concentration démographique, tertiaire et urbaine, dominée par Toulouse. La carte ci-dessous confirme le poids des emplois agricoles hors des aires urbaines : rares sont les communes où l'on descend en dessous de 10 % des emplois (au lieu de travail) et en moyenne, on atteint encore 4,3 % dans le Tarn et même 10 % en Aveyron (12 % en 1999) ce qui reste le taux le plus élevée de la région avec celui du Gers. Les bastions agricoles (plus de 30 % des emplois, voire plus de la moitié) se repèrent sur les marges ouest et nord du Tarn-et-Garonne, dans le Castrais, les monts de Lacaune, les Ségalas, le Lévezou, le Larzac, le Causse de Séverac, le pays d'Olt ou l'Aubrac.

• Métropolisation et renaissance rurale

Le territoire retenu présente également, du fait de son organisation et de ses relations avec les espaces environnants (communes proches de la métropole toulousaine, pôles urbains plus ou moins autonomes, aires périurbaines et campagnes isolées), des dynamiques démographiques fortement contrastées. Si les gains l'emportent, avec un renouvellement des populations (mais aussi un vieillissement), notre espace participe à la fois, par les communes polarisées par Toulouse, d'une France métropolitaine, périurbanisée et dynamique, et par les hautes terres de l'est, d'une « diagonale du vide » caractérisée par de faibles densités (moins de 25 hab./km^2, voire moins de 10 sur les plateaux mythiques du Larzac ou de l'Aubrac) et un timide renouveau migratoire. Les campagnes ont subi une profonde dépopulation jusqu'à devenir terres d'immigration, en lien avec l'arrivée de nouveaux habitants.

La périurbanisation toulousaine a été bien étudiée[301], s'étendant en ordre lâche sur le Tarn-et-Garonne et l'ouest du Tarn. Globalement, les gains démographiques sont remarquables bien qu'échelonnés dans le temps[302].

---

301 Voir par exemple :

• BACCONNIER-BAYLET S., 2006, L'agriculture dans les espaces périurbains toulousains. Discours, pratiques et enjeux autour de l'activité agricole dans les politiques d'aménagement, Thèse deToulouse Le Mirail, 283 p.

• JALABERT G., 1995. *Toulouse, métropole incomplète*. Collection Villes. Editions Anthropos. Paris. 192 p.

Taux de variation annuel de la population entre 1999 et 2006
(Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne)

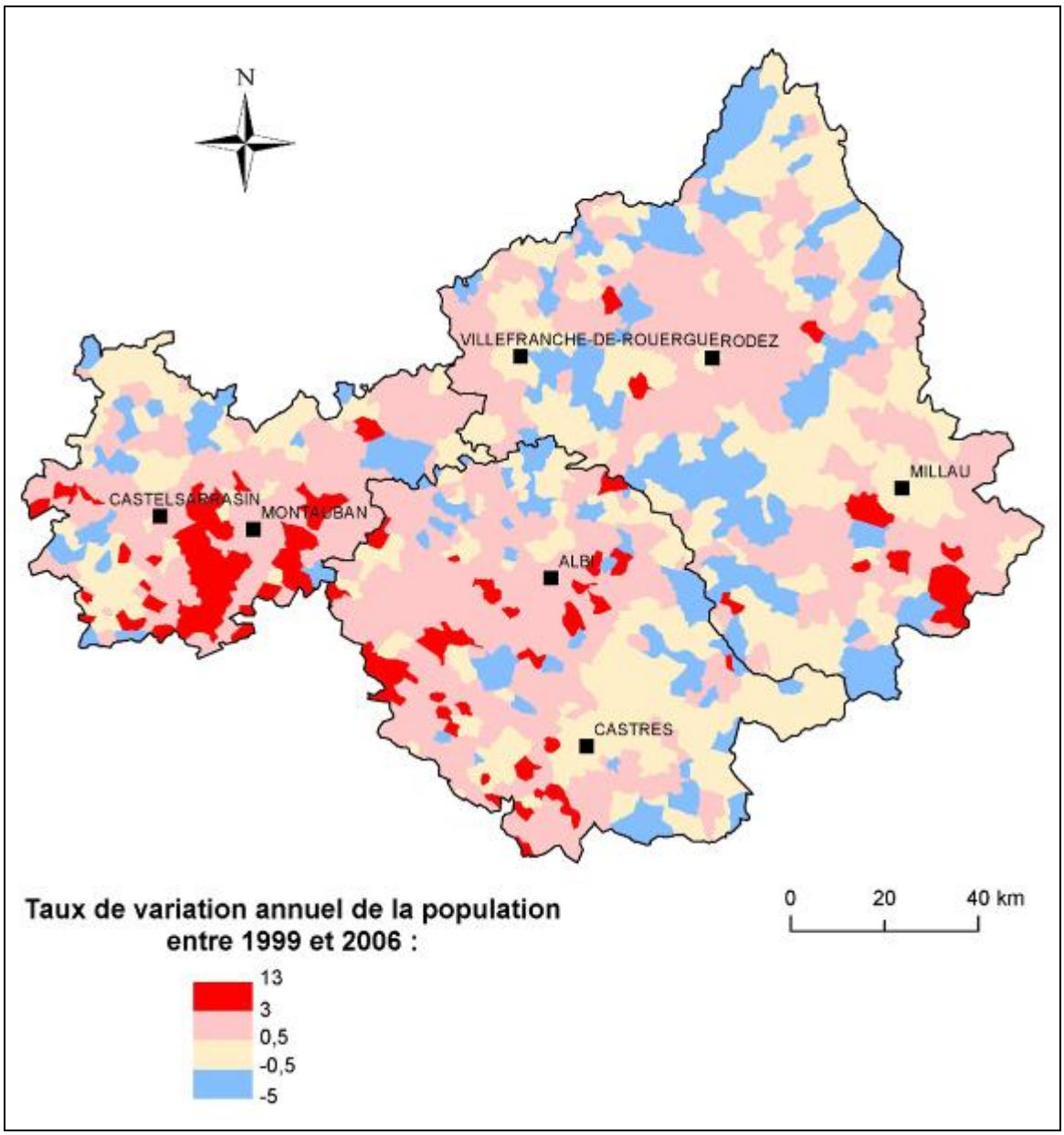

• JOURDAN G., 2002, Politique routière et transition urbaine : le cas de l'aire toulousaine / Road Policy and Urban Transition : the case of the Toulouse urban area, *Géocarrefour*. Vol. 77 n° 1, 2002. Autoroutes, acteurs et dynamiques territoriales. p. 85-94.

• LABORIE J.-P., 1997, L'étalement urbain et le retour de la domination des infrastructures de transport dans la planification urbaine / Urban spread and the renewed domination of transport infrastructure in urban planning, *Revue de géographie de Lyon*. Vol. 72 n° 2, 1997. Une nouvelle culture de l'aménagement des villes. p. 153-158.

[302] Les développements qui suivent sont issus d'un traitement des données démographiques fournies par l'INSEE en lien avec les recensements de la population.

Source : INSEE, 2006.

• Dans le Tarn et le Tarn-et-Garonne, le dynamisme remonte aux années 1975, et s'accélère entre 1999 et 2006 (+ 20 700 hab. dans le Tarn-et-Garonne où le taux de croissance annuel moyen est de 1,4 % par an ; + 22 000 hab. dans le Tarn). Une telle expansion s'explique par les excédents du solde migratoire (dans le Tarn-et-Garonne : + 1,3 % par an, contre + 0,3 % au cours de la décennie précédente ; dans le Tarn : + 1 % par an contre + 0,2 % par an depuis la fin des années 1960). Cette forte attractivité et l'arrivée de jeunes actifs, de cadres et de ménages avec enfants, entraînent également une amélioration de la balance naturelle : dans le Tarn-et-Garonne, celle-ci est positive depuis le début des années 1990, dans le Tarn, seulement depuis 2005. L'expansion s'inscrit dans l'espace compris entre Montauban, Castelsarrasin et Toulouse qui concentre désormais plus de la moitié de la population du Tarn-et-Garonne, ou le long des grands axes rejoignant l'ouest du Tarn (via notamment le canton de Lavaur) et les agglomérations de Gaillac, puis d'Albi – avec des prolongements jusqu'à Valence-d'Albigeois et Carmaux –, de Graulhet–Réalmont ou de Revel à Castres et Mazamet. Dans le détail, on relève une forte croissance à la périphérie de Montauban (+ 1,3 % par an entre 1999 et 2006 et même + 2,8 % pour la banlieue et la couronne périurbaine) où l'on voit se multiplier les installations résidentielles de pendulaires travaillant dans la métropole régionale. Dans le Tarn, l'agglomération d'Albi et les alentours de Castres bénéficient également d'un grand dynamisme. Avec un rythme de 1,1 % par an, la croissance de l'aire urbaine de la préfecture s'accélère nettement (+ 0,7 % par an et même + 1,9 % pour les seules communes périurbaines), toujours grâce à un fort excédent migratoire[303]. Incontestablement, les infrastructures routières et autoroutières (A62 vers Agen, A20 vers Cahors, A68 vers Albi) guident une croissance périurbaine touchant les zones rurales (quatre communes sur cinq des deux départements sont concernées entre 1999 et 2006). Dans le Tarn-et-Garonne, seules quelques franges au nord (Pays des Serres, Bas-Quercy) et à l'ouest (Saint-Antonin-Noble-Val) restent à l'écart, de même que les campagnes de la Montagne Noire et de la vallée du Thoré, des Ségalas et des monts de Lacaune ainsi que les plateaux qui s'élèvent vers l'Aveyron au nord-est de Carmaux. A ces zones en décroissance s'ajoutent les villes tarnaises encore marquées par les crises industrielles : Castres (même si le déficit migratoire se réduit), Graulhet, Mazamet.

• En Aveyron, la population augmente seulement depuis 1999 (273 400 habitants en 2006 contre 264 000 en 1999 et 278 300 en 1975) après plus d'un siècle de pertes par exode. Si le solde naturel reste négatif depuis 1968, l'attractivité migratoire entre 1999 et 2006 explique cette inversion (+ 0,7 % mais le déficit des naissances freine la croissance qui n'est au final que de 0,5 % par an). L'essentiel des gains se concentre de façon auréolaire autour de Villefranche-de-Rouergue et surtout de Rodez, de Millau et de Saint-Affrique. Un véritable axe de croissance paraît se dessiner le long de l'autoroute A75 entre La Canourgue (Lozère) et le sud Larzac. Des accroissements plus ponctuels en milieu rural, autour des bourgades, touchent le sud-ouest et le nord (vallée du Tarn, secteur de Séverac-le-Château), tandis que des pertes sont encore enregistrées sur les contreforts de l'Aubrac, dans le Lévezou, les Ségalas ou le Camarès. Ces disparités confirment la forte croissance du périurbain, passant de 41 800 habitants en 1999 à 45 700 en 2006, ce qui représente une progression annuelle de 1,3 % alors que les zones rurales n'ont progressé que de + 0,2%. Cette périurbanisation est notable autour de Millau et surtout de Rodez, qui concentrent à elles deux l'essentiel de la croissance démographique du département. La population de l'aire urbaine de Rodez (25 communes) s'accroît même de

[303] DUVERNOY I., 2002. « Espace agricole périurbain et politiques communales d'aménagement : l'exemple de l'agglomération albigeoise », *Cybergéo*, 16 pages, http ://www.cybergeo.presse.fr/geoappl/duvernoy/duvernoy1.htm

0,8 % par an depuis 1999 et rassemble le quart de la population aveyronnaise, soit près de 70 000 habitants. On est ici plus loin des influences toulousaines – les liaisons routières restent ralenties – et on peut parler d'une dynamique autonome liée à un important développement tertiaire et industriel avec des branches dynamiques (agroalimentaire, machinisme agricole, équipement automobile et constructions mécaniques). Le développement d'un parc dédié à l'informatique et aux NTIC symbolise cette vitalité. De son côté, l'aire urbaine de Millau enregistre un regain notable (+ 0,7 % entre 1999 et 2006 contre + 0,1 % entre 1990 et 1999), profitant de l'arrivée de nouvelles activités et du « désenclavement » permis par l'achèvement en 2004 du viaduc de Millau, maillon essentiel de l'autoroute A75 Clermont-Ferrand/Béziers. Ces arrivées de nouvelles populations n'ont pas encore modifié de façon significative les caractéristiques de la population rouergate, qui continue à vieillir, notamment au nord et au sud-ouest du département. A titre d'exemple, la part des retraités a augmenté, passant d'un peu moins de 30 % de la population active en 1999 à 34,3 % en 2006.

Outre l'arrivée de nouvelles populations et l'essor d'une « économie résidentielle », ces campagnes, notamment celles de la bordure sud-ouest du Massif central, s'affirment également comme des bastions de résidences secondaires, en lien avec la libération du bâti (découlant de décennies d'émigration), avec des pratiques sociales de maintien d'un patrimoine bâti dans les familles migrantes et avec le « retour » de ces « originaires » lors de séjours principalement estivaux. Rappelons que, avec 26 200 résidences secondaires recensées en 1999, représentant en moyenne près d'un logement sur cinq, l'Aveyron détient le parc le plus important de la région Midi-Pyrénées. La carte révèle ainsi une forte part de ces résidences « temporaires » (plus de 30 % des logements) dans la partie touristique du nord-est du Tarn-et-Garonne et du nord du Tarn (Causse de Limogne, Terrefort, Grésigne, secteur de Najac), mais surtout dans le nord Aveyron (Aubrac et Viadène), le Lévézou, les Grands Causses, le sud des Ségalas, le Sidobre, le plateau d'Anglès et les monts de Lacaune.

Compte tenu de ce profond renouvellement des populations résidentes et de leurs modes d'habiter, on devine des jeux d'acteurs complexes, notamment dans les communes périurbaines.

Part des résidences secondaires et des logements occasionnels en 2006
(Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne)

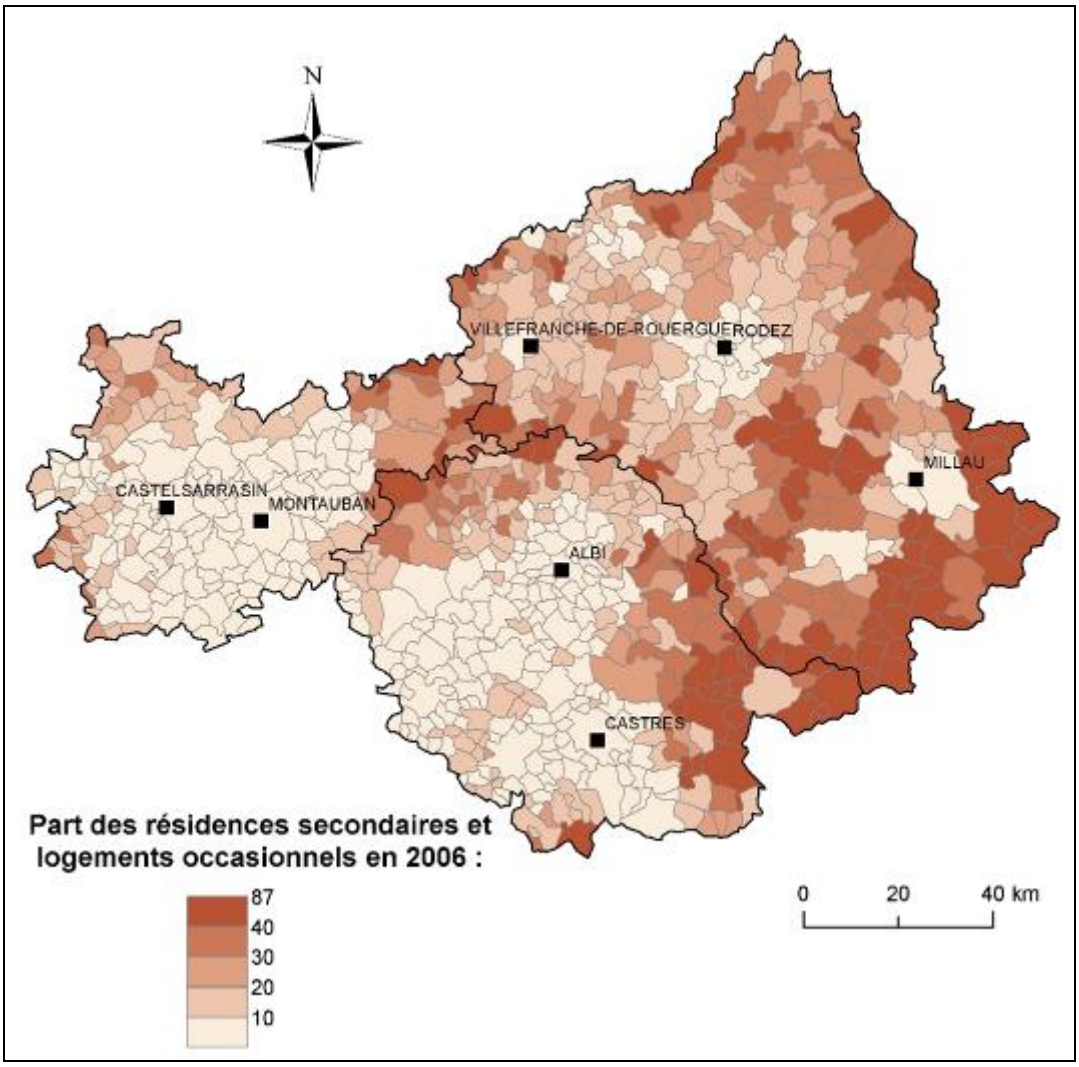

Source : INSEE, 2006.

• Montagne Noire et sillon du Thoré

A une échelle plus fine, nos enquêtes nous ont conduit sur les hautes terres du sud tarnais, « marche montagneuse et boisée où l'obstacle naturel est renforcé par le vide humain, l'extension de la friche, la colonisation désordonnée par les plantations forestières »[304]. Cet espace éveille depuis longtemps tout un imaginaire de montagnes forestières « plus hantées de légendes noires que de bonnes fées agricoles »[305], et situées aux confins des unités administratives et économiques (aujourd'hui encore entre Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, entre Tarn, Aude et Haute-Garonne). Le cadre est composé de la lourde échine de la Montagne Noire qui domine au sud la plaine de Carcassonne et les coteaux sédimentaires du Cabardès, tandis qu'elle plonge vers l'intérieur sur le sillon de Mazamet suivi par le Thoré, lui-même dominé par le plateau d'Anglès et les monts de Lacaune. Vers l'ouest, le contact est aussi raide au-dessus du Lauragais. Ces massifs dépassant 1 000 m d'altitude sont assez bien arrosés, même dans la dépression, grâce aux fortes pluies de saison froide et à une sécheresse estivale s'atténuant vers l'ouest. Les plateaux ont longtemps porté une économie agropastorale pauvre, associant maigres cultures de seigle ou de pommes de terre et élevage ovin profitant des landes collectives de fougères et d'ajonc. Les migrations de travail (vendanges) et autres ressources complé-

[304] BERTRAND G., 1978, *in* F. Taillefert (dir.) *Le Midi toulousain*, Flammarion, 1978, p. 211-232.
[305] FRÉMONT A., 2001, *Portrait de la France. Villes et régions*, Flammarion, 900 p.

mentaires (artisanat textile, carrières de granit du Sidobre, mines de Salsigne) autorisaient alors des densités élevées et une mise en valeur intense de la fin du 18e siècle à la seconde moitié du 19e siècle. Des villages, quelques fermes isolées, maîtrisaient un espace agricole parfois surexploité. La société locale demeurait un monde de petits propriétaires–exploitants ou de métayers dépendant de la bourgeoisie textile, d'artisans ou d'ouvriers–paysans vivant à la périphérie des bourgades industrieuses. Mais la dépopulation, amorcée vers 1846, a été considérable (la montagne a perdu les trois quarts de sa population), les terres étant en partie abandonnées et largement reboisées, au risque de multiplier les incendies. L'ampleur de la couverture forestière surprend, à l'exception du bassin du Thoré entre Mazamet et Labastide-Rouairoux. De fait, les grandes forêts, principalement domaniales, sont le résultat de ces boisements de hêtres, dans les parties les plus élevées et les plus nébuleuses, plus bas (vers 650-750 m) de chênaies parfois mêlées de taillis de châtaigniers, même si partout les résineux (sapin, épicéa et douglas surtout) se sont multipliés depuis la Deuxième Guerre mondiale. Avec les abandons agricoles et les reconquêtes forestières se dessinent une mosaïque de prairies parfois encore entourées de haies bocagères, de parcelles labourées ou emblavées et surtout de forêts de feuillus ou de résineux, de massifs tendant à constituer un seul bloc par colonisation des clairières, « noire pessière dépourvue de sous-bois et de vie animale » (G. Bertrand) ou de parcelles reboisées récemment en « timbres-poste ». Seuls quelques élevages extensifs (ovins ou bovins-viande, vaches laitières dans la vallée) se maintiennent. La région bénéficie également d'un modeste développement touristique partiellement issu d'une vieille fréquentation estivale par les Languedociens. La part des résidences secondaires y est notable. Les bassins ont une économie plus active. Ils ont longtemps attiré la main-d'œuvre avec leurs vieilles industries (travail de la laine, délainage, filature et tissage), profitant de la force motrice des torrents montagnards et de solides relations avec les zones d'élevage de la région ou de l'hémisphère Sud. Mais, dans ce secteur textile, les concurrences et difficultés n'ont pas manqué : ce bastion de Midi-Pyrénées a perdu la moitié de ses actifs en 1990 et 2001. Deux villes, unies dans la même communauté d'agglomération, y sont implantées : Mazamet (26 000 habitants) subit la crise du délainage mais tente une diversification (mécanique) grâce à son patronat actif, autrefois majoritairement protestant et dont l'influence s'étendait dans les campagnes environnantes (grande propriété foncière, orientation vers l'élevage laitier ou la viande ovine) ; Castres (53 000 hab. dans une agglomération stagnante ; 62 500 dans l'aire urbaine en légère croissance) est mieux placée au débouché de l'Agout dans la plaine aquitaine. On joue sur des fonctions plus diversifiées (équipements commerciaux, scolaires et universitaires – IUT et école d'ingénieurs, vie culturelle et touristique) et sur la multiplication des PME (construction de robots industriels électroniques, produits pharmaceutiques avec le groupe *Pierre Fabre* qui suscite toute une gamme d'activités de recherche, de transport ou d'emballage). A huit kilomètres à l'est de Mazamet, nous avons mené des enquêtes sur la petite unité urbaine de Saint-Amans-Soult (2 600 hab. en 2007 avec la commune limitrophe de Saint-Amans-Valtoret) qui parvient à stabiliser sa population, durement frappée par la crise du délainage, grâce à l'arrivée de nouveaux résidants, le solde migratoire étant positif depuis 1982.

2. Acte I : territoires ruraux et premiers acteurs concernés

La France fait figure d'exception en Europe. Pour le montrer, Bertrand Hervieu oppose le modèle rural français du 18e siècle à celui d'autres pays européens, notamment à celui de l'Angleterre où la ville est le lieu de la production tandis que les campagnes sont le territoire de l'aristocratie, l'espace de la chasse et des loisirs :

> « On y développe un art de vivre mais non un art de travailler. Quels que soient les changements sociaux qui ont traversé la société anglaise depuis, la campagne est demeurée un « environnement »[306].

S'agissant des campagnes méditerranéennes, elles sont certes un lieu de production de richesses, comme pour le modèle français, mais pas un lieu de vie. Les hommes vont y travailler ou y passer quelques jours de vacances, mais ils n'y habitent pas. Comme en Angleterre, la société s'y construit autour du paradigme de la ville, « *lieu de la protection et de la sécurité de toutes les populations* », qui sert de modèle aux villages eux-mêmes.

> « Des siècles durant, la France s'est donc démarquée des autres pays européens en pensant le rural comme le lieu par excellence de la production et de la richesse nationales, le lieu de la construction de la République à travers la propriété privée de la terre, du patriotisme et des identités »[307].

Ce modèle particulier va perdurer jusqu'en 1950, date à laquelle les terres agricoles occupent encore 72 % du territoire français. La classification mise en place par l'OCDE considère qu'une « communauté de base » (un canton) est rurale si sa densité est inférieure à 150 habitants au kilomètre carré. L'OCDE utilise un second critère pour qualifier les régions : sont considérées comme « essentiellement rurales » celles dont plus de 50 % de la population vit dans des communautés rurales ; comme « essentiellement urbaines » celles dont moins de 15 % de la population vit dans des communautés rurales ; et comme « intermédiaires » les régions restantes[308]. Ainsi, selon cette classification, une grande partie de la France peut être considérée comme rurale, notamment le Sud-Ouest et le Massif central. Comparée à ses voisins européens (voir carte), elle se distingue en effet par le faible poids des régions « essentiellement urbaines ».

Classification des régions urbaines et rurales selon les définitions de l'OCDE

[306] HERVIEU B., 2006, *Après un siècle d'exode rural : urbanisation des campagnes ou renaissance du rural ?*. Bertrand Hervieu est secrétaire général du Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes (Ciheam).

[307] *Ibid.*

[308] OCDE, Le nouveau paradigme rural. Politiques et gouvernance, 2006.

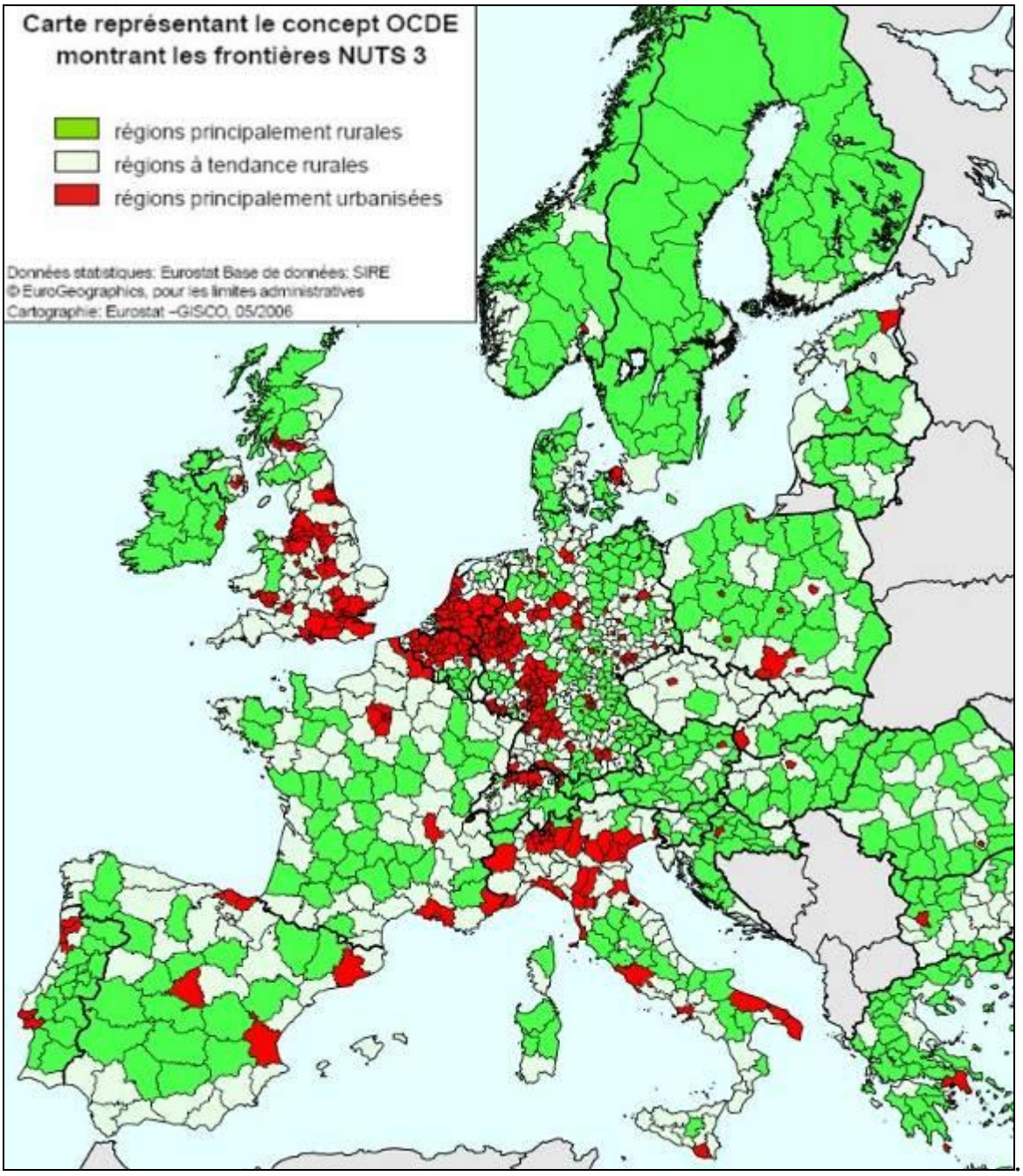

Source : Annuaire Eurostat, 2006.[309]

Si l'on se réfère à l'INSEE, les communes dites urbaines possèdent au moins deux mille habitants agglomérés ; les autres (définies par la négative) sont dites rurales. Ainsi, en 1999, 14,3 millions de Français résidaient dans des communes rurales, lesquelles recouvraient 82 % du territoire métropolitain, tandis que 44,2 millions résidaient dans des unités urbaines.

A ce stade, la confrontation entre hommes et petits carnivores concerne donc essentiellement des territoires et des acteurs ruraux. Loin des villes, chasseurs et agriculteurs sont *a priori* maîtres de leur espace et règlent seuls la question des « nuisibles ». Les uns souhaitent protéger le petit gibier ; les autres veillent sur leurs basses-cours. Les premiers disent vouloir détruire les « nuisibles » dans l'intérêt de la faune sauvage, les

[309] Voir INRA, « Les nouvelles ruralités en France vers l'horizon 2030 ». Rapport du groupe de travail Nouvelles ruralités, juillet 2008.

seconds affirment vouloir les détruire dans l'intérêt des animaux domestiques. Dans les deux cas, seule la destruction est envisagée, sans qu'il y ait d'opposition ou de pression politique pour contrecarrer ces intentions. Dans ce contexte largement rural, où seule compte la préservation des intérêts et des biens humains, l'enjeu du « maintien de l'ordre », systématique et sans nuances, prédomine.

• Le déclin du « tout agricole »

Le monde rural a connu de profondes évolutions, conjuguant déprise et reprise. Au début de l'ère industrielle, la déprise agricole est à l'origine d'un exode rural massif. En 2003, la France ne compte plus que 590 000 exploitations agricoles, dont seulement 62,2 % sont considérées comme professionnelles. Seulement deux millions de personnes vivent encore sur ces exploitations en 2000, soit quatre fois moins qu'en 1955. La population active agricole tombe à 1,3 million de personnes. Les exploitants encore actifs sur leurs terres adoptent, dès les années 1960, le modèle productiviste prôné par l'agriculture européenne et soutenu par la Politique Agricole Commune (PAC). L'accroissement constant de productivité qu'elle impose pousse les moins compétitifs à laisser en friches les terres peu productives. Ainsi se profilent les premiers déséquilibres écologiques et le nouveau visage des territoires agricoles, artificialisés et simplifiés. L'occupation physique du territoire français par l'agriculture diminue également depuis cinquante ans, n'occupant plus, en 2003, que 32 millions d'hectares, une superficie qui représente 59 % du territoire, contre 72 % en 1950. Ce recul s'est fait au bénéfice de deux autres espaces. D'une part, les bois et forêts sont passés de 20 à 27 % du territoire de 1950 à 1990. D'autre part, la surface du territoire non agricole a presque doublé depuis 1950, atteignant aujourd'hui 14 % de la surface totale du pays. Cette superficie est en grande partie grignotée par les zones urbaines et les réseaux de voirie.

Le mouvement d'exode rural a donc marqué l'évolution démographique des espaces ruraux français depuis la fin du 19e siècle, et a conduit à une forte concentration urbaine[310]. Alors que 80 % de la population française vivait dans des communes rurales de moins de 2 000 habitants entre 1860 et 1870, la population des communes rurales ne s'élevait plus qu'à 24 % de la population totale en 1999.

Au début des années 1970, à l'image de ce qui se produit dans le monde rural de Midi-Pyrénées, la désertification des campagnes semble inéluctable. Pourtant, de 1975 à 1982, un mouvement inverse de migrations résidentielles vers les espaces ruraux s'amorce. Il touche les communes rurales situées à proximité d'aires urbaines en croissance, qui bénéficient de la périurbanisation des ménages et des activités. Bien qu'il ne compense pas le déficit naturel important qui persiste dans les espaces ruraux les plus isolés, le solde migratoire des communes rurales devient positif à proximité des villes.

• L'urbanisation des campagnes

Après l'exode rural, le renouveau démographique engendre une diversification fonctionnelle des campagnes. Evoluent à la fois le milieu rural et les acteurs qui y vivent et y travaillent. De nouvelles activités voient le jour et des « urbains », attirés à la fois par le cadre de vie rural et la proximité d'un ou plusieurs pôles urbains, s'installent sur les espaces abandonnés par les agriculteurs. La croissance concerne surtout les zones proches

[310] INRA, *Les nouvelles ruralités en France vers l'horizon 2030*. Rapport du groupe de travail Nouvelles ruralités, juillet 2008.

des limites extérieures des aires urbaines. La population recensée par l'INSEE en 1999 puis au début des années 2000 y explose. Le taux de croissance de la population dans les communes rurales est désormais supérieur à celui des communes urbaines. Dans l'Espace à Dominante Rurale, le rythme de croissance de la population est passé d'une situation de stabilité en 1990, à une croissance de 0,7 % par an.

L'enquête menée par l'INRA conclut en ces termes sur le phénomène :

> « L'essentiel de l'augmentation de la population est concentré dans les zones d'influence des villes, le long des axes de communication. Si la périurbanisation demeure le phénomène dominant et si les communes concernées fournissent la contribution la plus forte à l'accroissement de population, c'est désormais au sein des espaces ruraux plus éloignés que l'accélération de la croissance démographique est la plus forte. L'attractivité de ces espaces pour les individus est un phénomène nouveau et relativement inattendu »[311].

Certains de ces nouveaux habitants des campagnes, urbains et « néo-ruraux », y bâtissent leurs résidences principales ou secondaires. D'autres y érigent des golfs ou des complexes dévolus au tourisme. D'autres encore y développent une sylviculture intensive. Autant d'activités « alternatives » à l'agriculture qui font que de nombreux territoires jusqu'ici « réservés » à la ruralité sont rattrapés par l'urbanité et investis par de nouvelles populations. Profondes mutations, diversification des activités économiques, nouveaux visages et nouveaux paysages confinent à une réorganisation sociale sans précédent des espaces ruraux.

Dans le cadre de notre terrain d'étude, nous avons montré l'ampleur d'un phénomène largement commandé par la métropole toulousaine dont le rayonnement dépasse les 30-40 km habituellement reconnus dans la mouvance des capitales régionales. Se dessine ainsi une très vaste couronne périurbaine bénéficiant de l'étalement de la population et provoquant des déplacements domicile-travail considérables, en particulier dans les communes bien desservies par les autoroutes. En 1999, l'aire urbaine est même placée au premier rang en province, en nombre de communes (342) et en superficie (4 000 km²). Nous avons vu plus haut l'ampleur de la croissance démographique depuis les années 1980-1990, avec une accélération et une diffusion dans l'espace depuis 1999. Les gains se concentrent à la fois dans la couronne périurbaine mais aussi sur ses marges (est du Tarn, ouest de l'Aveyron) où la pression foncière ne cesse de s'accroître, provoquant une élévation des prix du foncier, y compris agricole (S. Bacconnier, 2006 [312]). Le desserrement de la population urbaine vers la périphérie de Toulouse mais aussi autour des villes moyennes plus autonomes (Rodez, Millau, Castres, Albi, etc.) est donc la caractéristique majeure de ces vingt dernières années. Cette « rurbanisation » se déploie quasi exclusivement sous la forme de maisons individuelles et la densité de logement demeure faible.

3. Acte II : nouveaux paysages, nouveaux visages

• Un « tiers espace » mal connu

[311] *Ibid.*

[312] BACCONNIER-BAYLET S., 2006, L'agriculture dans les espaces périurbains toulousains. Discours, pratiques et enjeux autour de l'activité agricole dans les politiques d'aménagement, Thèse, Toulouse Le Mirail, 283 p.

Apparaissent et se multiplient donc de nouveaux espaces-frontières à l'identité ondoyante : les espaces périurbains.

> « L'espace périurbain est caractérisé par une extension discontinue de l'urbanisation qui laisse subsister de larges étendues agricoles, des friches, des usines, des voies de communication, *sans qu'il existe de plan d'ensemble à cette mosaïque mi-urbaine, mi-rurale*. Cet espace est donc avant tout une zone de contact entre le monde rural et l'univers urbain, qui conserve des traits du premier tout en subissant peu à peu l'attraction du second »[313].

Véritables « lieux noirs », zones intermédiaires entre ville et campagne, rural et urbain, les espaces périurbains s'étendent entre les marges de la ville et les frontières des espaces ruraux. De cette apparence hybride, « mi-urbaine, mi-rurale », résulte une difficulté à les définir ainsi qu'une relative méconnaissance de leurs spécificités, liée notamment aux territorialités multiples de leurs résidents. Comme le souligne M. Vanier (2008), « parmi les communes rurales et urbaines, certaines sont manifestement inscrites dans plusieurs territoires, par les pratiques de leurs habitants, de leurs acteurs socio-économiques, par leurs dispositifs collectifs, publics ou privés. Elles font partie de ce que l'on appellera le tiers espace pour déborder et réinterpréter le périurbain »[314].

Le trait commun à tous ces espaces est donc la précarité de leur statut, voire de leur dénomination (rurbanisation, ville diffuse ou ville émergente, espaces intermédiaires, tiers-espace, « entre-deux », etc.). Ils ont beau connaître une extension sans précédent depuis les années 1960, leur identité demeure mal définie. Avant le milieu des années 1990, aucune étude scientifique n'en donne une définition univoque. Il est vrai que ces espaces-frontières conservent des caractéristiques rurales tout en gagnant des traits citadins, sans pour autant se confondre avec l'espace urbain… De quoi poser problème aux géographes et aux statisticiens désireux de leur assigner des contours ! Lieux « noirs », insaisissables, leur délimitation est des plus malaisées.

En 1994, une étude réalisée par la Société d'Etudes Géographiques, Economiques et Sociologiques (SEGESA)[315] contribue à affiner la définition en élaborant une cartographie de l'espace périurbain. Les zones périurbaines sont

> « constituées d'agrégats de cantons contigus choisis autour de villes d'une certaine taille, de manière à cerner au mieux le développement périphérique de l'habitat ».

Au total, l'étude retient 425 cantons répartis autour de 134 agglomérations. Elle conclut que l'espace périurbain couvre environ 10 % du territoire national et comprend 12 millions d'habitants, soit 21 % de la population française, avec une forte progression démographique.

> « La métropole moderne a éclaté hors des faubourgs de la cité, elle est multipolaire, quadrillée par des réseaux de transports, habitée par des populations

[313] LARCHER G., *La gestion des espaces périurbains*. Rapport d'information 415 - 1997/1998 - Commission des Affaires économiques et du Plan. Nous soulignons.

[314] VANIER M., 2008, *Le pouvoir des territoires, essai sur l'interterritorialité*, Paris, Economica.

[315] Etude réalisée pour la Direction de l'espace rural et de la forêt du ministère de l'agriculture, la Délégation interministérielle à la Ville et la DATAR.

> beaucoup plus mobiles, mais la transformation de ces franges découle de processus similaires à ceux qui ont produit des banlieues au XIXe siècle »[316].

Mais, faute de cadre statistique « officiel », on se réfère, depuis le début des années 1960, au concept de « zones de peuplement industriel ou urbain » proposé par l'INSEE, avant que cette enveloppe ne couvre l'essentiel du territoire national et qu'un nouveau zonage ne soit proposé en 1997. Ce Zonage en Aires Urbaines et en aires d'Emploi de l'espace Rural (ZAUER) tente de différencier les espaces en fonction de leurs relations aux unités urbaines et de définir des entités territoriales fonctionnelles. Le lien est mesuré par le nombre d'emplois dans les centres urbains et par l'intensité des déplacements quotidiens de travail entre le domicile, à la périphérie de la ville, et le lieu de travail, dans le cœur urbain. Les espaces de relation où sont concentrés des flux d'actifs et des lieux de résidences sont appelés « aires urbaines », tandis que l'espace à dominante rurale est à nouveau un espace résiduel, une fois définies les aires fonctionnelles d'influence des villes – même si des pôles ruraux (regroupant plus de 1 500 emplois) sont reconnus avec les mêmes modalités de rayonnement, c'est-à-dire avec des communes rurales situées soit en couronne autour de ces pôles (40 % ou plus des actifs résidents vont alors y travailler), soit davantage isolées. Autour des pôles urbains (c'est-à-dire des unités urbaines offrant au moins 5 000 emplois), des couronnes périurbaines sont reconnues, comme

> « un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans un pôle urbain ou dans des communes attirées par celui-ci ».

Typologie de l'espace (Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne)

[316] *Ibid.*

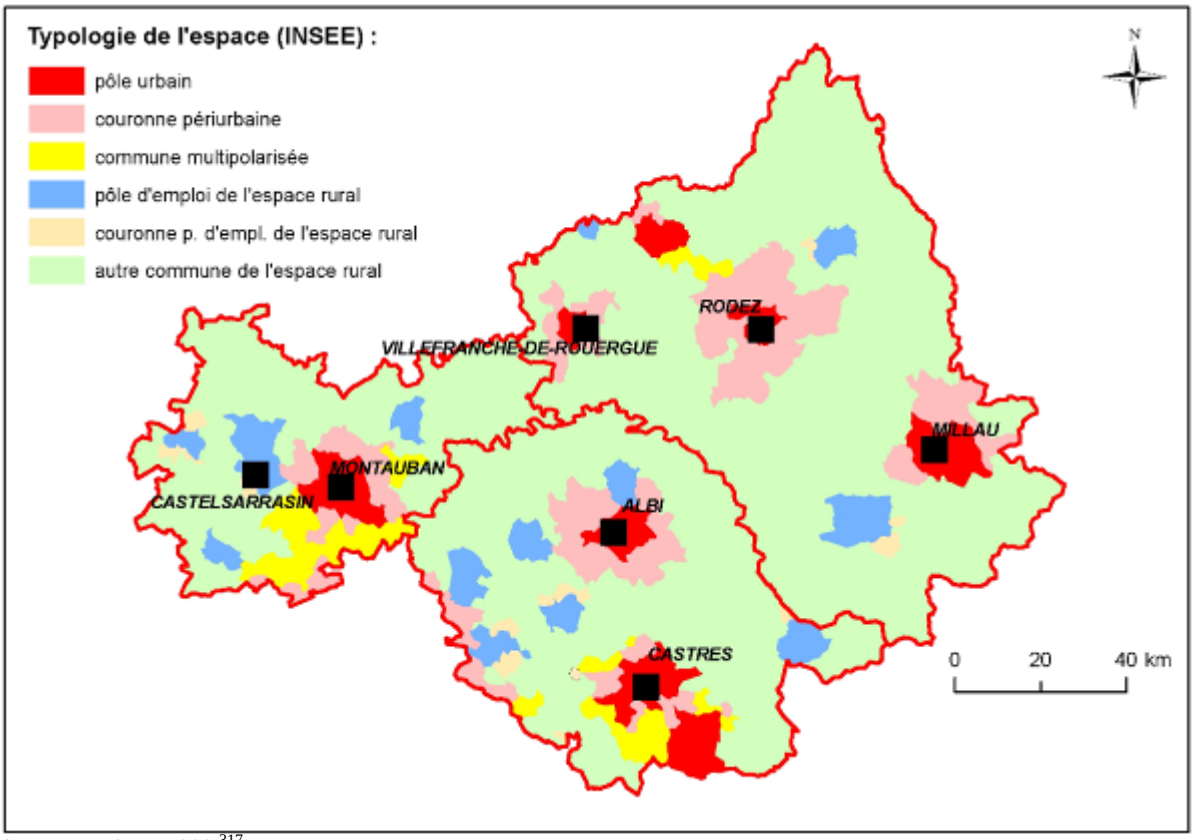

Source : INSEE, 1999.[317]

A l'échelle de nos trois départements, ce zonage permet d'isoler à la fois plusieurs « pôles ruraux » à l'aire d'influence modeste (Capdenac, Espalion, ou Saint-Affrique en Aveyron ; Graulhet, Lavaur, Rabastens, Gaillac ou Lacaune dans le Tarn ; Caussade, Moissac, Castelsarrasin, Beaumont-de-Lomagne ou Valence d'Agen dans le Tarn-et-Garonne) et des villes dont les aires périurbaines sont plus étendues (Rodez, Millau, Villefranche-de-Rouergue, Montauban, Albi ou Castres/Mazamet). Les communes multipolarisées entre Rodez et Decazeville, entre Castres et Mazamet, mais surtout entre Toulouse et Montauban, appartiennent également à l'espace périurbain.

• Une population variée et en augmentation, des caractéristiques rurales ?

Selon le recensement de 1999 et son traitement en ZAUER, l'espace à dominante urbaine rassemble 82 % de la population française, soit 48 millions d'habitants, et couvre 41 % du territoire. Compris à l'intérieur de ces aires urbaines, l'espace périurbain concentre 12,3 millions d'habitants, soit 21 % de la population française métropolitaine, dont plus des trois quarts sont des migrants alternants. L'espace à dominante rurale réunit 18 % de la population, soit un peu plus d'un million d'habitants, mais sur près de 60 % du territoire. En outre, 90 % des communes périurbaines répondent aux critères classiques de

[317] Pour la typologie de l'espace, voir les définitions fournies par l'INSEE :

• Le pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

• Les communes multipolarisées sont les communes situées hors des aires urbaines (pôle urbain et couronne périurbaine), dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

définition d'une commune rurale, une partie de leur espace pouvant être consacrée à un usage agricole. Selon une enquête du CREDOC sur les Français et l'espace rural,

> « l'immense majorité des résidents des couronnes périurbaines considèrent qu'ils vivent dans le rural »[318].

Non seulement présente dans les espaces ruraux, l'agriculture s'invite aussi, pour ainsi dire, en ville. En 2000, l'agriculture de l'espace à dominante urbaine du ZAUER représente entre 40 et 45 % des exploitations, de la surface agricole utilisée, et des unités de travail de l'agriculture française. Dans les communes périurbaines, les zones agricoles représentent 66,5 % des superficies totales, soit une proportion supérieure à celle de l'espace à dominante rurale. De plus, près de la moitié des surfaces totales emblavées en céréales sont situées en zone périurbaine, ainsi qu'un bovin sur trois[319].

Espaces cultivés et espaces urbanisés sont de plus en plus imbriqués, et nombre d'espaces périurbains sont perçus et vécus par leurs habitants comme des territoires ruraux. On comprend dès lors cette si grande difficulté à définir l'espace périurbain, accentuée par cette situation d'entre-deux – entre ville et campagne, rural et urbain.

• « Anti-modèle » ou nouvelles centralités urbaines ?

Ces espaces périurbains bénéficient même d'un curieux statut « d'anti-modèle » urbain, lequel tient à la fois à l'absence de projets d'aménagement spécifiques (qui supposeraient une vision décloisonnée et « interterritoriale » associant les différentes « couronnes » des aires urbaines) et à une médiocre prise en compte des pratiques socio-spatiales des « usagers ». Ils ont donc « mauvaise presse », alimentant des discours extrêmement négatifs vis-à-vis d'un « étalement » contraire à la gestion harmonieuse et « durable » de l'espace. Une étude d'articles de presse sur le sujet[320] montre que ces critiques transcendent les clivages politiques et se construisent autour de quelques arguments : exaspération des inégalités sociales du fait de la pression foncière et immobilière, émergence d'un « néo-ruralisme » fondé sur le mythe du « retour à la nature » qui ouvre sur « une culture du repli sur la sphère domestique » (*Le Figaro*, 27 novembre 2006), voire sur « une recherche de l'entre soi qui est cohérente avec des projets politiques non coopératifs, corporatistes ou sécessionnistes » (*Libération*, 25 avril 2007), et enfin dégradation d'un bien commun, qu'il soit d'ordre écologique ou social. A ce propos, le géographe A. Berque souligne, dans *Le Monde Diplomatique* de février 2008, le paradoxe que constitue l'installation en zone périurbaine :

[318] BIGOT R. et HATCHUEL G., 2002, « L'enquête du Crédoc sur les Français et l'espace rural », *in* Perrier-Cornet, *Repenser les campagnes*, Synthèses, Editions de l'Aube/Datar, p. 259-273.

[319] INRA, 2008, *Les nouvelles ruralités en France vers l'horizon 2030*. Rapport du groupe de travail Nouvelles ruralités, juillet.

[320] Billard et Brennetot, 2009.

> « La quête de 'la nature' (en termes de paysage) détruit son objet même : la nature (en termes d'écosystèmes et de biosphère). Associée à l'automobile, la maison individuelle est en effet devenue le leitmotiv d'un genre de vie dont l'empreinte écologique démesurée entraîne une surconsommation des ressources naturelles insoutenable à long terme » avant de conclure : « l'urbain diffus dilapide le capital écologique de l'humanité, ce qui à terme est suicidaire »[321].

Les usages de l'espace périurbain concernent en particulier « la nature », c'est-à-dire les espaces « verts » (terres agricoles, friches, forêts ou parcs et jardins urbains), « libres » et « ouverts », dont la place est encore considérable en termes d'occupation du sol mais aussi de pratiques et de représentations. Remplissant des fonctions variées (lieu de promenade, de loisirs, cadre de vie, environnement paysager et écologique, espaces de décongestion), ils sont « désirés » du fait de l'accroissement des nuisances urbaines (ou de leur perception), mais aussi de la volonté des édiles locaux de prendre en compte cette attente et de développer ce type d'espaces à plus petite échelle, dépassant l'ordonné et souvent exigu jardin public. Pour O. Lazzarotti (1995), les grandes villes

> « ont, tout à la fois et en même temps, engendré les nuisances qui les condamnent aux yeux de certains, et les moyens de les dépasser. La métropolisation a rendu nécessaires les pratiques de loisirs en même temps qu'elle les a rendues possibles, pour ne pas dire qu'elle les a inventées. Le système, social et spatial, métropolitain intègre les pratiques de loisirs périurbains, au même titre que d'autres activités, comme un élargissement nécessaire de ses supports spatiaux, de son 'territoire' »[322].

Si l'on admet, comme Y. Chalas[323], que « dans le chaos organisationnel, fonctionnel, esthétique que représente le périurbain, la présence de zones naturelles, agricoles ou non agricoles, apparaît comme de nouvelles centralités, des repères pour les habitants, des lieux de mémoire », on en arrive à l'idée d'une « ville-nature » contemporaine qui

> « n'est ni-urbaine, ni-rurale, elle est les deux à la fois. C'est un territoire où se mêlent ville et nature, ville et campagne, ville et paysage, (…) ce n'est pas non plus la fin de la ville ou la fin de la nature. Ce n'est ni l'urbanisation totale, celle qu'entraînerait la figure de la ville étalée, ni le retour généralisé à la vie rurale, que celle-ci se décline sur le mode de la rêverie pastorale ou, au contraire, sur le mode du cauchemar de l'ensauvagement naturel ou naturaliste de la ville ».

Le désir de se rapprocher de la « nature » est une tendance qui ne concerne pas seulement les « rurbains » car les pratiques des ruraux s'urbanisent et la ville se ruralise « dans une plus grande proximité, voire quotidienneté, d'ordre sensible ou sensoriel » (Chalas, 2009).

La présence de cette « nature », de ces espaces ouverts, suscite bien des convoitises dans les aires périurbaines, d'autant plus qu'ils constituent « l'identité profonde du tiers espace, celle que les habitants aiment à mettre en avant plus que tout autre » (Vanier, 2008). Les espaces non bâtis sont ainsi mobilisés pour chacune des fonctions associées au périurbain. C'est autour d'eux que s'exprime le nouveau rapport ville/campagne, même si cette multiplicité des usages est encore pensée politiquement en terme de séparation, de zonage, de mitoyenneté plutôt que de complémentarité, de connexion ou d'interpénétration

---

[321] BERQUE A., 2008, *Le Monde Diplomatique*.

[322] LAZZAROTTI O, 1995, *Les loisirs à la conquête des espaces périurbains*, Paris, L'Harmattan.

[323] Intervention en 2009 dans le cadre du Grenelle de l'environnement, « *La ville-nature contemporaine* » : http://www.legrenelle-environnement.fr/IMG/pdf/intervention_29_juin_Yves_Chalas.pdf. Voir aussi du même auteur : *Villes contemporaines*, Ed. Cercle d'art, 2001, 208 p.

des logiques rurales et urbaines. On perpétue l'image d'une vision doublement cloisonnée : la persistance d'une séparation d'une part entre la ville et son environnement, d'autre part entre les espaces agricoles productifs et les espaces « verts », remarquables d'un point de vue environnemental ou de loisirs. On ne doit pas non plus occulter les réticences et les conflits d'usage et de représentations : sur ce plan, la forme dérange souvent plus que le fond, la façon d'imposer un usage, de le considérer comme le plus légitime, sinon exclusif, est moins acceptée que l'usage lui-même. On se heurte ici à la mise en confrontation de visions opposées sur de nombreux plans : remise en cause de la propriété privée face à l'appropriation d'espaces considérés comme collectifs par les citadins, confrontation des espaces et du temps du travail et des loisirs, difficile assimilation entre l'outil de production et l'espace de récréation, mise en regard de deux conceptions de l'utile et de l'inutile, du « naturel » et du « cultivé ». Les espaces périurbains sont notamment l'objet de tensions entre les prérogatives de la propriété privée, l'exigence d'accessibilité physique, et les impératifs de protection de la « biodiversité ». Bien que le concept d'espace public soit encore souvent réservé aux espaces bâtis, ou tout au moins de morphologie urbaine, il apparaît de plus en plus opératoire pour les espaces qui nous intéressent. A ce sujet, l'article de H. Belrhali et *al.*[324] rappelle les distinctions juridiques concernant l'accès du public aux espaces, selon qu'il s'agisse de biens appartenant à des personnes privées, de biens publics appartenant à des personnes publiques ou de biens privés appartenant à des personnes publiques. Le premier type d'accès concerne souvent les zones périurbaines, même si les démarches (projetées ou en cours) d'acquisition de biens privés par des collectivités en vue de les aménager poseront, à court ou moyen terme, la question des biens privés des personnes publiques. Les cours d'eau, les forêts non soumises au régime forestier, les terrains et chemins privés sont les « biens » les plus couramment sujets de conflits entre usagers, qui voient se confronter la demande d'y accéder au droit de propriété. Ce dernier étant protégé, l'accès des piétons aux biens privés est par exemple autorisé dans la mesure où les propriétaires n'ont pas signalé expressément qu'il est interdit. L'impératif de préservation environnementale entre également en ligne de compte pour freiner ou interdire certains types de circulation préjudiciables au maintien des espaces. L'érosion des sols engendrée ou aggravée par le piétinement des marcheurs (qui élargissent les sentiers ou s'aventurent en dehors), et plus encore par la circulation d'engins à moteurs sur les pentes découvertes, justifient souvent une fermeture des espaces, alors que l'on tente de plus en plus de canaliser les flux de piétons. Une autre dimension de la « publicisation » des espaces non bâtis émerge avec l'exigence formulée par les usagers d'un droit de regard sur leur traitement et les pratiques autorisées. Associations de chasse, associations de protection de l'environnement et autres usagers souhaitent avoir davantage voix au chapitre. A certains égards, les espaces d'intérêt environnemental[325], tels que les zones Natura 2000, font également figure d'espaces publics. Leur préservation, c'est-à-dire la conservation des écosystèmes et de la biodiversité, est engagée au nom de valeurs supérieures qui doivent s'imposer à tous, dans l'optique du « développement durable » et du legs aux générations futures. A la différence des espaces publics précédemment décrits, ceux-ci doivent être plus ou moins soustraits à la fréquentation du public. Il en résulte que certains sont complètement inaccessibles, mis en réserve, alors que d'autres sont ouverts mais restent sous contrôle, leur visite étant empreinte si possible d'une dimension pédagogique.

Les conflits et blocages, l'impression de confusion des fonctions peuvent aussi apparaître comme les signes d'un repositionnement entre la ville et ces espaces, signes que

[324] BELRHALI H., BERNARD S., VIDELIN J.-C., 2002, « L'accès du public aux biens ruraux face au droit », *in* PERRIER-CORNET P. (dir.), *A qui appartient l'espace rural ?*

[325] Pour MICOUD R., l'environnement est à entendre comme « la nature en tant que le droit s'en occupe » (voir « La campagne comme espace public ? », *Géocarrefour, Revue de géographie de Lyon*, vol. 76, n° 4, 2001, p. 71).

le processus d'intégration par la multifonctionnalité est à l'œuvre. Mais l'émergence de nouvelles relations entre ville et campagne révèle la permanence des oppositions entre « rat des villes » et « rat des champs », entre « citadin », « touriste » et « autochtone ».

• Une identité rurale menacée ?

Outre les familles d'agriculteurs installées de longue date, la population périurbaine comprend aussi bien des ménages disposant de revenus stables et relativement élevés, qui ont volontairement quitté le centre-ville pour vivre à la campagne, que des populations menacées par l'exclusion et la pauvreté, qui trouvent ici des logements plus abordables. Beaucoup rachètent d'anciennes fermes qu'ils transforment en résidences, leur faisant perdre leur vocation première. Cette perte d'identité est d'ailleurs fréquemment soulignée par les piégeurs que nous avons interrogés. Tous sont conscients des changements qui bouleversent « leur » nature et beaucoup les déplorent ouvertement, comme Ludovic…

> « J'ai toujours vécu en milieu naturel. Depuis 2000, je vis à la campagne, dans une ferme, près de Montauban. Ici, ça s'urbanise de plus en plus, à mon grand regret. C'est trop, et je le vis assez mal »[326].

… ou encore le Président des piégeurs agréés du Tarn et Garonne :

> « Nous piégeurs, on est en permanence présents dans la nature. Alors on voit l'évolution de la nature au jour le jour, et on voit aussi les déséquilibres. La nature change : les villes sont de plus en plus grandes, et il y a l'urbanisation des campagnes… »[327]

Quand « les campagnes sont envahies par les citadins », les piégeurs sont parmi les premiers à se sentir agressés sur leur territoire par les envahisseurs urbains :

> Il se creuse un fossé entre l'urbain et le rural. Une incompréhension. Dans nos campagnes, les urbains râlent contre le coq qui chante, les cloches des églises qui sonnent… C'est n'importe quoi ! Ces gens-là devraient s'intégrer dans le milieu où ils arrivent, au lieu de ça ils veulent dicter leurs lois à ceux qui sont là depuis toujours. Ils veulent que ce soient les autres qui se mettent à leur portée. Mais ça peut pas fonctionner. Il y aura forcément de gros conflits[328].

[326] Ludovic Bouillon, vice-président de l'APATG.

[327] Gabriel Gibert.

[328] Claude Roques. Ce piégeur poursuit d'ailleurs en donnant sa propre définition de l'écologiste, conçue par opposition aux « gens des villes » : « Si je devais me définir, je dirais que je suis un écologiste. Pas l'intégriste, mais celui qui protège la nature. C'est pas comme ces gens des villes qui viennent pique-niquer et laissent des papiers gras, et qui viennent nous dire à nous comment protéger la nature ! Moi j'ai rien contre les étrangers qui viennent s'installer, quand ils sont amoureux de la nature et des produits régionaux ».

Croisement de la typologie de l'espace INSEE avec les données de piégeage (saison de piégeage 2006-2007) pour la belette (A), la fouine (B), la martre (C) et le putois (D) sur trois départements (Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne)

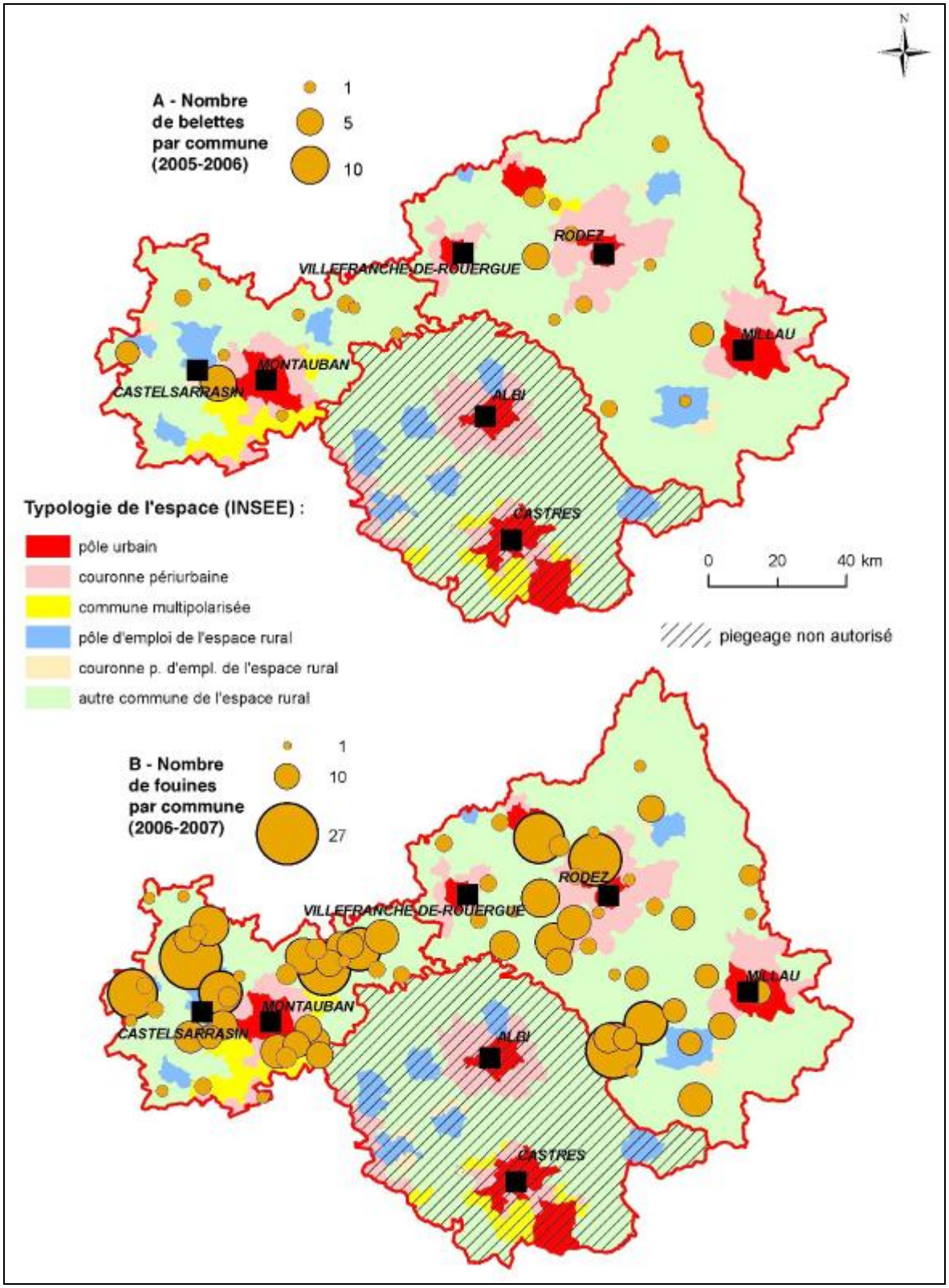

Source : INSEE, 1996.

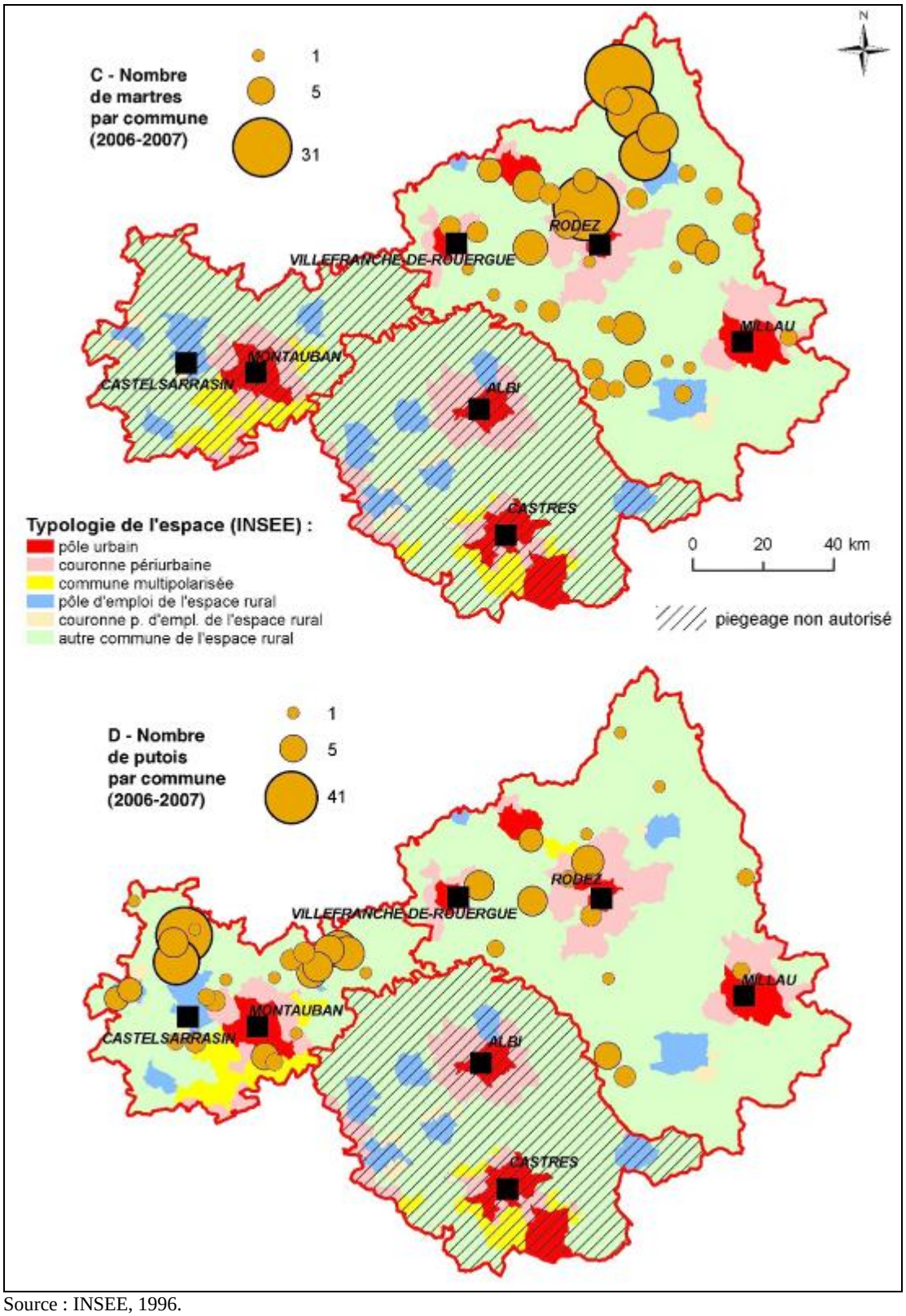

Source : INSEE, 1996.

Pourtant, l'arrivée des néo-ruraux dans le « milieu » jadis occupé par les seuls ruraux semblerait à première vue favorable à une certaine forme d'entente :

> « Avec l'urbanisation et l'avancée des hommes, les problèmes vont se déporter plus loin et on va être appelés à intervenir beaucoup plus. Les animaux s'adaptent aux villes. A Montauban, il y a de plus en plus de gens qui nous appellent pour signaler des dégâts »[329].

Ceux qui font appel aux piégeurs ne sont plus seulement les agriculteurs dont les volailles sont prélevées par les petits prédateurs, mais également les nouveaux habitants qui se trouvent confrontés à l'intrusion de fouines sous leurs toitures (nichant dans la laine isolante) ou dans leurs voitures (grignotant des câbles de moteur).

• Des petits prédateurs piégés dans le périurbain ?

Si l'on croise sur une carte les données de piégeage (avec toutes les incertitudes qui les entourent) et la typologie de l'espace (Fig. 29), on constate que les captures sont loin d'être exclusivement localisées dans les espaces ruraux isolés (par exemple dans l'est et le nord du Tarn-et-Garonne, sur l'Aubrac et dans les Ségalas) mais qu'elles le sont pour la plupart en zones périurbaines (entre Toulouse, Montauban et Moissac pour les fouines ou les belettes, autour de Rodez, Decazeville ou Villefranche-de-Rouergue pour les fouines, martres ou putois).

Ce constat est plus frappant encore lorsque l'on se focalise, localement, sur un territoire de piégeage. Ayant réalisé la cartographie des sites de piégeage d'un piégeur du Tarn (Fig. 30), après avoir relevé au GPS tous les points où étaient placés ses pièges, nous avons remarqué que ces sites étaient tous en milieu périurbain et aux confins des terres agricoles et forestières. Comme le piégeur nous l'a d'ailleurs confié, il ne piège que rarement en forêt, où il estime que les animaux ne causent pas de dégâts et ne nuisent pas aux activités humaines. C'est une des raisons pour lesquelles l'extension des zones habitées (et donc des risques de méfaits accrus) représente un regain potentiel d'intérêt pour le piégeage, et par conséquent une menace supplémentaire pour les petits carnivores.

Sur la carte topographique (Fig. 30 A) et sur la photographie aérienne (Fig. 30 B), on remarque que les pièges sont placés dans des situations précises, aussi bien en fond de vallée du Thoré, à l'amont ou à l'aval de Saint-Amans-Soult, que sur les premières pentes (vers 300 m d'altitude), notamment sur le versant sud (en position d'ubac) où le piégeur rejoint les anciens sites de bergeries et de mas isolés vers 400 m (La Saladou, Le Mas Naffre), au contact de la forêt. Les sites retenus correspondent à des linéaires de haies ou de ripisylve, à des prairies en clairière ou à des confins boisés (taillis de feuillus, notamment de châtaigniers), sans négliger les zones pavillonnaires récentes (Les Estrabauts-Bas) (Fig. 31).

En comparant la vue aérienne de 2010 avec celle de 1948, on constate que si les limites forestières (et donc le choix de sites de piégeage, en lisières et à proximité des cultures) demeurent relativement stables, le bâti périurbain est en revanche en nette augmentation, principalement au sud-est de la ville (En Thomas, Les Estrabauts-Bas). Plus les zones occupées par les hommes s'étendent, plus les piégeurs sont appelés à intervenir pour régler les conflits liés à « l'intrusion » de l'animal dans l'espace humain. Cependant, les piégeurs qui doivent faire face à cette nouvelle demande sont aussi confrontés à un paradoxe : les néo-ruraux veulent certes se débarrasser des hôtes indésirables, mais ils

[329] Ludovic Bouillon.

refusent en même temps de les éliminer ! Entre les ruraux « de souche » et les nouveaux usagers des campagnes, les tensions se font jour et s'installent. L'incompréhension est souvent palpable entre des mondes différents brusquement forcés de cohabiter.

Localisation des sites de piégeage mis en place par Claude Roques
à Saint-Amans Soult et Saint-Amans Valtoret (81)
Relevés GPS pointés sur fond IGN (A) et sur photo aérienne (BD Ortho) (B)

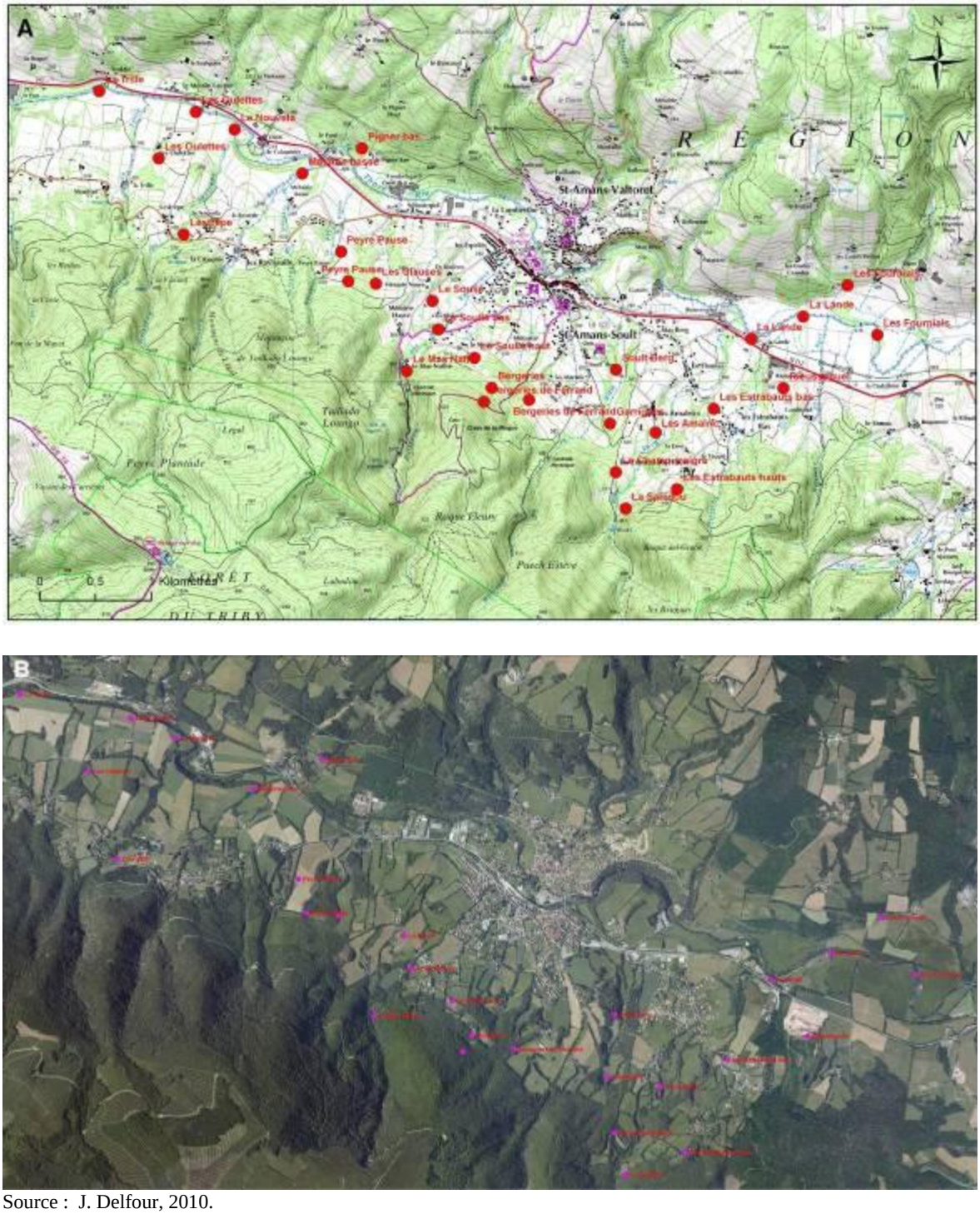

Source : J. Delfour, 2010.

Localisation des sites de piégeage mis en place par Claude Roques à Saint-Amans Soult et Saint-Amans Valtoret (81), croisée avec les types de boisement répertoriés par l'IFN

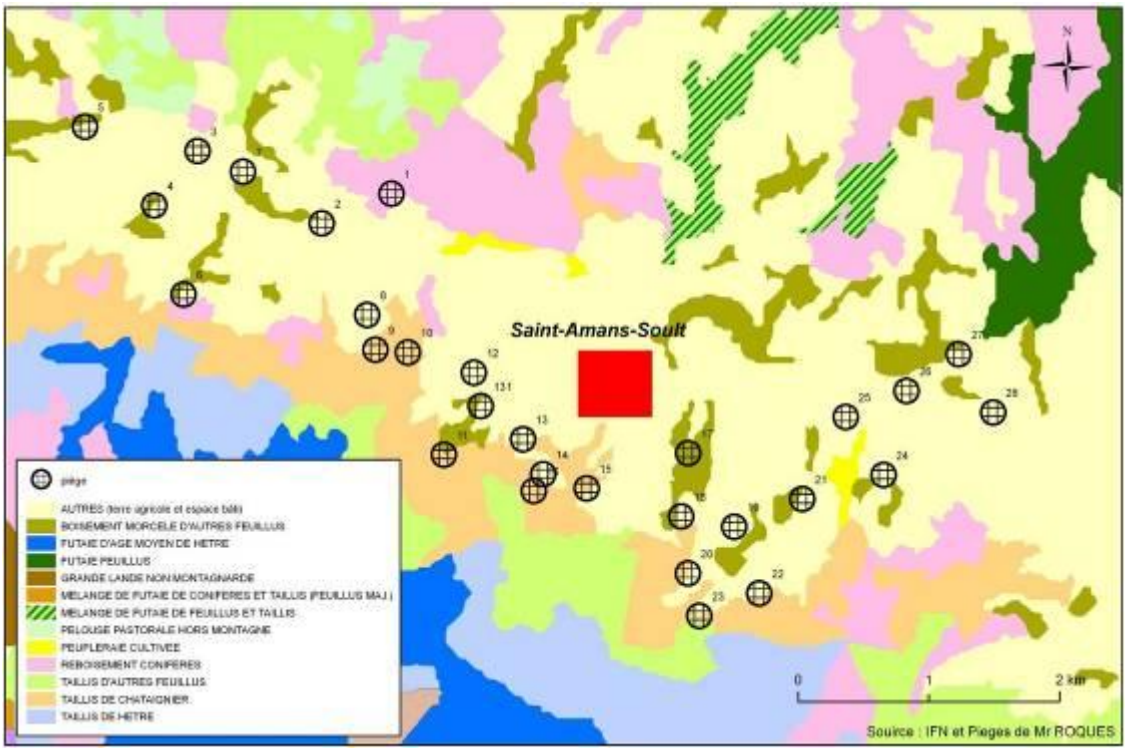

Photographie aérienne de Saint-Amans Soult et Saint-Amans Valtoret (81) en 1948

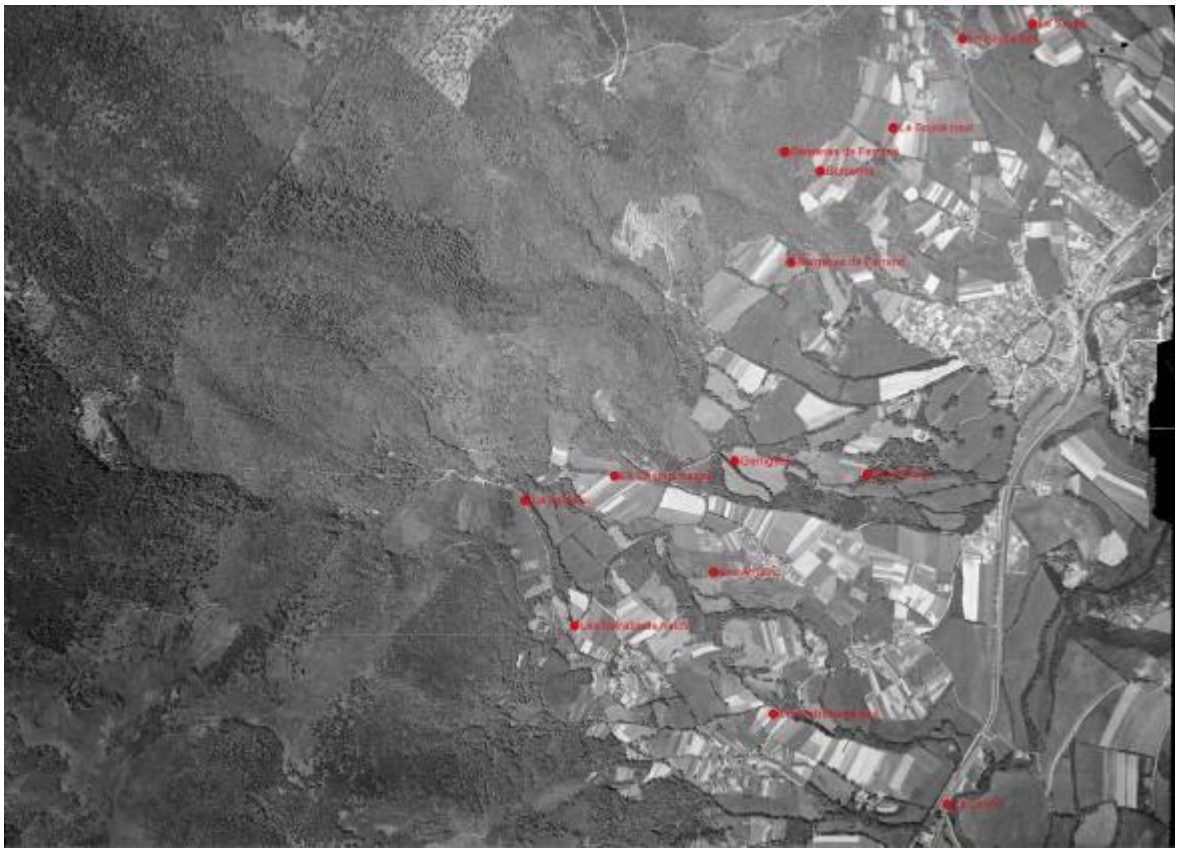

N.B. : La photo n'est pas orientée dans le même sens que les précédentes, le Nord et la ville de Saint-Amans-Soult sont ici situés sur le côté droit de l'image.

• La nature périurbaine en péril

La démographie croissante fragilise l'agriculture périurbaine qui perd peu à peu ses zones cultivées. Les herbages et les élevages disparaissent en premier, suivis par les terres maraîchères mises en friche ou, plus souvent, loties. Quant aux surfaces arables qui résistent à l'urbanisation, elles sont réduites à des cultures céréalières nécessitant moins d'investissement pour un meilleur rendement financier. Peu à peu, l'agriculture périurbaine régresse et s'uniformise. Le péril encouru est partout le même :

> « L'urbanisation progressive conduit au mitage des terroirs agricoles et à une raréfaction des terres disponibles, elle limite ainsi les possibilités de restructuration et de travail collectif des agriculteurs et induit une déstabilisation de nombreuses exploitations, notamment lors des successions »[330].

En France, sous les effets conjugués de la pression urbaine et de la déprise agricole, les milieux périurbains naturels reculent, cédant toujours plus de terrain. Depuis dix ans, la Surface Agricole Utile (SAU) a diminué de 720 000 hectares[331]. En outre, les pôles urbains ont perdu 12 % de leur SAU, soit 200 000 hectares. Au sein des ces pôles, les surfaces occupées par les exploitations maraîchères et horticoles ont diminué de plus de 30 %. Sur les seize millions d'hectares de forêt que compte le pays, 2,7 millions sont situés en milieu périurbain. Enfin, le réseau routier représente 1,2 % du territoire français et divise en moyenne par 2,5 les surfaces continues des zones d'intérêt écologique[332].

Les sols artificialisés (bâtis, non bâtis, routes et parkings) connaissent une expansion rapide. Entre 1993 et 2004, les zones artificialisées ont progressé de 17 %. L'enquête de l'INRA souligne que l'usage résidentiel et la progression des infrastructures de transports ne sont pas seuls responsables de ces évolutions : la forte progression des surfaces consacrées aux bâtiments industriels et l'expansion des zones d'activité en périphérie des villes y contribuent également[333].

L'expansion des zones artificialisées a de nombreuses incidences sur l'environnement. Elle précipite la disparition d'espaces naturels fragiles (prairies, zones humides), engendre le mitage de l'espace agricole, augmente les risques d'inondation, accélère la dégradation des paysages et la fragmentation des habitats. L'émiettement de l'espace compromet la continuité des réseaux écologiques, lesquels garantissent la circulation et la survie de nombreuses espèces animales. En outre, la simplification des paysages agricoles participe à la raréfaction des espaces naturels propices à la biodiversité.

La « nature » d'hier est de plus en plus marquée par les stigmates de l'urbanisation. Les nouvelles populations et leurs nouvelles activités ont un impact sur les milieux sauvages, polluant les sols et les rivières et empiétant sur des habitats privilégiés par la faune sauvage. Rapidement colonisé, l'espace est dévolu à la construction de centres commerciaux, de lotissements et de résidences secondaires. Sillonné de rocades et de voies pénétrantes, défiguré par une accumulation de panneaux publicitaires, il perd peu à peu son identité rurale.

---

330 LARCHER G., *La gestion des espaces périurbains*. Rapport d'information 415 - 1997/1998 - Commission des Affaires économiques et du Plan.

331 INRA, *Les nouvelles ruralités en France vers l'horizon 2030*. Rapport du groupe de travail Nouvelles ruralités, juillet 2008.

332 IFEN, 2006.

333 INRA, *Les nouvelles ruralités en France vers l'horizon 2030*. Rapport du groupe de travail Nouvelles ruralités, juillet 2008.

« Les espaces périurbains concentrent les tensions qui résultent des transformations rapides de la société française. *Zones floues, sans identité propre*, manteau d'Arlequin composé d'un damier de zones industrielles, de quartiers d'habitation et d'exploitations agricoles, ils échappent au modèle traditionnel de la ville européenne »[334].

L'anticipation proposée par l'INRA, qui imagine le visage des territoires ruraux de la région Midi-Pyrénées en 2030, est de ce point de vue assez éloquente. En voici des extraits :

« En 2030, la population de Midi-Pyrénées s'est accrue de 700 000 habitants, les nouveaux résidents s'installant principalement dans l'aire métropolitaine de Toulouse qui a gagné 420 000 habitants en trente ans. (…) Dans sa région, Toulouse est devenue une métropole « aspirante » qui concentre les fonctions de centralité et la plupart des activités économiques et de services.

(…) Cette diffusion métropolitaine qui s'étale sur cinq départements (dont l'un se situe à l'extérieur de l'ancienne frontière de la région) a conduit à une transformation radicale des espaces ruraux de la périphérie de Toulouse. Une urbanisation diffuse s'est développée sur l'aire métropolitaine caractérisée par de nombreuses zones pavillonnaires et zones d'activités tandis que les communes les plus proches de l'agglomération ont été intégrées au tissu urbain.

Les espaces agricoles et naturels ont été déstructurés. Les agriculteurs, soumis à de fortes critiques des résidents, ont cherché un moyen de sortir de leur activité par une valorisation foncière, et l'agriculture a été repoussée de plus en plus loin. L'agriculture spécialisée dans les grandes cultures, caractéristiques de la plaine de Toulouse, peine à maintenir sa légitimité et a été rendue difficile du fait du mitage sur de nombreux espaces.

Les paysages ont été défaits par l'artificialisation des sols avec d'importantes conséquences sur les écosystèmes (…). Des corridors écologiques ont été mis en place pour permettre une connectivité écologique et une circulation des espèces sauvages sur le territoire.

(…) Ainsi, en 2030, le territoire régional est globalement structuré par une polarité entre la métropole de Toulouse et les Pyrénées, et la gouvernance des territoires ruraux est pilotée par la métropole toulousaine qui s'appuie sur des politiques nationales et européennes »[335].

• Contre l'artificialisation des sols : une gestion nécessaire

Si la politique nationale de protection de l'environnement s'attache à préserver les grands espaces naturels sauvages, elle a longtemps négligé les espaces agricoles proches des cités. La nature périurbaine se trouve ainsi menacée, prise entre une ville conquérante et une agriculture déstabilisée qui reflue vers des zones plus exclusivement rurales. L'urbanisation croissante y construit des lotissements, des centres commerciaux pour les ravitailler et des rocades pour les desservir, tous grands consommateurs d'espace.

Cependant, la pression humaine peut parfois avoir des effets bénéfiques et la faune sauvage garder quelques prérogatives. Ainsi, certains espaces périurbains se révèlent être des îlots de nature artificielle appréciés par les petits carnivores. Dans les bocages, ils viennent régulièrement chasser les rongeurs. Les bordures de route et leurs fossés sont des refuges pour les belettes qui les utilisent comme voies de passage. Transformés en résidences secondaires, les bâtiments ruraux où putois et fouines chassaient jadis deviennent aussi pour eux des

[334] LARCHER G., *La gestion des espaces périurbains*. Rapport d'information 415 - 1997/1998 - Commission des Affaires économiques et du Plan.

[335] INRA, *Les nouvelles ruralités en France vers l'horizon 2030*. Rapport du groupe de travail Nouvelles ruralités, juillet 2008.

résidences secondaires, en alternance avec les propriétaires ! Quant aux villes qui s'étendent vers les lisières de forêts, elles font naître et grossir des décharges publiques, de nouveaux « espaces verts » et de nouveaux greniers de particuliers qui attirent et « fidélisent » ces nouveaux hôtes plus ou moins désirables…

Mais si certains animaux semblent bien s'adapter aux villes, l'extension de l'espace périurbain au détriment des terres rurales pourrait, pour d'autres, devenir une menace incontrôlable. Depuis les années 1960, les zones périurbaines n'ont cessé de se développer, avec une population ayant augmenté de 70 % entre 1962 et 1999. Dans les années 1990, l'équivalent d'un département français a été soustrait à l'agriculture, à la forêt et aux espaces naturels… Cette artificialisation des sols tend de surcroît à s'accélérer, les surfaces vouées à l'habitat ayant augmenté de 35 000 hectares par an entre 1992 et 2003[336].

Selon France Nature Environnement (FNE), les milieux agricoles et forestiers ont besoin d'être préservés si l'on souhaite préserver « la biodiversité, la société et l'équilibre du territoire ». Le sénateur Larcher souligne la nécessité de sensibiliser les pouvoirs publics à l'urgence d'une protection de l'agriculture et du cadre de vie des habitants des territoires périurbains. Selon lui, ce problème se pose depuis un siècle, depuis que s'est amorcé le mouvement d'extension des villes. Pour le montrer, il prend pour exemple cette note rédigée par les signataires du projet de loi portant cession du Bois de Boulogne à la ville de Paris en… 1852 :

> « Chaque jour la campagne recule, envahie par des constructions nouvelles. Tâchons de ménager aux quartiers, qui ne tarderont pas à s'ajouter à la ville actuelle, un peu de cet air et de cet espace que l'imprévoyance de nos pères nous force à racheter aujourd'hui à si grands frais dans l'enceinte de nos vieilles cités »[337].

Dans sa thèse sur le périurbain toulousain, S. Bacconnier[338] a montré que les stratégies municipales tentent de « réguler » la croissance en faisant preuve d'anticipation et en se dotant de plans d'urbanisme. D'après ses entretiens, les élus associent la création d'un Plan d'Occupation des Sols, sa révision ou son passage au Plan Local d'Urbanisme, à la nécessité de gérer la pression résidentielle pesant sur les terres, les infrastructures, la société locale… Mais on se heurte rapidement à une mauvaise utilisation des nouveaux Plans Locaux d'Urbanisation, y compris parce que l'échelle intercommunale est rarement mise en avant. De plus, l'outil de régulation de la demande par une limitation des terrains disponibles et les zonages s'avère souvent insuffisant, encourageant même les constructions sur les zones autorisées.

L'objectif affiché par la politique nationale est aujourd'hui de ménager « l'air et l'espace » en maintenant l'agriculture d'une part et en rééquilibrant l'urbanisation d'autre part. Mais qu'en est-il pour la faune sauvage, et plus particulièrement pour celle que tous considéraient jusqu'ici comme « nuisible » ?

II - *Quid* des « nuisibles » ? La « délocalisation » du débat

[336] INRA, *Les nouvelles ruralités en France vers l'horizon 2030*. Rapport du groupe de travail Nouvelles ruralités, juillet 2008.

[337] LARCHER G., *La gestion des espaces périurbains*. Rapport d'information 415 - 1997/1998 - Commission des Affaires économiques et du Plan.

[338] BACCONIER S., 2006, *L'agriculture dans les espaces toulousains, discours, pratiques et enjeux autour de l'activité agricole dans les politiques d'aménagement*, Doctorat de Géographie, Université Toulouse II, 284 p.

1. Des territoires « réservés » remis en question

> « Des recompositions démographiques, économiques, d'occupation de l'espace sont en cours dans les espaces ruraux. Elles mettent en jeu de fortes évolutions des relations entre villes et campagnes : migrations résidentielles, urbanisation, économie résidentielle, tension sur les usages de l'espace, etc. et elles rendent inopérante la classique distinction entre urbain et rural. Ces évolutions conduisent donc la réflexion prospective à dépasser cette dichotomie, et invitent à réexplorer la notion même de « ruralités » dans ses acceptions plurielles »[339].

Le monde agricole tel qu'on l'entendait jadis est devenu minoritaire. Il représentait 50 % de la population en 1950, il en représente aujourd'hui moins de 10 %. Ce recul engendre une confrontation entre la logique productive des agriculteurs et la vision résidentielle des « néo-ruraux ». Ainsi fleurissent les conflits d'usage, dont celui de la détermination de ce qui doit être considéré comme « nuisible »… Si cette controverse était presque inexistante dans un contexte rural très fermé où les rares voix des écologistes étaient peu relayées, les choses évoluent à partir des années 1960. De nouveaux acteurs entrent en scène, le paysage, les espaces et les territoires évoluent et se modifient, transformant du même coup la donne pour les « nuisibles » et faisant d'une question jusqu'ici réservée aux sphères rurale et cynégétique une question urbaine et politique.

Les transformations de l'espace et l'arrivée consécutive de nouveaux habitants engendre un bouleversement des territoires et, partant, de ceux que l'on assignait traditionnellement à chacun. L'exemple de la chasse et de l'évolution de ses usages illustre bien ce bouleversement. Jadis, les « territoires de chasse » ne posaient pas de problèmes et n'étaient pas sources de conflits. Ils n'étaient pas non plus concurrencés par d'autres loisirs :

> « Le chasseur régnait en maître sur des espaces naturels immenses et peu transformés par l'homme. La faune sauvage lui appartenait sans partage »[340].

Les chasseurs avaient en outre bien moins de contraintes réglementaires. Aujourd'hui, leur « espace de liberté » se voit restreint à la fois par la modification des paysages et par l'arrivée de nouveaux acteurs. Les territoires de chasse ont, d'une part, été rognés par de multiples aménagements, tant urbains qu'industriels, et l'agriculture productiviste les a, d'autre part, transformés en « Sahara céréalier »[341]. Parallèlement, des zones protégées ont vu le jour, parcs et réserves naturelles, qui ont été interdites à la chasse. Enfin, les « nouveaux usagers de la nature » que sont les randonneurs, amateurs de promenades à vélo ou à cheval, sont venus imposer leur droit à profiter aussi de ces territoires. Avec le développement de l'espace périurbain, le droit de chasse s'est opposé au droit de propriété. Les controverses et contestations se sont multipliées entre usagers possédant des visions différentes de « leur » espace naturel.

2. De nouvelles voix au chapitre

Pendant longtemps, la question des « nuisibles » en général et le cas des petits carnivores en particulier n'a concerné que le milieu rural et ses acteurs directs. Il y avait, d'une part, les chasseurs soucieux de préserver le gibier sauvage ou d'élevage (lièvres,

---

339 INRA, *Les nouvelles ruralités en France vers l'horizon 2030*. Rapport du groupe de travail Nouvelles ruralités, juillet 2008.

340 CHARBONNEAU S., 1998, *Chasse et nature*, p.143.

341 *Ibid.*, p.144.

lapins, faisans) ; et, d'autre part, les agriculteurs victimes de dégâts causés à leurs biens (élevages de volailles ou pisciculture). Les petits carnivores n'étaient alors perçus que comme des rivaux à éliminer.

A partir des années 1960, cette vision « utilitariste » d'un monde sauvage défini par la négative a peu a peu été nuancée par une vision « écologiste ». Dans ce cas, l'animal sauvage n'est plus l'ennemi à abattre mais une victime subissant l'avancée de l'homme sur ses territoires, qu'il convient à ce titre non plus d'éliminer mais de protéger.

> « L'occupation de l'espace par l'homme concurrence l'habitat de la faune sauvage, qu'elle détruit, banalise, ou compartimente par des ouvrages et aménagements »[342].

D'agresseur, l'animal devient agressé, profitant d'un subtil retournement des choses. Les partisans de la vision « écologiste » ne considèrent plus qu'il vient empiéter sur le territoire de l'homme, mais que l'homme vient mordre sur le sien… Ce n'est plus l'animal qui « concurrence » le gibier mais l'homme qui concurrence l'animal, et ce de multiples manières : développement urbain, voies de circulation routière étendues au cœur des massifs forestiers, défrichements, gestion forestière…

Face aux partisans de la vision utilitariste, la riposte écologiste s'organise. Des voix s'élèvent pour dénoncer chez les chasseurs des « obsessions obsolètes et infondées telles que la phobie des prédateurs », et chez les agriculteurs des « artificialisations comme les élevages intensifs, les enclos, le piégeage »[343].

En 1980 est créée l'Association pour la Sauvegarde et la Protection des Animaux Sauvages (ASPAS). Très engagée en faveur de la protection des petits carnivores, elle dénonce l'association abusive entre piégeurs et chasseurs. Pour l'ASPAS, le seul crime des « nuisibles » se résume à un « crime de lèse-chasse » :

> « Ces animaux sont accusés de porter préjudice aux équilibres biologiques et aux pratiques agricoles. Mais le véritable chef d'accusation qui les vise est de nuire aux intérêts des chasseurs »[344].

Y compris dans le camp des utilitaristes, les positions se font moins radicales et des interrogations aussi nouvelles qu'inattendues se font jour :

> « La guerre que les hommes ont toujours faite aux fauves demeure assurément la cause principale de leur diminution. Cette guerre, faut-il la poursuivre à outrance ou la réglementer ? Tous les chasseurs clameront que la plaine et la montagne, purgées de leurs bêtes puantes, deviendraient pour le gibier un éden où chaque porteur de fusil pourrait remplir sa carnassière. *Mais* la nature n'a rien créé au hasard et là où nous les laissons en paix, mangeurs et mangés prospèrent, la fécondité des uns comblant les vides créés par la dent des autres. Mais l'homme voudra rompre cet équilibre à son profit »[345].

---

[342] BILLET P., 2006, « La prise en compte de la faune sauvage dans le cadre des procédures d'aménagement », Revue *Nature Sciences Sociétés*.

[343] CIC (Conseil International de la Chasse et de la conservation du gibier), *Faune sauvage et sociétés. Les rapports entre l'homme et l'animal dans nos sociétés modernes*, Strasbourg, colloque des 8 et 9 juin 1994.

[344] ASPAS et RAC, *Pourquoi certaines espèces animales sont classées nuisibles ?*, 2006.

[345] BENECH J.-E., 1946, *Fauves de France*, p. 154-155.

Après avoir mis un bémol aux pratiques cynégétiques, l'auteur de ces lignes s'interroge sur le comportement des agriculteurs vis-à-vis des bêtes sauvages :

> « Il se souvient (le paysan) de leurs méfaits et oublie leurs services (…). Et pourtant, beaucoup croient encore que tous ces petits carnassiers sont uniquement des nuisibles. Comment venir à bout d'un préjugé si tenace ? »[346]

3. Le « *res nullius* » appartient désormais à tous !

> « Les chasseurs s'approprient la nature et monopolisent la faune sauvage à leur profit. Pourtant *la faune sauvage n'appartient à personne* »[347].

L'ASPAS et les associations de protection de la faune sauvage revendiquent un nouveau statut pour ces animaux jusqu'ici considérés comme « *res nullius* »[348] et demandent une loi pour contrebalancer la « loi » des chasseurs :

> « Les chasseurs imposent leur loi. (…) A l'heure où la biodiversité apparaît en danger, la chasse continue à exterminer des espèces sauvages uniquement parce qu'elles sont déclarées « nuisibles » aux intérêts des chasseurs »[349].

Avec le passage d'un binôme d'acteurs (chasseurs/agriculteurs) à une multitude de nouveaux usagers de la nature, la voix de l'ASPAS semble avoir été entendue. Le statut des petits carnivores change : de *res nullius,* un statut qui fait que la loi ne leur accorde aucune protection, ils en acquièrent un nouveau encore à définir, nécessitant l'avènement de nouvelles lois.

Ce qui appartient désormais à tous, tous entendent désormais le protéger ! Insensiblement, les discours évoluent eux aussi, et l'on passe de la destruction des « nuisibles » à leur protection, englobée dans celle, plus générale, de l'environnement. La protection des « espaces naturels » devient le seul enjeu qui vaille, au-delà des guerres opposant les différents acteurs. Qu'il soit question d'urbanisation, de tourisme, de chasse ou d'agriculture, la plupart des acteurs s'accordent à dire que toutes ces activités, menées de manière intensive et sans souci de gestion, sont néfastes aux équilibres naturels. Pour lutter contre les atteintes de l'agriculture aux équilibres biologiques, des arrêtés veillent dès lors à la préservation des biotopes et interdisent « écobuage, brûlage des chaumes, brûlage des végétaux sur pied, destruction des haies et talus, épandages de produits anti-parasitaires »[350]. Pour prévenir une urbanisation anarchique et toute forme d'occupation du sol dégradant le milieu, de nouvelles appellations sont mises en place, tels les « espaces naturels sensibles » ou les « Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique » (ZNIEFF).

Il arrive même que les chasseurs penchent d'une action destructrice vers une action protectrice. Aussi l'Association Nationale pour une Chasse Ecologiquement Responsable (ANCER) approuve-t-elle ouvertement les actions de l'Etat en faveur de l'environnement et de la préservation du patrimoine naturel :

---

346 *Ibid.*, p. 156.
347 ASPAS et RAC, 2006, *Pourquoi certaines espèces animales sont classées nuisibles ?*, p. 58.
348 « Les animaux sauvages en liberté dans le milieu naturel n'ont pas de propriétaire ».
349 ASPAS et RAC, 2006, *Pourquoi certaines espèces animales sont classées nuisibles ?*, p. 58.
350 Code Rural, art. R.211.14.

> « Tout chasseur conscient écologiquement (…) ne peut que se féliciter de ces mesures de protection car elles vont toutes dans le bon sens »[351].

Face à la dégradation des milieux, à l'urbanisation et aux travers de l'agriculture intensive, l'objectif du chasseur devient moins la « protection de l'agriculteur vis-à-vis des dommages créés par la faune sauvage » que la « défense du patrimoine naturel »[352]. L'ennemi change donc de visage, tout comme la victime ! L'animal n'est plus l'ennemi, et le chasseur n'est plus son bourreau. Celui-ci pense même à s'allier à ses ennemis d'aujourd'hui (les protecteurs de la nature) pour veiller sur ceux d'hier !

Veiller sur les espaces naturels est l'objectif que Simon Charbonneau, ancien président de l'ANCER, considère comme « prioritaire », au point d'oser s'opposer aux positions les plus radicales et de demander à ses troupes de renoncer à quelques prérogatives accordées aux chasseurs :

> « La protection de la qualité et de la diversité des milieux naturels devrait constituer la priorité des priorités, quitte à accepter quelques restrictions à l'activité cynégétique »[353].

Selon le même auteur, une « alliance » entre ces acteurs souvent jugés irréconciliables est nécessaire face à la dégradation des milieux :

> « Il est donc urgent que les chasseurs se préoccupent de la conservation des milieux afin de lutter avec les autres usagers de la nature pour la sauvegarde des écosystèmes sans l'intégrité desquels la chasse perd son sens profond »[354].

L'auteur prend ici le contre-pied des discours radicaux opposant chasseurs et protecteurs en affirmant que les milieux agricoles, cynégétiques et de protection de la nature peuvent mener une réflexion commune. Selon lui, « la chasse n'est nullement contradictoire avec une démarche écologique » et c'est à la fois par une « tolérance réciproque » et une « gestion concertée de la faune sauvage »[355] que l'intérêt de tous, à savoir la bonne santé des milieux, sera préservé. Une fois encore, soulignons que cet intérêt a glissé de la destruction des « nuisibles » à la protection de la faune sauvage…

***

L'idée jusqu'ici couramment admise selon laquelle les chasseurs ont pour mission de contrôler les territoires et d'en éliminer les prédateurs se trouve en partie remise en question. A côté des chasseurs et des agriculteurs qui alimentaient seuls le débat (réduit à une forme de consensus), il faut à présent compter sur de nouveaux contradicteurs qui entendent bien donner de la voix : naturalistes, experts scientifiques, gestionnaires de la faune sauvage ou associations de protection de la nature, sans oublier les médias, journalistes de radio et de presse écrite, qui se chargent de donner une nouvelle dimension au débat en le projetant sur la place publique. L'opinion publique (et derrière elle l'Etat qui ne peut plus ignorer la question) vient s'ajouter à une liste déjà considérablement allongée

[351] CHARBONNEAU S., 1998, *Chasse et nature,* p. 96.
[352] *Ibid.*, p. 33 et 42.
[353] *Ibid.*, p. 97.
[354] *Ibid.*, p. 39.
[355] *Ibid.*, p. 42.

des acteurs concernés. Ainsi, d'un simple débat cynégétique et rural, la question des « nuisibles » devient un enjeu politique et urbain.

Chapitre 2

La destruction des petits carnivores « nuisibles » : débats et polémiques

> « Jadis parfaitement intégrée à la société rurale, la pratique cynégétique est aujourd'hui contestée par des pans entiers de notre société urbanisée »[356].

Des polémiques éclatent, parfois violentes, sous l'effet conjugué des actions des protecteurs de la nature et de leur relais médiatique. La question des animaux « utiles » et « nuisibles » est de plus en plus débattue. Dans le bras de fer écologique, juridique et politique qui les oppose, chasseurs et protecteurs font valoir leurs arguments, avec des objectifs radicalement différents. Pour les uns, conserver intacte la liste des « nuisibles ». Pour les autres, faire entendre en hauts lieux que cette « nuisibilité » n'est aucunement légitime et qu'il convient de réviser la fameuse liste noire.

Mais pour tous, et notamment pour les piégeurs cherchant à justifier leur activité de « régulation », un impondérable rend les argumentaires problématiques : le flou scientifique qui entoure les petits carnivores. La nature même des mustélidés ne permet en effet que d'assurer au mieux un suivi des espèces et de donner une idée de leur répartition, mais en aucun cas de fournir des indices d'abondances et des données plus précises sur l'état de conservation de leurs populations. Résistant y compris à la science, ces éternels hors-la-loi n'en finissent décidément pas de nous échapper…

I – Imbroglio législatif et politique

1. Le cas des « bêtes fauves »

> « *Théoriquement, l'exercice du droit de destruction des animaux nuisibles n'est pas une chasse* (…) : la législation proprement dite de la chasse s'en occupe seulement d'une manière accidentelle, dans l'article 393 du Code rural, en donnant au ministre, assisté du Conseil national de la chasse, la mission de prendre des arrêtés relatifs à la destruction des animaux malfaisants et nuisibles. Quant à la destruction des bêtes fauves, le même article 393 s'en occupe dans une phrase incidente en indiquant qu'*il n'est pas dérogé au droit de repousser ou de détruire les bêtes fauves qui porteraient dommage aux propriétés* »[357].

---

[356] *Ibid.*, p. 31.

[357] GUILBAUD J., 1983, *La chasse et le droit*, « Les chasses particulières », p. 240. Nous soulignons.

La destruction des nuisibles est ici doublement « *hors* » : non seulement *hors* de la chasse, mais aussi *hors* du droit… Un flou législatif est donc palpable dès le départ, accentué encore par le fait qu'il n'existe pas dans le droit de définition ni de liste précise des « bêtes fauves » :

> « Jusqu'alors chacun des arrêtés départementaux permanents en ce qui concernait (les animaux malfaisants et nuisibles) en énumérait la liste et on n'avait qu'à se reporter à cette liste pour l'application de l'article 393 paragraphe 1er. Quant aux fauves, *aucune liste ne pouvait exister* et si, en règle générale, on considérait comme fauve au sens de l'article 393 paragraphe 2 tout animal susceptible de causer un grave dommage à la propriété… on voit de suite à quelles divergences dans les opinions cela pouvait conduire et chasseurs et juridictions »[358].

Parmi les « bêtes fauves », seuls le loup, l'ours, la loutre et le vison d'Europe bénéficient du statut d'espèces protégées grâce à la Convention de Berne et aux recommandations de l'Union Européenne. Pour les autres, le caractère « nuisible » et les mesures de destruction prises à leur encontre sont laissés à la libre appréciation de chaque gouvernement.

Jacques Guilbaud met le doigt sur une autre ambiguïté juridique : alors que l'arrêté du 12 juin 1979 fixe la liste des espèces dont le tir peut être autorisé par arrêtés départementaux, l'arrêté du 7 avril 1979 (article 2) donne une liste d'espèces protégées (belette, fouine, hermine, martre, putois), avec interdiction de les mutiler, de les naturaliser, de les transporter, d'utiliser ou de vendre leur peau. L'auteur souligne toute l'ambiguïté, voire « l'étrangeté » de cette situation juridique[359] :

> « Il n'y a pas contradiction, me paraît-il, entre les deux textes mais une situation bien étrange faite à ces cinq espèces qui, protégées, peuvent être non seulement tirées mais détruites à peu près par tous autres moyens »[360]…

Une seule condition est exigée pour la destruction d'un animal « nuisible » : il faut qu'il « porte dommage aux propriétés ». Il faudrait donc, en s'en référant à la loi, et pour pouvoir légitimement détruire une bête fauve, qu'elle soit prise sur le fait,

> « en train de causer le dommage ou immédiatement après qu'elle l'avait causé, ou enfin dans une situation telle que le dommage pouvait être considéré comme imminent »[361].

Ces trois conditions, loin d'être toujours remplies et vérifiables, rendent la jurisprudence « difficile » et les situations « complexes ». La question de la destruction préventive est la plus « délicate », attendu que

---

[358] *Ibid.*, p. 241. Nous soulignons.

[359] Le JORF du 21.05.1985 modifié par le JORF du 01.06.1997 évoque la Martre, l'Hermine, la Belette et le Putois dans l'article 2, la Fouine dans l'article 3.

[360] GUILBAUD J., 1983, *La chasse et le droit*, « Les chasses particulières », p. 242. Nous soulignons.

[361] *Ibid.*, p. 251

> « il est parfois assez difficile de savoir si l'animal trouvé sur la propriété s'apprête réellement à y causer des dégâts. Et c'est sur ce point que la jurisprudence se montre encore plus *incertaine* »[362].

Dans ce cas de figure, les décisions sont aussi hésitantes que peut l'être la législation. Certains tribunaux considèrent que la seule présence d'une bête fauve sur une propriété constitue un péril imminent qui justifie sa destruction. D'autres considèrent au contraire que sa seule présence ne peut suffire à justifier la destruction d'un animal. Cette dernière attitude s'avère plus en accord avec les termes qui définissent les bêtes fauves comme des animaux « qui porteraient atteinte à la propriété ».

> « Si le propriétaire n'est pas tenu d'attendre que des dégâts aient été effectivement causés, s'il peut agir préventivement, *du moins faut-il*, pour que son action soit légitime, que la présence de la bête fauve sur sa propriété paraisse constituer un péril certain et imminent »[363].

Mais le flou juridique en la matière incite à toutes les interprétations de la loi, et il n'est pas rare que le « *du moins faut-il* » soit tout bonnement escamoté pour laisser place à une destruction systématique, sans se soucier qu'elle soit ou non « légitime ».

Autant d'incertitudes et d'incohérences ne peuvent qu'être relevées par les spécialistes du droit. Elles le sont dans un deuxième temps par les défenseurs des petits carnivores qui s'en servent pour appuyer leur ligne de défense. L'ASPAS dénonce ainsi cette contradiction : les prédateurs de « nuisibles » sont eux-mêmes déclarés « nuisibles », ce que l'association qualifie d'« incohérence manifeste ». Elle prend l'exemple du renard, prédateur naturel de campagnols et de rats musqués, mais aussi celui des fouines et des putois, prédateurs de rats musqués et des jeunes ragondins. Le putois est souvent décrit par les chasseurs comme un « grand destructeur des lapins de garenne ». Or la loi française a classé le lapin de garenne comme « nuisible » dans de nombreux départements. Le putois, s'en prenant à un « nuisible », devrait donc être utile ! Or lui-même est classé « nuisible »… La même contradiction est soulevée pour la martre qui s'attaque au pigeon ramier, classé « nuisible ».

> « Singulier raisonnement que l'on retrouve d'ailleurs à propos de bien d'autres animaux »[364].

Pour l'ASPAS, les petits carnivores, renards et mustélidés, ne devraient donc pas être considérés comme « nuisibles » mais déclarés « utiles ».

Le flottement législatif est parfois dénoncé par une voix inattendue : celle des piégeurs. Certains, comme Jean-Pierre, déplorent l'évolution incessante de la réglementation :

> « On a du mal à suivre, ça change tout le temps… »[365].

Ce que Robert décrit précisément en ces termes :

---

[362] *Ibid.*, p. 253. Nous soulignons.
[363] *Ibid.*, p. 253. Nous soulignons.
[364] Voir annexe au dossier « Nuisibles », extrait J.O. p. 116.
[365] Jean-Pierre Rescoussié.

> « La législation, ça change sans arrêt. Dans les livres de piégeage, on trouve des règles différentes pour chaque département. Et il y a tout le temps des nouveaux pièges qui sortent. Par exemple pour les queues, maintenant on n'a plus le droit d'amputer la fouine. C'est curieux, la loi. La fouine, on te croit sur l'honneur, pas le renard. C'est idiot… »[366].

Un tel flou juridique, ressenti et déploré à la fois dans le camp des « écologistes » et dans celui des « chasseurs », attise les controverses et alimente un débat passionnel autour des petits carnivores, de la croissance de leurs effectifs et de la légitimité de leur régulation.

2. Des prédateurs et des proies

Pour connaître l'effectif d'une population, déterminer un indice d'abondance ou une densité (nombre d'individus par unité de surface ou de volume), les biologistes disposent de méthodes plus ou moins fiables : comptage, échantillonnage, relevé d'indices, capture–marquage–recapture, suivi télémétrique… Connaître la dynamique de cette population s'avère être, en revanche, bien plus complexe. Plusieurs paramètres sont en effet susceptibles de la faire évoluer : taux de natalité, taux de survie annuel des jeunes et des adultes, émigration et immigration[367]… Nous allons voir que ces paramètres sont eux-mêmes soumis à d'autres, lesquels complexifient encore les recherches.

• La relation prédateur–proie et la dynamique des populations

En écologie, les travaux portant sur la relation prédateur–proie cherchent à mieux appréhender l'évolution de la dynamique des populations et à répondre à plusieurs questions utiles à la gestion des populations. Quels facteurs influencent la taille et la stabilité des populations des prédateurs et des proies ? Les prédateurs réduisent-ils la taille des populations de leurs proies ? Les relations prédateur–proie entraînent-elles des oscillations des populations ?[368]

Afin de modéliser la relation prédateur–proie et les oscillations des populations, les chercheurs ont mis au point des modèles mathématiques simples, tels le modèle de Lotka-Volterra (1926). Ce modèle décrit le taux de croissance de la population proie et tente de fournir une représentation algébrique de la mortalité infligée par le prédateur. Il part de l'hypothèse selon laquelle la prédation varie en proportion directe du produit des populations des prédateurs et des proies. Quand les effectifs de prédateurs et de proies augmentent, la probabilité qu'un prédateur rencontre une proie serait plus élevée, et une augmentation du nombre de prédateurs réduirait de manière proportionnelle le taux de croissance de la population proie. En résumé, plus de prédateurs consommeraient plus de proies… Or cette hypothèse est infirmée par la réalité biologique. En effet, l'arrivée de nouveaux prédateurs fait intervenir une notion nouvelle : la concurrence entre les prédateurs, qui vient perturber la prédation et contredire le modèle. En outre, des facteurs aléatoires viennent le remettre en cause, telle une augmentation soudaine de la mortalité de l'une ou l'autre des populations étudiées. La principale limite d'un tel modèle est donc qu'il ignore ces facteurs et qu'il part du principe que seuls les effectifs comptent dans le système prédateur-proie, aboutissant à une équation unique : « *plus de prédateurs = moins de proies* »…

---

[366] Robert Gourmanel.

[367] FISCHESSER B., DUPUIS M.-F., 1996, *Le guide illustré de l'écologie*.

[368] RICKLEFS R.-E., MILLER G.-L., 2005, *Ecologie*, « La prédation ».

Alternatives au modèle Lotka-Volterra, le modèle Nicholson-Bailey (1935), puis celui de Holling (1959), démontrent que la réponse des prédateurs à l'effectif des proies n'est pas linéaire. De multiples facteurs biologiques sont en effet susceptibles de modifier la forme de cette relation et la dynamique des populations concernées. La réponse du prédateur au nombre de proies disponibles est appelée « réponse fonctionnelle » par Holling, lequel souligne que cette réponse peut évoluer – elle n'est pas forcément linéaire, contrairement à ce que montrait le modèle de Lotka-Volterra. Le taux de prédation peut diminuer à partir d'un certain effectif de proies. La réponse fonctionnelle atteint donc un plateau, soit que les prédateurs arrivent à satiété, soit que le temps qu'ils passent à dépecer leurs proies leur laisse moins de temps pour en chercher d'autres !

Le taux de capture diminue donc, passé un certain seuil d'augmentation de la population proie. Lorsque l'effectif des proies est bas, la prédation diminue elle aussi, sous l'effet de plusieurs paramètres : le nombre d'abris potentiels pour les proies, l'efficacité de la chasse pour le prédateur, et la recherche de sources de nourritures alternatives[369].

> « La relation entre la consommation de la proie et l'effectif de la proie dépend d'un changement de vulnérabilité de la proie moyenne dans le premier cas, de l'efficacité de la recherche et de la capture dans le deuxième cas, et de la motivation à chercher ou à chasser dans le dernier cas »[370].

Notons que d'autres facteurs peuvent également venir perturber la linéarité de la relation prédateur-proie, comme l'âge du prédateur (le niveau d'apprentissage influençant le comportement de recherche[371]) ou le développement d'une « image de chasse »[372] (une préconception de ce à quoi ressemble la proie) acquise avec l'expérience.

Plus réaliste que le modèle de Lotka-Volterra, le modèle de réponse fonctionnelle présente néanmoins des limites, car il exprime un taux de prédation instantané alors que la recherche de proies peut se dérouler sur une longue échelle de temps. De plus, l'existence du prédateur ne se résume pas à la seule quête de nourriture. D'autres modèles ont donc cherché une « réponse fonctionnelle optimale »[373] qui fasse la part entre le temps que le prédateur consacre à la recherche alimentaire et celui qu'il consacre à d'autres activités.

Les modèles d'aujourd'hui ajoutent à cela l'intégration de facteurs environnementaux comme la distribution spatiale des prédateurs et des proies et l'aménagement du territoire par les hommes, lesquels engendrent, localement, des changements dans les effectifs des populations de prédateurs et de proies. Ces nouveaux modèles tiennent davantage compte des réalités biologiques et conjecturales venues contrecarrer la linéarité des résultats et altérer la stabilité des relations prédateur-proie.

• Là où se focalise la polémique

La complexité des relations prédateur-proie est illustrée de manière exemplaire par les petits carnivores en général et les mustélidés en particulier. A ce jour, leur véritable

---

369 Les conséquences du passage à une proie alternative sur la stabilité de la relation prédateur-proie ont été étudiées par MURDOCH W.W et OATEN A. (1975).

370 RICKLEFS R.E., MILLER G.L., 2005, *Ecologie*, « La prédation ».

371 PAPAJ D.R. et LEWIS A.C., 1993, *Insect Learning: Ecological and Evolutionary Perspectives*, New York, Chapman & Hall.

372 TINBERGEN, 1969.

373 MITCHELL W.A., BROWN J.S., 1990, Density-dependent harvest rates by optimal foragers, *Oikos*, Vol. 57 : 2, 180-190. MORGAN R.A. *et al.*, 1997, The effect of spatial scale on the functional response of fox squirrels, *Ecology*, 78:1087–1097.

impact sur les espèces proie demeure largement méconnu. En raison de « la multitude des situations rencontrées », aucune généralisation n'est possible. Et même lorsqu'un impact est avéré, des paramètres viennent tempérer les analyses et leurs interprétations :

> « L'impact de la prédation, parfois important, des petits carnivores a été montré dans des situations où la qualité de l'habitat était faible, pour des populations de proies isolées et peu abondantes et/ou en cas d'absence de ressources alternatives pour le prédateur »[374].

Les caractéristiques biologiques et comportementales (taille, régime alimentaire, distribution et occupation de l'espace…) de chaque espèce peuvent également influencer ces analyses et doivent les faire considérer avec la plus grande prudence.

Fort de ce constat, la légitimité de la destruction des petits carnivores « nuisibles » est donc âprement discutée. En témoigne de manière exemplaire la polémique née autour d'un article scientifique publié en 1995 dans *Le Courrier de l'Environnement* de l'INRA par deux biologistes, Jean Godin et Emile Vivier[375]. En introduction, les auteurs posent les jalons de leur questionnement et débutent en ces termes :

> « Depuis des temps immémoriaux, les animaux prédateurs ont été considérés par l'homme, qu'il soit chasseur ou pasteur, comme des concurrents dangereux susceptibles de mettre sa survie en péril, et ils ont été systématiquement détruits. (…) Les grands prédateurs ont pratiquement disparu de la quasi-totalité de la France et la lutte se poursuit contre les petits carnassiers, principalement les Mustélidés (fouine, putois, belette et hermine). (…) Cette lutte est menée par les chasseurs et quelques forestiers avec l'aide des piégeurs. Ceux-ci prétendent que les petits carnassiers sont en surnombre et ils les accusent de faire des prélèvements importants parmi les espèces de petit gibier ».

La justification de l'élimination des mustélidés reposant sur l'argument d'une « éventuelle surabondance », les auteurs précisent que la preuve de cette surabondance n'a « jamais été apportée scientifiquement » et souhaitent formuler leur réponse à la question : « Y a-t-il surnombre des mustélidés ? ». S'en suit une analyse des données scientifiques disponibles sur l'abondance et l'impact de chaque espèce de mustélidés sur le petit gibier. Les conclusions, énumérées en fin d'étude, sont les suivantes :

> « - Les effectifs de Mustélidés des forêts du Nord de la France évoluent d'une façon assez conforme à ce que la littérature nous apprend ;
> - Les Mustélidés ne sont probablement pas surabondants dans ces forêts, leurs effectifs demeurant tout à fait comparables à ceux relevés ailleurs ;
> - Ils ne semblent pas y avoir d'impact négatif sur les populations de petit gibier, mais, en revanche, les Mustélidés limiteraient les effectifs des populations d'autres espèces, indésirables ;
> - Rien ne justifie la lutte menée contre les Mustélidés dans les forêts du Nord de la France ;
> - Il est absurde de classer une espèce dès lors qu'elle est prédatrice, sans chercher à connaître sur qui et comment s'exerce sa prédation, et la notion d'animal s'avère ambiguë et irréaliste puisque certains d'entre eux sont très probablement des prédateurs efficaces d'espèces indésirables »[376].

---

[374] CROQUET J., « La martre », fiche descriptive publiée par l'ONCFS, Délégation régionale de Bourgogne et Franche-Comté (sans date).

[375] GODIN J., VIVIER E., 1995, Les Mustélidés dans les forêts du Nord de la France, leurs fluctuations d'effectifs de 1975 à 1987, *Le Courrier de l'environnement* n° 25 , septembre.

[376] *Ibid.*.

Tout aurait pu en rester là, mais *Le Courrier de l'Environnement* signale que l'article a « suscité une réaction » et publie le courrier d'un lecteur. La Rédaction le présente comme « une critique détaillée, argumentée, copieuse et véhémente (pour ne pas dire plus) ». L'auteur du courrier, Benoît Combes, débute en effet en indiquant d'emblée que le texte

> « est tout sauf le résultat d'une étude. L'apparence scientifique que les auteurs ont voulu lui donner est regrettablement dénuée de toute l'objectivité et surtout de la rigueur que se doit d'avoir une publication digne de ce nom »[377].

Puis il reprend (et critique) point par point les résultats obtenus par les deux scientifiques, achevant ainsi son propos :

> « Ainsi, nous apprenons allègrement que, non seulement il n'y a aucun impact négatif des mustélidés sur les perdrix, les bécasses, les canards, qui, signalons le, n'ont pas été mentionnés une seule fois dans les résultats de l'étude. Que plus il y avait de fouines, plus il y avait de faisans lâchés. Ou encore que l'augmentation des fouines est forcément inductrice d'une augmentation des lièvres et des lapins parce qu'elles mangent des malades. Et enfin, par contre, que ces mêmes mustélidés font des ravages colossaux sur les populations elles-mêmes jugées nuisibles et donc sont utiles. Et bien, ce paragraphe est vraiment une apothéose dans l'antiscientifisme primaire. On part de rien, on mélange tout, on emploie quelques termes « savants » et on arrive à ce que l'on voulait prouver au départ. Rien, absolument rien dans ces allégations n'est vraisemblable simplement parce que cela ne repose sur rien de fondé mais sur de vieux mythes idéalisés dont on fait des théorèmes »[378]…

L'auteur de ces lignes parle de « fallacieuses conclusions », de « niaiseries », d'« étude partisane » et de « fatras » qui « ressemble fort, en qualité, aux diagnostics que portaient les médecins au Moyen Âge sur certains maux dont ils ne connaissaient absolument rien, parce qu'ils n'avaient pas la moindre idée de ce qui se trouvait dans le corps humain »[379].

Aux critiques formulées par Benoît Combes, les scientifiques interpellés ont alors fait cette réponse :

> « En préambule, nous ferons remarquer au lecteur qu'il ne suffit pas d'avoir un a priori contre les Mustélidés, d'être farouchement convaincu sans aucun motif de leur nuisibilité, de taxer ceux qui essaient de savoir si cette nuisibilité est réelle de scientisme, d'obscurantisme, et de s'exprimer en termes diffamatoires pour convaincre son auditoire. Bien que le débat nous semble stérile compte tenu de la teneur des contestations et de la manière de les exprimer, nous répondrons point par point aux critiques formulées quand elles sont compréhensibles »[380]…

Au fil de leur défense, ils remarquent que « Monsieur Combes raisonne à partir d'*a priori* fort peu scientifiques », qu'il « ignore tout du système prédateurs-proies », et qu'il « ignore aussi beaucoup de choses sur la façon de collecter des données et de les analyser ». Ils concluent en affirmant que

> « l'ensemble consiste donc d'une part en un dénigrement systématique et sans fondement scientifique de tout ce qui va à l'encontre de ses idées préconçues sur les Mustélidés, et, d'autre part, en une série de jugements de valeur exprimés en

377 *Ibid.*.
378 *Ibid.*.
379 *Ibid.*.
380 *Ibid.*.

termes insultants, voire diffamatoires à notre égard que nous laissons au lecteur le soin d'apprécier à leur juste mesure… »[381].

3. « Utiles » ou « nuisibles » ? Les arguments croisés

• « Les mustélidés mettent en péril le petit gibier »

Pour les écologistes, les mustélidés ne détruisent que peu de gibier et ne font là qu'exercer leur rôle de prédateur naturel, contrairement au message que cherchent à faire passer les chasseurs :

> « Cette prédation a été largement amplifiée et exagérée par les chasseurs, toujours prompts à attribuer à leurs concurrents les responsabilités de l'état lamentable dans lequel se trouve la chasse française »[382].

Concernant la belette, les écologistes mettent en doute les témoignages des chasseurs et affirment qu'un animal de 100 grammes ne peut s'attaquer à un lièvre, sauf si celui-ci est malade ou blessé. Le cas échéant, il s'agit d'une prédation « naturelle et sélective », ce qui n'est pas le cas du « tir aveugle » du chasseur.

Tandis que les chasseurs qualifient le putois d'ennemi naturel du lapin de garenne, les écologistes soulignent que rien ne prouve son rôle néfaste pour les populations de lapins, puisqu'il élimine en priorité les jeunes animaux malades ou blessés. En outre, il s'agit d'un prédateur généraliste dont le régime est également composé de 8 à 99 % de rongeurs (campagnols, souris, surmulots et rats musqués), d'oiseaux et d'œufs, de vertébrés à sang froid (poissons, amphibiens et reptiles) et d'invertébrés[383].

Aux chasseurs qui reprochent à la martre de décimer les populations de faisans, les écologistes répondent qu'elle s'attaque en priorité aux faisans d'élevages, lâchés pour les chasseurs et affaiblis par le stress de la vie captive. Lorsqu'elle s'attaque aux faisans sauvages, elle joue un rôle sélectif en prélevant les moins armés et en préservant la santé globale des populations :

> « L'impact de la martre sur le gibier peut être considéré comme positif ou nul, selon les cas, opinion partagée d'ailleurs par de nombreux chasseurs »[384].

Si la plupart des chasseurs mettent en cause les prédateurs dans la disparition du gibier, quelques-uns s'accordent à reconnaître, à l'instar des écologistes qui leur sont pourtant traditionnellement opposés, que la présence des uns garantit la présence des autres : « S'il y a des prédateurs, il y a du gibier » :

> « Il ne faudrait pas croire que tous les chasseurs soient des ennemis acharnés des « nuisibles ». Certains ont parfaitement compris le rôle positif que ces derniers pouvaient jouer : ils sont convaincus qu'une population de prédateurs est un des plus sûrs garants de la bonne santé du gibier »[385].

• Le cas controversé des élevages de gibier

---

[381] *Ibid.*.

[382] *La Hulotte*, dossier « Nuisibles », p. 11.

[383] Voir ROGER M., DELATTRE P., HERRENSCHMIDT V., 1988, Le putois, SFEPM, *Encyclopédie des carnivores de France*.

[384] *La Hulotte*, dossier « Nuisibles », p. 62.

[385] *Ibid.*, p.106.

Pratique courante dans le monde cynégétique, l'élevage du gibier est pour les écologistes « une politique condamnable dans son principe ». Les animaux d'élevage qui sont lâchés dans la nature se révèlent fragilisés et sans défense. Ils n'ont ni les réflexes ni l'instinct de survie propres au gibier sauvage. Cette pratique compte d'ailleurs des détracteurs parmi les chasseurs eux-mêmes, soucieux de ne pas « artificialiser » la chasse et de lui conserver sa « noblesse ». Ces élevages représentent pourtant un marché important. Le Syndicat National des Producteurs de Gibier de Chasse (SNPGC) déclare en 2006 fédérer 5 000 élevages de petit gibier en France, lesquels génèreraient 10 000 emplois et un milliard de francs de chiffre d'affaires[386]… Face aux intérêts économiques et à la valeur marchande du gibier d'élevage, un petit carnivore sans valeur ne fait pas le poids :

> « Quant aux « goupils », « puants », « becs droits » et autres « nuisibles », qui ne sont que des animaux sauvages sans valeur sur le marché, il faut croire qu'ils ne méritent pas, eux, d'être respectés… »[387].

L'ASPAS souligne ce « paradoxe » qui consiste à exterminer des espèces sauvages pour protéger du gibier d'élevage, le tout sous couvert de préserver les « équilibres biologiques » et de « protéger la faune ». Certains piégeurs ont conscience de ce paradoxe et apportent eux aussi un bémol aux discours et pratiques cynégétiques :

> « Le problème des chasseurs, c'est qu'ils n'ont pas fait de la gestion mais du lâcher de gibier. Ce n'est pas adapté : le gibier se fait bouffer, on donne à manger aux renards, et les populations augmentent ! Enfin, il y a des ambiguïtés, c'est complexe… Les chasseurs rejettent la faute sur les nuisibles alors qu'au fond c'est leur faute à eux ! »[388].

• « Les mustélidés mettent en péril les élevages domestiques »

Derrière l'argument de la sauvegarde du petit gibier arrive celui de la protection des animaux domestiques. Selon les chasseurs, les mustélidés seraient responsables de lourds dégâts perpétrés dans les poulaillers ou les clapiers. Un argument mis en doute par les écologistes. Selon ces derniers, seule la fouine représente une menace pour les élevages. La belette ne s'y attaque que rarement, sa taille réduite ne lui permettant pas de mettre à mort de grosses proies. La plupart du temps, elle s'y intéresse moins pour les volailles que pour les souris attirées par le grain ! Les dégâts de la martre, presque exclusivement forestière, sont encore plus rares. Quant au putois, « de l'avis même des gardes, ses attaques sont statistiquement très rares »[389]. De plus, elles ne concernent le plus souvent que des clapiers ou des poulaillers vétustes, mal verrouillés ou mal entretenus. Les dégâts perpétrés sont sans commune mesure avec son rôle de régulateur de rongeurs.

• « Les mustélidés se multiplient de manière incontrôlable »

A en croire les chasseurs, les mustélidés verraient leurs populations se multiplier au point de causer de graves déséquilibres écologiques. Ce à quoi les écologistes répondent que le nombre de prédateurs est toujours corrélé au nombre de proies disponibles. Ainsi, la reproduction de la belette se trouve par exemple directement liée au nombre de petits

---

[386] ASPAS et RAC, *Pourquoi certaines espèces animales sont classées nuisibles ?*, 2006, p. 43.

[387] *Ibid.*, p.44.

[388] Claude Roques.

[389] La Hulotte, dossier « Nuisibles », p.116.

rongeurs qui constituent le fond de son régime[390]. A l'instar de nombreux prédateurs, sa fécondité (de trois à douze petits) et la survie de ses descendants peuvent varier suivant la quantité de proies. Elle est alors apte à contrôler les pullulations de rongeurs, véritables fléau pour l'agriculture. La belette est aussi le seul petit carnivore capable de survivre dans les grandes plaines céréalières. Contrairement aux autres petits prédateurs qui ont besoin pour s'installer de trouver quelques abris naturels (haies, ronciers, buissons), elle peut s'adapter à des paysages dépourvus de cachettes grâce à son aptitude à vivre sous terre, dans les galeries des rongeurs qu'elle chasse[391].

> « Il est à noter que c'est précisément dans ces immenses plaines céréalières, véritables aberrations écologiques, que se produisent les plus redoutables pullulations de campagnols. De nombreux observateurs, parmi lesquels des chasseurs et des techniciens cynégétiques, n'hésitent d'ailleurs pas à mettre en corrélation lesdites pullulations de campagnols et les destructions massives de petits prédateurs pratiquées au moyen de belettières en vue de la « préservation » du gibier »[392].

Détruire les belettes reviendrait donc à détruire d'efficaces auxiliaires de l'agriculteur et à menacer un équilibre fragile entre prédateurs et proies. Equilibre également menacé lorsque sont détruits putois et fouines, grands prédateurs de surmulots. Ces deux mustélidés font en effet partie des rares carnivores à oser s'attaquer à des surmulots adultes et le travail de dératisation accompli n'est pas négligeable. Quant au putois, il est aussi l'un des rares prédateurs naturels du rat musqué, responsable de dégâts considérables sur les berges des rivières. Enfin, à côté de la belette, de la fouine et du putois qui jouent leur rôle dans l'équilibre des plaines agricoles et des milieux aquatiques, la martre joue le sien dans l'équilibre forestier en contrôlant les populations d'écureuils et de petits rongeurs (mulots, campagnols roussâtres, lérots ou loirs). Trop nombreux, ces rongeurs peuvent engendrer des dégâts, écorçant les arbres et cisaillant les bourgeons. L'argument selon lequel les martres seraient responsables de la disparition des écureuils est révoqué par celui des écologistes expliquant que les écureuils seraient victimes d'une épidémie depuis les années 1940[393]. La martre aurait au contraire un rôle positif en éliminant les écureuils contaminés et en évitant une propagation de l'épidémie, laquelle aurait en outre atteint son paroxysme au moment où le piégeage des martres pour la fourrure se pratiquait encore de façon intensive.

• « Les mustélidés menacent l'équilibre naturel »

En s'attardant encore un peu sur les mots prononcés par les deux camps, on se rend compte que, en définitive, des discours radicalement opposés convergent vers la défense des mêmes idées : la « biodiversité » et « l'équilibre ». Une seule différence, mais de taille : les solutions prônées pour les conserver ! Car pour arriver au même objectif (préserver équilibre et biodiversité), les protecteurs proposent : « protégeons les nuisibles », tandis que les chasseurs proposent : « détruisons-les » – ce qui est contradictoire avec la position du président de l'Association Nationale pour une Chasse Ecologiquement Responsable (ANCER), le point de vue de ce dernier n'étant toutefois pas représentatif du monde de la chasse pris dans son ensemble.

---

[390] DELATTRE P, La belette et l'hermine, SFEPM, Encyclopédie des carnivores de France, 1987.

[391] *Ibid.*.

[392] *La Hulotte*, Dossier « Nuisibles », p.4.

[393] Voir SAINT GIRONS M .-C., 1989, Les mammifères en France.

Pour certaines associations de protection animale, la destruction des prédateurs n'est rien moins qu'une « aberration ». Le Rassemblement Anti-Chasse (RAC) estime que le simple classement d'une espèce dans la catégorie des « nuisibles » est « un non-sens écologique » :

> « Chaque année, des millions d'animaux sont tués, tirés, piégés, empoisonnés. Les commissions qui décident de ce classement, dans chaque département, sont composées d'une majorité de chasseurs et de piégeurs, qui reprochent à ces animaux d'être des prédateurs de petit gibier et de porter préjudice à leurs tableaux de chasse. Le classement en « nuisibles » est une aberration écologique. Nous exigeons qu'il soit aboli. La faune sauvage n'appartient pas aux chasseurs ! »[394]

Pour l'ASPAS, la notion de nuisibilité se révèle en complet décalage avec la nécessité de conservation des espèces. La biodiversité étant menacée, toujours plus fragilisée par la pression des activités humaines, il est donc aberrant de la détruire volontairement.

Pour la Ligue ROC, toutes les espèces sont garantes et indissociables de l'équilibre de la planète :

> « Sur notre planète, les espèces vivantes sont intégrées dans des écosystèmes dont elles sont toutes dépendantes et dans lesquels elles jouent chacune un rôle spécifique nécessaire à l'équilibre global. En ce sens, les mots « animaux nuisibles » et « mauvaises herbes » ne sont nullement justifiés. A nous de trouver des solutions qui nous permettent de coexister avec les espèces animales qui assurent les *équilibres* naturels aussi essentiels pour nous que pour tous les autres organismes vivants »[395].

Les théories développées par les chasseurs sont tout autres. Là où, pour les protecteurs, les nuisibles contribuent à préserver la biodiversité, ils la menacent au contraire du point de vue des chasseurs. Vouloir les protéger, c'est « remettre en cause, contre l'avis de l'ONU, la sauvegarde de la biodiversité »[396]. La notion d'« équilibre » jalonne les discours cynégétiques comme ceux qui font la promotion du piégeage. Sans piégeage, « l'équilibre est rompu »[397] ; le piégeage est nécessaire au bon équilibre des milieux »[398] ; les piégeurs se dévouent pour « réguler des espèces pouvant provoquer des déséquilibres biologiques »[399].

---

[394] RAC, Pétition pour l'abolition du classement d'espèces animales en « nuisibles » (31 décembre 2008 – 31 décembre 2009).

[395] Hubert Reeves, Président de la Ligue ROC.

[396] Titre : *Un comble : le Ministre de l'écologie, pour plaire aux Bobos, risque de remettre en cause, contre l'avis de l'ONU, la sauvegarde de la biodiversité.*

[397] Jacques Bijard, président de l'association des piégeurs de Côte-d'Or, Edito *JDP* n° 38, juin 2000 : « Pourquoi piéger ? Cette question émanant le plus souvent d'ignares ou d'écolos pervers agace nos oreilles ! (…) Les piégeurs agréés sont à plus de 90% des chasseurs. Ils ont tous constaté la désertification de nos plaines… (…) Les chasseurs souhaitent, comme beaucoup, revoir nos plaines revivre mais eux savent que sans piégeage, *l'équilibre est rompu* sans doute pour très longtemps… ».

[398] Jacques Pelus, Président des piégeurs de Saône et Loire, Edito *JDP* n° 31, septembre 1998 : « Le piégeur ne piège pas pour détruire, mais pour réguler : le piégeage est nécessaire au bon équilibre des milieux ».

[399] Michel Bedeau, Président de l'association départementale des piégeurs agréés de l'Essonne, Edito *JDP* n° 59, septembre 2005 : « Contrairement à l'image qu'aiment véhiculer certaines personnes sur la nature des activités des piégeurs, ceux-ci ne sont pas des destructeurs, mais des femmes et des hommes bénévoles essayant tout simplement de réguler des espèces pouvant provoquer des *déséquilibres* biologiques et des dommages financiers. Ils remplissent une tâche d'utilité et de salubrité publique ».

Dans cette sorte de monde à l'envers, ce sont les piégeurs qui deviennent les « protecteurs de la nature »[400] et les chasseurs qui sont des « acteurs majeurs pour la biodiversité »[401]… Face à des animaux perçus comme exclusivement « nuisibles », les piégeurs sont déclarés « utiles » :

> « Les piégeurs bénévoles, et dans notre société cette « espèce » est en voie de disparition, sont utiles à notre société. Ils sont indispensables pour *rétablir les équilibres détruits par les hommes* »[402].

• Le piégeage « utilité publique »

« Utile » face aux « nuisibles », le piégeur se trouve investi d'une mission *d'utilité publique* :

> « Je pense qu'au 21e siècle le piégeage devrait être reconnu d'utilité publique »[403].

La majorité des piégeurs de Midi-Pyrénées que nous avons interrogés sur leurs motivations ont répondu piéger avant tout pour « *rendre service* », que ce soit pour la chasse (« rendre service au petit gibier »[404]) ou pour l'agriculture (« rendre service aux propriétaires qui ont des dégâts[405]).

L'utilité publique prend parfois un sens plus large et les « services rendus » aux hommes se transforment en services rendus à la nature elle-même, laquelle aurait « besoin » des piégeurs :

> « *La nature a besoin de nous*, piégeurs agréés, convaincus (…) que l'action que nous menons sert notre environnement ; nous le faisons avec amour, (…) pour aider ceux qui ont besoin de nous, les oiseaux, le petit gibier, victimes d'une prédation très souvent excessive »[406].

Journaux et magazines cynégétiques insistent sur la nécessité de piéger pour préserver le petit gibier :

> « C'est un grand mois (août) pour les oiseaux gibiers. Le piégeur ne doit pas relâcher son action (…). Les belettes sont nombreuses et parmi les plus sanguinaires ennemis du petit gibier en été (…). Levrauts et perdrix grises risquent de devenir la proie des « puants ». Continuez donc le piégeage intensif »[407].

Le message transmis est clair : la pression de piégeage doit s'exercer en toutes saisons et les piégeurs ne doivent en aucun cas relâcher leur vigilance. D'une saison à l'autre, ils doivent en quelque sorte caler leur activité sur celle des chasseurs :

---

[400] Jacques Bijard, président de l'association des piégeurs de Côte-d'Or, Edito *JDP* n°38, juin 2000 : « Amis piégeurs, soyez fiers de votre action, vous êtes *de vrais protecteurs de la nature* ».

[401] François Picard, Président de l'APAEL 28, Edito *JDP* n° 57, mars 2005 : « Les chasseurs sont des acteurs majeurs pour la biodiversité ».

[402] Michèle Saulnier, UNAPAF, Edito *JDP* n° 55, septembre 2004.

[403] *Journal des piégeurs*, mars 2006, Président de l'Association des piégeurs de la Creuse.

[404] Gabriel Gibert.

[405] Jean-Pierre Rescoussié.

[406] *Journal des piégeurs,* juin 2006.

[407] *Journal des piégeurs*, août 2006.

« En septembre, le piégeage concerne essentiellement les belettes et les putois rôdant à proximité des volières d'élevage et des lieux de lâchers »[408].

En définitive, cette conception du piégeage associe intimement la destruction des « nuisibles » à l'activité cynégétique, comme le résument ces quelques lignes issues du *Magazine du Piégeur* :

« Par un piégeage bien conduit, il est possible de réguler les animaux classés nuisibles, *ce qui constitue la base de toute amélioration cynégétique* »[409].

Les débats qui opposent chasseurs et protecteurs sont souvent passionnels et peuvent aboutir à des conclusions totalement contradictoires. Pour les uns, l'« équilibre » se résume à la destruction des prédateurs. Pour les autres, l'« équilibre » passe par la protection desdits prédateurs, leur rôle dans la préservation des cycles naturels étant sans commune mesure avec les dégâts qu'ils occasionnent sur le petit gibier d'une part, et sur les élevages d'autre part… Tandis que la légitimité de la « destruction » des mustélidés se trouve âprement remise en cause, un nouvel impératif se fait jour dans le camp des protecteurs : réviser la liste des « nuisibles » et en retirer des espèces injustement incriminées.

II – Réviser la liste des « nuisibles » : la valse hésitation

1. La guerre de tranchées de 2002

Dans sa campagne pour le retrait de la martre, de la belette et du putois de la liste des espèces classées nuisibles, l'Association pour la Sauvegarde et la Protection des Animaux Sauvages (ASPAS) fait tout d'abord valoir le manque de données scientifiques pour mettre à l'épreuve les critères de classement :

« Le classement nuisible de ces trois espèces dont on ne connaît ni la répartition précise, ni la densité, ni les fluctuations démographiques naturelles induit une activité de piégeage sans limites de dates, de quota, de nombre de piégeurs, critères particulièrement néfastes à leur survie »[410].

Elle démonte ensuite un par un les critères de classement retenus par l'Etat, expliquant, d'une part, que ces trois mustélidés ne font courir aucune risque à la « santé et (à) la sécurité publiques », et que, d'autre part, rien ne permet d'affirmer qu'ils causent des « dommages importants aux activités agricoles, forestières et aquacoles » ou qu'ils soient une « menace pour la flore et la faune ». L'ASPAS appuie son argumentaire sur cette conclusion d'un rapport du Muséum national d'histoire naturelle :

« La martre, la belette et le putois ont un régime constitué en grande partie de rongeurs. Les attaques sur du gibier ou des animaux d'élevage semblent rares ou localisées. La limitation de ces prédateurs ne semble pas jouer un rôle prépondérant

[408] *Le Chasseur de Petit Gibier*, juillet-août-sept 2006.

[409] *Magazine du piégeur,* sept.-oct.-nov. 2006.

[410] ASPAS, campagne et pétition pour le retrait de la martre, de la belette et du putois de la liste des espèces « nuisibles », septembre 2001.

dans l'évolution des populations de gibier. En tant que gros consommateurs de rongeurs, ils apparaissent comme d'intéressants auxiliaires des cultures »[411].

Le campagnol des champs, que la belette traque directement dans ses galeries, représente 60 à 99 % de son régime. Il représente plus de 80 % du régime de la martre et jusqu'à 99 % de celui du putois[412]. L'ONCFS souligne le rôle d'auxiliaire que peut remplir ce dernier :

> « S'il arrive que le putois intervienne sur les petits élevages, il est également un des carnivores les mieux placés pour exercer un rôle non négligeable sur les populations de surmulots, de rats musqués et de lapins contre lesquels l'homme doit mener une lutte coûteuse »[413].

Bien que les attaques d'animaux d'élevage ou de gibier ne soient pas à exclure, leur réelle incidence est à ce jour impossible à déterminer. S'agissant des animaux d'élevage, la prédation que ces trois espèces exercent est « difficilement quantifiable par manque d'outil simple permettant une quantification précise des pertes et une reconnaissance fiable des prédateurs en cause »[414]. S'agissant du gibier, l'impact de cette prédation « reste méconnu en raison de la complexité des études prédateurs–proies et de la multitude des situations rencontrées »[415]. Seule la fouine pourrait avoir un impact, mais celui-ci « reste extrêmement difficile à estimer précisément du fait des difficultés d'estimation quantitative précise des pertes et de la part relative des différents prédateurs »[416]…

L'ASPAS en conclut qu'on ne peut affirmer que les mustélidés représentent une menace sérieuse tant les données sur l'impact de ces prédateurs sur le gibier ou les animaux d'élevage sont limitées :

> « Il n'existe pas d'étude française sur l'impact particulier de la martre, du putois ou de la belette sur une espèce gibier. Les études menées en Europe sur l'influence particulière de l'une ou de l'autre de ces espèces sur une espèce gibier rencontrée en France sont également quasi-inexistantes »[417].

Le Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement étudie les arguments de campagne développés par l'ASPAS, consulte l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ainsi que le Muséum national d'histoire naturelle. C'est ainsi que, en octobre 2001, un projet d'arrêté pour le retrait des trois mustélidés de la liste des espèces « nuisibles » est soumis au Comité National de la Chasse et de la Faune Sauvage (CNCFS). Prises de court, les fédérations de chasseurs demandent un délai pour présenter leurs propres arguments au Ministre Yves Cochet avant toute décision. Un délai de cinq mois est accordé, mais « aucune étude scientifique démontrant des dommages importants n'a été communiquée ». Dans certains départements où ces animaux sont classés nuisibles,

---

411 Propos recueillis dans le dossier de presse du Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement de mars 2002 : « Le retrait de trois espèces de mustélidés de la liste des espèces susceptibles d'êtres classées « nuisibles ».

412 ROGER M., DELATTRE P., HERRENSCHMIDT V., 1988, Le putois, SFEPM, *Encyclopédie des carnivores de France*.

413 CROQUET V., « Le putois », « La martre », « La belette », fiches descriptives publiées par l'ONCFS, Délégation régionale de Bourgogne et Franche-Comté.

414 *Ibid.*.

415 *Ibid.*.

416 *Ibid.*.

417 ASPAS, campagne et pétition pour le retrait de la martre, de la belette et du putois de la liste des espèces « nuisibles », septembre 2001.

des rapports indiquent même qu'aucun dégât n'est enregistré… Ayant apporté tous ces éléments au dossier, en mars 2002, la décision du Ministère est la suivante :

> « Pour respecter ses obligations nationales, communautaires et internationales, la France doit être en mesure de démontrer les dommages importants de ces espèces, ce qu'elle n'est pas actuellement en mesure de faire. *Ces trois espèces doivent donc être retirées de la liste des espèces susceptibles d'être classées nuisibles* »[418].

Suite à cette décision, l'arrêté ministériel du 30 septembre 1988 est donc modifié le 21 avril 2002. Le nouveau texte retire de la liste des « nuisibles » la belette, la martre et le putois. Au même moment, les fédérations de chasseurs et les associations de piégeurs se mobilisent et organisent la riposte. Le contexte électoral tombe à point nommé en ajoutant une dimension politique à la polémique. La politique joue en effet un rôle prépondérant dans des débats souvent considérés comme marginaux mais qui, en période électorale, prennent de l'importance, se muant en chemins stratégiques empruntés pour glaner quelques voix dans le clan influent des chasseurs. Le 6 mai 2002, Roselyne Bachelot (UMP) succède à Yves Cochet (Les Verts) et reprend aux écologistes le terrain qu'ils avaient gagné. Ainsi, le 6 novembre 2002, à peine huit mois après la publication de la nouvelle loi, les trois mustélidés fraîchement retirés de la liste y figurent à nouveau en bonne place…

Guerre frontale…

Le débat qui a suivi la décision ministérielle ressemble davantage, si on se penche sur les termes employés, à une guerre ouverte. En effet, les différents supports de communication mobilisés par l'événement (journaux associatifs, pages internet, communiqués de presse) parlent de « guérilla juridique », de « guéguerres incessantes ». Après que les protecteurs aient lancé les « hostilités » en obtenant le retrait de trois espèces, les chasseurs lancent la contre-offensive. L'heure de la « révolte »[419] a sonné, qui aboutit à la réinscription des espèces retirées. On tire d'un côté, on répond de l'autre… Il n'est question de part et d'autre que de « guerre », de « victoire » ou de « défaite » pour les camps qui s'affrontent :

> « Madame la Ministre de l'écologie et du développement durable vient de prendre une sage décision. Elle a annulé le « satané décret Cochet » et réinstallé la martre, la belette et le putois dans la liste des espèces susceptibles d'être classées nuisibles. *Victoire* ! crieront certains. *Défaite* ! crieront nos opposants… Je dis simplement : « nous avons gagné une *bataille* mais pas la *guerre* ». Certes, cette réussite est due à la *combativité* et à la ténacité de *l'état-major* de l'UNAPAF (…). Nos opposants n'ont pas *déposé les armes* pour autant »[420].

---

[418] Arrêté du 21 avril 2002. Voir le dossier de presse de mars 2002.

[419] Jean-Marc Dujardin, secrétaire de l'APAN 59, Edito du *Journal des Piégeurs* (JDP) n° 37, « La révolte chez les piégeurs du Nord », mars 2000. Voir ce développement édifiant qui, en dernière analyse, fait une allusion souterraine à la révolution française : « De toute évidence nous vivons aujourd'hui une victoire anti-chasse. Moins de piégeage = plus de prédateurs = moins de gibier = moins de chasseurs. (…) Une fois de plus, il faudra réagir et se faire entendre, la révolte des piégeurs du Nord est annoncée ! La nature appartient à ceux qui l'entretiennent… Agriculteurs, chasseurs, piégeurs, ruraux… Unissons-nous pour sauver notre patrimoine et pour retrouver dès cette année, une liste de nuisibles compatible avec la réalité de terrain (…) Il faudra se battre en permanence mais intelligemment, pour conserver nos acquis de la révolution française »…

[420] Bernard Poty, Président de l'APAJ 39, Edito *JDP* n° 48, décembre 2002.

Le vocabulaire militaire est partout présent et vient scander les propos de manière répétitive, comme pour motiver les « troupes » et les inciter au « combat ». Face aux « représailles »[421] des protecteurs qui utilisent l'arme du recours en justice, les piégeurs définissent leurs « stratégies de défense » afin de rester présents sur la « ligne de front »[422] :

> « Il faut collecter le maximum de déclarations de dégâts, fournir le maximum de bilans de captures, participer à toutes les études qui peuvent démontrer ou conforter l'idée que le piégeage est la seule méthode de régulation de la faune sauvage écologiquement responsable. Qu'il est une méthode de gestion qui respecte et protège l'équilibre de la faune et de la flore. (…) C'est et ce sera *notre arme* »[423].

… et guerre froide

Parallèlement à cette guerre ouverte et à sa surenchère de termes guerriers, se dessine une autre forme de lutte, plus souterraine, qui pervertit le débat et l'échange des idées. Cela se traduit par l'émergence d'une autre catégorie de vocabulaire venu émailler les discours, lesquels n'invoquent plus à la table le spectre de la « révolution » mais celui du « fascisme ». Ainsi, les recours de l'ASPAS contre les associations de piégeurs sont vécus et décrits en ces termes :

> « Nous sommes donc devant un *refus du débat démocratique*, un *refus de la différence*, une volonté d'imposer une *pensée unique*. N'est-on pas devant une forme d'*intolérance*, de *totalitarisme* ? »[424].

Tout un vocabulaire détourné renvoie à une époque sombre parfaitement identifiable. A la dénonciation d'une « pensée unique » et du « totalitarisme » s'ajoutent ailleurs, prononcés à dessein, les mots « désinformation »[425], « propagande »[426]…

2. La guerre passionnelle de 2008

Après la valse hésitation de 2002 concernant le sort de la martre, de la belette et du putois, l'histoire se répète quelques années plus tard. En décembre 2008, après une nouvelle campagne orchestrée par l'ASPAS, la belette et la martre sont retirées de la liste

---

[421] Christian Pignier, entretien avec Maître Lagier, avocat de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC), publié dans la revue *Chasseur en Poitou-Charentes* : « Chasseurs et piégeurs veulent voir dans cette avalanche annuelle de recours, une opération de représailles contre l'arrêté ministériel du 6 novembre 2002 qui a permis de réinscrire la belette, la martre et le putois dans la liste nationale des espèces susceptibles d'être classées nuisibles ».

[422] *Ibid.* : « Quelles stratégies de défense pour les piégeurs ? » … « Mais chasseurs et piégeurs veillent au grain ! (…) La ligne de front s'est déplacée, il faut surtout ne pas perdre le contact ! »

[423] Bernard Poty, Président de l'APAJ 39, Edito *JDP* n° 48, décembre 2002.

[424] Bernard Poty, Edito *JDP* n° 50, juin 2003. Noter le titre de l'édito : « Ecolo est-il synonyme de facho ? ».

[425] Jean-Claude Kosta, Président de l'APAPPC 75, Edito *JDP* n° 51, « Les écolos montent au front », septembre 2003. Attaque de l'arrêté du 6 novembre 2002 reclassant la martre, le putois et la belette sur la liste des « nuisibles » : « Les piégeurs qui utilisent le mot de Cambrone peuvent le faire, face à la mauvaise foi des écolos subventionnés par une parties de nos impôts (…). Les anti-piégeage disent ce qu'ils pensent. Ils ont le droit de le penser. Mais qu'ils nous laissent en paix ! (…) Et pourquoi ne pas systématiquement lutter contre un travail de *désinformation* permanent ? »

[426] Réaction de l'Union NAtionale des Piégeurs Agréés de France (UNAPAF), publiée dans son journal, après la réintégration de la martre, de la belette et du putois sur la liste en novembre 2002 : « L'UNAPAF se félicite de ce succès (…) Le bon sens et le droit l'ont donc emporté sur *la propagande des officines anti-chasse* qui desservent la nature par leurs excès ».

des animaux « susceptibles d'être classés nuisibles »[427]. Mais en février 2009, soit à peine deux mois plus tard, Jean-Louis Borloo suspend l'arrêté ministériel du 2 décembre 2008 et les deux espèces sont à nouveau sur la liste.

> « Une nouvelle fois, la martre et la belette changent de statut juridique. Sorties en 2002 de la liste des espèces dites « nuisibles », puis réintégrées, puis ressorties en 2008 grâce à Jean-Louis Borloo, elles sont à nouveau précipitamment intégrées par le ministère de l'écologie ! De quoi en perdre son latin »[428].

Comme en 2002, l'annonce du déclassement de la belette et de la martre provoque aussitôt une levée de bouclier dans le camp des chasseurs qui fustigent la « politique anti-chasse » de Jean-Louis Borloo. Le Président de la Fédération départementale des chasseurs de la Somme et de la Fédération régionale des chasseurs de Picardie, Yves Butel, adresse aux trois ministres Brice Hortefeux, Eric Woerth et Xavier Bertrand un courrier « dénonçant une évolution totalement opposée à celle qu'avait annoncée Nicolas Sarkozy, alors qu'il était candidat à la présidence de la République » :

> « Il y a quelques mois, nous nous sommes engagés dans ce que nous pensions être une démarche de progrès et d'ouverture en participant aux tables rondes de la chasse de Jean-Louis Borloo. Un communiqué de presse dithyrambique du Ministère de l'Ecologie, annonça « l'accord historique » chasseurs/écologistes. La vérité est beaucoup moins réjouissante. En signant cet accord, nous avions consenti de gros sacrifices, dont nos troupes nous firent de violents reproches, car nous avions *confiance* en notre Gouvernement, et nous espérions une évolution par la suite plus favorable. Aujourd'hui, nous sommes amèrement déçus, le mot est faible »[429].

Le mot est lâché : « confiance ». La suite du courrier tourne autour de l'idée d'une *trahison* et tente de faire passer celle d'une forme de *complot* dont seraient victimes les chasseurs. Yves Butel évoque en effet la « collusion manifeste entre les associations de protection de la nature et celui qui est sensé être, aussi, notre ministre ». Les décisions prises par le Gouvernement ne seraient donc, selon ses propos, qu'une vaste entreprise visant à « écarter » les chasseurs, à les exclure du débat. L'affaire serait donc personnelle et ne s'appuierait pas sur des faits scientifiques, les faits étant détournés dans la même entreprise d'exclusion :

> « Nicolas Sarkozy, candidat à la présidence de la république, nous avait promis d'être traités avec *objectivité*, en fonction d'études scientifiques neutres. Or, de source sure, nous savons que toute étude scientifique comportant des éléments favorables à la chasse est systématiquement *écartée* par le ministère. Nous nous sentons *trahis, bafoués (…) Manifestement, on se fiche de nous !* »[430].

Du côté des piégeurs, l'idée d'exclusion est aussitôt relayée, accompagnée par celles d'un manque affiché de « respect » et d'un mépris généralisé. Les représentants de la « France d'En bas » se sentent menacés et le crient haut et fort, à coup de formules choc distillées à leurs troupes révoltées :

> « Plus nous serons nombreux, mieux « on » nous *respectera* (…) Nous en avons assez d'être considérés avec une condescendance teintée de suffisance comme des

[427] Arrêté du 2 décembre 2008, publié au Journal Officiel le 11 décembre 2008.
[428] Communiqué de l'ASPAS du 25 février 2009.
[429] Yves Butel, lettre datée du 22 janvier 2009.
[430] *Ibid.*.

« loqueteux » à tendance marginale (…) Nous voulons une reconnaissance officielle du rôle que nous prétendons jouer dans l'intérêt de tous »[431].

A cette paranoïa ambiante doublée d'un vif complexe de persécution s'ajoutent des soupçons affichés de « Rurophobie ». Pour Jean-Claude Periquet, Président de la Fédération française des volailles, le complot de l'Etat n'est pas seulement ourdi contre les chasseurs. L'exclusion concerne aussi les éleveurs, contre lesquels on « s'acharne » en leur supprimant le droit de « légitime défense »[432]. Dans son courrier envoyé au Ministre Jean-Louis Borloo, il dénonce une « attaque directe » des ruraux considérés comme des « citoyens de seconde zone » :

« En clair, cela veut dire qu'un animal sauvage qui pullule a plus de valeur que les animaux domestiques des ruraux (…) Je ne savais pas que le Gouvernement était devenu *ruraux*phobe »[433].

Comme les chasseurs, les agriculteurs se sentent « insultés et trahis ». Une idée qui va faire son chemin et être reprise en écho par d'autres voix, dont celle du CNPT, le Mouvement de la Ruralité. Ses représentants condamnent, dans un communiqué, un « nouvel attentat du ministre contre la chasse ». Le retrait de la martre et de la belette de la liste des « nuisibles » est qualifié d'« acte bidouillé au coin d'un couloir par le ministre avec ses amis et affidés écologistes extrêmes », et on s'interroge :

« En échange de quoi a été *marchandée* cette décision ? »[434]

Pour finir, le CPNT en appelle à la responsabilité des parlementaires pour « mettre un terme à cette politique liberticide et anti rurale orchestrée par Jean-Louis Borloo et ses complices de l'écologie extrême ». Une fois encore, l'idée d'un complot pointe le bout de son nez…

3. Le « rapport Lang » de 2009[435]

Afin d'y voir plus clair et face aux multiples débats et controverses, le Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer a commandé une étude sur la notion d'espèce nuisible. La réalisation de cette étude a été confiée au député Pierre Lang, lequel a remis son rapport en juin 2009.

---

[431] Benoît Soulat, Edito *JDP* n° 34, juin 1999.

[432] Voir l'appel à mobilisation lancé par Jean-Claude Periquet aux éleveurs dans un communiqué du 25 novembre 2008 : « Pourquoi il ne faut pas retirer la martre et la belette de la liste des espèces susceptibles d'être classées nuisibles » : « Nous avons été prévenus que M. Borloo aurait prévu, à la demande d'une ex- vedette de la télévision, qui passe son temps à *s'acharner contre l'élevage amateur de sauvegarde*, de retirer la martre et la belette de la liste des espèces susceptibles d'être classées nuisibles. Vous savez ce que cela signifie pour nos élevages de sauvegarde des races à faibles effectifs : *l'impossibilité d'être en légitime défense lorsque nos animaux de basse cour sont attaqués ou massacrés* ».

[433] *Ibid.*.

[434] Communiqué du CPNT, le Mouvement de la Ruralité, qui a pour titre : « Retrait d'espèces de la liste des nuisibles par le ministre de l'écologie : avec Borloo, c'est déjà noël pour les écolos anti chasse ! », 11 décembre 2008.

[435] LANG P., *Rapport d'étude sur la notion d'espèce nuisible*, juin 2009.

> « Le présent rapport a pour but d'analyser l'ensemble des situations dans lesquelles la faune sauvage peut causer des nuisances, notamment en termes de risques sanitaires, d'atteintes des infrastructures ou de présence indésirable de certaines espèces en milieu urbain, de réfléchir aux solutions existantes et de définir des actions appropriées pour répondre aux préoccupations soulevées par les parties prenantes ».

En guise d'introduction, Pierre Lang précise qu'il s'agit pour lui à la fois de « mettre un terme à des confrontations stériles et contre-productives », d'« améliorer la gestion des espèces dites nuisibles » et de « mettre un terme à la fragilité juridique et technique du dispositif actuel ».

Dans un premier temps, il fait la liste des dégâts que les espèces « nuisibles » causent aux activités humaines, passe en revue les maladies qu'elles peuvent transmettre, puis les risques qu'elles font courir à la faune et à la flore sauvages.

La deuxième partie du rapport se focalise sur une série de « propositions » visant à faire évoluer l'actuel dispositif de gestion et de corriger ses « défauts ». Il est alors question de

> « proposer des améliorations visant à définir un cadre opérationnel stabilisé conciliant les préoccupations des différents porteurs d'enjeux tout en donnant à nos concitoyens des moyens d'action adaptés ».

Selon le rapporteur, le principal défaut du dispositif est le suivant :

> « Une fragilité juridique importante, qui est dorénavant exploitée de manière quasi systématique ».

Cette « fragilité », aboutissant à une « inflation des recours », serait la conséquence du manque de données scientifiques fiables concernant les espèces classées « nuisibles ». L'auteur reconnaît en effet que

> « certaines de ces espèces, comme par exemple les mustélidés, sont particulièrement discrètes et qu'il est donc difficile d'établir un suivi irréprochable d'un point de vue scientifique ».

Ainsi, les préfets, qui doivent définir annuellement par arrêté la liste des « nuisibles » pour leur département, sont tenus de fournir un dossier technique sur la connaissance des espèces et sur les dégâts qu'elles occasionnent. Or, en raison même des difficultés de suivi que nous venons d'évoquer, ce dossier n'est souvent que partiellement étayé.

> « De ce fait, les arrêtés sont souvent cassés à cause de l'insuffisance des justificatifs fournis au niveau départemental ».

La solution préconisée est de remplacer ce système de décrets départementaux par un « cadre national pluriannuel » et un décret « qui donnerait la liste et les modalités au niveau national de régulation des espèces causant le plus régulièrement des nuisances ». Un tel décret ne serait plus renouvelé chaque année mais établi pour une durée de cinq ans.

Plus loin, l'auteur du rapport propose de ne retirer aucune des espèces présentes sur la liste :

> « En effet, toutes ces espèces sont indéniablement des espèces d'animaux sauvages dont des individus ou des groupes d'individus causent régulièrement des

> nuisances ou viennent contrecarrer des efforts de gestion de la faune et de la flore, et pour lesquelles il n'existe pas de méthodes de prévention adaptées (…). De plus, retirer une espèce du champ d'application des ces dispositions, notamment des mustélidés, remettrait en cause l'acquis ».

Il souhaite également que soient accordées plus facilement des dérogations pour le piégeage local d'une espèce protégée causant des dégâts, en modifiant l'article L.424-10. Enfin, il propose que les piégeurs, jusqu'ici bénévoles, puissent percevoir une « rémunération » ou des « compensations » à l'issue de leur action, ce qui supposerait la révision de l'article R.427-8[436].

Lorsque ce rapport, très attendu, est remis fin juillet 2009 au Ministre Jean-Louis Borloo, les réactions des protecteurs ne se font pas attendre. Le 5 août, France Nature Environnement (FNE), la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et la Ligue ROC le dénoncent d'un commun accord. Selon elles, il témoigne d'une « vision rétrograde et partisane » de la biodiversité, ce qu'elles expliquent en ces termes dans un communiqué de presse :

> « Les propositions du rapport Lang visent à aggraver les menaces sur les espèces sauvages et ne répondent pas aux enjeux de la protection de la nature du 21e siècle »[437].

Ainsi, autoriser le piégeage des espèces classées nuisibles dans toute la France (alors qu'il est actuellement limité aux départements où ces espèces causent des dégâts) irait à l'encontre d'une politique moderne de protection de la nature. Répondre aux dégâts par la seule destruction, sans appliquer au préalable des méthodes de prévention, est qualifié d'« inacceptable » par ces associations qui appellent à une « réhabilitation » des espèces nuisibles.

Ajoutons pour conclure que l'insuffisance des données scientifiques et des justificatifs fournis ne devraient pas permettre le maintien de certaines espèces, les mustélidés notamment, sur les listes départementales d'animaux « nuisibles ». Néanmoins, de l'aveu même du rapporteur Pierre Lang, les décisions prises passent, dans les faits, largement outre ces « contraintes » :

> « Il est toutefois à noter que la jurisprudence du Conseil d'Etat pousse les juges des premiers degrés à tenir compte des contraintes inhérentes aux sujets traités et admet qu'*à défaut d'outils réellement satisfaisants, les indicateurs tels que des indices de présence, ou les relevés de piégeage peuvent servir de base aux préfets pour justifier leurs arrêtés* »…

***

Cette approche de l'évolution conjointe des espaces et des acteurs qui les fréquentent, les exploitent, les utilisent et en débattent parfois violemment, nous montre, comme un effet de miroir, l'évolution du rapport entre l'homme et le Sauvage en France. D'un côté, nous avons la conception ancienne, qui veut que le Sauvage reste rigoureuse-

436 « Le délégataire (du droit de destruction) ne peut recevoir de rémunération pour l'accomplissement de sa délégation ».

437 FNE, ROC, LPO, « Le rapport Lang sur les « nuisibles » : une vision rétrograde et partisane de la biodiversité », communiqué de presse, 5 août 2009.

ment séparé du Cultivé. Cette séparation radicale, ce *partage* passe par la traque systématique et la destruction des « bêtes fauves » pour défendre l'espace cultivé, et s'inscrit dans une logique agricole utilitaire. De l'autre, nous avons l'émergence d'une forme d'alternative, laquelle tolère quelques accrocs dans cette séparation rigoureuse – un *partage* des territoires, lequel n'est plus synonyme de séparation mais de rapprochement. Ce rapprochement fait se substituer à l'impératif de destruction des « bêtes fauves » celui de leur protection, et à la logique utilitaire une logique écologique. Respecter la faune sauvage revient dès lors à respecter ses territoires, et par conséquent ceux des hommes, puisqu'ils ne sont plus si radicalement séparés…

Chapitre 3

De la destruction à la gestion.
Un nouveau rapport au Sauvage ?

Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, la faune sauvage de France est considérée comme *Res nullius* et n'appartient à personne. Chacun peut donc se l'approprier librement. Les seules règles qui priment sont utilitaires : protéger les espèces « utiles » et détruire les espèces « nuisibles ». Les prédateurs sont alors considérés comme une nuisance contre laquelle il convient de s'armer et de lutter sans merci. Le contexte, largement rural, et des milieux peu dégradés expliquent et soutiennent une telle représentation utilitaire. Mais ce contexte évolue, avec une transformation du milieu rural, gagné par l'urbanisation, et une nature de plus en plus menacée. L'intervention de nouveaux acteurs associés aux acteurs ruraux traditionnels et leur confrontation dans un débat devenu politique ont fait que cette représentation a, elle aussi, évolué. Aujourd'hui, la faune sauvage est considérée comme un patrimoine commun à préserver, qui ne doit donc plus être annexé par aucun. Si les guerres « épidermiques » subsistent, les mentalités changent peu à peu, et les actes, autant que les propos, se nuancent. Pour tous, chasseurs et protecteurs, s'ouvre une nouvelle ère : celle de la « gestion » et de la « régulation » du sauvage, succédant à celle de sa « destruction ». Chacun cherche à juger de l'état de conservation des populations de petits carnivores, les uns (chasseurs et piégeurs) pour légitimer le fait de continuer à les éliminer, les autres (naturalistes et conservateurs) pour mieux les protéger…

I – Gestion cynégétique

1. Evolution législative et spirituelle

La loi du 3 mai 1844 stipulait que « les espèces non comestibles et qui ne peuvent faire que du mal doivent être éliminées », et que « tout propriétaire peut détruire les bêtes fauves qui porteraient atteinte à ses propriétés ». Le ton était donné, ainsi que les deux mots clefs de l'image que les hommes avaient alors des petits carnivores : destruction et légitime défense. L'homme, se jugeant menacé, pouvait imposer ses lois comme il l'entendait, en fonction de critères ouvertement anthropomorphiques. Les « liens » entre homme et nature sauvage ne se concevaient qu'en termes de « concurrence » et de « légitime défense ».

Cette vision héritée de l'Antiquité et définie par le droit moderne s'est imposée sans partage pendant plus d'un siècle. Ce n'est que dans les années 1960, face, d'une part, à

l'arrivée de nouveaux acteurs, et, d'autre part, à la disparition d'un grand nombre de prédateurs, que le droit se fait l'écho de l'évolution des représentations que la société a des prédateurs. Les textes évoluent d'une élimination systématique à une protection totale ou partielle des espèces considérées comme « nuisibles ». Ainsi, l'arrêté du 24 janvier 1972 reprend celui du 5 avril 1962 pour ajouter trois anciens « nuisibles » à la liste des espèces protégées. A côté des rapaces et des ours, se trouvent à présent le lynx, la loutre et la genette. Le statut juridique de ces trois espèces passe donc de « nuisible » à « protégé ». Une décision qui aurait pu passer pour anecdotique si elle n'avait été englobée dans un plus large mouvement législatif se prolongeant tout au long des années 1970. Partout en Europe, on se préoccupe de la nécessité de préserver une faune sauvage jusqu'ici oubliée, voire accablée, par la législation[438]. En France, la loi du 10 juillet 1976 sur le statut des espèces concrétise cette profonde réforme des mœurs que ne fait que répercuter la réforme du droit. Elle réaménage en profondeur la loi du 3 mai 1844 (laquelle ne parle que d'élimination et de ses différentes déclinaisons), et la plupart des prédateurs font dès lors l'objet d'une protection. Tandis que la précédente loi considérait l'ensemble des espèces sauvages comme gibier, la nouvelle loi retire non seulement les prédateurs de cette catégorie, mais les soustrait de fait à la toute puissance cynégétique (la fameuse « loi des chasseurs » récusée par les associations de protection animale) pour les placer sur un autre plan, celui de la « protection de la nature » :

> « Le statut des animaux sauvages non gibier *ne ressort plus de la législation cynégétique* mais de la loi sur la protection de la nature »[439]

Ce glissement *a priori* anodin se révèle fondamental, puisqu'il entérine officiellement l'évolution qui conduit de la « destruction » à la « protection » de certains prédateurs. Il est à noter que cette loi n'emploie plus les termes « destruction des animaux nuisibles » qu'elle remplace par l'expression « régulation des populations ». Même constatation pour l'arrêté du 12 juin 1979 où l'on passe d'un vocabulaire cynégétique à un vocabulaire gestionnaire : il est question de « gestion durable » des espèces, de « régulation » ou encore de « prélèvements raisonnés »… Le mouvement se poursuit et se précise avec le décret du 30 septembre 1988 qui redéfinit les conditions dans lesquelles certaines espèces sauvages sont classées nuisibles et les modalités de leur destruction. La liste nationale des espèces classées « nuisibles » ne peut être fixée qu'après l'avis du Comité National pour la Conservation de la Faune Sauvage (CNCFS)[440]. Il en va de même pour les listes départementales, fixées après discussion dans les CDCFS des départements respectifs. Si la liste est ainsi mieux contrôlée, les modalités de piégeage le sont aussi. D'un mode de destruction anarchique, soumis à peu de contrôles, il devient un « mode de prélèvement » allant dans le sens d'une gestion raisonnée. Les piégeurs doivent à présent[441] être agréés, recevoir une formation d'une durée de seize heures, n'utiliser que des pièges homologués et identifiés par des numéros, et déclarer leur activité de piégeage en Mairie.

• Evolution « spirituelle »

[438] Voir, pour illustrer ce mouvement global, la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement à Stockholm, ou encore la CITES du 3 mars 1973 qui réglemente le commerce des animaux et de leurs peaux.

[439] Loi n° 76-629 du 10 juillet 1976. Nous soulignons.

[440] Décret n° 88-940 du 30 septembre 1988.

[441] Arrêté du 24 mai 1984 modifié.

L'évolution législative n'est que le reflet officiel d'une évolution « spirituelle ». Celle-ci se traduit en premier lieu par l'emploi d'un nouveau langage. Les mots mêmes d'animaux « nuisibles », « puants » ou « malfaisants » semblent en désaccord avec les représentations émergentes du sauvage. Ainsi, vers la fin des années 1970 apparaît, comme le souligne le sociologue André Micoud[442], le souci d'éradiquer ces termes. En 1985, un rapport remis à Huguette Bouchardeau, alors Ministre de l'Environnement, souligne que le mot « nuisible » ne doit plus être employé dans les textes de loi. Le sociologue s'interroge :

> « Pourquoi supprimer un mot ? Parce qu'il ne correspondait plus, disait le rapport, « *ni aux sensibilités ni aux connaissances biologiques actuelles* »[443].

Comme si, en l'espace de quelques décennies, il était devenu gênant de se débarrasser des animaux gênants…

Chose étonnante, cette évolution concerne à la fois les protecteurs de la nature (qui luttent pour la suppression du terme « nuisible » dans les arrêtés) et les chasseurs (qui veulent bannir ce terme de leurs discours). Un ballet de mots s'installe alors, valse rhétorique dont on ne sait plus vraiment qui elle oppose. Parmi les multiples contournements et euphémismes, l'expression « destruction des nuisibles » est remplacée par celle de « régulation des populations »[444], et l'animal « nuisible » devient « animal localement proliférant » ou « animal hors contrôle »…

Pour les chasseurs, il s'agit de choisir des mots moins abrupts qui permettent de légitimer, dans un contexte ayant sensiblement évolué, l'acte de détruire un animal. Attendu que le débat s'est déplacé d'un plan strictement rural au plan national, et que l'opinion publique y est de plus en plus sensibilisée par l'intermédiaire des médias notamment, il convient de mieux choisir ses mots… Et le message passe mieux si l'on parle de « réguler » et non de « tuer »…

Derrière de telles précautions de langage couve un mouvement plus profond de réhabilitation des prédateurs. Relayés par les médias et entendus par l'opinion publique, les protecteurs s'attellent notamment à redorer le blason des petits carnivores, démentant la mauvaise réputation de ces « criminels » et remettant en cause une marginalité instituée de longue date :

> « Le mal qui a été causé à la réputation est parfois si grand que les seuls faits, aussi avérés soient-ils, ne pèsent que de peu de poids par rapport aux images infamantes collées à la première condamnation »[445].

Certes les choses évoluent, mais elles le font toujours lentement et avec de fréquents retours en arrière. Aujourd'hui encore, le Code Rural continue à parler d'animaux « malfaisants ou nuisibles »[446]. Une partie des chasseurs continue à s'appuyer sur la vision utilitariste et anthropomorphique d'une nature qui ne peut être qu'*au service de* ou *contre* l'homme. Néanmoins, l'évolution la plus frappante est sans doute celle qui

---

442 MICOUD A., 1993, « Comment en finir avec les animaux nuisibles », *Etudes Rurales*, n° 129-130, p. 83-94.

443 MICOUD A., 1994, « Les problèmes liés à la régulation ou à l'élimination des animaux sauvages dits opportunistes », *Faune sauvage et sociétés. Les rapports entre l'homme et l'animal dans nos sociétés modernes,* Strasbourg, colloque des 8 et 9 juin, p. 131.

444 L'arrêté du 12 juin 1979 est le premier texte officiel qui fasse disparaître le mot « nuisible » au profit de l'expression « régulation des population ».

445 MICOUD A., 1993, « Comment en finir avec les animaux nuisibles », *Etudes Rurales*, n° 129-130, p. 86.

446 Code Rural, article L. et R. 227-8 et 5.

prend corps au sein même du monde de la chasse. Certains chasseurs nuancent en effet leurs propos pour adopter une position à mi-chemin entre les extrêmes, loin des sempiternels conflits et de la « bataille absurde »[447] entre protecteurs d'un côté, chasseurs de l'autre. C'est dans ce but que l'ANCER a été créée, afin de faire évoluer les conceptions de chacune des parties et de « faire évoluer la chasse française dans le sens d'une meilleure adaptation aux conditions socio-écologiques du monde moderne », « pour que la chasse devienne ou plutôt redevienne civilisée et écologiquement responsable »[448].

Bien qu'une majorité de chasseurs ne partage pas ses opinions, l'ANCER déclare la notion d'animal nuisible « obsolète » et « ne tenant pas compte des réalités élémentaires de l'écologie qui veut que chaque espèce ait son rôle au sein des écosystèmes »[449]. Elle y substitue celle de « population proliférante régulable ». Le chasseur ne doit plus détruire sans « discernement »[450], et l'interventionnisme doit être « mesuré »[451]. En outre, l'affrontement entre protecteurs et chasseurs doit être dépassé et se résoudre dans une « paix négociée ». Sans être toujours suivie, l'ANCER en appelle ainsi à une nouvelle forme de chasse, « modérée et gestionnaire », qui fasse appel à un dialogue entre les ennemis d'hier, lesquels ont finalement des intérêts commun, celui de la protection de la nature, « pour l'avenir de notre faune sauvage »[452].

2. Les partisans de la « régulation »

Prônant jusqu'ici une destruction systématique et sans nuances, les discours glissent peu à peu vers des notions nouvelles comme le « prélèvement », la « protection » et la « gestion raisonnée ». Le chasseur tend à présent à se définir comme un protecteur de la nature, un technicien au service du monde animal. On passe de la *conquête* (rapport agressif à l'animal) à la *réparation*. Sergio Dalla Bernardina évoque la figure du chasseur-réparateur, qui « d'un côté détruit et de l'autre raccommode » :

> « Le chasseur ne chasse plus : il *protège*, il contrôle la *densité démographique* »[453].

• Rétablir l'équilibre

> « Il faut corriger, mais ne pas détruire ; en un mot, réguler. Cela aussi s'appelle de la gestion. Les piégeurs chargés de cette mission doivent recevoir une formation adéquate et se tenir constamment informés des textes en vigueur dans leur département : les conditions seront alors réunies pour mener une action de régulation la meilleure possible »[454].

Ainsi s'exprimait en 2007 le Président de la Fédération nationale des chasseurs, dans sa préface au *Guide du piégeur*.

---

[447] CHARBONNEAU S., 1998, *Chasse et nature*, p. 167.

[448] *Ibid.*, p. 168.

[449] *Ibid.*, p. 127.

[450] *Ibid.*, p. 128 : « La nature passe son temps à s'autoréguler et l'homme doit y participer à condition que cela soit fait avec discernement ».

[451] *Ibid.*, p. 130 : « Un interventionnisme mesuré paraît inévitable à condition qu'il ne se transforme pas en une manipulation artificielle des équilibres écologiques conçus au gré des intérêts et des fantasmes humains ».

[452] *Ibid.*, p. 133. Soulignons l'emploi du « notre », qui est aussi très nouveau dans la bouche des chasseurs, pour qui la séparation nette entre homme et faune sauvage était jusqu'ici de rigueur.

[453] BERNARDINA S., 1996, *L'utopie de la nature*, p. 169. Souligné par l'auteur.

[454] PONCHALON de C.-H., 2007 *Le guide du piégeur*, Préface.

Réguler implique une notion de gestion, des règles, un « équilibre » à respecter. Chasseurs et piégeurs considèrent qu'un déséquilibre menace les espèces et qu'il convient de rétablir l'ordre rompu par les prédateurs. Mais rétablir l'ordre n'est plus synonyme d'élimination radicale, ce que tient à souligner un piégeur :

> « J'essaie d'équilibrer, quand y'a trop de renards. C'est le rôle du piégeur. En ce moment je ne m'acharne pas parce qu'il y a pas beaucoup de renards. Je ne suis pas là pour éliminer, je suis là pour réguler »[455].

Reprenant l'idée de régulation venue remplacer celle d'élimination, d'autres en profitent pour mettre en avant l'évolution par rapport aux anciens piégeurs :

> « Notre rôle n'est pas de les éliminer tous. Dans le temps, peut-être… »[456].

D'autres tiennent à souligner leur désaccord avec d'anciennes pratiques jugées rétrogrades et contre-nature :

> « Moi je suis chasseur. Mais depuis que je travaille dans le milieu de la chasse, je m'aperçois qu'il y a beaucoup d'aberrations. C'est pas la majorité heureusement, mais il y en a qui font n'importe quoi. Pour le piégeage c'est pareil ; il faut faire ça sérieusement, avec des techniques autorisées. Un jour je vois un renard traverser le champ en boitant. J'ai sorti la carabine, je l'ai tué, et j'ai vu qu'il avait un fer à palette à la patte… ça moi ça me dégoûte. Il faut faire les choses correctement, même par rapport aux animaux soi-disant nuisibles. Il y a des gens qui récupèrent des produits dangereux chez les agriculteurs, ils en mettent dans un œuf ou dans une carcasse de lapin, et ça tue le premier truc qui le mange. On ne le dit pas mais ça se fait… Il y en a même qui regrettent la chloropicrine… pour éliminer à tout prix… Moi je suis contre tout ça »[457].

D'autres enfin reconnaissent une utilité à des prédateurs jusqu'ici uniquement considérés comme « nuisibles ». La régulation n'est là que pour prévenir le « surnombre » et contrôler la « prolifération » anarchique des animaux :

> « Les renards sont utiles, ils peuvent par exemple s'occuper d'un faisan blessé. Mais il ne faut pas qu'il y ait un surnombre, c'est le signe que quelque chose ne va pas. Il faut alors réguler, mais ne pas tout éliminer… On les régule dans des endroits où ils n'ont pas lieu d'être. Mais ce n'est pas une extermination »[458].

L'éradication n'est plus à l'ordre du jour. Ce qui importe, c'est le « contrôle des populations » et leur maintien dans certaines limites, lesquelles demeurent fixées par l'homme et ses activités :

> « Il faut savoir s'arrêter. Ne pas vouloir prendre à tout prix, capturer jusqu'au dernier renard. Moi, du moment que les paysans me disent « Tout va bien », je lève le pied. C'est ça la régulation. Sur un territoire, il faut réguler les populations animales non pas pour les éliminer, mais pour qu'elles vivent dans de bonnes conditions. Si les populations explosent, on va vers des problèmes. C'est la base du piégeage. On n'est pas là pour éradiquer une espèce, et de toute façon on n'y arriverait pas ! »[459].

---

[455] Lucien Pistre.
[456] Alain Galaup.
[457] Dominique Marbezy.
[458] Jean-Pierre Rescoussié.
[459] Claude Roques.

• Réguler pour le petit gibier et les basses-cours

Les partisans de la gestion cynégétique exposent clairement le but de la gestion des prédateurs. Celle-ci vise à

> « limiter les effectifs de certaines espèces causant des dommages aux animaux domestiques, présentant des risques pour la santé humaine ou entrant en concurrence avec le chasseur »[460].

Le nouvel enjeu pour les associations de piégeurs est de pratiquer une gestion « justifiée et réfléchie » et une « limitation raisonnée »[461]. Lorsque les prédateurs « limitent la production annuelle du petit gibier »[462], leur régulation devient nécessaire.

> « Les chasseurs de petit gibier de plaine souhaitent de plus en plus disposer de tous les moyens leur permettant de gérer les populations sauvages de petit gibier et les milieux qu'elles habitent de façon aussi favorable à leur développement que possible »[463].

Les piégeurs ont donc pour mission de contrôler les populations de prédateurs pour favoriser l'extension de celles du petit gibier :

> « Le but premier du piégeage, c'est la gestion des prédateurs. Tout est orienté vers une gestion du territoire de chasse. Il faut gérer la population des nuisibles, pour pas que celle du petit gibier plonge. Quand on met un piège, on se dit que si on sort un renard, on sauve un lièvre… »[464].

Au-delà de la protection du petit gibier, la mission des piégeurs s'étend aussi à la sauvegarde des animaux domestiques, poules et lapins de basses-cours. De nombreux piégeurs mettent l'accent sur les dégâts causés par les prédateurs :

> « On piège pas pour tout tuer. On piège pour limiter les dégâts. Sans nous, il y aurait des milliers de dégâts. Ça coûterait une fortune »[465].

Un prédateur finit toujours par révéler son côté sombre et par poser problème. Les poulaillers ne sont jamais à l'abri d'une attaque surprise, et les éleveurs, d'un carnage :

> « S'il y a une bête dans la nature, c'est qu'elle est utile à quelque chose. Une bête peut être utile et nuisible. Quand il y a des lapins qui ont la myxomatose, elle les élimine. Mais quand il y a moins de lapins, elle se rabat sur les poules ! Partout où elles peuvent entrer dans des poulaillers, elles y vont ! »[466].

---

460 BOUHIER De l'ECLUSE Y., 1992, *Actes du colloque prédation et gestion des prédateurs*, Dourdan, déc., p. 95.

461 ARRIBAGE-CASSOU P. et BESSON, 1992, « Rôle, organisation, actions et éthique des associations de piégeurs », *Actes du colloque prédation et gestion des prédateurs*, Dourdan, INFDC-ONC, Paris, 164 p., p. 97-98.

462 SIMON, 1992, *Actes du colloque prédation et gestion des prédateurs*, Dourdan, INFDC-ONC, Paris, 164 p., p. 13.

463 REITZ, MAYOT, LEONARD, METTAYE, *Actes du colloque prédation et gestion des prédateurs*, Dourdan, INFDC-ONC, Paris, 164 p., p. 63.

464 Michel Fricou.

465 Robert Gourmanel.

466 Robert Gourmanel.

Pourtant, les études scientifiques tempèrent ces propos sur les dégâts perpétrés par les mustélidés en soulignant les difficultés d'en désigner avec certitude le responsable :

> « L'estimation quantitative précise, fiable et non contestable des dommages causés aux activités humaines, à la faune ou à la flore par l'une ou l'autre des espèces classées nuisibles, nécessite la mise en place d'une méthodologie lourde. La détermination certaine de l'espèce à l'origine des dégâts reste particulièrement délicate, même pour des spécialistes »[467].

• De la régulation comme d'une nécessité

Pour les piégeurs, la régulation est non seulement utile pour préserver le gibier sauvage et les animaux domestiques, mais elle est également indispensable pour le bien de la nature dans son ensemble. Celle-ci ne serait en effet pas en mesure de se réguler toute seule, si l'on en croit ces mots prononcés par le Président de l'Union nationale des fédérations départementales des chasseurs dans sa préface au Guide du piégeur en 1992 :

> « Les équilibres dans la nature, notamment l'équilibre des prédateurs avec leurs proies, sont de nos jours de plus en plus fragiles ; certains sont modifiés. L'homme est aujourd'hui partout, avec des moyens qui ne connaissent pas les lois de la Nature. Sa présence, ses actions, favorisent artificiellement certaines espèces et en défavorisent d'autres, modifiant ainsi les relations d'équilibre naturel qui existent entre elles »[468].

Un message visiblement intégré par des piégeurs qui se l'approprient et en font même le mot d'ordre de leur action :

> « Le rôle du piégeur, c'est de réguler la surpopulation, de redonner un équilibre à la nature. On dit : « la nature doit se réguler toute seule ». Non ! »[469].

Et si la nature n'est pas capable de se réguler seule, c'est par la faute de… *l'homme*, qui a modifié et « déréglé » les équilibres naturels au point de rendre l'intervention de… *l'homme* inévitable :

> « Le non-interventionnisme systématique est absurde. (…) La régulation ne contredit pas du tout le principe de protection de la nature mais en constitue au contraire le fondement même (…). La nature passe son temps à s'autoréguler et l'homme doit y participer à condition que cela soit fait avec discernement ; *il a d'ailleurs trop profondément modifié les équilibres naturels pour renoncer totalement à cette fonction* »[470].

La régulation résonne pour certains à la fois comme une utilité, une nécessité et une fatalité :

> « L'homme a déréglé la nature. On sait protéger les prédateurs, mais quand il y en a trop, on ne sait pas faire marche arrière, et là on court à la catastrophe. C'est vrai que l'homme empiète sur le territoire des animaux, mais *on ne peut pas revenir en arrière*, alors il faut bien réguler… »[471].

---

[467] GROS et al., 2003, in ONCFS, Enquête « martres et fouines ».
[468] DAILLANT O., *Le guide du piégeur*, Préface, édition 1992.
[469] Gabriel Gibert.
[470] CHARBONNEAU S., 1998, *Chasse et nature*, p.128. Nous soulignons.
[471] Claude Roques. Nous soulignons.

Les mêmes mots se retrouvent employés par un autre piégeur inquiet de voir l'équilibre rompu par les hommes :

> « *Le problème est que ces bêtes-là on les régule, mais nous il y a personne qui nous régule*… On profite de tout sans faire attention, tout ça c'est au détriment de la faune et de la flore. On détruit ce qui est bon pour nous… On est assez grand pour se saborder nous-mêmes… Si on pouvait revenir 200 ans en arrière, ce serait pas plus mal. Il y avait une harmonie entre la nature et l'homme. Aujourd'hui, on fait attention à rien, on se promène le dimanche, on voit des orchidées, on coupe, sans y penser… Les mustélidés, c'est pareil, c'est nuisible parce que ça nous emmerde. Ça nous empêche de tourner en rond ! On est bien obligé de réguler parce que maintenant on a détruit un équilibre et *on peut plus revenir en arrière*, mais c'est bien de notre faute… Je sais que j'ai un raisonnement un peu spécial, mais c'est mon avis… »[472].

• Les limites écologiques : l'impact controversé de la prédation

Ce qui apparaît comme nécessaire aux yeux des chasseurs ne l'est absolument pas aux yeux des protecteurs. En premier lieu et sur un plan *écologique,* ces derniers qualifient la limitation des prédateurs d'« inutile ». Tandis qu'une population d'herbivores peut augmenter indéfiniment ses effectifs et n'interrompre sa croissance que lorsqu'il ne subsiste plus rien à manger (ce qui rend légitime leur « limitation »), une population de carnivores demeure en rapport avec la quantité de proies disponibles. Les mustélidés sont capables d'autoréguler leurs populations et d'adapter leur taux de fécondité aux conditions alimentaires (pullulations de rongeurs ou famines). En outre, ils ont encore de nombreux ennemis naturels : rapaces, renards ou autres mustélidés. D'autres facteurs interviennent dans leur régulation, tels que les accidents de la route, les maladies et les parasites. La surpopulation ne peut donc exister chez les mustélidés[473]. De quoi remettre en question l'argument des chasseurs justifiant leur rôle de « régulateurs » en disant que les petits carnivores n'ont plus d'ennemis naturels et que ce sont eux, chasseurs, qui doivent remplir ce rôle.

> « Contrairement à ce qui peut se produire chez les herbivores, on n'observe jamais d'augmentations catastrophiques des populations chez les carnivores (…). La nature se débrouille très bien toute seule quand il s'agit de réguler les effectifs des prédateurs. Elle le fait en fonction de délicats mécanismes écologiques dont nous ignorons à peu près tout. Substituer à ces engrenages subtils, l'action aveugle et intempestive de l'homme serait une lourde erreur. Laissons les prédateurs eux-mêmes gérer leurs propres populations ! »[474].

Les limites du piégeage cynégétique sont d'ailleurs parfois soulignées par les piégeurs eux-mêmes, osant émettre des réserves sur les pratiques des chasseurs :

> « Le piégeage cynégétique n'est pas le plus justifié. Il ne serait même pas utile si les chasseurs savaient se limiter. La seule régulation valable, ce serait de réduire les jours de chasse. Mais quand je dis ça je me fais incendier… »[475].

Du côté de l'ONCFS, Jean-Michel Vandel souligne la difficulté d'évaluer l'impact réel de la prédation. L'ONCFS a en effet testé différents protocoles d'enlèvement des prédateurs. A

---

[472] Dominique Marbezy, piégeur en Aveyron.

[473] Sur la régulation naturelle des populations, voir FISCHESSER B. et DUPUIS M.-F., 1996, *Le guide illustré de l'écologie*.

[474] *La Hulotte,* dossier « Nuisibles », p. 110.

[475] Claude Roques.

la question : « Est-ce que ces protocoles ont un effet positif sur les proies ? », les techniciens répondent : « Oui dans 70 % des cas, mais de multiples facteurs modulent cet effet ». Il ne s'agit pas en effet d'une simple relation de cause à effet. D'une part, il faut tenir compte de facteurs biologiques comme la densité des populations de proies, l'abondance de la ressource alimentaire principale des prédateurs ou le milieu (« l'influence de certaines caractéristiques du milieu surpasse dans certains cas l'effet de l'enlèvement des prédateurs »). D'autre part, la méthode d'enlèvement choisie a elle aussi son influence :

> « L'importance de la surface d'enlèvement, la largeur de l'éventail des prédateurs enlevés ou encore la longueur de la période d'enlèvement peuvent moduler directement les résultats ».

L'ONCFS souligne ainsi les limites de ces protocoles, même lorsqu'ils semblent montrer que la prédation exerce une influence sur le petit gibier. En outre, ils ne tiennent pas compte de la transformation des habitats sur la faune sauvage, pourtant prépondérante :

« La dégradation des milieux peut augmenter l'impact des prédateurs et dans bien des cas, dépasser largement par ses effets négatifs l'influence de la prédation ».

Aussi la relation prédateur–proie est-elle plus complexe que cette équation posée par certains chasseurs : « *moins de prédateurs = plus de proies* ». Différents facteurs peuvent influencer l'atteinte du gibier par prédation, comme la dispersion des individus (qui augmente leur vulnérabilité aux prédateurs), l'abondance du couvert végétal (qui favorise leur dissimulation), l'abondance de nourriture, le climat, les maladies, la dégradation du milieu…

> « C'est pourquoi il s'avère difficile, sur la base de simples observations, d'estimer la part réelle de la prédation sur les variations d'effectifs d'une proie »[476].

La complexité des relations prédateurs-proies est également soulignée par Jean-Michel Vandel (ONCFS) :

> « Les chasseurs ont tendance à considérer que quand le nombre de prédateurs augmente, le nombre de proies diminue, et qu'il suffit que le nombre de prédateurs diminue pour que celui des proies remonte… On ne peut pas faire l'économie de comprendre la relation dans son ensemble et le fonctionnement des communautés d'espèces. Ce qui veut dire que dans un milieu donné, on est incapable de dire ce que va être l'impact d'un prédateur sur une espèce. Il faut passer par une étude spécifique, car rien n'est vraiment transposable d'un lieu à l'autre, d'un moment à l'autre. Le but est de montrer que c'est plus complexe que ça, et s'ils peuvent retenir ça, c'est l'essentiel »[477].

L'accent est mis ici sur les multiples facteurs que nous avons pointés plus haut en abordant la relation prédateur-proie : les relations de compétition entre les prédateurs et celles qui existent entre les proies, les parasites, les maladies, la qualité du milieu, l'habitat, l'impact des activités humaines… Impossible de mesurer l'impact de la prédation et la dynamique des populations sans associer et croiser l'ensemble de ces facteurs.

---

[476] STAHL P. et MIGOT P. 1992, *Actes du colloque prédation et gestion des prédateurs*, Dourdan, INFDC-ONC, Paris, 164 p., p. 21.

[477] Jean-Michel Vandel.

> « Je ne suis pas là pour faire du prosélytisme en faveur ou contre, juste leur exposer des faits, des réalités écologiques, des notions de base. Il faut intégrer ces notions pour bien comprendre, et comprendre notamment qu'une baisse des proies n'est pas forcément liée aux prédateurs ! Dire « on va éliminer les prédateurs pour contrôler la prédation » ne va pas tout régler et faire augmenter le nombre de proies, c'est plus complexe. Il faut mesurer les densités, exercer une pression sur le long terme, et encore on n'est pas certain de faire réellement baisser la population… Le piégeage ne va pas réguler, c'est illusoire. Leur faire passer cette image qu'on trouve encore chez les piégeurs anciens : « un de moins, c'est déjà mieux »[478]…

• Les limites techniques : le manque de données sur les populations

Sur un plan *technique*, la limitation des prédateurs relève, selon les écologistes, de « l'escroquerie pure et simple ». Ils entendent le démontrer en s'appuyant sur la définition de la « limitation » :

> « Le mot limitation suppose une intervention modulée, réfléchie, fondée sur des critères scientifiquement établis »[479].

Cette définition est respectée en ce qui concerne les cerfs ou les chevreuils, pour lesquels des recensements sérieux permettent de quantifier les populations. Les données écologiques (pyramide des âges, sex-ratio…) ne manquent pas. A l'aide de ces données chiffrées, les techniciens sont en mesure d'effectuer un calcul précis des effectifs de départ et de la limitation à effectuer pour le bien même de ces espèces. Or, en ce qui concerne les petits carnivores, il est impossible de connaître ces chiffres ! Comme nous le verrons plus loin, il n'existe aucun recensement précis des populations de mustélidés :

> « C'est déjà particulièrement malcommode lorsqu'il s'agit d'animaux faciles à dénombrer comme des cerfs ou des chevreuils. Mais, pour ces petits animaux prompts à fuir et à se dissimuler que sont les renards, les putois ou les chats sauvages, cela devient véritablement chimérique »[480].

En l'absence de chiffres de référence constituant une base de réflexion rigoureuse, comment décider de la population idéale de petits carnivores, et surtout en fonction de quels critères ?

L'idée de leur « limitation » s'avère donc pour certains irrecevable, voire « chimérique ». Pour d'autres, elle trahit seulement le besoin de destruction des chasseurs, besoin soutenu par les lacunes de la législation :

> « Des centaines de milliers d'animaux sauvages paient ainsi de leur vie et de leur souffrance une réglementation et une procédure iniques qui permettent d'appliquer des décisions illégales prises sous l'influence des chasseurs »[481].

Pour Régis Gomes, technicien de l'ONCFS en Aveyron, la destruction n'est justifiée qu'en cas de dégâts ponctuels causés à un agriculteur. Pour le reste, ce sont les chasseurs qui sont mis en cause et qui font des petits carnivores leurs « souffre-douleurs » :

---

[478] *Ibid.*.

[479] ASPAS et RAC, 2006, *Pourquoi certaines espèces animales sont classées nuisibles ?*, p. 110.

[480] *Ibid.*, p. 112.

[481] *Ibid.*, p. 41.

« Un piégeage autour des bâtiments pour régler un problème ponctuel, pourquoi pas, et il n'est pas interdit de se protéger pour un propriétaire qui a des dégâts. Par contre, en pleine nature, je n'en vois pas l'intérêt. Si il y a une densité précise de mustélidés sur un territoire, c'est parce qu'il y a les ressources suffisantes. Qui ça peut gêner, à part les chasseurs ? Ce sont des *souffre-douleurs* de la chasse, à cause de la disparition du gibier. Il faut bien que quelqu'un porte le chapeau. Alors quand il y a des problèmes avec le petit gibier, on dit : « c'est la faute aux petits carnivores »[482]…

François Léger, technicien de l'ONCFS, avoue lui aussi qu'une régulation systématique n'est pas justifiée s'agissant des mustélidés :

« Pour moi ça ne veut rien dire. Ce n'est valable que quand on a un stock d'animaux et qu'on connaît bien les effectifs ; on en prélève alors pour le bien de l'espèce. Mais quand on parle des petits carnivores, l'objectif c'est la destruction. Les piégeurs n'ont jamais les moyens de dire qu'ils régulent… »[483].

Un point de vue partagé par Sandrine Ruette, ingénieur à l'ONCFS, qui ajoute que le piégeage tel qu'il est pratiqué en France ne peut prétendre réguler les populations de petits carnivores :

« Le piégeage ne régule pas les populations, ce n'est pas vrai, c'est un abus de langage. Un piégeage à l'échelle départementale n'a jamais à lui seul fait baisser une population de renard. C'est trop hétérogène : même si vous avez un piégeur qui piège trente fouines à un endroit, il y a des zones entières qui ne sont pas piégées. Bien sûr, certaines espèces comme le putois ont des effectifs plus fragiles et sont plus dépendantes d'un type de milieu (zones humides, garennes). Très localement, ça peut poser problème, mais le nombre de piégeurs de putois sur la zone concernée reste faible. Pour la fouine par exemple, la plupart se piègent près des habitations, et seulement un très faible pourcentage dans le milieu naturel. Donc le piégeage n'a pas un impact réel sur les populations ! Pour avoir un réel impact, il faudrait définir une zone d'étude assez vaste, et y installer un piégeage intensif sur longtemps, au moins cinq ans… Et même si on disait aujourd'hui on va faire ça, je ne connais pas un seul endroit pour les mustélidés où on puisse le faire. Et puis ce sont des espèces discrètes, difficiles à piéger, donc les éradiquer à mon avis, c'est totalement illusoire… »[484].

3. Justifier le piégeage : la preuve par les chiffres

« Un principe indissociable à toute gestion moderne des prédateurs : les prélèvements ne doivent pas mettre en danger leurs populations. (…) *Connaître précisément les prélèvements effectués sur les espèces et suivre l'évolution des populations est la base de toute gestion* »[485].

Or c'est cette connaissance précise des prélèvements et de l'évolution des populations qui se trouve au cœur des débats. Naturalistes et techniciens dénoncent le flou des bilans et des données, remettant en cause les conditions et le principe même de la gestion cynégétique, comme nous allons le montrer.

• Les statistiques de piégeage

[482] Régis Gomes.

[483] François Léger.

[484] Sandrine Ruette.

[485] *Actes du colloque prédation et gestion des prédateurs*, Dourdan. Nous soulignons.

Pour faire face aux critiques et afin de répondre aux attaques des écologistes, les piégeurs veulent conforter leur légitimité en ayant recours à des données plus fiables, chiffrées et contrôlées. Les carnets de piégeage sont une manière d'opérer ce changement de cap et de se défaire de la traditionnelle image du piégeur employé à débarrasser la nature du sauvage en détruisant tous les « nuisibles » sans distinction. Les carnets imposent de nouvelles règles et de nouveaux objectifs, lesquels sont affichés dès leurs premières pages : « améliorer les *connaissances* sur les animaux susceptibles d'être classés nuisibles » ; « assurer une meilleure *gestion* des espèces » ; « *gérer* ensemble les prélèvements » ; « connaître la *pression de piégeage* »[486].

Les piégeurs entendent aujourd'hui s'appuyer sur des chiffres pour justifier la régulation des petits prédateurs. Ils se posent en véritables « auxiliaires d'une vaste entreprise de connaissance scientifique »[487]. Depuis 1984, ils tiennent un relevé quotidien de leurs prises, mentionnant la commune, les pièges utilisés, les espèces piégées et le nombre de prises. Les carnets sont remplis au fil de la saison de piégeage. Chaque piégeur est tenu d'y consigner la totalité des espèces capturées, qu'elles soient autorisées (espèces « régulables ») ou prohibées (espèces protégées). Les carnets sont ensuite collectés et analysés par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) qui établit une estimation de la pression de piégeage. Le nombre de piégeurs actifs sur un département ainsi que la répartition spatiale de l'effort de piégeage peut aussi permettre aux techniciens de la DDAF d'estimer cette pression.

Afin de pouvoir exploiter les données de piégeage, l'ONCFS, les fédérations départementales de chasse et les associations de piégeurs ont travaillé ensemble à l'élaboration d'un carnet de piégeage standard permettant d'« obtenir des statistiques générales et un indice de prélèvement » (nombre de prises rapporté au nombre de pièges utilisés et à la durée de piégeage). Les bilans de piégeage sont ainsi dépouillés et exploités sous forme statistique pour une « gestion raisonnée » de la faune sauvage. Une notion nouvelle qui représente, pour André Micoud, une « révolution » :

> « Le piégeage jusque là pratiqué de façon plutôt individuelle sans aucune statistique nationale, a subi une véritable révolution (…) avec la généralisation des statistiques de piégeage facilitée par le carnet de piégeage et la gestion informatique de ces données »[488].

Lorsqu'elle se trouve étayée par des chiffres et par la caution scientifique que ceux-ci supposent, l'élimination d'un animal sauvage devient plus légitime. C'est pourquoi l'obsession nouvelle des piégeurs est la recherche de données leur permettant d'être « crédibles » et de justifier la régulation. Les débats lors des assemblées générales de piégeurs en témoignent. Parlant du classement de la belette et du putois sur la liste des « nuisibles » de son département, le président de l'Association des piégeurs de l'Aveyron déplore :

> « On est mal défendus. Et on n'a pas assez de données »[489].

Même préoccupation pour le président des piégeurs du Tarn, qui demande aux piégeurs de fournir plus d'attestations de dégâts :

---

[486] Voir les différentes éditions du Guide du piégeur depuis 1992.

[487] MICOUD A., 1993, « Comment en finir avec les animaux nuisible », *Etudes Rurales*, n° 129-130, p.93.

[488] *Ibid.*.

[489] Michel Fricou.

« Les écolos veulent nous empêcher de piéger au-delà de 150 m. Il faut marquer toutes les prises, pour savoir ce qu'il y a. Et les attestations de dégâts indispensables, je le dis aux gars »[490].

Un discours relayé à de multiples reprises par les piégeurs convaincus de l'importance des données :

« Comme le dit notre président, il nous faut amener des preuves sur les dégâts pour que des animaux soient classés nuisibles »[491].

« Je veux le classement de la martre en nuisible. Pour ça, il nous faut des billes. Je demande aux gars de remplir des attestations de dégâts, et de noter toutes les espèces prises : ces données sont très importantes pour pouvoir nous défendre »[492].

Vouloir à tout prix justifier la régulation engendre donc parfois des comportements excessifs, voire des abus dans la production de données. Celles-ci doivent être considérées avec prudence et il convient de relativiser leur fiabilité.

• La mise en place d'un protocole de suivi

L'importance des données chiffrées est devenue telle que les fédérations de chasse et les associations de piégeurs du Tarn, puis de l'Aveyron, ont décidé de faire un pas supplémentaire dans cette direction en instaurant un véritable protocole de suivi scientifique.

« On était attaqués par les associations de protection de la nature sur le classement des nuisibles. Il fallait prouver la nuisibilité des espèces. Les administrations ne prennent pas de risques parce qu'on n'a pas de données. Alors on doit se donner les moyens d'en recueillir. On demande donc aux piégeurs de bien remplir les carnets. On a besoin d'être crédibles. Avec ces données, on sera moins attaqués aux CDCFS »[493].

En collaboration avec les piégeurs sous terre, les louvetiers, les fédérations de chasse et les associations de piégeurs, ce protocole étudie toutes les espèces « nuisibles » sur une période de cinq ans. L'Institut Méditerranéen du Patrimoine Cynégétique et Faunistique (IMPCF)[494] y analyse « de manière plus pointue » l'évolution des populations de « nuisibles » en se basant notamment sur les bilans des carnets de piégeage et sur les données qu'ils détaillent. A partir de ces données, deux paramètres sont calculés pour chaque saison de piégeage : l'*effort de piégeage* (nombre de nuits de piégeage x nombre de pièges utilisés) et le *succès de piégeage* (nombre de captures pour un effort de piégeage standard ramené à 100). Les résultats sont en outre importés dans une base de données SIG afin de les restituer sous forme de cartes à échelle communale.

Mais, au-delà de la volonté affichée de fournir un outil qui aide à mieux connaître la répartition des espèces, l'objectif moins avoué est de justifier le piégeage et le classement des espèces sur la liste des « nuisibles ». Interrogé sur la vocation de ce protocole, Jean-Claude Ricci, directeur de l'IMPCF, le résume en ces termes :

---

490 Jean-Edouard Fourgassié, président de l'URAPAMP.
491 Alain Galaup.
492 Claude Roques.
493 MM. Baïsse et Liberos, techniciens à la FDC 81.
494 www.impcf.fr

« L'IMPCF travaille sur les données de piégeage dans plusieurs départements. Le classement des espèces sur la liste des nuisibles se fait aux CDCFS à partir des données fournies sur l'effort de piégeage. C'est donc important de bien les préparer »[495].

Les mots du président de l'association des piégeurs de l'Aveyron sont du reste assez similaires :

« Quand on donne des déclarations de dégâts, on nous croit pas… Il faut se mettre à l'abri des attaques des écolos et de l'ASPAS par la caution scientifique »[496].

Cette fameuse et si précieuse caution scientifique, si âprement recherchée, ne doit en aucun cas se retourner contre les auteurs du protocole, ce à quoi il convient de veiller :

« Cette année, c'est la première fois qu'on utilise ce protocole, et la nouvelle feuille à remplir. Il y a eu des points que j'ai demandé de réviser, pour ne pas que les données récoltées soient en notre défaveur ! Par exemple, pour le putois, il n'avait pas comptabilisé beaucoup de prises, mais c'est parce qu'il n'est piégeable que sur dix-sept communes ! Je lui ai demandé de corriger cela, sinon on n'était pas crédibles… »[497]

Si le protocole doit être convenablement rédigé, il faut aussi que les piégeurs remplissent convenablement leurs carnets. Le président des piégeurs s'évertue donc à expliquer aux membres de son association non seulement la manière de les remplir, mais aussi celle qui leur soit la plus favorable :

« Dans la case « surface piégée », beaucoup de gars mettaient la surface totale de la commune et pas l'endroit où ils posaient leurs pièges. Du coup, on avait que de très petits chiffres de prises sur une grande surface… Les chiffres n'étaient pas bons pour nous… Moi je leur dis : pour être crédibles, il nous faut beaucoup d'espèces prélevées sur une petite surface ! »

(…)

« Même chose pour les boîtes et les pièges qui ne prennent rien : je dis aux gars ne piégez que quand vous avez des indices de présence, ne laissez pas une boîte qui prend rien pendant des jours au même endroit. Il faut éviter ça, c'est mauvais pour nous ! »[498].

Dans son premier compte rendu publié en mars 2009, l'IMPCF se voit du reste obligé de formuler des limites aux résultats obtenus. Concernant l'effort de piégeage, il souligne que

« cette première restitution décrit néanmoins de façon incomplète la répartition réelle des espèces puisque toutes les communes ne font pas l'objet de piégeage et que seuls les carnets de piégeage exploitables ont été retenus »[499].

---

[495] Jean-Claude Ricci, IMPCF, entretien téléphonique du 28 juillet 2009.

[496] Michel Fricou.

[497] Michel Fricou, entretien à la FDC Rodez le 6 août 2009.

[498] *Ibid.*.

[499] IMPCF et FDC 12, « Analyses des carnets de piégeage en Aveyron de 2006 à 2008. Applications au suivi des tendances des populations. Renard roux-Fouine-Belette-Putois-Martre-Pie-Corneille noire et Geai des chênes », mars 2009.

Et concernant les variations annuelles dans le succès du piégeage, il avoue tout simplement que

> « pour les mustélidés, le modèle n'est pas significatif (au sens statistique) »[500].

Cependant, dans la conclusion de son rapport, il considère que les statistiques de piégeage sont utiles au suivi des populations de petits carnivores :

> « L'absence actuelle de méthodes alternatives de comptages scientifiquement fiables à l'échelle d'un département nous permet en outre de considérer les méthodes de piégeages (…) comme des méthodes indirectes certes mais utiles au suivi des populations d'espèces dont certaines, comme les mustélidés, ne peuvent pas faire l'objet de dénombrements directs fiables à l'échelle de vastes ensembles écologiques »[501].

Or cet avis est loin d'être partagé par tous… Les statistiques de piégeage, nous allons le voir, sont elles aussi soumises à de nombreuses limites et souvent controversées.

• Les limites des statistiques de piégeage

Le flou des données

Dans le camp des écologistes, des voix s'élèvent pour dénoncer la fiabilité des données de piégeage. En 2000, la Ligue ROC réalise une enquête sur le piégeage dans vingt-huit départements. Elle révèle que le nombre de piégeurs agréés dans chaque département est bien supérieur au nombre de bilans reçus en préfecture : plus de 70 % des piégeurs n'ont pas renvoyé leur bilan à la préfecture et se trouvent donc en infraction.

Pour l'ASPAS, non seulement « le contrôle est quasiment inexistant »[502], mais une partie des animaux éliminés n'est de toute façon pas comptabilisée dans les carnets de piégeage, puisque les « nuisibles » peuvent aussi être chassés pendant toute la période d'ouverture de la chasse. Aucun comptage des animaux tués n'est alors effectué, les chasseurs n'étant pas tenus de fournir un bilan de leurs prises.

Au-delà des prises non comptabilisées, certains dénoncent des « erreurs » dans l'identification même de l'animal :

> « Impossible de se fier aux observations des piégeurs, car beaucoup ne différencient pas les espèces, ou ils transforment des espèces protégées en autre chose pour ne pas avoir d'ennuis… On a donc laissé de côté leurs données »[503].

Ainsi, des martres (dont le piégeage est interdit depuis le 2 décembre 2008) deviennent des fouines sur les carnets de piégeage. Les erreurs peuvent être faites de bonne foi, martre et fouine étant souvent difficiles à distinguer. Elles peuvent l'être pour éviter des « ennuis » lorsqu'une espèce protégée a été accidentellement capturée. Elles peuvent l'être, enfin, par provocation ; pour défier une autorité incapable d'entendre les revendications légitimes du piégeur concernant le classement de la martre :

---

[500] *Ibid.*.

[501] Jean-Claude Ricci, IMPCF, extrait de la conclusion au rapport « Analyses des carnets de piégeage en Aveyron de 2006 à 2008 : applications au suivi des tendances des populations Renard roux-Fouine-Belette-Putois-Martre-Pie-Corneille noire et geai des chênes », produit en mars 2009.

[502] ASPAS et RAC, 2006, *Pourquoi certaines espèces animales sont classées nuisibles ?*, p. 17.

[503] Régis Gomes, ONCFS Aveyron.

« Je veux pouvoir la piéger dans un rayon de 150 m autour des habitations et des élevages (…). Je pense que l'an prochain, je l'aurai nuisible. Sinon, on continuera comme avant : on la baptisera fouine et on la foutra en l'air… »[504].

Voulues ou non, les confusions dans la détermination des prises est un biais certain qui vient fausser la validité des bilans de piégeage. Une difficulté délicate et bien réelle, de l'aveu même de certains piégeurs :

« C'est difficile d'avoir des données. Ce qui sort de la liste de piégeage n'est pas comptabilisé. Et les gars, ils marquent « fouine » même quand c'est autre chose, pour ne pas avoir d'histoires… »[505].

La mauvaise circulation des données

Lorsque nous nous sommes lancés dans la récolte des données de piégeage pour nos trois départements de référence, avec pour objectif leur représentation cartographique, un autre biais nous est apparu : la mauvaise circulation des données. Non seulement les données ont du mal à remonter de la « source » (les piégeurs et leurs carnets de piégeage) aux structures qui les comptabilisent (les fédérations départementales de chasseurs), mais ces dernières se montrent souvent réticentes à les divulguer. Ainsi, si elles ont accepté de nous fournir leurs chiffres au début de notre étude, elles se sont ensuite montrées méfiantes et ont fini par refuser, concernant la FDC du Tarn, de les communiquer pour la saison 2006-2007. Lorsque nous avons demandé la raison de ce revirement, les techniciens de la FDC 81, qui nous avaient fourni les chiffres des précédentes saisons, nous ont expliqué que leur hiérarchie ne souhaitait pas transmettre ces chiffres pour ne pas s'exposer aux attaques des écologistes…

Nous savions déjà que la communication en matière d'animaux « nuisibles », dossier particulièrement sensible et sujet à polémiques, n'était pas aisée. La transmission de données chiffrées s'est avérée l'être encore moins !

Mais la difficulté à obtenir des données ne constitue pas la seule limite à la réalisation de telles cartes. Car si les données sont difficiles à obtenir, elles sont également sujettes à caution, et l'interprétation des cartes en devient délicate, voire compromise. Nous avons présenté celles que nous avons réalisées à Sandrine Ruette, ingénieur à l'ONCFS. Sans mettre directement en doute la fiabilité des données, elle s'est montrée très étonnée par les chiffres obtenus concernant la fouine :

« Ces chiffres, ce n'est pas possible, il y a un problème… Ici, on a noté toute une série de biais en travaillant avec les données de piégeage »[506].

Ces biais ont été répertoriés par l'ONCFS et publiés à l'issue d'une vaste enquête sur les prélèvements par le piégeage.

• L'enquête de 1997 sur les prélèvements par piégeage (ONCFS)[507]

[504] Claude Roques.

[505] *Ibid.*.

[506] Sandrine Ruette.

[507] RUETTE S., ALBARET M., STAHL P., MIGOT P., *Enquête nationale sur le piégeage des espèces nuisibles*, saison 1996-1997.

A la demande du Ministère de l'Environnement, l'ONCFS a réalisé en 1997 une enquête nationale sur le piégeage des espèces classées « nuisibles » afin de voir comment cette activité pouvait être estimée à partir des données collectées par la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC). L'objectif de cette enquête était de recenser, dans chaque département, « l'importance et la qualité des informations recueillies » concernant :

- le nombre de piégeurs agréés,
- la répartition communale du piégeage,
- le nombre de prises réalisées par espèce et par type de piège.

Elle devait également permettre de « dresser un bilan des difficultés rencontrées pour l'exploitation de ces informations (problèmes de retour des déclarations et des carnets de piégeage, faible intérêt pour le piégeage dans certains départements, difficultés d'exploitation des carnets…) ».

Un formulaire d'enquête a été adressé aux DDAF en octobre 1997, basé sur trois sources d'informations :

- les agréments délivrés par le préfet aux piégeurs depuis 1985,
- les déclarations de piégeage faites en mairie par les piégeurs,
- les bilans annuels de piégeage.

En février 1999, l'ONCFS a publié ses conclusions dans un article qui met l'accent sur la « très grande variabilité du piégeage en France » et, par conséquent, sur les nombreux « biais » rencontrés :

> « L'enquête (…) montre que ces trois indicateurs simples ne peuvent être que *très imparfaitement connus* à l'échelle nationale à partir des trois principales sources d'information disponibles actuellement ».

La manière dont s'organise, selon les départements, la collecte des informations, peut déjà constituer une difficulté certaine :

> « Une réglementation nationale fixe les informations qui doivent figurer dans le bilan annuel de piégeage, mais après, selon les départements, les fédérations et les associations ont leurs propres carnets, et les informations sont différentes ».

Mais la majorité des biais sont des erreurs individuelles constatées au moment du remplissage des carnets de piégeage :

> « Souvent ce sont des gens déjà âgés, qui n'ont pas l'habitude de remplir des formulaires, donc il y a des risques d'erreurs »[508].

Certaines de ces erreurs sont d'ordre « géographique » :

> « Ils déclarent le nombre de prises par rapport à l'endroit où ils habitent, sur la commune, et pas là où ils piègent localement ».

D'autres sont d'ordre « anatomique » :

[508] Voir le témoignage d'un piégeur du Tarn-et-Garonne, Marc Aran, évoquant l'ancien piégeur du village qui lui a appris à piéger : « Quand il a commencé à se faire vieux, je suis allé le voir et il m'a appris à piéger. Il a plus de 80 ans maintenant, et il ne piège plus qu'autour de chez lui, les animaux qui viennent rôder, car il a un peu de basse-cour… Je mets ses prises sur mon carnet, car il n'a pas envie de s'embêter avec tous ces trucs à remplir… »

« Beaucoup déclarent une fouine au lieu d'une martre, parce qu'ils n'ont pas su faire la différence, ou parce que la martre est protégée sur leur département ».

La plupart sont d'ordre « mathématique » :

- « Certains travaillent à deux ou trois piégeurs pour se relayer, et ils ne s'entendent pas pour la déclaration. Du coup, il y a parfois des chiffres aberrants, des choses qui paraissent complètement disproportionnées ».
- « Des cadavres trouvés sur la route sont comptés comme des prises ».
- « Certains piégeurs considèrent le bilan comme une sorte de palmarès : il faut montrer qu'on est un bon piégeur, alors on gonfle les chiffres de son bilan ».
- « Il y a encore aussi beaucoup de piégeurs qui pensent qu'en grossissant le nombre de prises ce sera bon pour l'avenir du piégeage. Ils reçoivent des consignes lors des AG de piégeurs. Il faut montrer à l'administration qu'on a piégé beaucoup d'animaux, pour montrer qu'on est utiles. C'est une stratégie, pour motiver les troupes… ».

Quelques-unes enfin sont d'ordre « écologique » :

« Il existe un biais écologique quand ils déclarent un animal pris avec ses petits. Parmi les petits, certains n'auraient de toute façon pas survécu, contrairement aux adultes. On a ce problème pour le renard : dans leurs chiffres, énormes, il y a un fort pourcentage de jeunes, ce qui n'a pas le même impact sur la population ».

Concernant les déclarations de piégeage en mairie, les observateurs notent des « *imprécisions* » et une impossibilité à établir une « estimation précise » du nombre de piégeurs actifs :

« De nombreuses DDAF signalent que le nombre de déclarations reçues est très faible, sans que l'on puisse savoir si ces résultats correspondent à des variations dans l'exercice du piégeage, à des variations dans le suivi de cette activité ou dans la transmission de l'information par les mairies, ou à un non respect de la réglementation par certains titulaires du droit de destruction (…). *La répartition communale du piégeage et le calcul correct du nombre de piégeurs agréés « actifs » d'après les déclarations faites en mairie restent actuellement flous au niveau national* ».

Concernant les bilans annuels de piégeage, les zones d'ombre sont également nombreuses, avec par exemple un nombre de bilans retournés parfois largement inférieur au nombre de déclarations faites en mairie, ce qui fait dire aux enquêteurs que le nombre de piégeurs actifs établi d'après ces bilans est « probablement *sous-estimé* »… Inversement, le nombre de bilans annuels est parfois bien supérieur à celui des piégeurs agréés calculé à partir des déclarations faites en mairie, « ce qui confirme le fait que toutes les déclarations ne parviennent pas aux DDAF ».

Concernant les captures, le détail par catégorie ou type de piège « n'était possible que dans quarante-neuf départements, ce qui ne représente que 34% des prises ». Pour les départements proposant ce détail, le résultat est souvent « biaisé par les *non réponses* ». Enfin, quelle que soit l'espèce piégée, « on n'a *aucune idée* de l'importance du piégeage par les piégeurs non agréés »…

Par ailleurs, la façon même dont les données de piégeage sont saisies est sujette à caution. Les enquêteurs déplorent « l'absence, dans nombre de départements, de procédures de saisies et de traitement informatique standardisés ou routiniers des données ». En outre, une « assez forte hétérogénéité dans la nature des données saisies » rend « difficile » une

exploitation nationale. Sans une « clarification » et une « simplification » des données de piégeage, celles-ci demeureront inexploitables d'un point de vue scientifique.

> « En conclusion, si la réglementation actuelle permet un strict contrôle de l'activité du piégeage, l'exploitation des informations recueillies par l'administration en routine paraît difficile à gérer et à exploiter à des fins de connaissances minimales sur la pratique du piégeage en France ».

Au niveau départemental, les lacunes du système, soulignées par cette enquête nationale, sont également de mise. Elles sont d'ailleurs formulées clairement par certains piégeurs :

> « Tous les piégeurs ne remplissent pas les carnets. Du coup, on ne connaît pas vraiment les effectifs… »[509].

Nous avons réalisé une série de cartes (Fig. 33 à 36) à partir des données de piégeage recueillies sur nos trois départements d'étude et sur trois saisons consécutives de piégeage. Si quelques localisations géographiques semblent ressortir (la présence des putois dans le nord du Tarn-et-Garonne ou le Rouergue oriental, celle des belettes autour de Montauban / Castelsarrasin, de Rodez, de Millau ou du Lévezou ; ou au contraire la rareté des fouines et martres en Aubrac et dans le Larzac méridional), les biais détaillés par l'ONCFS compromettent l'interprétation de ces cartes, la rendant difficile, voire impossible.

[509] Robert Gourmanel.

Données de piégeage de la belette par communes sur trois départements (Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne) et trois saisons de piégeage : 2004-2005 (A), 2005-2006 (B), 2006-2007 (C)

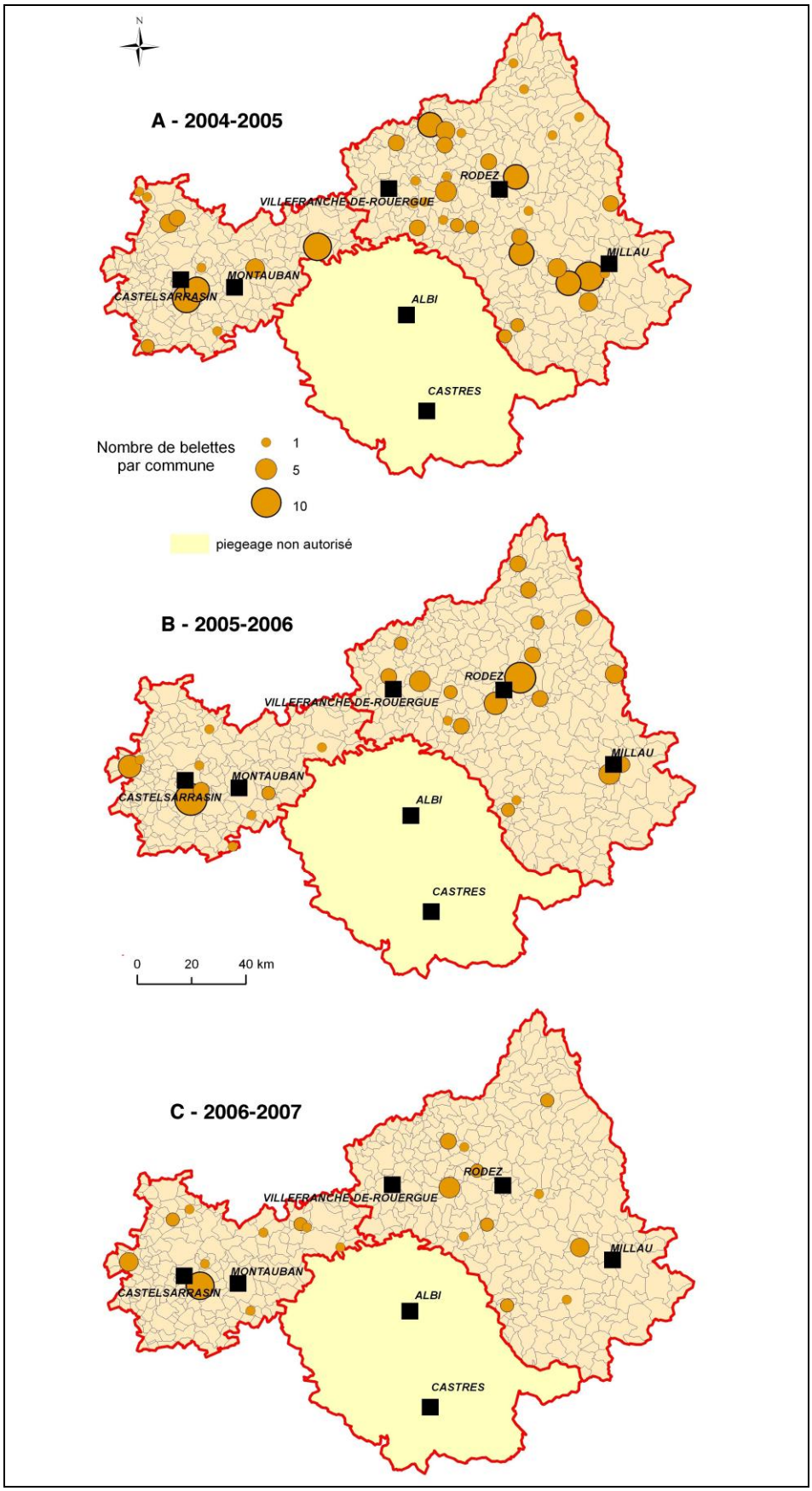

Source : Données fournies par FDC et APA, 2008.

Données de piégeage de la fouine par communes sur trois départements (Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne) et trois saisons de piégeage : 2004-2005 (A), 2005-2006 (B), 2006-2007 (C)

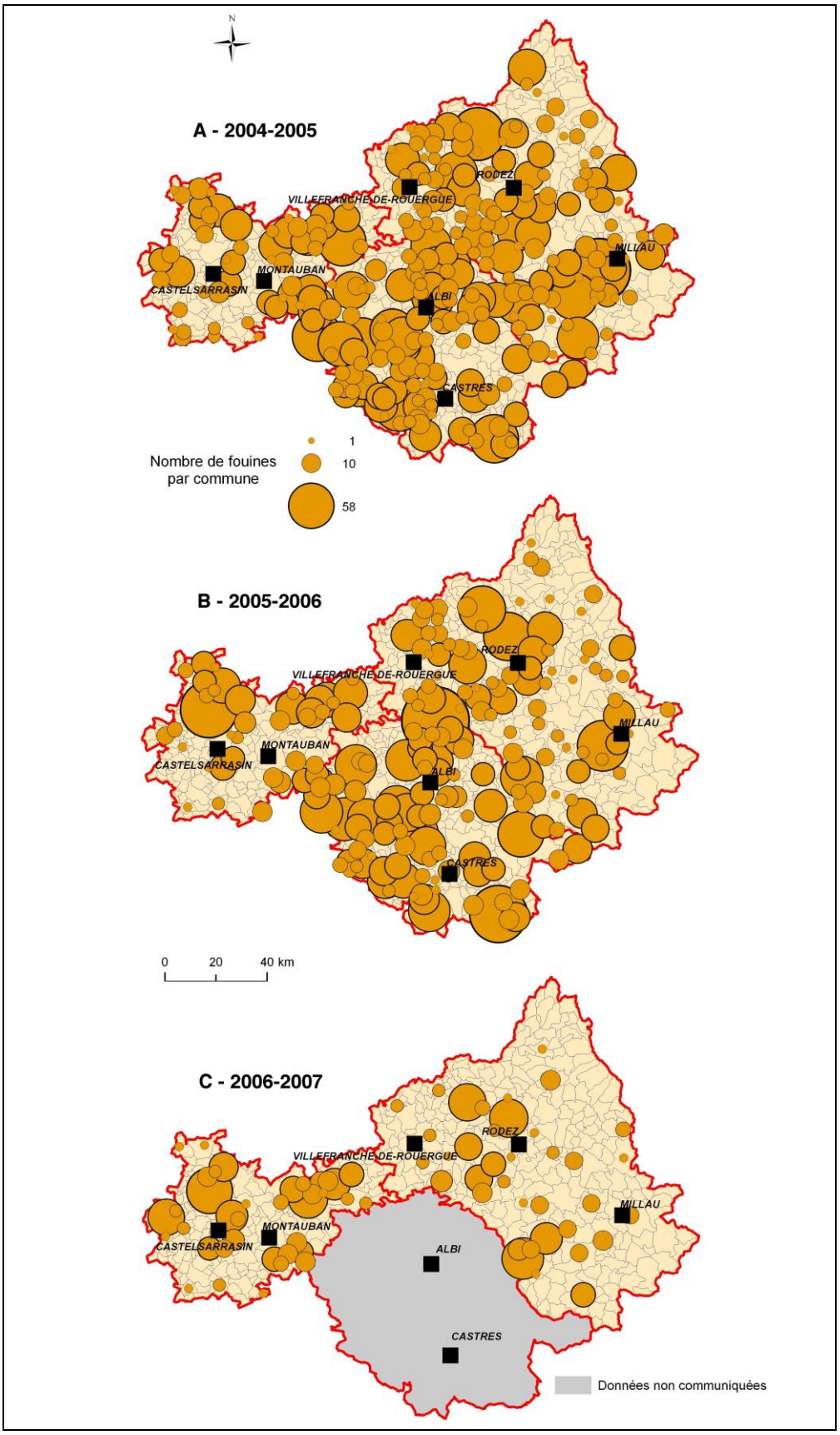

Source : Données fournies par FDC et APA, 2008.

Données de piégeage de la martre par communes sur trois départements (Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne) et trois saisons de piégeage : 2004-2005 (A), 2005-2006 (B), 2006-2007 (C)

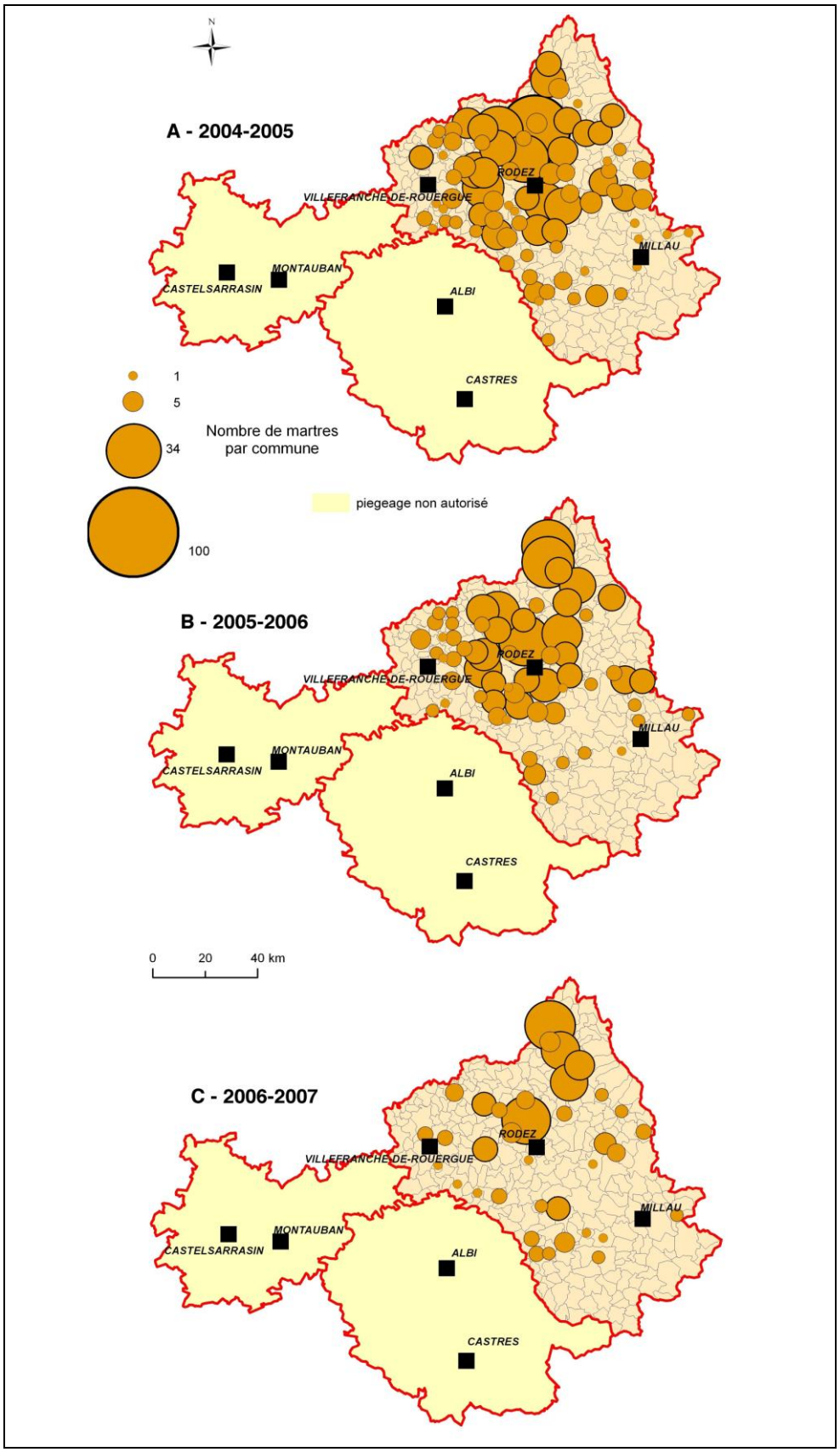

Source : Données fournies par FDC et APA, 2008.

Données de piégeage du putois par communes sur trois départements (Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne) et trois saisons de piégeage : 2004-2005 (A), 2005-2006 (B), 2006-2007 (C)

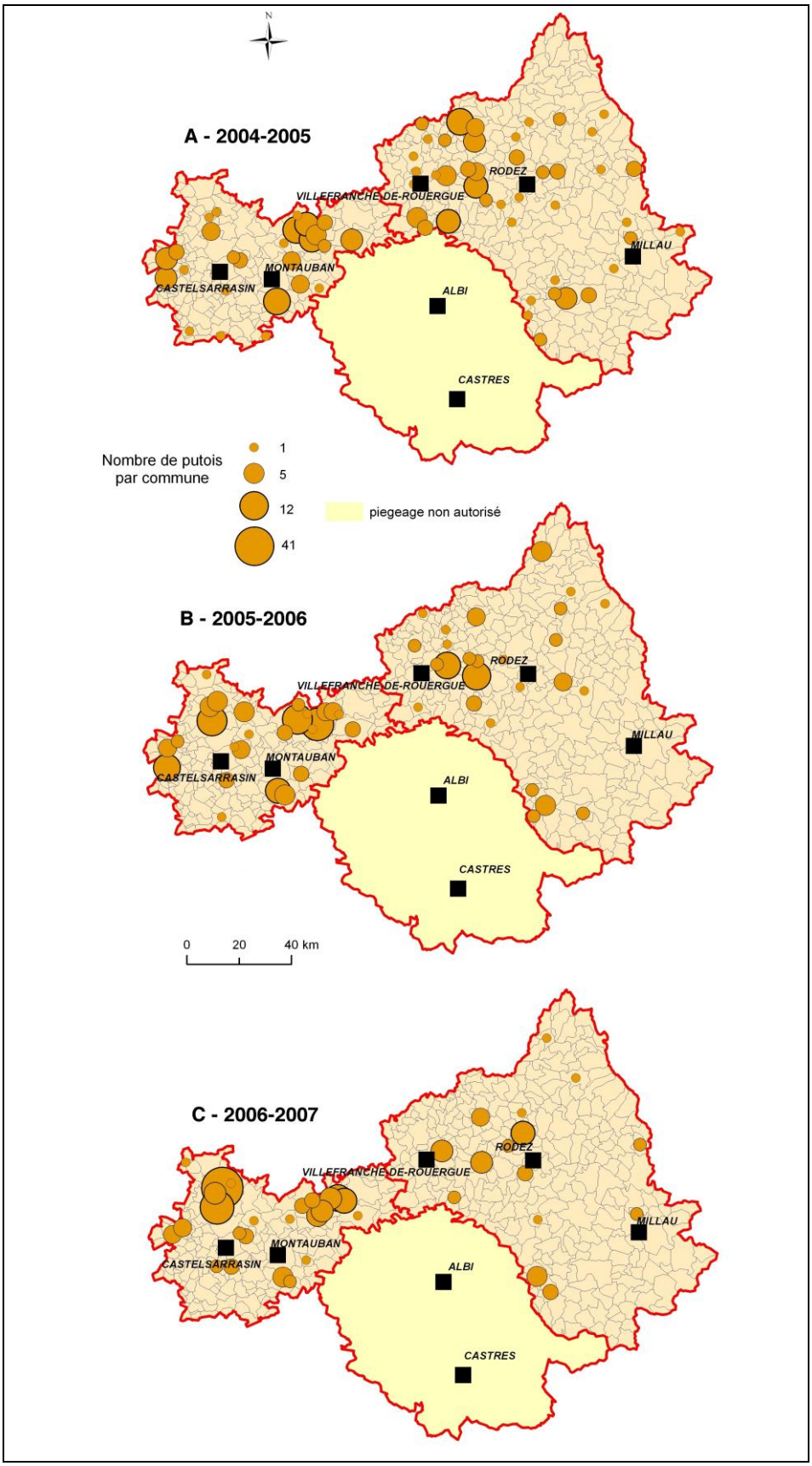

Source : Données fournies par FDC et APA, 2008.

De l'avis même des techniciens de l'ONCFS à qui nous les avons soumises, elles ne sont « pas exploitables »[510]. Nous pouvons remarquer par exemple, s'agissant des données de piégeage de la fouine, que les chiffres sont « énormes »[511] sur les deux premières saisons (2004-2005 et 2005-2006). Un fait qui pourrait s'expliquer soit par un grossissement artificiel des chiffres, soit par l'ajout délibéré des prises de martres (pour les départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne où son piégeage n'est pas autorisé) aux prises de fouines, soit enfin par une simple confusion entre les deux espèces. Par conséquent, l'« énormité » des chiffres produits ne reflète pas nécessairement la réalité des prises. Pas plus que la nette diminution de ces chiffres pour la saison 2006-2007 ne signifie une réelle diminution des prises… Cette diminution peut résulter de l'arrêt d'un éventuel grossissement des chiffres, d'une meilleure identification des espèces, voire de la cessation (définitive ou temporaire) de l'activité de piégeurs assidus exerçant antérieurement sur leurs communes une forte pression de piégeage. Le fait que le département du Tarn ait refusé de communiquer ses données pour cette dernière saison accentue encore les difficultés interprétatives.

En ce qui nous concerne, ces multiples biais et failles dans l'interprétation des données sont moins problématiques que révélateurs. Ils sont en effet particulièrement significatifs dans la perspective de nos recherches, lesquelles tendent à souligner le flou qui entoure les mustélidés, les plaçant dans un entre-deux fertile en zones d'ombres. L'impossibilité d'exploiter convenablement et de manière fiable les cartes obtenues est donc, en soi, un élément à exploiter… La faillite du sens, et le flou, font sens !

• Un flou partagé hors de nos frontières : le cas du piégeage au Québec

Le piégeage tel qu'il est pratiqué au Québec est souvent cité en exemple par les fédérations de chasseurs françaises qui le considèrent comme un modèle de gestion. Mais René Lafond, biologiste au Ministère de l'Environnement et de la Faune[512] nuance le tableau en expliquant que le piégeage québécois est confronté aux mêmes incertitudes. Au Québec, les prédateurs sont piégés dans le but de commercialiser leur fourrure.

> « Le piégeage est le premier maillon de l'industrie fort importante de la fourrure ».

Ceci implique la nécessité d'une gestion des espèces et d'une réglementation rigoureuse : permis de piéger obligatoire, formation de 35 heures dispensée à tous les piégeurs, enregistrement des prélèvements, respect des saisons d'exploitation, pièges spécifiques…

Or le suivi des populations demeure aussi problématique qu'il l'est en France. René Lafond déplore l'absence, pour la plupart des espèces, de techniques efficaces d'inventaires :

> « Les paramètres servant au suivi des populations sont constitués de mesures ou d'indices, provenant pour la plupart de données de l'exploitation (…). Le carnet vise essentiellement les espèces prioritaires et la qualité de l'information repose sur l'intérêt et la bonne volonté des trappeurs »…

---

[510] Commentaire de Michel Albaret lors de notre entretien du 17 août 2010 dans les locaux de l'ONCFS de Clermont-Ferrand.

[511] Commentaire de Sandrine Ruette lors de notre entretien du 21 août 2009 dans les locaux de l'ONCFS de Birieux.

[512] LAFOND R., *Actes du colloque prédation et gestion des prédateurs*, Dourdan, INFDC-ONC, Paris, 164 p., p. 103 et suivantes.

Le suivi est assuré au Québec depuis 1989, et l'incertitude est toujours de mise :

> « Une certaine incertitude reliée à l'interprétation des paramètres retenus (…) rendent parfois difficile un diagnostic précis de l'état des populations, en l'absence d'inventaires plus formels ».

Quels que soient les efforts réalisés en matière de gestion, de suivi et de connaissance des populations de petits carnivores, un paradoxe subsiste entre une volonté de gestion affirmée et cette « incertitude » persistante que trahit le flou des données.

II – Gestion scientifique

1. Le « Pôle petits carnivores » : les missions, les méthodes d'investigation et leurs limites

L'ambition et le rôle du CNERA-PAD[513], au sein de l'ONCFS, est de dépassionner les débats et d'éviter les « comportements abusifs » en fournissant aux différentes parties un avis circonstancié et des données techniques « fiables et neutres » :

> « Notre vocation c'est étude et recherche, mettre en place des outils pour les services départementaux, pour répondre aux demandes. On reste sur du factuel. On connaît les revendications des uns et des autres, mais on cherche la neutralité, pour essayer de comprendre les phénomènes. Notre but est de rétablir une vérité technique pour les CDCFS, pour éviter du prosélytisme de part et d'autre. Nous voulons fournir des arguments techniques et expliquer comment les utiliser »[514].

« Faits », « neutralité » et « technique » sont les maîtres mots de cette entreprise. De quoi désamorcer les conflits, réconcilier les parties en présence et permettre de trouver un consensus acceptable concernant le classement des espèces sur la liste des « nuisibles ». Pourtant, l'ONCFS n'a qu'un pouvoir consultatif lors des CDCFS. Ses agents et techniciens ne peuvent que donner leur avis en fonction des données recueillies sur le terrain, et cet avis n'est pas toujours suivi. En outre, et en dépit de leur neutralité affichée, les études fournies font l'objet de toutes les interprétations et détournements possibles :

> « C'est important de connaître mieux les petits carnivores pour éviter les empoignades entre chasseurs, protecteurs, administrations lors des CDCFS. Le problème, c'est que chacun interprète nos données, pourtant objectives, pour les faire aller dans son sens ! »[515].

• Les formations techniques

---

513 Le Centre National d'Etude et de Recherche Appliquée « Prédateurs-Animaux Déprédateurs » (CNERA-PAD) focalise ses recherches sur les espèces prédatrices qui entrent en interaction avec les activités humaines (agricoles, cynégétiques ou touristiques). L'équipe « petits carnivores », basée à Birieux (Ain), étudie essentiellement les renards et les mustélidés, réalisant des études scientifiques sur la dynamique des populations et le suivi des espèces.

514 Jean-Michel Vandel.

515 *Ibid.*.

Depuis 2009, les techniciens de l'ONCFS dispensent et animent une formation intitulée : « Utilisation des données techniques en CDCFS ». Cette formation interne vise prioritairement les agents de l'établissement. Organisée au niveau régional, elle peut être ouverte aux autres organismes qui participent à la CDCFS, chasseurs et piégeurs notamment. A ces derniers, elle veut « apprendre comment utiliser les informations techniques pour justifier le classement nuisible ». Aux agents de l'ONCFS, elle fournit des « arguments pour la protection et l'établissement des listes d'animaux nuisibles »[516].

Le premier objectif de cette formation est *technique*. Deux questions principales y sont abordées : « Quelle donnée ? » et « Pour quelle utilisation ? ».

> « Il ne s'agit pas d'un stage de communication visant à affiner un argumentaire en faveur ou contre le classement nuisible. Ce que je regrette, c'est que dans les CDCFS, la donnée technique est là pour lancer les discussions, mais elle n'est jamais là comme une base de réflexion. Ce qui serait utile, c'est qu'elle débouche sur une réflexion qui motive la décision »[517].

Le deuxième objectif est *écologique* : déterminer l'impact du piégeage sur les populations de petits carnivores :

> « Ce qu'on cherche à savoir : tenter de définir si le piégeage sur un département peut avoir un impact sur la population, sachant que c'est difficile de répondre à cette question. Au moins avec une analyse spatiale, on peut au mieux montrer qu'un piégeage diffus a peu de chance d'avoir un impact réel. On pense que si on arrive à montrer cela, déjà, au moins sur certains départements, cela peut orienter le débat différemment, et cela peut couper court à des stratégies politiques qui ne reposent sur rien »[518].

Ces « stratégies politiques » auxquelles il est ici fait allusion sont celles qui consistent à gonfler les chiffres pour démontrer la nécessité de réguler. Jean-Michel Vandel explique, lors de la formation, que les données de piégeage ne peuvent être prises en considération que si elles sont « complètes et correctes ». L'ONCFS apporte son expertise en la matière et rappelle que les données doivent tenir compte de nombreux paramètres. Il faut une analyse spatiale de la répartition des prélèvements (que les bilans communaux soient cartographiés) ; voir si les prélèvements sont diffus ou non ; évaluer les densités d'animaux (nombre d'individus au km²) et leur âge ; tenir compte de l'effet de recrutement (des jeunes s'installent dans les trous laissés libres par les adultes piégés) et de la nature de l'habitat (lorsqu'il est forestier, comme pour la martre, il faut ramener à la superficie forestière pour affiner les données)… Seule la réunion de ses paramètres permet d'avoir une idée de l'impact des prélèvements sur les populations, à échelle communale ou départementale.

La formation vise également à faire comprendre aux piégeurs que les données de piégeage ne peuvent être utilisées comme des indicateurs d'évolution de populations :

> « Ils pensent souvent que s'ils prennent plus de fouines, ça veut dire qu'il y a plus de fouines. Mais on leur explique que ce qui compte, c'est la pression de piégeage »[519].

En définitive, il faut avoir une idée de la présence de l'espèce et la comparer aux densités de prélèvement pour discuter ensuite de l'impact possible du piégeage sur les popula-

516 *Ibid.*.
517 *Ibid.*.
518 *Ibid.*.
519 *Ibid.*.

tions. La validité des données doit être vérifiée et les informations récoltées ne doivent pas être simplifiées, notamment dans l'espoir d'obtenir un illusoire indice d'abondance :

> « Parler d'indice d'abondance est une grosse erreur méthodologique »[520].

Concernant les mustélidés, l'ONCFS reconnaît que ce sont « des espèces particulièrement discrètes et qu'il n'est pas aisé d'assurer le suivi de l'évolution de leurs populations »[521]. Les observations sont « relativement rares » et les données de piégeage nationales ne peuvent pas être utilisées pour établir un indice d'abondance. Pour tenter de pallier ces difficultés, deux grands axes de travail ont été abordés : la répartition et la dynamique des populations. Ils ont permis de tester de nombreuses méthodes et d'en souligner les limites.

• L'enquête de 1999[522]

Une enquête a été réalisée en 1999 auprès des Associations départementales de Piégeurs Agréés (APA) et des Fédérations Départementales de Chasseurs (FDC) d'une part (pour une récolte des données de piégeage), et des Services départementaux de l'ONCFS d'autre part (pour une récolte des observations de terrain). L'objectif était d'actualiser les anciennes cartes de répartition pour la martre, la fouine, la belette, l'hermine et le putois. Des cartes de répartition ont effectivement pu être établies (Fig. 37), pointant, pour chaque département, les communes où la présence de l'espèce a été confirmée par au moins une capture (d'après l'enquête réalisée auprès des FDC et des APA) et celles où la présence a été confirmée par l'enquête auprès des services départementaux de l'ONCFS.

Le géographe relève peu de discontinuités spatiales et une certaine homogénéité des répartitions, à l'exception peut-être de la fouine, plus rare sur les hauts plateaux de l'Aubrac, ou de la martre qui apparemment néglige les plaines alluviales et le Sud Aveyron (plateau calcaire du Larzac, Rougiers de Camarès).

Mais, comme lors de l'enquête de 1997, des « limites » sont venues biaiser les résultats :

> « Comme au début des années 1980, le recueil de données apparemment aussi simple que la présence-absence des principales espèces de mustélidés est une tâche difficile à mener à bien à l'échelle nationale ».

Parmi les limites relevées, les enquêteurs ont évoqué « la répartition géographique inégale du piégeage » et, comme en 1997, la « réglementation du piégeage » induisant la longue série de biais que nous venons de développer.

Du côté des Services départementaux, des limites et une semblable « hétérogénéité » des données recueillies existent, bien qu'elles soient de nature différente :

> « Les renseignements fournis reflètent probablement, dans de nombreux cas, le sentiment des personnes interrogées sur le statut de l'espèce, plutôt que la

[520] Sandrine Ruette.

[521] ONCFS, Rapport scientifique publié en juillet 2003.

[522] RUETTE S., LEGER F., ALBARET M., STAHL P., MIGOT P., LANDRY P., 2004, Enquête sur la répartition de la martre, de la fouine, de la belette, de l'hermine et du putois en France, *Faune Sauvage* n° 263, novembre.

simple compilation de données réellement recueillies et vérifiées à l'échelle communale. Cette impression se trouve renforcée par l'hétérogénéité des questionnaires retournés au sein d'un même département par différents agents ».

Tenant compte de ces limites inhérentes à leur travail, les enquêteurs concluent à la nécessité de mieux « organiser » le recueil des données :

« Le recueil d'informations complémentaires et certaines sur la présence des mustélidés, comme les animaux vus ou trouvés morts et notés dans des carnets de bord tenus par nos agents sur le terrain, permettrait de compléter utilement les cartes obtenues et autoriserait, à échéances régulières, une mise au point sur l'évolution de la répartition de ces espèces au niveau national ».

Présence de la belette (A), de la fouine (B), de la martre (C) et du putois (D) confirmées par captures ou enquête sur trois départements (Aveyron, Tarn et Tarn-et-Garonne)

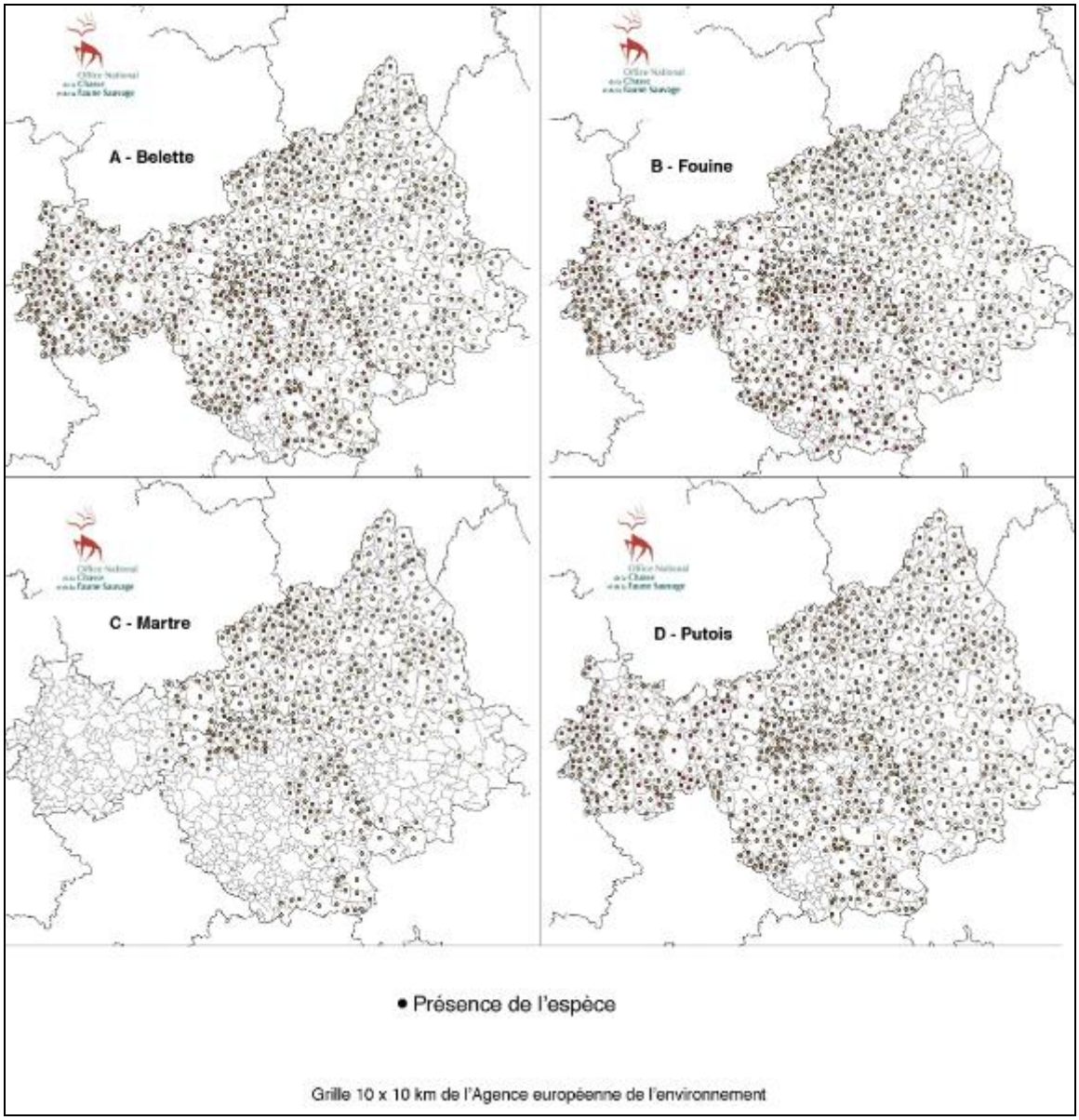

Source : ONCFS, 1999.

• Evolution des effectifs et dynamique des populations

Nous avons vu les nombreuses limites et biais inhérents aux *statistiques départementales de piégeage,* « pas assez fiables pour en faire un outil valable des évolutions des effectifs d'année en année » :

> « Les résultats montrent que sans une certaine standardisation des conditions de piégeage, il n'est pas possible d'utiliser globalement les données récoltées dans les bilans annuels des piégeurs pour bâtir un indice qui refléterait les fluctuations des effectifs des populations de renards, fouines et autres mustélidés »[523].

Fort de ce constat, les techniciens de l'ONCFS ont cherché une alternative et tenté de développer leurs propres *données de piégeage*. Ils ont fait appel à quelques piégeurs des départements du Cher et du Loiret et travaillé avec eux afin d'obtenir des données plus « standardisées » et d'« éviter les biais des données administratives qui ne reflètent pas la réalité du piégeage »[524]. Les piégeurs concernés ont rempli des fiches détaillant leurs techniques de piégeage et permettant une localisation précise des pièges. Les données recueillies ont aussi été complétées (nombre de pièges, temps de pose, espèce capturée) afin de tenter de cerner les facteurs influençant le succès de capture[525]. Mais Sandrine Ruette rappelle qu'un tel protocole ne peut être envisagé que localement et demeure limité dans le temps et l'espace :

> « A grande échelle, ce serait trop lourd. Mieux vaut travailler avec un échantillon de piégeurs volontaires, motivés, pour avoir des données standardisées »[526].

• 2008 : suivi au moyen des carnets de bords

> « Les petits carnivores (renard excepté) sont des espèces particulièrement discrètes dont la répartition, souvent discontinue, reste mal connue au niveau national, comme du reste au niveau international ».

Acquérir des connaissances sur le statut et la répartition des espèces est pourtant indispensable à la définition d'une politique de gestion. Afin de se faire une idée de la répartition des populations de petits carnivores, l'ONCFS se base aujourd'hui sur la collecte des observations effectuées par ses agents lors de leurs déplacements de terrain. Depuis 2001, les observations sont consignées dans des « *Carnets de bord petits carnivores* » et ont pour objectif de réaliser des cartes de présence :

> « Avec les carnets de bord, on obtient seulement des cartes de présence : c'est cohérent, à peu près correct, et c'est déjà utile, même si c'est vraiment la base… »[527].

Un carnet est embarqué dans chaque véhicule de service. Les agents y consignent toutes les observations effectuées en déplacement sur le terrain. Sont précisés : l'espèce observée, le nom de la commune, les coordonnées GPS, si l'animal est mort ou vivant, le jour et le mois de l'observation et le nom de l'observateur. A partir des données récoltées, les techniciens de l'ONCFS tentent d'établir des cartes de répartition des espèces à

---

[523] ONCFS, Rapport scientifique, juillet 2003.

[524] Jean-Michel Vandel.

[525] RUETTE S., STAHL P., ALBARET M., 2003, *Factors affecting trapping success of red fox, stone marten and pine marten in France*, Wildl. Biol. 9.

[526] Sandrine Ruette.

[527] Sandrine Ruette.

l'échelle communale. Ce protocole a été initié en 2001 et les premiers résultats ont été publiés en 2008[528], à l'issue de cinq années de récolte.

Entre 2001 et 2005, environ 8 500 observations ont été relevées chaque année sur les carnets de bord. Parmi nos mustélidés, la fouine est l'espèce la plus fréquemment observée. Viennent ensuite la martre et le putois. Pour la fouine, la martre et le putois, espèces pour lesquelles le nombre d'observations a été suffisant, des cartes de répartition nationales ont pu être réalisées. En revanche, pour la belette comme pour l'hermine, le nombre de données est « encore insuffisant » et nécessite un pas de temps d'au moins dix ans.

> « Un délai plus long sera probablement nécessaire aux observateurs pour aboutir à une carte de répartition donnant entière satisfaction ».

Pour réaliser ces cartes de répartition à l'échelle nationale (Fig. 38), les observations collectées dans chaque commune ont été géo-référencées sur le barycentre de la commune. Pour les communes coupant plusieurs mailles, la présence de l'espèce a été attribuée sur la seule maille concernée par le centre de la commune.

> « Cette résolution cartographique basée sur une maille de 10 x 10 km a pour avantage d'attribuer une surface standardisée à chaque donnée. Elle a été préférée à celle de la répartition communale du fait de la superficie très variable des communes françaises. En effet, les communes françaises ont en moyenne une surface de 15 km², mais la médiane est de 10.,7 km² et plus de 15 000 communes ont une surface entre 2,5 et 10 km² alors que 22 % ont une surface de plus de 20 km². Cependant, la superficie de 100 km² attribuée à chaque donnée peut être discutée, notamment pour les espèces dont les exigences écologiques sont assez fortes »[529].

De ces cartes ressortent quelques localisations privilégiées :

- Les belettes sont surreprésentées dans l'Ouest et le Centre-Ouest, au nord d'une ligne Bordeaux/Charleville-Mézières, avec un axe secondaire qui court de la Lorraine aux Pyrénées centrales en passant par l'Auvergne.
- Les fouines sont massivement comptabilisées sur l'ensemble du territoire national et prennent seulement un caractère plus diffus sur les plateaux de l'Est du Bassin parisien ou au sud de l'Auvergne.
- Les bastions géographiques des martres s'observent en Bretagne, dans le Nord-Pas-de-Calais, dans le Nord-Est (Franche-Comté, Alsace, Lorraine) mais surtout dans le Massif central et ses périphéries orientales et septentrionales (jusqu'au Val-de-Loire et au Charolais).
- Enfin, les putois sont observés en nombre dans le Nord, le Nord-Est et le Grand Ouest tandis qu'ils demeurent rares dans les Alpes.

Mais si un maillage de 10 x 10 km suffit à illustrer la répartition des carnivores à l'échelle nationale, cette représentation cartographique est peu adaptée à l'échelle départementale ou régionale. Un tel maillage conduit en effet à « surestimer les zones de présence », comme le montre l'exemple de la martre dans le Puy-de-Dôme :

---

[528] RUETTE S., ALBARET M., VANDEL J.-M., LEGER F., 2008, *Suivi des petits carnivores en France, Analyse des données des carnets de bord récoltées entre 2001 et 2005 par les Services départementaux de l'ONCFS*, juin.

[529] RUETTE S., ALBARET M., VANDEL J.-M., LEGER F., 2008, *Suivi des petits carnivores en France, Analyse des données des carnets de bord récoltées entre 2001 et 2005 par les Services départementaux de l'ONCFS*, juin.

« La quasi-totalité du département est couverte par un maillage 10 x 10 km alors qu'une analyse plus fine révèle une vaste zone, au nord-est de Clermont Ferrand, sans donnée »[530].

Une autre représentation possible est de réaliser des cercles de 2 km de rayon autour du barycentre de la commune. Les cercles formés ont ainsi tous la même taille (12 km²), soit la surface moyenne d'une commune en France. Cependant, « cette représentation peut être fausse lorsque les communes sont d'une taille supérieure à 12 km² »[531]…

Carte de répartition des observations de belette (A), de la fouine (B), de la martre (C) et du putois (D) collectées en France par les agents de l'ONCFS entre 2001 et 2005 et reportées sur la grille 10 x 10 km de l'Agence européenne pour l'environnement

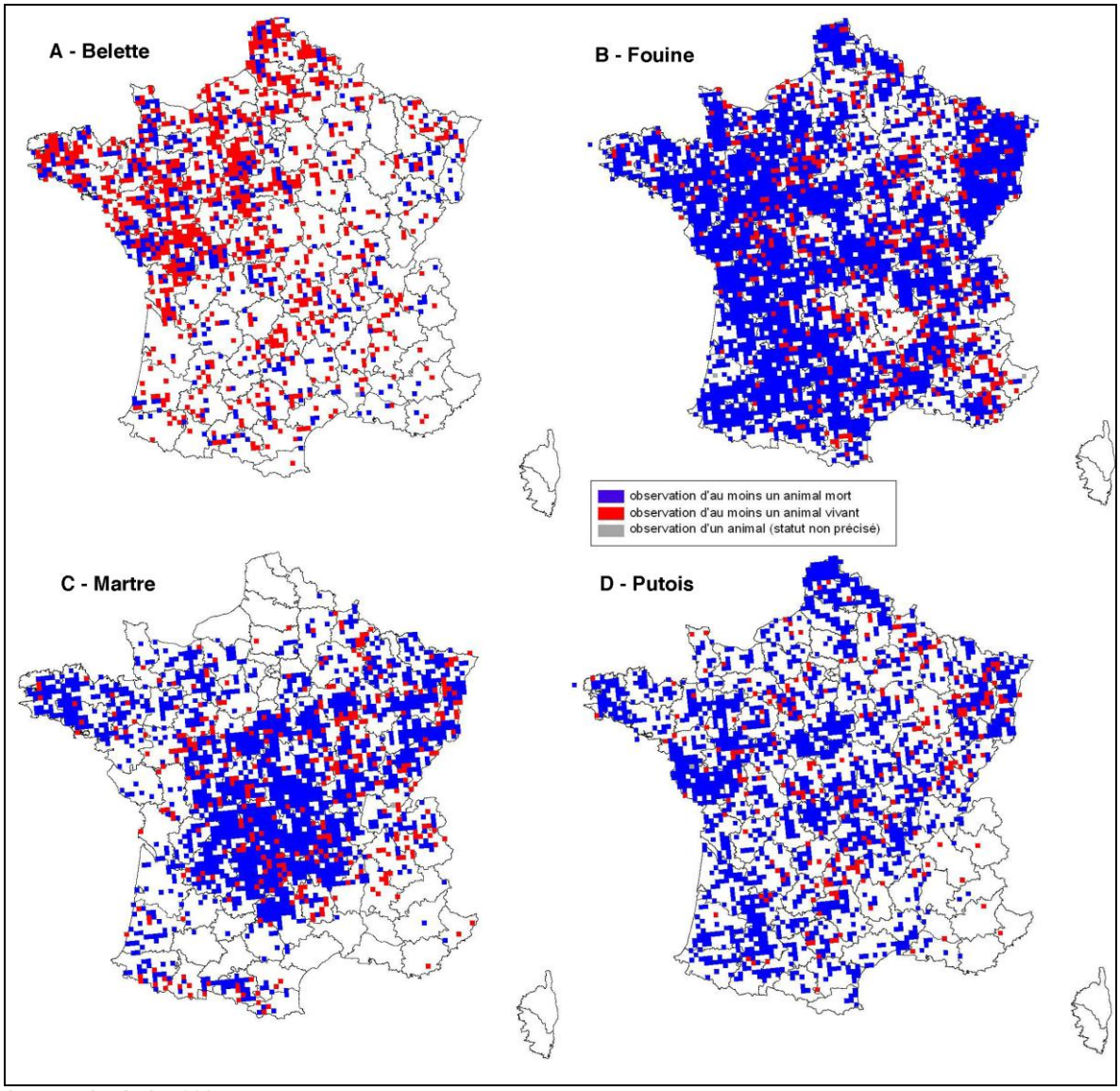

Source : ONCFS, 2008.

Notons que pour toutes les cartes de répartition obtenues, on ne peut parler qu'en termes de « présence/absence » et en aucun cas d'indice d'abondance. En outre, les connaissances acquises sur la présence ou l'absence d'une espèce sont elles aussi soumises à certaines limites notées par les enquêteurs.

530 *Ibid.*.
531 *Ibid.*.

« La quasi-absence d'observations (de putois) dans les départements Est de la région Rhône-Alpes et en région PACA est *probablement* à relier à une présence rare et irrégulière de l'espèce dans ces régions ».

La petite taille de la belette fait que peu de cadavres sont retrouvés. La carte n'esquisse donc que les « *grands contours* » de la répartition de l'espèce. Parfois, des données contradictoires viennent encore compliquer les choses :

« La belette est largement répandue en Corse mais curieusement, aucune observation n'y a été relevée ».

Dans le cas du vison d'Amérique, les observations consignées dans les carnets de bord ne permettent pas de dresser une carte nationale de répartition et ne peuvent que « contribuer au suivi de cette espèce, notamment dans les secteurs où son extension est *pressentie* ». Sans parler des « risques de confusions » avec le vison d'Europe ou le putois…

Les enquêteurs notent également un biais inhérent à leur protocole : la « pression d'observation ». L'absence d'observations de fouines dans certaines régions ne signifie pas forcément l'absence de l'espèce mais s'explique par une « pression d'observation insuffisante ».

« Pour pouvoir interpréter les cartes des observations récoltées en terme de répartition des espèces, et en particulier pour préciser si l'absence d'informations correspond ou non à une probable absence de l'espèce, il faudrait pouvoir estimer la pression d'observation ».

On ne peut tirer « aucune conclusion » d'un faible pourcentage d'observations. Soit l'espèce est rare, soit elle est peu observée en raison de difficultés de circulation, soit les communes n'ont pas été parcourues… Car la pression se révèle « hétérogène » au sein d'un même département : certaines communes ne sont pas prospectées (routes impraticables, manque de moyens et de personnel…) et dans d'autres, le recueil de données demeure difficile (routes de montagne, routes très fréquentées…). De plus, le réseau routier n'a pas la même densité sur tout le département, et la pression est plus importante aux alentours de l'implantation du Service départemental…

• L'étude « martres et fouines » lancée en 2003[532]

Afin de compléter les informations collectées dans les carnets de bord, d'autres techniques ont été testées, comme le *suivi hivernal* (qui permet d'obtenir un « effectif minimum résidant »), la technique de *capture-marquage-recapture* (pour une estimation de la population à partir des individus identifiés), le *relevé d'indices de présence* (traces et crottes) et le *comptage de nuit*. S'agissant des mustélidés, le comptage de nuit n'est pas probant et les données recueillies difficilement utilisables :

[532] ONCFS/CNERA-PAD, RUETTE S., VANDEL J.-M., ALBARET M., *Dynamique de population comparée de la martre et de la fouine*, janvier 2003-janvier 2009.

> « Sur une nuit, trois fouines vues sur 50 km, qu'on ne me dise pas qu'on peut faire quelque chose avec ça, l'échantillon reste bien trop faible ! C'est aussi le milieu qui pose problème : en forêt, les lumières éclairent très mal. Parfois, près des habitations, si l'animal se retourne dans les phares, là on voit bien que c'est une fouine, mais la plupart du temps ça ne marche pas, on *interprète* ! »[533]

N'étant pas en mesure de pouvoir fournir des données à échelle nationale et *a fortiori* un indice d'abondance[534], les agents ont ensuite envisagé cette hypothèse : une étude démographique approfondie (estimation du taux de survie, âge, sexe, reproduction) pourrait permettre de concevoir des modèles d'évolution et d'essayer d'évaluer l'impact des prélèvements par le piégeage sur la dynamique des populations. C'est ainsi qu'a été lancée en 2003 une étude au long cours sur la fouine et la martre,

> « pour estimer la survie, progresser sur la connaissance des dynamiques de population et, à terme, faire des modèles d'impact des prélèvements »[535].

Le protocole consiste à capturer des animaux et à les équiper de colliers-émetteurs pour suivre leurs évolutions au moyen de la *télémétrie*. Cette technique permet un suivi en temps réel de l'animal et une estimation du taux de survie de l'espèce. Il faut pouvoir déterminer la proportion de mustélidés capables de survivre d'une année sur l'autre et de résister aux différentes causes de mortalité (piégeage, chasse, trafic routier, maladies…).

> « La détermination du taux de survie nécessite de suivre des individus jusqu'à leur mort et en nombre suffisant pour comparer le taux de survie en fonction du sexe et de l'âge des animaux »[536].

Essentiellement destinée à étudier l'utilisation de l'espace, notons que la télémétrie est d'un usage très limité pour étudier la dynamique des populations, et ce quelles que soient les espèces de mammifères concernées. Le laboratoire Comportement et Ecologie de la Faune Sauvage (INRA, Toulouse) l'utilise notamment pour quantifier la survie juvénile des chevreuils :

> « Mais il est hors de question de pouvoir suivre un animal tout au long de sa vie. Le coût en serait énorme même si la technique le permettait. Seule la capture–marquage–recapture pourrait être mise en œuvre utilement. Cela impliquerait de déployer un piégeage intensif sur une même zone chaque année pendant dix ans »[537].

Pour pallier les lacunes de la télémétrie, le protocole de l'ONCFS est complété par une étude des *prélèvements* visant à évaluer la pression de piégeage. Deux autres techniques complémentaires sont utilisées : l'*analyse de cadavres* et le *relevé d'indices* sur le terrain. La récolte des cadavres apporte des informations précieuses sur le sexe des animaux, l'état de leur dentition (qui donne une idée de leur âge) et l'état de leur utérus pour les femelles (qui indique s'il y a eu ou non reproduction et permet de mesurer la fécondité des espèces). L'analyse des indices de présence se révèle plus complexe et problématique :

---

[533] Sandrine Ruette. Nous soulignons.

[534] Voir la conclusion de l'enquête ONCFS de 2003 : « Il n'existe aucun indice d'abondance validé à l'échelle départementale. Aucune interprétation ne peut être faite en termes d'abondance des espèces ».

[535] Sandrine Ruette.

[536] *Ibid.*.

[537] Stéphane Aulagnier, laboratoire Comportement et Ecologie de la Faune Sauvage, INRA, Toulouse.

> « On a toujours un doute sur l'identité du mustélidé, martre ou fouine. Pour les traces, on a du mal à les lire s'il n'y a pas de neige, et s'il y en a, c'est toujours ponctuel. Et même dans la neige, les traces restent des données rares… En termes d'indices, on ne s'est pas engagés plus avant, parce que là non plus je ne vois pas de solution simple… »[538].

Cette étude a été menée sur plusieurs communes de l'Ain et de Saône-et-Loire, de janvier 2003 à janvier 2009. Les données obtenues (taux de survie, reproduction, pression de piégeage) sont en cours d'analyse. Selon les résultats, l'ONCFS décidera si elles sont suffisamment fiables et s'il est possible d'appliquer ce protocole à d'autres territoires pour établir des modèles de dynamique des populations. Quoi qu'il en soit, des limites ont d'ores et déjà été pointées au fil des rapports d'enquête annuels. Au terme des deux premières campagnes, le nombre d'animaux capturés et équipés d'émetteurs s'est avéré « insuffisant pour envisager des estimations de survie »[539]. Même constat pour le nombre de cadavres récoltés au bout de trois ans d'enquête. Difficile dans ces conditions de déterminer l'impact des différentes causes de mortalité ou encore d'estimer la fécondité[540] :

> « Parmi les animaux analysés, peu de femelles se sont reproduites mais le nombre de cadavres examinés, en particulier pour la martre, est encore insuffisant »[541].

Le matériel de radiopistage a lui aussi montré ses faiblesses. Les colliers peuvent casser, subir des défaillances techniques ou des détériorations (colliers écrasés par un véhicule). L'autonomie des batteries n'est en outre pas garantie au-delà de huit mois de fonctionnement. Il faut alors les remplacer, ce qui s'avère souvent délicat :

> « La capture des martres pour remplacer leur collier est possible, celle des fouines a été vaine malgré de nombreuses tentatives »[542].

Il est ainsi difficile de suivre les animaux équipés de colliers sur le long terme. Beaucoup disparaissent sans laisser de traces…

> « Parmi les 18 animaux dont le devenir n'est pas connu, 7 au moins ont *probablement* survécu après la perte du signal émetteur »[543].

Plusieurs causes probables à la perte du signal : un dysfonctionnement du collier ; un animal qui s'est déplacé dans un secteur non prospecté par le radiopistage ; un animal qui a été piégé ou chassé par des chasseurs « qui n'ont pas transmis l'information, involontairement ou volontairement »…

Si l'on ajoute à cela le fait que la pression de piégeage est « très différente d'un secteur à l'autre » et que « la réussite de ce programme d'étude repose en grande partie sur la collaboration des piégeurs et chasseurs », les zones d'ombre ne sont pas prêtes d'être toutes éclairées…

---

[538] Sandrine Ruette. Une étude espagnole a toutefois montré qu'il est facile d'identifier martre et fouine au moyen de la génétique. Le laboratoire d'Ecologie alpine a développé l'analyse d'ADN recueilli dans des traces laissées dans la neige.

[539] Rapport d'enquête n° 2.

[540] Avec la technique de capture-marquage-recapture associée à la génétique pour déterminer les paternités, il serait néanmoins possible d'étudier le fonctionnement d'une population sur un territoire restreint.

[541] Rapport d'enquête n° 4.

[542] Rapport d'enquête n° 4.

[543] Rapport d'enquête n° 3.

2. Autres exemples de suivis de terrain

• Le « Réseau mammifères » de l'Office national des forêts

Le « Réseau mammifères » de l'Office National des Forêts (ONF) compte une trentaine de naturalistes répartis sur tout le territoire, dont les missions sont la conservation, la protection et la prise en compte des mammifères dans la gestion forestière. Rattaché au réseau Grands carnivores de l'ONCFS, il s'est surtout penché sur le cas des grands prédateurs : ours, loup et lynx. Une étude a été consacrée au blaireau afin d'apporter un éclairage scientifique au débat sur le déterrage de l'espèce. Les agents de l'ONF ont donc enquêté sur les blaireautières (les réseaux de terriers où vivent les blaireaux) des forêts gérées afin d'améliorer les connaissances acquises sur les populations de ces animaux. Leur enquête a montré que rien n'était en mesure de justifier le déterrage[544] en forêt, excepté en cas de dégâts en lisière, et a abouti à l'interdiction de cette pratique[545].

Si le blaireau a su trouver sa place dans les études de l'ONF, ce n'est pas le cas pour les petits mustélidés :

> « C'est finalement plus simple de travailler sur le blaireau, qui laisse derrière lui des marques nettes. Le problème avec les petits mustélidés, c'est que leur lien avec la gestion forestière n'est pas bien défini. Ce sont des espèces très peu connues, avec rayon d'action *difficile à cerner*. L'ONF s'est donc moins investi sur ces espèces. Un protocole de suivi au phare en nocturne a bien été proposé pour le suivi de leurs populations, mais cela demeure *mal cerné*. Nous n'avons *rien de structuré et de coordonné* sur les petits carnivores pour le moment… »[546]

• L'antenne locale de l'ONCFS en Aveyron

Comme l'ONF, la délégation départementale de l'ONCFS en Aveyron se penche peu sur le cas des mustélidés :

> « Il y a peu d'études au niveau local sur les mustélidés, excepté sur la loutre. On travaille davantage sur le loup, un animal qui est plus médiatisé et qui pose des problèmes. On travaille beaucoup moins sur les petits carnivores »[547].

---

[544] Le déterrage (ou vénerie sous terre) est une pratique de chasse au cours de laquelle des « déterreurs » poussent leurs chiens dans un terrier de blaireau et en bouchent les entrées. Les chiens doivent acculer le blaireau au fond du terrier pendant que leurs maîtres creusent un trou puis « arrachent » le blaireau avec des pinces en fer avant de le tuer à la dague. Cette pratique, jugée particulièrement violente, est décriée par les protecteurs des animaux sauvages.

[545] Voir la note de service de l'ONF n°NDS-08-G-1454 du 28 janvier 2008 pour « la prise en compte du blaireau d'Eurasie dans la gestion forestière » : « Si une famille de l'espèce génère des nuisances pour le voisinage d'une forêt domaniale (…), des opérations visant à régler le problème peuvent être mises en œuvre localement, comme la réglementation permet de le faire. Elles relèvent alors d'une demande spécifique et ne doivent pas être menées à l'initiative de l'ONF. L'apport d'une preuve de dégâts agricoles ou autres causés par le blaireau autour de la forêt faisant l'objet d'une demande de pratique de vénerie sous terre en forêt domaniale, est obligatoire pour justifier d'accorder une telle autorisation ».

[546] Laurent Tillon, ONF. Entretien du 16 novembre 2008. Nous soulignons.

[547] Régis Gomes. Entretien à Rodez, le 12 mars 2009.

Au sein du service, les études sur le sujet se limitent à la récolte d'observations visuelles pour le projet d'atlas des mammifères sauvages de Midi-Pyrénées, et pour donner un avis consultatif lors des CDCFS.

> « On a des carnets de bord petits carnivores : on y entre les données petits carnivores ; nos observations visuelles sur le terrain. Il n'existe pas de suivi plus poussé »[548].

L'ONCFS de l'Aveyron travaille en collaboration avec les associations locales de protection de la nature. Les données recueillies permettent de voir se dessiner quelques fluctuations de populations, des « tendances par année », mais de nombreuses zones d'ombre subsistent :

> « On a une vue assez bonne en matière de répartition, mais c'est beaucoup moins évident en matière de biologie et d'évolution des effectifs… Il nous manque de beaucoup de données, pas en matière de répartition, mais surtout en matière de biologie »[549].

Un protocole « vison d'Amérique » a été instauré pour tenter d'évaluer l'impact d'un ancien élevage, oublié par l'administration pendant plus de vingt ans, sur la présence du vison d'Amérique en milieu naturel. Des animaux s'en étaient en effet échappés, et même si beaucoup avaient été récupérés, un protocole de piégeage devait permettre de voir si l'on capturait encore des visons américains autour du site de l'élevage. Les agents de l'ONCFS ont donc cherché à se rapprocher de l'association des piégeurs de la région :

> « On a tenté de connaître le milieu des piégeurs, pour obtenir des informations sur l'espèce, mais il y a eu beaucoup de méfiance et on n'a pas obtenu de données… »[550].

Les résultats de l'enquête n'ont pas été concluants, « ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de visons : ils ont pu aller s'installer plus en aval, où ils trouvaient plus de ressources ». Dans le doute, le vison d'Amérique est resté inscrit sur la liste des « nuisibles » du département, ce qui est justifié pour une espèce allochtone à tendance envahissante, même si elle est absente du département.

• L'Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement (ALEPE)

Afin de réaliser un atlas des vertébrés de Lozère[551], l'ALEPE a puisé dans les rapports d'observations fournis par près de 150 naturalistes ayant collecté et transmis leurs données au cours des vingt dernières années. La base de données de l'association compte 3 200 fiches concernant les mammifères. Au fil du temps, le réseau d'informateurs et la « confrontation systématique des observations » ont permis d'affiner les connaissances, de trier et sélectionner les données.

> « Cela n'empêche pas évidemment les *confusions* toujours possibles que chaque observateur, même parmi les naturalistes de terrain les plus chevronnés, peut commettre un jour ou l'autre dans ses déterminations »[552].

---

548 *Ibid.*.
549 *Ibid.*.
550 *Ibid.*.
551 *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*, ALEPE, 2000.
552 *Ibid.*. Nous soulignons.

Les cartes produites (Fig. 39) visent à « préciser la connaissance actuelle sur la répartition des espèces dans le département ». Le découpage du territoire y est effectué selon le principe du carroyage des cartes IGN au 1/50 000, chaque carré étant redécoupé en huit. Dans les 86 rectangles de 7 x 10 km obtenus, un point vert foncé marque « une présence dûment constatée » ; un point cerclé indique « la reproduction dûment observée » et un point d'interrogation des données incertaines. Comme pour les cartes réalisées par l'ONCFS, « les points ne rendent pas compte de l'abondance de l'espèce sur le rectangle ».

Le choix d'un modèle cartographique simple, adaptable à toutes les espèces, « ne permet malheureusement pas une précision très fine et souffre parfois d'une *interprétation délicate* ». Des biais apparaissent inévitablement. Il y a, d'une part, le caractère aléatoire des prospection :

> « Les secteurs les plus renseignés correspondent à la fois aux lieux de résidence des informateurs les plus assidus et aux secteurs les plus attractifs pour les naturalistes et donc les plus fréquentés »[553].

Et il y a, d'autre part, le « défaut » ou la « faiblesse » des prospections :

> « Une faible densité de points sur la carte a tendance à rendre compte de la rareté réelle de l'espèce sur le département, mais peut parfois être le résultat d'un *défaut de prospection* ou pour les indices de reproduction, d'une *faiblesse des renseignements notés* »[554].

Répartition de la belette (A), de la fouine (B), de la martre (C) et du putois (D) sur le département de la Lozère

[553] *Ibid.*. Nous soulignons.
[554] *Ibid.*. Nous soulignons.

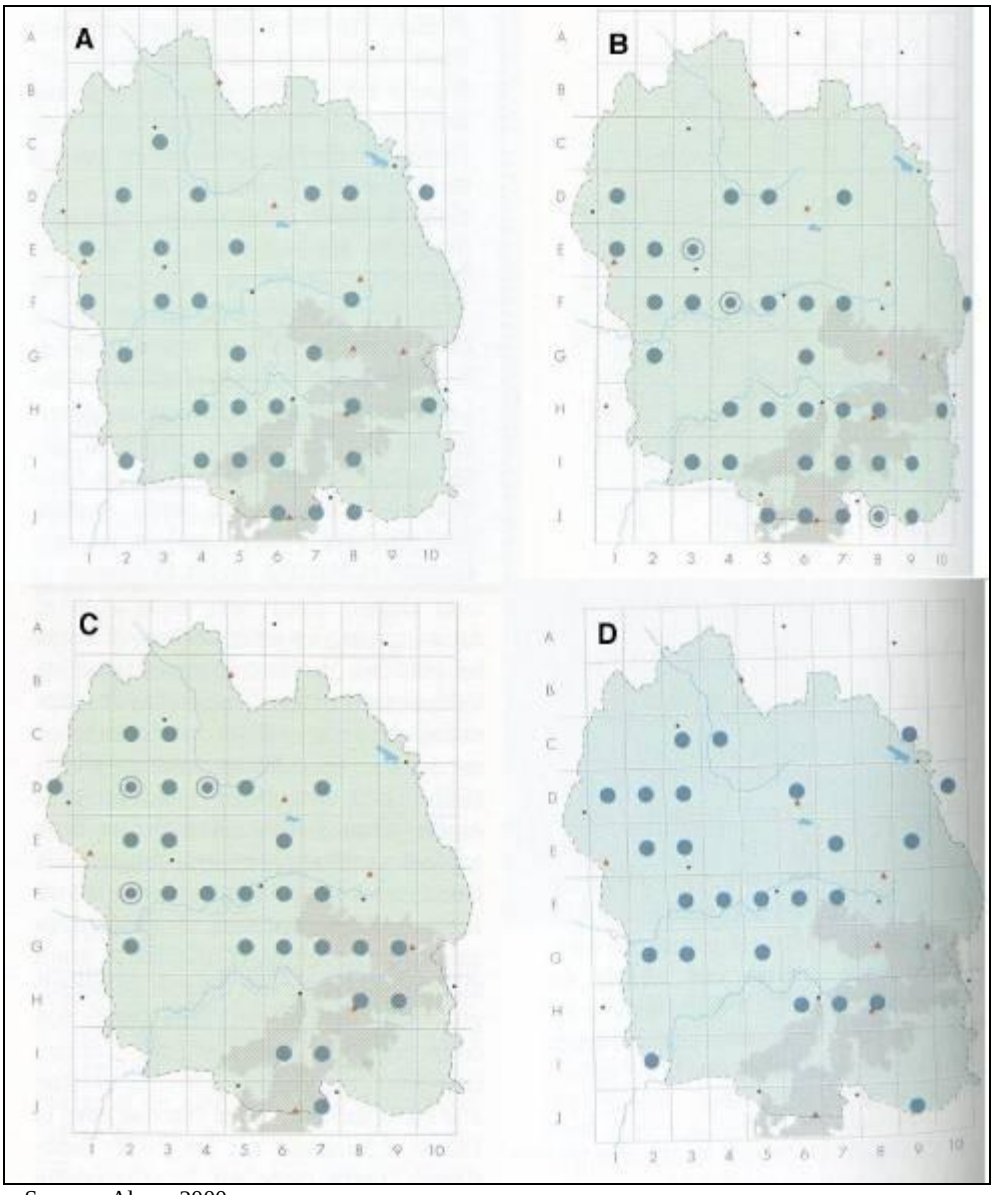

Source : Alepe, 2000.

Cette « faiblesse » peut s'expliquer par le faible intérêt des naturalistes pour certaines espèces, ou par le fait qu'elles sont difficiles à repérer. Ainsi, considérant la carte de répartition de la martre, les auteurs soulignent que les « blancs » reflètent avant tout « l'absence d'informations » même si on reconnaît une faible présence sur les Causses, phénomène déjà observé dans l'Aveyron. Ils ajoutent que les rapports d'observations sont, comme ceux de la fouine, « sujets parfois à quelques *doutes* », et que « des *confusions d'identification* existent entre ces deux espèces », avant de conclure :

> « Difficile d'identifier formellement les deux espèces, les critères d'identification (coloration du pelage, forme des dents) étant rarement obtenus lors des observations directes, *nocturnes et fugaces*, dans la nature. Seuls les animaux morts sont identifiables a priori sans erreur »[555]…

• La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) en Aveyron

[555] *Ibid.*. Nous soulignons.

S'appuyant sur la base que constituent les premiers atlas nationaux et régionaux[556], la LPO a produit un atlas actualisé faisant état de la répartition des vertébrés présents en Aveyron[557]. Les cartes de répartition des espèces ont été réalisées, comme en Lozère, grâce aux données et observations collectées par les naturalistes de terrain : observations visuelles directes, collecte d'indices de présence, animaux observés après des collisions routières. Leurs auteurs ont adopté le même principe de quadrillage. Dans chaque carré, un cercle vert vide signale la présence de l'espèce ; un cercle contenant un point indique une reproduction « avérée ou probable ».

Répartition de la belette (A), de la fouine (B), de la martre (C) et du putois (D) sur le département de l'Aveyron entre 1993 et 2007

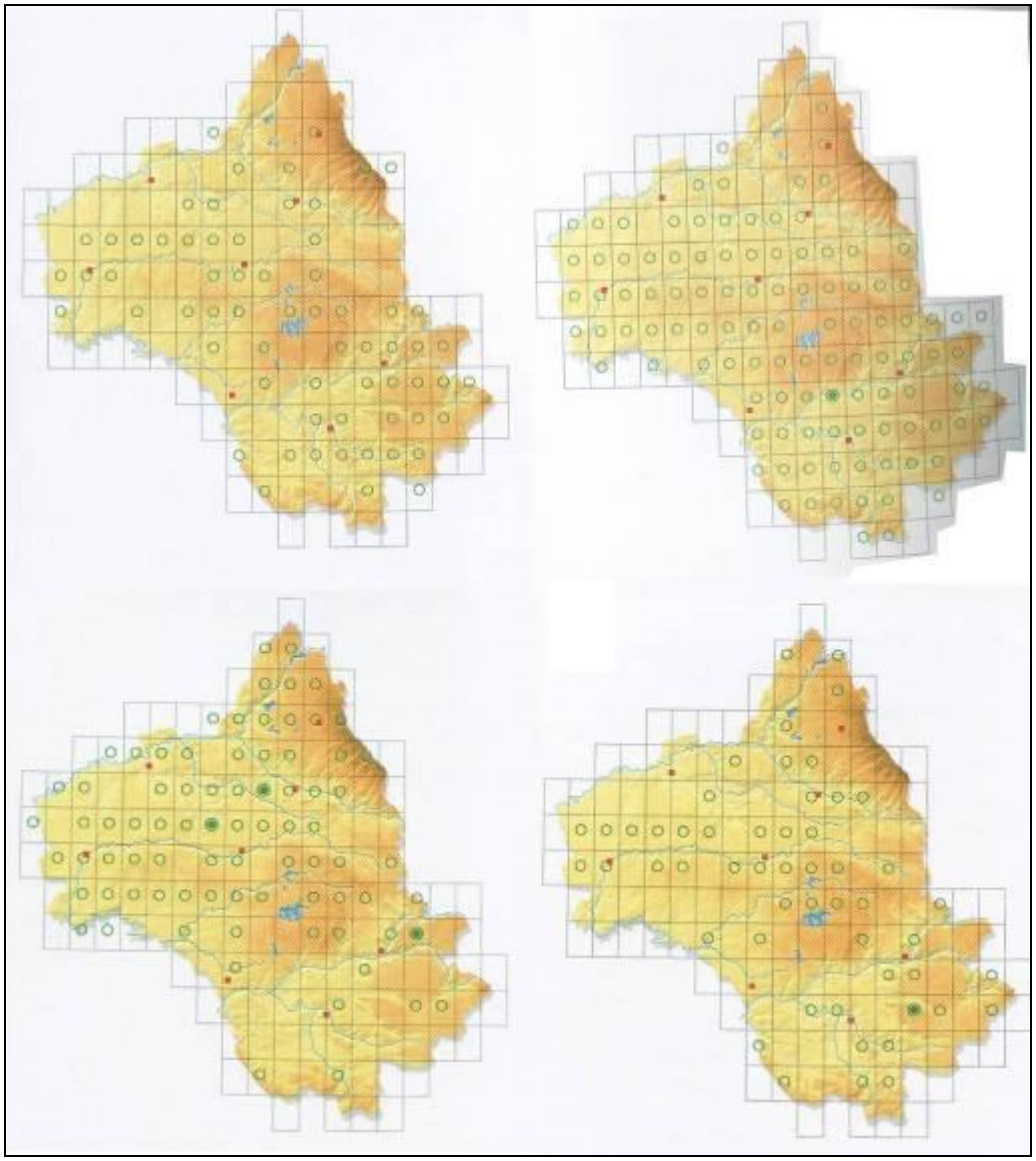

Source : LPO, 2008.

556 Voir AULAGNIER S., BRUGIERE D., POITEVIN F., 1986, *Atlas de répartition des mammifères dans l'Allier, l'Aveyron, le Cantal, la Haute-Loire, la Lozère et le Puy-de-Dôme*, Centre Ornithologique Auvergne, Clermont-Ferrand, 1986.

557 LPO, Faune sauvage de l'Aveyron. Atlas des vertébrés, Editions du Rouergue, 2008.

S'agissant de la martre, les auteurs soulignent que « très peu de données sont relatives à la reproduction de l'espèce ». Ils précisent que la plupart des observations concernent des animaux morts trouvés sur la route. Seulement 20% concernent des animaux vivants, en majorité « des animaux seuls, ces derniers étant généralement aperçus assez *furtivement*, prenant aussitôt la fuite » :

> « Le faible nombre d'observations d'animaux vivants découle en grande partie de *l'activité nocturne* de la martre »[558].

S'agissant de la fouine, les observations sont « essentiellement nocturnes ». Seulement deux ont été faites en plein jour, dont l'une à l'occasion d'un « dérangement » (une fouine a été levée par un chien de chasse). Pour la belette, les données sont également « peu nombreuses », la plupart concernant la traversée d'une route par l'animal ou des animaux trouvés écrasés. Les observations de putois, enfin, cristallisent l'ensemble des limites énoncées plus haut :

> « Du fait de son comportement principalement *nocturne* (seulement trois observations diurnes), les données actuelles sont peu nombreuses et concernent majoritairement des animaux trouvés écrasés sur la chaussée. Seules deux données concernent la reproduction »[559].

3. Des animaux « saisis par la science » ?

Le chasseur comme le technicien sont des « démiurges » qui gèrent, réparent, transforment, analysent, classent, comptent… L'un comme l'autre exercent leur maîtrise et recréent pour l'homme une nature à son image. Une nature en quelque sorte *dénaturée*, purgée de sa sauvagerie. Une nature sous contrôle :

> « Pas un carré de terre sauvage qui ne soit aujourd'hui truffé de caméras. Le monde est un mirador. Du cœur de la forêt amazonienne à l'orbite géostationnaire au-dessus du pôle, notre regard est dressé aux quatre coins. Il s'étend en réseau serré et recouvre le globe pour observer la nature, en pénétrer les mystères et la mettre sous contrôle »[560].

Dans ce monde sous contrôle, le sauvage est « naturalisé vivant »[561] et les animaux ne sont plus que des « populations, autrement dit des êtres statistiques, métamorphosés en chiffres »[562] :

> « Et dans une population, chaque bête prend un statut d'individu, c'est-à-dire que l'animal est affecté d'un coefficient de grand nombre, de sorte qu'il n'est plus alors que le représentant de la multiplicité statistique de sa propre population. *Autant dire qu'il n'est plus tout à fait un animal.* Il est un nombre (…). Avec les intentions les plus hautes, afin d'assurer une meilleure connaissance et leur protection, les animaux ont été saisis par la science »[563].

---

[558] *Ibid.*. Nous soulignons.

[559] *Ibid.*. Nous soulignons.

[560] WAJCMAN G., 2008, *Les animaux nous traitent mal.*

[561] MICOUD A., 2006, « Une gestion durable des espèces animales est-elle possible avec des catégories naturalisées ? », *Nature, Sciences, Sociétés* Vol. 14, p. 32-35.

[562] WAJCMAN G., 2008, *Les animaux nous traitent mal*, p. 45.

[563] *Ibid.*, p. 44.

Cependant, comme ce fut le cas pour le mode « destructeur » de la domestication, le mode gestionnaire échoue à exercer en totalité sa maîtrise. Concernant les petits carnivores et plus directement les mustélidés, un halo d'incertitudes demeure. Chez les piégeurs comme chez les scientifiques, on ne peut que constater ou déplorer ce flou qui cause le trouble dans la gestion des données. Personne n'est réellement en mesure de juger de l'état exact de conservation de leurs populations. Les études et enquêtes qui leur sont consacrées demeurent territoriales – elles ne peuvent pas être étendues à une échelle départementale, et *a fortiori* à l'échelle nationale :

> « Il faut abandonner cette idée là qu'on va suivre précisément et avoir des données annuelles et départementales, comme on nous le demande. C'est clair, ce ne sera jamais possible… La chose la plus importante à dire, c'est qu'il n'existe pas de technique de suivi validée. C'est trop compliqué pour les mustélidés. On n'a jamais réussi à trouver un outil technique vraiment performant et généralisable à tout le territoire »[564].

On ne peut aujourd'hui chiffrer de façon précise l'état des populations des petits carnivores déclarés « nuisibles ». Impossible, pour ces espèces, d'obtenir des indices d'abondance. On ne peut prétendre qu'à des « estimations » de présence/absence. Seul le renard se laisse suffisamment approcher pour permettre de valider des méthodes de travail et de récolter des données fiables. Pour les mustélidés, tout est bien plus compliqué :

> « Les observations et les indices sont rares, ce sont des animaux discrets. Déjà, quand on travaille sur des mammifères, c'est plus difficile qu'avec les oiseaux où on fait plus facilement des observations. Mais les carnivores, grands ou petits, c'est ce qu'il y a de pire ! Pour les grands carnivores comme le loup, on peut s'appuyer sur des analyses génétiques, il y a une telle pression sociale qu'on met plus de moyens, mais on ne pourrait pas imaginer de faire ça avec les crottes de mustélidés, ce n'est pas envisageable… »[565]

Le vocabulaire employé dans les rapports d'enquête trahit d'ailleurs ces incertitudes et cette forme d'hésitation permanente : on « tente de » définir l'impact du piégeage ; on « essaye » et on « teste » de nouvelles méthodes ; on « estime » le taux de survie ; on émet des « doutes » sur l'identité de l'animal observé ; on donne des « tendances » ; on a des « soupçons », on émet des « réserves »… Les exemples que nous venons de décrire illustrent combien les connaissances acquises ne sont jamais absolues mais relatives. Les chiffres révélés par les enquêtes sont soumis à toutes sortes de manipulations, glissements et autres dérives dans la direction souhaitée par chacun. Les données officielles sont souvent discutées, parfois remises en cause, et toujours sujettes à controverses.

• De la gestion comme d'une « liberté surveillée »

Si elle est encore défendue par les partisans de la vision cynégétique traditionnelle, la « destruction » est peu à peu remplacée par de nouveaux mots d'ordre : la « gestion » et la « régulation ». Les textes de lois, les discours cynégétiques et scientifiques se sont insensiblement tournés vers une forme d'expression nouvelle portée par un vocabulaire gestionnaire. Ils substituent à la « destruction » la « gestion durable des populations » ; à l'« élimination » la « régulation » et autres « prélèvements raisonnés ».

---

564 Sandrine Ruette.

565 *Ibid.*.

> « Tous les milieux et les espèces sont intégrés dans un plan de gestion et d'aménagement du territoire (…). L'ONCFS se préoccupe de la, ou plutôt des gestions durables des espèces animales. Le premier paradoxe, c'est que la faune sauvage, qu'on se représente pourtant comme non soumise à l'homme, (…) doit être gérée »[566].

Bien que les mots d'ordre changent, *l'ordre* demeure, justement… Il ne fait que s'exprimer sous une forme nouvelle. Car la gestion – et c'est là le paradoxe – est aussi une forme de domestication, de « soumission » de l'animal à l'homme, venue se substituer à la forme destructrice jusqu'ici communément admise. Ce paradoxe d'une gestion-domestication, André Micoud le résume par le concept imagé de « liberté surveillée ». Certes, il existe bel et bien une nouvelle représentation sociale du sauvage[567] : nouveaux acteurs, nouveaux espaces partagés, nouvelle législation et même nouveau vocabulaire. Le sociologue prend l'exemple de la proposition de loi de décembre 1988 qui étend à tous les animaux la protection contre les souffrances et la cruauté – protection jusqu'ici exclusivement réservée aux animaux domestiques, c'est-à-dire aux animaux ayant un propriétaire :

> « Tous les animaux sont des êtres sensibles, y compris ceux qui vivent à l'état de *liberté naturelle* »[568].

Le mot « sauvage » n'apparaît plus dans le discours. Il est gommé, tout comme le mot « nuisible », et remplacé par la périphrase : « liberté naturelle ». Pourquoi gommer le mot « sauvage » ? Parce que « cela pourrait donner l'impression que ces animaux sont dangereux pour l'homme »… Le « sauvage » ne doit plus se définir comme ce qui représente une menace pour l'ordre établi par les hommes et qui ne connaît pas la loi. Il est rebaptisé « liberté naturelle » et s'offre une nouvelle définition : non plus par opposition au domestique (*sylva* V *domus*) ; non plus synonyme de menace mais de *liberté*, de nature préservée et *gérée*.

L'animal sauvage moderne fait l'objet de nombreuses attentions et de soins. On le protège, on lui consacre des enquêtes et des études, on se soucie de la gestion de ses populations. Bref, on « invente un nouveau sauvage » censé être un strict équivalent de « naturel ». Mais la question que pose le sociologue est la suivante : s'agit-il toujours d'un animal sauvage ?

> « La faune sauvage d'aujourd'hui est gérée pour pouvoir être vue *comme si* elle l'était vraiment »[569].

Le « *comme si* » est une manière de souligner que cette liberté demeure « surveillée » – une liberté *conditionnelle* en quelque sorte. L'animal sauvage se trouve « naturalisé vivant ». Mort et empaillé, il doit néanmoins donner *l'illusion* qu'il est vivant.

> « Ce que les sociétés industrialisées sont en train de construire socialement comme échappant à leur maîtrise (le sauvage « naturel »), signale cela même sur quoi elles sont en train d'étendre leur maîtrise : la gestion généralisée du vivant »[570].

---

[566] MIGOT P., ROUE M., 2006, Edito « Gestion de la faune sauvage », Numéro spécial *Nature, Sciences, Sociétés*, Vol. 14.

[567] Colloque Dourdan, MICOUD A., p. 125 et suivantes.

[568] Proposition de loi de décembre 1988. Nous soulignons.

[569] *Op. cit.*

[570] *Ibid.*, p. 133.

***

Que l'on veuille détruire ou gérer, on en revient à faire la même chose : domestiquer… Dans les deux cas, l'homme intervient sur la nature et entend imposer ses lois à la faune sauvage, soit en l'éliminant, soit en la comptant, l'analysant et la chiffrant. Derrière la valse des mots et les pas qui changent, la danse demeure la même ! Comme la destruction de jadis, la gestion d'aujourd'hui est en définitive une nouvelle déclinaison de la volonté de maîtrise, de domestication, de *partage* entre les territoires humain et animal.

> « Descartes avait formulé le projet moderne d'un homme « maître et possesseur de la nature » – en copropriété avec Dieu. Ce projet viendrait à s'accomplir intégralement aujourd'hui »[571]…

On pourrait croire la rupture consommée entre des mondes humain et animal définitivement séparés :

> « Nous ne partageons pas l'espace animal »[572].

Cependant, l'homme « maître et possesseur de la nature » de Descartes se trouve contrarié par les petits carnivores ! Le flou scientifique et cynégétique que leur nature impose est comme une sorte de *jeu* dans l'ordre établi par les hommes. A la faveur de ce jeu, les animaux qui n'en étaient « plus tout à fait » reprennent leurs droits et s'ensauvagent. « Saisis par la science », ils se rebellent pourtant, refusent d'être pris en otage et préfèrent à cette liberté conditionnelle que nous leur imposons leur statut mouvementé de *hors-la-loi*… Echappant à toute forme de contrôle, donnant du fil à retordre aux plus expérimentés des piégeurs, ils sont les petits grains de sable dans les rouages, les petites taches sur un tissu bien blanc, l'endroit qui nous gratte et que nous ne pouvons atteindre pour soulager un peu la démangeaison… Les mustélidés sont nos « bêtes noires ». Hors des lois, hors du script, ils ont l'outrecuidance d'en griffer les pages…

> « Nous mettons la nature sauvage sous surveillance, et ainsi la sauvagerie s'éloigne, avec l'ombre et le secret. *Où c'est qu'elle est, la nature* ? »[573].

A cette question, nous répondrons : dans le *jeu* que les petits carnivores opposent à l'ordre imposé ; dans le retour de l'ombre, du « noir » et de l'ondoyance que représentent les mustélidés ; dans le *partage–lien* qui succède au *partage–séparation* (domestication). Car contrairement à ce qu'en pense Gérard Wajcman, nous *partageons* bel et bien l'espace et nos territoires avec l'animal, comme nous allons le montrer à présent…

---

571 WAJCMAN G., 2008, *Les animaux nous traitent mal*, p. 49.
572 *Ibid.*, p. 25.
573 *Ibid.*, p. 44.

Partie III

« NOIR »

La théorie du fragment

et l’ombre de Mètis

Face à la peur du sauvage, l'homme multiplie les tentatives pour domestiquer, mettre de l'ordre et séparer les espaces. Avec les petits carnivores dits « nuisibles », cette obsession du maintien de l'ordre est tenue en échec. Après la quête infructueuse d'un partage des territoires matérialisé par la destruction des « nuisibles », l'idée de *gestion* semble amorcer un rapprochement. La « destruction » est remplacée par l'ambition gestionnaire et le nouveau mot d'ordre qui lui est associé : la « régulation ». Néanmoins dans mot d'ordre, il y a toujours *ordre* ! C'est donc une nouvelle déclinaison de l'ordre qui se fait jour, sans en avoir l'air cette fois. Non seulement la gestion s'avère être une forme de domestication (une sorte de « domestication statistique »), mais elle se solde, elle aussi, par un échec… Le flou des données ne permet pas en effet d'exercer une complète maîtrise sur des espèces décidément rétives aux lois imposées par les hommes. Toutes les tentatives de domestication et de séparation nette des territoires échouent. Incarnations du désordre et maîtres dans l'art de l'ondoyance, les mustélidés confinent au *flou*, lequel n'est qu'une autre manière d'échapper à la domestication, de refuser d'être dompté. Tous mettent à mal le partage des espaces et des mondes et menacent les frontières établies. Ces frontières demeurent incertaines, comme le sont ces animaux eux-mêmes…

L'échec de la domestication et de la séparation des espaces est également, pour filer notre métaphore introductive, l'échec de la lumière, et par conséquent l'apparition de zones d'ombre, de nouveaux espaces-frontières et de figures « noires », liminales, gouvernées par la figure emblématique de Mètis. Derrière les mustélidés, les « prédateurs noirs », on ne trouve plus seulement des gestionnaires et des chasseurs mais aussi des « chercheurs noirs » (les « profanes » opposés aux « experts », porteurs d'un savoir populaire) et des « chasseurs noirs » (les piégeurs). Avec la faillite de la domestication et le flou des données, on passe de la lumière au clair-obscur, de l'ordre au *jeu*. Le décalage se creuse entre une réalité biologique incertaine et toute une dimension qui lui échappe et qui vient influencer notre perception des petits carnivores. Notre objectif – et le cœur de notre thèse – est de montrer que ce décalage, ce *jeu* peut être appréhendé par une théorie en opposition aux théories qui visent à ordonner et synthétiser : la « théorie du fragment » et son approche métonymique du vivant…

Chapitre 1

Plus vrais que nature : les prédateurs noirs

Insaisissables, les mustélidés s'épanouissent dans toutes les formes déclinées du flou : flou *géographique* (ils occupent à la fois les espaces « cultivés », agricoles ou urbains, les espaces périurbains, « lieux noirs » intermédiaires entre ville et campagne, et les espaces sauvages) ; flou *écologique* (prédateurs nocturnes et fuyants, ils sont à ce point discrets qu'il est impossible de connaître l'état de leurs populations) ; flou *symbolique* (leur nature obscure et ondoyante les rend porteurs de charges symboliques ambivalentes et ils colportent de multiples images négatives).

Au-delà des traits communs à une grande partie des carnivores, notamment leurs aptitudes de « carnassiers », les mustélidés possèdent certaines caractéristiques qui les rendent particulièrement insaisissables et sur lesquelles vont se focaliser d'autant plus les regards. Paradoxalement, c'est ce qu'on voit le moins dont on parle le plus !

> « Un renard, une nichée, ça se repère très bien. Mais les fouines c'est plus discret, la journée on les voit pas, ça sort que la nuit. On se rend moins compte des dégâts que ça peut faire. Alors des fois on leur met sur le dos beaucoup de choses… »[574].

Les naturalistes anciens et les piégeurs d'aujourd'hui vont être d'autant plus inspirés en décrivant fouines, belettes ou martres, qu'ils possèdent peu d'informations précises à leur sujet. Ils peuvent ainsi laisser libre cours à leur imagination et l'autoriser à s'épanouir là où la réalité, méconnue, laisse le champ libre !

Les quelques informations à leur disposition vont leur servir de base pour broder librement leur propre vision, s'appuyant sur quelques traits qu'ils vont grossir ou déformer, construisant en quelque sorte de nouvelles espèces, tout aussi biologiques que symboliques… Voici la raison pour laquelle cette famille de petits carnivores a retenu notre attention : parce qu'ils incarnent ce noir, cet échec de la domestication. Ondoyants, invisibles, ils sont cette tache noire qui subsiste dans la lumière, et symbolisent ce *jeu* dans l'ordre établi, comme une discrète et souriante fantaisie…

---

[574] Dominique Marbezy.

I – Vue et vision : de l'ordre à l'ondoyance

1. Ondoyances symboliques

Ancêtre antique de nos Bestiaires, le *Physiologos*[575] est le lieu d'élaboration d'un code symbolique homogène et stable, avec d'un côté les bêtes divines, incarnations des valeurs chrétiennes et symboles de pureté, et de l'autre les bêtes infernales, incarnations du Mal. Pour Arnaud Zucker, le discours religieux de l'ouvrage a pour ambition de contrôler les significations symboliques et de fixer une fois pour toutes le sens de chaque chose. Mais certains animaux, marqués par la plasticité, la polyvocité et l'inconstance, mettent en échec cette homogénéité. Leur charge symbolique s'avère en définitive aussi ondoyante que le sont, dans la nature, ces animaux eux-mêmes. Aussi, et malgré lui, le *Physiologos* montre-t-il au fil de ses réécritures que les significations symboliques ne sont jamais acquises et toujours sujettes au *jeu* :

> « Partagés entre la tentation de manifester un dogme par des modèles naturels simples et la conscience de la diversité à la fois des caractères naturels des animaux et des contextes littéraires, les auteurs qui participent à la transmission et à l'enrichissement du *Physiologos* préfèrent *jouer* du symbole que le fixer »[576].

Certaines figures animales se révèlent donc irréductibles à des significations univoques. Ce symbolisme multiple (parfois même contradictoire) dénonce la légitimité de l'inventaire ordonné si cher aux savants, réduisant même ce dernier à l'équivalent d'une illusion…

Les animaux étant de « natures variées », leurs attributs varient et sont soumis à des valorisations tout aussi variables, lesquelles trahissent la liberté symbolique attachée à chacun. En outre, un même animal peut tour à tour porter des valeurs négatives et positives. Sa charge symbolique est fondamentalement instable, revêtant des significations et des fonctions diverses. Concernant la faune sauvage, cette ambivalence reflèterait la nature profonde des fauves qui possèdent tous un caractère double, un visage à double face – l'une louable, l'autre blâmable.

> « (Les fauves) se comprennent de manière figurée (…). Il y a parmi eux des animaux qui ont en raison de leur nature des pensées bonnes et mauvaises : les bonnes pensées on les assimile au Christ et aux Saints, les mauvaises le sont, à l'inverse, aux démons et aux hommes mauvais »[577].

---

[575] Le *Physiologos*, premier grand bestiaire chrétien de l'Antiquité, a eu une grande influence au Moyen Âge. Il brosse le portrait de bêtes réelles ou imaginaires et donne une interprétation moralisatrice de leurs comportements.

[576] ZUCKER A., 2007, « Morale du Physiologos : le symbolisme animal dans le christianisme ancien (IIe-Ve s.) », *Rursus*, n° 2, 2007.

[577] « Physiologos », in ZUCKER A., 2007, Morale du Physiologos : le symbolisme animal dans le christianisme ancien (IIe-Ve s.), in Rursus, n° 2, p. 7-8.

Une dualité, un « double jeu » et une ondoyance qui autorisent toutes sortes de « renversements » symboliques et autres « conversions »[578] d'animaux. Par leur flottement même, ces multiples incertitudes garantissent une forme de liberté, de richesse, de variété. Elles s'opposent aux tentatives de « refouler l'imagination symbolique » et au code iconographique figé de l'emblème. Les animaux sont « mis en scène », ils ont des « missions sémiologiques », des « rôles de composition », des « contre-emplois » et des « masques » au sein d'un « bricolage »[579] qui est le mode fondamental de l'activité symbolique. Ils sont à la fois poétiques et multiples, guidés par un imaginaire non directif qui les rend littéralement *inspirés*.

Le symbolisme est ici conçu comme une *activité* et non comme un code figé et définitif. Cela favorise la naissance et l'épanouissement d'un bestiaire « ductile »[580], fait d'« animaux de cire » qui donnent libre cours, du fait de leur malléabilité et de leur ondoyance, à autant de jeux et de stratégies que l'homme peut en inventer :

> « Les bénéfices didactiques que procurait un système d'équations simples ne sont pas à la hauteur de la valeur stratégique qu'offre la *disponibilité de sens* des figures animales »[581].

• Le relais des attributs médiévaux

De l'aveu même des anciens naturalistes, il existe dans la nature (et par conséquent autour de ses créatures) un flou difficile à gommer et un vide qu'il faut bien combler, quitte à perdre encore davantage de vue la réalité. Ils décrivent donc d'une part des monstres issus de trois dimensions (céleste, terrestre et souterraine) aux caractéristiques et aux attributs à peu près définis, sur lesquels tous s'accordent. Ce sont le dragon, le basilic, la sirène, la licorne, le centaure ou le griffon. Ils font d'autre part allusion aux « instables » ; ceux qui demeurent dans les marges des manuscrits, au cœur des enluminures. Ceux-là sont empruntés aux recueils de *mirabilia* et aux récits de voyages. Personne n'en a vu, et tout le monde les imagine, trouvant dans les zones d'ombres un terrain privilégié pour laisser libre cours à son imagination. Les enlumineurs inventent des êtres hybrides, des créatures aberrantes, tel le Sciapode, monstre semi-humain ne possédant qu'un pied, énorme, qui lui sert à se protéger du soleil…

Pour différencier les animaux physiquement et morphologiquement proches, les auteurs de Bestiaires mettent en valeur des *parties* ou des *attributs* caractéristiques et inaliénables. Ainsi, pour différencier l'âne du cheval, on représente l'âne comme un animal laborieux, portant des bagages ou faisant tourner une roue. En outre, on lui dessine des oreilles pointues et l'on omet de le revêtir d'une crinière – signe distinctif convenu du cheval. De la même manière, la crinière sert à différencier le lion de l'ours, par ailleurs très ressemblants. Afin de distinguer le singe de l'écureuil, ce dernier est représenté tenant une noisette entre ses pattes. Ces traits particuliers, d'abord mis en avant par un dessinateur, puis par une majorité d'entre ceux qui va suivre son inspiration, deviennent dès lors une convention, la partie émergée d'un code de représentation bien établi. Pour le chien et le loup, la différence, qui ne peut être marquée par une crinière, l'est par un collier, passé au

578 ZUCKER A., 2007, « Morale du Physiologos : le symbolisme animal dans le christianisme ancien (IIe-Ve s.) », *Rursus*, nº 2, p. 10.

579 *Ibid.*, p. 11.

580 *Ibid.*, p. 12.

581 *Ibid.*, p. 12.

chien pour symboliser son « attachement » à l'homme, par opposition au loup sauvage épris de liberté…

Quant au chat, son image est, pour Michel Pastoureau « formellement très instable », si bien que, « hors contexte, il est difficile de le distinguer d'autres animaux »[582]. Quand aucun contexte ne permet d'établir avec certitude son identité, les dessinateurs ont recours à l'emploi d'un attribut traditionnellement associé au petit félin et qui aide à le reconnaître : un rat, ou une souris. Alors que le chien se reconnaît à un attribut symbolisant sa condition d'animal captif (le collier), le chat est stigmatisé par un attribut symbolisant sa condition de chasseur de rongeurs. Des traits distinctifs qui sont aussi des archétypes, universellement compréhensibles. Parfois, lorsque la distinction est jugée trop difficile, les enlumineurs filent de véritables chaînes d'attributs : une souris pour identifier le chat, elle-même identifiée par un morceau de fromage…

Pour certains animaux, l'attribut que l'on choisit de représenter est lié à une *propriété*. Ainsi, la grue est représentée avec un caillou dans la patte, car on prétend qu'elle veille sur ses compagnes la nuit et que si elle s'endort, la pierre qu'elle tient la réveille en tombant ! Cet attribut permet de la différencier de l'autruche, représentée par ailleurs de manière très similaire. Celle-ci possède également son attribut distinctif : elle tient un fer à cheval ou un clou dans son bec, puisqu'on lui reconnaît comme propriété de posséder un estomac capable de tout digérer.

Pour d'autres animaux, la distinction se fait non par un attribut mais par une *couleur*. S'il n'était question que de forme ou de silhouette, on ne verrait pas de grande différence entre un corbeau et une colombe, mais leur couleur – noir pour l'un, blanc pour l'autre – suffit à les identifier au premier regard. La couleur conventionnelle du plumage remplace les considérations biologiques :

> « C'est plus un *code iconographique* qu'une copie de la réalité zoologique »[583].

La *realia* fait place à la *mirabilia* ; la nature s'efface poliment devant la culture. Ce basculement a parfois lieu à plusieurs niveaux : on transforme l'animal réel en le dotant d'un attribut, et l'on transforme encore ce que l'on a déjà transformé pour y injecter du sens ! Les enlumineurs jouent ainsi par exemple sur les attributs distinctifs de l'âne et du cheval. Le cheval est d'ordinaire représenté avec une crinière épaisse et une queue courte, tandis que l'âne arbore une crinière peu fournie et une longue queue. Pourtant, certains enlumineurs raccourcissent la queue de l'âne pour le transformer en cheval ou, inversement, enlèvent un peu de crin au cheval pour « tirer son image vers celle de l'âne »[584] et dévaloriser du même coup celui qui le possède !

Pour les représentations d'ensemble, la *structure* prime sur la forme. Le dessinateur ne s'attarde pas à donner les détails de chaque animal d'un troupeau mais simplifie les formes de l'ensemble, que l'on identifie grâce à la présence d'un berger. Le détail a donc moins d'importance que la structure globale. De la même manière, une masse indistincte d'oiseaux suffit à indiquer l'air, tout comme une masse de poissons indique l'eau. La précision individuelle importe moins que la cohérence et la reconnaissance du tout. L'attribut est roi, et

---

582 PASTOUREAU M., 2002, « L'animal au Moyen Âge », in DALARUN J., *Le Moyen Age en lumière*. Manuscrits enluminés des bibliothèques de France, p. 78.

583 *Ibid.*, p. 91. Nous soulignons.

584 *Ibid.*, p. 92.

« la structure a toujours priorité sur la forme »[585].

La réalité zoologique formelle passe donc, une fois de plus, au second plan. On préfère jouer sur les axes et les plans, rapprocher ou écarter certains animaux, les représenter dans telle attitude ou telle position qui détermineront son identité. On s'attache à des rythmes, à des distributions dans l'espace plutôt qu'à la précision du détail ou de la forme. C'est souvent la position d'un animal qui décide de son identité : la vache sera de profil, le taureau de face. L'aigle et le faucon se différencieront uniquement par leur vol : vertical pour l'un, oblique pour l'autre.

2. Ondoyances biologiques

Fondamentalement insaisissables et ondoyants, les mustélidés cultivent les zones d'ombre et donnent du fil à retordre à ceux qui veulent les observer et les décrire. Ces « bêtes noires », familières des marges, vivent dissimulées entre ombre et lumière, entre science et imaginaire. Leur réalité biologique et leur personnalité incertaine d'animaux nocturnes, discrets et fuyants, viennent au secours de l'imagination et d'une perception décalée muant la « vue » en « vision ».

• Solitaires et nocturnes[586]

Tous les mustélidés auxquels nous nous intéressons sont des solitaires qui ne se croisent qu'au moment du rut et de la reproduction. Il est rare d'en voir plusieurs en même temps, et leur observation est d'autant plus malaisée qu'un animal isolé est toujours plus difficile à percevoir qu'un groupe d'animaux. Cette difficulté est encore accrue par le fait que ces solitaires se déplacent surtout de nuit ou au crépuscule, quand les formes se confondent et rendent les apparences trompeuses… Belettes, martres et fouines ont beau être aussi diurnes que nocturnes, elles choisissent souvent de se déplacer de nuit, particulièrement lorsqu'elles vivent dans des lieux fréquentés par les hommes dont la présence les rend méfiantes. Quant au putois, c'est un nocturne strict, parfois crépusculaire. Il n'est visible de jour que dans des circonstances exceptionnelles, notamment au moment du rut ou lorsqu'il élève ses petits.

• Milieux fermés et sombres

Plus volontiers nocturnes, les mustélidés se déplacent en outre rarement en milieu ouvert. Ils préfèrent évoluer à couvert, dans les forêts pour la martre, en lisières pour la fouine et la belette, au bord de l'eau pour le vison et le putois. Si l'on ajoute à cela le manque de lumière, l'observateur peine à les distinguer à l'œil nu. Pour compliquer encore les choses, les mustélidés ne se contentent pas de circuler au sol : ils explorent avec aisance d'autres dimensions. Les martres peuvent évoluent aussi bien dans les arbres que sur le sol. Les belettes vivent une existence la plupart du temps souterraine et se déplacent dans les terriers de campagnols. Elles sont alors totalement imperceptibles. Les fouines le sont tout autant lorsqu'elles s'installent dans les maisons, dans les recoins paisibles et peu accessibles. Putois et visons, aussi à l'aise dans l'eau que sur la terre ferme, disparaissent sous la surface à la moindre alerte…

---

[585] *Ibid.*, p. 93.

[586] Pour les traits biologiques et comportementaux décrits ci-après, nous nous référons plus particulièrement à l'ouvrage de MERMOD C. et MARCHESI P., 1998, *Les petits carnivores*.

• Petite taille et couleurs neutres

Solitaires, nocturnes et parfaitement dissimulés dans leur environnement, les mustélidés peuvent également compter sur leur petite taille pour passer inaperçus. La belette, qui ne pèse guère plus de 100 grammes, détient d'ailleurs le record du plus petit carnivore d'Europe. De telles mensurations l'autorisent à se faufiler dans des trous de campagnol ne mesurant pas plus d'une vingtaine de millimètres. La fouine et le putois sont certes un peu plus grands et « gros » (environ deux kilos), mais un trou de huit centimètres suffit à les laisser entrer dans la maison de leur choix ! La martre fait de même pour pénétrer dans les nids d'écureuil dont elle a pris soin de déloger les anciens propriétaires…

Tous les mustélidés possèdent du reste un pelage aux couleurs sombres et uniformes. Les dos sont roux, bruns ou presque noirs. Seuls les ventres sont plus clairs, ce qui accentue la propension de ces animaux à se fondre, ton sur ton, dans leur milieu.

• Souplesse et rapidité

Leur corps souple leur confère une étonnante rapidité de réaction et une exceptionnelle vivacité de mouvements. Rapide et nerveuse, la belette est prompte à disparaître dans un trou sitôt qu'elle se sent en danger. Fouines et martres sont d'excellentes grimpeuses qui ne redoutent pas l'escalade et ne craignent pas le vertige. Toutes deux ont une détente impressionnante leur permettant de se jouer des obstacles ou de fuir en quelques bonds. Pour passer d'une branche à l'autre, une martre est capable de bondir jusqu'à quatre mètres de distance. Le putois se révèle plus mauvais grimpeur. C'est en revanche un nageur et plongeur émérite, tout comme son cousin le vison d'Amérique.

• Qui est qui ?

> « Cette mustelle (la fouine) est si voisine de la précédente (la martre) qu'on l'avait appelée martre domestique. C'était une erreur. Les deux espèces sont parfaitement distinctes »[587].

En 1758, Linné ne fait référence qu'à une espèce : *Mustela martes*. Martre et fouine demeurent confondues jusqu'en 1777, date à laquelle la fouine devient une espèce à part entière. Mais la proximité morphologique des deux espèces fait que la confusion persiste, tant dans les témoignages de chasseurs que chez les naturalistes :

> « La distinction martre/fouine est très aléatoire, et il convient de se montrer toujours très prudent. Comme dans une enquête policière, la conviction ne peut se faire qu'avec l'addition du plus grand nombre d'indices concordants »[588].

Les choses ne sont guère plus claires concernant le vison. Au 16e siècle, le mot « vison » désigne le putois ! Le dictionnaire Littré le définit comme une « espèce de martre », et en Allemagne, la croyance veut que le vison d'Europe soit « un métis du putois

[587] GAYOT E., 1871, *Les petits quadrupèdes*, p. 172.
[588] *La Hulotte*, Dossier « Nuisibles », p. 41.

et de la loutre »[589]… Quant à la belette, on la confond régulièrement avec l'hermine, morphologiquement très proche :

> « Aussi avait-on cru autrefois que (l'hermine et la belette) appartenaient toutes deux à la même espèce. C'était une erreur : les deux animaux sont distincts »[590].

Si le dictionnaire de Furetière ne la confond pas avec l'hermine, il la réduit néanmoins à une version sauvage de la fouine :

> « Il y en a de deux espèces : l'une qui est sauvage, qu'on appelle proprement *moustelle*, qui vit à la campagne ; l'autre domestique, qui se cache dans les greniers, qu'on appelle *fouine* »[591].

Au fil de son portrait, la belette n'est plus considérée comme une espèce à part entière mais devient en quelque sorte une catégorie générique au sein de laquelle sont rangées plusieurs espèces :

> « Les naturalistes mettent au rang des belettes les martres, les furets et les écureuils »[592].

La confusion existe donc non seulement avec d'autres mustélidés (martres et furets), mais aussi avec un rongeur !

Aujourd'hui encore, bien que chacune de ces espèce soit dûment reconnue comme telle, la confusion subsiste, entretenue pas l'absence de « règles absolues » dans les signes distinctifs permettant l'identification. Pour la belette par exemple, les écrits naturalistes soulignent que la tache blanche caractéristique située sous la gorge de l'animal se prolonge « *le plus souvent* » vers les pattes antérieures pour les suivre « *plus ou moins* longtemps ». La bavette blanche de la fouine se prolonge « *généralement* » sur ses pattes antérieures et permet « *assez* facilement » de la distinguer de la martre… Les mots eux-mêmes, et toutes les précautions de langage, trahissent l'impuissance à trouver des règles infaillibles pour ne plus confondre les espèces observées.

• Prudence et discrétion

La méfiance des mustélidés est légendaire. Au fil de leurs déplacements, ils se dressent à de nombreuses reprises à la verticale (une de leurs positions favorites, dite du « chandelier ») pour avoir une vision d'ensemble des alentours. Prudent, le putois flaire chaque trou, chaque passage avant de s'y aventurer, et galope quand il doit se risquer à découvert. Pour plus de sécurité, il varie son parcours chaque nuit. Les fouines sont tout aussi prudentes et observent une parfaite discrétion. Il est presque impossible de deviner leur présence lorsqu'elles sont dans leur gîte, y compris lorsqu'elles sont installées « chez

[589] GAYOT E., 1871, *Les petits quadrupèdes*, p. 184 : « Une croyance vulgaire, due à certaines analogies, a fait dire en Allemagne que le vison d'Europe est un métis du putois et de la loutre ».

[590] *Ibid.*, p. 207.

[591] FURETIERE A., 1690, *Dictionnaire universel*, « Belette ».

[592] Ibid.

l'habitant », dans une maison. Seule exception à cette irréprochable ligne de conduite : en période de rut et d'élevage des jeunes, elles sortent de leur réserve. On les entend alors se manifester plus bruyamment, se livrant à des courses-poursuites effrénées dans les greniers, parfois jusque sur les toits.

La martre demeure la plus discrète et la plus « stratégique » de nos mustélidés. Rejoignant son gîte, elle utilise un subterfuge qui consiste à grimper à un arbre voisin et à gagner le nid à travers les branchages. La souplesse d'une martre n'a d'égale que sa rapidité lorsqu'elle évolue dans les branches. Elle est alors impossible à suivre à l'œil autrement que par le mouvement qu'elle impose aux branches… Une martre est également capable de déceler un bruit suspect à plus d'un kilomètre et de prendre aussitôt la fuite. Ce qui signifie qu'au moment où l'homme, dont l'avancée a alerté la bête, arrive sur les lieux, celle-ci est déjà loin…

• Déplacements nocturnes et indices de présence

La discrétion de ces espèces nocturnes est, nous l'avons vu, un obstacle majeur à leur observation, à leur identification et à l'appréhension de leurs comportements, mœurs et modes de vie. Pour détecter leur insoupçonnable présence, il ne reste souvent à l'observateur qu'un maigre recours : la récolte et l'analyse des indices de présence ; traces indirectes de leur passage en des lieux où ils demeurent invisibles. Ces indices sont de plusieurs natures. Ils peuvent en premier lieu être *visuels* : des crottes ; des empreintes de pattes ou de griffes laissées sur le sol (ou sur l'écorce des arbres pour la martre et la fouine) ; des poils restés accrochés dans des barbelés ; des vestiges de plumes ou des coquilles d'œufs après un repas. On peut également avoir affaire à des indices *sonores*, tel le bruit des jeunes au gîte pour la fouine ou les cris perçants du putois[593]. On relève enfin des indices *olfactifs* : la fameuse odeur, forte et musquée, que sécrètent les glandes annales des mustélidés et qui sont mises à profit pour marquer le territoire, notamment en période de rut.

La technique la plus utilisée a longtemps été le suivi des empreintes dans la neige, la boue ou la poussière des granges et des greniers. Mais plusieurs éléments viennent contrarier le relevé de tels indices. D'une part, les animaux de petite taille laissent des empreintes en proportion, et leur faible poids fait qu'elles sont peu marquées. Chez la martre, dont les pelotes plantaires sont couvertes de poils, le repérage présente une difficulté supplémentaire. D'autre part, les déplacements des mustélidés sont rapides et se font par bonds, marche et trot alternés. Autant d'éléments qui provoquent des modifications et des irrégularités dans les voies (les empreintes sont décalées quand l'animal se déplace par bonds). Enfin, ils ne craignent pas de se déplacer en changeant de dimension, évoluant aussi bien au sol que dans l'eau, sous terre que dans les branches. Il n'est pas rare qu'ils alternent marche au sol, escalade (murs ou arbres) et traversées d'une étendue d'eau à la nage. Fouines et martres peuvent faire de grands bonds de près de quatre mètres de longueur, pour sauter dans un arbre ou escalader un mur. Belettes et putois peuvent rentrer sous terre, dans un terrier ou une galerie. Tous ces éléments réunis font qu'il est facile de perdre leur piste !

Particulièrement délicate et aléatoire, la technique de suivi à la trace a été complétée par le piégeage d'individus vivants, relâchés puis à nouveau capturés. Mais avec des animaux très mobiles, dispersés et difficiles à capturer, ces techniques demeurent elles aussi limitées. L'apparition de la technique du radiopistage a permis de suivre à distance, sans les perturber, des mustélidés équipés d'un collier émetteur. Chercheurs et naturalistes captent les signaux émis par l'émetteur à l'aide d'un récepteur relié à une antenne. En

[593] Quand il est sujet à une forte émotion (frayeur, excitation intense), le putois pousse des cris puissants, d'où l'expression « crier comme un putois ».

fonction des signaux reçus et de la direction de l'antenne, ils sont en mesure de localiser par triangulation le porteur du collier. Les localisations successives les renseignent sur les distances parcourues par l'animal, son rythme d'activité, ses gîtes et les lieux fréquentés.

• Domaine vital « évolutif »

Aussi complexe à appréhender pour les mêmes raisons, la notion de territorialité chez les mustélidés suscite débats et discussions animés. Les spécialistes ont montré qu'ils vivent en solitaires (excepté en période de reproduction) sur un domaine dont ils marquent les limites au moyen de crottes, de jets d'urine ou de sécrétions anales. Le domaine vital d'un mâle, plus grand, peut recouper celui de plusieurs femelles. Mais il est difficile d'en apprendre davantage, car le domaine vital des petits carnivores est un espace en constante évolution : il s'agrandit, se réduit ou se déplace en cours d'année et en fonction des saisons. Chez la fouine par exemple, il est petit l'hiver, grandit l'été en période de reproduction et s'élargit lorsque les proies se font rares. Loin d'être immuables, les frontières sont même très variables :

> « L'étendue du domaine vital et la densité (nombre d'animaux par kilomètre carré) varie en fonction du type d'habitat, de la nourriture disponible et de l'état de santé de la population »[594].

Les habitats de prédilection sont eux aussi très variés et sujets à de nombreux changements. La belette s'installe à peu près n'importe où : prairies, plaines agricoles, vergers, forêts, tourbières, haute montagne… Le putois fréquente les forêts, les bocages, les abords des marais et les bâtiments agricoles. Il exploite son territoire par zones successives et peut rester au même endroit pendant plusieurs semaines, jusqu'à ce que les réserves en nourritures s'épuisent et l'obligent à aller plus loin. La martre vit en milieux forestiers, sur un domaine vital plus grand que celui de ses cousins. Ses limites varient en fonction de la quantité de proies disponibles. En cas de disette, elle peut en sortir pour aller chasser dans les prairies voisines. La fouine complique encore les choses : non seulement les limites de son domaine varient, à l'instar des autres espèces, mais d'autres variations existent au sein même de l'espèce ! Aussi certains biologistes séparent-ils les fouines en deux catégories aux habitudes différentes : il y a les « fouines citadines, commensales de l'homme et profitant de toutes ses infrastructures » et les « fouines rurales, familières des hameaux de campagne, des fermes isolées, voire des régions « sauvages » à l'écart des hommes »[595]…

Ajoutons que, même si des « biotopes types » peuvent être associés à chacune des espèces (prairies et bocages pour la belette ; forêts et marais pour le putois ; forêts pour la martre ; bâtiments pour la fouine), des cas particuliers sont toujours possibles. Un mustélidé pourra être l'exception qui confirme la règle : une fouine se promènera au bord d'un marécage, un putois en forêt, une martre à proximité d'une ferme !

• Rythmes d'activité

Comme les déplacements et le domaine vital, l'activité fluctue en fonction de multiples facteurs. Ce peuvent être des facteurs internes (les hormones qui interviennent dans les cycles de reproduction et l'horloge biologique) ou des facteurs externes (la météorologie, l'alternance jour/nuit, l'activité des proies…). L'ensemble de ces facteurs

[594] MERMOD C. et MARCHESI P., 1988, *Les petits carnivores*, « Habitats et domaines vitaux » (absence de pagination).

[595] Ibid.

vient moduler l'activité au cours de l'année. Avec, une fois encore, des modulations dans les modulations ! C'est le cas par exemple pour le cycle jour/nuit. Les mustélidés ont beau être classés « nocturnes », la réalité est plus nuancée :

> « (La période d'activité) ne se divise *pas vraiment* chez les mustélidés en une activité soit diurne soit nocturne : bien qu'ils soient *dans l'ensemble* plutôt nocturnes, ils peuvent être vus à toute heure de la journée. Les belettes et les hermines se déplacent *pratiquement* autant de jour que de nuit. Mais des différences saisonnières existent : l'hermine est *essentiellement* nocturne en hiver et diurne en été. Les changements interviennent vers les mois de novembre et de mars-avril. (…) Les fouines, putois et martres sont *surtout* nocturnes et crépusculaires. La fouine est la plus nocturne ; la martre *légèrement plus* diurne que les deux autres. En hiver, ces animaux ne vagabondent que la nuit, alors que du début de juin jusqu'à la fin de septembre on peut les apercevoir aussi de jour. »[596]…

Notons l'emploi de termes trahissant l'incertitude et le flou : « *pas vraiment* », « *dans l'ensemble* », « *pratiquement* », « *essentiellement* », « *surtout* », « *légèrement plus* »… Impossible, dans ces conditions, d'adopter des catégories stables, de respecter un classement et de concevoir des « cases » dans lesquelles faire entrer – sans qu'ils s'ingénient à en sortir et à s'en libérer – les mustélidés…

• Flous et zones d'ombres

Leur morphologie comme leurs mœurs les rend presque invisibles pour un œil humain, y compris pour l'œil exercé d'un biologiste. Ils passent ainsi facilement inaperçus et entretiennent les zones d'ombre. Lorsqu'il est question de leurs habitudes, les inconnues demeurent nombreuses : qu'en est-il exactement de leur vie sociale, de leurs interactions, de leurs comportements quotidiens, du partage des territoires ? Les énigmes subsistent, même si les naturalistes ont souvent tenté de les résoudre. Prenons l'exemple d'études menées sur la belette et dont les conclusions sont éloquentes :

> « La reproduction de la belette est encore relativement *mal connue*, et les données avancées par les différents auteurs sont fréquemment *contradictoires* »[597].

Même incertitude concernant le territoire de la belette aux « frontières imprécises » et sujet à de nombreux « recoupements ». Même recours à des termes vagues et à des tournures conditionnelles ou interrogatives pour évoquer les méthodes de chasse du putois :

> « Il *semble* qu'il chasserait surtout à l'ouïe et à l'odorat. La vue *serait* peu développée ? »[598].

Nous ne citons ici que quelques exemples parmi tant d'autres, car les mustélidés, aujourd'hui comme hier, comptent parmi les carnivores les plus difficiles à observer dans

[596] *Ibid.*, « Périodes et rythmes d'activité ». Nous soulignons.
[597] *La Hulotte,* Dossier « Nuisibles », p. 8. Nous soulignons.
[598] *Ibid.*, p. 32. Nous soulignons.

leur milieu naturel. De nombreuses difficultés entretiennent mystères et zones d'ombre. Et quand la « vue » claire vacille sur ses bases, c'est la « vision » qui vient prendre le relais…

3. « Créer ce que nous voyons » : l'invisible imaginé

Chez les petits carnivores en général et *a fortiori* chez nos mustélidés, l'ondoyance semble être la seule règle clairement définie ! Cette ondoyance est à la fois biologique, morphologique et comportementale. Elle engendre une impossibilité d'obtenir des données précises sur leurs mœurs, leur nombre et leur répartition. Une telle « faillite scientifique » incite insensiblement les naturalistes et les chasseurs à se laisser dériver dans les sphères de l'imaginaire. Comme en bien des domaines, l'incertitude des faits donne libre cours à leur interprétation sauvage et réveille les peurs les plus primitives… La « personnalité » même des petits carnivores, fuyants, discrets et insaisissables, ne fait que renforcer la propension des hommes à réinventer la réalité. *Ce qu'on ne voit pas, on l'imagine*… A partir des bribes et des fragments réels, on bâtit une réalité autre, et la « vue » (l'observation directe de la réalité) devient « vision » (interprétation, recomposition de cette réalité).

Déjà, dans les textes anciens, Bestiaires ou Histoires naturelles, l'ondoyance et son cortège d'incertitudes laissent s'insinuer la fantaisie et l'imagination. Ainsi, A. Furetière, évoquant la belette, affirme, se référant à Ovide ou à Pline, qu'elle « fait ses petits par la bouche », « combat le serpent ayant mangé de la rue », « fait mourir le Basilic » et « recouvre la vue comme le lézard si par accident elle a un œil crevé ou poché »[599]…

Plus tard, bien des naturalistes vont tenter de résister à cette tendance à l'affabulation :

> « Nous voudrions ne pas avoir mérité le reproche d'avoir *imaginé ce que nous ignorions*. Ne valait-il pas mieux, en écrivant ce livre, sacrifier toute fantaisie à un souci constant d'exactitude et ne rien rapporter, quelquefois contre l'opinion admise, qui ne nous ait paru suffisamment bien établi »[600].

Dans son ouvrage, Jean-Emile Bénech cherche des explications rationnelles à tout ce qui semble « extraordinaire ». Mais lorsque la Raison elle-même se dérobe et peine à fournir ces explications, comment lutter ? Comment viser l'« exactitude » à propos d'animaux insaisissables qui brillent par leur absence et que l'on ne voit pour ainsi dire jamais ?

> « La plupart des fauves de France sont devenus fort *rares* (…), il nous est plus difficile d'observer leurs mœurs que celles des oiseaux ou des insectes, car ayant de bonnes raisons de nous craindre, les carnivores *nous cachent mieux leurs secrets* »[601].

Les mustélidés, ces prédateurs de l'ombre, multiplient les énigmes et « cachent leurs secrets ». Leur part d'ombre s'ingénie à faire de la résistance et refuse de s'exposer en pleine lumière… Qu'à cela ne tienne : puisque les secrets sont faits pour être dévoilés, d'une manière ou d'une autre, et puisque la science ne peut y parvenir, l'imagination va s'en emparer ! A la « lumière » scientifique se substitue un « clair-obscur » imaginaire tissé d'estimations, d'extrapolations et autres interprétations du réel.

---

599 FURETIERE A., 1690, *Dictionnaire universel*, « Belette ».

600 BENECH J.-E., 1946, *Fauves de France*, Introduction. Nous soulignons.

601 Ibid.

• Détournements et interprétations des faits

Si les données scientifiques sont si difficiles à obtenir, c'est avant tout, nous l'avons vu, en raison de la nature et du comportement des petits carnivores. Des animaux nocturnes d'une grande discrétion ne sont pas toujours identifiés avec certitude. Les piégeurs reconnaissent eux-mêmes n'être pas toujours capables de dire « qui » a commis les dégâts constatés :

> « Quand une de ces bêtes passe, on sait pas toujours ce que c'est. Ça passe contre le mur… On ne le voit pas toujours. On ne sait pas… Souvent, on ne sait qu'une fois que c'est dans le piège »[602].

Citons en guise d'exemple le cas d'un vison d'Amérique qui « aurait commis » des dégâts dans un élevage de canards sans que le coupable supposé ait pu être formellement démasqué :

> « Un redoutable prédateur qui *semble-t-il* aurait commis, *sans pouvoir être formellement identifié*, d'importants dégâts dans un élevage de canards en vallée d'Aspe, où l'on parle de 100 volatiles détruits »[603].

Non seulement les petits carnivores sont difficilement repérables et identifiables, mais on n'a de ce fait aucune idée de la réalité de leurs effectifs. Là encore, le manque de données ouvre la porte à toutes les extrapolations. « Aucune étude à ma connaissance n'a pu définir les densités moyennes de ces carnivores ; ceci est bien sûr lié à l'extrême discrétion de ces mustélidés »[604], souligne Claude Jacob à propos de la belette et de l'hermine. Même constat pour la fouine, les mots du trésorier de l'Association des piégeurs agréés du Tarn-et-Garonne étant tout aussi édifiants :

> « Les fouines y'en a de plus en plus, mais comme elles sont discrètes on se rend pas compte du nombre »[605].

Sans évaluation officielle et précise du nombre de prédateurs, la menace qu'ils représentent n'en est que plus « redoutable » ! Pour les représentants des piégeurs, qui ont besoin de prouver aux yeux de tous leur légitimité, il devient aisé de détourner les rares faits disponibles dans la direction souhaitée afin de les voir soutenir la thèse qu'ils défendent. Prenons cet exemple issu de la presse spécialisée :

> « A la lecture des tableaux de piégeage, figurent peu de prises de belettes. Ce n'est pas que ce mustélidé soit rare, loin de là, c'est que les piégeurs s'y intéressent peu »[606].

Partant d'un fait donné (« peu de prises de belettes »), on arrive à une conclusion parfaitement orientée, parce que le flou qui entoure ces bêtes autorise à dire à leur propos à

---

602 Robert Gourmanel.

603 Rubrique « A l'écoute des associations », *JDP* n° 40, décembre 2000. Nous soulignons.

604 Claude Jacob, Président de l'APM 57, sur la belette et l'hermine.

605 Jean-Pierre Rescoussié.

606 Didier Lefèvre, Président de l'Association des piégeurs mosellans, dossier *JDP* « La belette ».

peu près tout et son contraire… Ainsi, belettes et fouines pullulent à l'abri des regards, les visons « *semblent* » commettre des dégâts, et « le niveau de prédation *semble* n'avoir jamais été aussi élevé »[607]…

• La réécriture du sauvage ou la réalité recomposée

En définitive, l'impuissance à observer, décrire et ordonner résonne comme en écho à l'impuissance à établir une symbolique tranchée. Flous biologique et symbolique s'associent pour favoriser le passage de la « vue », incertaine et faillible, à la « vision ». Une autre vérité se fait jour, qui est une recomposition de la vérité *vraie*. Les mustélidés deviennent ainsi *plus vrais que nature*. L'invisible est imaginé et ses contours incertains sont construits, *composés*. Au même titre que la nature est « déréalisée », selon les termes employés par Sergio Dalla Bernardina, on assiste à une déréalisation de l'animal qui y évolue et que l'homme observe, chasse ou protège. Le chasseur « définit » et « produit » lui-même sa proie :

> « La chasse est *représentation*. La victime, donc, doit elle aussi interpréter un rôle, incarner un personnage. Elle n'est pas un animal, elle est l'animal (…). Tout animal fait son apparition déjà sous la forme d'un prototype, d'un sujet exemplaire »[608].

Il suffit de se plonger dans les pages de la presse cynégétique pour prendre toute la mesure de cette assertion. Les témoignages qui y sont recueillis évoquent presque toujours *le* lièvre, *le* sanglier, *la* fouine ou *le* renard. Chaque animal est bien plus qu'un simple individu pris parmi d'autres au sein d'une espèce : il est une sorte de « blason », d'archétype avec lequel le chasseur se mesure. Celui-ci ne tue pas un lièvre, « il abat un *lièvrème* »[609]…

Dans cette forme à la fois élaborée et primitive de représentation de l'animal, la parole, le *récit*, sont essentiels :

> « Le savoir-chasser s'alimente aussi bien de la maîtrise des règles, de l'habileté et de l'expérience que de la souveraineté dans *l'art et la manière d'en parler* »[610].

La chasse est une action, en parler est un *art*. Et c'est bien dans cet art que réside la dimension fragmentaire, le *jeu* qui nous occupe et transforme les petits carnivores en des créatures plus vraies que nature.

Pour Aristote et Platon, l'art est en rapport avec le réel : il donne accès au réel puisqu'il en est un reflet. Il s'en *inspire*, sans en être une copie exacte. Il ne fait qu'en donner une *représentation* – représentation qui, comme toute représentation, est *trans-formation*. Celle-ci repose moins sur l'objectivité et l'universalité qui caractérise le réel que sur la sensibilité individuelle. Le réel n'est plus alors tout à fait réel mais devient une *idée* du réel, laquelle découle des *sens* d'un individu. C'est ce que les philosophes Locke et Hume qualifiaient d'empirisme. L'existence même de cette transformation a un sens que nous tentons d'explorer sous sa forme privilégiée d'expression : le *fragment*.

---

607 Léon Bourdouxhe, revue *Chasse et Nature*, mars 2002.
608 BERNARDINA S. 1996, *L'utopie de la nature*, p. 114. Nous soulignons.
609 *Ibid.*, p. 115. Nous soulignons.
610 PELLOSSE V. et VOURCH A., 1988, *La chasse au sanglier dans les Cévennes*, p. 51.

> « Il apparaît que l'équipe reconstitue, par la confrontation des témoignages fragmentaires de chacun, l'ensemble d'une action que personne n'a pu suivre intégralement »[611].

Ceci peut fort bien s'appliquer aux petits carnivores : personne ne peut réellement les voir, ni les suivre longtemps dans leurs déplacements. Rien n'empêche alors la reconstitution, la recomposition des faits par la parole. *Dire, c'est reconstruire*…

Le chasseur, le piégeur et le naturaliste sont au fond à l'image de l'artiste : ils expriment leur vision du monde en imprimant au réel les volutes mouvantes de leur sensibilité. En se représentant ce qu'il ne peut voir, chacun crée sa propre représentation du monde, sa propre interprétation *inspirée* du monde réel. Chacun se projette à sa manière dans ce monde qu'il a créé, imagine des situations, invente, divague, dérive, improvise… Chacun déforme les images, les modifie pour créer un espace, un blanc, une faille entre ce monde alternatif et la réalité. A l'instar des poètes, des dramaturges et des philosophes, chacun réinvente ce qu'il voit et « hausse le réel d'un ton »[612]…

Leur réalité biologique fragmentaire, leur instabilité symbolique, le flou et l'ondoyance qui les caractérisent font de nos « bêtes noires » des animaux des marges établis entre ombre et lumière, science et imaginaire. Il n'existe « pas de règles absolues » pour les appréhender et les décrire. Quelles que soient les tentatives pour le combler, un *jeu* subsiste toujours entre ce qui constitue leur réalité et ce qui est non seulement vécu mais aussi *raconté*. Rétifs à toutes formes de règles, d'ordre ou de classement, « plus vrais que nature », les mustélidés ne sont perçus que par le biais de ce qui casse la belle et illusoire unité : le fragment.

II – « Noirs et rouges » : les prédateurs métonymiques

1. De la symbolisation à la métonymie

Le *Physiologos* a été le premier à stigmatiser cette « manipulation symbolique », capable de retourner et de faire *jouer* le sens du signe.

> « L'animal n'est pas statique, il a une histoire et il fait des histoires »[613].

Le sens n'est jamais acquis ; il varie au fil du temps et en fonction des situations. La valeur symbolique d'un animal évolue selon la nature du récit et des événements et non en fonction des caractéristiques de l'espèce. Partant du principe que le symbole est un « récit », les traits zoologiques sont inévitablement interprétés. L'animal n'est

> « jamais pris au pied de la lettre anatomique ou éthologique mais toujours saisi en situation à travers un discours ou une *représentation*, qui met en relief et *interprète*

611 *Ibid.*, p.52.

612 BACHELARD G., 1943, *L'Air et les Songes* : « Imaginer, c'est hausser le réel d'un ton ».

613 ZUCKER A., 2007, Morale du Physiologos : le symbolisme animal dans le christianisme ancien (IIe-Ve s.), p.8.

> spécialement et sous un certain angle une caractéristique qui devient une clef globale »[614].

C'est ce que Arnaud Zucker définit comme le « principe de composition du signe » : les animaux sont dépouillés de leur intérêt biologique pour revêtir en échange un intérêt symbolique et démonstratif, capable de « muter » au gré des « reformulations », des « scènes » et des « contextes » différents.

Aussi les petits carnivores, du fait d'une faillite de la précision scientifique, acquièrent-ils une réalité essentiellement symbolique et incarnent-ils des signes. Cette idée est reprise par Marlène Albert-Llorca évoquant le concept de « symbolisation ». Dans sa préface à l'ouvrage de Joan Amades, *L'origine des bêtes*[615], Marlène Albert-Llorca fixe ces trois catégories qui établissent une distinction entre les animaux :

1 – Les *nocturnes* opposés aux diurnes.
2 – Les *carnivores* ou mangeurs de chair opposés aux herbivores.
3 – Les *sauvages* opposés aux domestiques.

Tous les animaux rangés dans les catégories « nocturnes », « carnivores » ou « sauvages » sont considérés comme nuisibles ou négatifs. Or nos petits carnivores entrent dans ces trois catégories à la fois et cumulent ainsi les noirceurs… On assiste à une spécialisation extrême de leur identité, laquelle finit par se résumer, pour Arnaud Zucker, à quelques traits saillants de leur personnalité – à des

> « caractères physiques et éthologiques taillés sur mesure à partir du sens spirituel qui fournit le patron de leur nature »[616].

C'est à ce costume sur mesure, taillé pour les petits carnivores, que nous allons à présent nous intéresser. Nous allons tenter de définir les « caractères » qui font du lièvre un « lièvrème » ou qui, en ce qui nous concerne, font de la fouine un *fouinème*… Mais avant de définir et d'analyser ces caractères, nous allons analyser pourquoi le fouinème se construit d'une manière si négative, façonnant et pérennisant la notion d'animal « nuisible ».

• Physiologie et idéologie

> « Le jugement dépréciatif porté sur les puants est fondé sur des considérations qui mêlent physiologie et idéologie »[617].

Les carnivores ont depuis l'Antiquité fait l'objet de toutes les craintes et se sont fixés dans l'imaginaire sous forme de légendes et de fables terrifiantes. Dans les inventaires de bêtes sauvages dressés au Moyen Âge, la quasi-totalité des animaux cités sont des carnivores. Ce déséquilibre souligne l'importance accordée aux fauves, aux *bestiae*, qui sont avant tout des carnassiers répartis en quatre familles : les ursidés, les canidés, les félidés et les mustélidés. Si les plus grands et les plus puissants peuvent légitimement inspirer la crainte parmi les félidés (lion, tigre), les ursidés (ours brun) ou les canidés (loup), une large majorité d'entre eux (à laquelle appartiennent les mustélidés) sont de petite taille et d'un poids allant de quelques grammes à 3 kilos… Néanmoins, dans une représentation allégorique de la Création opposant

614 *Ibid.*, p. 3.
615 AMADES J., 1988, L'origine des bêtes. Petite cosmogonie catalane.
616 *Ibid.*, p. 2.
617 HELL B., 1994, *Le sang noir*, p. 70.

les bêtes douces (bêtes divines, positives) aux bêtes agressives (bêtes diaboliques, négatives), tous sont rangés du côté des agressifs et des violents… D'une manière générale, dans la catégorie des bêtes sauvages ne sont rangés que des animaux jugés dangereux ou agressifs, et ce, quels que soient leur taille et leurs réels méfaits. Aussi nos petits mustélidés sont-ils d'ores et déjà relégués au rang des bêtes dangereuses, aux côtés des loups, des léopards et des ours… La question qui se pose est : *pourquoi un tel décalage entre réalité biologique et imaginaire, qui fait de ces petits animaux des tueurs sanguinaires à éliminer à tout prix ?*

Considérons maintenant la vision que les piégeurs d'aujourd'hui ont des mustélidés. Dans leur esprit comme dans leurs propos, la « nuisibilité » de ces derniers est naturellement instituée. La deuxième question qui se pose est : pourquoi existe-t-il un tel décalage entre le message radicalement négatif délivré par les piégeurs et celui que délivrent les données scientifiques, lesquelles, nous l'avons vu, ne peuvent permettre de conclure à une réelle « nuisibilité » des petits carnivores ? Pour formuler autrement la question : *comment le fossé peut-il être si profond entre une réalité scientifique incertaine et une volonté de détruire affirmée, voire disproportionnée ?*

• Idéologie et symbolisation

L'origine de l'inquiétude médiévale face aux bêtes sauvages rejoint finalement celle des piégeurs face aux « nuisibles ». Dans les deux cas, les hommes se trouvent face à une faune mal définie, baignée dans le flou, l'imprécision, l'incertitude[618]. Au cœur de cette « pénombre peu rassurante », les carnivores sont une menace à la fois matérielle et spirituelle. Ils sont assimilés au Mal et au monde infernal. Au Moyen Âge, on emploie un pluriel de distanciation pour englober toute cette faune qui inquiète et menace. Ce sont les « bêtes », les *ferae*, les *bestiae*. Aujourd'hui encore, on emploi la même forme de distanciation plurielle lorsque l'on parle de « nuisibles »… La terminologie est aussi vague que les contours de ceux qu'elle englobe et tient à distance. Alors qu'Adam, le créateur des animaux, leur imposait à chacun un nom, signe de connaissance et d'appropriation, les bêtes sauvages ne sont que… des *bêtes*. Ou des « nuisibles ». L'incapacité à nommer précisément les espèces, tout comme l'incapacité à saisir leur réalité biologique, rappelle notre impuissance à les maîtriser.

Bien que la symbolisation[619] se détache de cette réalité biologique fuyante, elle s'appuie sur elle, nécessairement. Certains éléments de la biologie des petits carnivores ont plus particulièrement frappé l'imaginaire et se sont cristallisés dans l'inconscient collectif pour réinventer des animaux fragmentaires et passer de la fouine au *fouinème*. Ces éléments sont : le mode de vie nocturne, la morphologie adaptée à la prédation et le marquage odorant. La symbolisation se focalise d'une part sur le *sang*, d'autre part sur la *noirceur*. Les carnassiers recomposés sont nocturnes et sanguinaires ; « noirs et rouges »… Dans ce cas, le processus de symbolisation s'appuie sur une figure particulière : la métonymie.

• Symbolisation et métonymie

La naissance de l'image négative des petits carnivores peut en effet s'expliquer par la déclinaison métonymique de notre théorie du fragment. Elle suppose que l'on se serve des parties pour désigner le tout.

Le *Littré* définit la métonymie comme une figure de rhétorique par laquelle

618 Voir VOISENET J., 2000, Bêtes et hommes dans le monde médiéval.

619 Voir ALBERT-LLORCA M., 1991, *L'ordre des choses*.

> « *on met un mot à la place d'un autre dont il fait entendre la signification*. En ce sens général la métonymie serait un nom commun à tous les tropes ; mais on la restreint aux usages suivants : 1° la cause pour l'effet ; 2° l'effet pour la cause ; 3° le contenant pour le contenu ; 4° le nom du lieu où une chose se fait pour la chose elle-même ; 5° le signe pour la chose signifiée ; 6° le nom abstrait pour le concret ; 7° les parties du corps regardées comme le siège des sentiments ou des passions, pour ces passions et ces sentiments ; 8° le nom du maître de la maison pour la maison même, 9° l'antécédent pour le conséquent »[620].

Parmi les différents usages qui peuvent en être faits, l'un d'entre eux fait écho à ce que nous venons de développer :

> « Le signe pour la chose signifiée ».

Nous en retiendrons un autre, essentiel lorsqu'il se trouve associé au premier :

> « Les parties du corps regardées comme le siège des sentiments ou des passions, pour ces passions et ces sentiments ».

Chez Buffon, la classification est structurée non en fonction de la « structure interne », à l'instar de Linné, mais en fonction des *attributs* des animaux, à l'instar des naturalistes du 16e siècle. L'identité des animaux est déterminée par une marque positive, un attribut dont eux seuls sont porteurs et qui atteste aussi bien de leur identité que de leur individualité.

> « Ce n'est que par la réunion de tous les attributs et par l'énumération de tous les caractères qu'on peut juger de la forme essentielle de chacune des productions de la nature ».

L'énumération qui est faite de ces « caractères » suggère que l'essence de chaque créature doit être définie comme la somme de ses parties.

> « Ainsi l'on doit voir dans la conformation de chaque animal, la raison de ses actions (…). Tout se tient en effet chez les créatures organisées, et principalement chez les animaux, en telle sorte qu'*une seule partie indique parfois le tout*. « Montrez-moi une dent d'un animal, disait un naturaliste, et je vous apprendrai toute l'histoire de cet être que je n'aurai jamais vu de ma vie »[621]…

Ainsi, les « actes » des bêtes sont induits par leur « organisation ». Ce sont les caractéristiques physiologiques qui déterminent les actes et qui permettent de reconstituer l'« *histoire* »[622] d'un animal. Par exemple, les carnivores ayant des dents acérées ne pourront être que des sanguinaires… De la même manière, le cerveau et sa conformation déterminent le degré des facultés morales et spirituelles :

---

620 LITTRE, Dictionnaire de la langue française. Nous soulignons.

621 VIREY J.-J., 1822, *Mœurs et instincts des animaux*, p. 226.

622 Notons que l'emploi de ce mot rappelle ce que nous évoquions plus haut : ce qu'on n'a « jamais vu », on l'imagine, et à partir de faits supposés, on recrée une histoire.

> « Nous avons fait voir que le rétrécissement et la diminution du cerveau rendaient aussi l'animal plus brute et plus bête ; et en effet les quadrupèdes se courbent vers la terre, leur museau s'allonge, tout chez eux tend à accroître les appétits, les penchants des sens ; ils ne songent qu'à remplir leur ventre, qu'à repaître leurs désirs »[623].

Plus les animaux sont gouvernés par le « puissant empire des sens matériels », moins ils possèdent de facultés morales – lesquelles « s'obscurcissent par leur inaction »… A mesure qu'ils perdent ces facultés morales (qu'elles *s'obscurcissent*, pour filer la métaphore de l'ombre et de la lumière), ils s'éloignent de l'homme. La même idée est exprimée par Buffon, quoiqu'un peu différemment :

> « Ainsi l'homme et les animaux qui par leur organisation ressemblent le plus à l'homme seront les êtres les plus sensibles ; *ceux au contraire qui ne font pas un tout aussi complet, ceux dont les parties ont une correspondance moins intime* (…) et qui, sous une même enveloppe, semblent moins renfermer un tout unique, un animal parfait, que contenir *plusieurs centres d'existence séparés* ou différents les uns des autres, seront des êtres beaucoup moins sensibles »[624].

Pour Buffon, la « perfection » et la « sensibilité » (synonymes ici de raffinement et à rapprocher des « facultés morales et spirituelles » dont parle Virey) n'existent que chez les animaux formant un « tout », c'est-à-dire les moins fragmentaires. Par conséquent, la décomposition métonymique opérée chez les petits carnivores a pour effet de les éloigner plus encore de l'homme et de sa sensibilité… Loin de former ce « tout » politiquement correct, ils sont une sorte de compilation de « parties » sur lesquelles se focalisent les auteurs (dents pointues, griffes acérées, glandes odorantes), toutes évoquant la noirceur et le sang. Ces petits prédateurs « noirs et rouges », privés de morale, ne peuvent inspirer que dégoût et répulsion. Stigmatisés par une partie de leur anatomie ou par une couleur, ils deviennent « bêtes noires », « bêtes fauves », « puants » ou « criards »[625].

La fragmentation et l'accentuation d'un trait particulier (anatomique ou comportemental) est parfois même portée par le nom commun de l'animal. C'est le cas pour la fouine, définie par son action de fouiner (acte négatif), ou encore pour le putois, défini par son odeur (odeur négative). Les attributs spécifiques des carnivores sont ainsi surdimensionnés pour mieux souligner ce qu'ils incarnent : le Mal, la violence et l'agressivité.

2. Prédateurs métonymiques : la face « noire »

• « Sang noir » et « flux sauvage »

Les mustélidés forment dans le langage cynégétique la catégorie des « puants ». Tous sont des gibiers « bas », par opposition aux gibiers nobles que sont le cerf ou le

---

[623] VIREY J.-J., 1822, *Mœurs et instincts des animaux*, p. 212.

[624] BUFFON, 1749-1788, *Histoire naturelle*, « Les carnassiers ».

[625] Notons que cette tendance à accentuer un trait d'anatomie se vérifie également pour les oiseaux « nuisibles » puisque les pies, corneilles et corbeaux sont souvent qualifiés par les chasseurs de « becs droits ».

chevreuil. Ce sont aussi les animaux les plus avancés dans la sauvagerie, si l'on s'en réfère à la « taxinomie animale » évoquée par Bertrand Hell :

> « Du chevreuil, gibier liminal, aux petits carnassiers dits « puants », c'est en terme de concentration du flux sauvage que sont signifiées les différences et interprétées les caractéristiques naturelles »[626].

Les bêtes sont classées selon une « pensée humorale » instaurée par les chasseurs. Deux marqueurs sont mis en avant : l'*odeur*, mais aussi la *couleur*. Les « puantes bestes »[627] sont aussi les « bestes noires »[628], incarnant le plus haut degré de sauvagerie après les « bestes rousses »[629] et les « bestes rouges »[630]. Odeur et couleur sont indissociables dans l'estimation du flux sauvage et de son degré de concentration. Les « puants » sont non seulement ceux qui dégagent une mauvaise odeur, mais également ceux dont le poil n'a pas l'agréable couleur de celui des « bêtes douces » – lesquelles, en outre, ne mordent pas…

Cette pensée humorale, fondée sur la prégnance des humeurs et la qualité du sang, associant odeurs et couleurs, est une déclinaison de la pensée métonymique. Toutes les bêtes « noires » et « puantes » sont des carnivores se nourrissant de viande crue – « une propriété organique fort suspecte »[631]. Leur position extrême dans l'échelle de la sauvagerie est due à leurs habitudes alimentaires : ce sont des prédateurs qui se nourrissent de la chair crue et du sang de leurs proies, qui n'hésitent pas à s'attaquer aux cadavres et aux chairs putrides, et qui ingèrent ainsi le sang le plus noir.

> « La chair (du loup) est si mauvaise qu'elle répugne à tous les animaux, et il n'y a que le loup qui mange volontiers du loup. Il exhale une odeur infecte par la gueule »[632].

La particularité de leur système digestif est également en cause : dotés de boyaux courts et petits, ils ne sont pas en mesure de « mettre en œuvre ce processus de coction / transformation qui pourrait contrebalancer les incidences physiologiques de leurs appétits dénaturés »[633]. L'Ancien Testament[634] a retenu l'ensemble de ces propriétés pour légitimer l'impureté de la chair des carnivores. Chair à la « noirceur immonde », elle est frappée d'un interdit rigoureux et sa consommation est prohibée.

> « La chair (du renard) n'a aucune des qualités comestibles du gibier, quoi qu'en aient pu dire certains dévorants de vache enragée »[635].

---

626 HELL B., 1994, *in* « Faune sauvage et sociétés. Les rapports entre l'homme et l'animal dans nos sociétés modernes », Strasbourg, colloque des 8 et 9 juin 1994, p. 113.

627 PHEBUS G., 1387-1389, *Le livre de la chasse*.

628 Sanglier, loup, renard, loutre, blaireau.

629 Les « bestes rousses » sont les jeunes « bestes noires » qui n'ont pas encore concentré la totalité de leur flux sauvage d'adultes.

630 Cerf, biche, chevreuil, lièvre.

631 HELL B., 1994, *Le sang noir*, 1994, p. 69-70.

632 BUFFON, *Histoire naturelle*, « Les carnassiers », p. 107.

633 HELL B., 1994, *Le sang noir*, p. 71.

634 Deutéronome.

635 GAYOT E., 1871, *Les petits quadrupèdes*, p. 287.

Les traités de chasse comme les traités religieux mettent en garde ceux qui se risqueraient à en manger malgré l'interdit : ils risquent de contracter des maladies, un empoisonnement du sang ou, en cas de consommation régulière, un basculement dans la folie.

Le « sang noir » s'avère donc être la menace suprême. Même la cuisson est insuffisante pour « annihiler les effets du ferment d'ensauvagement »[636]. Certains auteurs affirment que ceux qui se nourrissent régulièrement de cette chair corrompue, les braconniers et les hommes des bois notamment, sont marqués à tout jamais par sa puanteur indélébile…

• « Puants » d'hier et d'aujourd'hui

Le terme « puant » apparaît dans les textes officiels en 1830. Mais il était depuis longtemps employé par le monde cynégétique et il l'est encore aujourd'hui, dans les revues cynégétiques comme par l'administration. Les sécrétions « nauséabondes » ne lassent donc pas de faire couler l'encre et d'alimenter les discussions !

Les écologistes dénoncent l'origine fallacieuse de la réputation de « puants » que traînent les mustélidés : chasseurs et piégeurs ne connaîtraient ces animaux que dans des conditions de stress ; lorsqu'ils sont traqués, blessés ou pris au piège. Or, sous l'effet de la douleur, le contenu des glandes anales est libéré, répandant une odeur nauséabonde, qui n'est jamais aussi prégnante quand ils ne sont pas inquiétés. Appréhendant ainsi la réalité dans des conditions particulières (stress et douleur), les piégeurs en conçoivent une image déformée, entretenant le mythe de l'animal agressif, malfaisant et « nuisible ».

Mais en la matière, les témoignages des piégeurs contemporains se font surtout le relais des descriptions fournies par les anciens. Parlant de la belette, Buffon évoque ses « urines épaisses et puantes », son « odeur fétide », « si forte qu'elles infectent de loin », et cette « affreuse puanteur lorsqu'elles sont en colère »[637].

> « La bête exhale une odeur forte et désagréable pour les commensaux d'un même logis. (…) Charmant domestique qu'un puant de cette taille ! Elle avait communiqué son odeur à sa petite cage et son matelas était infect »[638].

Parlant de la martre, J.-E. Bénech s'attarde sur l'« odeur forte du liquide sécrété par les deux petites vésicules placées sous la queue de la bête »[639]. Des « vésicules » que Buffon décrit chez la fouine, dont l'odeur serait due à des « vésicules intérieures qui contiennent une matière odorante »[640]. J.-E. Bénech fait lui aussi allusion aux « effluves musquées » de la fouine, afin de mieux aborder le problème des volailles « effrayées par l'odeur persistante du petit fauve » et la nécessité de « désinfecter avec soin »[641] après une attaque. Enfin, s'agissant du putois, le mieux nommé d'entre nos mustélidés[642], l'« odeur infecte » sécrétée par ses glandes anales est citée par les naturalistes à de nombreuses reprises.

---

636 HELL B., 1994, *Le sang noir*, p. 71.

637 BUFFON, *Histoire naturelle*, « Les carnassiers », p. 162, 163 et 166.

638 GAYOT E., 1871, *Les petits quadrupèdes*, p.196 et 198.

639 BENECH J.-E., 1946, *Fauves de France*, p.117.

640 BUFFON, *Histoire naturelle*, « Les carnassiers », p.v147.

641 BENECH J.-E., 1946, *Fauves de France*, p. 123. Sur cette idée de puanteur et d'infection, signalons qu'un homme sale et puant était familièrement qualifié de « feinard », et enfant négligé de « petit foin »…

642 *Ibid.* p. 131 : « L'odeur, d'où lui vient son sobriquet fort expressif de puant ».

Eugène Gayot ajoute que « les chiens refusent de manger sa chair »[643], et Buffon que son « odeur insupportable » fait vendre sa peau « à vil prix »[644]. La description qu'en fait Eugène Gayot résume assez clairement la piètre image que les hommes se font de cet animal et se suffit à elle-même par son éloquence :

> « Laid et l'odeur repoussante, voilà le *puant* ou *putois* ; il pue et déplaît à bon droit, car c'est encore une « bête au cœur félon », aux instincts malfaisants, commettant tout le mal qui est en son pouvoir, dédaignant tout travail honnête (…) et n'ayant de goût que pour la paresse et le crime. Le portrait n'est pas flatté, il suffit qu'il soit vrai »[645]…

• Les diaboliques et les maudits

Dans *L'Origine des bêtes*, les mangeurs de chair, tel le corbeau, sont des animaux « noirs » au sens propre comme au sens figuré. Mais pourquoi corbeaux et pies sont-ils noirs ?

> « Autrefois, ces deux oiseaux avaient un plumage blanc éclatant ; Jésus les maudit et leurs plumes devinrent d'un noir intense »[646].

Concernant les petits carnivores, tous ceux qui font des dégâts sont non seulement et symboliquement « noirs », mais on les qualifie encore de « bêtes *malfaisantes* ». Les témoignages d'anciens piégeurs, colportés par ceux que nous avons pu interroger, montrent que les mustélidés sont parfois perçus comme de véritables incarnations du Diable. Cette anecdote rapportée par un piégeur est assez édifiante :

> « Un jour, je suis allé chez un agriculteur qui se faisait manger ses poules. Il m'a dit : « *J'ai mis de l'eau bénite sur le passage du renard, et il passe toujours* ». J'ai vu qu'il y croyait vraiment… Alors je prends un renard, je le lui amène, et il me dit : « *C'est pas celui-là. Le mien, il est trop malin*… ». Mais « *malin* », dans quel sens le prendre ? Pour lui, c'était bien le Malin. Un animal qui échappait à leurs pièges, pour les anciens, c'était pas possible. C'était le Diable. Le renard continuait à venir même avec l'eau bénite… Je lui en ai attrapé trois ou quatre autres au piège, mais c'était jamais le bon ! Et un jour, j'ai vu qu'il y avait du gros sel tout le tour du poulailler… »[647].

Diabolique par nature, le renard était en outre censé, pour les anciens, posséder des pouvoirs surnaturels, dont celui d'hypnotiser ses proies. Cette croyance séculaire est encore véhiculée par certains piégeurs :

> « Des pintades perchées sur un arbre, à un moment elles tombent de leur perchoir, on sait pas pourquoi. Il y en a qui pensent que le renard les hypnotise, qu'il les endort pour pouvoir les manger… C'est un mystère. *On ne peut pas voir, ça se passe la nuit*. Le matin, on retrouve juste les plumées par terre. Il

643 GAYOT E., 1871, *Les petits quadrupèdes*, p. 190.
644 BUFFON, *Histoire naturelle*, « Les carnassiers », p. 154.
645 GAYOT E., 1871, *Les petits quadrupèdes*, p. 185.
646 AMADES J., 1988, *L'origine des bêtes*, p. 185.
647 Claude Roques.

> les a fait tomber… Comment ? Est-ce qu'il a un pouvoir hypnotiseur ? On le dit… Y'a pas de spécialistes pour le prouver, mais c'est vrai… »[648].

A chaque fois, la « *nuit* » et le manque de visibilité entretiennent les rumeurs les plus folles. Et bien souvent, à la faveur de l'obscurité, les pouvoirs diaboliques des animaux se transmettent aux hommes qui les traquent. Comme par capillarité, une relation de principe est établie entre l'animal, le piégeur et le Diable :

> « Dans les livres de l'époque, c'était le loup qui était le Diable. Et les piégeurs avaient des pouvoirs surnaturels. Ils se levaient à l'aube, avançaient en se cachant, préparaient des mixtures dont le secret était jalousement gardé, qui se vendaient. Il y avait un côté paranormal. *On pensait qu'ils pactisaient avec le Diable*… »[649].

Un pacte avec le Diable et une croyance tenace qui, une fois encore, s'est transmise et perpétuée jusqu'à aujourd'hui. La fin du récit de notre piégeur en témoigne :

> « J'ai vu des gens se faire le signe de croix quand je passais avec un renard. J'ai même entendu le mot « sorcier » quand ils parlaient de moi. Ils disaient comme ça : « *C'est un sorcier, il parle avec les animaux* »… ».

3. Prédateurs métonymiques : la face « rouge »

La fourrure blanche que revêtent l'hermine et certaines belettes en hiver est considérée comme un symbole de pureté. Cependant, Eugène Gayot n'entend pas leur accorder longtemps le bénéfice d'une si « blanche » image :

> « Ceci ne les empêche pas d'avoir l'âme noire, une âme de bête. Ce manteau, symbole de pureté, ne modifie en rien leur nature sanguinaire. Il rappelle notre vieux dicton : l'habit ne fait pas le moine »[650]…

A chair noire, âme noire ! Après l'évocation de la chair, de la couleur et de l'odeur « noires », la pensée humorale se prolonge par l'image du sang, laquelle semble établir un lien entre la noirceur de la chair des carnivores et leur cruauté. Ce lien est d'ailleurs directement établi par certains auteurs :

> « L'âcreté (de leur chairs et de leurs humeurs) semble être à la source de leur atrocité. Leur chair, en effet, est très désagréable au goût, leurs humeurs sont dans un état d'alcalescence voisin de la putridité, et leurs déjections fétides, parce qu'ils vivent d'aliments prompts à se corrompre ; au contraire, les nourritures végétales donnent aux brebis une chair délicate, un lait sucré, agréable, un sang doux : aussi ces animaux paisibles deviennent la nourriture de l'homme, tandis que nous rejetons la chair des espèces féroces »[651].

• Les « mangeurs de chair »

---

[648] Robert Gourmanel. Nous soulignons.
[649] Claude Roques. Nous soulignons.
[650] GAYOT E., 1871, *Les petits quadrupèdes*, p. 207.
[651] VIREY J.-J., 1822, *Mœurs et instincts des animaux*, p. 229.

Dans *L'origine des bêtes*[652] est établie une distinction claire entre les mangeurs de chair d'un côté et le reste des animaux de l'autre. Les mangeurs de chair sont souvent perçus comme étant les plus négatifs et les plus cruels. Comme par un effet de translation, se nourrir de chair crue et de sang transforme de fait ces prédateurs métonymiques en des animaux cruels sanguinaires. Cette relation de cause à effet est posée en ces termes dans les traités naturalistes :

> « Les carnivores ont besoin, outre leurs armes offensives, leurs dents, leurs griffes, de beaucoup de vigueur, d'agilité, d'un instinct cruel, sanguinaire ; et ils trouvent la source de ces qualités dans la nature de leurs aliments, dans la chair et le sang »[653].

Le simple fait de posséder les attributs du prédateur, les « dents » et les « griffes », rend la cruauté aussi inévitable que nécessaire :

> « Ce sont des animaux que la nature à voulu armer de dents, de griffes, et remplir d'un instinct sanguinaire ; en sorte qu'ils sont (…) les exécuteurs obligés et nécessaires des actes que leur impose leur organisation »[654].

L'« instinct sanguinaire » fascine les auteurs qui s'attardent longuement sur les descriptions de carnassiers d'Afrique ou d'Asie. Les illustrations viennent renforcer le propos et présenter aux lecteurs horrifiés des fauves aux proportions immenses, toutes griffes dehors et dents étincelantes, se jetant sur des femmes ou des enfants, déchirant leurs proies en les fixant de leurs yeux injectés de sang… Auteurs et illustrateurs répondent en cela à un attrait manifeste pour les bêtes sauvages. Attrait qui trouve également à s'exprimer dans les parcs zoologiques où l'intérêt des visiteurs se porte sur les fauves, surtout lorsque lesdits fauves sont dépeints comme des mangeurs d'hommes…

Le goût des carnassiers pour la viande est facilement assimilé à la violence et à la barbarie. Amplifiée, magnifiée, la violence des fauves fascine autant qu'elle effraie. Elle cristallise la lutte millénaire entre sauvage et domestique, nature et culture. Pour que la civilisation apparaisse douce et apaisée, il est nécessaire de lui opposer une nature à la cruauté exacerbée. Il faut pouvoir s'approcher des grilles qui retiennent les tigres féroces et frissonner de crainte tout en savourant le plaisir de les savoir maîtrisés :

> « Ces animaux symbolisent la sauvagerie et la cruauté de la nature ; ils cristallisent à la fois la peur de cette nature et la satisfaction de l'avoir vaincue »[655].

Toujours, la relation ambivalente aux fauves oscille entre le besoin de domestiquer, d'enchaîner, et la fascination pour le sauvage libre, indomptable, déchaîné… S'ils nous fascinent autant, c'est sans doute parce qu'au-delà des chaînes et des grilles que nous imposons entre eux et nous, nous ne sommes jamais certains que ces grilles ne s'effondreront pas, ni que ces

---

652 AMADES J., 1988, *L'origine des bêtes*.

653 VIREY J.-J., 1822, *Mœurs et instincts des animaux*, p. 225.

654 *Ibid.*, p.225.

655 BARATAY E., *in* FRIOUX S. et PEPY E.-A., 2009, *L'animal sauvage entre nuisance et patrimoine*, p. 169.

chaînes ne se briseront pas… Voilà pourquoi les évasions d'animaux sauvages font couler autant d'encre et attisent les rumeurs et les fantasmes. Le calme ne revient que lorsque la bête, traquée par une population entière, est enfin retrouvée et abattue, « parce qu'elle a *transgressé* la frontière entre la sauvagerie et la civilisation et parce qu'elle semble *agresser* celle-ci »[656]. La civilisation reprend alors le contrôle. Le sauvage est vaincu, la culture reprend ses droits sur la nature et les fauves regagnent ces espaces clos, cernés de barreaux, que nous leur avons assignés.

• Violence et instinct sanguinaire

L'instinct sanguinaire est l'apanage des carnivores, « dominateurs et féroces », par opposition aux « craintifs et pacifiques » herbivores. Tandis que les seconds « aiment se réunir en société », les premiers sont « insociables » :

> « Chacun recherche son pareil dans la nature, à l'exception de ces êtres dénaturés et farouches pour lesquels le sang et la férocité sont un besoin »[657].

La douceur des uns contraste avec la férocité des autres, véritables « tyrans » qui ne connaissent et n'expriment que la « violence »[658]. Il est à noter que la douceur des sentiments est rarement accordée aux fauves. Chez eux, l'amour ne semble jamais s'éloigner de la « défiance ». S'il leur arrive d'être « amoureux », c'est pour risquer rapidement de devenir « furieux », et s'ils ressentent quelques « douces passions », c'est pour qu'elles soient presque aussitôt rattrapées par la « haine » :

> « Les animaux féroces, les tigres, les lions, ne s'apparient qu'avec défiance ; s'ils ne sont pas assez amoureux, ils deviennent furieux (…). Cette singulière combinaison de la haine au milieu des plus douces passions est encore une merveilleuse harmonie de la nature, pour prévenir la trop nombreuse multiplication d'êtres cruels et malfaisants »[659]…

La peur est ainsi mise en scène, et les traits de la violence surlignés à plaisir, jusqu'à l'excès. C'est vrai pour les ménageries et les jardins zoologiques, où les fauves sont l'attraction principale. C'est vrai aussi pour les muséums, où les fauves donnent à voir une image amplifiée de leur violence ordinaire. Au cours des siècles passés et jusqu'à une période récente, les fauves naturalisés l'étaient presque toujours dans des attitudes menaçantes : soit en position de défense, la gueule ouverte, les babines retroussées, toutes dents et griffes dehors ; soit en position d'attaque, une proie dans la gueule, déchirant ses chairs ; soit engagés dans un combat sanglant… Chez les taxidermistes comme chez les artistes animaliers, le souci était moins de retraduire fidèlement la réalité que de représenter la violence et de réveiller les fantasmes qui lui sont associés. De grands animaliers comme Barye mettent ainsi leur talent artistique et leur parfaite connaissance de l'anatomie au service d'une représentation biaisée de la réalité.

656 *Ibid.*, p. 172.
657 VIREY J.-J., 1822, *Mœurs et instincts des animaux*, p. 225.
658 *Ibid.*, p. 227.
659 *Ibid.*, p. 225.

> « Cette vision fantasmée de la nature, qui perçoit celle-ci comme un déchaînement incessant des instincts et des fureurs, comme une perpétuelle cruauté associant la vie et la mort, obtient un grand succès sur tout le continent »[660].

• Goût du sang, du meurtre et du carnage : les « bêtes au cœur félon »

Les descriptions des « mustelles » par Eugène Gayot en font toutes des êtres vils, « cruels et sanguinaires » :

> « L'histoire naturelle les traite durement : ce sont, dit-elle, les plus cruels et les plus sanguinaires de tous les carnassiers, et l'histoire naturelle dit vrai ».

L'auteur ajoute que toutes sont des « ennemis de nos poulaillers » et qu'elles s'attaquent aux basses-cours avec une égale « *rage* de destruction » :

> « Ils déploient dans l'attaque une ruse raisonnée, un courage furieux, une cruauté rare, un goût prononcé pour le sang. Ce sont, comme les appelait un de nos vieux écrivains, « *des bêtes au cœur félon* » »[661].

• *Meurtres…*

L'écrasante majorité des descriptions cynégétiques anciennes font de la fouine une meurtrière, une « tueuse » perpétrant des « meurtres inutiles » et rendant les villageois « furieux »[662]. Plus récemment, le Chasseur Français la dépeint comme une « tueuse impitoyable » mue par des « instincts destructeurs » :

> « La fouine est une tueuse impitoyable et l'agitation de ses proies pousse à son paroxysme ses instincts destructeurs (…). Sa particularité : elle entame ses proies par la tête »[663].

« Vorace et sanguinaire », le putois commet de son côté des meurtres « que nous ne saurions ni excuser ni pardonner »[664]. Quant à la martre, son « goût désordonné pour le meurtre » fait que, même lorsqu'elle n'a plus faim, « elle tue encore pour le seul plaisir de tuer »[665]. Et même si l'auteur de ces lignes reconnaît en elle une « fort jolie bête », elle n'en demeure pas moins, à l'instar de la fouine, une « tueuse »[666]. Notons que le nom de la martre viendrait du mot allemand « Mörder » qui signifie meurtrier…

• *Ivresse et folie sanguinaire…*

---

[660] BARATAY E., *in* FRIOUX S. et PEPY E.A., 2009, *L'animal sauvage entre nuisance et patrimoine*, p. 167.

[661] GAYOT E., 1871, *Les petits quadrupèdes*, p. 161-164.

[662] BENECH J.-E., 1946, *Fauves de France*, p. 123.

[663] « Le Hit-parade des nuisibles », *Le Chasseur Français*, juin 1989.

[664] GAYOT E., 1871, *Les petits quadrupèdes*, p. 191.

[665] BENECH J.-E., 1946, *Fauves de France*, p. 116.

[666] *Ibid.*, p. 119.

Selon Eugène Gayot, la belette « boit du sang chaud » et se repaît dans le « carnage » :

> « Elle se plaît à répandre le sang dont elle se soûle ; et sans être fatiguée du carnage, elle tue dix à douze poussins de suite, éloignant la mère par son odeur forte et désagréable »[667].

Dirigée par ses « instincts sanguinaires », la fouine visite poulaillers et colombiers, « deux établissements qu'il faudra bien clore si on ne veut pas qu'elle y pénètre ; c'est-à-dire qu'elle y porte la dévastation et le carnage »[668].

Selon Gaspard de Cherville, elle a, comme le loup, « l'ivresse du carnage ; elle tue pour tuer »[669] ; et selon Victor Rendu, elle « vient clore cette série d'égorgeurs et de buveurs de sang ».

La martre n'a pas meilleure réputation. Elle aussi classée parmi les « buveurs de sang »[670], elle « dévaste les nids, brise les œufs, égorge les petits »[671], image fréquemment réutilisée dans les ouvrages anciens :

> « Dans le monde des oiseaux, elle commet de véritables ravages, pillant leurs nids, dévorant les nouveau-nés, gobant les œufs »[672].

Si le putois a le « flair délicat », ce n'est que pour mieux l'employer à la « destruction » et à une « guerre d'extermination » contre les lapins « qu'il poursuit jusque dans leurs terriers ». Au cas où le tableau n'aurait pas été suffisamment noir, il est précisé que la mère éduque ses petits « en les accoutumant tôt à sucer du sang et à vider des œufs »[673]…

Avec les lapins, le furet n'est guère plus tendre et le tableau qui est fait de ses manières n'a rien à envier à celui des autres mustélidés. Buffon affirme qu'il « *ravage* la basse-cour », qu'il « y met tout à mort » et aussi qu'il « *détruit* une quantité prodigieuse de gibier »[674]. A l'instar du putois, on reconnaît en lui un ennemi privilégié du lapin :

> « C'est pour la *sensualité* que lui promet cette proie qu'il l'attaque vivement et courageusement, qu'il la saigne adroitement pour en *sucer le sang* alors qu'il est tout chaud, pour en *manger les yeux et la cervelle*, sans jamais toucher à rien d'autre. J'avais raison de vous le dire : c'est une manière de Lucullus que cet animal-là »[675].

Plus loin, le même auteur s'évertue à dessiner à grands traits noirs le visage de ce petit animal atteint d'« ivresse » et de « folie furieuse » :

---

667 GAYOT E., 1871, *Les petits quadrupèdes*, p. 164.

668 GAYOT E., 1871, *Les petits quadrupèdes*, p. 172.

669 CHERVILLE G., 1885, Les quadrupèdes de la chasse. Description, mœurs, acclimatation, chasse, p.186.

670 GAYOT E., 1871, *Les petits quadrupèdes*, p. 165.

671 DELON C., 1882, A travers nos campagnes. Histoire des animaux et des plantes de notre pays, XI.

672 BENECH J.-E., 1946, *Fauves de France*, p. 116.

673 GAYOT E., 1871, *Les petits quadrupèdes*, p.187-188.

674 BUFFON, *Histoire naturelle*, « Les carnassiers », p. 112.

675 GAYOT E., 1871, *Les petits quadrupèdes*, p. 219. Nous soulignons. Notons que Lucullus était connu pour une multitude d'excès et d'extravagances : maisons de rêve, jardins merveilleux et repas somptueux.

> « L'ivresse déterminée par le sang paraît avoir sur le furet des effets analogues à ceux de l'absinthe sur l'homme ; elle conduit à une sorte de folie furieuse suivie de prostration et consécutivement d'accidents plus graves »[676].

Les métaphores de la folie, de la furie et de l'ivresse sont filées à plaisir et non sans une certaine complaisance. L'auteur s'y attarde à de multiples reprises, évoquant notamment l'éducation des petits et le comportement de la femelle apportant à sa progéniture des proies vivantes « qui serviront aux premières leçons de carnage ». Un

> « exercice plein de charme pour ces petits amours qui s'y livrent avec une *furia* fort satisfaisante pour leur aimable instituteur. *Avides* d'apprendre, bientôt les jeunes excellent dans leur art. La mère est rassurée sur l'avenir de tous ; *ils ne dérogeront pas, ils feront de fins matois* »[677].

• *Cruauté…*

Meurtriers et furieux, les mustélidés comptent parmi les bêtes les plus cruelles. Avec son caractère « pétulant, cruel et colérique », la belette est autant pétrie d'« audace » que de « cruauté » : « aussi, malgré sa petitesse, elle commet bien des ravages parmi les oiseaux »[678].

> « Petite bête cruelle », elle prend un malin plaisir à « égorger tout ce qu'elle peut atteindre »[679].

La martre est également à classer parmi les bêtes de proie qui sont « les plus petites, mais non pas les moins cruelles »[680]. Sa cruauté est tout aussi présente dans le portrait qu'en brosse Jean-Emile Bénech :

> « Cruelle et sanguinaire, elle surprend au gîte le lièvre et le lapin, s'acharne encore sur eux après qu'ils sont morts et secoue férocement leur cadavre »[681].

• *Avide voracité…*

Tout comme sa cruauté, l'avidité de la belette est légendaire :

> « Elle va vite en besogne et massacre à belles dents. Il lui faut de la nourriture, et beaucoup (…). Je ne sache pas beaucoup de maîtres qui s'accommoderaient de domestiques ayant si ruineux appétit »[682].

Cette « incroyable voracité »[683] la fait considérer et décrire comme un prédateur particulièrement redoutable en dépit de sa petite taille. Pour les uns, « aussi hardie que

---

676 *Ibid.*, p. 223.

677 *Ibid.*, p. 274. Nous soulignons.

678 BENECH J.-E., 1946, *Fauves de France*, p.163 et 142.

679 DELON C., 1882, A travers nos campagnes. Histoire des animaux et des plantes de notre pays, XI.

680 *Ibid.*, XI.

681 BENECH J.-E., 1946, *Fauves de France*, p. 116.

682 GAYOT E., 1871, *Les petits quadrupèdes*, p. 197.

683 BENECH J.-E., 1946, *Fauves de France*, p. 143.

vorace, elle saute sans hésiter sur un lièvre »[684]. Pour les autres, « elle choisit les poulettes, les petits poussins, les tue par une seule blessure qu'elle leur fait à la tête (…). Elle casse aussi les œufs, et les suce avec une incroyable avidité »[685]. Buffon précise qu'elle « mange de la viande jusqu'à ce qu'elle en soit remplie »[686], et Gaspard de Cherville réaffirme sa « férocité native » et sa « voracité »[687].

Le renard est accusé par tous de la même voracité que les mustélidés, avec lesquels il partage d'ailleurs pour cette raison le statut de « nuisible ». Buffon le dépeint « aussi vorace que carnassier » et affirme qu'il « mange de tout avec une égale avidité »[688]. Eugène Gayot insiste à son tour sur la « goinfrerie » de cet éternel « glouton » :

> « Il a l'estomac *vorace* et point ne se contente de peu (…). Quiconque a vu renardeaux à table sait à quoi s'en tenir sur l'appétit de ces messieurs. Tordre et avaler, telle est la mode des petits et des grands (…). Mais de pareilles exigences coûtent cher aux pourvoyeurs patentés de semblables dévorants »[689].

• *Intrépidité…*

A la lecture de certains passages des portraits de mustélidés, on pourrait croire que les auteurs changent parfois leur fusil d'épaule pour louer le « courage » de petits animaux qui osent tenir tête à des adversaires bien plus imposants qu'eux. Mais même le courage prend ici un sens négatif ! Car selon ces auteurs, les mustélidés oseraient s'en prendre, directement et physiquement… à l'homme. Une légende qui a la peau dure et qui ne laisse pas d'attiser les fantasmes d'agressions sauvages, comme en atteste cette description d'une attaque en règle par une, puis toute armée de belettes enragées :

> « La vue d'un homme ne l'intimide pas ; loin de là, elle avance, elle aussi. (…) Elle a prompte riposte, et saute vivement à hauteur du cou pour prendre à la gorge l'adversaire et lui couper les carotides (…). Elle jette un cri d'alarme, et toutes les compagnes d'alentour arrivent prestement à la rescousse. Alors c'est une attaque commune de laquelle un homme seul n'aurait pas facilement raison »[690].

La belette serait loin d'être l'unique enragée de la famille. Il suffit pour s'en convaincre de se pencher sur les récits d'attaques d'enfants :

---

[684] *Ibid.*, p. 144.

[685] BUFFON, *Histoire naturelle*, « Les carnassiers », p. 162.

[686] *Ibid.*, p.163.

[687] CHERVILLE G., 1885, Les quadrupèdes de la chasse. Description, mœurs, acclimatation, chasse, p. 181 et 183.

[688] BUFFON, *Histoire naturelle*, « Les carnassiers », p. 113.

[689] GAYOT E., 1871, *Les petits quadrupèdes*, p. 268 et 273.

[690] *Ibid.*, p.200.

« Lenz rapporte que trois putois survinrent et se ruèrent sur le pauvre innocent (un petit garçon déposé par son frère près d'un canal), qu'ils mordirent à la nuque, à l'oreille, au front ».

(…)

« On cite d'autres exemples d'attaques, et un dans lequel l'issue fut fatale à un enfant endormi dans son berceau »[691]…

• Sang et sexualité : l'autre déclinaison de la fureur

La sexualité débridée accordée aux mustélidés est un autre versant de l'ardeur, de l'avidité, de la voracité, de la rage et du feu censés les dévorer.

« La belette n'est pas seulement ardente en amour, elle se livre effrontément au libertinage le plus abominable »[692].

« Libertine à l'excès » et « impétueuse amante »[693], la belette se livre à des « actes de lubricité révoltants, inouïs », tandis que le furet est perpétuellement en proie à un « ardent » désir :

« Comme tous les animaux de cette famille, il est très ardent en amour (…). La femelle est littéralement dévorée par les désirs du mariage »[694].

Evoquer ainsi la sexualité des petits carnivores est une autre manière de dénoncer cette fureur qui les rend menaçants et si peu maîtrisables. Cela réactive l'angoisse d'un possible envahissement, d'une pénétration et presque d'un viol des espaces réservés à l'homme, de ses « territoires » intimes et privés, par des bêtes incontrôlables. Les « puants » sont aussi des « dévorants », et ce dans tous les sens du terme. Ils sont à l'image des rongeurs, autres fameux dévorateurs de l'ombre. Chez C. Delon, les rats s'avèrent en effet être « extrêmement voraces ; ils rongent tout »[695] ; et ils sont chez Buffon « aussi lascifs que voraces »[696].

***

Notre théorie du fragment nous a montré comment les traits zoologiques constitutifs des mustélidés sont déformés et tronqués, et comment ces animaux sont réduits à quelques *attributs* et traits particuliers : vivacité, instinct prédateur, vie nocturne, cruauté, odeur… Ainsi, symbolisation et métonymie imposent leurs règles et tirent les ficelles autour de deux couleurs symboliques : le noir et le rouge ; l'obscurité et le sang…

691 *Ibid.*, p.191.

692 *Ibid.*, P200.

693 BUFFON, *Histoire naturelle*, « Les carnassiers », p. 167 : « Plus ardente encore que caressante, on assure qu'elle meurt si elle ne trouve pas à se satisfaire ».

694 GAYOT E., 1871, *Les petits quadrupèdes*, p. 220. L'auteur signale le même « ardent désir » chez le renard (p. 271).

695 DELON C., 1882, A travers nos campagnes. Histoire des animaux et des plantes de notre pays, IV.

696 BUFFON, *Histoire naturelle*, « Les carnassiers », p. 179.

Passant souvent sans transition de la « vue » (réalité zoologique) à la « vision » (fragmentation métonymique), on obtient une représentation du prédateur « plus vraie que nature », faite de bribes, de volutes d'imaginaire immiscées dans le réel et surtout dans ses failles et déficiences chroniques. Il n'y a donc pas un monde, une réalité unique, ordonnée et intouchable, mais autant de mondes que de gens qui le regardent :

> « Il n'existe pas une nature au singulier : il existe autant de natures, d'idées de nature, qu'il y a de groupes qui se partagent le globe terrestre. La nature, du point de vue des sciences sociales, est un produit humain (…). Nous manipulons sa formule, en vue d'opérations parfois peu honorables… »[697].

Cette « culture de la nature » se substitue peu à peu à la *vue* objective. En définitive, il existe autant de visions de la nature que de rapports différents tissés avec elle et d'acteurs (touristes, chasseurs, piégeurs, agriculteurs, naturalistes, gestionnaires) qui la fréquentent et se l'approprient. Par conséquent, la volonté permanente, voire obsessionnelle, de maîtriser et de domestiquer la nature sauvage et ses créatures se résout à une pure chimère. La nature est culturelle, et sa maîtrise est une illusion… L'instabilité, l'ondoyance, l'imprécision des formes et l'incertitude des contours de nos petits animaux de l'ombre, qui toujours évoluent à couvert, dans les marges de la réalité perceptible, ne peuvent que signer l'échec de l'ordre établi et marquer l'avènement d'un ordre autre, déformé, remodelé, réinventé. Ce qu'on ne voit pas, on l'imagine… Rejetée par la science, la dimension imaginaire s'insinue dès lors à plaisir dans les plis du réel. Fondamentalement insaisissables et fuyants, les mustélidés échappent au contrôle et font exploser les cadres dans lesquels on veut les enfermer. Ces « hors-la-loi », larrons souriants et criminels, obligent les chercheurs à s'adapter à leur nature étrange et à les suivre d'une démarche hésitante, sans trop de lumière pour guider leurs pas, partant à la rencontre de ce « noir » qu'ils ont longtemps combattu, et essayant cette fois d'en tirer partie…

[697] BERNARDINA S., 1996, *L'utopie de la nature*, Avant propos, p. 8.

Chapitre 2

Suiveurs de pistes : les « chercheurs noirs »

Les politiques publiques s'emparent peu à peu du débat jadis réservé aux chasseurs et aux écologistes et le déplacent d'un niveau local à un niveau national. Parallèlement et inexorablement, un fossé se creuse entre deux mondes, celui des experts scientifiques « légitimes » d'une part et celui des amateurs profanes, naturalistes ou piégeurs, d'autre part. Face aux rapports d'experts, aux « protocoles » et aux « tests » de fiabilité, la dimension humaine perd toujours plus de terrain… Pourtant, la légitimité scientifique apportée par les rapports d'experts en matière de gestion des petits carnivores est, nous l'avons vu, limitée par un grand nombre d'incertitudes et de zones d'ombre. Les tentatives techniciennes, et notamment les études et rapports successifs produits par l'ONCFS, tous en demi-teintes, soulignent l'échec de la « lumière » avec les mustélidés.

Tout comme la domestication cynégétique, la domestication scientifique est tenue en échec. Le manque cruel de données et, par conséquent, les doutes sur leur fiabilité, remettent en question le « tout scientifique ». Ici encore, le *fragment*, le *jeu* et l'approche métonymique du vivant viennent modifier la donne, redistribuer les cartes et redonner la main à d'autres formes d'approche des petits carnivores. Dans ce *jeu* ouvert par l'échec des multiples formes de domestication (symbolique, cynégétique, scientifique), les approches empiriques et fragmentaires, issues pour ainsi dire de la « nuit », se font jour…

I - Alternatives empiriques : naturalistes et piégeurs

1. Les savoirs vernaculaires

Béatrice Collignon[698] rappelle que le terme « vernaculaire » renvoie à la sphère de l'entre soi, de l'intérieur, de l'endogène. En architecture, le terme est attaché à des styles « non codifiés, non discursifs, transmis par apprentissages pratiques ». Les savoirs vernaculaires se forment grâce à l'expérience pratique et directe. Ils sont peu formalisés et ne tendent pas à la théorisation. Aussi sont-ils

> « difficilement communicables à un membre extérieur au groupe dans lequel ils s'élaborent ».

Contrairement aux « savoirs savants » auxquels on les oppose souvent, ils n'ont pas le souci d'objectivation. « Subjectifs », « contextualisés », leurs contenus sont toujours

[698] COLLIGNON B., 2005, « Que sait-on des savoirs géographiques vernaculaires ? », *BAGF* Géographies, septembre.

différents, ce qui va à l'encontre de la démarche objective et de la « prétention à l'universalité » des savoirs savants.

Ces savoirs sont le fruit d'une construction intellectuelle[699]. Ils s'élaborent

> « dans un mouvement de mobilisation conjointe d'unités d'informations de types très divers issues de l'expérience, de raisonnements abstraits relevant de la géométrie, de la physique, de la biologie, etc., de réflexions d'ordre philosophique, de la spiritualité individuelle et collective, de croyances, de rêves et d'émotions qui, ensemble, forment ces savoirs »[700].

• « Industrialisation des données » et délit d'humanité

La volonté de tout ordonner, classer et réglementer fait que la dimension sociale portée par les savoirs vernaculaires se trouve bien souvent reléguée au deuxième plan, voire oubliée. La part anthropologique associée aux enjeux de protection de la nature est même bien souvent délibérément ignorée ou occultée, sacrifiée sur l'autel de la rigueur scientifique. Cette tendance n'est pas nouvelle et l'on constate déjà, dès la fin du 18e siècle, une rupture entre science savante et science humaine. Tandis que les textes anciens et la tradition des histoires naturelles faisaient régulièrement appel aux connaissances des acteurs locaux (chasseurs, agriculteurs et naturalistes amateurs) pour enrichir leur propos, citant récits, anecdotes et témoignages, les auteurs modernes rejettent ces contributions, qu'ils jugent souvent inexactes et en désaccord avec la neutralité scientifique de rigueur.

Peu à peu, les « experts » se substituent aux « amateurs ». Les sociétés d'histoire naturelle et autres cabinets de curiosité sont considérés comme les marqueurs dépassés d'une science de second rang. Le sociologue André Micoud, évoquant la tradition populaire de l'histoire naturelle aux Etats-Unis, souligne cette rupture et le changement du paysage scientifique après le milieu du 19e siècle. Les sociétés d'histoire naturelle sont remplacées par de nouvelles universités qui emploient des naturalistes professionnels et conçoivent la science « plus comme carrière que comme vocation »[701]. L'éducation scientifique est standardisée, réduite à l'apprentissage « par cœur » d'une terminologie complexe. Avec le concours d'outils de dissection et de microscopes performants, les leçons se font moins sur le terrain qu'en laboratoire, et le recours aux histoires naturelles s'efface au profit d'un large éventail de revues spécialisées.

La science de la nature se complexifie à mesure que les techniques progressent et s'imposent. Aux généralistes, ont préfère aujourd'hui des spécialistes, capables de maîtriser les techniques les plus pointues dans les branches les plus spécifiques. L'étude de la nature se cloisonne au même titre que la nature elle-même, soumise à des classifications de plus en plus complexes et exigeantes.

En matière de gestion et de protection du vivant, le savoir des naturalistes amateurs fait place à une « industrialisation des données », accentuant les tensions entre savoirs locaux et techniciens. André Micoud[702] souligne la création du néologisme « éco-zootechniciens », marquant l'apparition d'un nouveau savoir-faire ouvertement technique et opposé à celui, empirique, des anciens naturalistes. Ces derniers sont alors enrôlés dans une approche systématique de la nature. Les données brutes obtenues par leurs observations sur le terrain sont compilées, synthétisées et géo-référencées. Une multitude d'analyses chiffrées et cartographiques réorganisent

699 Voir LEVI-STRAUSS C., 1962, *La pensée sauvage*.
700 COLLIGNON B., 1996, p.149-156.
701 MICOUD A.„ CHARVOLIN F., NYHART L.K., 2007, *Des sciences citoyennes ?*, p. 19-20.
702 Ibid.

ensuite les données selon des critères précis, contrôlés, qui épurent les informations et les réordonnent.

• Quand le « sensible » fait retour

En marge de l'approche objective des gestionnaires et des techniciens apparaît, dans les années 1920, le « mouvement d'étude de la nature ». Plus question ici de méthodes et de techniques complexes, d'analyses systématiques et de spécialisations, mais d'approche sensible du vivant et d'empirisme. Il s'agit non plus de fournir des données objectives et des rapports d'experts mais d'« instiller un amour de la nature, une appréciation esthétique et émotive de l'environnement »[703].

> « Le savoir amateur est le terme péjoratif pour désigner la connaissance anecdotique, le raisonnement anthropomorphique, l'accumulation sans ordre des données (…) qui ferait face à un savoir professionnel, méthodique, rigoureux et complètement épuré des « scories » du savoir populaire »[704].

Longtemps mis au ban de la science et considéré de manière péjorative, le savoir populaire retrouve ses lettres de noblesse et le crédit qu'on refusait de lui accorder. A nouveau, on fait confiance au naturaliste de terrain, à la « petite main », au collecteur de données empiriques et à son savoir intuitif. Non seulement ce savoir ne fait pas d'ombre à celui du chercheur professionnel mais peut combler les manques face auxquels les techniques employées par ce dernier demeurent impuissantes.

> « Le respect accordé aux autres manières de connaître le vivant (locales, tacites, sensibles, féminines, empathiques, anthropomorphiques), loin de nuire au « progrès des connaissances », est peut-être le plus sûr moyen de faire qu'il soit l'affaire du plus grand nombre »[705].

Les professionnels collaborent de plus en plus volontiers avec les amateurs pour rédiger leurs rapports, et les politiques publiques de conservation tiennent compte de leur voix et de leur approche alternative, empirique et sensitive, du vivant. Les uns comme les autres reconnaissent l'acuité des amateurs et la justesse d'un savoir-faire pratique resté au contact de la matière qu'il observe :

> « Comme les pêcheurs à la ligne qui savent « lire » la rivière, comme les bergers qui connaissent les plantes les plus à même de satisfaire l'appétence de leurs troupeaux, tous les profanes de terrain amenés à vivre près de la nature sont titulaires de savoirs indissociables de l'existence et de la vie des groupes humains au sein desquels ces savoirs circulent »[706].

A la vision objective et quantitative des « experts », aux détails techniques, à la rigueur scientifique et aux statistiques, les « profanes » (qu'ils soient naturalistes, chasseurs, piégeurs, agriculteurs ou éleveurs) opposent une vision sensitive et qualitative issue de leur expérience

[703] *Ibid.*, p. 25.
[704] *Ibid.*, p. 7.
[705] *Ibid.*, p. 13.
[706] *Ibid.*, p. 12.

vécue et quotidienne. Les savoirs vernaculaires retrouvent ainsi leurs lettres de noblesse en faisant valoir ce qui les caractérise, à savoir

> « un engagement de tous les sens, qui les fonde dans une expérience ontologique de l'espace et du milieu »[707].

• La reconnaissance du « non-savant »

L'approche perceptive et sensitive du monde portée par les savoirs vernaculaires intéresse de plus en plus les chercheurs. Cependant, si on reconnaît aux acteurs locaux des savoir-faire et des connaissances, on ne leur accorde pas un savoir global. Il faut attendre les années 1950 pour que se profile une évolution avec la notion d'ethnosciences – évolution confirmée en 1962 par Claude Lévi-Strauss qui réhabilite la « pensée sauvage » et reconnaît la valeur des savoirs indigènes :

> « En montrant que cette pensée est rationnelle et ne diffère de la pensée occidentale que par ses buts, il la sort de la sphère du « magique » et des « croyances » où elle était jusque là inscrite pour l'établir comme base d'un savoir opérationnel »[708].

Sous l'influence des travaux de Claude Lévi-Strauss, de Michel Foucault ou de Gilles Deleuze, on accepte que le regard de la géographie académique sur le monde ne soit pas exhaustif et on repose la question des représentations. Car le regard des « profanes » peut permettre de compléter celui des « experts ». On s'achemine ainsi, dans les années 1990, vers la reconnaissance d'autres savoirs, savoirs « invisibles »[709] longtemps méconnus, ignorés ou méprisés.

> « Dans une perspective constructiviste, il ne s'agit plus de construire un savoir objectif et potentiellement universel sur le monde, mais plutôt de comprendre des savoirs élaborés par des acteurs très variés, dont les actions contribuent au façonnement de ce monde qu'étudient les géographes »[710].

• L'apprentissage empirique de la nature

Face aux experts scientifiques, aux gestionnaires et aux techniciens garants de la « lumière », les naturalistes pourraient être définis comme des « chercheurs noirs », situés quelque part à la frontière entre science globale et approche métonymique, empirique et descriptive, de la nature.

François Léger[711], biologiste et technicien de l'ONCFS, se considère davantage comme un naturaliste que comme un technicien. Il est « originaire de la campagne », dans le Loir-et-Cher. « Passionné par la nature et l'observation depuis tout petit », son enfance a

---

[707] COLLIGNON B., 2005, « Que sait-on des savoirs géographiques vernaculaires ? », *BAGF* Géographies, septembre, p. 325.

[708] *Ibid.*, p.326.

[709] DORTIER J.-F., L'intelligence au quotidien, 2003.

[710] COLLIGNON B., 2005, « Que sait-on des savoirs géographiques vernaculaires ? », *BAGF* Géographies, septembre, p. 327.

[711] Les citations qui suivent sont toutes extraites d'un entretien avec François Léger réalisé le 23 janvier 2009.

été marquée par plusieurs rencontres, comme celle de ce professeur de sciences naturelles avec qui il partageait cette passion :

> « A l'école, on connaissait ma passion, on me gardait des photos d'animaux découpées dans les journaux, et je recevais des Prix de Lecture sur les animaux. On montait à Chartres ou Paris acheter des livres, qui étaient très chers : je voulais tout connaître, identifier ».

Ancien piégeur, sa première approche de la nature s'est faite au contact du monde de la chasse.

> « Mon père était chasseur, et beaucoup de monde autour. Quand mon père tuait un oiseau, je regardais comment il était fait, j'apprenais à l'identifier ».

L'apprenti naturaliste récupérait aussi les animaux tués par les chasseurs et s'essayait à la taxidermie qui éveillait vivement son intérêt. Et il suivait son oncle piégeur, piégeant avec lui le rat musqué.

> « A 14 ans, je me servais des pièges à mâchoires, j'étais autonome, grâce à mon oncle. Je fabriquais mes pièges moi-même et je les entretenais. Je construisais mes belettières, en bois. Mon père, qui travaillait à l'usine, me ramenait le matériel pour bricoler ».

Peu à peu, en combinant une approche par les livres (« J'avais tous les Chaigneau, *Manuel du piégeur*, *Appâts et odeurs*, *Animaux nuisibles de la chasse* ») et une connaissance pratique du terrain acquise auprès des piégeurs et des gardes-chasses, le jeune naturaliste-piégeur progresse et capture renards, belettes et rongeurs.

> « Du coup, j'ai appris à reconnaître tous les petits rongeurs ! J'aimais apprendre à déterminer toutes ces petites bêtes, tout ce qui se capturait ».

C'est ainsi que la passion de l'observation et de la connaissance des animaux en général, et plus particulièrement des mammifères, est née. La « voie » était toute trouvée pour devenir naturaliste.

> « J'ai délaissé tout le reste pour la découverte naturaliste. Je voulais être garde-chasse particulier. J'ai fait l'école Vendôme (pour entrer à l'ONCFS) et je rêvais de travailler sur les petits carnivores. Il y avait là un vivier de naturalistes. Avec eux, je partais en stages. Je me suis trouvé en stage en Côte d'Or, avec un piégeur champion de France, Monsieur Coutry, qui vivait dans l'Allier et attrapait des milliers de sauvagines. Grâce à l'argent du piégeage, il était devenu riche ! J'ai appris ses techniques, le courant passait entre nous. J'étais immergé là-dedans. Puis j'ai fait un stage à Nancy où des techniciens travaillaient sur le renard et la rage. Ils se servaient de la télémétrie, mais avaient du mal à capturer les renards. Moi, je leur en ai capturé plein ! On m'a inclus dans l'équipe ! Une fois fait mon service, j'ai été embauché pour capturer le renard… ».

L'expérience d'un homme se voit confirmée par celle de nombre de ses collègues travaillant comme lui pour des organismes d'Etat ou s'étant dirigés vers des fédérations de chasse.

En définitive, le travail du naturaliste et celui du piégeur s'avèrent ici étroitement associés :

> « Finalement, notre instinct de chasse, on l'a mis au service de la faune sauvage, pour faire avancer la connaissance et la protection. Je suis assez en paix avec ce que j'ai fait dans le passé, car mon savoir-faire est au service de la faune sauvage… ».

• L'œuvre des « chercheurs noirs »

Selon François Léger, deux méthodes d'appréhension des petits carnivores se répondent et s'opposent : la méthode statistique d'une part, et la méthode naturaliste d'autre part. Chez les naturalistes, le « quantitatif » des statisticiens est remplacé par du « qualitatif » et du « descriptif ». En matière de petits carnivores, c'est l'« association d'expériences » qui permet d'avoir un avis d'expert. Les biologistes de l'ONCFS font appel aux « expériences locales particulières » et aux relais dans les départements. Ils obtiennent ainsi des *recoupements* de différents points de vue :

> « C'est une démarche qualitative et commentée : de simples *corrélations* de présence, des *interprétations* de carnets de piégeage, des témoignages de piégeurs sur le terrain. On *retranscrit* et on *recoupe* les différents témoignages. On n'a pas les moyens de calculer les densités, alors on utilise les informations locales, les témoignages, les avis. Cela permet d'approcher au plus près possible la situation des espèces ».

Cette approche par le « recoupement » s'inscrit dans celle, métonymique, que nous définissons. L'appréhension des petits carnivores ne peut de toute façon pas, nous l'avons vu, être quantitative. On ne peut obtenir de données chiffrées exploitables que pour des études locales qui conduisent à des « estimations », tout aussi locales, des populations. Mais comme le rappelle François Léger, « c'est un travail qui n'est pas généralisable pour tout le territoire ». Le naturaliste nous livre d'ailleurs son sentiment concernant les statistiques sur les petits carnivores fournies par l'ONCFS :

> « Cette approche me dépasse totalement : j'oppose ma vision naturaliste aux statistiques, à cette recherche cartésienne. Ma collègue Sandrine Ruette vous dira que c'est possible mais bien difficile ! Il faut de gros moyens, et c'est impossible à grande échelle. Ils veulent des arguments imparables, sans contradiction possible. Ils se cachent derrière leurs chiffres… Moi je fais avec ce que j'ai : traces, témoignages, littérature ancienne. C'est de l'empirique, je le reconnais. Parce que tout simplement, pour les petits carnivores, il n'y a pas d'autres moyens… »

La méthode naturaliste se contente d'une étude de la répartition :

> « C'est déjà une indication. Cela donne des *tendances*, l'évolution des aires colonisées. Mais ce sont uniquement des tendances, du descriptif. C'est du *compromis*, du coup par coup. On sait juste qu'à un endroit donné une espèce est en régression, qu'à un autre elle recolonise. C'est tout. Il ne faut pas trop globaliser ».

Travaillant plus particulièrement sur le chat forestier et les mustélidés, François Léger souligne la difficulté, avec ces espèces peu abondantes, d'obtenir des données. Sa méthode consiste d'une part à aborder le sujet avec les différents « acteurs locaux » (piégeurs, fédérations de chasseurs, agents de l'ONCFS), lesquels « décèlent des changements, des modifications dans la répartition des espèces ». D'autre part, il fait appel aux fermiers et aux agriculteurs, privilégiant le dialogue et le contact humain :

> « La qualité du débat dépend de la connaissance des petits carnivores et de l'acceptation des points de vue de chacun. Certaines empoignades auraient été tout de suite résolues si quelqu'un apportait un discours technique ».

Afin de préciser la répartition des espèces, ces données empiriques sont recueillies dans plusieurs départements. Elles sont collectées par différents techniciens sur leurs terrains respectifs. Enfin, pour voir l'évolution de cette répartition (et l'extension des populations) dans les pays voisins, un réseau de naturalistes s'est peu à peu tissé dans toute l'Europe, pour mieux « capturer l'information » :

> « On met à profit toutes les informations disponibles pour préciser l'aire de répartition des espèces étudiées. La difficulté, c'est de trouver suffisamment de gens qui connaissent bien les espèces ! Je travaille comme les naturalistes, de manière empirique, mais ces observations se confirment finalement. Cette méthode est complémentaire à la méthode statistique. C'est une démarche complète, et complexe, qui associe le descriptif aux chiffres ».

Le naturaliste reste bien conscient que ces techniques d'investigation ne permettent pas de cerner exactement les populations de petits carnivores :

> « Avec ces études, on a une bonne connaissance des *contours* de la répartition. Mais pour les indices d'abondance, cela demande des travaux plus lourds. Nous on travaille sur des *tendances*. Il faut plus de temps et des techniques lourdes pour obtenir des données chiffrées ».

Cela demeure encore aujourd'hui le principal obstacle à l'étude des petits mammifères. Une telle étude requiert beaucoup de méthodes indirectes : piégeage, analyse de pelotes de rejection, relevé d'indices et de traces, multiples rencontres et contacts humains… En outre, travailler sur des « tendances » et des « contours » suppose un esprit critique et une constante remise en question :

> « On doit remettre en cause nos résultats, et ne pas trop extrapoler. A défaut de mieux, j'*interprète*, je *commente*. Mais je reste descriptif, naturaliste : je ne sais pas mettre en chiffres, en équations… *C'est essayer de*

domestiquer la nature, d'en faire un chiffre alors que c'est plus sensuel, tactile, intuitif, descriptif… »

2. Le piégeur : l'autre chercheur noir

Nous l'avons vu, il peut arriver qu'un naturaliste ait été (ou soit encore) piégeur, et des ponts peuvent réunir ces deux approches du monde vivant. Naturalistes et piégeurs développent souvent une même perception sensible, tactile et intuitive, des petits carnivores et du milieu dans lequel ils évoluent. Leurs méthodes sont également empiriques, descriptives et qualitatives, loin des chiffres et des statistiques. Dans les deux cas, nous avons affaire à une interprétation du réel, à une composition, une vision fragmentaire, métonymique, de la nature. Néanmoins, la vision des piégeurs possède ses particularités, et les interprétations ne sont pas toujours semblables à celles que font les naturalistes…

• Piégeurs, scientifiques et monde rural

La plupart du temps, les piégeurs se montrent méfiants envers les scientifiques et accusent parfois ces derniers de ne pas leur accorder suffisamment de crédit. Pourtant, ils sont persuadés que leur approche des animaux vaut largement celle des « gratte-papiers »[712], et que rien ne vaut une présence permanente sur le terrain. Interrogé à ce propos, un piégeur nous confie :

> « J'ai peu de rapports avec les scientifiques. Ils n'ont pas les mêmes connaissances que nous. Nous, on a appris sur le terrain. Eux, ils ont appris dans les écoles. Ils nous donnent souvent des conseils, mais ils ne connaissent pas… »[713].

Si la méfiance, voire la défiance, sont de rigueur envers les scientifiques, la proximité avec le monde rural s'en trouve en revanche confortée et renforcée. Nous avons d'un côté des agriculteurs touchés par des dégâts commis sur leurs volailles par des petits carnivores ; de l'autre des piégeurs venant à leur secours sans rien demander en échange. Les liens tissés entre piégeurs et agriculteurs sont donc entretenus par une relation franche et directe, nouée autour du thème du service rendu.

Nous avons accompagné Claude, piégeur à Saint-Amans Soult (Tarn), à la rencontre des fermiers et des agriculteurs sur les terres desquels il vient poser ses pièges. Nous nous sommes d'abord arrêtés chez un couple âgé. Avant d'entrer, Claude m'a prévenue en clignant de l'œil :

> « Tu vas voir, c'est un autre monde, une autre époque ».

Dans la cuisine où nous avons été reçus, une scène de roman et un véritable capharnaüm nous ont plongés aussitôt dans cette autre époque à laquelle il faisait allusion. Des chiens se promenaient en liberté au milieu des seaux de lait frais, encore couverts de mousse. Des jambons mis à sécher pendaient au plafond, à côté d'une ribambelle de bandes de papier tue-mouches. Près de la cheminée, des caisses ont attiré notre attention, et la maîtresse des lieux nous a expliqué qu'elle y faisait couver par ses poules des œufs de faisans, de canards ou d'oies sauvages… Nous avons discuté pendant quelques minutes

712 Claude Roques.

713 Lucien Pistre.

autour d'un café, et Claude est reparti les bras chargés d'un jambon, pour le remercier d'avoir piégé une martre quelques jours plus tôt. En quittant la maison, le piégeur a pris la défense des agriculteurs sinistrés et s'est mis en colère contre les autorités :

> « L'an dernier, cette famille a eu 80 volailles tuées par une martre. Il y en a eu pour 700 euros de dégâts. C'est énorme pour eux. Je me suis mis en pétard au CDCFS et j'ai dit : « Si on vous faisait péter deux mois de salaire, vous seriez tous dans la rue en train de gueuler ! Et vous seriez pour faire mettre la martre sur la liste des nuisibles ! ». Ces gens, les volailles, c'est leur passion. Et en plus ils en vivent. Cette femme, elle pleurait quand je suis arrivé. J'ai vu les traces, j'ai dit : « c'est une martre ». Trois jours après, elle était prise. Mais je ne serais pas parti de là tant que je l'aurais pas attrapée ».

Plus loin sur notre parcours, nous avons fait la connaissance de Maria, agricultrice, qui a confirmé les propos de Claude :

> « Quand on a les poules tuées et qu'on nous dit qu'il faut protéger le renard… Je ne suis pas contre protéger les bestioles mais pas quand elles font des dégâts ! Les gens qui ne sont pas concernés ne se rendent pas compte des dégâts des animaux sauvages. Moi, le renard venait me chercher les poules dans le jardin en plein jour ! Une fois, il est même venu jusque dans la cour, sous la maison… Il y a la perte de la poule, et aussi celles qui pondent pas, à cause du stress. On ne peut pas enfermer nos poules, elles se nourrissent dehors, c'est grâce à ça qu'elles se développent, rien à voir avec les élevages en batterie. Si on n'avait pas Claude, on aurait plus beaucoup de poules… ».

Les liens qui lient les piégeurs aux agriculteurs sont d'autant plus solides qu'ils reposent sur un service direct. Face au problème concret des uns, la réponse donnée par les autres est tout aussi directe, comme le souligne François Léger :

> « Ils cohabitent facilement avec la faune sauvage, mais ils ne veulent pas qu'elle empiète sur leur territoire. Le piégeur leur offre une solution radicale, directe »[714].

Claude ne dit pas autre chose lorsqu'il affirme fièrement :

> « Ce qu'il faut voir, c'est le contact humain avec les agriculteurs. On doit connaître les réalités du terrain. Pas comme les « pousse-crayon » de bureaucrates ! Les paysans, je leur rends service. Ils ne jurent que par moi ! »[715]

Là où le piégeur « rend service », le scientifique questionne, chiffre, théorise… Et le fossé se creuse entre deux mondes qui ne parlent pas le même langage :

> « Les protecteurs de la nature ont raté le coche. Nous on veut toujours tout expliquer, sans donner de véritable solution à leurs problèmes. Les piégeurs, ils sont directement en contact avec la réalité des gars qui ont le problème. Ils sont disponibles pour eux, ils sont là, ils savent écouter… Ils les aident à résoudre leur problème de cohabitation avec la faune

[714] François Léger.
[715] Claude Roques.

> sauvage. Alors que nous quand on nous téléphone, on essaie d'identifier l'animal dont on nous parle, on leur demande si c'est vraiment une gêne, on leur pose des questions, on leur dit que l'animal éliminé sera forcément remplacé par un autre, on donne des conseils… mais ce n'est pas ce qu'ils cherchent ! ».

Ainsi, la réponse du scientifique est la plupart du temps inadéquate et inadaptée. Elle ne peut rivaliser longtemps avec celle, plus nette et radicale, du piégeur. Dans un tel contexte, alors que le scientifique est écarté ou, au mieux, considéré avec méfiance, le piégeur se constitue rapidement un « réseau d'informateurs » disposés à lui apporter leur soutien :

> « Tout le monde ici me connaît et quand ils ont des attaques, ils font appel à moi. J'ai mon réseau d'informateurs ! C'est mes yeux et mes oreilles. Comme ils sont levés tôt, ils me disent ce qu'ils voient, s'il y a une prise dans un de mes pièges. Les fermes, c'est mon baromètre. S'ils ne disent rien, c'est que c'est tranquille ».

Au fil de ses tournées, lorsqu'il relève ses pièges, Claude croise toujours un ou plusieurs agriculteurs qui lui fournissent de précieuses informations. L'un a vu ici une belette, l'autre un renard qui est passé par là… Les discussions, aussi amicales qu'animées, sont l'occasion de recueillir les dernières nouvelles ou de transmettre des anecdotes et des « trucs » de piégeage. Quand le piégeur repart, il le fait souvent avec une queue de renard que les paysans, ayant trouvé un goupil écrasé sur la route, ont pris soin de garder…

Ce réseau d'informateurs s'étend au-delà des fermes et propriétés agricoles. Des liens durables sont tissés avec d'autres acteurs du monde rural, tels les chasseurs et les agriculteurs bénéficiant eux aussi des « services » rendus par les piégeurs :

> « Ils ont accès à plein de collections particulières : ils sont connus dans les grandes maisons, les châteaux où ils ont piégé une fouine ou un renard… Ils sont reçus partout ! Ils ont des accès comme ça, par la bande… »[716].

• Tests et bricolages

Aidés dans leurs déplacements par les acteurs ruraux, les piégeurs réalisent tout un travail empirique sur les petits carnivores qu'ils capturent. Leurs données sont d'ailleurs consultées par les scientifiques. Ils y trouvent des renseignements complémentaires à leurs propres études portant sur le statut et la répartition des espèces :

> « Nos données scientifiques parfois se recoupent avec les leurs et cela permet de se faire une meilleure idée de l'évolution d'une espèce »[717].

François Léger ajoute que les piégeurs interrogés par l'ONCFS peuvent parfois aider les techniciens à trouver une espèce sur un secteur où elle est rare :

---

[716] François Léger.
[717] Ibid.

> « Après, on n'a plus qu'à chercher autour. Même chose pour repérer des espèces invasives comme le vison d'Amérique »[718].

Mais comment travaillent les piégeurs, et quelles sont leurs techniques ?

• *Innover, transformer et bricoler*

La majorité des piégeurs qui ont répondu à notre questionnaire ou que nous avons directement interrogés sont des « manuels », des bricoleurs. Ils savent se débrouiller avec peu de choses et tirer parti de ce qu'ils ont pour le faire évoluer vers ce dont ils ont besoin. En premier lieu, tous possèdent dans leur voiture, lorsqu'ils vont faire la tournée des pièges, les poser ou les relever, quelques outils de première nécessité :

> « Il y a un minimum à avoir : une pince coupante, une pelle, du fil de laiton, de la ficelle, une scie, une truelle, une massette, des clous… »[719].

Claude nous ouvre le coffre de sa voiture et désigne l'emplacement de chacun des outils. De quoi « se débrouiller » en cas de problème ou inventer ses propres solutions en « bricolant ». Car les piégeurs que nous avons rencontrés sont adeptes du « bricolage ». Ils ne se contentent pas d'utiliser directement des pièges sortis d'usine mais préfèrent les modifier, voire les fabriquer eux-mêmes, « pour s'amuser » :

> « J'essaye souvent de nouveaux pièges. Je suis assez connu dans le milieu, je connais bien les fabricants de pièges. Ils me les envoient pour que je les teste. Je les essaie, je vois ce qui ne va pas, je les modifie, je les améliore. En fait, j'ajoute ma touche aux pièges ! »[720].

Ayant reçu de nouveaux pièges, Claude y ajoute des ressorts, retire certaines pièces, en modifie d'autres. Sous la palette de ses Belisle, il met un morceau de mousse, « pour que rien ne passe dessous et n'empêche le déclenchement ». A ses pièges à œufs, il ajoute d'abord un fil, « pour ne pas qu'ils se déclenchent », et pour laisser à l'animal le temps de s'habituer à ses appâts :

> « Pendant trois ou quatre jours, je laisse l'œuf partir. Puis un jour, je vais couper le fil. Et j'ajoute sur l'œuf un point de colle et un morceau de ficelle, pour que si la fouine joue avec l'œuf il ne roule pas. Elle ne pourra pas le faire tomber. Et là, elle va faire lever le truc, et elle va se prendre toute seule. C'est radical ! »[721].

Sans leur apporter de modifications majeures, Dominique apporte tout de même sa touche personnelle à ses pièges en les préparant à sa manière, pour les rendre plus pratiques sur le terrain :

---

[718] Ibid.
[719] Claude Roques.
[720] Ibid.
[721] Ibid.

« Quand les pièges sont neufs, je les fais bouillir dans de l'eau. Puis je mets de la paraffine, qui en fondant se répand bien sur le piège. Ça sert à deux choses : pour que le lacet glisse bien sur le piège, et aussi pour supprimer l'odeur humaine »[722].

Michel nous a lui aussi montré ses pièges et s'est arrêté sur l'un d'eux en expliquant, non sans une pointe de fierté :

« Celui-là, c'est un piège que j'ai *transformé*. J'ai voulu *tester* quelque chose, et ça marche ! »[723]

Il nous a ensuite présenté deux de ses créations : un tronc creusé dans lequel il a installé un piège en X et une boîte à fauves aux formes très peu académiques :

« Au départ, c'était un charriot de supermarché ! Toutes mes caisses, je les ai faites moi-même. J'en ai jamais acheté. C'est toujours fait avec du matériel de récupération ».

Dominique, avec qui nous sommes allés sur le terrain visiter les pièges tendus, nous a tenu le même discours concernant les boîtes et cages de 1ère catégorie :

« Je les fabrique moi-même. Pas besoin d'homologation sur ces pièges, on peut inventer ce qu'on veut »[724].

Lucien utilise lui aussi des boîtes « fabrication maison »[725], conçues avec des matériaux de récupération. Lorsqu'il n'est pas sur le terrain, cet ancien piégeur passe le plus clair de son temps dans son « atelier ». Nous pénétrons dans son antre, un atelier à l'entrée duquel des boîtes de fabrication artisanale sont entassées. Soulevant l'une d'entre elles, il nous détaille son « invention » : un système de déclenchement conçu à partir d'une ancienne tapette à rats ! Le système de déclenchement est ingénieux : un fil en kevlar (« il était en coton au début, mais les rats le rongeaient ») relié à un déclencheur qui fait retomber la porte et retient l'animal prisonnier…

« Dans cette boîte, on peut mettre des grains de blé et attirer des rats ou des souris qui sont capturés. Ils servent ensuite d'appâts naturels qui attirent la fouine ! ».

Sur une autre boîte, l'une des portes est une ancienne planche à découper et les charnières sont faites avec des bouts de cuir. Toutes sont réalisées dans des planches de récupération ou des reliefs de caisses à vin. Lucien précise qu'il suit des « modèles » mais qu'il y ajoute « ses inventions, ses astuces ». Avant de se tourner vers le piégeage, l'homme tressait ici des paniers en osier :

[722] Dominique Marbezy.
[723] Michel Fricou.
[724] Dominique Marbezy.
[725] Lucien Pistre.

> « Moi je suis un manuel. A la campagne, il faut savoir inventer, bricoler, faire quelque chose de ses mains ».

Pour finir, il nous montre la dernière de ses « fabrications maison », un collet pour piéger les rats dont il tient à nous détailler l'histoire et le fonctionnement :

> « C'est un système que j'ai repris de Chaigneau : ça vient des poilus de 14 qui faisaient ça avec du fil de téléphone ! Ils attachaient ça à une bouteille dans les tranchées. J'ai *essayé* et j'ai *adapté* la technique. Mais c'est rare de les prendre comme ça. Alors je suis assez fier, ça me fait plaisir… Pour les renards, tout le monde emploie les mêmes systèmes. Pour les rats, je suis le seul à faire ça. C'est un principe qui me plaît, ça me fait une joie… Quand je prends un rat, ça me fait presque autant de plaisir que de prendre un renard ! »[726]

• *La préparation des appâts*

La curiosité des piégeurs et leur sens de l'observation les poussent à tester non seulement des pièges et des sites de piégeage, mais elle les guide aussi dans la recherche de moyens d'attirer les animaux vers leurs pièges. Il s'agit alors de choisir et de tester les meilleurs appâts. Pour Michel, par exemple, un charnier alimenté en « charognes de poulet » par la ferme voisine fait très bien l'affaire lorsqu'il s'agit d'attirer les petits carnivores sur l'un de ses pièges. Lucien et Dominique utilisent eux aussi des cadavres de volailles, comme appâts, mais leur préfèrent souvent des déchets de boucherie salés, des œufs, et parfois « des étourneaux morts, quand on m'en donne »[727]. Lorsqu'on lui demande pourquoi il sale ses appâts, Lucien explique :

> « Je ne sais pas si ça leur plaît, mais c'est plus sélectif : si on ne sale pas, on a vite des asticots dans la viande, et ça attire les perdreaux ! »[728].

Claude précise que les appâts ne doivent jamais être en contact direct avec le piège, « pour ne pas que les bestioles associent la nourriture et le fer » :

> « Les pièges ne doivent jamais entrer en contact avec l'appât. Ton piège ne doit pas sentir l'odeur de l'appât, car sinon, ils vont gratter et le découvrir comme s'ils cherchaient l'appât »[729].

Pour se fournir en appâts frais, il fait appel à la débrouille, au bien nommé « système D » :

> « Je récupère des déchets de viande chez un copain boucher qui me les garde ; de la sciure chez un agriculteur ; des infos que je glane… »[730].

La viande de boucherie récupérée est salée et traitée au camphre :

---

[726] Lucien Pistre (pour cette citation et les précédentes issues de notre entretien).
[727] Ibid.
[728] Ibid.
[729] Claude Roques.
[730] Ibid.

> « J'ai découvert ça sur mes vieux livres, ça marche très bien. Je ne sais pas si cette odeur leur plait, mais les animaux sont très curieux. Ils n'ont pas l'habitude de cette odeur, et les molécules du camphre transportent celles de la nourriture »[731].

Si toutes les espèces sont curieuses, toutes n'ont pas pour autant les mêmes habitudes alimentaires, et ne doivent donc pas être appâtées de la même manière, comme l'explique le piégeur :

> « Les fouines et les renards viennent sur la viande cuite, tandis que la martre et la genette viennent sur la viande fraîche. Les anciens s'en étaient aperçus car ils ne mettaient pas les mêmes appâts pour la fouine et la martre »[732].

L'expérience, le savoir-faire acquis sur le terrain, dans les livres ou auprès des anciens, sont des atouts très recherchés et mis en valeur. Evoquant le blaireau, qui parfois se prend dans un piège, Claude souligne :

> « C'est très bon comme appât pour le renard. Je l'ai appris par *expérience*, un blaireau pris dans un piège est mangé par les renards. Une fois, j'ai mis un collet à côté d'une carcasse de blaireau. Le renard était pris le lendemain ! »[733].

A l'instar de nombre de piégeurs, Claude teste ainsi sans cesse de nouvelles formules. Tandis que nous passons sous un arbre, il pointe du doigt l'écorce et raconte qu'il a vu ici, il y a quelques jours, de petites traces de griffes. Il pense avoir affaire à une martre, et nous montre le « dispositif » qu'il a mis au point pour en savoir plus. Il s'agit d'un appât cloué sur l'arbre, sur le passage de l'animal, « pour confirmer ou pas mes hypothèses » et savoir si une martre est ou non passée par là…

Pour agrémenter ses appâts, Dominique leur ajoute de petits morceaux de couenne de cochon ou de la pâtée pour chats :

> « J'ai remarqué que les animaux étaient attirés par cette odeur. Je mets ça en surface, pour que l'odeur se diffuse »[734].

Ce n'est qu'ensuite qu'il dépose les appâts proprement dits, qui vont rester en place pendant quelques jours avant l'installation des pièges :

> « Et puis quand c'est parti plusieurs fois, je finis par mettre deux Belisles »[735].

---

731 Ibid.
732 Ibid.
733 Ibid.
734 Dominique Marbezy.
735 Ibid.

Au cours d'un parcours de reconnaissance sur le terrain, à proximité d'une garenne artificielle, il indique l'un de ses pièges appâté avec un œuf et nous confie :

> « Je vais changer… parce que l'œuf, ça joue surtout sur le visuel, ce n'est pas le plus attractif. Il manque l'odeur. Alors je vais *essayer* autre chose, un truc dont un collègue m'a parlé : il met de la laine de brebis avec un peu de miel. Les mustélidés sont friands de miel… On m'a dit ça, alors je vais remplacer l'œuf, on va voir… »[736].

Claude teste également ses propres « créations » destinées à attirer irrésistiblement l'animal vers ses appâts. Lorsqu'il tend un piège à œuf, il nous livre un de ses « trucs » qui assurent un plus grand succès :

> « Il faut battre un blanc d'œuf et badigeonner l'œuf du piège avec. Après il va s'oxyder et sentir fort : c'est ce qui va me permettre de capturer l'animal »[737]…

• *Leurres visuels et leurres odorants*

S'il tente de capturer la martre, Michel nous confie s'en remettre à un petit stratagème de sa création :

> « Pour prendre la martre, j'utilise un écureuil empaillé suspendu dans un arbre, et je mets un piège dessous. Quand la martre essaye de l'attraper, en retombant, elle pose les pattes sur le piège. Là je piège à la vue, pas à l'odeur »[738].

Ce type de leurre visuel n'est sans doute pas le plus fréquemment employé par les piégeurs, mais nous en avons également trouvé un exemple chez Dominique, lequel évoque la couleur blanche qui attirerait plus particulièrement les mustélidés :

> « Avec les mustélidés, ça marche en premier au visuel. Sur le dessus du piège, je mets des plumes blanches, ça attire les mustélidés. C'est comme pour la couleur des œufs. Les œufs blancs sont les premiers à partir. La couleur blanche est plus attractive pour les mustélidés, je ne sais pas pourquoi mais c'est comme ça ! »[739].

Néanmoins, la majorité des piégeurs utilisent plus volontiers les leurres odorants, qui font plus sûrement leurs preuves. Là encore, l'ingéniosité et le goût de l'invention sont amplement mis à contribution. Certains se lancent en effet dans la fabrication de « mixtures » censées décupler le pouvoir d'attraction de leurs appâts :

---

736 Ibid.
737 Claude Roques.
738 Michel Fricou.
739 Dominique Marbezy.

« Mes mixtures ne marchent pas toutes, il faut que je les *teste*. Je récupère des poissons chez des collègues qui pêchent et je les mets dans des bocaux. Chez moi j'ai des préparations en cours depuis 3-4 ans. Je mets souvent les bocaux en plein soleil. Le poisson fermente. Au fond, il se dépose un mélange de débris de chair et d'écailles, mais ce n'est pas le plus intéressant. Le plus intéressant, c'est le liquide gras et pâteux sur le dessus : de l'huile de poisson. Ça marche pour tout, c'est universel au point de vue attractif. Quand c'est prêt, j'en prélève un peu avec une seringue et je le dépose sur un peu de mousse contre le piège, ou je découpe une petite branche et j'en mets un peu dessus. Les prédateurs le sentent à 300 mètres ! »[740].

Lorsqu'il se lance dans la création d'un leurre, Claude fait appel au savoir-faire des Canadiens, ses « maîtres » en la matière. Il fait venir du Canada du *castoréum*, extrait des glandes anales de castor, qu'il achète à des trappeurs et qu'il utilise ensuite, ajouté à ses appâts, pour piéger les renards :

« Ils me grattent la terre et trois jours après ils sont pris. Ils en sont fous ! Pourtant les renards de chez nous, ils ne connaissent pas les castors ! Pour moi, c'est une odeur de curiosité, comme quand je mets du camphre »[741].

Avec le temps et l'expérience, il remplace souvent le *castoréum* par les glandes anales des rats musqués qu'il piège ou que d'autres piégeurs conservent pour lui.

« Le mieux, c'est les glandes anales au moment de la saison des amours. Mais c'est trop volatile, ça dure pas »[742].

Dans son atelier, au fond de son garage, Claude élabore patiemment de nouvelles recettes, y mêlant et testant de nouveaux ingrédients. Il nous révèle la composition de quelques-unes de ces « mixtures » – des « jus » et des « bouillies » – qu'il ajoutera ensuite aux appâts.

« Avec ces leurres, ça me permet de prendre l'animal que je vise. Il ne faut pas aller au piège en se disant : « On verra bien demain ce qu'il y a ». Quand je tends, je sais ce que je vais prendre »[743].

Pour chaque animal, il existe une recette différente :

« Pour le renard, je mets de la chair ou du jus de souris, de taupe ou de chat, et des glandes de renard. Pour la fouine, je vais mettre de la graisse de canard, puis de l'huile de poisson, puis du camphre ou de l'essence de mouffette : c'est ce qui pue le plus. L'huile de poisson, c'est le grand truc pour les mustélidés. Tous, ils sont attirés par ça. Je peux mettre du miel aussi. Et aussi des glandes anales de fouine, en période de reproduction, mais je peux m'en servir en dehors, parce que cette odeur qu'ils vont sentir,

740 Ibid.
741 Claude Roques.
742 Ibid.
743 Ibid.

ça va être pour eux un animal étranger au territoire, qu'ils voudront virer… »[744].

Et ces différentes recettes, savamment dosées, subissent encore des variations en fonction des saisons :

« Ton leurre, il est fait pour une saison particulière. En été, c'est la période du rut chez la martre et la fouine. Et c'est aussi le moment des fruits rouges. Alors on peut ajouter des arômes de fruits rouges (groseilles, cerises). En automne, on remplace le jus de cerise par celui de myrtille »[745].

Une fois les leurres préparés, le piégeur les laisse fermenter quelques temps dans son atelier, enfermés dans des flacons ou des pots de confiture. Le moment venu, et en fonction de ce qu'il souhaite capturer, il les emporte avec lui sur le terrain et les dépose autour du site de piégeage. L'odeur est si forte qu'une infime quantité suffit. Il ramasse alors de petits bâtons de bois qu'il trempe dans ses flacons et qu'il plante à proximité du piège :

« Comme ça, trois types d'odeurs sont réunis : la nourriture (les appâts, qui jouent sur la faim), l'odeur inconnue (le camphre, qui joue sur la curiosité), et l'odeur de l'homme. En complément d'un leurre, on peut mettre de l'urine de renard. Et quand on a pu récupérer de l'urine de renarde en chaleur, ça vaut de l'or : deux gouttes, et c'est pris ! »[746].

• Tirer partie de tous les enseignements

Les piégeurs essaient, testent, se trompent, recommencent… La curiosité les pousse à analyser ce qui leur échappe, comment et pourquoi. Toujours, ils cherchent la solution la meilleure, et la meilleure façon de surprendre l'animal. A force d'avancer au moyen de cette technique empirique basée sur le principe de l'« essai-erreur », ils en apprennent davantage sur le comportement des animaux qu'ils traquent, comme le rappelle Michel :

« A l'époque, *j'innovais*, je *cherchais de nouvelles solutions*, *j'inventais* des pièges. Je me basais sur l'observation des habitudes des animaux, et j'ai appris à les faire venir »[747].

Observant et cherchant lui aussi ses propres « solutions », Dominique a appris à tirer partie de ce que lui offrait la nature pour mieux dissimuler ses pièges et ne pas attirer l'attention des animaux :

« Quand je sors, j'essaie de repérer des endroits que je pourrais utiliser. J'essaie de travailler le plus possible avec des emplacements naturels, comme des creux dans certains arbres. Comme ça les animaux sont déjà habitués. J'utilise ce que je trouve sur place. J'ai trouvé un vieux frêne que

744 Ibid.
745 Ibid.
746 Ibid.
747 Michel Fricou.

> j'ai travaillé. Je l'ai laissé un moment, le temps que la nature le retravaille elle-même. Ça me fait un jardinet naturel, en hauteur ! »[748].

Tirer partie de la nature, c'est aussi savoir exploiter ce qu'elle produit en fonction des saisons :

> « Je piège à chaque époque des fruits, en fonction des cerises et des prunes. Quand les fruits sont mûrs, je pose mes pièges. Si une fouine ou une martre est dans le secteur, elle viendra forcément manger des fruits ! »[749].

Pour Claude, l'apprentissage du piégeur passe nécessairement par une série d'essais et de tâtonnements. Ces essais peuvent être soit le fruit d'initiatives personnelles et d'observations attentives, soit guidés par un piégeur plus expérimenté qui accepte de partager son savoir-faire :

> « Au début, quand je piégeais surtout au collet, Albert m'a dit : « Toi tu cours derrière le renard. Moi, je le fais venir où je veux qu'il aille… Et il avait raison. Mais lui, il faisait un tas de sable et il mettait des gants, pour ne pas laisser d'odeurs. Alors j'ai remplacé le sable par la sciure, et ça marchait. Moi *j'évolue*, je veux apprendre, alors que d'autres refusent de changer. Certains adoptent mes trucs, et ils font plus de renards »[750].

Ainsi, grâce à l'observation et au partage d'expérience, le novice évolue, progresse et affine sa connaissance de l'animal qu'il souhaite capturer. Avec, en toile de fond et comme stimulant, le souci de comprendre :

> « Je voulais savoir pourquoi »…

Sur le terrain, Claude regarde partout, recherche des traces sur le sol, des empreintes aux abords des ruisseaux, des coulées, des poils pris dans des barbelés. Mais connaître le terrain, observer les animaux ou décrypter leurs empreintes ne suffisent pas : il faut aussi apprendre dans les livres les secrets de la biologie animale :

> « C'est le moteur, le truc principal. Celui qui l'a compris, il a tout compris. Pour les attirer, il faut savoir ce qu'ils mangent, il faut savoir les périodes de rut, les mise-bas. Moi je m'y suis penché, j'ai acheté des bouquins »[751].

Cet « autre monde » et son fonctionnement empirique sont reconnus et finement décrits par les scientifiques qui côtoient les piégeurs, confrontant leur mode de recherche au leur :

> « C'est un monde où on est beaucoup dans le questionnement. Le piégeur essaye, *teste*. Des sites sont essayés, puis abandonnés. C'est comme ça qu'ils fonctionnent, pas comme nous qui fonctionnons de manière scientifique, raisonnée. Ils sont très observateurs. Nous on doit utiliser leurs

[748] Dominique Marbezy.
[749] Ibid.
[750] Claude Roques.
[751] Ibid.

compétences en essayant de clarifier les choses. Nos approches sont différentes : eux ils sont dans le test. Un piège à un endroit ne donne rien ? Ils changent l'appât, et ils font une capture, et ils associent la capture au changement d'appât. Or moi je leur explique que ce n'est pas forcément le cas… Nous on leur parle de mesure, de répétition de l'expérience… »[752].

3. Le choc des cultures

L'approche empirique des piégeurs, faite d'essais, d'erreurs, de tests et de bricolages, a de quoi dérouter les scientifiques et pourtant, ces derniers doivent bien reconnaître son efficacité là où ils échouent ou peinent bien souvent à donner des résultats. Ainsi, des approches *a priori* contradictoires peuvent se révéler complémentaires :

« On apprend auprès des piégeurs. J'ai tendance à m'en remettre aux gens de terrain. Pour mon étude sur la fouine et la martre, je voulais un piégeage homogène. Dans mon protocole, j'avais quadrillé des carrés de 2 sur 2 km. Mais après je demandais au piégeur de me dire, dans chaque carré, la zone la plus favorable. Moi j'arrivais avec quelque chose d'un peu théorique, protocolaire, et je savais que ce n'était pas forcément réalisable en l'état sur le terrain. Alors je laissais de la liberté aux piégeurs pour trouver le meilleur endroit. On allait voir avec eux et on apprenait auprès d'eux. Ils connaissent leur terrain bien mieux que nous ! *Donc on n'est jamais en situation de confrontation de visions, mais plutôt en complément*. Moi je donne un cadre d'analyse scientifique, des contraintes techniques à respecter, un échantillonnage… Bref, un *cadre* que je connais, et eux ils connaissent la réalité du terrain. Cela n'empêche pas qu'on discute ! »[753]

Pour compléter leurs études concernant les mustélidés, techniciens et gestionnaires n'hésitent plus à faire appel à l'expertise des piégeurs les plus motivés, comme en témoigne Claude :

« Je travaille avec l'ONCFS. Quand ils ont lancé l'étude sur le vison d'Amérique il y a trois ans, ils venaient me demander conseil »[754].

Claude est en effet le seul piégeur de la région capable de piéger cette espèce, et aussi le premier à avoir décelé sa présence sur le terrain :

« J'ai vu des traces au bord de la rivière où je mets des pièges pour les renards qui longent le bord de l'eau. Je me disais : « Ce n'est pas une martre, ni une fouine, alors qu'est-ce que c'est ?... ». Quand je suis descendu au piège un matin, j'ai trouvé mon premier vison. Je l'ai pris bêtement, par hasard. Je tendais pour le ragondin et j'ai pris cet animal que je n'avais jamais vu. Alors j'ai appelé l'Office (l'ONCFS) et ils m'ont dit ce que c'était »[755].

Cet exemple nous rappelle combien la volonté de « comprendre » est forte et motive le piégeur :

[752] Jean-Michel Vandel.
[753] Sandrine Ruette.
[754] Claude Roques.
[755] Ibid.

> « Je prends toujours des mâles. *Je comprends pas pourquoi, ça m'intrigue*. Je voudrais savoir à quelle période les femelles rôdent. Les petits doivent coloniser de nouveaux territoires, se déplacer. Pourtant, je ne prends que des mâles, entre mars et avril. *Alors je voudrais comprendre*… Si je trouve comment ils migrent, cela expliquera leur trajet dans les ruisseaux de la montagne »[756].

L'approche privilégiée par les piégeurs est en définitive une autre manière d'aborder la nature et une autre vision, plus directe, plus pratique et plus émotive, de l'animal observé. Si elle les laisse souvent perplexe, cette vision est respectée par les scientifiques qui comprennent, sans forcément la partager, une telle forme de connaissance par le ressenti :

> « Leur mémoire est aussi très sélective. Ils vont retenir un cas parce que, dans leur mémoire, il est raccroché à une émotion… »[757].

Jean-Michel Vandel met quant à lui l'accent sur leur grande expérience de la pose de pièges et l'« image de recherche » qu'elle leur permet de construire :

> « Ils nous disent : « Si je mets ce piège là, *je ne sais pas pourquoi*, mais c'est là qu'il va prendre ». Et souvent ils ont raison ! C'est une *image de recherche*, c'est fou, mais c'est une expérience qui est très fine. Nous, on a notre technologie, nos antennes pour suivre l'animal. Eux, ils n'ont pas accès à ça et ils développent des performances étonnantes dans le suivi des traces ».

Certains techniciens, à l'instar de Jean-Michel Vandel, ne dédaignent donc pas d'utiliser une approche pourtant très différente de la leur, en émettant toutefois quelques réserves :

> « Les piégeurs ont une connaissance pratique de la mise en place de leur piège et du fait qu'il y ait capture ou pas. Et aussi une connaissance des comportements des animaux. On a affectivement tout à apprendre avec eux ! C'est une approche intéressante, mais ça reste une connaissance de cas par cas, qui ne va pas permettre de généraliser. Et bien sûr, parfois, il y a des interprétations abusives, même si leur raisonnement est très bon »[758].

Ils reprochent à l'appréhension de l'animal par « image de recherche » d'être une transposition de la réalité, qui plus est « pas forcément mesurée »…

Ainsi, l'interprétation que font les piégeurs des comportements observés divise les scientifiques et c'est ici que se forment, voire s'enveniment, les oppositions et les désaccords. Car les piégeurs élaborent leur propre vision de l'animal et, pour la formuler, leur propre langage. Pour Sandrine Ruette, des traits de biologie sont déformés et amplifiés, aboutissant à des interprétations « abusives » et à des conclusions « excessives » :

---

[756] Ibid.
[757] Jean-Michel Vandel.
[758] Ibid.

> « Ce n'est pas la même connaissance, pour moi c'est une évidence. Ils n'ont pas le même parcours, le même bagage. Quand ils me racontent quelque chose de bizarre, ça me fait sourire, mais j'essaye toujours de creuser un peu, pour trouver la part de réalité… Car on entend des choses excessives »[759].

• Autre monde, autre langage

A la faveur de la nuit et de son halo d'obscurité, la personnalité et les mœurs ondoyantes des mustélidés se trouvent réinterprétées. La perception qu'en ont les piégeurs confronte durablement la « vue » (réalité biologique) à de multiples formes de « vision ». Une telle réinterprétation des faits ne se contente pas de détourner la réalité : elle la change, la transforme, jusqu'à obtenir une réalité *autre*, comme le souligne François Léger, agent de l'ONCFS :

> « Ils *interprètent* ce qu'ils voient. Ils ne savent rien de la réalité biologique, et ils en font une mauvaise interprétation. Ils ont leur propre vision de l'animal »[760].

Passées au filtre de la vision subjective, les fouines, martres et autres belettes deviennent des animaux « sanguinaires » animés par le seul « plaisir de tuer », qui font des ravages dans les poulaillers. A partir d'un fait scientifique, la magie de l'interprétation opère et détourne la réalité :

> « Ils me disent : « Les fouines tuent pour le plaisir ». Je réponds non ! En réalité, c'est *le phénomène de prédation*. C'est irrésistible : tant que les proies bougent, elles continuent à tuer. Le rassasiement est indépendant du phénomène de prédation »[761].

Même constat pour cette autre réalité biologique réinterprétée qu'est la mise en réserve des proies :

> « Ils me disent : « Elles coupent les têtes. Elles mangent le cerveau… En *réalité*, c'est *la mise en réserve des proies*. En fait, on trouve les poules décapitées seulement parce qu'elles utilisent la tête pour tirer la proie par les trous du grillage : seule la tête passe, et le corps reste de l'autre côté ! »[762]

Sur le terrain, à la rencontre des piégeurs, nous avons nous-mêmes pu éprouver cette distorsion des faits lorsque nous leur avons demandé à quoi ils reconnaissaient une attaque de mustélidé sur les poules. Voici ce que nous a répondu un lieutenant de louveterie du Tarn :

---

[759] Sandrine Ruette.
[760] François Léger.
[761] Ibid.
[762] Ibid.

« La fouine, elle les saigne. La martre, elle leur coupe la tête. Une fois, je suis allé chez un propriétaire qui avait une genette qui lui coupait les têtes de toutes ses poules ! »[763].

Les expressions « elles sucent le sang » ou « elles saignent les proies » sont employées de façon récurrente. Pourtant, l'explication scientifique donne un tout autre éclairage et un démenti formel :

« Elles ne sucent pas le sang, c'est par une morsure qu'elles tuent leur proie, d'où les hématomes… Ils ne connaissent pas la technique de la fouine pour tuer ses proies. A la place, ils ont leur image, leur interprétation. On a beau leur donner l'explication biologique, ça reste ancré chez eux. Ils colportent de vieilles images, des anecdotes qu'ils se transmettent, des images de sang et de carnages, et ça s'amplifie… »[764]

C'est de cette manière que survivent et se propagent les idées reçues, les « vieilles images » et les fausses idées associées aux petits carnivores. Déjà, Buffon affirmait que le putois « coupe ou écrase la tête à toutes les volailles ». Eugène Gayot cite son illustre prédécesseur et associe en quelque sorte sa pensée et la sienne, ajoutant que « s'il ne peut les emporter entières, (…) il leur mange la cervelle et prend seulement les têtes »[765]. Ces images intemporelles, tels de véritables archétypes, sont ensuite relayées dans les pages des magazines cynégétiques. On peut y lire que les belettes « sucent le sang et arrachent les yeux des bêtes qu'elles trouvent » ou que le putois « vit de souris, de volailles et d'oiseaux à qui il commence par arracher la tête »[766].

Nous l'avons vu, un protecteur de la nature et un piégeur n'ont pas pour s'exprimer le même langage :

« Ils ne peuvent pas se parler. Ce sont *deux mondes à part*, même s'ils font des efforts pour se comprendre. Les piégeurs ont leur langage à eux, des termes à eux. Et en même temps, ce qu'ils disent, c'est du bon sens ! Un bon sens pratique, basé sur un sens de l'observation. C'est une autre vision de la biologie. *Pas mieux, juste « autre », et peut-être plus en phase, plus adaptée à ce type particulier d'animaux des marges… »*[767].

Néanmoins, face à ces « animaux des marges », naturalistes et piégeurs pourraient en quelque sorte être considérés comme des « chercheurs des marges ». Ils ne seraient en définitive que deux déclinaisons du « chercheur noir » que nous venons de décrire, et dont la perception de l'animal s'apparente à un apprentissage empirique, par tests, tâtonnements et essais–erreurs. Face à la difficulté de suivre et de cerner les « prédateurs noirs », les « chercheurs noirs » empiriques proposent une alternative à l'approche scientifique et statistique. « A côté » ou en marge, leur appréhension du monde n'en demeure pas moins légitime et leurs techniques suffisamment efficaces pour être prises en considération. Aussi les relations tissées entre naturalistes et piégeurs sont-elles passées d'un mode

763 Robert Gourmanel.
764 François Léger.
765 GAYOT E., 1871, *Les petits quadrupèdes*, p. 187.
766 « Chasse de la belette et chasse des putois », *La Maison rustique*.
767 François Léger.

contradictoire à un mode complémentaire. C'est d'autant plus vrai si l'on s'en réfère à un exemple précis d'approche de l'animal sur le terrain : la méthode indiciaire.

II – Le suivi « à la trace » : la méthode indiciaire

1. L'art du pistage

Le halo d'obscurité qui entoure les mustélidés et le flou des données les concernant ne peuvent que favoriser les interprétations « sauvages » tissées à partir des seuls fragments disponibles. Les indices de présence sont fréquemment mis à contribution, étant souvent les seuls témoins du passage d'un animal quand celui-ci a depuis longtemps disparu. *Pistes, traces et empreintes* permettent d'élaborer une méthode d'approche commune aux naturalistes et aux piégeurs : la méthode indiciaire. A partir d'un fragment du réel, il est dès lors possible de construire une réalité ou tout au moins d'en esquisser les contours.

> « Aujourd'hui quelqu'un qui voit seulement la piste d'un pied fourchu peut en conclure que l'animal qui a laissé cette empreinte ruminait (…). Cette seule piste donne donc à celui qui l'observe, et la forme des dents, et la forme des mâchoires, et la forme des vertèbres. »[768].

Fondamentalement métonymique, comme peut l'être la paléontologie ainsi évoquée par Cuvier, la science des profanes est une science déductive et intuitive. Avec les pisteurs, elle devient aussi une science des *sens* et une science *indiciaire*. Le flou des données scientifiques et le flottement que cette situation engendre favorisent l'interprétation de ce qu'on voit mal et qu'on devine seulement. Faute de preuves, seuls les indices permettent une reconstitution de l'invisible. Les traces, empreintes et autres indices de présence sont autant de fragments nécessaires à l'approche métonymique du vivant.

Le suivi des indices peut être défini comme un travail mental de reconstruction. C'est un modèle cognitif pour « *retracer ce qu'on n'a jamais vu* »[769], comme on peut le faire en paléontologie ou en suivant la « Méthode Zadig » décrite par Huxley :

> « J'ai vu sur le sable les traces d'un animal, et j'ai jugé aisément que c'étaient celles d'un petit chien. Des sillons légers et longs, imprimés sur de petites éminences de sable entre les traces des pattes, m'ont fait connaître que c'était une chienne dont les mamelles étaient pendantes, et qu'ainsi elle avait fait des petits il y a peu de jours… »[770].

Utiliser une telle méthode est presque un passage obligé pour des espèces nocturnes, d'un abord difficile, et que l'on ne voit jamais. Aussi François Léger, évoquant la fouine, explique-t-il :

> « La fouine, ce n'est pas un animal simple. J'aimais cette difficulté, c'est ce qui me plaisait déjà quand je piégeais. On entend parfois les fouines

768 CUVIER, *in* GINZBURG C., 1989, *Mythes, emblèmes, traces*, p. 168.
769 GINZBURG C., 1989, *Mythes, emblèmes, traces*, p. 168. Nous soulignons.
770 VOLTAIRE, 1747, Zadig ou la destinée.

mais on les voit difficilement. J'ai souvent cherché à les observer, mais *je ne les voyais jamais* ! Alors il faut savoir lire les traces, les indices… »[771].

L'indice est défini dans les dictionnaires comme un « signe apparent rendant probable l'existence d'une chose » et, en droit, comme un « fait connu servant à constituer, par présomption, la preuve »[772]. Selon ces définitions mêmes, tout dans l'indice témoigne de *l'absence* ; de la présence furtive et de la trace de son passage en négatif. De l'animal qui est passé, il ne reste qu'une idée, un souvenir que naturalistes et chasseurs ont appris à lire, associant réel et imaginaire, élaborant leurs propres représentations comme autant de créations, à l'instar de Jean-Emile Bénech lancé sur la piste de la loutre :

« En suivant la rivière, on reconnaîtra sur le terrain mou du bord les empreintes de son pied. (…) Celui qui sait lire ces signes *imagine* aussitôt, comme s'il la voyait, sa loutre en train de trottiner sur la rive, la tête inclinée vers l'eau (…). Marches et glissades lui indiquent les places où il doit poser ses pièges »[773].

• Un pont entre deux mondes

Suivre un animal à la trace, c'est se représenter ce qui est invisible. Et dans cette science parallèle, cette science *autre*, peut-être plus directement assimilée à un *art*, les deux « camps » ennemis – celui des naturalistes et celui des chasseurs – se trouvent réunis par cette même approche emblématique et alternative qu'est la méthode indiciaire. De l'aveu de certains protecteurs, la proximité des naturalistes avec les piégeurs s'y révèle et s'y épanouit :

« Les piégeurs compétents ont une réelle connaissance de la nature. Ils aiment suivre les animaux, les connaître, comprendre leurs comportements, suivre leurs traces, pister les animaux dans leur milieu. Au fond, ils ont la même pulsion, le même intérêt, la même curiosité que les naturalistes. 80% des piégeurs pourraient être de parfaits écolos ! »[774].

Chez les naturalistes comme chez les piégeurs, on décèlerait ainsi les mêmes qualités de *chasseur* – « dans le bon sens du terme ». Un point de vue qui rejoint celui de François Léger, ancien piégeur devenu naturaliste, et dont l'« instinct de chasse » a été mis à contribution pour l'étude des petits carnivores :

« Ma première approche de la nature s'est faite par la chasse ! Savoir piéger, apprendre à suivre des traces puis à capturer un animal, c'est très formateur. C'est ce que je dis aux gens qui veulent apprendre à travailler sur les petits carnivores. Je leur dis : « Apprenez à piéger ! »[775].

[771] François Léger.
[772] LE ROBERT, Dictionnaire historique de la langue française.
[773] BENECH J.-E., 1946, *Fauves de France*, p. 111-112.
[774] Jean-François Noblet.
[775] François Léger.

Ainsi, la méthode indiciaire peut être l'occasion de renouer le dialogue, voire, pour François Terrasson, d'inventer une alliance entre chasseurs et écologistes, tous « amateurs de nature sauvage ». Selon lui, les uns comme les autres se trompent d'ennemi. Ils sont donc invités à s'unir pour sortir de l'impasse proposée par l'ennemi véritable : la « civilisation anti-nature » :

> « On ne va pas se résigner à l'enfermement *contrôlé* que nous mijote la protection officielle de la nature (…). Respirons ce *souffle* des espaces non répertoriés, non balisés, sans comité de gestion ni suivi scientifique »[776].

Au-delà de leurs sujets de désaccord, les deux camps trouveraient dans leur approche de la nature un précieux point commun : la quête de la liberté, et l'amour du jeu symbolisé par le suivi des espèces animales :

> « Au-delà des oppositions, au plus profond de la sensibilité, il y a quelque chose de commun »[777].

Ce « quelque chose », c'est un même goût du « désordre », des « ravins luxuriants », des « eaux calmes ou violentes », des « sentiers effacés »… Et ce « quelque chose » est bel et bien présent sur le terrain où la recherche d'indices et de traces favorise toutes les rencontres, tous les rapprochements.

Le piégeur et le naturaliste, les frères ennemis, se trouvent en définitive réunis par une même approche du vivant : la méthode indiciaire. Tous deux se penchent sur l'animal qu'ils pistent en se plongeant dans la lecture de ses traces ; en faisant « *comme si* »… Tous deux se penchent vers le sol et y lisent comme dans un livre, à ciel ouvert, tournant, en lecteurs avertis, les pages couvertes d'indices qui racontent autant d'histoires. Tous deux laissent libre cours à leur imagination et à leur intuition, inventant (ou plutôt *réinventant*[778]) une nouvelle science de la connaissance du vivant.

• A la trace : les piégeurs

Sur le terrain, lorsqu'il pose ou relève ses pièges, Michel est toujours en train d'observer avec curiosité ce qui l'entoure. Alors que nous avançons ensemble en forêt, il s'interrompt régulièrement pour me montrer ici une chouette, ici un chevreuil, là une trace… Tout est passé au crible :

> « Je passe deux heures tous les matins dans la nature. Je me promène, je regarde. Tous les jours, tôt le matin, je vois beaucoup de choses, des lièvres, des chevreuils. J'aime me balader comme ça, quand tout est tranquille. Et puis je cherche. En marchant, j'ai toujours le nez par terre ! Je repère les coulées, les traces, les crottes, et ensuite je place les pièges. J'ai appris à faire venir les bêtes, à comprendre leurs habitudes. On piège d'après ce qu'on a observé. On ne place pas le piège n'importe où, sans repérage. Je regarde aussi dans les champs pour voir si un renard mulote »[779].

---

[776] CHARBONNEAU S., 1998, *Chasse et nature*, Postface de François Terrasson.

[777] Ibid.

[778] Le pistage existait en effet bien avant la science telle que nous la connaissons, et il est encore pratiqué par les pisteurs traditionnels qui perpétuent cette culture alternative de la relation au vivant.

[779] Michel Fricou.

Et tandis qu'il parle du renard, il s'arrête brusquement et fait une marque sur le sol avec son pied afin de désigner ce qui s'y trouve :

> « En voilà un justement. C'est pas vieux. Elle est encore luisante… C'est du renardeau : elle est divisée en deux ».

Tout comme Michel, Noël utilise ce qu'il observe pour donner sens à des comportements invisibles :

> « On comprend le comportement du renard en regardant les empreintes sur le sol, et la façon dont il fait des dégâts. Il faut regarder le sens de sa trace, l'endroit d'où il vient. En suivant les coulées et les passages, on tend les pièges différemment, et il y a plusieurs façons d'appâter »[780].

Alain utilise lui aussi les indices et les traces qu'il observe comme une première étape nécessaire à toute entreprise de piégeage. Il distingue les indices abandonnés par les renards (des traces sur le sol, des passages, des laissées) de ceux laissés par les fouines (des excréments ou des traces dans la paille des granges). La nature des empreintes, la régularité avec laquelle on les retrouve, sont autant de facteurs qui vont déterminer l'art et la manière de poser les pièges :

> « On fait un tour dans la campagne. L'hiver, quand la terre est molle, on voit des empreintes. Après, il faut voir si on les retrouve régulièrement ou rarement – si c'est une « autoroute » ou pas ! Puis on met des appâts dans la broussaille à 2 ou 3 mètres, en prévision de l'endroit où on placera les pièges, parce qu'il ne faut pas les mettre n'importe où »[781].

Quant à Claude, il recherche constamment des indices de présence : des empreintes sur le sol ou, comme le jour où nous l'accompagnons, des traces de griffes sur l'écorce d'un tronc – « le genre de truc que personne ne voit ». Au fil de notre progression, il attire notre attention sur un trou qu'il affirme être habité par des blaireaux. Quand nous lui demandons ce qui lui permet d'identifier l'habitant des lieux, il nous répond sans hésiter :

> « Le ventre frotte par terre, ça fait un creux, ce qui n'est pas le cas pour le renard, plus léger. Et il y a des latrines ».

Certains indices le renseignent de manière infaillible et orientent son jugement de piégeur. Des appâts intégralement dévorés et un trou gratté jusqu'au fond ? « C'est un renard ». Un trou plus petit, avec seulement un ou deux morceaux emportés ? « C'est une fouine ». Pourquoi pas une martre ? « Parce que la martre ne vient pas aux mêmes appâts. Et la fouine gratte, pas la martre ».

S'agissant des mustélidés, notre guide souligne que les coulées sont toujours difficiles à suivre ; à peine marquées au début, puis disparaissant très vite. En chemin, il désigne une coulée de fouine : un très léger sillage dans la végétation.

---

[780] Noël Costes, piégeur du Tarn-et-Garonne.

[781] Alain Galaup.

> « Tu vois, le sol et les feuilles sont propres, il n'y a pas de traces de boue comme avec le ragondin. C'est surtout visible en bordure de pré, quand l'herbe est haute. Après, ça disparaît… ».

Plus loin, il repère une petite coulée très fine, à peine visible :

> « C'est vraiment rien ; quelqu'un d'autre y aurait pas fait attention et serait passé sans le voir. C'est une fouine. Parfois, il y a aussi un peu de terre sur les feuilles. Un blaireau ou un ragondin, ce serait plus gros ».

Plus loin encore, tandis que nous longeons des champs cultivés, il nous montre un « endroit favorable » :

> « Entre deux cultures différentes, il y a toujours une rupture. Ils suivent ça. C'est un bon coin. Ils aiment circuler dans des endroits dégagés, propres. C'est là aussi qu'on retrouve des traces ».

Et des traces de toutes sortes, ténues, fragiles, invisibles pour l'œil du profane, il n'en manque pas… Claude ne cesse d'en repérer et de nous les indiquer en marchant : des poils pris dans une clôture ou dans des ronces, des crottes, des coulées, des empreintes au bord de la rivière qu'il tient à rejoindre, juste pour pouvoir lire ce qui est écrit dans la boue des berges…

> « Ce qui me plaît, c'est de voir les activités de tous les animaux, les traces. C'est mon système de vie. J'aime expliquer ce que je vois, expliquer mes connaissances »[782].

Sur le terrain, Lucien ne rate pas non plus le moindre indice : des crottes, des poils, des « bestioles mangées », des empreintes dans la boue, sur le sable ou, mieux encore, dans la neige. Savoir « utiliser la neige » est d'ailleurs particulièrement utile au piégeur qui nous livre cette anecdote :

> « Avec la neige, on comprend plus de choses. Je me souviens d'un collet que j'avais placé dans une coulée. Dans la neige, je voyais la trace du renard qui allait directement sur le collet – et d'un coup, plus rien ! J'ai bien regardé… Il n'était pas passé dedans, puisqu'il y avait encore de la neige sur le collet… Je ne comprenais pas. Alors j'ai fait le tour de la haie, et j'ai compris que mon renard, quand il est arrivé à 30 cm du collet, il est passé dans la broussaille ! Au lieu de prendre la coulée il a coupé en biais et il est sorti de l'autre côté, et il a évité mon collet… J'en ai conclu qu'il avait repéré le piège plus tôt et qu'il l'avait évité. C'était curieux… Moi, j'étais pratiquement sûr d'avoir mon renard, eh bien il était passé par le côté ! »

Nous découvrons ensemble, en marchant en forêt, une crotte brune déposée au sommet d'un rocher :

[782] Lucien Pistre.

« C'est une fouine. Ici, je trouve souvent des crottes de fouines. Celle-là a mangé beaucoup de fruits : on voit les graines. Quand c'est de la viande, la crotte est entortillée. On reconnaît aussi la fouine à sa façon de déféquer : elle s'accroupit, et souvent sa crotte est recroquevillée. Les crottes de genettes sont beaucoup plus longues et plus torsadées ».

Observer l'environnement et y chercher des indices de présence, c'est un peu comme lire – et raconter – une histoire. C'est une sorte de dialogue écrit entre l'homme et l'animal qu'il observe :

« Les animaux me parlent par leurs indices de passage, par leurs laissées. C'est comme un livre pour ceux qui savent le lire – *c'est une sorte de braille* ! »[783]

Pour celui qui maîtrise ce « braille », inutile de voir les animaux. L'œil, et le regard, sont dirigés ailleurs et lisent autrement, d'autres lignes, tout aussi riches de sens :

« Un jour qu'il avait neigé, je suis monté sur la colline. C'était en janvier. Il y avait quatre traces qui se suivaient. Je les ai suivies. Il y avait un mâle et trois femelles. On sait les reconnaître parce qu'ils pissent sans arrêt : les femelles s'accroupissent et les mâles marquent comme les chiens. Alors j'ai pu constater qu'il y avait une femelle et un mâle qui marchaient côte à côte, ça devait être un dominant, et les deux autres mâles suivaient plus loin, avec des traces bien parallèles à celles du couple. A un moment, il a dû y avoir un combat : on voyait des glissades, des sauts… *J'ai vu toutes les traces. C'est par les traces que je les ai vus*… On *lit* beaucoup de choses dans les traces. *Avec les traces, on apprend à lire*, on prend des leçons… »[784].

2. Lire et raconter une histoire

La science des traces ou méthode indiciaire peut donc être affiliée à ce que nous avons baptisé la théorie du fragment. Elle utilise en effet des « parties » disponibles et visibles afin de reconstituer un tout. Avec un peu plus que la somme des parties, le naturaliste et le piégeur sont capables de « lire » les traces et de « voir » l'animal, c'est-à-dire de reconstituer son image, de l'identifier et de brosser son portrait, retraçant du même coup son histoire. C'est ce qu'Huxley qualifie de « méthode Zadig » et qui, loin des sciences galiléennes, offre la « capacité de faire des *prophéties rétrospectives* »[785].

S'agissant d'étudier les mustélidés, les possibilités d'observation des animaux sont rares. Avec peu ou pas d'observations directes, cette lecture des traces est souvent la seule approche qui vaille.

Science intuitive et créative, la science des traces permet à celui qui la pratique avec assez de finesse de se représenter ce qui est invisible. La plupart des petits carnivores, essentiellement nocturnes et particulièrement discrets, demeurent en effet dissimulés dans leur environnement, échappant à notre vigilance. Avec les mustélidés, particulièrement furtifs et ondoyants, les empreintes, les traces sont souvent le seul accès au réel, et le point de départ de son interprétation. Il n'est donc pas d'autre choix que de partir de ce que donne à voir l'animal

783 Claude Roques.

784 Lucien Pistre.

785 HUXLEY, *in* GINZBURG C., 1989, *Mythes, emblèmes, traces*, p. 168. Nous soulignons.

– au mieux une apparition furtive, au pire quelques indices de son passage. A partir d'un *fragment* de réel, le pisteur procède à une simulation des mouvements et des comportements. Il s'agit d'inventer une réalité métonymique, reconstituant l'ensemble du puzzle à partir de ses pièces disséminées.

Les mustélidés sont si difficiles à observer dans leur milieu que les rencontres directes sont exceptionnelles et le plus souvent fugaces. Le contact ne peut avoir lieu que sur la base d'un faisceau d'indices de présence (empreintes, excréments, gîtes, reliefs, poils, cris) qui vont permettre de déterminer l'espèce et son comportement. Il est alors non seulement question d'absence (celle de l'animal physique) mais aussi de reconstruction d'une présence (celle de l'animal imaginé). On parvient alors à une élaboration intuitive du cheminement et des actes de la bête ; si elle s'est battue, si elle a chassé, ce qu'elle a mangé, son évolution sur son territoire…

Pister un animal est plus qu'une science, c'est un art. C'est passer du temps sur un terrain souvent accidenté et difficile d'accès, la nuit, dans le froid, l'humidité, sous la pluie ou le vent. C'est, conjugué à tous ces facteurs extrêmes, apprivoiser l'attente, laquelle contribue à entretenir le mystère et à reconstruire un inatteignable animal. Comme les chasseurs, les naturalistes partent de l'absence, de la présence en *négatif* que constituent les indices, et reconstituent les faits et gestes de l'animal en se focalisant sur des empreintes, des touffes de poils, des marques d'urine ou de griffes, qui sont autant de fragments qui inspirent la vision. Faute d'observation, ils privilégient l'interprétation. Car pister, c'est se détacher du visible pour s'en remettre au sensible, c'est recréer et réinventer l'invisible. Le « tout » est bel et bien constitué des différentes « parties » dans cette quête métonymique de l'animal sauvage, mais cet assemblage est bien moins une science qu'un art…

Pour le pisteur, lire une histoire, c'est aussi savoir la *raconter*. Car la science de l'indice est aussi une science de la narration, narration dont les origines sont anciennes, liées aux sociétés de chasseurs capables de déchiffrer les signes et de les « faire parler » :

> « Assigner l'empreinte à son origine animale n'est pas un fait culturel mais un fait naturel. En revanche, être en mesure de déterminer l'espèce précise, mais aussi l'âge de l'animal, son poids, sa direction, comme peut le faire un chasseur accompli (…) relève de savoir-faire qui peuvent être appris ou non, qui sont mis en œuvre correctement ou non (donc sources d'erreurs possibles ou de controverses). On a affaire, dans ce cas, à un fait proprement culturel »[786].

Pour Carlo Ginzburg, le chasseur aurait été le premier à « raconter une histoire »,

> « parce qu'il était le seul capable de lire, dans les traces muettes laissées par une proie, une série cohérente d'événements »[787].

En reconstruisant l'invisible, le chasseur-pisteur formule un récit qui raconte le passage de l'animal. Il utilise un langage particulier, celui du « déchiffrement »[788], qui permet de lier la

[786] CANDAU J., 2002, « Traces singulières, traces partagées ? », *Socio-anthropologie* n° 12.

[787] GINZBURG C., *in* CANDAU J., 1989, « Traces singulières, traces partagées ? », *Socio-anthropologie* n° 12, 2002.

[788] GINZBURG C., 1989, *Mythes, emblèmes, traces*, p. 148 : « Peut-être l'idée même de narration (…) est-elle née pour la première fois dans une société de chasseurs, de l'expérience du déchiffrement d'indices minimes ».

partie au tout, l'effet à la cause. Ce langage, c'est le langage métonymique, celui qui soutient notre théorie du fragment.

Comme toutes les histoires, celles que racontent les chasseurs ont un point commun inévitable : elles ont un narrateur ! La dimension humaine est donc à nouveau en concurrence avec la science purgée de toute trace de subjectivité… Sciences de la vie et sciences humaines sont intimement liées dans la pratique naturaliste du pistage ; dans la lecture (et le récit) des empreintes. Dans ce cas de figure, l'objectivité ne peut tout contrôler, et l'interprétation des traces conserve un caractère fondamentalement ambigu. Elle laisse planer le doute, la possibilité d'une erreur, d'une ombre, une part irréductible d'aléatoire qui est le propre des sciences humaines. Le réel, dans sa vérité fidèle et objective recherchée par les sciences pures, demeure définitivement insaisissable. Il n'est connaissable que par les bribes d'existences, les actions morcelées, les fragments de vie rassemblés. Ainsi interprétée et recomposée, la réalité indiciaire donne lieu, dans le discours, à toutes les combinaisons possibles, à toutes les formes de désordre, de liberté.

> « Son incomplétude appelle la reconstruction heureuse de ce qui n'est plus avec le risque inhérent de *l'invention* ou de *l'altération* »[789].

La trace signe l'absence, la perte du réel objectif ou son incomplétude. Dans les vides, les interstices laissés par cette absence, l'imagination se charge de combler les manques et d'apporter sa touche, son génial coup de pinceau. Cette incomplétude, niée par la science objective, est pour Joël Candau la condition même du fait culturel. Elle associe au réel objectif un réel symbolique, porté et comme réveillé par l'absence que signifie la trace. Raconter une histoire, c'est faire parler l'absence, c'est reconstruire les pièces du puzzle. C'est laisser de la place à l'inconscient, à la possibilité d'une altération. La possibilité d'une île. La possibilité d'une ombre…

> « Les signes naturels sont ceux qui, sans intention ni désir de signifier, font connaître, d'eux-mêmes, quelque chose d'autre en plus de ce qu'ils sont eux-mêmes »[790].

L'empreinte par rapport à l'animal, c'est ce « quelque chose » en plus ; ce « *Je ne sais quoi* » qui suffit à faire vivre les poètes et éclaire leur quête d'une autre vision du monde. La connaissance scientifique de l'animal se révèle dès lors « superflue », puisque « la nature des êtres naturels est dictée par la tradition interprétative et réinventée à partir des images et des situations »[791]. Contrairement à la vision technicienne de la nature, les données zoologiques objectives sont ici secondaires dans l'appréhension de l'animal :

> « Ne nous fatiguons pas à chercher s'ils correspondent ou non à la vérité »[792]…

3. Science de l'ombre et connexions lumineuses

[789] CANDAU J., 2002, « Traces singulières, traces partagées ? », *Socio-anthropologie* n° 12.

[790] AUGUSTIN, *in* ZUCKER A., 2007, « Morale du Physiologos : le symbolisme animal dans le christianisme ancien (IIe-Ve s.) », *Rursus*, n° 2, p. 6.

[791] Ibid.

[792] *Ibid.*, p. 7.

Le contrôle de la nature par les sciences est à l'image de celui qu'elles ont exercé sur les forêts. Celles-ci ont été transfigurées à l'époque des Lumières par une nouvelle « science de la forêt » : les monocultures se sont imposées, et l'on est passé d'un « patchwork décousu à un échiquier parfait »[793]. La perte de la diversité et l'uniformisation ont contribué à l'effacement du hasard et de la confusion. Cependant – et la méthode indiciaire en témoigne –, il subsiste une sorte de nostalgie de l'ombre. Une ombre pour ainsi dire lumineuse, qui s'insinue grâce à la vision que les « chercheurs noirs » ont des espèces qu'ils suivent, remontant des pistes et accumulant des indices.

• Savoir conjectural et connaissance des marges

Là où la science perd le contrôle, la part d'ombre, de jeu, de fantaisie, reprend ses droits. Tout ce qui échappe à une quantification rigoureuse des données permet une nouvelle approche de l'animal, empirique, marginale, hors des lois. C'est la méthode adoptée par naturalistes et piégeurs. C'est aussi celle que privilégient artistes et psychanalystes. Pour tous, l'objectif est le même : aller chercher et deviner le sens caché des choses dans les marges, les failles, les manques et le jeu qui s'immiscent dans le réel. Cette quête prend tout son sens au moment où le contrôle scientifique se relâche ; où la seule observation se trouve mise en *défaut*. Evoquant cette science des marges, de l'ombre, Carlo Ginzburg rappelle la devise de Virgile chère à Freud :

> « Si je ne puis pas fléchir le Ciel, je remuerai l'Achéron »[794].

Alors que l'entreprise scientifique cherche la lumière et la vérité dans son expression la plus exacte et la plus épurée, la science des marges revendique au contraire la négation de la réalité transparente, finie et parfaitement maîtrisable. Elle se nourrit du flou des données scientifiques et s'inscrit sur une faillite : la faillite du contrôle du savoir. Ainsi, elle devient la seule science capable de saisir une réalité impossible à atteindre.

Pour les Grecs, ce savoir marginal est gouverné par Mètis. Selon Carlo Ginzburg, il fut « écrasé par le modèle de connaissance prestigieux (et socialement plus élevé) qu'élabora Platon »[795]. D'un côté, le savoir indiciaire, « qualitatif », indirect et conjectural, était basé sur des « cas individuels » et conservait « une marge aléatoire irréductible ». De l'autre, la science galiléenne, « quantitative », reposait sur les mathématiques et la méthode expérimentale et s'opposait à toute forme d'approche individuelle (*individuum est ineffabile*) :

> « Les figures, les nombres et les mouvements, mais non les odeurs, ni les saveurs ni les sons, dont je crois qu'ils ne sont, en dehors de l'animal vivant, rien d'autre que des noms »[796].

Une telle négation des données sensibles visait à effacer la dimension humaine du savoir, éliminant sa part aléatoire. Le général devait primer sur le particulier, l'universel sur l'individuel. On dénonçait déjà les sciences humaines et leurs méthodes « incertaines »,

---

[793] HARRISON R., 1992, *Forêts*, p. 187-188.
[794] GINZBURG C., 1989, *Mythes, emblèmes, traces*, p. 146.
[795] *Ibid.*, p. 152.
[796] GALILEE, cité par GINZBURG C., 1989, *Mythes, emblèmes, traces,* p. 156.

leurs « résultats douteux », leur « manque de rigueur »[797]. Et l'on considérait aussi que la recherche de la vérité était masquée par les « fantaisies » et les interprétations abusives. Les scientifiques recherchaient le concret, l'ordre, la norme, les « propriétés communes »[798] et ce qui peut être répété. Ils avaient pour mission d'écarter tout ce qui est *a-normal*, affranchi, hors-la-loi, pour retrouver la norme et la vérité générale cachée derrière les histoires particulières.

Un savoir « hors-la-loi »

> « Dans la carte géographique du savoir s'ouvrait une déchirure qui était destinée à s'élargir peu à peu »[799].

A l'instar des prédateurs qu'elle étudie, la méthode indiciaire est aussi, en quelque sorte, hors-la-loi, marginale et fondée sur une « déchirure ». Cette science fondamentalement humaine, anarchique et rebelle, échappe au contrôle scientifique et ressemble en cela aux pisteurs qui la pratiquent comme aux animaux qu'elle tente de cerner. Elle conserve une part d'irréductible, d'insaisissable, un soupçon d'incertitude qui rend la vérité inatteignable. Ce savoir abstrait, subjectif, immédiat, instinctif, est fondé sur des « subtilités impossibles à formaliser et souvent même à traduire verbalement »[800]. C'est pourquoi il est, depuis l'Antiquité, si vigoureusement combattu par le savoir scientifique. Mètis se trouve face à face avec Galilée ! Les partisans de ce dernier ont multiplié les tentatives pour normaliser le savoir indiciaire, le codifier, le reformuler, le préciser. Mais leurs entreprises n'ont pu échapper au corollaire de la normalisation : la rigidité, l'appauvrissement et, finalement, la *perte* de tout un pan du savoir. Ainsi, pour Carlo Ginzburg, la rigueur galiléenne n'est ni atteignable, ni souhaitable. Pire, elle appauvrit les formes de savoirs indiciaires, liées à l'expérience sensible et individuelle :

> « Il me semble impossible d'éliminer la *rigueur élastique* du paradigme indiciaire. Il s'agit de formes de savoir tendanciellement muettes – dans le sens où (…) leurs règles ne se prêtent ni à être formalisées, ni à être dites. (…) Dans ce type de connaissance entrent en jeu des éléments impondérables : le flair, le coup d'œil, l'intuition »[801].

Savoir hors-la-loi, la méthode indiciaire est réfractaire aux règles. Une telle forme de rigueur, « rigueur élastique », souple et changeante, est bien la signature de Mètis, mais aussi celle des piégeurs, celle des petits carnivores et celle de ceux qui cherchent à étudier leurs évolutions. Elle est à l'image de la déesse de l'ondoyance et de ses transfuges humains et animaux. « Reconstruction heureuse », elle s'appuie sur la composition, l'improvisation et toutes les formes de correspondances. Partant des fragments du réel, elle en tisse les fils et les entrelace jusqu'à donner une vision alternative de la réalité. Ses adeptes voient au-delà de celle-ci ; ils racontent une histoire, réinventent le réel et le font « parler » autrement. Ce faisant, ils provoquent une altération de l'ordre qui n'est qu'un préambule à l'avènement d'un ordre nouveau, *autre*, et pour ainsi dire visionnaire. A l'instar du poète qui transforme la vue en vision, ils « créent ce qu'ils voient » ou, en l'occurrence, s'agissant de prédateurs de l'ombre,

797 GINZBURG C., 1989, *Mythes, emblèmes, traces*, p. 160.
798 *Ibid.*, p. 163.
799 *Ibid.*, p. 156.
800 *Ibid.*, p. 165.
801 *Ibid.*, p. 179. Nous soulignons.

ce qu'ils ne voient pas… Leur approche de l'animal est fondamentalement métonymique. Elle s'épanouit dans ce fameux *jeu* qui laisse la place pour autre chose ; qui fait que le « tout » animal obtenu est plus que la somme de ses parties… Et qui fait que l'homme, lancé sur les traces de l'animal, n'en est plus tout à fait séparé :

> « Cette « intuition basse » est enracinée dans les sens (…). Elle est répandue dans le monde entier, elle n'a pas de limites géographiques, historiques, ethniques, sexuelles ou de classes – et elle est par conséquent très éloignée de toute connaissance supérieure, qui est le privilège d'un petit nombre d'élus. Elle est le patrimoine des Bengalis expropriés de leur savoir par Sir William Herschel, des chasseurs, des marins et des femmes. *Elle lie étroitement l'animal « humain » aux autres espèces animales* »[802].

• L'instinct animal

Pour Lucien, les qualités du bon piégeur sont avant tout le sens du terrain et celui de l'observation :

> « Il faut être observateur. Bien connaître la nature, et les mœurs des animaux. Ça se développe comme ça, ça vient avec le temps. Mais c'est *instinctif*. On développe des sens. Ce qu'on ne voit pas à un certain moment, on arrive à le voir plus tard. Ça se développe petit à petit. Des choses qu'on n'avait jamais remarquées, on les voit… C'est mystérieux, mais il y a quelque chose qui nous guide… Un *instinct*… »[803].

Le suivi et la quête des indices rapprochent le piégeur de sa proie. Tout un réseau de connexions « mystérieuses » se met en place et permet à l'homme de s'identifier à l'animal. A commencer par le développement de facultés sensitives qui signe le rapprochement des mondes, comme le souligne Lucien en donnant un exemple de cet « instinct » dont il ne sait totalement élucider les rouages :

> « Parfois, on voit dans un talus que quelque chose est descendu : deux griffes devant, deux autres derrière, un peu écartées. Quand on est habitué, avec la position des griffes, on dit : « ça, c'est un renard ». La position donne une indication, on sait qu'il est passé par là… C'est des années d'observation, c'est quelque chose qui se développe. *Des sens humains qu'on n'aurait même pas soupçonnés*… Moi-même au début, je confondais souvent avec un chien. Mais chez le renard, les griffes sont plus serrées, et avec la position des griffes, et les quatre points à peine marqués, je peux dire que c'est un renard… »[804].

Par la magie du *jeu* entre les espaces et les espèces, homme et animal entament ainsi un improbable rapprochement. Pourtant, ce type de rapprochement fait peur aux scientifiques et aux techniciens qui multiplient les mises en garde. C'est le cas avec ce programme de suivi de la loutre lancé en 2001 qui forme des enquêteurs de terrain à l'identification des sites de marquage et les engage à respecter un protocole de repérage des indices[805]. Chaque enquêteur

802 *Ibid.*, p. 180.
803 Lucien Pistre.
804 Ibid.
805 BOUCHARDYC., 2001, La loutre d'Europe, histoire d'une sauvegarde.

doit remplir une « fiche-enquête loutre » répertoriant les indices (empreintes, épreintes, reliefs, sites de marquage), le type d'habitat (berges, végétation, milieu environnant), les activités humaines et les aménagements existant sur le site, l'état de l'eau (courante, calme) et la présence de gîtes potentiels. Un tel schéma se veut être un *cadre* qui impose des limites, fixe des barrières et suppose une maîtrise du savoir recueilli. Ainsi, l'ordre et la rigueur scientifiques sont à nouveau invoqués, puisqu'il s'agit de « construire un savoir objectif, mesuré et contrôlé sur la loutre »[806]. Les enquêteurs sont invités à rester dans les limites du cadre imposé. Afin que leurs données soient « fiables », il leur faut s'en tenir à ce pistage « distancié et formaté » et « ne pas se mettre à la place » de l'animal…

Mais, une fois encore, le *jeu* vient contrarier l'ordre. En dépit du protocole, les enquêteurs sont souvent rattrapés et emportés par l'intensité de l'expérience vécue et ils « prennent des libertés par rapport aux standards ». Alors qu'on leur impose une certaine forme de distance, de neutralité face à l'animal pisté (lequel ne doit pas devenir davantage qu'un objet d'étude), ils laissent transparaître à son égard une forme d'attachement, l'esquisse d'une complicité. La dimension affective que l'on cherchait à évacuer fait retour, et l'émotion gouverne alors le naturaliste lancé sur la piste de l'animal. Simple *objet*, celui-ci devient *sujet* et peut parfois même être baptisé, maquant la volonté de lui imprimer plus de sens, plus d'humanité.

Prenons l'exemple de la loutre pistée par le naturaliste René Rosoux au cours d'une longue campagne de suivi. L'animal finit par ne plus être un « objet loutre », elle devient « Rosy », et sa rencontre soulève la plus vive émotion :

> « Nous étions tous profondément frustrés de ne pouvoir observer l'animal pendant nos nuits de solitude dans les marais (…). Or cette nuit allait nous réserver un événement surprenant et une émotion inoubliable »[807].

Le contexte particulier du suivi nocturne, le froid et l'humidité, la solitude, les heures d'attente et les conditions éprouvantes qu'impose l'observation des petits carnivores créent le dépaysement. Elles suffisent à déclencher la magie de la rencontre et à décupler son intensité, mettant le pisteur en émoi lorsque, enfin, une nuit magique favorise l'improbable rapprochement :

> « Rosy, en chair et en os, comme une apparition »[808].

Un lien étroit se tisse entre le pisteur et l'animal pisté, une forme de respect, une réciprocité et une forme de connivence difficile à traduire par des mots tant elle est profonde. Rien n'est en mesure d'expliquer, et moins encore de mesurer par des chiffres, l'intensité de la relation nouée entre deux mondes que tout sépare. Seule la reconnaissance de l'homme devant l'animal qui lui a offert de pénétrer un instant dans son monde témoigne de ce lien indicible :

> « J'ai longtemps rêvé, et songe encore discrètement, que Rosy, si méfiante et si rusée, avait décidé de se montrer une seule et unique fois à celui qui (…) lui avait imposé un harnais en cuir pendant de longues nuits

[806] MICOUD A., CHARVOLIN F., NYHART L.K., 2007, *Des sciences citoyennes ?*, p. 43-44.

[807] ROSOUX R., 1998, Etude des modalités de l'occupation de l'espace et d'utilisation des ressources trophiques chez la loutre d'Europe (Lutra lutra) dans le Marais poitevin.

[808] Ibid.

pour pénétrer son univers secret… Je n'avais jamais eu l'occasion de la remercier… C'est chose faite »[809].

En dépit des mises en garde et des garde-fous scientifiques, un lien affectif se noue entre le pisteur et l'animal.

« Il y a de la relation là où n'existaient qu'un observateur et des observés »[810].

Usant de ses sens et de son approche instinctive, le pisteur passe d'une observation incomplète à son interprétation, ce qui le conduit à penser et à sentir le monde comme un animal. Interprétant les traces dans leur contexte, il élabore peu à peu une « carte mentale »[811] des comportements et des mouvements de l'animal.

Notre théorie du fragment, véritable vision métonymique du monde qui vise à se représenter l'invisible et dont s'inspire la méthode indiciaire dans son entreprise de « reconstruction heureuse », est elle aussi teintée de ce lien de sympathie, d'intimité, presque de *parenté*. Elle pourrait être rapprochée de la pensée en réseaux des Aborigènes australiens, laquelle établit des liens, des correspondances et des associations entre les lieux, les êtres et les choses.

• La cosmologie aborigène et la pensée en réseaux

Les Aborigènes classent les phénomènes visibles en trois catégories : les « Paysages » ; les « Hommes » ; les « Animaux et plantes ». Ces trois catégories constituent l'espace du Rêve. Celui-ci est défini comme un « processus dynamique de mouvement, de mise en forme des différentes formes »[812]. Il est fait de multiples constituants et offre toutes les combinaisons possibles. Dans le Rêve évoluent des êtres à la fois humains et non-humains, qui peuvent se transformer en animal. Ce sont les êtres hybrides ou « êtres du Rêve » qui associent mobilité et hybridité : deux facettes complémentaires de la Mètis, qui ordonnent le monde vivant, ou plutôt le *ré-ordonnent*, refusant l'ordre imposé.

Cette pensée intuitive et cette intuition d'une parenté ressemblent fort à celles que vivent les naturalistes et les piégeurs pisteurs. Ainsi, Paysages (territoires), Hommes (piégeurs) et Animaux (petits prédateurs) sont mis en réseau. Dans chacune des trois catégories, les éléments sont en étroite relation avec ceux des autres catégories, confirmant la porosité des espaces et l'ondoyance des catégories qui font écho à celles de leurs éléments constitutifs.

Chez les Aborigènes, tous les phénomènes visibles sont qualifiés de Rêve et sont autant de preuves de sa réalité. Chaque animal est un représentant partiel du Rêve – un fragment, pour suivre la logique de notre théorie. Quant aux traces et aux empreintes découvertes par le pisteur, elles sont autant de marques du Rêve qui demeure, lui, invisible. Traces et indices sont donc les supports d'une entité invisible, ce que les aborigènes

[809] Ibid.

[810] MICOUD A., CHARVOLIN F., NYHART L.K., 2007, *Des sciences citoyennes ?*, p. 65.

[811] Cette carte mentale constitue une base de données pour aider à la conservation dans les Parcs.

[812] GLOWCZEWSKI B., 2004, Rêves en colère. Avec les Aborigènes australiens.

considèrent comme un « *chirunga* » : un objet qui matérialise un ancêtre, le « passé matériellement présent »[813].

Les *chirungas* sont recouverts de graphismes qui représentent la trace du cheminement des êtres de rêve sur le sol, ou des traces d'animaux. Le *chirunga* est une trace qui lui fait signifier autre chose que lui-même. C'est aussi un médiateur entre les mondes humains et non-humains, visibles et invisibles.

L'indice de présence d'un animal est, pour un Aborigène (comme tout ce qu'il voit) un indice de la réalité du Rêve et une projection psychique sur le réel. Nous voyons ici se dessiner les points communs de cette vision fragmentée du monde avec la méthode indiciaire. Toutes deux créent du sens à partir des choses et redéfinissent la place de chacun des éléments du tout.

Barbara Glowczewski explique que, très tôt, les Aborigènes entrent en résonnance avec les autres formes du vivant et apprennent comment tous les êtres sont connectés et parlent. Ils apprennent à traquer un animal sauvage en lisant ses traces dans le sable. Ils apprennent à survivre en retrouvant en eux-mêmes ce qui unit les êtres entre eux : tout ce que la culture nous a fait désapprendre en cloisonnant le monde. Chez eux, la Terre est perçue comme une multitude de traces, reliées par des itinéraires géographiques précis. Ces itinéraires constituent de véritables « cartes mentales », tout comme nous avons pu en déceler chez les piégeurs. Ces cartes alimentent une « pensée topographique » où des itinéraires de traces relient non seulement des lieux géographiques mais aussi les mondes humain et animal. Ce partage des territoires est la clef de la pensée aborigène et « se retrouve à des degrés divers dans toutes les sociétés ».

> « Tout ce que l'on voit et entend en rêve n'est qu'une remémoration d'éléments existants depuis toujours – les prototypes de traces – qui s'agencent, se connectent de manière nouvelle. Quasi infinies, les combinaisons sont toujours localisées dans des êtres éternels aux formes hybrides qui ont laissé des traces dans des lieux sacrés où ils continuent de rêver »[814].

Suivre les traces, pour le pisteur de France comme pour le pisteur aborigène, c'est considérer que tout est connectable et interdépendant. C'est accepter que réel et virtuel se rencontrent pour donner naissance à de nouvelles images. C'est interpréter ce réel, acceptant son ondoyance, utilisant son pouvoir d'adaptation et sa plasticité infinie. C'est créer, établir des ponts entre les règnes et utiliser le jeu et les fragments qu'il offre pour parfaire la « reconstruction heureuse ». C'est adopter un système cognitif spatialisé qui repose sur une vision « connexionniste » de l'univers (tout se connecte, interagit) et sur un lien totémique entre homme et animal. C'est, en définitive, associer mobilité (métonymie) et hybridité (métamorphose), les deux visages de Mètis…

***

> « La publicisation des connaissances naturalistes, dictée par les protocoles d'observation, vise à leur conférer de la « dureté » comme le font

[813] LEVI-STRAUSS.

[814] GLOWCZEWSKI B., 2004, Rêves en colère. Avec les Aborigènes australiens.

> les autres disciplines (…), alors même qu'on intervient sur un vivant qui nous touche voire suscite une véritable passion »[815].

Quelques naturalistes s'affranchissent pourtant du protocole et de ses contraintes pour renouer avec cette passion sous contrôle. A l'image des piégeurs, ils s'aventurent *hors* des limites de leur territoire ; hors des repères et hors du cadre imposé. Ils se détachent aussi de leur milieu habituel pour entrer sur le territoire de l'animal et fréquenter son milieu, vivre à son rythme, fouler le même sol que lui, respirer le même air, éprouver ce qu'il ressent et habituer son regard à la nuit. La « magie » de la rencontre fait voler en éclat la belle et lisse neutralité pour lui préférer un lien affectif, une empathie, une connivence – un *jeu* avec le réel matérialisé par la méthode indiciaire.

Les pisteurs d'aujourd'hui, nos « chercheurs noirs », partagent avec les premiers naturalistes, et notamment avec les pisteurs aborigènes, la pratique d'un savoir autre, d'une pensée souterraine, marginale, hors-la-loi. A l'affût des traces et indices laissés par les animaux, ils se représentent des êtres invisibles et inventent un monde où vue (réel) et vision (interprétation) se mélangent. On en revient à cette forme primitive de connaissance qui existait à la naissance de la connaissance :

> « Pendant des millénaires, l'homme a été un chasseur. Au cours de poursuites innombrables il a appris à *reconstruire* les formes et les mouvements de proies invisibles à partir des empreintes inscrites dans la boue, des branches cassées, des boulettes de déjection, des touffes de poils, des plumes enchevêtrées et des odeurs stagnantes. Il a appris à sentir, enregistrer, interpréter et classifier des traces infinitésimales comme des filets de bave. Il a appris à accomplir des opérations mentales complexes avec une rapidité foudroyante, dans l'épaisseur d'un fourré ou dans une clairière pleine d'embûches »[816].

Un « patrimoine de connaissances » se transmet chez les chasseurs de générations en générations avec, toujours, cette même ambition : reconstruire, à partir d'indices insignifiants, une réalité complexe et invisible, fuyante et insaisissable.

Pister les animaux, c'est bien plus que regarder le sol. C'est apprendre la vie de ceux qui l'ont foulé, savoir où et quoi chercher, connaître les endroits qu'un animal préfère, tenir compte de la saison, du temps, de l'heure, du relief, de la force et de la direction du vent… C'est être attentif à chaque mouvement, constamment en éveil. C'est apprivoiser l'incertitude et tirer parti de l'imprévu. C'est habituer son œil à voir ce que les autres ne voient pas. Et accepter de voir autrement lorsque l'œil ne voit rien… C'est avoir l'intuition de la présence animale et savoir s'en approcher avec intelligence. C'est prédire où sont les bêtes et ce qu'elles font sans avoir besoin de les voir. C'est sentir l'animal, sentir comme l'animal, devenir animal…

La méthode indiciaire est à la croisée des disciplines : écologie, anthropologie, géographie, linguistique, symbolique. En porte-à-faux avec la connaissance scientifique objective, elle propose une autre façon de lire et de restituer le réel ; une autre *lecture* du monde, quasiment entre les lignes, qui « n'obéit pas au régime de la preuve » et « transgresse le principe de parcimonie ». Moins rigoureuse, moins ordonnée, cette connaissance est aussi plus imaginative et… plus humaine. Loin des chiffres, elle interprète librement le réel, le *recompose* et *improvise*, à la faveur d'une vision fragmentaire, autre, sensible, du monde naturel.

---

[815] MICOUD A., CHARVOLIN F., NYHART L.-K., 2007, *Des sciences citoyennes ?,* p. 51.
[816] GINZBURG C., 1989, *Mythes, emblèmes, traces*, p. 148. Nous soulignons.

Cette forme de connaissance du monde, basée sur l'intuition et la lecture de traces, n'est pas sans rappeler celle des bergers décrite par Jean-Pierre Deffontaines[817]. Cherchant à savoir comment les bergers maîtrisent les déplacements de leurs troupeaux, ce dernier a émis l'hypothèse qu'ils se référaient à une série d'« indicateurs », parmi lesquels l'activité des animaux, leur dispersion, leur orientation, le sens et la vitesse des déplacements, le contour du troupeau et ses déformations. De cette hypothèse est né le concept de « forme » du troupeau :

> « Les bergers disposent d'un référentiel plus ou moins détaillé sur ces « formes », leur signification, leurs règles d'évolution, leurs facteurs de genèse et de transformation. Ce référentiel leur permet d'analyser en temps réel le comportement d'un troupeau et d'anticiper ses réactions face aux caractéristiques de l'environnement »[818].

Ainsi, un « lexique des formes de base » permettrait au berger de « lire » les comportements des moutons, tout comme les traces permettent au piégeur de « lire » ceux des petits prédateurs…

S'opposant au savoir ordonné, fixe et certain, cette forme de connaissance – connaissance par les formes – est le plus souvent déclassée, dévaluée :

> « Seul ce qui est mesurable peut faire partie de la science exacte, de l'*episteme*, et appartenir au domaine de la vérité »[819].

La connaissance « noire » de Mètis, c'est cette intelligence empirique du pisteur relevant des traces ou du berger interprétant des formes, tous deux établissant des conjectures et tolérant des incertitudes. C'est une connaissance « oblique », un savoir « approximatif »[820] reposant en grande partie sur l'intuition et l'improvisation. Un savoir évolutif, ouvert, « indirect et tâtonnant »[821]. Un savoir que maîtrisent pourtant les « chercheurs noirs », ces naturalistes et ces piégeurs des marges défiant les lois de la science globale, participant à la vision métonymique du monde, et renouant avec la forme la plus primitive de connaissance et d'appréhension du monde vivant :

> « Mais derrière ce paradigme indiciaire ou divinatoire s'entrevoit le geste peut-être le plus ancien de l'histoire intellectuelle du genre humain : celui du chasseur accroupi dans la boue qui scrute les traces de la proie »[822].

---

[817] DEFFONTAINES J.-P., 1998, « Les formes de troupeau au pâturage », *Les sentiers d'un géoagronome*.

[818] *Ibid.*, p. 325.

[819] DETIENNE M., VERNANT J.-P., 1974, *Les ruses de l'intelligence*, p. 304.

[820] *Ibid.*, p. 298.

[821] *Ibid.*, p. 301.

[822] GINZBURG C., 1989, *Mythes, emblèmes, traces*, p. 151.

Chapitre 3

La tentation des marges : les « chasseurs noirs »

Nous l'avons vu, le règne de Mètis signe une faillite dans la séparation des territoires et des connaissances. Peu à peu, elle fait glisser la relation tissée entre hommes et petits carnivores dits « nuisibles » d'un ordre rassurant à de multiples formes de *jeu*. Jeu *métonymique*, comme l'a explicité notre théorie du fragment, mais aussi jeu *métamorphique*, comme nous allons à présent le montrer en considérant les ponts et les points de partage entre le chasseur et l'animal chassé.

Confronté au désordre et à l'ondoyance incarnées par les « prédateurs noirs », le chasseur hésite entre deux tendances contradictoires : soit *éliminer* ces « nuisibles », par peur de l'insaisissable qui n'offre aucune prise, de la perte de contrôle et des risques de retournement ; soit *incorporer* ce qui, au fond, fascine au moins autant qu'il fait peur, pour s'approprier les pouvoirs de Mètis et affronter l'animal sur son terrain, celui du « noir », de l'ombre, des ruses et des métamorphoses…

I – « Hors-la-loi » : le règne des affranchis

1. Respecter les lois : le refoulement du sang noir

La chasse associe intrinsèquement l'animal sauvage à l'homme qui le traque. Sans cesse, les petits prédateurs « noirs » menacent d'envahir – et d'obscurcir – les pensées des chasseurs. C'est la raison pour laquelle ces derniers se doivent, à la fois pour eux-mêmes et pour le bien de la société, de purger la nature des bêtes « noires ». Ainsi, chasser revient à humaniser l'homme, à civiliser l'humanité primitive et à nous épargner sa bestialité. Cependant, maîtriser la bête « noire » suppose de se maîtriser soi-même et ne se conçoit pas sans un respect scrupuleux des règles de chasse, de l'ordre établi. La capture et la destruction des animaux sauvages répondent en effet à des codes de conduite et à des restrictions qui sont autant d'interdits de chasse. Prenons l'exemple de l'interdit du sang qui se généralise chez les chasseurs. La dimension sanglante de la destruction doit être gommée et il faut tenir le plus loin possible de soi le sang de la bête, laquelle se trouve littéralement désincarnée – presque « désanimalisée ».

• Contre la violence : la voix de la raison

Grâce à la pratique cynégétique, l'homme n'est certes plus la proie des bêtes sauvages et a acquis ses galons de prédateur, mais il doit en quelque sorte réprimer la teneur « sauvage »

et « illicite » d'instincts contre lesquels il a lutté et s'est imposé. Il lui faut en quelque sorte limer ses dents trop longues et ne pas s'attarder à regarder le sang couler… Ainsi, la passion débridée se trouve policée par un ordre stable et rassurant, un équilibre de la chasse. La domestication du sauvage passe, inévitablement, par le contrôle de soi :

> « L'*askêsis* nécessaire au jeune homme, ce n'est pas la négation des plaisirs mais leur domestication, contrôle de soi, de ses penchants et donc définition d'une conduite équilibrée »[823].

L'accomplissement civique du chasseur tient donc non seulement dans la destruction de l'animal menaçant, mais également dans le refus d'une expression trop « sauvage » du sauvage ! L'objectif affiché par le chasseur grec est d'être « utile à la cité » – cité qui police à la fois l'animal et l'homme qui le police… Les traités cynégétiques insistent sur les valeurs positives de la chasse, valorisées dès l'Antiquité : équilibre du corps et de l'esprit ; engagement de soi (qui va au-delà de la simple quête de nourriture) ; lutte contre les bêtes féroces ; combat avec la bête pour mieux s'affirmer…

Pour Emile Durkheim, la violence est à l'origine de toute société. Elle en constitue la structure et la toile de fond nécessaire. Mais, pour maintenir l'ordre social, il faut néanmoins tenir la violence, dont il est issu, à distance :

> « Cet ordre né de la violence, doit se maintenir, il doit évacuer les menaces qui pourraient le briser »[824].

L'homme doit donc trouver des moyens de canaliser la violence, de l'extérioriser tout en la maintenant dans certaines limites. La chasse est l'un de ces moyens qui transforme un acte de violence envers un animal en un acte rituel qui demeure encadré et « contrôlé » :

> « Parfaitement tolérée, la violence à la chasse n'en est pas moins extrêmement contrôlée »[825].

Dans les Cévennes, tout un arsenal de règles et de lois régissent la chasse du gros gibier. Chaque groupe de chasseurs évolue sur un territoire de chasse bien délimité, « partagé », et ne peut y évoluer qu'au sein d'une « équipe » ou d'une société de chasse.

> « Chaque équipe a son terrain de chasse, son « coin », son « quartier », portion d'espace rural qu'elle s'est appropriée et qu'elle doit défendre des tendances expansionnistes de ses voisines. Le terrain de chasse d'une équipe s'inscrit dans le territoire de la société de chasse dont les coéquipiers prennent la carte. Le territoire d'une société intercommunale sera partagé entre plusieurs équipes (…). La stricte définition de son territoire de chasse est la condition même de l'existence d'une équipe »[826].

---

[823] PELOSSE V., VOURCH A., 1988, *La chasse au sanglier dans les Cévennes*, p. 30.

[824] BALANDIER , *in* PELOSSE V., VOURCH A., 1988, *La chasse au sanglier dans les Cévennes*, p. 216.

[825] PELLOSSE V., VOURCH A., 1988, *La chasse au sanglier dans les Cévennes*, p. 218.

[826] *Ibid.*, p. 37.

L'adhésion à la société de chasse est réglementée, et celle-ci détermine seule le nombre de chasseurs qui peuvent en faire partie. Les sociétés de chasse « structurent » le recrutement : elles « sélectionnent » et « filtrent »[827] ceux qui ont le droit de chasser sur leur territoire. Les élus se voient délivrer la fameuse carte qui n'est valable que pour une personne et un territoire donné, ce qui participe au contrôle des territoires de chasse.

Partout, il est question de « cadre », de « contrôle », de « gestion », voire de « répression ». Et si le contrôle s'exerce en amont, avant la chasse, il s'exerce aussi pendant et après. Ainsi, le gros gibier chassé doit faire l'objet d'un « partage égalitaire » : une fois la chasse terminée, l'animal est découpé en « parts symétriques » et « rééquilibrées »[828] :

> « La tension, très perceptible lors d'un partage, (…) renvoie au caractère fondateur de l'acte accompli par l'équipe qui réaffirme par là-même son unité, la solidarité sans faille entre ses membres. Partage et tirage au sort soulignent ainsi le principe égalitaire du fonctionnement d'une équipe »[829].

Tout comme le partage du territoire, le partage de la viande est garant de l'ordre et permet de tenir à distance le sauvage menaçant. Dans cette entreprise de contrôle, l'expression orale n'est pas non plus épargnée. La parole « débordante et spontanée » des chasseurs « bavards », leur « étonnante prolixité », doivent être surveillées, ce dont se charge le groupe et sa « pression égalisatrice ».

> « L'excitation du jeu cynégétique tout autant que dans la partie elle-même réside dans le fait de la dire, de la commenter, de s'accrocher entre coéquipiers »[830].

Malgré cette propension à l'« excitation », aux « débats » animés et autres accrochages qui suivent les actions de chasse, les informations qui peuvent filtrer à l'extérieur sont « sélectionnées » (comme le sont les détenteurs de la carte), parfois même « tues ». Ce qui ne va pas sans provoquer quelque « sentiment de frustration » chez les membres du groupe :

> « L'individu paie alors son appartenance au groupe »[831].

La vie cynégétique est donc régie par des lois et des cadres qui lui permettent de contrôler l'activité de ses membres tout en contenant leur violence. Pourtant, ce contrôle de soi et des autres a ses limites, et la « passion » menace. La définition des territoires de chasse se trouve fréquemment remise en question. On ne compte plus les « contentieux », les « conflits », les « brouilles », les « jalousies », la « compétition », les « rivalités », les « scissions », les « rébellions » ou les « trahisons » au sein des équipes de chasse. Lorsqu'il est difficile de « se faire une place », des sociétés de chasse « dissidentes » voient le jour, et autant d'« équipes rivales »[832]. En cas de conflit, la tentation est grande de « déborder »

827 *Ibid.*, p. 29.
828 *Ibid.*, p. 30.
829 *Ibid.*, p. 51.
830 *Ibid.*, p. 51.
831 *Ibid.*, p. 52.
832 *Ibid.*, p. 37, 41 et 48.

chez les voisins. Il est parfois nécessaire de désigner des « leaders » reconnus pour leur « autorité » et leur capacité à « organiser une équipe ». Ce sont eux qui sont chargés d'affirmer leur « maîtrise » d'un territoire et de le « tenir » afin qu'il ne soit pas « annexé » par les équipes voisines. Au-delà des clivages et des tensions, il leur faut aussi assurer le maintien de la « vie d'équipe », son « unité » et sa « solidarité »[833]…

• L'ambivalence du sang noir : l'appel de la passion

Les équipes de chasse ont beau pratiquer le contrôle de soi et des autres, les risques de retournement, de subversion, de désordre et de transgression sont réels. Sans cesse, la lumière est rattrapée par l'ombre, et le chasseur est taraudé par des pulsions primitives qui font de lui un potentiel « chasseur noir ».

Figure emblématique de l'Antiquité, le chasseur noir incarne la passion qui menace l'ordre, bouscule les règles et les fait voler en éclats. Sa pratique cynégétique est non conforme, dominée par l'ombre, le flux sauvage, la rage, la folie :

> « Le sang noir est inscrit dans une vision archaïque et duale du monde. (…) Sur la terre, le sang noir assure la circulation des forces génésiques premières dans l'espace qui leur est propre, le monde sauvage. Il est fortement présent dans le sang des animaux de la forêt. Chez les hommes, son bouillonnement déclenche des fureurs noires qui ne sont que les expressions d'une même possession « sauvage » placée sous le signe de l'animalité primitive (…). Une trop grande siccité peut faire basculer cette possession dans une bestialité débridée. Le sang noir est alors l'agent de désordres délétères dont la rage incarne la manifestation la plus effrayante »[834].

Face au risque de tels débordements par le sang noir, le chasseur (comme le héros grec avant lui) tente de résister et d'éliminer, ou tout au moins d'écarter, les animaux sauvages dangereux, porteurs du ferment d'ensauvagement. Mais sa tache est loin d'être facile. Alain Schnapp remarque que le chasseur inconnu, qui poursuit cet objectif, finit par périr, victime de son « excitation ». Traquant un cerf, il est englouti avec lui dans le lac… L'anecdote souligne le danger latent que représente l'« excès cynégétique » et rappelle combien il est utile (voire vital) de s'en tenir à une « chasse bien tempérée » qui garantit « la bonne distance des hommes et des bêtes »[835].

Cette bonne distance demeure délicate à conserver et sa quête s'avère plus qu'aléatoire, soumise qu'elle est aux caprices du flux sauvage menaçant à la fois les hommes et la cité. La figure du centaure est à cet égard emblématique :

> « Aux marges de la cité, dans les contrées reculées où les chasseurs poursuivent le gibier, vivent les centaures. Porteurs d'une sauvagerie ambiguë, ils sont en quelques sorte l'état naturel de la culture »[836].

Si les centaures sont considérés comme des maîtres de chasse, leurs leçons sont néanmoins dangereuses : leur « étrangeté » jette le doute et accentue leur sauvagerie mena-

[833] *Ibid.*, p. 37, 47 et 48.
[834] HELL B., 1994, *Le sang noir*, p. 168.
[835] SCHNAPP A., 1997, *Le chasseur et la cité*, 1997, p. 38.
[836] *Ibid.*, p. 435.

çante. « Intermédiaires entre hommes et bêtes », « oscillant entre vertu et dérèglement », ils incarnent la menace du débordement et le risque de transformation du chasseur en animal lorsqu'il accède à un monde interdit…

Contre le flux sauvage et l'appel du « sang noir », des codes, des règles fixes, des techniques précises sont autant de garde-fous. Au même titre qu'a été instaurée une hiérarchie chez les animaux (une « taxonomie animale » à laquelle nous avons déjà fait allusion, classant les bêtes selon leur degré de noirceur), les acteurs de la chasse sont soumis à l'ordre du sauvage. Ils y sont, comme les animaux, rangés en fonction de leur concentration de flux sauvage et de leur soumission à la « fièvre » de la chasse. Du chasseur mesuré au « braconnier enragé » en passant par l'« homme des bois », différents niveaux d'ensauvagement sont ainsi déterminés. Mais cette hiérarchie, voulue fixe et définitive, se révèle fondamentalement instable et mouvante. Liée aux mouvements de l'humeur, elle s'avère précaire et sujette aux débordements :

> « Le degré d'enfièvrement n'érige aucune frontière définitive. Il n'entérine aucun état inaltérable (…). Le paisible chasseur du dimanche peut se transformer en braconnier invétéré ou en homme des bois. *Le ferment de l'ensauvagement* est en lui »[837]…

Le risque, c'est un déséquilibre humoral libérant le sang noir, lequel est capable de faire basculer le chasseur d'une sauvagerie maîtrisée à une bestialité débridée. La fièvre qui s'empare de lui est le fruit d'un excès de bile noire ou « humeur mélancolique », l'une des quatre humeurs du sang humain. Le déséquilibre humoral favorise cette humeur très instable, responsable du déclenchement des « fureurs noires ». Soulignons que le nom latin de la bile noire, *malus*, signifie aussi le mal, la maladie. Le chasseur risque ainsi de basculer dans la folie :

> « Au bouillonnement héroïque, extatique et maîtrisé, répond un déchaînement bestial, tragique et incontrôlé (…). Une fureur changeante, pouvant parfois basculer dans la sauvagerie »[838].

• Les « chasses sauvages »

La légende des chasses maudites ou « chasses sauvages » illustre parfaitement la sauvagerie menaçante et les débordements du sang noir. Ces cortèges fantômes constitués de chasseurs morts-vivants flottent entre ciel et terre, traversant les forêts et déchirant le silence de leurs appels lugubres. Certains « aboient », d'autres « dévorent de la chair crue »[839]. Tous ont été emportés par la fureur noire et ont cédé à leurs pulsions sanguinaires. Les hommes qui entendent leurs appels sont mis à l'épreuve. Ils doivent s'écarter de leur route et, tel Ulysse capté par le chant des sirènes, résister à la tentation. Mais le sang noir « exerce une force irrépressible d'attirance, puis d'assujettissement »[840].

L'aspect changeant, instable, le constant mouvement de balance entre maîtrise et déchaînement, mesure et bouillonnement, dégoût et attirance, est caractéristique du sang

[837] HELL B., 1994, *Le sang noir*, p. 51.

[838] *Ibid.*, p. 141. L'auteur évoque ici la « folie d'Héraclès » où le héros, empoisonné par le sang de l'Hydre de Lerne, est pris d'un accès de sauvagerie. La bile noire, éminemment instable, déborde et dessèche son sang, engendrant une fureur sanguinaire, des hallucinations et une frénésie meurtrière.

[839] *Ibid.*, p. 237.

[840] *Ibid.*, p. 236.

noir et de ceux qu'il contamine. Bertrand Hell insiste sur sa « bipolarité », ses charges positive et négative. Côté pile, le passage des chasses sauvages fait croître les troupeaux, fertilise la terre et promet d'abondantes récoltes. Côté face, leur irruption tumultueuse, incontrôlable, engendre la méfiance et fait craindre la folie… Tout est affaire d'équilibre. Saturne, l'astre bipolaire, la « planète noire »[841], incarne cette ambivalence. Si d'un côté il peut conduire l'esprit humain « jusqu'aux lumières éclatantes de la prophétie »[842], il peut, de l'autre, être le monstre qui dévore ses enfants, apporte à la terre misère et stérilité et aux hommes épidémies et folie.

Aux valeurs positives sont toujours associés des valeurs négatives et un prix à payer… Toujours, l'ombre s'oppose à la lumière. C'est pourquoi les hommes en général, et les chasseurs en particulier, ont dû apprendre à contrôler le sang noir, à l'instar du légendaire Saint Hubert, « Maître du Sauvage » et patron des chasseurs. Engagé dans le combat entre l'ombre et la lumière, il est celui qui a su en sortir victorieux. La légende veut que sa rencontre avec un cerf « aux bois *illuminés*, rayonnants de *lumière* » l'ait poussé à se convertir ; à « abandonner les *ténèbres* et le monde inférieur dominé par le loup pour suivre la *lumière* céleste apportée par le cerf »[843]. Saint Hubert est donc celui que l'on convoque pour libérer les hommes des forces malfaisantes. Il est celui qui soigne et guérit les enragés, les frénétiques et les ensorcelés. Avec un simple morceau d'étoffe sainte placé dans la plaie d'un malade, il est capable de faire couler le sang noir et d'évacuer ainsi le souffle délétère qui s'y est installé. Très vite, Saint Hubert devient l'unique recours. Les hommes l'implorent pour repousser l'inquiétante faune sauvage. Les prières invoquant son aide et sa protection se multiplient :

> « Saint Hubert glorieux
> Nous protège et nous défend
> De l'ennemi et d'la serpent
> Et que toute bête enragée
> Ne puisse nous approcher
> Sur la terre jusqu'au ciel »[844].

2. De la destruction des bêtes à l'ensauvagement de l'homme

> « Pour les Grecs, la chasse est avant tout un moyen de *se débarrasser des animaux sauvages*, d'exercer son corps et son esprit à la traque, à la capture d'animaux *d'autant plus recherchés qu'on a eu de la peine à les maîtriser* »[845].

Détruire les bêtes féroces permet en outre d'atténuer le risque de voir croître chez le chasseur cette forme de violence qui, si elle n'est pas « *contrôlée* » et « *disciplinée* »[846], peut se retourner contre la cité. Se mesurer aux puissances animales et leur opposer une farouche « résistance » est donc non seulement encouragé mais constitue une action « juste » qui exalte le courage de celui qui s'y livre :

---

[841] *Ibid.*, p. 164.
[842] Guillaume D'AUVERGNE, *De Universo*.
[843] HELL B., 1994, *Le sang noir*, p. 212.
[844] Prière du 19e siècle.
[845] SCHNAPP A., 1997, *Le chasseur et la cité*, , p. 17. Nous soulignons.
[846] *Ibid.*, p. 33. Nous soulignons.

> « Il est *légitime* de se débarrasser des bêtes féroces. En abolissant la frontière qui séparait les bêtes des hommes, ils tendent à remplacer un ordre taxonomique par une morale qui justifie l'expulsion de ceux – hommes ou bêtes – qui menacent la communauté des hommes »[847].

Légitime et justifiée par la communauté des hommes, la destruction des bêtes permet de retrouver l'ordre et d'éviter tout « débordement ». L'expression de la nécessité d'expulser la menace est partout présente dans les écrits plus récents des naturalistes. Dans ses portraits de mustélidés, Eugène Gayot multiplie les incitations à les détruire. Evoquant le putois, il souligne ses « actions mauvaises » et les « actes condamnables et préjudiciables » qu'il commet dans les basses-cours. Exhortant ses lecteurs à « le traquer sans merci » et à « ne pas lui permettre de se multiplier au-delà des plus étroites limites », il conclut en ces termes guerriers :

> « Haro ! sus, sus ! De cette engeance maudite il y aura toujours assez, il y aura toujours trop »[848].

La haine que l'on voue encore aujourd'hui aux mustélidés, que l'on considère toujours comme « justifiée »[849], ne fait que réactualiser celle que leur vouaient les premiers hommes confrontés aux bêtes féroces. Elle rappelle la longue et tumultueuse histoire du chasseur face à la bête sanguinaire, laquelle, sans cesse, l'agressait et le mettait en danger. Pour l'homme démuni, le risque de finir sous la dent du prédateur était omniprésent et le rapport de force inégal, qui plus est presque toujours en faveur de l'animal. Cependant, la haine d'aujourd'hui est une variante de la symbolique traditionnelle, puisqu'elle propose un retournement du rapport de force. Le chasseur contemporain vient en effet le rééquilibrer et imposer une supériorité de l'homme sur la bête, avec une inversion du couple prédateur–proie : ce n'est plus l'animal qui est le prédateur, mais l'homme qui le devient, faisant de l'animal sa proie.

• L'homme, ce prédateur…

Par le jeu d'une inversion subtile, l'homme, la proie d'hier, devient le prédateur auquel il se met à ressembler furieusement, adoptant ses attitudes et cet instinct sanguinaire dont il semblait pourtant vouloir se préserver. L'instinct sanguinaire s'avère du reste particulièrement contagieux. Après s'être insinué et répandu dans le corps et l'âme des animaux sauvages, il effectue une sorte de « transfert des règnes » pour finir par contaminer l'homme :

> « Cette habitude de se nourrir de chair, cette soif du sang et du meurtre, communiquent aux carnivores des passions farouches, une

---

847 *Ibid.*, p. 32. Nous soulignons.

848 GAYOT E., 1871, *Les petits quadrupèdes*, p. 189 à 191 : « Le putois est d'une logique sévère. Il finit toujours comme il commence ; en sa vie, assez longue, trop longue pour la prospérité de nos basses-cours, il ne commet, à notre point de vue, – celui de nos intérêts –, que des actions mauvaises. S'il rend quelques services en détruisant rats et mulots, il accomplit des actes condamnables et préjudiciables d'une bien autre importance. Il faut donc le traquer sans merci, et ne pas lui permettre de multiplier au-delà des plus étroites limites. (…)Haro ! Sus, sus ! De cette engeance maudite il y aura toujours assez, il y aura toujours trop ».

849 *Ibid.*, p. 192 : « Si donc on le hait, ce vilain animal, la haine qu'on lui a vouée est du moins bien justifiée ».

> insensibilité d'âme qui se remarque de même chez les hommes que leurs occupations forcent à verser le sang des animaux »[850].

Le sang agit ici comme un poison qui corrompt à la fois le corps et l'esprit de ceux, bêtes ou hommes, qui sont en contact avec lui. Les hommes ont beau chercher à éliminer les carnivores et rejeter leur chair jugée impropre à la consommation, des liens de « férocité » s'établissent néanmoins, qui font que « loin de les dévorer, nous les imitons », et qu'ils « entrent en *concurrence de voracité* avec nous »[851]. Seuls les animaux doux et pacifiques sont mangés, victimes de cette férocité que nous condamnons chez les carnivores, et qui signe pourtant infailliblement notre parenté…

> « C'est ainsi que les tyrans s'épargnent entre eux et ne conspirent que contre les faibles »[852]…

Un parallèle se trouve dès lors naturellement institué entre humains et carnassiers, lesquels se ressemblent étrangement dans leur désir d'imposer leur loi et de la faire régner sans partage :

> « Les antipathies naturelles des carnassiers entre eux naissent de la concurrence pour la chasse (…). Ces despotes du règne animal ne supportent aucun partage d'autorité, aucun rebelle dans leurs états ; ils purgent leur empire de ces tyrans subalternes, de ces hargneux guerroyeurs qui détruisent le menu gibier »[853]…

Ces « antipathies naturelles » entre carnassiers qui se font concurrence ressemblent à s'y méprendre à celles qui existent entre les petits carnivores dits « nuisibles » et les hommes ! Despotes du règne animal et despotes du règne humain se confondent, unis dans une même tyrannie exclusive, refusant tout partage et traquant partout les signes d'une rébellion contre l'ordre établi. Il suffit du reste de substituer à l'expression « despotes du règne animal » celle de « despotes du règne humain » et de remplacer la formule « tyrans subalternes » par « petits carnivores », et l'on se trouve face au conflit qui nous occupe. Conflit entre des chasseurs et des mustélidés, où les premiers sont chargés d'une mission primordiale, reconnue d'utilité publique : détruire les « races sanguinaires » et « purger l'empire » :

> « L'homme est surtout chargé de débarrasser la terre de ces races sanguinaires, pour régner seul en toute liberté, et usurper la monarchie universelle sur les ruines des autres puissances, pour revendiquer le droit de vie et de mort sur tous les animaux »[854].

La lutte – lutte de prédateurs – semble ne jamais devoir prendre fin. Les prédateurs animaux, ce sont les mustélidés s'attaquant au gibier et aux volailles. Les prédateurs humains, ce sont les chasseurs chargés de détruire ces « nuisibles » et, à travers eux, le risque d'un envahissement par le sauvage. Mais le sang noir qui est versé déteint en

---

850 VIREY J.-J., 1822, *Mœurs et instincts des animaux*, p. 228.
851 *Ibid.*, p. 228. Nous soulignons.
852 *Ibid.*, p. 229.
853 *Ibid.*, p. 229.
854 *Ibid.*, p. 230.

quelque sorte sur les chasseurs et en fait parfois, outre des prédateurs face à d'autres prédateurs, des personnages marginaux, des « hors-la-loi » stigmatisés par des figures extrêmes comme le braconnier ou l'homme des bois. Ces derniers sont connus pour la forte concentration du sang noir coulant dans leurs veines. Electrons libres, ils évoluent librement, en marge des lois et des règles de la vie en société, menant une vie de « rapine » et pratiquant l'art du piégeage. C'est pourquoi ils apparaissent toujours sur le fil, transgressant les codes établis, en lutte perpétuelle avec les autorités représentant la loi.

3. Des chasseurs noirs modernes : les piégeurs

Les piégeurs que nous avons rencontrés dans le cadre de nos recherches sont en majorité issus du monde rural. Au moins un membre de leur famille est agriculteur, chasseur ou piégeur. Pour la plupart, c'est un parent (un père, un oncle, un cousin) qui les a initiés dans leur enfance au piégeage et, dans les rares cas où la famille ne comptait pas de familiers de cette pratique, ils l'ont apprise en autodidactes, se documentant et s'abonnant à des revues spécialisées. Le fait que le piégeage soit une activité bénévole, qui non seulement n'est pas rémunérée mais demande du temps et exige de se lever tôt pour surveiller et relever ses pièges, ne les a pas découragés. Devenus adultes, leur goût s'est encore affirmé pour une activité qui les rapprochait de la « nature » et leur permettait de se retrouver « *dehors* », loin de leur cadre professionnel. La plupart ont exercé des métiers manuels très physiques (artisan maçon, charpentier, bûcheron) et sont aujourd'hui retraités, ce qui les autorise à se consacrer plus librement à ce qu'ils considèrent comme leur « passion ».

Afin de mieux cerner à la fois les pratiques et la personnalité de ces hommes, nous avons élaboré un questionnaire (voir annexe) que nous avons envoyé à tous les adhérents de l'association des piégeurs agréés de l'Aveyron[855]. Au total, sur les 518 enquêtés, 125 ont renvoyé leur questionnaire renseigné. Le dépouillement de leurs réponses nous a permis d'établir un profil type.

Localisation par communes de résidence des piégeurs
ayant répondu à l'enquête, croisée avec la typologie de l'espace (INSEE)

[855] En 2009, l'AGPPAA comptait 610 adhérents, dont 518 piégeurs.

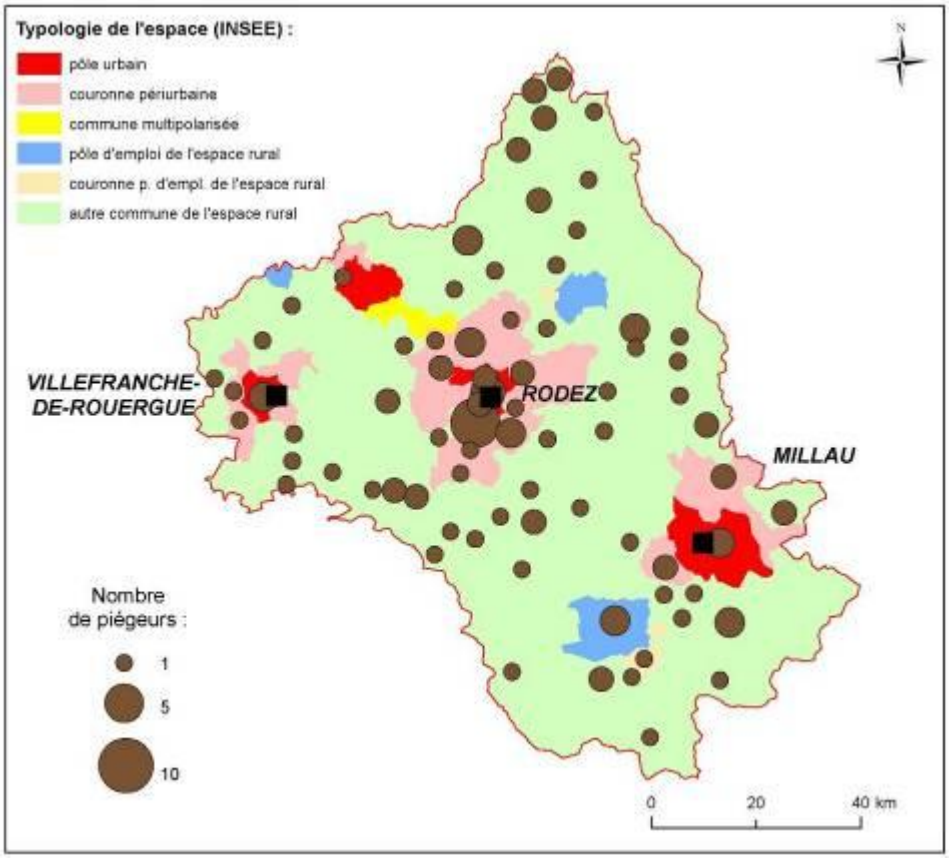

L'analyse du lieu de résidence des piégeurs ayant répondu à l'enquête révèle, d'une part, leur forte localisation dans et autour (communes périurbaines) des pôles urbains du département (Rodez, Villefranche-de-Rouergue, Millau, Saint-Affrique) et, d'autre part, leur diffusion dans le rural plus isolé (Aubrac, Ségalas et Causses).

L'écrasante majorité des piégeurs interrogés (98,4 %) sont des hommes. 70 % sont mariés et ont des enfants. 64 % ont plus de 50 ans, 36 % ont plus de 60 ans et 13,6 % ont plus de 70 ans. Plus de la moitié d'entre eux (50,4 %) pratiquent cette activité en étant à la retraite.

Analyse des réponses au questionnaire soumis aux piégeurs agréés et gardes particuliers de l'Aveyron en novembre 2009 – Sexe (A) et âge (B) des piégeurs

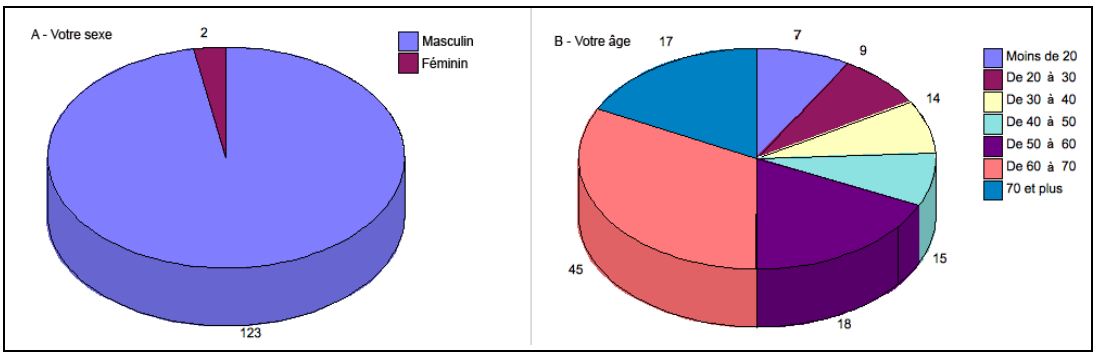

Analyse des réponses au questionnaire soumis aux piégeurs agréés et gardes particuliers de l'Aveyron en novembre 2009 – Cadre de vie (urbain/rural)

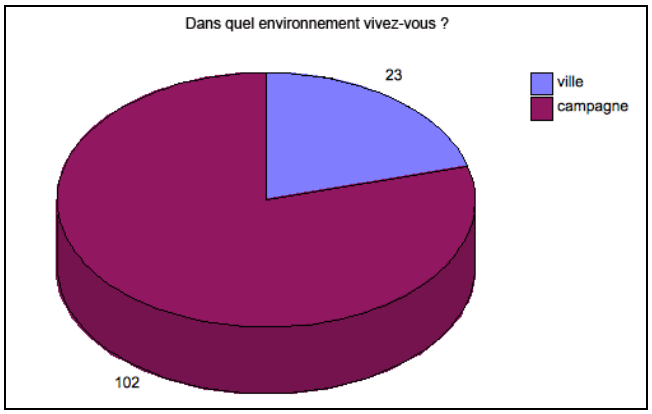

Analyse des réponses au questionnaire soumis aux piégeurs agréés et gardes particuliers de l'Aveyron en novembre 2009 – Pratique de la chasse (A et B) et loisirs (C)

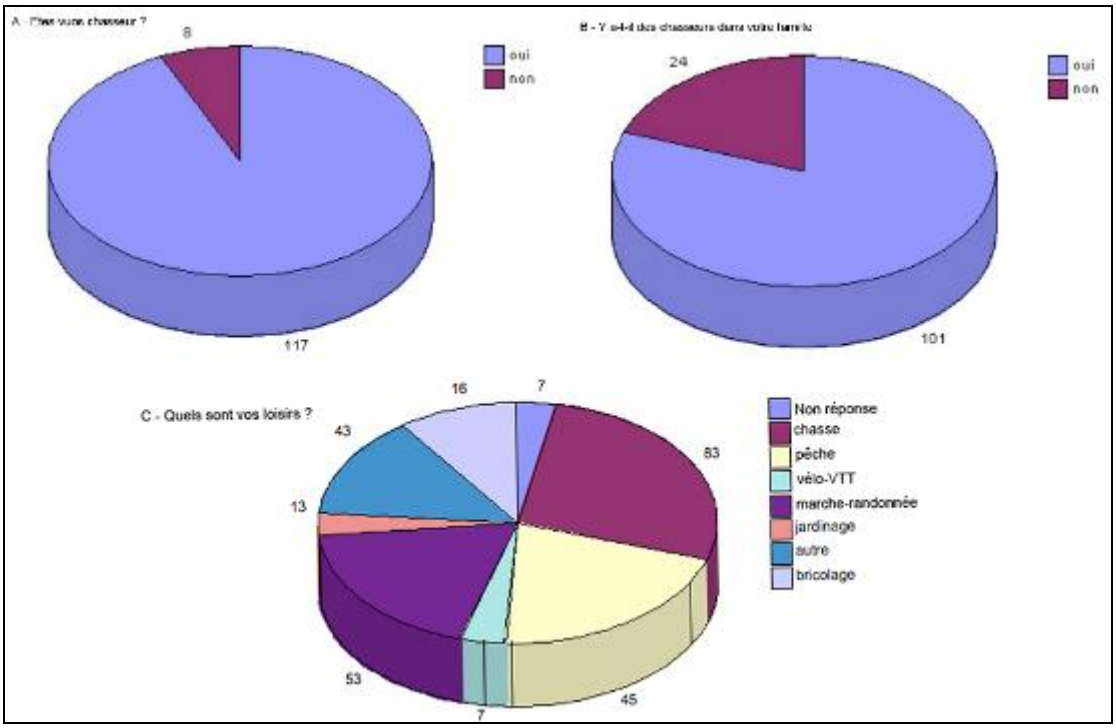

81,6 % vivent et travaillent (ou ont travaillé) en milieu rural, à la campagne, à proximité de leurs zones de piégeage.

Presque tous possèdent chez eux des animaux, mais surtout des chiens, à plus de 90 %. La quasi-totalité sont chasseurs (93,6 %) et font état, à 80,8 %, d'un ou plusieurs membres de leur famille qui chassent également. La chasse arrive donc naturellement en tête des loisirs pratiqués (66,4 %). Suivent la randonnée (42,4 %) et la pêche (36 %). Toutes les activités citées sont des activités de pleine nature, exercées en plein air.

• Aptitudes manuelles et force physique

A la question : « Quelle est la profession de vos parents ? », les piégeurs interrogés répondent agriculteurs à 54,4 %, artisans à 12,8 % et ouvriers à 11,2 %. Les professions qu'ils exercent ou ont exercé suivent la même tendance, puisque la majorité d'entre eux sont agriculteurs (20 %), ouvriers (18,4 %), employés (18,4 %) ou artisans (12 %).

Analyse des réponses au questionnaire soumis aux piégeurs agréés et gardes particuliers de l'Aveyron en novembre 2009
Profession du père (A) et profession exercée (B)

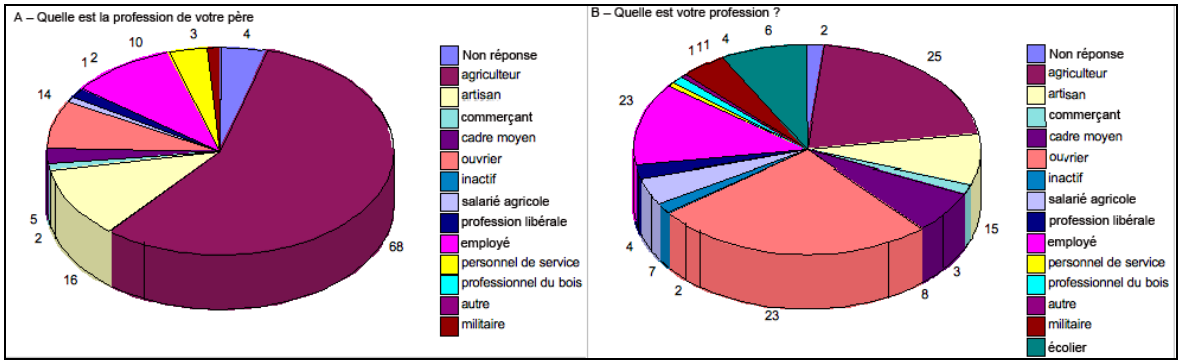

Les piégeurs que nous avons rencontrés lors de nos enquêtes de terrain ne dérogent pas à cette règle. Michel est un ancien professeur de ferronnerie devenu artisan soudeur. Noël est mécanicien forgeron, Ludovic ancien bûcheron, Robert maçon à la retraite. Claude a lui aussi été maçon, avant d'être embauché dans une scierie pour débarder. Quant à Lucien, il a travaillé dans une carrière d'extraction de granit pendant 46 ans. Ce vieil homme sec de 74 ans, le regard clair, le coup d'œil vif sous sa casquette enfoncée sur le front, trouve d'ailleurs ici l'origine de sa toux persistante : « Quand on a travaillé toute sa vie dans le granit… ».

Pratiquant des activités manuelles, ces hommes sont solidement charpentés et certains possèdent (ou ont possédé) une force physique hors du commun. C'est le cas de Lucien, forcé de déplacer de gros blocs de granit. C'est aussi le cas de Claude qui, après avoir travaillé comme maçon, a été enrôlé dans les commandos parachutistes :

> « J'ai fait mes classes dans les paras, et aussi des stages commando. J'étais fort physiquement, et j'ai été élevé à la rude, alors les paras, ça m'a pas surpris, je les ai même écœurés ! »[856]

• L'amour de la nature

Chez Claude comme chez nombre de ses collègues, la force physique est associée à un besoin impérieux d'être « dehors », en pleine nature, et de « bouger » :

> « J'ai fait de la route, j'avais besoin de bouger. Au retour, j'ai à nouveau travaillé dans le bâtiment. Je ne pouvais pas vivre dans un bureau… »[857].

Plus tard, au cours de notre entretien, il précise :

> « Quand je visite mes pièges, tous les matins, je suis dehors, je vois la montagne, les animaux. Je suis proche de la nature. C'est ma passion »[858].

[856] Claude Roques.
[857] Ibid.
[858] Ibid.

Pour certains, comme Gabriel, être « dehors » est une donnée essentielle dans la pratique du piégeage :

> « Il faut être sur le terrain, pas dans un bureau : c'est en piégeant qu'on devient piégeur ! »[859]

Pour d'autres, comme Ludovic, c'est une tendance nichée au fond de chaque piégeur depuis l'enfance :

> « J'aime passer des heures dehors. Quand j'étais petit, même en dehors des vacances, je trouvais toujours une excuse pour m'échapper ! »[860]

Cet amour de la vie en plein air est tout aussi marqué dans les réponses fournies au questionnaire. A la question : « Qui vous a donné l'envie d'être piégeur ? », une grande partie répond : « L'amour de la nature ».

Analyse des réponses au questionnaire soumis aux piégeurs agréés et gardes particuliers de l'Aveyron en novembre 2009
« Qu'est-ce qui vous plaît dans le piégeage ? »

Valeurs	Nombre de citations
Contact avec la nature	79
Régulation des nuisibles	64
Protection du petit gibier	35
La connaissance et l'observation des animaux	14
Etre plus rusé que l'animal	9
Me sentir utile, rendre service	8
Protection des basses-cours	8
La passion de la chasse	5
La solitude	2
Voir sans être vu	1
Total	**225**

Quelques piégeurs en ont même fait leur première, voire leur unique « passion », tel Lucien qui avoue être « passionné depuis toujours » par la nature :

> « Je suis connu dans la région pour ça. Je m'intéresse à tout ce qui touche la nature : les animaux, les champignons, la forêt, les plantes… Je suis connu des piégeurs, mais pas seulement. Je suis aussi ami avec le président de la Société tarnaise de sciences naturelles et je suis bien avec la Société castraise des plantes. Dans les réunions, j'apporte toujours des champignons et des plantes. Je partage ce que je sais. Et toujours, quand je me promène, je regarde, je ramasse ce que je trouve… »[861].

[859] Gabriel Gibert.
[860] Ludovic Bouillon.
[861] Lucien Pistre.

L'amour de la nature est revendiqué, comme l'est la volonté d'en préserver l'équilibre. Pour finir, l'amour de la nature prend le pas sur une forme inconsidérée de piégeage et transforme le piégeur en écologiste de la première heure :

> « Au fond, je suis un écologiste de terrain ! J'ai découvert l'écologie grâce à un article que j'ai lu, et après j'ai tout compris : les systèmes, les mécanismes, comment ça se passe. Il y a un équilibre entre les choses… Quand on piège un renard, évidemment on protège les lièvres et les poules, mais le renard mange aussi les mulots, les campagnols… On parle beaucoup de la maladie des lièvres. Mais si vous éliminez les renards, vous éliminez le prédateur qui élimine les campagnols, qui sont les porteurs de cette maladie ! C'est un enchaînement… »[862].

• Le goût de l'indépendance et de la solitude

Les piégeurs avec lesquels nous nous sommes entretenus directement, tout comme ceux qui ont répondu au questionnaire, affichent et revendiquent leur indépendance. En effet, si quelques-uns font remonter leur envie de devenir piégeur à l'influence d'un membre de leur famille ou d'un collègue chasseur, la plupart ne doivent leur vocation à personne d'autre qu'à eux-mêmes.

Lorsqu'on leur demande de se décrire en trois mots, les mots « indépendant », « solitaire », « discret » ou « secret » sont du reste fréquemment cités. Ceux que nous avons suivis vivent le plus souvent à proximité directe de la nature. Une caractéristique qui n'est pas sans évoquer les figures d'hommes des bois et de médiateurs décrits par Sergio Dalla Bernardina. Le médiateur, homme des marges, vit « à la périphérie géographique et sociale » du village. Sa cabane est située à la lisière d'une forêt profonde, ce qui convient fort bien à sa nature d'homme « libre et solitaire » qui « ne se livre par au premier venu »[863]. « Inaccessible », il est aussi « récalcitrant » à des formes élaborées de vie sociale et résiste lorsqu'on les lui impose. Ainsi Mellors, l'amant de Lady Chatterley, vit « en ermite » dans les bois qui abritent sa solitude, et Ciano des Forêts vit « seul, avec son chien, dans une cabane perdue dans la verdure et le silence d'une corniche de montagne »[864].

A l'image de certains piégeurs d'aujourd'hui, les médiateurs d'hier sont des solitaires ayant déserté la société après « une faute plus ou moins avouée » ou un « délit »[865]. Ils sont frappés d'une forme d'inadéquation et sont, de ce fait, exclus, bannis et traités comme des parias. Un statut aggravé par leur propension à céder à la passion de la chasse…

• La passion de la chasse

Lorsqu'on demande aux piégeurs de donner trois mots pour se décrire, ils livrent deux catégories opposées de réponses, comme deux versants complémentaires d'une même identité. D'un côté, certains se disent « patient », « sérieux », « calme », « ordonné » ou « respectueux ». De l'autre, un plus grand nombre s'avouent « impulsif », « autoritaire », « caractériel », « électron libre », « original » ou « passionné ». Ces derniers entrent dans le

862 Ibid.

863 BERNARDINA S., 2004, « Boiteux, borgnes et autres médiateurs avec le monde sauvage », *Communications* n° 76, p. 52.

864 *Ibid.*, p. 55.

865 *Ibid.*, p. 60.

cercle des initiés, médiateurs et autres braconniers, souvent décrits dans la littérature comme des personnages excessifs et transgressifs, victimes de leur passion envahissante.

Analyse des réponses au questionnaire soumis aux piégeurs agréés et gardes particuliers de l'Aveyron en novembre 2009 « Trois mots pour vous décrire ? »

Valeurs	Nombre de citations
Patient, persévérant, têtu	30
Sérieux, motivé	25
Calme	20
Serviable, généreux	16
Simple, naturel	16
Volontaire	16
Honnête, droit	13
Passionné	10
Impulsif	9
Bon vivant	8
Observateur	7
Autoritaire	5
Discret, secret	5
Attentif	4
Caractériel	4
Ordonné, minutieux	4
Respectueux	4
Solitaire	4
Endurant	3
Indépendant	3
Curieux	2
Gagneur	2
Responsable	2
Rusé	2
Sensible	2
Electron libre	1
Homme des bois	1
Original	1
Rancunier	1
Total	220

La passion du piégeage vient souvent très vite, et très tôt, dans la vie des piégeurs :

> « Je piège depuis ma naissance : depuis plus de 50 ans ! Et avoir le temps de le faire. Déjà tout petit j'étais passionné par la pêche et la chasse, au point que je n'en dormais pas ! »[866]

Lucien a lui aussi posé dans l'enfance ses premiers pièges :

> « J'ai commencé tout jeune. A quinze ans, j'ai pris une genette, dans une boîte. J'étais fier, ça m'a marqué. J'ai toujours aimé ça. A l'époque, dans les années 1950, le facteur me parlait toujours du *Chasseur Français*. J'ai fini

[866] Robert Gourmanel

par m'abonner, et j'ai commencé à correspondre avec une école de gardes-chasses, à Cadarache. Ils m'ont proposé des livres. Je les ai achetés par correspondance : toute la collection, 9 ou 10 volumes sur le gibier, le piégeage… C'est comme ça que j'ai commencé à apprendre. Même aujourd'hui, je lis tout ce qui passe. Je suis abonné à deux revues de piégeurs, et au *Chasseur Français* depuis 1952 ! »[867].

Claude raconte avoir pris son premier renard à treize ans :

« Chez moi, personne ne chassait. J'avais juste un oncle connu pour être braconnier. Alors je ne sais pas d'où ça vient… Pourquoi j'ai commencé à piéger, je suis incapable de le dire. Je voyais les coulées, je cherchais des terriers. Je ne savais rien. J'ai fait des collets en fil de fer, les bêtes arrachaient tout et partaient. Alors, je suis passé au câble de bicyclette pour que ça ne casse pas. Quand ça ne marchait pas, je recommençais, ou je cherchais autre chose – je ne suis pas plus con qu'un autre ! J'ai appris en faisant des erreurs, par tâtonnements. Et j'ai fini par prendre de tout au collet : des martres, des genettes. Je connaissais bien les endroits. J'ai appris tout seul. Après, vers dix-sept ans, je m'intéressais plus aux filles qu'au piégeage ! Mais une graine était plantée… »[868].

La graine plantée ne cesse dès lors plus de pousser, croissant dans l'ombre, cherchant la lumière :

« Mon père avait une entreprise de maçonnerie. Je le suivais quand il allait travailler dans les fermes. Pendant qu'il travaillait, je restais à la ferme, je piégeais pour les agriculteurs. Ils étaient très contents. Un jour, j'ai trouvé dans une ferme un piège à œuf. Je l'ai essayé, mais cela ne marchait pas : la terre était grattée et l'œuf partait. Mais quand j'ai mis le piège, l'œuf ne partait plus. J'ai alors fait la connaissance d'un valet de ferme qui piégeait beaucoup. Il m'a dit : « Mets l'œuf entre deux fers à cheval et attend qu'il parte ». L'animal s'est habitué à l'odeur de la ferraille. Quand le fer n'a plus été gratté, j'ai mis le piège. Une fouine était prise le lendemain… »[869].

La graine pousse et grandit au point de devenir une plante exigeante et particulièrement envahissante. Chez Lucien, cette plante ne cesse d'étendre ses racines. Tandis qu'il nous invite à entrer chez lui, nous observons partout des traces de son activité :

« J'y travaille tout le temps, tous les jours, je m'occupe un peu de la maison quand même, et puis je me lève avant le lever du jour, c'est ma passion »[870]…

Accrochée au porte-manteau de l'entrée, la veste kaki des piégeurs agréés annonce la couleur. Dans la cuisine, l'œil est aussitôt attiré par un calendrier des PTT affiché au mur, orné d'une photographie…de fouine. A côté, on aperçoit un diplôme d'honneur de piégeur. Lucien le désigne du doigt avec fierté et nous propose de regarder une série de

867 Lucien Pistre.
868 Claude Roques.
869 Ibid.
870 Lucien Pistre.

photographies de ses plus belles prises. Puis il nous invite à le suivre à la découverte de son atelier. Pour nous y rendre, nous traversons le jardin où des pièges paraffinés sèchent sur un fil à linge, au milieu des cages à corneilles et à ragondins…

> « Je les fais bouillir avec de la paraffine et de la cire d'abeille, pour les graisser et les protéger de la rouille »[871].

Dans l'atelier, tout un arsenal de pièges et de boîtes est suspendu au plafond ou entassé le long des murs, à côté des outils et des paniers remplis de pommes. Sur l'un des murs, une photographie de son fils le regardant poser un piège : « Je lui enseignais des trucs quand il était petit »…

Chez Claude, tout semble également tourner autour du piégeage. Si les pièces principales de la maison sont relativement épargnées par la « passion » (sa femme veillant à ne pas se laisser trop envahir), les annexes lui sont en revanche entièrement dédiées. Le jardin a été réaménagé pour accueillir des enclos dans lesquels Claude élève et nourrit des faisans qui seront relâchés pour la chasse. Quant au garage, c'est devenu son « antre » où lui seul pénètre. Il y conserve sa collection de pièges et y prépare ses « mixtures », appâts camphrés et leurres odorants. Ces odeurs mêlées, douces ou écœurantes, sautent aux narines dès qu'on entre, tandis que le regard s'arrête sur un capharnaüm de morceaux de bois et de ferraille, de sacs de sciure, de bocaux, de pièges et de queues de renards.

Dans son bureau, est rangée et classée une collection de livres consacrés à la faune sauvage et au piégeage. On y trouve aussi ses « cahiers », sur les pages desquels il consignait, à ses débuts, d'une écriture appliquée, tout ce qu'il observait sur le terrain : nombre de prises, type d'appât, direction du vent, pluie, température…

Sur ce terrain, qui pour le « bon piégeur », est presque aussi exigeant qu'une religion, Claude passe

> « quatre ou cinq heures par jour, et deux ou trois heures à m'occuper de mes pièges, sans parler des mixtures à préparer. J'ai compté que, en tout, je piège environ 300 jours par an »[872].

Robert se plie aux mêmes exigences, guidé par sa « passion » :

> « Le piégeage, c'est une passion. Un bon piégeur, il faut qu'il y aille tous les jours. On y passe des journées entières. Il faut s'en occuper, savoir où mettre les pièges. Et il faut que ça plaise, parce que personne ne nous paie ! On a juste des primes pour les renards et les fouines »[873].

Evoquant à nouveau cette « passion » commune, Claude conclut en ces termes :

> « On peut avoir toutes les connaissances qu'on veut, si on n'a pas la passion, on ne fait rien… Une connaissance, quelle qu'elle soit, on peut l'acquérir quand on est volontaire. Une passion, non. *On ne devient pas piégeur, on l'est*… »[874].

---

[871] Ibid.

[872] Claude Roques.

[873] Robert Gourmanel.

[874] Claude Roques. Nous soulignons.

• En marge des lois cynégétiques

Dès Antiquité, Platon établissait une distinction entre une *chasse noble*, faisant appel à l'« ardeur » pour « maîtriser la force sauvage de la bête »[875], et une *chasse vile*, qui n'obéissait à aucun ordre, à aucune règle. Le piégeage appartenait à la seconde catégorie, et sa pratique était jugée indigne des hommes libres. Tandis que la chasse morale était directement rattachée à l'ordre, au respect des lois, à la force et à la maîtrise, le piégeage, chasse immorale, se rapprochait davantage d'un art que d'une science et rappelait, dans sa forme (ou plutôt dans son absence de forme), la mouvance de Mètis…

La chasse noble se pliait à des lois qu'ignorait délibérément la chasse vile. Elle respectait des règles et les limites d'un territoire strictement défini. Les chasseurs y évoluaient la plupart du temps en équipes :

> « La traque solitaire est rare (…). Sortir seul conserve un caractère très exceptionnel pour le commun des chasseurs. La pratique de la chasse est fortement marquée de cette vie collective de l'équipe »[876].

A l'inverse, la traque solitaire était réservée aux braconniers, connus pour s'opposer et *résister* aux lois communautaires. Au lendemain de la guerre de 1945, « l'euphorie de la Libération » encourageait le braconnage intensif. Jean-Edouard Fourgassié, président des piégeurs du Tarn, se souvient, non sans une pointe de nostalgie, de cette époque :

> « Pendant et après la guerre de 1945, j'étais toute la journée en train de piéger avec des collets. On braconnait, mais en respectant la nature. Je suis fils de propriétaire terrien. Chez nous, la terre était une tradition, et une richesse, alors on la respectait, même quand on braconnait »[877].

Naturellement méfiants, voire défiants, face aux lois imposées par les chasseurs, les piégeurs préféraient s'en remettre à leurs propres lois, à leurs « codes » et à leurs « règles » :

> « Avant, les paysans qui braconnaient avaient un code, des règles : on ne chassait pas le lièvre avant la Toussaint, on le laissait reproduire. On ne prélevait jamais le capital, seulement les intérêts ! On suivait non pas les législations aberrantes, mais *la loi de la Nature*… La loi des paysans était meilleure ! »[878].

Qu'elles soient ou non « meilleures », suivre les lois de la nature signifiait au fond enfreindre les lois des hommes… Ce qui n'était pas du goût des sociétés de chasse qui entendaient « remettre de l'ordre et de la mesure dans la pratique intense et débridée ». Aussi demandaient-elles des « restrictions », une « surveillance » attentive assortie d'une « répression » et de « pénalités »[879] infligées aux contrevenants.

En dépit d'une « homogénéisation progressive des pratiques cynégétiques »[880] dans les années 1960, une forme de *résistance*, de *transgression* de l'ordre établi, demeurait.

---

875 BERNARDINA S., 1996, *L'utopie de la nature*, 6, p. 39.
876 PELOSSE V., VOURCH A., 1988, *La chasse au sanglier dans les Cévennes,* , p. 36.
877 Jean-Edouard Fourgassié.
878 Lucien Pistre. Nous soulignons.
879 PELOSSE V., VOURCH A., 1988, La chasse au sanglier dans les Cévennes, p. 73.
880 *Ibid.*, p. 74.

Dans chaque ferme, les paysans possédaient des fusils et des pièges, et la chasse au petit gibier était encore pratiquée toute l'année sans permis :

> « Les paysans des hameaux d'altitude ou isolés se passaient d'invitations ou d'autorisations pour leurs incursions : bien souvent une limite de domanial ne les arrêtait pas davantage qu'elle n'arrêtait le lièvre qu'ils étaient en train de pister dans la neige. Leur mode d'appropriation de leur espace relevait de la transgression ; une transgression furtive mais notoire, semble-t-il, bénéficiant d'une tolérance (…) de la part des gardes directement confrontés sur le terrain à la délicate gestion des rapports avec les populations rurales »[881].

A côté des vallées peuplées à forte emprise agricole, au sein desquelles « le rayon d'action des chasseurs était *circonscrit* aux alentours du hameau », pour un « contrôle plus efficace », il restait les vastes pelouses d'altitude où « gibier et chasseurs ne trouvaient aucun obstacle à leurs *échappées* »[882]. L'isolement géographique de certains villages accentuait encore la difficulté de « répression » du braconnage par les gendarmes. Et, dans ces villages reculés, on redoutait que la « passion de la chasse » ne nuise au travail des paysans, trop occupés à braconner pour prendre soin de leurs récoltes… La chasse était alors considérée comme un « divertissement », au sens propre du terme, c'est-à-dire comme une activité qui détourne celui qui la pratique de son devoir :

> « Laisser son travail pour aller à la chasse était la marque de *l'outrance*, le signe d'une *passion abusive* (…). Cette *démesure* était le propre des « grands braconniers », hommes de la *transgression de la loi et de la morale du groupe* »[883].

Aujourd'hui, et bien que la majorité des piégeurs se soient soumis à des lois et aient troqué, pour certains, la casquette du braconnier contre celle du piégeur agréé, le rapport conflictuel à la loi et l'indépendance par rapport au groupe perdurent. Ainsi, chez les piégeurs que nous avons suivis et questionnés, les liens entretenus avec le monde de la chasse sont à la fois proches et distants. S'ils connaissent les pratiques et les lois cynégétiques (étant souvent eux-mêmes chasseurs), ils tiennent à afficher, voire à revendiquer, leur indépendance. Beaucoup refusent que le piégeage soit reconnu comme un mode de chasse, ce qui reviendrait à renoncer à leur statut particulier pour intégrer celui des chasseurs.

Pour les avoir régulièrement côtoyés, François Léger connaît et sait analyser leurs réticences :

> « Ils ne veulent pas d'un piégeage reconnu mode de chasse. Rebelles aux fédérations, ils veulent garder leur indépendance, leur liberté. Leur technique doit rester confidentielle. Ce sont des hommes des marges. Mais en voulant rester dans la marginalité, ils sont souvent désabusés : quand une loi passe, ils prennent cela comme une injustice. Mais en fait, *ils ne veulent pas admettre d'entrer dans un cadre*… »[884].

• Gendarmes et voleurs

---

[881] *Ibid.*, p. 68.
[882] *Ibid.*, p. 141. Nous soulignons.
[883] *Ibid.*, p. 144. Nous soulignons.
[884] François Léger. Nous soulignons.

Les piégeurs, comme les braconniers, demeurent résolument *hors* : hors des cadres, hors du commun, hors des lois, dans les marges. Quoi qu'ils fassent, et même lorsqu'ils acceptent de se plier à des règles et d'entrer dans les dimensions étroites d'un cadre, ils restent taraudés par un besoin d'évasion, de liberté :

> « Je travaillais en usine, à un poste. Dans un premier temps, le piégeage c'était pour décompresser, faire autre chose. Chaque fois que je pouvais, *je m'évadais* »[885].

C'est sur la base de ce ferment actif, de ce besoin impératif de liberté, que se déclinent les multiples arrangements avec la loi ; les passages, les ponts et les allers et retours entre piégeage et braconnage. Lucien fait partie de ces anciens braconniers qui ont un jour décidé de tourner la page, respectant les limites imposées par le cadre réglementaire :

> « Je suis piégeur agréé depuis 2000. Avant, je faisais ça…en fraude. Je prenais beaucoup de lapins et des renards au collet. Un jour, j'ai voulu arrêter le braconnage, passer à autre chose. Alors j'ai demandé mon agrément ».

Cependant, ce « repenti » conserve la nostalgie de ses années passées à transgresser les lois. Réintégrer le droit chemin ne l'a pas empêché de conserver une vive admiration pour un célèbre braconnier, André Chaigneau, dont il possède tous les ouvrages. Une admiration qui l'a un jour poussé à se rendre sur les terres de ce maître idolâtré, comme en pèlerinage :

> « Il habitait un coin merveilleux, raconte-t-il. Il vivait avec ce qu'il produisait : de la vigne, du blé, des fruits… Comme ma femme est de cette région, un jour je suis allé sur place, pour voir d'où il venait… ça m'a enchanté de voir ça »[886].

Contre toute attente, la transgression incarnée par les braconniers est non seulement relativisée, mais presque valorisée par la société rurale. Tour à tour haïs et admirés, les « bracos » traînent une image ambiguë et singulière. On loue la hardiesse de ces hommes qui bravent les « lois de l'Etat » et prônent la « désobéissance facétieuse »[887]. Quelques grands braconniers, rebelles au statut incertain, à la fois dénoncés et encensés, sont encore bien vivants dans la tradition orale, et les anciens se chargent d'honorer leur mémoire. Il y a Meyrueis et ses célèbres poursuites avec les gendarmes suivant sa trace dans la neige, où le braconnier « s'envole », « se fait prendre », « s'enfuit » et « se dissimule » pour échapper à ses poursuivants[888]. Il y a La Tchino, braconnier « retors et facétieux » que les gendarmes « poursuivent » et « pincent » avant qu'il ne

885 Dominique Marbezy. Nous soulignons.
886 Lucien Pistre.
887 PELOSSE V., VOURCH A., 1988, *La chasse au sanglier dans les Cévennes*, p. 143.
888 *Ibid.*, p. 128.

« s'échappe »[889]. Il y a Le Viala, surnommé *Renalhard* (le renard), fameux piégeur de sauvagine et vieux célibataire « un peu marginal »[890]…

Ces hommes des marges, rétifs à la loi et fuyant ceux qui la leur imposent, demeurent fameux pour leur caractère facétieux, rusé et malicieux. Les récits qui les mettent en scène usent tous du « comique de situation » pour dépeindre leurs aventures.

> « Dans les souvenirs et dans les histoires de chasse anciennes, les rapports avec le gendarme ou le garde restent marqués moins par la violence que par la ruse et la malice ; *faire courir le gendarme était une espèce de jeu* »[891].

Nous retrouvons ici l'idée de *jeu* que nous développons, et qui est à la fois un jeu *dans* l'ordre et un jeu *avec* l'ordre. Sans nier la « désobéissance » et la transgression manifestes du braconnier, les récits mettent en avant la complicité, le jeu avec les gendarmes. Au-delà de la provocation et du rapport de force qui oppose le gendarme au voleur, des alliances peuvent se tisser, voire des échanges, puisque les gendarmes apprennent l'art du piégeage au contact des braconniers, et que ceux-ci fournissent parfois les gardes en gibier…

Chez nos piégeurs, nous avons pu recueillir quelques récits attestant de la survivance du jeu du gendarme et du voleur – toujours d'actualité, bien que moins relaté et la plupart du temps passé sous silence, discrètement étouffé. Régulièrement le jeu opère, entre le « voleur » d'un côté, incarné par le piégeur, et le « gendarme » de l'autre, incarné par une autorité chargée de faire respecter la loi. Parmi les souvenirs de Claude, aucun ne fait resurgir autant l'excitation de l'interdit que celui des traques mémorables et du « jeu » avec le garde, lorsqu'il était braconnier :

> « Au début, j'étais un peu braconnier, comme mon oncle, ça doit être dans les gènes ! Il y avait un garde qui voulait me piéger. Il disait au village : « Je l'aurai avant de prendre la retraite ». Il coupait mes collets avec des pinces. Moi je me cachais, je lui crevais les pneus… Je prenais des lapins, lui il arrivait et il m'éclairait aux phares en gueulant : « Arrêtez-vous ! ». J'avais que 30 m à faire, lui 200 m, alors je prenais les lapins et je sautais dans la rivière… A l'époque, pour te coincer, il fallait qu'il te mette la main dessus, qu'il t'attrape. Il m'a jamais eu. Ça a duré quinze ans, et j'ai jamais été pris. Il m'a jamais coincé. Notre petit jeu est devenu célèbre dans le village »[892].

L'autorité à laquelle le piégeur se mesure, jadis représentée par les gardes champêtres, l'est aujourd'hui par les gardes de l'ONCFS. Les piégeurs, qui les côtoient en permanence sur le terrain ou dans les administrations, nourrissent à leur égard une certaine « méfiance » :

---

[889] *Ibid.*, p. 129.
[890] *Ibid.*, p. 132.
[891] *Ibid.*, p. 142. Nous soulignons.
[892] Claude Roques.

> « Les agents de l'ONCFS représentent le pouvoir, l'autorité. Quand on demande à travailler avec d'anciens piégeurs, ils refusent souvent, parce qu'ils ont peur qu'on les dénonce… »[893]..

Régis Gomes, technicien de l'ONCFS en Aveyron, confirme que lui-même et ses hommes ne sont « pas aimés » par les piégeurs, parce qu'ils les obligent à respecter la législation en vigueur.

> « Il y a des histoires sur le terrain, des guerres… »[894].

Lors de réunions officielles où les deux « camps » sont amenés à se retrouver autour d'une même table, les regards en coin et les messes basses fusent. Nous avons assisté à la formation des piégeurs organisée en Aveyron le 22 avril 2009, et quelques piégeurs présents nous ont soufflé à l'oreille tous les griefs et les rancœurs accumulées envers tel garde qui les a obligés à retirer des pièges ou les a « pincés » avec une espèce protégée. Au cours de la même formation, Dominique nous a conduit vers un stand conçu par les piégeurs et présentant différents crânes de petits carnivores. Il a alors expliqué pourquoi il ne comportait pas de crânes de genette et de chat domestique : « Parce qu'il y aura les gardes de l'office, alors on sait jamais… »[895].

En définitive, tout ce qui représente l'autorité ou la loi est vécu comme une forme de contrainte avec laquelle il faut composer et jouer. Les piégeurs lui opposent une farouche résistance et préfèrent écouter d'autres lois – celles de la nature, aussi insoumise qu'elle peut l'être :

> « Ce qu'il aime, c'est le grand rythme de la vie, celle des animaux, des plantes et des éléments climatiques, les éblouissements qu'elle procure, son *insoumission* apparente et ses *lois* complexes. Il ne peut réduire la nature à une propriété des hommes dont ils seraient les gouvernants. De plus, Michel est un *affranchi* pour qui porter un uniforme et respecter les règles de la fonction ressemble à un *assujettissement* »[896]…

Michel Pageau, trappeur canadien, explique ainsi qu'il aurait été incapable d'être garde-chasse comme son frère. Nul besoin d'aller jusqu'au Canada pour rencontrer cette réticence. Elle est exprimée par Claude, à qui on a jadis proposé, comme à Michel, de passer « de l'autre côté de la barrière » :

---

[893] François Léger.
[894] Régis Gomes.
[895] Dominique Marbezy.
[896] PERRIOT F., PAGEAU M., 2008, *Trappeu*r, p. 218. Nous soulignons.

> « Les gardes-pêche voulaient m'embaucher. Je leur ai dit que moi j'étais de l'autre côté de la barrière ! Ils m'ont dit : « Justement, c'est quelqu'un comme toi qu'on cherche. C'est avec les bons braconniers qu'on fait les bons gardes ». Et tellement con, j'ai refusé, parce que c'était pas mon truc. Je voulais rester de mon côté de la barrière. Je voulais pas sauter de l'autre côté… »[897].

Sauter de l'autre côté aurait signifié renoncer au jeu et à l'excitation qu'il procure. Un jeu de gendarme et de voleur qui n'est finalement pas si éloigné du jeu entre l'animal et le piégeur… De la même manière que le braconnier échappe au garde, l'animal doit échapper au piégeur.

> « C'est un jeu de cache-cache. C'est à qui aura l'autre, ou au plus malin »[898].

Au fond, les piégeurs ressemblent furieusement aux « nuisibles » qu'ils traquent ! Comme eux, ils évoluent dans les marges et sont, pour les braconniers, considérés comme « nuisibles » à l'ordre établi. Notons que François Léger appelle les mustélidés les « espèces marginales »… Des hommes sont chargés de les traquer pour « rétablir l'ordre ». Ce jeu avec la loi est donc l'un des points de partage entre le piégeur marginal et l'animal piégé.

• Petits carnivores et braconniers : tous « nuisibles » !

Qu'il s'agisse de textes institutionnels, d'ouvrages naturalistes ou de récits de chasse, le même vocabulaire est employé pour évoquer les braconniers et les petits « nuisibles ». Dans l'imaginaire populaire, ils partagent en premier lieu le même goût de la « rapine ». Ils sont dépeints comme des « criminels », des « hors-la-loi ». Selon les termes de l'ASPAS, les mustélidés ont été « déclarés coupables et condamnés à mort »[899]. « Voleurs », « brigands » et « maraudeurs », on les juge assez « malfaisants » pour commettre les pires « larcins », à l'instar de leurs homologues humains, les braconniers. Tout le vocabulaire pénal y passe : ils sont « mis à l'index », placés « au banc d'infamie » et « accusés de dévaliser les poulaillers ». La fouine est également « rendue *coupable* de provoquer du bruit dans les greniers »[900]…

Dans textes anciens, les mêmes mots servent à désigner les mêmes coupables. S'agissant des carnivores en général, il est souvent question de « brigandage » et de « rapine »[901]. A la loutre, « l'intrépide rôdeuse », Jean-Emile Bénech attribue « larcins », « vols », et « rafles » de truites[902]. Pour Eugène Gayot, c'est l'ensemble des mustelles qui sont qualifiées de « maraudeurs émérites »[903].

Associé au goût prononcé pour la « rapine », mustelles et braconniers partagent aussi celui de la liberté :

---

897 Claude Roques.
898 Ibid.
899 ASPAS et RAC, « Pourquoi certaines espèces animales sont classées nuisibles ? », 2006.
900 *Ibid.* Nous soulignons.
901 VIREY J.-J., 1822, *Mœurs et instincts des animaux*, p. 235-236.
902 BENECH J.-E., 1946, *Fauves de France*, p. 102-103.
903 GAYOT E., 1871, *Les petits quadrupèdes*, p. 161-164.

> « Sans cesse agitées par un mouvement de défiance et d'inquiétude, [les mustelles] ne demeurent pas un seul instant en place. Enchaînées, elles s'essayent constamment à briser leurs chaînes… Ne leur en faisons pas un crime, c'est si tentant la liberté ! »[904].

Jean-Emile Bénech évoque tout d'abord le renard et son incapacité à supporter la captivité :

> « Captif, il s'accommode mal de la cage ou de la chaîne. Elevé librement, il finit par se sauver tôt ou tard et ne se laisse pas reprendre par le maître pourtant aimé. A ses appels, il s'arrête, s'assied comme pour l'attendre, mais s'écarte assez tôt de lui. Un *instinct atavique* le pousse irrésistiblement à courir les risques de la vie sauvage et libre »[905].

Il établit ensuite un constat similaire pour la martre. Rongée par l'appel du sauvage, elle risque à tout moment de basculer du côté du sauvage, opposant à la domestication une âpre résistance :

> « Prises jeunes, elles sont dociles, gracieuses (…), mais dans leurs yeux brille déjà une convoitise sanguinaire, qui les pousse vite à bondir sur la volaille apeurée. Le goût du meurtre éveillant en elles celui de la vie sauvage, à la première occasion, elles s'échappent ; *la force de leur naturel a prévalu* »[906].

Enfin, il poursuit son raisonnement en le transformant en discours général sur la domestication, expliquant que certaines espèces sauvages gagneraient à être définitivement soustraites à nos velléités de les apprivoiser :

> « Mieux vaut *approprier* plus complètement à nos besoins les quelques animaux domestiques que nous ont transmis (nos pères). Quant aux autres, ou leur temps est passé, ou bien, avantages et inconvénients équitablement pesés, ils ne méritent guère de devenir nos hôtes »[907].

« Animaux aux mœurs peu aimables et peu sûres », ces bêtes que l'on ne peut « approprier », il ne reste alors plus qu'à les éliminer…

> « On fera bien de continuer à leur livrer une guerre d'extermination pour n'avoir point à compter avec les horribles carnages qu'ils accomplissent à notre détriment, et auxquels ils sont peu disposés à renoncer sincèrement ou à tout jamais »[908].

En définitive, c'est l'insoumission, la résistance des petits carnivores à toute forme de domestication, à tout contrôle exercé par les hommes, qui signe leur condamnation. Trop sauvages, trop ouvertement libres, gouvernés par leurs « instincts » et leur naturel

---

[904] *Ibid.*, p. 161-164.
[905] BENECH J.-E., 1946, *Fauves de France*, p. 64. Nous soulignons.
[906] *Ibid.*, p. 120. Nous soulignons.
[907] *Ibid.*, p. 230.
[908] *Ibid.*, p. 231.

indomptable, ils sont une menace et doivent de ce fait être éliminés, ou tout au moins tenus, selon l'expression d'André Micoud, en « liberté surveillée »…

Certains auteurs pointent pourtant du doigt une ambiguïté face à l'insoumission du sauvage. Considérant la résistance de certaines espèces, ils sont partagés entre rejet et admiration. Pour Julien-Joseph Virey, ces espèces ne sont pas décrites en termes négatifs mais plutôt élogieux. Elles ne sont pas menaçantes mais seulement « plus libres, plus exercées, plus indomptées, plus vaillantes ».

> « L'animal né libre, et vivant sauvage, ne peut supporter la servitude. Dans sa fierté, il s'indigne de sa chaîne (…). Il préfère ainsi la mort à l'avilissement »[909].

Considérée ailleurs comme une forme d'accomplissement, la domestication est ici décrite comme un « affaiblissement » et une *perte* :

> « En partageant les avantages de la sociabilité avec l'homme, les quadrupèdes sauvages y *perdent* non seulement cette indépendance, mais y contractent encore un affaiblissement qui *dégrade* leur espèce »…
>
> … « Nous ne pouvons dompter les animaux qu'en les *énervant*, qu'en les *efféminant*. Nous les mettons dans *l'impuissance* de se passer de nous ; car les races les plus vigoureuses sont aussi les moins susceptibles de s'apprivoiser, et la captivité dans laquelle les autres se plaisent, n'est qu'une marque de *lâcheté* de leur caractère »[910].

L'auteur vante le « courage » et « l'âpreté » des animaux montagnards, qu'il oppose aux bêtes de plaine « *amollies* »[911]. L'idée de perte est encore soulignée par une description de l'action aliénante de l'homme sur les animaux :

> « Non seulement l'homme *immole* les animaux, mais il les *déforme*, il les *mutile*, il les *avilit* (…). Il lui faut des variétés, des monstruosités. (…) Comme c'est pour notre seul avantage que nous asservissons les animaux, nous ne cultivons en eux que les qualités les plus utiles à nous-mêmes »[912].

Chez les animaux domestiques, on trouve de multiples « stigmates » de cette domestication :

---

[909] VIREY J.-J., 1822, *Mœurs et instincts des animaux*, p. 231.

[910] *Ibid.*, p. 232. Nous soulignons. Notons le verbe « contracter », employé habituellement pour une maladie.

[911] *Ibid.*, p. 236.

[912] *Ibid.*, p. 233-234. Nous soulignons.

> « Les principaux stigmates de la servitude chez les quadrupèdes sont les oreilles *basses*, la tête *penchée*, la queue *pendante*, les teintes *pâles* ou *lavées* du pelage, ou une sorte d'*étiolement*, tandis que l'animal sauvage porte la tête haute, l'oreille droite, la queue dressée ; il a des couleurs fortes et vives, la démarche sûre et hardie, l'œil au guet, le cou tendu et ferme »[913].

Les mots employés ont tous des connotations négatives, ce qui va à l'encontre de l'idée généralement admise de progrès que représenterait la soumission, physique et psychologique, de l'animal sauvage. L'auteur navigue ainsi à contre-courant et remet en question l'image valorisante de la domestication : du gain à la perte, de la vitalité à l'avilissement…

Bien que quelques auteurs, à l'image de Julien-Joseph Virey, vantent les vertus du sauvage, la plupart s'évertuent à le nier, traduisant ainsi le refus d'assumer la « part du loup » – la part du prédateur et son altérité menaçante. Les chasseurs ont beau faire face à cette part sauvage et tenter de la civiliser, ils risquent à tout moment d'être emportés par leur passion et, voulant s'humaniser, d'être rattrapés par leur animalité… C'est ainsi que se noue le *jeu* permanent de l'homme avec le sauvage et la tension entre humanité et animalité, nature domestiquée et nature sauvage. Recherché par le chasseur, l'équilibre entre nature et culture est d'autant plus fragile qu'il est menacé, pour ainsi dire, *de l'intérieur* – par cette forme de « désordre interne » et de marginalité qu'analyse Bertrand Hell :

> « Sur tous les plans, l'homme sauvage est autre, et son associabilité est toujours présentée comme un fait découlant de cette altérité ontologique »[914].

L'identité humaine est mise en péril par l'inquiétante altérité animale. Le prédateur peut se réveiller et la « fureur » animale venir gronder aux oreilles de l'homme. A tout moment, les rôles peuvent s'inverser, et le chasseur-prédateur redevenir la proie :

> « Les mythes et les légendes des sociétés européennes expriment toujours la même idée : le chasseur peut devenir le gibier, la fureur peut basculer dans la rage. En plaçant de la sorte la chasse sous le signe de l'ambiguïté, l'imaginaire collectif occidental renvoie à une représentation qui structure aussi les constructions mentales du Sauvage dans d'autres aires culturelles »[915].

La place assignée au sauvage, l'ordre imposé et le partage strict des territoires se trouvent constamment sur le fil, en balance, menacés par le sang noir – celui de l'animal, mais aussi celui du chasseur qui le traque. Si la chasse entend policer, ordonner et éliminer le « noir », une ambiguïté fondamentale demeure :

---

913 *Ibid.*, p. 235. Nous soulignons.
914 HELL B., 1994, *Le sang noir*, p. 81.
915 *Ibid.*, p. 315.

« Pour les uns, la chasse va de pair avec la domination de soi, pour les autres avec une honteuse *effronterie* »[916].

Par le biais insidieux de cette « effronterie », la chasse offre directement prise au *jeu* – qui se révèle être un jeu non plus entre les territoires mais entre les règnes, comme nous allons à présent le montrer.

II – Face à face avec l'animal : Mètis et métamorphoses

Pour Jacques Derrida[917], il existerait chez le chasseur une couche primitive de rapport au monde et à l'animal, et ce bien avant que la science ne se manifeste. C'est ainsi que le « chasseur noir », à l'instar du « chercheur noir », interprète le vivant, le fragmente pour mieux le recomposer et le réinventer, *créant ce qu'il voit*. Cette première forme de jeu que nous venons d'analyser en induit une deuxième : le jeu entre soi et l'autre, l'identité et l'altérité. Des ponts sont tissés entre homme et animal tandis que s'initie la métamorphose du chasseur noir. Nous avons déjà abordé la Mètis associée au fragment, à la métonymie. Nous allons à présent nous pencher sur la Mètis associée à la métamorphose et au « devenir-animal ». Concept établi par le philosophe Gilles Deleuze, le devenir-animal fait se substituer

« à la grande continuité nature-culture, une faille profonde qui distribue des correspondances sans ressemblance entre les deux ; à l'imitation d'un modèle originaire, une mimésis elle-même première et sans modèle »[918].

1. L'inquiétante altérité[919]

Pour Bertrand Hell, nous l'avons vu, le chasseur peut facilement basculer dans la bestialité, la rage. Sous l'effet de la bile noire, l'homme devient alors « plus sauvage qu'une bête féroce » et retourne à des « mœurs de bêtes sauvages »[920]. Il est question de « fureurs noires », de « possession sauvage » et d'« animalité primitive »[921]. S'écartant des lois, l'homme incapable de se maîtriser se rapproche des animaux et peut ainsi prendre la forme de bêtes coupables de « rapines », comme le souligne Alain Schnapp :

« Ceux des hommes qui prisent les injustices, les tyrannies, les *rapines* appartiennent aux genres des loups, des faucons et des milans »[922].

Plus proches des prédateurs, ces hommes révèlent à la fois la violence réprimée par la loi et leur part animale. La frontière entre les règnes n'en devient que plus floue :

« Alors que l'expérience (du chasseur) (…) enseigne que la frontière entre l'animal et l'homme est fuyante, et parfois même *réversible*, le discours

916 XENOPHON, Cyn., XIII, 12-15. Nous soulignons.
917 DERRIDA J., 2006, L'animal que donc je suis.
918 DELEUZE, Mille plateaux, 1980, p.289.
919 DESCOLA P., 2004, « Le sauvage et le domestique », *Communication*s n° 76.
920 HELL B., 1994, *Le sang noir*, p. 144, reprenant Hildegarde de Bingen et Averroès.
921 *Ibid.*, p. 168.
922 SCHNAPP A., 1997, *Le chasseur et la cité*, p. 25, citant PHAEDON, 82 a. Nous soulignons.

de la cité instituée rappelle l'imperméabilité de la frontière, la supériorité indiscutable des hommes sur les bêtes »[923].

Cette réversibilité implique un partage entre les règnes – partage incarné par quelques figures mythiques, tels le lycanthrope ou la déesse Artémis. Dans la mythologie des Arcadiens, les loups, habitants du Stymphale, menacent les hommes :

« Les loups dans l'ordre de l'animalité sont les adversaires les plus répandus et les plus dangereux des hommes. Dans une terre ensauvagée, ils ont tendance à proliférer et à créer une sorte de contre-société »[924].

Les risques de transferts de bestialité sont importants, de part et d'autre, car les loups combattent « à la manière des hommes » et les hommes peuvent être métamorphosés en loups, tel le roi Lycaon qui fut ainsi puni pour avoir sacrifié un nourrisson. Ici, le devenir-animal signe la perte du contrôle de soi et le retour du sauvage. La lycanthropie est la

« sanction d'un désordre, d'une négligence, d'une confusion toujours prête à prendre le pas sur le fragile équilibre des hommes et des cités »[925].

Quant à Artémis, déesse polymorphe et « maîtresse des fauves »[926], elle adopte souvent les traits d'une ourse vêtue d'une peau de bête sauvage. Elle vit dans un espace « à part ; en dehors de la cité et des terres cultivées », aux « confins » du monde, « en ces lieux qui marquent la frontière entre la nature et la culture »[927]. Elle est également connue pour son caractère versatile, ses emportements colériques et sa fureur qui font d'elle une illustration privilégiée de la dualité du sang noir.

• Les médiateurs

Bien que perpétuellement menacés par leurs instincts et la fureur sauvage du sang noir, les chasseurs restent des « hommes civilisés, (des) citadins ». Mais Sergio Dalla Bernardina explique qu'ils sont souvent accompagnés d'assistants qui les aident à « reprendre contact avec le milieu naturel »[928]. Ces assistants, ces « médiateurs », chasseurs des marges et hommes des bois, sont tous à l'image de Mètis : des créatures hybrides à cheval entre-deux mondes, des figures « polyvalentes », des « jockers » ou des « caméléons » que leur plasticité naturelle autorise à revêtir les apparences les plus improbables.

La plupart du temps, les médiateurs prennent la forme des animaux qu'ils traquent, sont décrits comme eux et assimilés à des prédateurs. On leur reconnaît les mêmes instincts, les mêmes sens affûtés, le même flux sauvage et la même puissance de transgression. Cette proximité, cette parenté dans les attitudes et la noirceur transgressive sont nettement stigmatisées par les mots (connotés négativement) employés pour les décrire. Comme le prédateur, le médiateur est perçu comme « un concurrent déloyal », un « antagoniste du chasseur », un

[923] SCHNAPP A., 1997, *Le chasseur et la cité*, p. 46. Nous soulignons.
[924] *Ibid.*, p. 38.
[925] *Ibid.*, p. 45.
[926] HOMERE, *Iliade*.
[927] HELL B., 1994, *Le sang noir*, p. 294.
[928] BERNARDINA S., 1996, *L'utopie de la natur*e, p. 49.

« opportuniste » qui « appauvrit la nature par ses prélèvements inconsidérés » et ôte la vie à ses proies de « façon vile et illicite »[929]. De telles descriptions font de lui un parfait « nuisible » !

Lorsque le médiateur se fait braconnier, on exhorte d'ailleurs à son élimination dans les mêmes termes que ceux employés pour les petits carnivores, tous étant indifféremment qualifiés d'« ennemi » :

> « Chasseurs lozériens, le braconnier, voilà l'ennemi ! Voilà le destructeur irréconciliable de notre gibier »[930].

Le braconnier est « rapace, sanguinaire et cruel »[931], comme on peut le lire ou l'entendre dire des fouines ou des belettes dans les traités cynégétiques. Il semblerait que l'instinct prédateur se transmette, par contagion, de l'animal à l'homme qui s'identifie à lui.

• Connivence et parenté

Chez les piégeurs, la relation tissée avec l'animal est plus directe qu'elle peut l'être chez le chasseur. Elle suppose un contact permanent avec le terrain, et une connaissance du milieu comme des comportements des espèces capturées. Ce contact permanent est décrit avec des mots très forts, qui évoquent tous une forme particulière d'« intimité », de « communion », de « connivence ».

Aussi certains piégeurs adoptent-ils parfois, vis-à-vis des animaux qu'ils piègent, une attitude ambiguë, voire contradictoire.

> « Tous ces mustélidés qu'on appelle « nuisibles », je trouve que c'est de belles bêtes. Alors on est un peu en contradiction quand on dit ça, mais c'est la réalité ! »[932].

S'ils assument d'un côté de les éliminer, ils décrivent pourtant les mustélidés en des termes qui trahissent des sentiments partagés et révèlent la perception qu'ils en ont, positive et élogieuse, presque affectueuse :

> « Je vois ces bêtes comme devant exister. On ne doit pas les exterminer. On en a besoin. Il m'arrive de relâcher une belette. Moi je me régale à les voir ! »[933].

Lorsque nous avons demandé à Dominique de trouver un mot pour définir la martre et la fouine, il a réfléchi longuement et a fini par dire à voix basse, comme si les mots qu'il prononçait lui faisaient un peu honte :

> « Il faut qu'on les régule, mais au fond c'est dommage, je les trouve jolies. C'est le mot qui me vient : *joli*… C'est agréable à voir. Ces bêtes ont un port particulier, elles sont vives, agiles, intelligentes. Un renard c'est joli aussi, mais c'est pas pareil… C'est d'une agilité incroyable. J'en ai vu très

[929] *Ibid.*, p. 50.
[930] PELOSSE V., VOURCH A., 1988, *La chasse au sanglier dans les Cévenne*s, p. 144.
[931] *Ibid.*, p. 144.
[932] Michel Fricou.
[933] Gabriel Gibert.

> rarement, c'est très discret, on ne sait même pas si c'est une martre ou une fouine tellement ça va vite, mais ça m'a marqué… »[934].

Après quelques réticences, Marc a lui aussi fini par nous confier cette anecdote d'une rencontre peu ordinaire avec une famille de fouines :

> « Je la fous mal pour un piégeur… J'ai eu des fouines qui ont niché dans ma toiture. Elles rentraient par la tôle en zinc autour de la cheminée. J'ai assisté à des spectacles assez splendides. Ma chambre est sous les toits, avec un velux. Une nuit, par pleine lune, il y avait les trois petites fouines et la mère qui faisaient du toboggan sur le velux ! Moi je regardais dessous, j'ai appelé ma femme pour les voir. Elles remontaient, et elles se laissaient glisser… Et comme ça pendant une bonne dizaine de minutes ! »[935].

Nous sommes ici face aux contradictions du piégeur, qui doit, d'un côté, éliminer un animal qu'il considère comme « nuisible » afin de remplir la mission qu'il s'est fixée, mais qui, de l'autre, ressent pour cet animal une forme de complicité secrète, une parenté aussi profonde qu'inavouable.

• Hybridité

Autant d'affinités, plus ou moins avouées, plus ou moins assumées, permettent en tout cas d'ouvrir un passage entre les règnes et, pour le piégeur, de laisser s'opérer la métamorphose :

> « La nature déborde d'imagination. Michel ne cherche qu'à s'en imprégner pour y développer la sienne, sous forme d'intuition (…). Alors il se *transforme* pour être de plus en plus proche de ce qui l'entoure, non pas pour se camoufler comme le caméléon, mais pour *se fondre corps et âme dans l'environnement*. Faire résonner son intérieur avec l'extérieur (…). Un jour enfin il comprendra parfaitement les voix de la forêt, celles des animaux à plumes et à poils. Il sera un bon trappeur »[936].

Le bon piégeur incorpore les qualités animales au point de connaître de véritables transformations physiques, tel le chasseur de chamois dépeint par De Saussure :

> « Le petit nombre de ceux qui vieillissent dans ce milieu portent sur leur physionomie l'empreinte de la vie qu'ils ont menée ; un air sauvage, quelque chose de hagard et de farouche les fait reconnaître au milieu de la foule lors même qu'ils ne sont point dans leurs costumes »[937].

Les médiateurs sont donc des personnages hybrides, des « aberrations taxinomiques »[938] situées quelque part entre humanité et animalité et « participant simultanément des deux

---

[934] Dominique Marbezy.

[935] Marc Aran.

[936] PERRIOT F., PAGEAU M., 2008, *Trappeur*, p. 71.

[937] DE SAUSSURE.

[938] BERNARDINA S., 2004, « Boiteux, borgnes et autres médiateurs avec le monde sauvage », *Communications* n° 76, p .79.

mondes »[939]. Leurs traits, tant moraux que physiques, sont proches de ceux des prédateurs en général et des mustélidés en particulier. Les auteurs vantent leur « résistance » et leur « souffle », évoquent leurs « yeux noirs et brillants comme du jais » et leur adresse redoutable[940]. Le braconnier Ciano des Forêts est décrit « d'aspect *rude* et *fier* (…) et en même temps très *agile* et *souple* comme un roseau »[941]. Le Rouquin possède un « jarret d'acier », un « œil de lynx », une « petite stature râblée » et un visage « encadré d'un crin roux ». Il est même précisé qu'il « ressemble plus à une bête sauvage qu'à un homme »[942]. Le Boiteux, au « pelage roux », « malin et farceur »[943], tient autant du renard que de l'homme, tout comme Mellors, « roux comme un renard et au regard changeant » :

> « Il avait le style d'autrefois, une figure rouge, une moustache rouge, et un regard distant »[944].

Médiateurs, braconniers, hommes des bois ou piégeurs, tous partagent les mêmes facultés animales, les mêmes aptitudes physiques et comportementales : force, vigueur, œil perçant, ouïe aiguisée, esprit d'observation, mémoire, courage, patience… Tous sont, d'une certaine manière, « coulés dans le même moule que la bête » :

> « Chez les affûteurs et les braconniers, il est question d'une maîtrise bien plus grande encore. Le corps sauvage se fond dans la forêt (…). *La fusion est achevée* ; même l'odeur ne permet plus de différencier l'homme de l'animal sauvage »[945].

• Incomplétude

> « Celui qui va ou revient de l'autre monde – qu'il soit un animal, un homme ou un mélange des deux – est marqué par une asymétrie déambulatoire »[946].

Certains auteurs expliquent que la « fusion » entre les règnes est rendue possible par une forme d'incomplétude qui maintient les médiateurs en marge, à côté de la société et des gens dits « normaux ». Sergio Dalla Bernardina dresse une liste de ces personnages incomplets, stigmatisés par différentes « anomalies » physiques et/ou comportementales et par des marques distinctives : boiterie, mutisme, bégaiement, rousseur… Il évoque Rossa, défiguré par une tumeur, qui invente toutes sortes de pièges pour capturer des oiseaux et des renards[947], ou encore Mellors, dont le corps est marqué par les traces d'une maladie

939 *Ibid.*, p. 60.

940 Voir la description de Moïse Turc, « aussi adroit, aussi à son aise, qu'un singe progressant en forêt dans les branches des arbres » (*Ibid.*, p. 54).

941 *Ibid.*, p. 55.

942 *Ibid.*, p. 84.

943 *Ibid.*, p. 60.

944 LAWRENCE D.H., 1928, L'amant de lady Chatterley.

945 HELL B., 1994, *Le sang noir,* p. 89. Nous soulignons.

946 GINZBURG C., 1992, *Les sabbat des sorcières*, p. 240.

947 BERNARDINA S., 2004, « Boiteux, borgnes et autres médiateurs avec le monde sauvage », *Communications* n° 76, p. 69.

pulmonaire[948]. Anne Vourch et Valentin Pellosse font quant à eux référence au braconnier Molines, mutilé de la guerre de 1914, qui n'avait qu'un bras[949].

Parmi les 125 piégeurs ayant répondu à notre questionnaire, un pourcentage non négligeable (16 %) reconnaît avoir été victime d'une expérience invalidante – longue maladie ou accident du travail. Beaucoup restent discrets sur ce sujet et ne souhaitent pas s'y attarder davantage.

Analyse des réponses au questionnaire soumis aux piégeurs agréés et gardes particuliers de l'Aveyron en novembre 2009
Expérience invalidante (A) et de quel type (B)

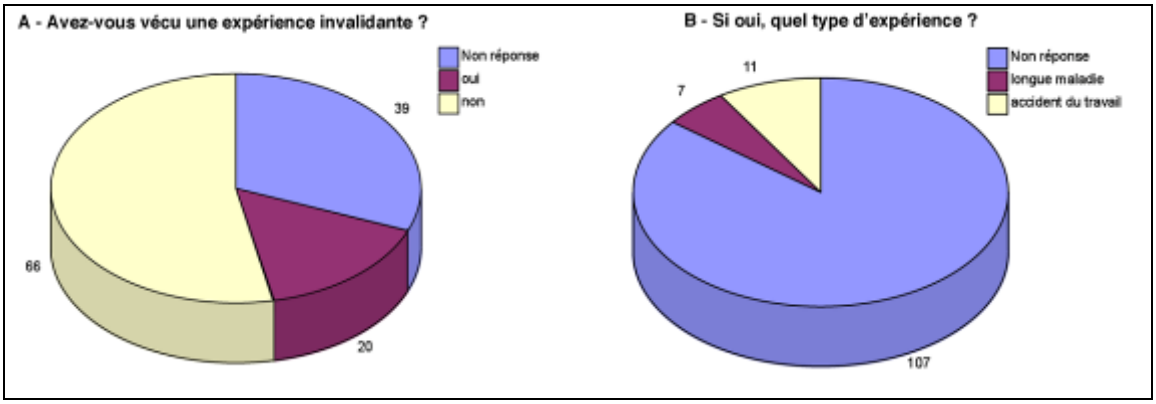

Claude accepte d'en parler, et fait coïncider son assiduité au piégeage avec une maladie contractée dans sa jeunesse :

> « Le père d'un agriculteur de Saint-Amans avait monté une grosse scierie. Ils m'ont embauché pour débarder. Je n'avais pas d'horaires ; je commençais au lever du jour et j'arrêtais quand je n'y voyais plus… *Jusqu'à ce que je tombe malade : une hépatite C.* Je suis resté malade pendant deux ans. C'est là que j'ai vraiment commencé à me consacrer au piégeage »[950].

Ici la maladie, le handicap, le manque ne sont pas considérés comme des tares mais sont au contraire sublimés. La partie manquante permet le développement d'autres aptitudes, comme des sens aiguisés ou un instinct de chasse prononcé. Un lien évident est établi entre mutilation et talent de chasseur. Selon une formule de Georges Dumézil, la mutilation est « paradoxalement qualifiante », et la perte se trouve compensée par le don. Les marques et autres signes distinctifs ont un sens et une fonction précise :

> « Les marques de nos médiateurs sont moins des symboles que des *signes*. Elles nous renseignent (…) sur le fait qu'il est un homme marqué, un *initié*, ou plus simplement le porteur d'une différence permettant, en tant que telle, de signifier (littéralement : un *sémaphore*)[951] ».

---

[948] BERNARDINA S., 1996, *L'utopie de la nature*, p. 100.
[949] PELOSSE V., VOURCH A., 1988, *La chasse au sanglier dans les Cévennes*, p. 132.
[950] Claude Roques. Nous soulignons.
[951] BERNARDINA S., 2004, « Boiteux, borgnes et autres médiateurs avec le monde sauvage », *Communications* n° 76, p. 77. Nous soulignons.

• Voir l'invisible

L'incomplétude, l'A-symétrie et l'A-normalité de ces « hommes à moitié »[952] sont également le signe de leur altérité radicale. Elles en font des passeurs et des maîtres des animaux dotés de dons médiumniques et d'un « flair » particulièrement développé. Le piégeur *voit* et *sent* ce que personne ne regarde et ne respire. Evoquant les chasseurs-cueilleurs des vallées du Piémont, Sergio Dalla Bernardina souligne, chez l'un d'entre eux, la capacité à percevoir la présence du gibier à la manière des sourciers :

> « Il prétendait même sentir les émanations de la proie, voire deviner sa proximité en raison d'une certaine qualité du silence »[953].

Les points communs à tous ces médiateurs seraient donc leur instinct, leur flair et ce « don reconnu, une sorte de magnétisme, pour le repérage du gibier ». Autant de pouvoirs considérés par ceux qui les entourent comme quasi surnaturels, puisqu'ils leur permettent de voir l'invisible :

> « Il existe un souffle susceptible à la fois de métamorphoser l'homme en bête et de lui donner *accès à l'invisible* »[954].

Cette capacité est parfois attestée chez nos piégeurs, comme chez Claude, que certains agriculteurs considèrent comme un « sorcier » :

> « J'ai vu des gens se faire le signe de croix quand je passais avec un renard. J'ai même entendu le mot « sorcier » quand ils parlaient de moi. Ils disaient comme ça : « *C'est un sorcier, il parle avec les animaux* »… »[955].

• Parler avec les animaux

Etre sorcier, voir l'invisible, c'est aussi, presque, par conséquent, pour un piégeur, savoir parler avec les animaux. Avec, une fois plus, l'idée d'une perte préalable à l'avènement d'autre chose, puisque, avant de pouvoir dialoguer avec la bête, l'homme doit nécessairement perdre sa voix d'homme :

> « L'homme se rapproche du stade animal. Sa nature sociale se dilue peu à peu, il perd la faculté de s'exprimer à la manière des humains. Sa voix

---

952 *Ibid.*, p. 72.

953 *Ibid.*, p. 64-65.

954 HELL B., 1994, *Le sang noir,* p. 161-163. Voir la description d'une affaire de possession collective à Rouen en 1720. Les « possédés », qui « imitaient les chats, les loups et toutes les bêtes de la création », étaient capables de manger des charbons ardents, et surtout de « révéler des choses sacrées et inconnues ». Ils faisaient également preuve de voyance et de pouvoirs prophétiques proches de la « magie noire » qui les rendaient capables de décrire des choses « qui n'existent pas aux yeux des autres hommes ».

955 Claude Roques. Nous soulignons.

> devient sourde, rauque (…). L'homme sauvage oublie jusqu'à son identité »[956].

Bien qu'ils les chassent la plupart du temps, les médiateurs élèvent aussi des animaux sauvages, les apprivoisent et communiquent avec eux. Toutes les qualités qu'ils ont développées, qualités autres, marginales et *hors* (hors des normes, hors des lois) les autorisent à cultiver ces affinités et cette parenté avec le monde animal.

Eugène Gayot relate ainsi l'histoire d'un ancien garde-chasse « un peu fripon » qui avait apprivoisé une fouine baptisée Robin, inséparable de Bibi le chien, tous deux « instruments de vol » et « complices » :

> « Ce trio allait silencieusement vers des fermes écartées, rôdant, épiant, dans le dessein prémédité de se livrer à la maraude. (…) Le maître larron voyait clair et de loin. Dès qu'il apercevait une poule il découvrait Robin, lui montrait la pauvrette, (…) posait le traître à terre. (…) Celui-ci avait tout compris. Se glissant, se coulant doucement, en ondulant dans la haie, il se faisait petit, rampait comme un serpent ». « Robin était à ce jeu d'une adresse fatale »[957]…

Braconniers, hommes des bois ou piégeurs sont des médiateurs entre deux mondes, des « chasseurs noirs » dont l'irréductible altérité s'avère menaçante pour la société. A leur contact, le chasseur expérimente la tentation des marges et prend le risque de s'altérer, de devenir autre en participant au jeu, à la transgression qu'ils proposent.

Marginaux surdoués et inachevés, les « chasseurs noirs » vivent en retrait une vie excentrique dominée par les pulsions et la démesure. Leur « inquiétante altérité » leur permet d'échapper au contrôle de la société, à l'ordre et à la rectitude identitaire. Habités par l'ombre de Mètis, ces personnages ondoyants symbolisent l'échec de l'ordre, l'incomplétude, l'incertitude, l'inachèvement et la *résistance*. Situés quelque part entre ombre et lumière, entre forêts profondes et clairières, toujours en lisière, ils ont, comme Mètis, la possibilité d'être plusieurs choses à la fois.

L'entre-deux qu'ils occupent est à la fois psychique et géographique. Géographique, parce qu'ils évoluent dans

> « un espace frontalier qui leur est en quelque sorte isomorphe ; un espace symbolique en friche que nous tenons beaucoup à préserver, une « réserve » dont nous leur avons confié la garde »[958].

Psychique, parce que, mi-hommes, mi-animaux, ils évoluent entre nature et culture, dans

> « un monde « cru », où l'on vit à la manière des prédateurs »[959].

Avec ces prédateurs dont ils sont si proches, ils partagent à la fois la science (ou plutôt l'art) de Mètis et des facultés sensorielles hors normes. Un *partage-union* qui se substitue au *partage-séparation* et tisse à plaisir des ponts, des strates ondoyantes entre humanité et animalité. « Prédateurs noirs » et « chasseurs noirs » façonnent ainsi leur

---

[956] BERNARDINA S., 2004, « Boiteux, borgnes et autres médiateurs avec le monde sauvage », *Communications* n° 76, p. 82.

[957] GAYOT E., 1871, *Les petits quadrupèdes*, p. 176 et suivantes.

[958] BERNARDINA S., 2004, « Boiteux, borgnes et autres médiateurs avec le monde sauvage », *Communications* n° 76, p. 71.

[959] Ibid.

intime parenté : mêmes traits physiques et comportementaux, même rapport conflictuel au pouvoir, à l'ordre, à la loi.

Résolument *hors* et inscrits dans la transgression, les « chasseurs noirs » franchissent dès lors un seuil, un point de non retour dans l'ensauvagement, le devenir-animal et l'altérité :

> « On voit alors en lui un véritable « carnassier », un être plus proche de la bête que de l'homme. Derrière ces propos, un terrible soupçon affleure. Le seuil au-delà duquel l'ensauvagement bascule dans la bestialité suprême ne serait-il pas franchi ? »[960].

La frontière qui séparait les hommes des bêtes, les chasseurs de leurs proies, devient floue et mouvante. Avec, toujours, le risque d'un retournement. Comme avec Mètis, l'incertitude est permanente :

> « D'Homère à Hérodote se forge (…) la trame grecque de la chasse. Fondation d'un monde où rien n'est ni droit ni simple, au cœur de la bataille la plus meurtrière, au milieu d'un inhumain désert, aux frontières du monde habité, les hommes font l'expérience de ce qui sommeille en eux – *qui l'emportera, du prédateur ou du gibier* ? »[961]…

2. Les jeux de la ruse et du hasard

Chasseurs noirs, intermédiaires entre deux mondes, les piégeurs résolvent à leur manière le partage des territoires et des connaissances. Gouvernés par Mètis, ils ouvrent une brèche dans l'ordre, un *jeu* qui permet de basculer du *partage* (séparation, ordre) au *partage* (fusion, ordre autre). Mètis est en effet une forme de connaissance partagée par les petits carnivores dits « nuisibles » et les hommes qui les traquent. Elle oppose la ruse à la force, offrant une marge de manœuvre pour le plus faible, lequel peut jouer de la surprise et de l'invention pour avoir le dernier mot. S'exerçant en situation incertaine et ambiguë où « tout peut basculer »[962], la ruse déploie le large éventail de ses stratagèmes : déguisements, masques, préméditation, illusions et autres métamorphoses…

Le piégeage n'est donc pas un acte rituel, comme la chasse, mais devient plutôt un *jeu*. Jeu que Roger Caillois définit comme une activité libre et volontaire, incertaine, improductive et fictive – un simulacre où l'on se prend à s'identifier à l'autre et à faire « comme si », à l'instar de Mètis.

Les catégories du jeu définies par Johan Huizinga et Roger Caillois[963] peuvent fort bien s'appliquer au piégeage. Il y a en premier lieu *agôn*, la compétition avec l'animal ; puis *mimicri*, le simulacre où « le sujet joue à croire, à se faire croire ou à faire croire, qu'il est un autre que lui-même »[964] ; *païda*, jeu reposant sur l'impulsion, où domine la fantaisie incontrôlée (par opposition au *ludus*, jeu axé sur le respect d'une règle, d'un ordre) ; et enfin l'*ilinx ou alea*, jeu de vertige qui mène à l'étourdissement, à l'ivresse et à la transe.

Dans le jeu, l'homme se sépare du réel et se retrouve, tel le piégeur en action, « en marge de la vie courante ». La lutte s'engage ainsi entre l'homme et la bête sur le mode du

960 HELL B., 1994, *Le sang noir*, p.81.
961 SCHNAPP A., 1997, *Le chasseur et la cité*, p. 71. Nous soulignons.
962 VIGNAUX G., 2001, *Les jeux des ruses,* p. 10.
963 PELOSSE V., VOURCH A., 1988, *La chasse au sanglier dans les Cévennes*, p. 227-228.
964 CAILLOIS R., 1957, *Les jeux et les hommes.*

concours de ruses et, selon une formule de Jean-Pierre Vernant, d'un « jeu de lier et de délier » dont l'issue demeure incertaine :

> « Jusque dans ses entraves, il reste d'une certaine façon insaisissable, trop prodigieusement malin pour qu'on puisse le maintenir jusqu'au bout enchaîné »[965].

La victoire de l'homme est certes probable, mais avec le risque d'un retournement en faveur de l'animal… C'est pourquoi les piégeurs s'emploient sans relâche à éliminer les « nuisibles », à l'instar de Zeus qui préféra avaler Mètis – non seulement pour s'en préserver et garder le contrôle, mais aussi pour s'approprier ses qualités tant redoutées…

• A la place de l'animal : l'école de la ruse

Opposée à la chasse morale et noble, il existe une autre forme de chasse non plus basée sur la force physique et l'usage des armes à feu mais sur la ruse. Bien que considérée comme une chasse vile, cette chasse n'en est pas moins « un *art* véritable qui exige connaissances, sens pratique et habileté »[966]. A la science des armes à feu, elle préfère le développement de l'intelligence et de l'imagination qui permettent au chasseur d'utiliser toutes sortes de trappes et de pièges.

Cependant, le piégeage, chasse rusée, demeure en quelque sorte marqué du sceau de l'infamie ; perçu comme une chasse noire, transgressive :

> « Et voilà que surgit brusquement, comme en contrepoint de la morale établie, une théorie de la ruse, de la surprise, de l'aguets (…). Voilà révélé un type de chasse qui n'est plus héroïque mais qui s'appuie sur des pièges, des entraînements et des conduites qui sont en principe déniées aux jeunes gens, et qui tendent à faire d'eux des chasseurs rusés, à l'école des prédateurs animaux »[967].

La subversion, expérimentée ici par ces apprentis chasseurs que sont les éphèbes grecs, ressemble fort à celle que vivent nos piégeurs contemporains dans leur rapport ambigu, proche et distant, à la sauvagerie. Pris par la fièvre de chasse, ils développent un savoir proche de celui de Mètis et apprennent leur art en s'inspirant de celui des bêtes, s'appropriant leurs aptitudes et leurs ruses.

François Léger connaît bien cet apprentissage, lui qui est à la fois naturaliste de terrain et ancien piégeur :

> « Les petits carnivores sont très adaptés à leur milieu de vie. Beaucoup ont une « personnalité », des préférences, des comportements individualisés. Chez les chats sauvages, certains se font tout le temps capturer, d'autres jamais ! Il faut varier les techniques de piégeage pour les capturer, trouver les combines, les leurres pour les berner. Et être patient… Pour le piégeur, ça demande de la ruse. Il doit observer leurs comportements pour les capturer, développer son

[965] VERNANT, Œuvres, 2007, p.1015.
[966] BORD, MUGG, La chasse au Moyen Age, 2008, p.266. Nous soulignons.
[967] SCHNAPP A., 1997, *Le chasseur et la cité*, p. 153.

sens de l'observation, et se demander ce qui se passe, comprendre leur mentalité, leurs habitudes »[968].

Claude, avec ses propres mots, dit au fond la même chose :

« Il faut connaître le comportement des animaux qu'on veut capturer ; apprendre comment ils fonctionnent. C'est la base du piégeage »[969].

Pour connaître les animaux, apprendre leurs tours et leurs ruses, il suffit de s'armer de patience, et d'observer… Etre « observateur », « patient » ou « persévérant » sont d'ailleurs des qualités jugées indispensables, citées par plus de la moitié des piégeurs ayant répondu à notre questionnaire.

• Observer l'animal…

Habitués à décrypter les faits et gestes des petits carnivores qu'ils souhaitent capturer, les piégeurs que nous avons accompagnés sur le terrain ont dressé une liste de comportements attestant, selon eux, d'une forme d'intelligence animale. Robert nous explique ainsi comment les renards agiraient en stratèges pour creuser leurs terriers :

« Ils préparent sept ou huit trous, et comme ça, ils se sauvent ! Ils peuvent faire leurs trous n'importe où, dans de la paille ou sous la terre. Et ils peuvent changer d'endroit si on les trouve. Si on les trouve, il faut les choper tout de suite dès qu'on les a vus, sinon le lendemain, ils sont partis… »[970].

La description qu'il nous donne n'est finalement pas si éloignée de celle que faisait Oppien des siècles plus tôt :

« Le plus astucieux des animaux sauvages (…), dans sa prudence, se loge au fond d'un terrier admirablement disposé. La demeure qu'il se creuse a sept portes différentes auxquelles conduisent autant de couloirs, et les ouvertures sont fort éloignées les unes des autres. Ainsi, il a moins à craindre que les chasseurs, disposant un piège à sa porte, ne le fassent tomber dans leurs rets »[971].

Jean-Emile Bénech décrit également en détails la cave du renard, « vraie place forte » :

« Le choix, toujours très judicieux, de l'emplacement de sa demeure, l'art de l'aménager, d'en dérober aux yeux les issues, sont des preuves indiscutables de son intelligence »[972].

---

968 François Léger.
969 Claude Roques.
970 Robert Gourmanel.
971 OPPIEN, *Cynégétiques III*, p. 449-460.
972 BENECH J.-E., 1946, *Fauves de France*, p. 57.

Vantant lui aussi l'intelligence des petits prédateurs, Claude choisit de mettre l'accent sur leur opportunisme :

> « Les animaux s'adaptent plus facilement que nous. Les renards et les fouines peuvent vivre en ville sans problèmes. J'ai des collègues piégeurs qui en prennent à Paris ! »[973].

Il souligne plus loin leurs étonnantes facultés d'adaptation :

> « Tout prédateur se nourrit en fonction des saisons et de ce qu'il trouve à manger. Le prédateur est ennemi du moindre effort. En hiver, il ne peut se permettre de dépenser plus de calories que ce que lui apportera sa proie »[974].

Jean-Pierre témoigne de son côté de la manière dont le renard se fond habilement dans son milieu pour mieux passer inaperçu :

> « Le renard est rapide. Une poule crie, et cinq minutes après il n'y a plus rien, et pas de plumes autour. Il sait par où partir. Et sa morphologie lui permet de se cacher (…). Les renards savent se positionner dans le milieu pour ne pas être repérés. Par exemple, au printemps et en été, ils utilisent l'ensoleillement : dans les rayons du soleil, ils disparaissent, c'est du mimétisme. Ils utilisent très bien ça ! »[975].

Ludovic a aussi remarqué cette aptitude et ces traits physionomiques (finesse, couleur, pelage) qui lui permettent de se cacher. Selon lui, si les dégâts causés par le renard sont importants au printemps et en été, c'est à cause de l'ensoleillement et des rayons du soleil qui se reflètent dans son pelage :

> « Il utilise tout : ombres et lumières. Il a l'intelligence du milieu. Il sait comment se positionner dans le milieu pour ne pas être repéré. Il sait se cacher, se camoufler pour éviter l'homme. On ne le voit pas ! »[976].

Cette « intelligence du milieu » se trouve relayée et en quelque sorte sublimée par les capacités sensorielles des petits carnivores. Leurs sens « extrêmement subtils », leur « grande faculté d'observation » et « quelques traits de finesse et de présence d'esprit »[977] sont mis au service de leur méfiance légendaire :

> « L'homme n'est plus adapté à son milieu. On ne sait plus utiliser nos sens. Le renard et la fouine connaissent très bien leur milieu. Et eux, ils nous sentent ! Ils utilisent toutes ses perceptions »[978].

---

[973] Claude Roques.
[974] Ibid.
[975] Jean-Pierre Rescoussié.
[976] Ludovic Bouillon.
[977] BENECH J.-E., 1946, *Fauves de France*, p. 49.
[978] Ludovic Bouillon.

Selon Claude, cette méfiance est exacerbée en période de rut et de nourrissage des petits. Et, selon Dominique, la finesse sensorielle des mustélidés les fait dévier de leur parcours habituel s'ils sont dérangés par l'homme. Une caractéristique dont un bon piégeur doit savoir tenir compte avant de poser ses pièges…

Autre faculté reconnue aux petits carnivores : l'apprentissage. Renards et mustélidés feraient preuve de mémoire, comme l'explique notre piégeur qui affirme que les jeunes renards se prennent plus facilement que les vieux, et qui nous livre cette anecdote vécue sur le terrain :

> « Cette année j'ai constaté un gros changement, c'est flagrant. Je l'avais lu sur un bouquin : il paraît que les renards apprennent le danger, un peu comme les rats. Les rats, ça a une mémoire phénoménale. Ils apprennent quand un truc est dangereux. Si plusieurs se prennent un jour dans une nasse, le lendemain déjà on n'en prend presque plus à cet endroit… Eh bien cette année avec les renards, j'en ai eu énormément qui sont passés par-dessus, sans rentrer dans le piège. Alors je me pose la question : est-ce qu'ils n'ont pas appris le piège ? Je me demande s'il n'y a pas *une sorte d'initiation, une éducation, quelque chose… Les bêtes, elles retiennent quelque chose* »[979].

Le folklore et les auteurs anciens se sont chargés, bien avant les piégeurs, d'établir une liste des ruses du renard et de relater à leurs lecteurs ébahis d'« étonnantes scènes »[980], comme celle de ces deux renards associés pour forcer un lièvre (l'un glapit sur sa piste comme un chien, l'autre, posté au bon endroit, l'attend au tournant et, à la fin, les deux se partagent le repas) ou celle de ce renard que l'on affirme avoir vu plonger dans l'eau, une boule de mousse dans la gueule, pour se débarrasser de ses puces (les puces se réfugiant sur la mousse pour ne pas se noyer, le renard n'a plus qu'à abandonner la mousse dans le courant…). On ne compte plus les auteurs ayant dépeint la « fausseté » du renard faisant le mort pour mieux croquer une proie :

> « Le renard, quand il voit passer un vol de pies, de choucas, ou autres oiseaux, se jette aussitôt par terre, ventre en l'air et bouche ouverte, comme s'il était mort ; lesdits oiseaux s'approchent alors pour lui becqueter la langue, et c'est lui qui leur croque la tête »[981].

D'autres le décrivent faisant le mort non plus pour chasser mais pour échapper aux chasseurs, ou se coupant une patte lorsqu'il est pris au piège :

> « C'est une idée, n'est-ce pas ? Il en a tant, le gaillard ! »[982]…

• … et imiter son « savoir-faire »

Tant de ruses et de flagrants délits d'intelligence ne peuvent qu'interpeller les piégeurs et titiller leur instinct de chasseur. Ils n'ont, dès lors, plus qu'une envie : être plus

---

[979] Dominique Marbezy. Nous soulignons.
[980] BENECH J.-E., 1946, *Fauves de France*, p. 49.
[981] DE VINCI L., *Hommes, bêtes et météores*, Arléa, Paris, p. 26.
[982] GAYOT, *Les petits quadrupèdes*, 1871, p. 287.

fort que l'animal et venir à bout de sa résistance, ce qui passe forcément (et presque paradoxalement) par une imitation de son « savoir-faire » et une appropriation de ses qualités de ruse et d'intelligence.

> « Les hommes sont les élèves des animaux dans les choses les plus importantes : de l'araignée pour le tissage et le ravaudage, des hirondelles dans l'art de bâtir, des oiseaux chanteurs (…) dans le chant et l'imitation »[983].

Des petits carnivores qu'ils traquent, les piégeurs vont apprendre le « savoir instinctif », cet *instinct* qui les pousse à redoubler de ruses pour échapper aux pièges les mieux tendus. Ils vont apprendre à regarder d'un autre œil les pistes et les coulées, à interpréter les empreintes, à lire les déplacements des bêtes et à y deviner leurs intentions – en un mot à leur *ressembler*, pour mieux se mettre à leur place et se confondre avec elles.

Renouant avec l'instinct primitif, Claude fait « *comme si* » il était un animal afin de mieux élaborer ses appâts. Il se base sur la « curiosité olfactive » des bêtes, attirées par toute odeur nouvelle ou insolite déposée dans leur environnement. Afin de piquer leur curiosité, il ajoute à ses appâts l'odeur du camphre, de l'anis ou de la *safetida* :

> « Avec ça, je laisse des pistes olfactives, qui en plus transportent l'odeur de l'appât. Les animaux ont un nez interne. Ils sentent des choses qu'on pourrait sentir mais qu'on a perdues. Tous les mammifères ont ça. Et ils sont tous bien meilleurs que nous pour ça ! »[984].

Il met également au point toutes sortes de leurres odorants destinés à tromper « l'instinct territorial » des renards :

> « Je récupère de l'urine sur les renards que je piège. Puis je repère, à l'odeur, l'endroit où un renard marque son territoire, sur des monticules en hauteur ou sur un tronc. Là je creuse, je mets du sable, et contre le tronc je mets quelques gouttes d'urine. Et toutes les 48 h, je recommence, *comme si j'étais un renard qui allait marquer*. Le mâle va s'en apercevoir. Je vais trouver ses traces. Il va venir marquer par-dessus. Au bout de quelques jours, je mets deux pièges dans le sable. Le lendemain, il est pris… Là, on se sert de l'instinct territorial du renard »[985].

D'autres piégeurs exploitent non seulement la curiosité olfactive des animaux qu'ils souhaitent capturer, mais aussi leur curiosité visuelle. Selon Dominique, la mémoire visuelle des petits carnivores est exceptionnelle, comme en témoignent ses observations de terrain :

> « Le soir, avant de sortir en lisière, les animaux vont marquer un temps d'arrêt pour observer. S'ils repèrent quelque chose d'anormal, ça les intrigue, et ils iront sortir plus loin. Ils ont la mémoire de leur environnement. Une motte, un truc anormal qui n'était pas là suffit à les intriguer. Si on met un tas de fumier au milieu d'un champ, ils ne savent pas ce que c'est, et comme ils sont tous plus ou moins curieux, ils finiront par aller voir. S'il y a à manger, ils vont s'approcher, sentir, faire le tour, partir. Le lendemain, ils vont faire pareil, et petit

983 DEMOCRITE, DK 68, B154.
984 Claude Roques.
985 *Ibid.* Nous soulignons.

> à petit, ils se rapprochent. C'est le moment de mettre un piège. Mais si on manque une bête à tel endroit, après c'est fini là où on l'a manquée. Donc ils réfléchissent, ils sont très curieux, et ils ne sont pas bêtes ! »[986]

Constatant les mêmes penchants, Claude en conçoit les mêmes ruses pour capter l'attention des animaux et les attirer vers ses pièges :

> « Dans les livres sur le piégeage, on dit : « Il ne faut pas que ça se voit ; le milieu doit rester comme on l'a trouvé ». Moi, je fais le contraire ! Je laisse un tas de sciure au milieu d'un pré. Ce monticule blanc, ça les intrigue. Je pendrais un morceau de tissu rouge à un arbre, ce serait pareil. Ils se disent : « C'est pas comme avant ». Je change leur environnement, et, au lieu de les faire fuir, ils vont aller voir. Quand je remue un tas de fumier pour mettre un piège, je mets des branches, des feuilles. Je sais que l'animal va se poser des questions : « Tiens, ça y était pas hier… ». C'est un truc qui va l'attirer. On peut même pousser l'expérience plus loin. Si on met un épouvantail au milieu d'un bois, ça n'a rien à faire là. Pourtant, tous les animaux vont aller voir ! Ils vont sentir, s'approcher. Ils vont voir que c'est pas dangereux et l'oublier… »[987]

> « Le chasseur est l'homme qui se défait de son être homme pour approcher l'animal en animal. Cela suppose que le vrai chasseur s'identifie à l'animal chassé (…). Le savoir-chasseur tend à se résorber dans le savoir-animal. C'est-à-dire que le chasseur œuvre à acquérir avec science un savoir insu, ce qu'on nomme l'instinct »[988].

Quand l'instinct du piégeur se confond ainsi avec celui de l'animal, les deux finissent par ne faire qu'un. Une telle fusion remet en question la traditionnelle supériorité humaine. Le piégeur entre certes en concurrence avec son rival animal, mais il le fait d'égal à égal, voire en acceptant une certaine forme d'infériorité, puisqu'il devient un temps l'élève de l'animal, lequel devient son modèle. Il apprend de lui, avec humilité, ses tours et ses ruses. Il imite ce savoir inspiré de Mètis qui deviendra aussi le sien : la vigilance, le coup d'œil vif, les sens éveillés, l'agilité, la souplesse, la dissimulation, l'art de voir sans être vu et celui de poser et de bien masquer ses pièges, l'art de rester à l'affût, silencieux et immobile, invisible[989]. Il apprend, enfin, à « être vainqueur dans le combat de la ruse »[990]. Toujours, le piégeur observe, et apprend, comme en conclut Claude, avec humilité et poésie :

---

986 Dominique Marbezy.
987 Claude Roques.
988 WAJCMAN G., 2008, Les animaux nous traitent mal, p. 39.
989 Voir OPPIEN, Traité de chasse.
990 DETIENNE M. et VERNANT J.-P., 1974, *Les ruses de l'intelligence*, p. 39.

« On ne s'improvise pas piégeur. Il faut avoir le temps, et les connaissances, et il faut toujours comprendre et s'adapter aux animaux. Moi j'en apprends encore, et tous les jours. Je suis comme le vieux qui voulait pas mourir parce qu'il disait qu'il n'avait pas encore tout appris… »[991].

3. Face à face : qui est le plus rusé ?

« On dit qu'il faut coudre la peau du renard à celle du lion, pour dire qu'il faut user de finesse pour vaincre un ennemi plus fort »[992]…

Les trois aptitudes de la Mètis, communes aux petits prédateurs et à leurs poursuivants, sont l'*agchinoia* (vivacité, pénétration d'esprit, perspicacité) ; l'*eutochia* (acuité visuelle, habileté à viser, toucher au but) et l'*euchereia* (dextérité et souplesse). Les trois combinées rendent ceux qui les possèdent habiles à raisonner et à saisir les opportunités. Elles leur permettent d'opposer la ruse à la force et de développer leur instinct de survie. Hautement subversives, elles garantissent une forme de liberté et de résistance qui font naître à l'encontre de leurs détenteurs (humains ou animaux) des sentiments contradictoires : certains veulent les détruire, d'autres les admirent et veulent leur ressembler…

La ruse, et la résistance patiente qu'elle suppose, est en définitive ce qui motive le piégeage. Elle scelle le lien entre le piégeur et l'animal traqué, rendant leur relation ambiguë : détruire, mais aussi admirer et s'inspirer. Elle est aussi ce point de *partage* retrouvé avec l'animal, lorsque homme et animal se retrouvent et s'affrontent sur le même terrain, rivalisant d'intelligence, face à face, à armes égales…

• Se prendre au jeu

« Quand un animal résiste, il faut varier les techniques, trouver d'autres pièges, explique François Léger. Quand il nous berne, on cherche autre chose pour le leurrer, *qu'il tombe dans le panneau*. Pour les chats sauvages, ce qui marche c'est un pigeon dans une cage. Pour la fouine, c'est l'œuf. Ça la rend folle, et elle finit au fond de la boîte ! Il faut être patient… »[993].

La variété des techniques et le nombre de « trucs » et d'astuces sont infinis, conférant à la pratique du piégeage cette forme de liberté si chère à ses adeptes. Après avoir dressé la liste des contraintes apportées par les nouveaux carnets de piégeage, l'auteur d'une préface au *Guide du piégeur* ajoute, comme pour consoler les piégeurs qui en auraient conçu quelque amertume :

« Pour vous piégeurs, l'essentiel me paraît avoir été préservé : à savoir, le plaisir de la quête et de la capture mystérieuses où se mêlent les

[991] Claude Roques.
[992] FURETIERE, 1960 , Dictionnaire universel.
[993] François Léger. Nous soulignons.

> traces, les trucs et les astuces… bref, ce qui fait tout le « *sel* » du piégeage »[994].

Ce fameux « sel », c'est le *jeu* avec l'animal, le plaisir de se mesurer avec lui d'égal à égal, et ce « petit truc » qui semble faire toute la différence :

> « C'est un jeu. C'est à celui qui gagne. Pour moi c'est l'âme du piégeage. Il y a ce petit truc. C'est au plus malin. A l'inverse de la chasse, là c'est trop facile, et c'est le chien qui travaille »[995].

Comme dans tout jeu, il est par ailleurs essentiel de marquer des points – de « faire du score », comme disent certains piégeurs :

> « Le score, on peut pas le reprocher aux chasseurs, parce que c'est ce que je recherche aussi. C'est lié. En voulant être plus malin, on fait du score ! »[996].

Ainsi, Claude est également fier que ses collègues, admiratifs de ses performances, l'aient baptisé *le piégeur aux mille renards*…

Mais, au-delà du score, ce qui compte, c'est le plaisir de la capture, et celui de « se prendre au jeu » :

> « Nous aussi on est des prédateurs. Il y a peut-être un certain plaisir d'attraper… Au départ, c'est surtout pour décompresser, prendre l'air. Et puis après, quand on pose et quand on revient le lendemain et qu'il y a quelque chose de pris, on a un certain contentement. On finit par aimer ça, on se prend au jeu. C'est comme les gens qui jouent au tiercé et qui ne décrochent pas, sauf que là c'est moins nocif ! »[997].

Robert explique que le but du piégeur, c'est « d'attraper la bête » et « d'essayer de gagner » :

> « Si on n'a pas une bête au premier coup, on piège jusqu'à temps qu'on l'ait ! On cherche des combines. Il faut tendre plus fin, être plus con que la bête… »[998].

Pour Marc, capturer un animal est à la fois un « plaisir personnel » et un « challenge » :

> « Le plaisir il est dans la capture. C'est pas de tuer l'animal, c'est d'être arrivé à le piéger. Le principe du piégeage, c'est la capture, c'est le challenge, faire quelque chose que les autres ne font pas, et le faire bien

[994] *Le guide du piégeur*, édition 1987, Préface de Pierre Lacour, Président de la Région Cynégétique Massif Central-Centre Ouest. Nous soulignons.

[995] Claude Roques.

[996] Ibid.

[997] Dominique Marbezy.

[998] Robert Gourmanel.

> jusqu'au bout, par fierté. Tout ça c'est de la passion. C'est par la passion qu'on arrive à quelque chose. Et plus on pratique, plus *on se prend au jeu*. On se prend au jeu parce que la première année on prend rien, la deuxième on loupe un animal, la troisième on en prend un, et on se dit qu'à la quatrième il faut en prendre deux… Et puis au fur et à mesure, on commence à voir les passages, on prend de l'expérience »[999].

• Être plus fort et plus malin

A la question : « Qu'est-ce qui vous plaît dans cette activité ? », les piégeurs interrogés répondent en majorité : « La régulation des nuisibles ». Mais certains vont plus loin et avouent que ce qui les motive, c'est au fond d'être plus rusés qu'eux… La ruse fait d'ailleurs partie des qualités qu'ils citent comme étant celles du bon piégeur, aux côtés de la « patience », de l'« observation » et de la « persévérance ». Et ceux qui citent cette qualité se l'attribuent en général aussi à eux-mêmes, se déclarant « rusés » lorsqu'on leur demande de donner trois mots pour se décrire.

Jean-Claude Saulnier, président de l'Union NAtionale des Piégeurs Agréés de France (UNAPAF) fait partie de ceux qui considèrent que le « challenge » principal du piégeur, face aux mustélidés, c'est d'être « plus malin qu'eux… ». La « malice » est également prépondérante pour Marc :

> « Il faut être assez malin pour camoufler les pièges, pour qu'ils ne soient pas identifiables à l'odeur, et pour ne pas laisser d'indices. Il faut se couler dans l'environnement sans laisser d'indices, c'est la première des choses. Il y a des combines qu'on apprend petit à petit. Et pour poser les collets, il faut user de ruse. On cherche les passages des animaux. On les repère à l'odeur, qui est très forte »[1000].

Michel joue quant à lui « *au plus fin* » avec des adversaires qu'il essaie de « *contrer* », comme on contre un autre joueur avec l'espoir de remporter la partie :

> « On doit *jouer au plus fin* avec les espèces. Elles ont un sens qu'on n'arrivera jamais à apprécier. Il ne faut pas laisser trop de traces, être discret, matinal, et utiliser des gants. On ne doit pas se faire repérer. C'est le seul moyen pour que la bête *se fasse avoir* »[1001].

Pour gagner, il faut savoir attendre, tester. C'est une lutte d'intelligences, durant laquelle les piégeurs sont fidèles à Mètis et respectent l'adage : *Patience et longueur de temps font mieux que force et que rage…*

> « J'attends avant de tendre un piège. Il faut mettre l'animal en confiance. Etre patient. Il faut l'habituer à venir où on veut qu'il vienne. Il faut le canaliser et le faire venir dans le sens qu'on veut. Et s'il ne vient pas, eh bien on attend. On n'est pas pressé… »[1002].

---

[999] Marc Aran. Nous soulignons.
[1000] Ibid.
[1001] Michel Fricou. Nous soulignons.
[1002] Claude Roques.

Parfois, les animaux aussi « jouent » avec les piégeurs, et la lutte n'en devient que plus intéressante. Claude nous conduit vers un piège qu'il a posé la veille et qu'un renard a visité dans la nuit. Il inspecte le site, tourne, observe les traces, avant de s'exclamer :

> « Ah, il m'a fait quelque chose ! Je trouvais aussi que quelque chose clochait… Il m'a sorti le barreau et il me l'a mis en travers, pour pouvoir gratter et arriver à l'appât… Il me l'a déterré… *hé hé hé !*... J'avais essayé un système pour l'obliger à gratter par-dessus. Lui, il a fait une tranchée pour attaquer les appâts par-dessous ! On va lui laisser ça comme ça, et on va voir… Normalement quand je tends, si j'ai pas affaire à un vicieux, il est pris le lendemain. S'il vient deux ou trois jours sans se prendre, c'est qu'il y a une erreur quelque part. Il faut sortir le piège, ré-appâter, le remettre en confiance et tout recommencer. Et si on laisse le piège trop longtemps, il rouille, et là c'est fini »[1003].

Même constat, et même flagrants délits de « vice », pour une fouine qui joue avec le piégeur :

> « Si c'est une fouine, *elle va jouer avec nous* ; elle va gratter, pour nous faire voir qu'elle a vu le piège. Puis avec la patte elle va faire tomber l'œuf. Comme rien ne va se passer, elle va prendre l'œuf et le bouffer plus loin. Alors je la laisse *jouer* pendant un moment… Et puis j'attache l'œuf, pour qu'elle fasse déclencher même si la sciure s'est tassée avec la pluie et empêche de déclencher, et là le tour est joué ! Sauf si elle se manque… Une fouine manquée au piège à œuf, tu es pas prêt de la revoir. C'est pire que le renard. Elle découvre systématiquement le piège. Il faut abandonner, remettre des œufs, la remettre en confiance. Ça peut durer des mois. Mais avec les systèmes que j'emploie, je manque rarement une capture »[1004].

Voici donc ce que les connaisseurs et les initiés nomment le « sel » du piégeage. Se mesurer avec l'animal, être plus fort que lui et redoubler de ruses. Ce qui plaît au piégeur, ce n'est pas tant le fait de capturer un animal que de rencontrer une *résistance*, et de devoir réfléchir, innover, afin de remporter le combat et gagner enfin la partie engagée :

> « Il y a toujours eu un truc en plus avec le piégeage. C'est pour ça que je piège. J'aime quand j'ai une capture difficile. Tous les piégeurs qui ont ça dans la peau le disent. C'est au plus fort. C'est le petit piment en plus ! S'il suffisait de mettre un piège et de ramasser un renard le lendemain matin, ce serait pas intéressant… »[1005].

En définitive, le jeu entre l'animal et le piégeur se résume à cette courte phrase prononcée par Lucien dans un demi-sourire :

> « C'est à qui sera le plus futé ! ».

Et souvent, le plus futé, ce n'est pas l'homme, mais l'animal…

[1003] Ibid.

[1004] *Ibid.* Nous soulignons.

[1005] Lucien Pistre.

• Résistance et retournements

Dans la notice de son ouvrage, Jean-Emile Bénech évoque les carnassiers qui ont « résisté à la destruction » :

> « Les fauves sont rares en France ; il n'en reste plus que quelques spécimens dans la montagne, les forêts ou les régions isolées qui entourent les fermes. Les plus rusés cependant persistent : renards, fouines, belettes, blaireaux, quelques visons, hermines, martres, etc. »[1006].

Tous nos mustélidés figurent dans cette liste des fauves les plus résistants. La constance opiniâtre de ces « rusés » de premier ordre peut donner lieu à des retournements cocasses où l'homme se fait « avoir », persuadé pourtant d'avoir le dernier mot, d'abattre la meilleure carte et d'être le maître du jeu.

> « Il en est comme cela qui tirent parti du moindre incident, et la chose vraiment fait beaucoup d'honneur à leur sagacité. L'homme n'a pas le privilège des résolutions soudaines, des solutions inattendues, le monopole d'un bon à-propos. Maître renard n'est pas facile à prendre sans vert »[1007].

Les piégeurs que nous avons suivis le savent bien et n'hésitent pas à nous livrer leurs expériences les plus délicates face à des animaux qui leur ont donné du fil à retordre. Dominique raconte comment un renard plus « malin » que les autres refusait de passer sur l'un de ses pièges posé au pied d'un tas de fumier :

> « Rien à faire, il passait toujours par-dessus et repartait avec l'appât sans se prendre ! Ça a duré longtemps, je l'ai nourri au moins dix jours comme ça… Alors j'ai commencé par mettre des branches d'aubépine sur le fumier, et pendant quelques jours il ne venait plus, c'est logique. Mais il est revenu. Il commençait par gratter délicatement le piège, pour le découvrir. Il passait par-dessus et il repartait avec l'appât, *pour montrer qu'il avait bien compris le truc*… Ça il me l'a fait pendant dix jours de plus ! Alors j'ai continué… Tous les jours j'ai fait ça, sans rien changer. Il m'a mangé dix pigeons… Et puis un jour j'ai fait tout pareil sauf que j'ai mis un deuxième piège, et c'est comme ça que je l'ai pris… Sinon je l'aurai jamais eu celui-là je pense… »[1008].

Lucien évoque ce renard qui, pendant longtemps, échappa au piège :

[1006] BENECH J.-E., 1946, *Fauves de France,* notice tirée à part.
[1007] GAYOT E., 1871, *Les petits quadrupèdes*, p. 298.
[1008] Dominique Marbezy. Nous soulignons.

> « Un jour, sur la colline, j'avais posé deux pièges et un troisième en face. Et malgré ça, il passait toujours à côté. Il grattait tout autour, d'un air de dire : « J'ai senti ton piège… ». Pour l'avoir, j'ai mis un quatrième piège, plus en arrière de l'appât, et là il a fini par se prendre, en reculant. Il s'est pris par la patte, il ne s'y attendait pas… »[1009].

La lutte peut aussi se solder par une victoire éclatante et incontestable de l'animal, comme ce fut le cas avec une fouine qui, sautant systématiquement par-dessus la palette du piège à œuf, repartait sans encombres avec le deuxième œuf, ignorant celui du piège :

> « Elle ne repartait qu'avec un œuf, mais elle repartait ! Celle-là je ne l'ai jamais prise… Alors l'an dernier, je l'ai graciée. *Il y a toujours des moments où on se fait avoir. C'est la règle. C'est la règle du jeu*. Si c'est comme ça, je continue pendant un moment, et si ça ne donne toujours rien, j'abandonne, je dis : « T'as gagné ! », et je vais piéger ailleurs, sur un autre secteur »[1010].

En tentant de piéger une certaine fouine, Claude a lui aussi vécu ce type d'expérience et eu le sentiment de s'être frotté à plus fort que lui, obligé de renoncer tant l'animal déjouait toutes ses ruses :

> « J'avais posé des œufs et mis deux pièges, là, tout près de la rivière. Les œufs partaient, mais rien… Alors, je mettais un œuf de chaque côté des pièges. Il y avait quatre œufs, qui partaient… Alors j'ai mis trois pièges. Rien… Comme j'avais attrapé des étourneaux, je les mettais près des pièges pour l'attirer. Rien… Et ça tous les jours pendant des jours ! Tout partait, et rien dans les pièges. Un matin, j'ai dit : « J'en ai marre, j'y mets plus rien ! ». J'étais dégoûté… »[1011].

Tandis que nous entamons, à l'aube, la tournée de ses pièges, Claude nous fait le récit d'une lutte aussi âpre qu'étrange, où l'envie de gagner se muait parfois en admiration pour la ténacité de l'adversaire :

> « J'ai un renard, il a déjoué mes pièges pendant plusieurs mois. J'ai tout essayé, il ne s'est jamais pris. J'ai mis un premier piège, il l'a enterré. J'ai pensé que je l'avais mis trop près, alors j'ai mis un autre piège derrière, mais ça n'a rien donné. J'en ai mis un à droite, puis un à gauche. A la fin, il y a avait cinq pièges en tout. Il a avancé, il a découvert le bord en ferraille et ça a été fini, il savait que le piège était là. Je ne l'ai jamais pris. C'est un vieux de la vieille ! »[1012].

Peu à peu, une sorte de connivence a fini par s'installer entre lui et ce renard d'abord perçu comme agaçant et retors. L'animal est devenu, selon ses propres mots, « Mon copain le renard ». Au moment où nous arrivons sur le site de piégeage où lui échappait toujours le fameux animal, Claude marque un temps d'arrêt. De loin, on aperçoit une forme rousse. « Il va pas me faire la surprise d'être pris quand même ? ». Il avance jusqu'au piège, s'arrête, se

[1009] Lucien Pistre.
[1010] Dominique Marbezy. Nous soulignons.
[1011] Claude Roques.
[1012] Ibid.

penche en avant, marque un long silence, puis se met à crier : « Bon sang, il y est ! Un seul piège ! Et j'en avais mis cinq… ». Il se tait, réfléchit, puis continue, secouant la tête : « C'est pas lui, c'est pas possible qu'il se soit fait avoir comme ça… Cette poule, il me l'avait jamais touchée… Comme j'arrivais pas à le prendre, j'avais essayé autre chose… Un seul piège… Mais ça m'étonne, j'ai des doutes que ce soit lui… ». Il hésite à se réjouir, éprouve une joie contradictoire et pour finir, semble presque déçu de cette prise si inattendue. « Avec cinq pièges il s'est pas pris et il s'est pris avec un, sans appât ! Il a dû trouver ça bizarre, il a cherché, tourné, et il s'est fait prendre à un piège qu'il avait lui-même enterré… Voilà une leçon qui est à retenir ». Claude reste silencieux durant toute la fin du parcours. Mais une fois remontés en voiture, il secoue la tête en souriant, et nous confie :

> « C'est marrant, mais c'est ce qui m'intéresse le plus : ceux qui ne se prennent pas… Quand dans la compétition, l'animal gagne, j'ai de la peine de le tuer. Je raconte parfois que j'ai relâché un renard que j'avais mis un mois et demi à attraper. Il était magnifique. J'ai dit : « Tu as été trop bon », et je l'ai lâché. J'en relâche un comme ça de temps en temps, même si je ne suis pas là pour ça. Là, je considérais que c'était lui qui avait gagné »[1013].

L'image du renard qui « gagne » hante également les récits de chasse, comme en témoigne cette anecdote de M. le comte d'Amezeuil, publiée dans *La chasse illustrée* et relatée par Eugène Gayot. Il y est question d'un groupe de veneurs venus s'établir dans une cabane au cœur de la forêt. « Un vieux renard reconnut l'embuscade » et « résolut à la neutraliser », jurant d'en déloger coûte que coûte les chasseurs :

> « Pour tenir son serment, serment de renard ! que fit-il ? Tous les jours, soir et matin, il vint simplement déposer ses ordures auprès de la cabane (…). C'était à supposer que tous les renards du canton avaient été conviés à la fête dans l'intention malsaine de faire périr par asphyxie quiconque se hasarderait à demeurer quelque peu dans la hutte. Les chasseurs ont parfois la bosse de l'obstination (…), mais ils ne purent résister plus de trois jours ; le quatrième ils y renoncèrent : ils étaient vaincus. Du côté du renard pourtant c'était de bonne guerre, et l'on peut croire qu'il eut beau rire. La ruse était de circonstance. Dans les cas d'aussi légitime défense, chacun utilise, au mieux de ses besoins, les armes dont il dispose, et vraiment on n'est pas très grand hère pour cela »[1014].

En s'attardant sur les termes employés, on peut noter que l'auteur insiste sur l'idée du jeu (les renards sont conviés à la « fête ») et sur celle du « rire ». Le rire est présent dans toutes les situations de retournement ; lorsque l'arroseur se retrouve arrosé, le chasseur chassé, et le piégeur, piégé… On découvre ici un renard « facétieux » et « rusé » qui « rit dans sa barbe » et qui pratique, comme l'homme, la ruse capable de le sortir des situations les plus mal engagées. Une ruse qui peut parfois être vécue comme une forme de provocation à laquelle le piégeur met un point d'honneur à répondre :

> « Un jour j'ai senti un renard dans une coulée. Je mets un collet et hélas, un lièvre s'y est pris. Le matin, j'ai trouvé seulement une tête de lièvre. Juste la tête. Plus de corps… En moi-même, j'ai pensé que le renard c'était un gros malin. Et donc j'ai pensé qu'il m'avait fait un message… qu'il m'avait laissé juste

[1013] *Ibid.*, ainsi que les citations précédentes.
[1014] GAYOT E., 1871, *Les petits quadrupèdes*, p. 280-281.

> la tête pour me dire : « Ton collet je savais où il était ! ». Et donc *il me narguait, il me faisait un bras d'honneur quoi !* J'ai eu l'impression de me faire avoir. Je l'ai vécu comme ça. Du coup j'ai enlevé tous mes pièges, je râlais ! Puis l'année d'après j'ai quand même recommencé, mais cette fois je me suis méfié, j'ai redoublé de finesse. Je planquais mes collets avec des herbes rampantes que j'entortillais autour, pour les camoufler… Je redoublais d'attention. L'an dernier, j'ai choppé vingt-trois renards. Mais l'autre, celui du lièvre, je l'ai jamais choppé celui-là… »[1015].

***

La marginalité des « chasseurs noirs », hommes des bois et des marges, incomplets, hors-la-loi, leur confère un statut particulier, une place entre deux mondes – entre l'ordre des hommes et l'ondoyance des animaux –, dans une sorte de dimension créée à leur image et dominée par la Mètis. La marginalité de ces médiateurs leur permet de défier les règles et de se complaire dans leur transgression, établissant leurs marques au seuil de la légalité. Elle met aussi en valeur leur altérité, laquelle leur ouvre les portes d'un face à face rusé avec leur double animal, par le biais du jeu et du rire. Elle les confronte, dans cette lutte du « lieur » et du « lié », aux plus subtils retournements :

> « Pour ceux qui affrontent (les dieux marins), il s'agit toujours, grâce à un stratagème, une fourberie, une embuscade ou un déguisement, de surprendre un être très rusé, très méfiant, sans cesse sur le qui-vive, de le garrotter par une prise qui ne se relâche pas (…). Ainsi le rusé a trouvé plus rusé que lui ; le vigilant a été surpris ; le maître des liens enchaîné ; celui qui avait le pouvoir de parcourir un cycle entier de formes se voit à son tour enclos et encerclé ; le confus, l'énigmatique a été rendu, au service de ce qui le domine, clair et univoque »[1016].

La marginalité leur autorise également toutes les métamorphoses, pour mieux affronter l'animal sur son terrain, « comme si tu étais un renard »[1017]. Elle les met en face d'un défi à relever, celui d'être plus fort que la bête et de remporter la partie en abattant les bonnes cartes.

> « C'est une lutte entre l'homme et l'animal. A nous de comprendre comment l'animal peut nous berner. Ils essayent de nous déjouer nos tours. Ils ont une certaine ruse… J'ai mes tours, et eux, ils en ont aussi ! »[1018].

Elle les pousse, enfin, à devenir-animal, accomplissant jusqu'au bout la métamorphose, et se prenant pleinement au jeu qu'elle impose :

> « Les collègues m'ont surnommé le Goupil du Sidobre ! »[1019].

[1015] Marc Aran. Nous soulignons.
[1016] VERNANT J.-P., *Œuvres,* 2007, p. 1030.
[1017] Claude Roques.
[1018] Ibid.
[1019] Lucien Pistre.

De ces face à face entre homme et animal, entre ressemblance et étrangeté, de ces concours de ruses, de ces connivences et de ces subtiles métamorphoses ressortent la subversion, la résistance, le désordre créatif. De quoi remettre en question l'ordre et les règles établies et faire basculer du *partage*, marquant la crainte, le rejet du « nuisible » et sa mise à distance, au *partage*, qui tisse des ponts improbables entre espèces et marque la dissolution des identités dans une forme salvatrice d'altérité, scellée dans le devenir-animal.

Conclusion

« Chacun porte en lui-même une géographie spontanée, construite inconsciemment depuis l'enfance, et qui constitue le premier stade de nos savoirs sur l'espace »[1020].

Avec la mise en place de frontières à ne pas franchir, c'est en définitive toute l'histoire des relations entre hommes et petits carnivores qui devrait se résumer à une histoire de *partage* : partage des territoires et partage des connaissances. Pourtant, nous avons vu que ce partage-séparation échoue et ressemble davantage, comme le suggérait notre première hypothèse, à une forme de *jeu* perturbant l'ordre annoncé. L'ondoyance ontologique des mustélidés, animaux nocturnes et fuyants, fait qu'ils se jouent des limites qu'on leur impose et n'ont de cesse de les dépasser, échappant au contrôle. Ils ne se contentent pas d'évoluer dans l'espace qu'on leur assigne et préfèrent aux frontières déterminées les confins, les zones d'entre-deux.

Ces zones de flou et d'incertitudes, zones d'ombres et zones « noires », sont le théâtre où s'exercent les rapports de force qui opposent des hommes voulant imposer leurs lois à des animaux n'ayant de cesse de les transgresser… Elles participent, ainsi que l'annonçait notre deuxième hypothèse, à la genèse de la notion d'animal « nuisible » en laissant s'insinuer dans leurs « plis » les représentations conçues par l'imaginaire humain. Celui-ci se focalise sur les petits carnivores et ajoute à leur vérité biologique une dimension symbolique qui les rend « plus vrais que nature » et *reconstruit* leur réalité – ce que nous avons tenté de montrer en élaborant notre théorie du fragment.

A l'instar du paysage chez l'agronome Jean-Pierre Deffontaines, l'animal est une image produite et *construite* par une société, porteuse d'un sens qu'il convient de décrypter. Et pour décrypter le sens caché des images, les savoirs populaires se révèlent plus adaptés que peut l'être la seule approche scientifique. Comme le formulait notre troisième hypothèse, les savoirs vernaculaires offrent une alternative pour appréhender la réalité imagée et mouvante des mustélidés, permettant de les saisir « tel qu'ils sont vus,

[1020] SIVIGNON M., 2005, « La géographie spontanée, ou la rose des vents des Diamandis Galanos », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, septembre.

conçus et vécus »[1021], en ne contestant plus la place prépondérante de l'imaginaire. Pour Michel Sivignon, « il n'y a pas de géographie qui vaille sans expérience sensible »[1022] et

> « cette expérience sensible est d'abord une découverte du monde qui nous entoure, des paysages au sein desquels nous nous mouvons, paysages composés d'images, mais aussi de sons et d'odeurs. Ces images, ces sons, ces odeurs sont ressentis en fonction de nos dispositions personnelles, de notre propre histoire et nous pouvons les restituer dans un journal intime, dans un poème ou dans un récit ».

L'approche métonymique du vivant, privilégiée par les chercheurs et les chasseurs « noirs », permet de reconstituer un tout qui va au-delà de la somme des parties ; une réalité autre, tissée à partir de fragments, de bribes et de traces. A partir des traces (rejoignant les « formes » conceptualisées par Jean-Pierre Deffontaines[1023]), elle offre une compréhension autre de la réalité animale et une perception basée sur le jeu et non sur l'ordre défini et définitif. Face à la nature ondoyante de petits carnivores sans cesse en mouvement, il n'y a pas d'autre choix que de renouer avec cette approche alternative, intuitive qui vient, tel un enduit, combler les fissures et les failles de l'approche scientifique.

On en revient aux « intuitions » de la géographie classique, considérées jadis comme trop peu « scientifiques » et qui ont pourtant fondé l'école française au temps de Vidal de la Blache[1024]. Ainsi, l'étude des paysages comme fondement d'une géographie envisagée comme un « discours sur les formes » (M. Sorre, 1913 ; Dion, 1930 ; Gourou, 1973), si elle a été contestée par certains du fait de sa faible dimension scientifique et de son incapacité à prendre en compte des dimensions « invisibles » (les flux, les marchés économiques, les imaginaires des sociétés), permet en revanche de prendre en compte des « traces », des « composants » sources de référentiels spatiaux. On s'inscrit alors dans une dialectique qui part des grandes lignes du « tour de pays » vers les détails, les indicateurs visuels (les variations de parcellaire, la nature de la végétation, la morphologie de l'habitat), et qui tente de raccorder ces formes observées avec des objets réels relevant de catégories reconnues, de classements « raisonnés », que l'on peut confronter à d'autres observations et mettre en relation, en « combinaison », les uns avec les autres. Le paysage et ses « traces » deviennent un outil d'analyse du réel, certes incomplet, certes « superficiel » car s'en tenant à des « apparences », certes « perçu », « représenté » et donc éminemment « subjectif », mais que le géographe peut tout de même « mettre en accusation » (Pierre Gourou[1025]) :

> « Les géographes ont, en effet, toujours été attachés au contact direct avec le concret. En ce sens, le terrain s'oppose aux livres, aux statistiques, aux grimoires de toute sorte. Il y a toujours eu chez les géographes un côté coureur de brousse, par le biais duquel ils détonnent chez les littéraires avec lesquels ils voisinent le plus souvent dans les universités. Et certains ne sont pas loin de penser que rien ne vaut le contact direct avec le terrain et que l'œil exercé peut y saisir des faits qui ne sont pas représentés sur la carte, ni inscrits dans le livre »[1026].

S'il est effectivement contestable de ne considérer la géographie que comme l'étude, la description et l'interprétation des paysages, il n'en reste pas moins que ceux-ci peuvent

---

[1021] BONNEMAISON J., 1986-1987, *Les fondements d'une identité. Territoire, histoire et société dans l'archipel de Vanuatu (Mélanésie.* Voir aussi BONNEMAISON J., 2000, *La géographie culturelle*, CTHS.
[1022] SIVIGNON M., 2002, « La géographie spontannéee, le paysage et la carte », *Géographie humaine, Questions et enjeux du monde contemporain* (sous la dir. de J.-P. CHARVET et M. SIVIGNON), A. Colin, p. 11-37.
[1023] DEFFONTAINES J.-P., 1998, *Les sentiers d'un géoagronome.*
[1024] VIDAL DE LA BLACHE P., 1883, *La terre, géographie physique et économique*.
[1025] GOUROU P., 1973, *Pour une géographie humaine*, Flammarion.
[1026] SIVIGNON M., 2002, *op. cit.*

constituer un point de départ, une observation initiale, complétée par des analyses plus « scientifiques », dans une démarche de recherche. En outre, la question du paysage est revenue en force dans une géographie culturelle qui se soucie des perceptions et imaginaires des sociétés vis-à-vis de leur propre paysage, de leur propre rapport à la nature (Berque, 1996).

La perception des petits carnivores se construit et s'élabore donc par bribes, par fragments. A partir de formes, de traces, naissent une compréhension autre de la réalité ainsi que des représentations persistantes ancrées dans les savoirs locaux. Il ne s'agit pas ici d'archétypes mais plutôt d'imaginaires et d'images, transmis par l'oral ou l'écrit, qui perdurent au fil du temps. D'où l'importance de ne pas marginaliser ce savoir populaire et de travailler sur les « hybridations »[1027], les échanges entre savoirs vernaculaire et savant. Ce partage des connaissances rejoint d'ailleurs le projet des sciences sociales :

« Comprendre comment les individus et les groupes donnent un sens à leur expérience du monde, et non décrire ce monde en dehors de toute expérience humaine »[1028].

La conclusion de Béatrice Collignon trouve une résonnance particulière lorsqu'on étudie les petits carnivores et la notion de « nuisible » :

« Et comment répondre aux peurs d'aujourd'hui sans prendre au sérieux les représentations qui les nourrissent ? »…

Le partage strict des connaissances, avec d'un côté le savoir scientifique et de l'autre le savoir populaire, est (tout comme le partage strict des territoires) tenu en échec. La faillite du « tout scientifique » et le flou des données obligent l'homme à renouer avec d'autres approches plus empiriques, plus sensitives, plus intuitives. A partir des quelques indices (traces, empreintes) que l'animal lui permet de saisir de sa réalité, il reconstruit celle-ci en développant une image fragmentaire du vivant. Le savoir empirique vient dès lors compléter le savoir scientifique, élaborant une perception des petits carnivores située à mi-chemin entre *vue* et *vision*, science et imaginaire. Notre dernière hypothèse suggérait que le mythe, en l'occurrence celui de la Mètis, figure emblématique de l'ondoyance, du jeu, de l'entre-deux, peut aider le géographe à appréhender ces représentations et à saisir cette perception plurielle, savante et empirique, scientifique et imaginaire, métonymique et intuitive, des petits carnivores. En aidant à mieux comprendre la façon dont les hommes les perçoivent, le mythe explique aussi pourquoi des animaux si petits peuvent faire tant de bruit…

***

Partis à la découverte des conflits qui opposent (et des liens qui unissent) l'homme aux petits carnivores dits « nuisibles », nous avons ainsi parcouru le chemin conduisant du partage au partage : du partage-séparation au partage-union ; de la séparation des espaces et des savoirs à leur rapprochement, de la rigidité à la plasticité, de l'ordre éclairé au *jeu* teinté d'obscurité. En dépit des multiples tentatives humaines pour « mettre de l'ordre » et

[1027] COLLIGNON B., 2005, « Que sait-on des savoirs géographiques vernaculaires ? », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, septembre, p. 329.
[1028] *Ibid.*, p. 330.

domestiquer les mustélidés, leur inquiétante altérité demeure, et l'inonder de lumière ne suffit pas à en repousser l'ombre. Eliminés ou maintenus à la marge, ces « nuisibles », véritables *hors-la-loi*, continuent de menacer l'équilibre. Ils transgressent les règles et, insaisissables, déjouent notre vigilance. Les chercheurs qui les étudient sont confrontés au flou des chiffres et des données récoltées, et les chasseurs qui les traquent, à la résistance de leurs adversaires.

Quoi que l'on fasse pour l'ôter, un grain de sable demeure fiché dans l'engrenage bien huilé… La faillite de l'ordre et de la domestication modifie la donne et les rapports tissés entre les règnes. Le *jeu* qui en découle peut être assimilé à une forme de *résistance*. Les petits prédateurs (ainsi que les grands) sont en effet des sujets d'étude qui « résistent » au chercheur, tout comme ils résistent, dans la nature, au naturaliste ou au chasseur.

> « Qu'il s'agisse de l'interprétation des sources historiques, du décryptage des traces toponymiques, des techniques de suivi des animaux sauvages, ils s'échappent et multiplient les chausses-trappes »[1029].

Mètis, déesse de l'ondoyance et des détours rusés, incarne ce jeu, cette menace insidieuse et l'obscurité opposée à la lumière. Ses ruses et son esprit d'invention sont mis à contribution pour promouvoir un ordre alternatif :

> « Que les ruses de Mètis impliquent pour tout ordre institué une menace, que son intelligence se déploie dans le domaine du mouvant et de l'imprévu pour mieux retourner les situations, bouleverser les hiérarchies »[1030].

Résolument transgressif, le nouvel ordre n'est plus fondé sur la « lumière » mais annonce le règne du « clair-obscur », de l'entre-deux, des zones « noires ». Les révolutions, les tours et les retournements du jeu font basculer les relations entre hommes et petits carnivores du partage-séparation au partage-rapprochement. Nous avons vu qu'hommes et mustélidés pouvaient, à la faveur du jeu, non seulement partager les mêmes territoires, mais qu'ils pouvaient aussi partager une forme de connaissance autre, incarnée par Mètis :

> « La bigarrure, le chatoiement de la mètis marque sa parenté avec le monde multiple, divisé, ondoyant où elle est plongée pour y exercer son action. C'est cette connivence avec le réel qui assure son efficacité. Sa souplesse, sa malléabilité lui donnent la victoire sur les domaines où il n'est pas pour le succès de règles toutes faites, de recettes figées, mais où chaque épreuve exige l'invention d'une parade neuve, la découverte d'une issue cachée »[1031].

La Mètis est cette forme de connaissance partagée qui préside au jeu (métonymique et métamorphique) dans lequel s'engagent les figures « noires » que sont les prédateurs noirs, les chercheurs noirs et les chasseurs noirs. Les *prédateurs noirs* possèdent l'élégance, les courbes et l'allure souple des danseurs. Une souplesse et des courbes qui ont donné le latin *vulpes* (qui sert aussi à désigner le renard) et l'expression *volpes pedes*, « celui dont le pied décrit des volutes »… Insaisissables, ils n'offrent pas de réelles prises. Pour tenter de capter leurs « volutes », les *chercheurs noirs* ont abandonné les routes éclairées par la science objective et se sont engagés sur les sentiers de la découverte empirique et sensitive. Leur appréhension des prédateurs noirs se base sur ce que nous avons baptisé la « théorie du fragment » ou approche métonymique du vivant. Etudiant des

---

[1029] MORICEAU J.-M., MADELINE P., 2010, *Repenser le sauvage grâce au retour du loup. Les sciences humaines interpellées*, Bibliothèque du Pôle Rural, n° 2, Presses Universitaires de Caen.
[1030] VERNANT J.-P., 2007, *Œuvres*, p. 1026.
[1031] DETIENNE M., VERNANT J.-P., 1974, *Les ruses de l'intelligence*, p. 98.

animaux nocturnes et fuyants (qui n'offrent qu'une réalité partielle et défaillante), ils interprètent ce qu'ils voient, le fragmentent pour mieux le réinventer. Ici, la *vue* (la réalité objective) est remplacée par la *vision*, une recomposition du réel. Ce qu'on ne voit pas, on l'imagine… On se sert de ce qui est disponible, de traces, de bribes, de fragments de réalité, pour improviser, composer, établir des correspondances et des combinaisons. Au final, le tout obtenu est davantage que la somme des parties, et l'animal se révèle « plus vrai que nature ».

Cette première forme de jeu – métonymique – fusionnant réel et imaginaire, nature et culture, en induit une autre – métamorphique – rapprochant les espaces et les espèces. Dans les plis du jeu métonymique, des ponts sont tissés entre soi et l'autre, entre identité et altérité, homme et animal, jusqu'à l'improbable métamorphose du « devenir-animal » :

> « Le devenir-animal de l'homme est réel, sans que soit réel l'animal qu'il devient »[1032].

S'inspirant des tours des prédateurs noirs qu'ils veulent piéger, les *chasseurs noirs* inventent comme eux une « parade neuve ». Doués de Mètis, ils possèdent les mêmes armes de combat[1033] : une réalité multiple et changeante, un pouvoir de polymorphie qui les rend insaisissables, une intelligence souple et rusée et une démarche « courbe » pour frapper par surprise et se diriger dans toutes les directions. Au cœur de cet « enchevêtrement de formes » et de ce « bariolage de couleurs »[1034], les deux caractéristiques fondamentales de Mètis gouvernent à la fois le prédateur et l'homme qui le traque. D'une part, le *Poikilos*, le rusé, le madré, « un esprit retors, un malin fertile en invention, en ruses de toutes sortes ». D'autre part, l'*Aiolos*, le rapide, le mobile et l'ondoyant, « image d'un mouvement tourbillonnant, d'un changement incessant »[1035].

Témoins de l'irréductible et de l'ondoyance ; de cette part de liberté qui nous appartient encore lorsque tout nous échappe, les chasseurs noirs ne reculent pas devant l'intrusion animale, la sauvagerie obscure et l'ensauvagement de l'homme en devenir. Les pulsions instinctives, niées par la conscience de l'homme civilisé, sont pourtant considérées comme « nuisibles ». Le Dictionnaire historique de la langue française définit l'instinct comme une « excitation », une « impulsion », une tendance innée contre laquelle on ne peut lutter et qui, de ce fait, suscite inquiétude et méfiance. L'animalité qu'il libère, déclanche en même temps la « violence pure »[1036]. Alors même que le processus de civilisation consiste, d'après Jung, en un « domptage progressif de tout ce qu'il y a d'animalité dans l'homme »[1037], la part animale n'a de cesse de se révolter et d'agresser. Elle appelle le chasseur noir à la désobéissance et à la transgression. Elle le porte vers ce « devenir-animal » décrit par Gilles Deleuze, qui n'est en définitive que l'expression de l'instinct, « la pulsion en personne »[1038] et la violence de l'arrachement à l'humanité :

> « Qui n'a connu la violence de ces séquences animales, qui l'arrachent à l'humanité ne serait-ce qu'un instant, et lui font gratter son pain comme un rongeur ou lui donnent les yeux jaunes d'un félin ? Terrible involution qui nous appelle vers des devenirs inouïs »[1039].

[1032] DELEUZE G., 1980, *Mille plateaux*, p. 291.
[1033] DETIENNE M., VERNANT J.-P., 1974, *Les ruses de l'intelligence*, p. 11-12.
[1034] *Ibid.*, p. 26.
[1035] *Ibid.*
[1036] BACHELARD G., 1989, *Lautréamont*, p. 14.
[1037] JUNG C.-G., 1913, *Psychologie de l'inconscient*, p. 48.
[1038] DELEUZE G., 1980, *Mille plateaux*, p. 317 : « Il est l'affect lui-même, la pulsion en personne, et ne représente rien ».
[1039] *Ibid.,* p. 294.

La fonction première du devenir-animal est d'inventer, s'inspirant de l'intelligence animale et de l'ombre de Mètis. Il offre à l'homme cette élasticité que ne lui offre pas le monde ordonné, le moyen d'assouplir la nature et ce qui est donné comme inaliénable et définitif. Le moyen de changer l'ordre du monde en changeant de forme et en « déréglant » ses sens :

« Arriver à l'inconnu par le dérèglement de tous les sens. Un long, immense et raisonné dérèglement de tous les sens »[1040].

Ce dérèglement, cette imprudence métamorphique autorise à repenser le réel d'une part, et à reconsidérer le rapport entre humanité et animalité d'autre part. Devenir, c'est être engagé dans un changement d'état et s'aventurer en zone noire, loin de l'équilibre institué :

« Peut-on progresser si l'on n'entre pas dans les régions loin de l'équilibre ? »[1041].

Par le biais du désordre « noir » et fertile, l'homme peut alors se déchaîner, révéler au grand jour une réalité inversée où croît sans restriction l'animalité et où Mètis « tisse, tresse, combine et noue les fils dont l'entrelacement fait le tissu du devenir »[1042]. Le partage des connaissances, les ponts entre les espèces et les territoires, les glissements entre les règnes fleurissent en terre violente et inventive. On crée des mondes autres, subversifs, dans lesquels « l'opposé du jeu n'est pas le sérieux mais la réalité »[1043]. Tout est dans tout. L'homme n'est plus séparé des choses de la nature mais lié à elles de façon inhérente, indissociablement.

« Des fibres mènent des uns aux autres, transforment les uns dans les autres, en traversant les portes et les seuils »[1044].

Chez Gaston Bachelard, ce phénomène est poussé à l'extrême lorsqu'il est dit, dans la *Poétique de l'espace*, que les coquillages et les fossiles sont des essais pour préparer les formes du corps humain ; des « morceaux d'homme »[1045]. L'heccéité de Gilles Deleuze fusionne tout, « le climat, le vent, la saison »[1046]. Les espaces se mélangent, tourbillonnent jusqu'à effacer les moindres repères :

« Une heccéité n'a ni début ni fin, ni origine ni destination ; elle est toujours au milieu. Elle n'est pas faite de points, mais seulement de lignes. Elle est rhizome. »[1047].

Et le devenir-animal qu'elle cautionne n'est pas, dans ces conditions d'anarchie primitive, une simple imitation mais une *composition*. Il s'agit d'inventer à l'infini des formes nouvelles en utilisant les morceaux épars fournis par la nature. C'est la raison pour laquelle la théorie du fragment que nous avons décrite est à la fois métonymique et métamorphique. Le devenir dans l'heccéité est un tableau moléculaire[1048] qui,

---

[1040] RIMBAUD A., 1873, *Une saison en enfer*.
[1041] DELEUZE G., 1993, *Critique et clinique*, p. 137.
[1042] VERNANT J.-P., 2007, *Œuvres*, p. 1048.
[1043] FREUD S., 1919, *L'inquiétante étrangeté*, p. 34.
[1044] DELEUZE G., 2007, *Mille plateaux*, p. 333.
[1045] BACHELARD G., 1961, *Poétique de l'espace*, p. 112.
[1046] DELEUZE G., 2007, *Mille plateaux*, p. 321 : « Le climat, le vent, la saison, l'heure ne sont pas d'une autre nature que les choses, les bêtes ou les personnes qui les peuplent, les suivent, y dorment ou s'y réveillent. Et c'est d'une seule traite qu'il faut lire : la-bête-chasse-à-cinq-heures. Devenir-soir, devenir-nuit d'un animal, noces de sang. Cinq heures est cette bête ! Cette bête est cet endroit ! ».
[1047] *Ibid.*, p. 324.
[1048] *Ibid.*, p. 336-337 : « Et c'est cela l'essentiel pour nous : on ne devient animal que si (...) on émet des corpuscules qui entrent dans le rapport de mouvement et de repos des particules animales (...). On ne devient animal que moléculaire ».

contrairement à une réalité fixe et indissociable, est modulable à l'infini. Ce sont les molécules, les particules agencées et combinées qui dissolvent les formes et rendent possible la fusion des espèces et des règnes. Homme et animal, piégeur et prédateur ne font dès lors plus qu'un dans un tout qui les dépasse encore infiniment.

• Piéger ou écrire : l'évasion heureuse…

« Ecrire est une affaire de devenir, toujours inachevé, toujours en train de se faire, et qui déborde toute matière vivable ou vécue. »[1049].

La littérature et la poésie sont au fond à l'image des pratiques de la chasse primitive et du piégeage : inséparables du devenir. Elles *sont* devenir, et l'écrivain, comme le piégeur, est un peu sorcier. En écrivant, il met au monde d'« étranges devenirs qui ne sont pas des devenir-écrivain, mais des devenir-rat, des devenir-insecte, des devenir-loup, etc. »[1050]. Ses noces contre nature sont le plus souvent conclues avec des animaux « noirs » ; des animaux qui vivent la nuit et se déplacent dans l'ombre, dans les marges obscures, inévitablement perçus comme « nuisibles » : rats, insectes, chauve-souris, loups ou… petits carnivores.

Comment ignorer ces métamorphoses, si créatrices et pourtant si dangereuses, puisqu'elles confrontent l'homme au bouillonnement du sang noir ?

Comment ignorer la puissance des liens qu'elles tissent entre les règnes ? Les poètes sont passés maîtres dans l'art de donner vie à cet animisme global et à son immanence primitive. L'image du tissu que l'on file, des fibres que l'on tisse entre elles, est très répandue dans les écrits poétiques. Ainsi tissées, travaillées, les fibres « traversent les portes et les seuils »[1051] sans se soucier d'un quelconque ordre préconçu. Tout à son devenir, l'écrivain revendique l'« indiscernabilité » de son œuvre et de ses créatures éparpillées au sein d'une Création douteuse. Le règne de la « raison rasée de près » s'en trouve sérieusement compromis, et l'on s'achemine, dans un joyeux désordre, vers la « catastrophe rêvée, le passage de la vie animale à la vie végétale et minérale » :

« On a beaucoup exagéré l'impuissance de l'imagination : ses trois cornes aiguës labourent aisément les glacis dérisoires de la raison rasée de près. En murmurant et portes closes, on parvient à se forger des pavillons de toutes les grandeurs, des amours insensées, des lunes de rechange, on reconstitue le charbon, les gemmes, le corail, on métamorphose les rochers, les livres et le cœur des hommes. De bouche à bouche, les yeux fermés, il y a toujours place pour la catastrophe rêvée, le passage de la vie animale à la vie végétale et minérale, pour une fourrure de givre, pour ce soleil vert dont je parle plus haut ou pour tout abolir »[1052].

Un « soleil vert » accessible seulement aux initiés : poètes, chercheurs noirs, piégeurs et peut-être prédateurs – si tant est qu'ils voient la vie en vert…

Comment ignorer, pour finir, combien cette puissance métamorphique, puissance d'altérité et de partage, peut s'avérer voluptueuse, fascinante ? Bien qu'il en ait souvent peur, l'homme semble en effet avoir besoin de l'ombre fertile qui a la capacité de changer le réel, de le « hausser d'un ton ». Comme en témoignent les cartes et les pages enluminées du Moyen Âge où des « fantaisies » marquent la faillite de l'ordre et de la domestication, les hommes éprouvent le besoin de se raconter des histoires noires… et de s'affronter, face à face, avec l'animal. Si la résistance des petits carnivores sauvages est agaçante (elle signe

[1049] DELEUZE G., 1993, *Critique et clinique*, p. 11.
[1050] DELEUZE G., 2007, *Mille plateaux*, p. 293.
[1051] *Ibid.*, p 333.
[1052] ELUARD P., 1939, *Donner à voir*, p. 55-56.

l'échec de l'ordre), elle est aussi furieusement tentante, et créative ! Les recompositions métonymique et métamorphique du vivant en sont de parfaits témoignages.

Ainsi, le partage des territoires et des connaissances entre hommes et petits carnivores offre la possibilité d'une île, d'une page à inventer, d'une relation à écrire ou réécrire… Non seulement la part d'ombre, la part de jeu et de décalage sont inévitables, mais elles sont presque nécessaires tant l'homme aspire à ménager dans l'ordre une fenêtre de fantaisie, de subversion, de rire et de désordre créatif.

Annexes

Annexe 1

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Arrêté du 29 janvier 2007 fixant les dispositions relatives au piégeage des animaux classés nuisibles en application de l'article L. 427-8 du code de l'environnement

NOR : *DEVN0700128A*

La ministre de l'écologie et du développement durable,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 427-8 et R. 427-13 à R. 427-17 ;

Vu l'arrêté du 1er août 1986 modifié relatif à divers procédés de chasse, de destruction des animaux nuisibles et à la reprise du gibier vivant dans un but de repeuplement ;

Vu l'arrêté du 4 novembre 2003 modifié relatif à l'usage des appeaux et des appelants pour la chasse des oiseaux de passage et du gibier d'eau et pour la destruction des animaux nuisibles ;

Vu l'avis du Conseil national de la chasse et de la faune sauvage en date du 20 mai 2005,

Arrête :

Art. 1er. – La régulation par le piégeage des populations animales en application des articles L. 427-8 et R. 427-13 à R. 427-17 du code de l'environnement est soumise aux conditions prévues au présent arrêté.

CHAPITRE Ier

Catégories de pièges autorisés

Art. 2. – Seul est autorisé, sous réserve des prescriptions particulières qui leur sont applicables, l'emploi des pièges des catégories suivantes :

1. Les boîtes à fauves et tous autres pièges ayant pour objet de capturer l'animal par contention dans un espace clos sans le maintenir directement par une partie de son corps ;

2. Les pièges déclenchés par pression sur une palette ou par enlèvement d'un appât, ou tout autre système de détente, et ayant pour objet de tuer l'animal ;

3. Les collets munis d'un arrêtoir ;

4. Les pièges à lacet déclenchés par pression sur une palette, ou tout autre système de détente, et ayant pour objet de capturer l'animal par une partie de son corps, sans le tuer ;

5. Les pièges rustiques dits assommoirs perchés ;

6. Les pièges n'appartenant pas aux catégories précédentes et ayant pour effet d'entraîner la mort de l'animal par noyade.

CHAPITRE II

Homologation de certains pièges

Art. 3. – L'emploi des pièges mentionnés aux 2, 3, 4 et 6 de l'article 2 ci-dessus est subordonné à l'homologation d'un modèle présenté par le fabricant ou le distributeur.

L'homologation est prononcée par arrêté du ministre chargé de la chasse.

Les pièges doivent porter une marque distincte permettant l'identification du modèle.

Le refus d'homologation peut être fondé notamment sur les risques de blessures ou souffrances susceptibles d'être infligées aux animaux.

L'homologation de tout modèle peut être assortie de prescriptions d'emploi particulières fixées par arrêté ministériel. Elle peut être prononcée à titre provisoire pour une période déterminée de mise à l'essai.

Art. 4. – Le retrait de l'homologation de tout modèle peut être prononcé par arrêté ministériel, en fonction de l'évolution des techniques ou de la fréquence et de la gravité des souffrances et des blessures infligées aux animaux telles qu'elles sont constatées à l'usage.

CHAPITRE III

Agrément des piégeurs

Art. 5. – Toute personne qui utilise des pièges doit être agréée à cet effet par le préfet du département où elle est domiciliée. Cet agrément fait l'objet d'une attestation numérotée et est valable pour l'ensemble du territoire national.

Art. 6. – L'agrément visé à l'article 5 ci-dessus est subordonné à la participation du piégeur concerné à une session de formation au piégeage organisée par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, une fédération départementale ou interdépartementale des chasseurs ou tout autre organisme habilité à cet effet par le préfet du département où se déroule la session.

Les programmes de formation font l'objet de protocoles établis par les organismes qui la dispensent et soumis à l'approbation du préfet.

La formation doit comporter au moins seize heures, avec la répartition horaire globale suivante :

– connaissance des espèces recherchées : quatre heures ;
– connaissance des différents types de pièges, de leurs possibilités et condition d'utilisation : deux heures ;
– manipulation des pièges : quatre heures ;
– connaissance des mesures propres à diminuer les souffrances des animaux capturés : deux heures ;
– application des connaissances : quatre heures.

Sont dispensés de l'obligation de participer à une session pour être agréés :

– les lieutenants de louveterie ;
– les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
– les agents assermentés de l'Office national des forêts ;
– les titulaires d'un brevet de technicien agricole, option aménagement de l'espace, spécialité gestion de la faune sauvage, délivré par le ministre de l'agriculture.

Art. 7. – Les piégeurs agréés sont tenus de marquer leurs pièges au numéro qui leur est attribué par le préfet.

Ils peuvent également utiliser les pièges identifiés par la marque de leur employeur ; mention en est faite dans la déclaration prévue à l'article 11 ci-après.

Il n'est pas exigé que la marque soit apparente lorsque le piège est tendu.

Art. 8. – Les piégeurs agréés doivent tenir un relevé quotidien de leurs prises.

Tous les piégeurs agréés envoient au préfet du département du lieu du piégeage, avant le 30 septembre de chaque année, un bilan annuel de leurs prises au 30 juin, y compris s'ils n'ont pas pratiqué le piégeage au cours de l'année cynégétique écoulée.

Ce bilan, établi par commune où des opérations de piégeage ont été réalisées, mentionne le nom et l'adresse du piégeur, son numéro d'agrément, l'espèce capturée et le nombre de prises.

Le préfet établit le bilan des captures effectuées dans le département pour la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage.

Art. 9. – L'agrément est valable pour une durée illimitée. Il peut toutefois être suspendu, par décision motivée du préfet, pour une durée n'excédant pas cinq années, au cas où l'intéressé aurait contrevenu à une des dispositions du présent arrêté ou se serait rendu coupable d'une infraction caractérisée aux dispositions législatives ou réglementaires relatives à la police de la chasse ou de la protection de la nature et après qu'il aura été en mesure de présenter ses observations.

Art. 10. – Tout piégeur qui change définitivement de domicile doit en informer le préfet du département où il a obtenu l'agrément, à fin de radiation de la liste des piégeurs agréés du département, et le préfet de son nouveau département, à fin d'inscription sur la liste des piégeurs agréés du nouveau département de résidence. Si un piégeur agréé décide d'arrêter définitivement son activité, il doit en informer par écrit le préfet du département où il figure sur la liste départementale des piégeurs agréés.

CHAPITRE IV

Déclaration des opérations de piégeage

Art. 11. – La pose de pièges doit faire l'objet, de la part du titulaire du droit de destruction ou de son délégué ou du piégeur chargé des opérations, d'une déclaration en mairie de la commune où est pratiqué le piégeage.

La déclaration en mairie est préalable et au moins annuelle. Elle est valable jusqu'au 30 juin de l'année cynégétique en cours.

La déclaration doit indiquer l'identité, l'adresse et la qualité (propriétaire, possesseur, fermier) du déclarant détenteur du droit de destruction, l'identité, l'adresse et le numéro d'agrément du piégeur.

Le maire fait publier un exemplaire de la déclaration à l'emplacement réservé aux affichages officiels et en remet un au déclarant, qui doit le présenter à toute demande des agents chargés de la police de la chasse.

Art. 12. – Les déclarants sont tenus de signaliser de manière apparente sur les chemins et voies d'accès les zones dans lesquelles sont tendus des pièges appartenant aux catégories 2 et 5 de l'article 2 ci-dessus.

CHAPITRE V

Prescriptions générales pour le piégeage

Art. 13. – Tous les pièges doivent être visités tous les matins, par le piégeur ou un préposé désigné par lui et à cet effet. Pour les pièges des catégories 3 et 4 de l'article 2 ci-dessus, cette visite doit intervenir au plus tard dans les deux heures qui suivent le lever du soleil.

La mise à mort des animaux capturés doit intervenir immédiatement et sans souffrance.

En cas de capture accidentelle d'animaux non visés par l'article L. 427-8 du code de l'environnement, ces animaux sont relâchés sur-le-champ.

Art. 14. – Les boîtes à fauves et autres engins de la catégorie 1 de l'article 2 ci-dessus peuvent être placés en tous lieux.

L'utilisation d'appelants vivants des espèces d'oiseaux recherchées ou d'espèces d'animaux de basse-cour est autorisée dans les pièges de la catégorie 1 de l'article 2 ci-dessus dès lors qu'ils ne peuvent pas se trouver en contact immédiat avec l'animal à capturer ou capturé. Cette dernière disposition ne s'applique pas pour les appelants, de l'espèce recherchée, placés dans les cages à corvidés.

Art. 15. – I. – Les pièges des catégories 2 et 5 de l'article 2 ci-dessus ne peuvent être tendus à moins de 200 m des habitations des tiers et à moins de 50 m des routes et chemins ouverts au public.

II. – L'utilisation en coulée des pièges de catégorie 2 est interdite.

III. – Les pièges à œuf ne peuvent être tendus que de nuit ; ils doivent être détendus ou neutralisés dans les deux heures suivant le lever du soleil. Toutefois, ces dispositions ne s'appliquent pas aux pièges placés en jardinet ou en caisse de telle sorte que l'œuf ne puisse être visible de l'extérieur.

IV. – Les pièges en X peuvent être utilisés :

1° Dans les marais et jusqu'à 200 m des cours d'eau, des étangs ou des marais uniquement avec appât végétal, en cas d'utilisation d'un appât ;

2° A plus de 200 m des cours d'eau, des étangs ou des marais :

– en gueule de terrier et dans les bottes de paille et de foin ;
– au bois, dans une enceinte ménageant une ou des ouvertures d'une largeur inférieure ou égale à 15 cm ;
– dans une boîte ménageant une ou des ouvertures inférieures ou égales à 11 cm × 11 cm, pour les pièges de dimensions inférieures ou égales à 18 cm × 18 cm.

V. – Les autres pièges peuvent faire l'objet de dispositions particulières figurant dans les arrêtés d'homologation.

Art. 16. – Seul est autorisé l'emploi de collets, de fabrication industrielle ou artisanale, homologués dans les conditions prévues à l'article 3 ci-dessus et destinés à la capture du renard.

Le diamètre minimal du câble utilisé doit être de 1,6 mm.

L'arrêtoir doit être inamovible et disposé de façon à ménager à la boucle une circonférence minimale de 21 cm pour éviter la strangulation des animaux.

L'utilisation de tout système de détente destiné à entraîner la mort des animaux par strangulation est interdite.

Pour assurer le piégeage sélectif du renard, le collet, après mise en place, doit présenter une ouverture maximale de 20 cm de diamètre, la partie basse de l'engin étant disposée à 18 cm au moins et à 22 cm au plus au-dessus du niveau du sol.

Toutefois, cette dernière disposition ne s'applique pas pour les collets placés en gueule de terrier de renard.

De même, lors d'opérations de piégeage du renard à l'intérieur des bâtiments, cours et jardins, installations d'élevage et, d'une façon générale, dans les enclos attenant à l'habitation visés à l'article L. 424-3 du code de l'environnement, les collets à arrêtoir peuvent être tendus directement sur le passage emprunté par l'animal sans tenir compte de la hauteur depuis le sol.

Art. 17. – Le préfet, après avis de la fédération départementale ou interdépartementale des chasseurs et de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage, peut autoriser par arrêté, dans tout ou partie du département, l'utilisation des pièges rustiques dits « assommoirs perchés ». Cet arrêté peut en limiter les conditions d'emploi, sans préjudice des dispositions des alinéas suivants.

L'ouverture dans le sens vertical des assommoirs ne peut dépasser 25 cm.

Les assommoirs perchés doivent être placés à une hauteur minimale de 1,50 m du sol.

Art. 18. – L'attache reliant le collet ou le lacet à un point fixe ou mobile doit comporter au moins deux émerillons permettant au piège d'accompagner les mouvements de l'animal capturé en évitant la torsion du collet ou du lacet.

CHAPITRE VI

Dispositions diverses

Art. 19. – Le piégeage du sanglier est interdit.

Art. 20. – L'utilisation de pièges à feu ou de batteries d'armes à feu est interdite.

Art. 21. – Les dispositions des articles 5 à 12 et 15 du présent arrêté ne sont pas applicables au piégeage à l'intérieur des bâtiments, cours et jardins, installations d'élevage et, d'une façon générale, aux enclos attenant à l'habitation visés au I de l'article L. 424-3 du code de l'environnement. Lorsque au moins une opération de piégeage a été réalisée dans ces conditions au cours d'une année cynégétique (1er juillet-30 juin), le titulaire du droit de destruction adresse directement au préfet une attestation de piégeage indiquant l'identité, les coordonnées et la qualité (propriétaire, possesseur, fermier) du déclarant détenteur du droit de destruction, l'identité, l'adresse, le numéro d'agrément des piégeurs et le lieu de la capture et le nombre de captures par espèce au plus tard le 30 septembre suivant l'année cynégétique.

Art. 22. – Les dispositions des articles 5 à 10 ne sont pas applicables aux personnes qui capturent les ragondins et les rats musqués au moyen de boîtes ou de pièges-cages.

Art. 23. – Le présent arrêté entre en vigueur le 1er juillet 2007.

Art. 24. – L'arrêté du 23 mai 1984 fixant les dispositions relatives au piégeage des populations animales est abrogé à compter du 1er juillet 2007.

Art. 25. – Le directeur de la nature et des paysages est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 janvier 2007.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur de la nature et des paysages,
J.-M. MICHEL

Annexe 2

TABLEAU RECAPITULATIF SUR LA REGLEMENTATION DU PIEGEAGE

(Arrêté du 29 janvier 2007)

Catégorie de pièges	Homologation	Agrément du piégeur	Marquage des pièges au n° du piégeur	Déclaration d'activité en mairie	Signalisation de la zone piégée	Visite des pièges		Tenue du relevé journalier du piégeage	Renvoi d'un bilan annuel avant le 30/09	Conditions particulières d'emploi
						Tous les matins avant midi	Dans les 2 heures du lever du soleil			
Catégorie 1 Boîtes à fauve, Beletières, mues, cages pièges…	NON	OUI	OUI si agréé NON si pas agréé	OUI	NON	OUI	NON obligatoire	OUI si agréé NON si pas agréé	OUI si agréé NON si pas agréé	**SANS** ***Agrément non exigé dans le cas du piégeage du ragondin et du rat musqué***
Catégorie 2 Pièges à mâchoires qui tuent	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON obligatoire	OUI	OUI	**GENERALITES** • Interdit en coulée • Interdit à moins de 200 m des habitations des tiers • Interdit à moins de 50 m des voies ouvertes au public (routes, autoroutes, chemins, voies SNCF, allées).
Piège à appât	• Diamètre 33 cm minimum (certains modèles homologués avant 1989 ont un diamètre de 30 cm). • Seulement au bois avec appât carné. • A plus de 200 m des cours d'eau, étangs et marais et dans une enceinte avec une ou des ouvertures de 15 cm maximum.									
Pièges à œuf	• Diamètre 25 cm minimum. • Seulement avec œuf (naturel ou artificiel). • Tendus que de nuit (détendus dans les 2 heures qui suivent le lever du soleil) sauf si piégeage en jardinet ou caisse avec œuf invisible de l'extérieur.									
Pièges en X ou Conibear	Les pièges en X peuvent être utilisés : 1er cas : Dans les marais et jusqu'à 200 m des cours d'eau, des étangs ou des marais uniquement avec appât végétal en cas d'utilisation d'un appât. 2ème cas : A plus de 200 m des cours d'eau, des étangs ou des marais : • en gueule de terrier et dans les bottes de paille et de foin. • au bois, dans une enceinte ménageant une ou des ouvertures d'une largeur inférieure ou égale à 15 cm. • Dans une boîte ménageant une ou des ouvertures inférieures ou égales à 11 cm x 11 cm pour les pièges de dimensions inférieure ou égales à 18 cm x 18 cm.									
Livre de messe à palette	• Utilisable dans les marais, en bordure des étangs et des cours d'eau pour le piégeage des rats musqués. • Ailleurs uniquement en gueule de terrier et dans les bottes de paille ou de foin.									
Livre de messe à appât	• Utilisable dans les marais, en bordure des étangs et des cours d'eau avec appât végétal. • Ailleurs uniquement en gueule de terrier et dans les bottes de paille ou de foin.									
Piège à appât dans cage	• Utilisable dans les marais, en bordure des étangs et des cours d'eau uniquement avec appât végétal (si appât utilisé). • Ailleurs avec appât carné, porte mise (cadre 11 cm x 11 cm).									
Catégorie 3 Collets à arrêtoir	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	Le collet après mise en place doit présenter une ouverture maximale de 20 cm de diamètre. La partie basse de l'engin étant disposée à 18 cm au moins et 22 cm au plus au-dessus du niveau du sol, sauf en gueule de terrier à renard et dans le cadre de l'article L.424-3 du CE. • Emerillons obligatoires. • Diamètre minimal du câble : 1,6 mm.
Catégorie 4 Pièges à lacets (Billard, Bossé Belisle, etc…)	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	• Au moins deux émerillons obligatoires.
Catégorie 5 Assommoirs perchés	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON obligatoire	OUI	OUI	• Soumis à autorisation préfectorale après avis de la FDC et de la CDCFS précisant les conditions d'utilisation. • Ouverture verticale de 25 cm maximum. • Hauteur minimale au-dessus du sol : 1,50 m
Catégorie 6 Pièges ayant pour but d'entraîner la mort par noyade ***(très peu utilisés)***	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	NON obligatoire	OUI	OUI	1. Bidon à double fond : • pour rats musqués exclusivement. • réalisés sous le contrôle de la DDAF du Calvados 2. Fût cylindrique (département de la Mayenne) : • hauteur 89 cm – diamètre 69 cm. 3. Cage (département de la Mayenne) : • longueur 70 cm – largeur 33 cm – hauteur 24 cm. SIVM Gorron sur la partie supérieure du fût à 10 cm du haut, suivi d'un numéro d'ordre inscrit sur un registre tenu par la Communauté des Communes.

NOTIFICATION :

Les prescriptions non applicables lorsque l'on piège à l'intérieur des bâtiments, en cours, jardins, installations d'élevage et d'une façon générale aux enclos[1] attenants à une maison d'habitation (article L.424-3 du Code de l'environnement), sont :

- agrément non nécessaire, donc pas de numéro d'identification du piégeur (quelque soit le piège utilisé),
- pas de déclaration préalable en mairie, pas de relevé quotidien des prises, pas de bilan annuel mais une attestation de piégeage spécifique à fournir avant le 30/09,
- distances par rapport aux habitations des tiers et des voies ouvertes au public de pose des pièges de la catégorie 2 à ne pas respecter,
- pas de matérialisation du lieu de pose sur le terrain.

Toutes les autres règles législatives sont applicables.

Les opérations de piégeage sur souris, rats, taupes (espèces sans statut), ne sont pas soumises à la réglementation.

[1] Un enclos est un enceinte entourée d'une clôture continue faisant obstacle à toute communication avec les héritages voisins et empêchant complètement le passage du gibier et celui de l'homme.

Annexe 3

ASSOCIATION DES GARDES PARTICULIERS
ET
PIÉGEURS AGRÉÉS DE L'AVEYRON
Association agréée pour la protection de l'Environnement
Siège social : Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron
Rue de Rome-Bourran-BP 711-12007 RODEZ Cédex
Site Internet : www.agppaa.fr
Monsieur Michel FRICOU, Président de l'Association

Rodez, novembre 2009

QUESTIONS AUX PIEGEURS AGREES ET GARDES PARTICULIERS (AGPPAA)

Chers amis, ce questionnaire, **anonyme**, entre dans la réalisation d'une thèse sur les petits carnivores « nuisibles »et le piégeage, que va soutenir dans un an une étudiante de Toulouse.

Il va servir à mieux comprendre le monde des piégeurs et des gardes particuliers et leur manière de pratiquer leur activité sur le terrain.

Répondez avec sincérité à toutes les questions et ajoutez au verso ou sur papier libre, vos commentaires ainsi que toute information qui vous semble importante à préciser (une anecdote, une expérience de terrain, ...).

Je compte sur vous et vous remercie pour votre participation. Un compte rendu sera fait et vous sera communiqué en temps utile.

Réponse au plus tard fin ? octobre ou novembre

Le Président de l'Association
Michel FRICOU

VOUS

Votre âge : ..... ans
Votre commune de résidence : .....
Votre état civil : marié oui ☐ non ☐
célibataire ☐
homme ☐ femme ☐
Avez-vous des enfants : oui ☐ non ☐
si oui combien ☐
Possédez-vous des animaux à la maison : chiens ☐ chats ☐ chevaux ☐ poules ☐ autres ☐
Vivez-vous à la campagne ☐ ou en ville ☐
Quelle est (ou était) la profession de vos parents : .....
Votre profession (si retraité, précisez laquelle) : .....
Auriez-vous vécu une expérience invalidante (maladie, accident du travail, problème de santé) :
.....
Etes-vous chasseur : oui ☐ non ☐
Y a-t-il des chasseurs dans votre famille : oui ☐ non ☐
Quels sont les loisirs que vous pratiquez régulièrement : .....
Donnez trois mots pour vous décrire (votre caractère) : .....

Annexe 4

LE PIEGEAGE

Vous êtes piégeur ☐ garde chasse particulier ☐
1ère année de commissionnement de garde particulier :.....
1ère année d'agrément de piégeur : .....
Commune(s) piégée(s) : .....
Commune(s) surveillée(s) en temps que garde particulier : .....
Pièges utilisés : .....
Espèces piégées : .....
Espèces régulées à tir : .....
Qui vous a donné l'envie de piéger ou d'être garde : .....
Piégez-vous régulièrement ☐ ou occasionnellement ☐
Régulez-vous à tir régulièrement ☐ ou occasionnellement ☐
Qu'est-ce qui vous plaît dans ces activiés : .....
En quoi cette activité est utile selon vous : .....
Qu'est-ce que c'est, pour vous, un nuisible : .....
Pourquoi faut-il réguler : .....
Comment repérez-vous les animaux sur le terrain (traces, indices) : .....
.....
Avez-vous une « recette » pour réussir à capturer un animal : .....
.....
Quels animaux sont les plus difficiles à piéger et pourquoi : .....
.....
Certains animaux sont-ils rusés (donnez des exemples de ruses) : .....
.....
Les qualités d'un bon piégeur : .....
Les défauts à éviter : .....
Le conseil que vous donneriez à un jeune qui débute : .....
.....

COMMENTAIRES EVENTUELS

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Annexe 5

Piegeurs

2009 - CERAMAC

1. Votre âge ?

2. Quelle est votre commune de résidence ?

3. Votre état civil ?
○ 1. marié ○ 2. célibataire

4. Votre sexe ?
○ 1. masculin ○ 2. féminin

5. Avez-vous des enfants ?
○ 1. oui ○ 2. non

6. Possédez-vous des animaux ?
○ 1. oui ○ 2. non

7. Quels animaux possédez-vous ?
☐ 1. chiens ☐ 2. chats ☐ 3. chevaux ☐ 4. poules
☐ 5. lapins ☐ 6. autres
Vous pouvez cocher plusieurs cases.

8. Dans quel environnement vivez-vous ?
○ 1. ville ○ 2. campagne

9. Quelle est la profession de votre père ?
○ 1. agriculteur ○ 2. artisan
○ 3. commerçant ○ 4. cadre moyen
○ 5. ouvrier ○ 6. inactif
○ 7. salarié agricole ○ 8. profession libérale
○ 9. employé ○ 10. personnel de service
○ 11. professionnel du bois ○ 12. autre
○ 13. militaire

10. Quelle est votre profession ?
○ 1. agriculteur ○ 2. artisan
○ 3. commerçant ○ 4. cadre moyen
○ 5. ouvrier ○ 6. inactif
○ 7. salarié agricole ○ 8. profession libérale
○ 9. employé ○ 10. personnel de service
○ 11. professionnel du bois ○ 12. autre
○ 13. militaire ○ 14. écolier

11. Etes-vous retraité ?
○ 1. oui ○ 2. non

12. Avez-vous vécu une expérience invalidante ?
○ 1. oui ○ 2. non

13. Si oui à la question 12, quel type d'expérience ?
○ 1. longue maladie ○ 2. accident du travail

14. Etes-vous chasseur ?
○ 1. oui ○ 2. non

15. Y a-t-il des chasseurs dans votre famille ?
○ 1. oui ○ 2. non

16. Quels sont vos loisirs ?
☐ 1. chasse ☐ 2. pêche ☐ 3. vélo-VTT
☐ 4. marche-randonnée ☐ 5. jardinage ☐ 6. autre
☐ 7. bricolage
Vous pouvez cocher plusieurs cases (6 au maximum).

17. Est-vous garde particulier ?
○ 1. oui ○ 2. non

18. En quelle année avez-vous eu votre agrément de piégeur ?

19. Sur quelles communes piégez-vous ?

20. Quelle(s) espèce(s) piégez-vous ?
☐ 1. martre ☐ 2. renard
☐ 3. fouine ☐ 4. belette
☐ 5. putois ☐ 6. vison amérique
☐ 7. autre
Vous pouvez cocher plusieurs cases.

21. A quelle fréquence piégez-vous ?
○ 1. régulièrement ○ 2. occasionnellement

22. Qui vous a donné l'envie d'être piégeur ?

23. Qu'est-ce qui vous plaît dans le piégeage ?

24. Quelles sont selon vous les qualités d'un bon piégeur ?

25. Donnez votre définition d'un animal nuisible ?

26. Pourquoi faut-il réguler selon vous ?

27. Trois mots pour vous décrire ?

Bibliographie

1 - Biologie, écologie, gestion

• Ecologie générale et éthologie

ALEPE, 2000, *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*.

ANDREWARTHA H.G. & BIRCH L.C., 1954, *The distribution and abundance of animals*, The University of Chicago Press, Chicago.

AULAGNIER S., BRUGIERE D., POITEVIN F., 1986, *Atlas de répartition des mammifères dans l'Allier, l'Aveyron, le Cantal, la Haute-Loire, la Lozère et le Puy-de-Dôme*, Centre Ornithologique Auvergne, Clermont-Ferrand.

AULAGNIER S., HAFFNER P., MITCHELL-JONES T., MOUTOU F., 2008, *Guide des mammifères d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient*, Delachaux et Niestlé.

BARBAULT R., 1992, *Ecologie des peuplements. Structure, dynamique et évolution*, Masson, Paris.

CROQUET V., 2008 *« Le putois », « La martre », « La belette », « La fouine »,* fiches descriptives publiées par l'ONCFS, Délégation régionale de Bourgogne et Franche-Comté.

DAJOZ R., 1974, *Dynamique des populations*, Masson et Cie, Paris.

DELATTRE P., 1983, *Analyse d'une relation proie-prédateur sur le modèle en milieu de type agroécosystème. Méthode d'évaluation de la pression de prédation exercée*, Acta Oecol. Oecol Gener., 4(2), 171-191.

DUPUY G., GIRAUDOUX P., DELATTRE P., 2009, *Numerical and dietary responses of a predator community in a temperate zone of Europe*, Ecography 32.

FISCHESSER B. et DUPUIS M.-F., 1996, *Le guide illustré de l'écologie*, La Martinière, Paris.

GOLDBERG J., 1998, *Les Sociétés animales. Communication, hiérarchie, territoire, sexualité*, Delachaux et Niestlé, Paris.

HAINARD R., 1986, *Les mammifères sauvages d'Europe*, Delachaux et Niestlé, Paris.

HALL E.T., 1971, *La dimension cachée*, Seuil, Paris.

HANSKI I., HANSSON L., HENTTONEN H., 1991, *Specialist predators, generalist predators, and the microtine rodent cycle*, Journal of Animal Ecology 60.

HANSKI I., KORPIMAKI E., 1995, *Microtine Rodent Dynamics in Northern Europe : Parameterized Models for the Predator-PreyInteraction*, Ecology, Vol. 76, No. 3, Apr.

HANSKI I., TURCHIN P., KORPIMDKI E., HENTTONEN H., 1993, *Population oscillations of boreal rodents : regulation by mustelid predators leads to chaos*, Nature 364.

HEDIGER H., 1955, *Psychology of animals in Zoos and Circuses*, Butterworths, London.

HERRENSCHMIDT V., 1984, *Aspects de la dynamique spatio-temporelle des relations prédateurs-proies en milieu forestier*. Thèse 3e cycle, univ. Paris-VI.

INRA, 2005, *La ville, un nouveau terrain d'étude de la biodiversité*, 22 février.

LIMA S.L., 2002, Putting predators back into behavioral predator–prey interactions, *Trends in Ecology & Evolution* Vol. 17 No.2 February.
LODE T., 1996, *Stratégies de co-existence prédateurs/proies chez des Vertébrés terrestres du Paléarctique occidental*, dossier d'Habilitation à Diriger des Recherches, CNRS - Université de Rennes 1.
LPO, 2008, *Faune sauvage de l'Aveyron. Atlas des vertébrés*, Editions du Rouergue.
MAYNARD SMITH J., SLATKIN M., 1973, *The stability of predator-prey systems*, Ecology, Vol. 54, No. 2, Mar.
MERMOD C., MARCHESI P., 1998, *Les petits carnivores*, Payot, Lausanne.
MITCHELL W.A., BROWN J.S., 1990, Density-dependent harvest rates by optimal foragers, *Oikos*, Vol. 57 : 2, 180-190.
MORGAN R.A., BROWN J.S., THORSON J.M., 1997, The effect of spatial scale on the functional response of fox squirrels, *Ecology*, 78:1087–1097.
MURDOCH W.W. et OATEN A., 1975, *Predation and population stability*, Advan. Ecol. Rca. 9:1-131.
PAPAJ D.R. et LEWIS A.C., 1993, *Insect Learning: Ecological and Evolutionary Perspectives*. New York, Chapman & Hall.
RICKLEFS R.E., MILLER G.L., 2005, *Ecologie, « La prédation »,* chapitre 23, De Boeck, Paris.
SAINT-GIRONS M.-C., 1989, *Les mammifères en France*, Sang de la Terre, Paris.
SIH A. *et al.*, 1998, *Emergent impacts of multiple predators on prey*, Trends Ecol. Evol., 13.
SOMMER R., 1973, L'espace personnel*, La Recherche* n° 31, 2.
TINBERGEN J., 1969, *The element of space in development planning* (avec L. B. M. Mennes & J. G. Waardenburg), Amsterdam, North Holland Publishing Co.

• Les mustélidés

CREGUT-BONNOURE E., 1996, Famille des Mustelidae, *Les grands mammifères Plio-Pléistocènes d'Europe*, Paris, L'Harmattan.
DELATTRE P., 1991, *Gestion des populations de mustélidés*, Saint-Hubert, déc.
ECHAUBARD M., CHEVALLIER L., 2001, Nuisibles ?*, Courrier Nature*, 195.
ERLINGE S., SANDELL M., 1988, *Coexistence of stoat and weasel: social dominance, scent communication and reciprocal distribution*, Oikos.
ERLINGE S., 1995, Social organization in european small mustelids, *Proceedings II Italian symposium on carnivores. Biology and conservation of mustelid*s, Pavia, 22 oct. 1993, ed. Hystrix.
FORNASARI L., BANI L., 2000, A spatial analysis of mustelids distributions in northern Italy, *Mustelids in a modern world*.
FOURNIER-CHAMBRION C., BERNY P.J., 2004, *Evidence of secondary poisoning of free-ranging riparian mustelids by anticoagulants rodenticides in France: implications for conservation of European mink (mustela lutreola)*, J. Wildl. Dis., 40.
GODIN J., VIVIER E., 1995, Les mustélidés dans les forêts du Nord de la France, leurs fluctuations d'effectifs de 1975 à 1987, *Courr. Env.,* INRA, 25.
GODIN J., 1997, Les mustélidés classés nuisibles dans le Nord de la France : chronique d'une éradication programmée, *Courrier Nature*, 162.
GOUGH M.C., RUSHTON S.P., 2000, *The application of Geographic Information Systems and computer modelling to mustelid research*, in Mustelids in a modern world.
GRIFFITHS H.I., 2000, *Mustelids in a modern world. Management and conservation aspects of small carnivores: human interactions*, Leiden.

GROS *et al.*, 2003, *in* ONCFS, Enquête « martres et fouines ».
HENRY C., 1992, Démographie comparée des mustélidés, XVe colloque francophone de mammalogie, *Encyclopédie des carnivores de France*.
JACKSON P., 1990, *Weasels, badgers, civets and mongooses and their relatives*, Gland, IUCN.
KREMOLA T., KOIVULA M., KORPIMAKI E., NORRDAHL K., 1997, Small mustelid predation slows population growth of Microtus voles : a predator reduction experiment, *Journal of Animal Ecology*, 66, 607-614.
LEGER F., 2002, Les petits carnivores introduits, *L'étude et la conservation des carnivores*, Actes XXIII du colloque francophone de mammalogie, CHAPRON G, MOUTOU F, SFEPM.
LOCKIE J.D., 1966, *Territory in small carnivores*, Symp. Zool. Sty London.
LODE T., 1991, Note sur la position trophique de quelques carnivores dans l'ouest de la France, *Bull. Sc. Sciences Nat. Ouest de la France*, 13.
LYVER P., 2000, Identifying mammalian predators from bite marks: a tool for focusing wildlife protection, *Mammal Rev*, 30.
MC DONALD R.A., KING C.M., 2000, *Biology of mustelids*. The proceedings of symposium held at the third European congress of mammalogy, Finland, 31 may 1999, Mammal Rev, 30.
MC DONALD D.W., 2003, Modelling space use and dispersal of mammals in real landscapes: a tool for conservation, *J. Biogeogr.*
MEAR B., 1992, *Contribution à l'étude du piégeage et des populations dites nuisibles : application au département du Rhône*, Lyon, Thèse ENV.
MEIA J.S., LIBEREK M., BOSSARD M., FISCHER C., 1996, Les carnivores de Suisse à l'aube du 21^{e} siècle… III Les Mustélidés, *Protéger les mammifères ! A quel prix ?* 18^{e} coll. Franc. de mammalogie, Bourges, oct. 94, SFEPM.
MELOCHE J., 1996, *Histoire naturelle des carnivores de France. Une anthologie*, Meloe.
MERMOD C., MARCHESI P., 1983, *Etude d'une population de mustélidés dans les Alpes vaudoises (Suisse) : comparaison avec une population du Jura,* actes coll. Int. mammalogie, Grenoble, SFEPM.
MERMOD C., MARCHESI P., 1988, *Les petits carnivores*, Lausanne, Payot.
MOUCHES A., NAULLEAU G., BOISSIN J., 1982, *Etude de la dynamique des populations de trois mustélidés (martre, fouine, putois) : application dans la gestion de la faune sauvage. Régime alimentaire et tendance évolutive des espèces*, Centre études biol. animaux sauvages, MEDD.
NAULLEAU G., 1985, *Régime alimentaire chez les carnivores en France et impact sur le gibier*, CIC, Symp. Prédateurs, Lisbonne.
RICHIER S., MAMAM L., SERRE D., BROCHIER C., 2005, *Une place pour les mammifères des zones humides et des cours d'eau*, Orléans, Agence Eau Loire Bretagne.
ROSOUX R., 1998, *Etude des modalités de l'occupation de l'espace et d'utilisation des ressources trophiques chez la loutre d'Europe (Lutra lutra) dans le Marais poitevin*, thèse de doctorat d'Etat, Université de Rennes I.
RUETTE S., STAHL P., ALBARET M., MIGOT P., 2002, *Facteurs influençant le succès de capture des petits carnivores : vers la mise au point d'un indice standardisé de piégeage ?, in L'étude et la conservation des carnivores*, Actes XXIII du colloque francophone de mammalogie, CHAPRON G, MOUTOU F, SFEPM.
SAINT-GIRONS MC., MORIN H., ROSOUX R., 1993, *Les mammifères d'eau douce, leur vie, leurs relations avec l'homme*, Paris, MEDD, SFEPM.
SOMMER R., BENECKE N., 2004, Late and post-glacial history of the Mustelidae in Europe, *Mammal Rev.*, 34.
STAHL P., RUETTE S., 2000, *Le renard, les mustélidés, le rat musqué, le ragondin et les corvidés*, FS Cahiers techniques, 251.

WOLSAN M., 1993, Phylogeny and classification of early european mustelida, *Acta Theriol*, 38.

• *Martre*

BOUCHARDY C., LABRID P., 1986, *La martre*, Bulletin mensuel ONC, fiche n° 33.
DRILLON V., LEGER F., 1996, *Observation sur le régime alimentaire de la martre dans la Haute vallée de la Meurthe (Vosges)*, Ciconia, 20.
DRILLON V., STAHL P., 1997 *Influence du piégeage sur l'abondance, la structure d'âge et le sex-ratio d'une population de martres dans une réserve des Hautes Vosges*, Gibier FS Game Wildlife, 14.
FOURNIER A., 1994, *Contribution à l'étude de la distribution de la martre des pins dans la région NPDC*, Héron, 26.
FOURNIER A., TOMBAL J.-C., 2003, *Actualisation du statut de la martre des pins en forêt domaniale de Mormal (Nord) et définition de secteurs routiers à risques pour l'espèce*, Héron.
GAYET G., 2005, *Caractéristiques paysagères et habitat diurne de la martre et de la fouine en Bresse*, maîtrise IUP, Univ. Franche-Comté, ONCFS.
GUINARD M., 1986, Utilisation *de l'espace et régime alimentaire de la martre et de la fouine en forêt de Chizé*, Tours, DEA Biologie.
LABRID G., 1986, *La martre, Encyclopédie des carnivores de France*, SFEPM, Encyclopédie des carnivores de France.
MARCHESI P., 1985, *Ecologie de la martre en forêt montagnarde du Jura suisse*, Bruxelles.
MESSENGER J., BIRKS J., 1998, New approaches to monitoring sparse marten populations in England and Wales, *Euro-American mammal congress*, Univ. Saint-Jacques de Compostelle, 24 july, S. Reig ed, 1998.
NOBLET J.-F., 2001, La martre, *Courrier Nature*, 92.
SIBUT P. (sans date), *La martre*, FDC Isère.
WAECHTER A., GENOT J.-C., 1981, *La martre*, Parc naturel régional des Vosges du Nord, DRAE Alsace.
WAECHTER A., 1980, Etude *de la dynamique des populations de martres et de fouines dans les Vosges du Nord*, Parc nat. Rég. Des Vosges du Nord, MEDD, Cadre de vie.

• *Fouine*

ARTOIS M., BARRAT J., 1984, Au-delà des chiffres… pour dissiper quelques malentendus à propos de la fouine, *Bulletin mensuel ONC*.
BOUCHARDY C., LIBOIS R., 1986, La fouine, *Bulletin mensuel ONC*, 105, fiche n° 34.
GENOVESI P., BOITANI L., 1997, *Social ecology of the stone marten in central Italy, in Martes : taxonomy, ecology, techniques and management*, Edmonton, Alberta.
KALPERS J., 1983, Contribution à l'étude éco-éthologique de la fouine : stratégie d'utilisation du domaine vital et des ressources alimentaires, radio-repérage et discussion générale, *Cahier Ethol. Appl.*, 4, 1.
LEGER F., 1979, *Biologie de la fouine*, Droué, Centre d'Animation et de Loisirs.
LEGER F., 1996, Observation sur l'écologie de la fouine dans le bocage du Perche. Utilisation de l'espace, *Bulletin mensuel*, 209.
LEGER F., STEIMER F., 1997, *La fouine*, Saint-Yrieix, Eveil Nature.
LEGER F., STEIMER F., 2000, La fouine, *Courrier Nature*, 185.
LIBOIS R., WAECHTER A., 1991, *La fouine, Encyclopédie des carnivores de France,* SFEPM.

LODE T., 1991, Exploitation des milieux et organisation de l'espace chez deux mustélidés européens : la fouine et le putois*, Vie Milieu*, 41.
POITEVIN F., 1980, *La fouine dans le parc régional du Haut Languedoc, évaluation des densités et impact alimentaire*, Montpellier, lab. Biogéogr. Ecol. vertébrés.
RUETTE S., LEGER F., ALBARET M., STAHL P., MIGOT P., LANDRY P., 2004, Enquête sur la répartition de la martre, de la fouine, de la belette, de l'hermine et du putois en France, *Faune Sauvage* n° 263, novembre.
RUETTE S., VANDEL JM., ALBARET M., ONCFS/CNERA-PAD, *Dynamique de population comparée de la martre et de la fouine*, janvier 2003-janvier 2009.
WAECHTER A., 1981, *Les populations de fouines et de martres dans l'Alsace du Nord*, Parc régional des Vosges du Nord.
WAECHTER A., GENOT J.-C., 1981, *La fouine*, Parc naturel régional des Vosges du Nord, DRAE Alsace.

• *Belette*

BOUCHARDY C., DELATTRE P., 1986, La belette, *Bulletin mensuel ONC*, fiche n° 28.
DELATTRE P., DAMANGE J.-P., ROGER M., 1987, *Analyse comparative des fluctuations de populations de rongeurs. Rôle de la prédation et de la structure des paysages*, actes coll. CNRS.
DELATTRE P., 1987, *La belette et l'hermine, Encyclopédie des carnivores de France*, SFEPM.
GRAHAM I.M., 2002, *Estimating weasel abundance from tunnel tracking indices and fluctuating field vole Microtus agrestis density*, Wildl. Biol.
MOUTOU F., 1999, Les mustélidés. La belette, *Courrier Nature*, 181.
POSER S., 1984, *Etude de la recolonisation au travers d'éléments de dynamique de population de belette*, DEA Neurosciences, Jouy-en-Josas, INRA
SAINT-GIRONS M.-C., MOUTOU F., 1998, *La belette*, Eveil Nature.
TARRAJAT A., 1963, La belette, *Bull. mens. Soc. Linn.* Lyon,.

• *Putois*

ATHANAZE P., 2002, Déclin des populations de putois en région Rhône-Alpes, *in* Chapron G. et Moutou F., *L'étude et la conservation des carnivores*, Actes XXIII du colloque francophone de mammalogie, SFEPM, p.126.
BAGHLI A., ENGEL E., VERHAGEN R., 1998, Premières données sur la répartition et le statut des mustélidés en général et du putois en particulier au Luxembourg, *Bull. soc. Nat. Lux.*, 99.
BAGHLI A., VERHAGEN R., 2004, *Home ranges and movement patterns in a vulnerable polecat Mustela putorius population*, Acta Theriol.
BOUCHARDY C., DELATTRE P., 1986, Le putois, *Bulletin mensuel ONC*, fiche n° 30.
CAMBY A., MAIZERET C., 1985, Perméabilité des routes et des autoroutes vis-à-vis des mammifères carnivores : exemple des études menées dans les Landes de Gascogne par radio-poursuite, *Routes et faune sauvage*, Actes coll. Strasbourg.
FOURNIER P., MAIZERET C., JIMENEZ D., CHUSSEAU JP., AULAGNIER S., SPITZ F., 2007, Habitat utilization by sympatric European mink and polecats in south-western France, *Acta Theriol,* 52(1).
LODE T., 1993, Stratégie d'utilisation de l'espace chez le putois européen dans l'ouest de la France, *Rev. Ecol. (Terre Vie)*, 48.
LODE T., 1993, Diet composition and habitat use of sympatric polecat and american mink in western France*, Acta Theriol*, 38.

PACKER J.-J., BIRKS J.D.S., 1999, An assessment of British farmer's and game keeper's experiences, attitudes and practices in relation to the European polecat, *Mamm. Rev.*, 29.
ROGER M., DELATTRE P., HERRENSCHMIDT V., 1988, *Le putois, Encyclopédie des carnivores de France*, SFEPM.
WEBER D., 1988, Experiments on microhabitat preference of polecats, *Acta Theriol*, n° 33.

• *Vison d'Amérique*

ALLEN A.W., 1986, *Habitat suitability index models : mink*, US Fish Wildl. Serv., Biol. Rep.
BONESI L., PALAZON S., 2007, *The American mink in Europe : status, impact and control*, Biol. Conserv..
BRAUN A.J., 1985, *Statut et répartition du vison d'Amérique dans le département du Morbihan. Analyse du processus d'expansion et des problèmes d'ordre cynégétique, halieutique et écologique et propositions pour la régulation des populations*, Vannes, FDC Morbihan.
BRAUN A.J., 1989, Le vison d'Amérique, une menace pour notre faune ?, *Courrier nature*, 119.
CAMBRY A., MAIZERET C., 1990, *Le vison d'Europe et le vison d'Amérique, Encyclopédie des carnivores de France*, SFEPM.
CAMBY A., BOUCHARDY C., 1986, Le vison d'Europe, *Bulletin mensuel ONC*, 106, fiche n° 37.
HERVIO J.-M., 2000, Le vison américain : un petit carnivore qui envahit nos cours d'eau et nos zones humides, *Zones Humides Infos*, 28.
JOLY P., 1959, Foire aux visons de France, *Naturalia*, 64.
LAFONTAINE L., 1988, *Un nouveau venu sur le littoral : le vison d'Amérique*, Penn. Ar. Bed.
LEGER F., 2003, Le vison d'Amérique*, Evolution holocène de la faune des vertébrés de France : invasions et extinctions*, Paris, INRA-CNRS-MNHN, rapport au MEDD.
LEGER F., 2005, *Notes sur l'élevage et l'observation en nature du Vison d'Amérique en région Franche-Comté*, Falco.
LEGER F., RUETTE S., 2005, Le vison d'Amérique, une espèce qui se développe en France… Résultats d'une enquête nationale réalisée en 1999, *Faune Sauvage*, 266, p. 29
LODE T., 1991, *Déplacements du vison américain suivi par radiotracking sur une rivière bretonne*, Mammalia.
MAMY R. et MOTTE M. H., 1956, *Le vison. Méthodes d'élevage en France. Méthodes d'élevage au Danemark*, La Maison Rustique, Paris.
MASON C.F., MAC DONALD S.M., 1983, *Some factors influencing the distribution of mink*, J. Zool., London.

• Le piégeage, la chasse

ARRIBAGE-CASSOU P. et BESSON, 1992, « Rôle, organisation, actions et éthique des associations de piégeurs », *Actes du colloque prédation et gestion des prédateurs*, Dourdan, INFDC-ONC, Paris, 164 p., p. 97-98.
ASPAS et RAC, 2005, *« Pourquoi certaines espèces animales sont classées nuisibles ? »*.
BARRETT M.W., PROULX G., 1989, *The search for human trapping devices: problems, solutions and limitations*, Proc. 7th Midwest 3d southeast furbearer workshop 27 fevrier-2 mars, Potosi, Missouri.
BERTON J., DELEFOSSE T., 1997, *L'encyclopédie de poche du piégeur*, Paris, Chasse-Sports.

BOUHIER De l'ECLUSE Y., 1992, *Actes du colloque prédation et gestion des prédateurs*, Dourdan, déc., p. 95.
BOURAND M., 1993, Contribution à la gestion des prédateurs et déprédateurs, *Obs. Nivernais Environ.*
BOURDAIS S., 1987-1988, *Organisation, législation et gestion des animaux à fourrure. Etude comparative France-Québec*, Vendôme, mémoire de stage CSTC.
BOURDAIS S., MIGOT A., ARNAUDUC J.-P., LANDRY P., 1993, Gestion informatique et intérêt des statistiques de piégeage, *Actes du colloque prédation et gestion des prédateurs*, Dourdan, déc. 1992, Paris, ONC.
CHAIGNEAU A., non daté, *Formulaire des appâts et odeurs pour piégeurs*, Saint-Etienne, Manufrance.
CHARLEZ A., 1993, La gestion des prédateurs : la réglementation, des origines à la situation actuelle, *Actes du colloque prédation et gestion des prédateurs*, Dourdan, déc. 1992, Paris, ONC.
COPELAND J.-P., CESAR E., 1995, A live trap for wolverine and other forest carnivores, *Wildl. Soc. Bull*, 23, 3.
COUTADEUR E., 1996, *Manuel du garde-chasse particulier*, Pro Domo éd.
CRASSON D., 1996, *Study into trapping in five European Union countries*, Louvain, Univ. Louvain-la-Neuve.
DAIGLE J.J., MUTH R.M., ZWICK R.R., GLASS R.J., 1998, Sociocultural dimensions of trapping : a factor analytic study of trappers in six northeastern states, *Wildl. Soc. Bull.*, 26.
DAILLANT O., *Le guide du piégeur*, Préface, édition 1992.
DELANNOY D., 1998, *Le piégeage malin*, Chaumont, Crépin-Leblond.
DERBORD P., 1982, *La prédation*, GIC Centre Forez, rapport stage BEPA.
DRILLON V., STAHL P., 1997, Conservation du grand tétras et piégeage des carnivores. Expérience en Haute-Meurthe, *Bulletin mensuel ONC*, 227.
DRILLON V., STAHL P., 1997, Influence du piégeage sur l'abondance, la structure d'âge et le sex-ratio d'une population de martres dans une réserve des Hautes-Vosges, *Gibier Faune Sauvage Game Wild*, 14.
FINCK J.P., 1992, *Contribution à l'étude du piégeage et des populations dites nuisibles: application au département du Rhône,* Lyon, thèse ENV.
GAGNON R., LACASSE M., 1979, *Aspects socio-économiques du piégeage des animaux à fourrure au Québec*, Min. Loisirs Chasse Pêche.
GODIN J., VIVIER E., 1995, Les mustélidés dans les forêts du Nord de la France, leurs fluctuations d'effectifs de 1975 à 1987, *Courr. Env. INRA*, 25.
GRENECHE F., 1996, Spécial piégeage, les modes de régulation des prédateurs, *Nos Chasses*.
HARLAUT P., TEISSEDRE R., 1997, Spécial piégeage. La réglementation. Les techniques de piégeage. Les meilleurs appâts. Des conseils et des astuces, *Petit gibier*, 12.
IMPCF et FDC 12, 2009, *Analyses des carnets de piégeage en Aveyron de 2006 à 2008. Applications au suivi des tendances des populations. Renard roux-Fouine-Belette-Putois-Martre-Pie-Corneille noire et Geai des chênes*, mars.
INSTITUT DE LA FOURRURE AU CANADA, s.d. > 1983, *Les animaux à fourrure au Canada*, Toronto, IFC.
JOFFRE P., 1987, *Etude sur l'évolution du piégeage*, JAE Basse Normandie.
LAFOND R., 1990, *Analyse du système de suivi des animaux à fourrure*, Québec, Minist. Loisir Chasse Pêche.
LAFOND R., 1993, L'organisation du piégeage au Québec et le suivi des populations d'animaux à fourrure, *Actes du colloque prédation et gestion des prédateurs*, Dourdan, déc. 1992, Paris, ONC.

LAFOND R., 1998, *Proceedings of the northeast fur resources technical committee workshop*, sept. 7-9, 1998, Beauport, Québec, Minist. Loisir Pêche Chasse.
LAGIER C., 1996, La question des animaux nuisibles dans la jurisprudence administrative, *Actes du colloque prédation et gestion des prédateurs*, Dourdan, déc. 1992, Paris, ONC.
LAGIER C., 1996, *Une jurisprudence favorable au piégeage*, Saint-Hubert, 4.
LODE T., 2008, *Réflexions pour le retrait du putois, de la belette et de la martre de la liste des nuisibles*. Note inédite, CSRPN Pays de la Loire.
MAIZERET C., MAURIN H., MIGOT P., LAFONTAINE L., 1996, L'Etat d'avancement du programme d'étude de la répartition du vison d'Europe en France, *Cahier Ethol.*, 15.
MAYOT P., PATILLAULT JP., STAHL P., 1998, Influence d'une limitation des prédateurs sur la survie de faisans d'élevage et sauvages relâchés dans l'Yonne, *Gibier Faune Sauvage Game Wildl*, mars, 15.
MENEZ P.-Y., 1997, *Etude de la prédation dans le département du Finistère de 1989 à 1993*, Nantes, thèse ENVN.
MEUNIER G., 1997, *Manuel du piégeur*, Saint-Vincent, G. Meunier éd.
MICOUD A., 1990, *Production et diffusion des normes de régulation de la faune sauvage en France : le cas du piégeage*, PIREN, Saint-Etienne.
MICOUD A., 1993, Le piégeage : de la destruction à la gestion, un changement qui ne va pas de soi, *Actes du colloque prédation et gestion des prédateurs*, Dourdan, déc. 1992, Paris, ONC.
MICOUD A., 1996, *Piéger n'est plus « politiquement correct »*, Saint-Hubert, 4.
MIGOT P., 1990, *Dispositions législatives et réglementaires en matière de destruction des espèces nuisibles en application du Code Rural. Situation au 1er sept. 1990*, ONC.
MIGOT P., 1990, *Etude de l'utilisation possible des comptes-rendus de piégeage pour le suivi de l'évolution des populations de prédateurs carnivores*, Auffargis, ONC.
MIGOT P., 2002, *Déclassement des nuisibles. Un enjeu décisif. Réflexion sur le piégeage des espèces sauvages en France au 21e siècle*, Saint-Hubert, 42.
MIN. RESS. NAT. DE L'ONTARIO, 1981, *Associations des trappeurs de l'Ontario, Cours sur la capture, la gestion et la consommation des animaux à fourrure*, Ontario.
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, 2002, *Le retrait de trois espèces de mustélidés de la liste des espèces susceptibles d'être « nuisibles »*, dossier de presse, mars.
NATURCAZA, 1992, *Homologacion de metodos de control de predatores oportunistas en la region de Murcia*, Naturcaza.
NAYLOR B.J., NOVAK M., 1994, Catch efficiency and selectivity of various traps and sets used for capturing American martens, *Wildl. Soc. Bull.*, 22, 3.
NICOLAUS L.K., 1993, La nature du conditionnement aversif à un goût : efficacité pour modifier le comportement des prédateurs*, Actes du colloque prédation et gestion des prédateurs*, Dourdan, déc. 1992, Paris, ONC.
ONC, 1985, *Le piégeage, dispositions réglementaires et informations techniques*, Paris, ONC.
ONC, 1987, *Le guide du piégeur*, Tours, L. Brault.
ONC, 1987, *Les boîtes et les pièges-cages*, Saint-Hubert, mai.
ONC, 1987, *Les méthodes de piégeage*, Saint-Hubert, mai.
ONC, 1988, Pièges et techniques de piégeage, *Bull. mens.*, 122.
ONC, CNERA, 1987, *Le piégeage : les espèces régulables et les espèces protégées voisines. Pièges et techniques de piégeage*, Paris, ONC.
ONC, CNERA, 1998, *Bilan sur les prélèvements par piégeage des espèces classées nuisibles pour la saison 1996-1997*. Enquête nationale réalisée auprès des DDAF, Paris, ONC.
PARMENTIER R.R., MACMAHON J.A., ANDERSON D.R., 1989, *Animal density estimation using a trapping web design ; field validation experiments*, Ecology, 70, 1.

PASQUET G., L'HERITIER M., 1995, *La chasse verte. Aménagements et gestion des plaines, des bois et des zones humides pour le retour du petit gibier*, Paris, Hatier–Le chasseur français.
PENISSON J.-P., 1996, La pierre à la loutre à Naux, *Présence et disparition de la loutre dans les Ardennes*, Terres Ardennaises, 56.
PEYRTON T., *Etude prédateurs*, GIC Centre Forez, rapport stage, 1983.
PONCHALON C.-H. de, Préface du *Guide du Piégeur*.
PROULX G., 1009, *New developments in humane traps and trapping methods*, Symp. Managing predation to increase production of Wetland birds, august, Jamestown, Dakota.
PROULX G., 1993, Le piégeage des prédateurs : normes et développements techniques, *Actes du colloque prédation et gestion des prédateurs*, Dourdan, déc. 1992, Paris, ONC.
PROULX G., BARRETT M.W., 1991, *Ideological conflict between animal rightists and wildlife professionals over trapping wild furbeavers*, 56 North Am. Wildl. Nat. Resour. Conf.
PROULX G.,, 1990, *On the development of quick-killing traps, Northwest Fur Symp., April 18-19*, Cranbrook, British Columbia
PROVENCHER P., 1973*, Guide du trappeur*, Montréal, Ed. de l'Homme.
REITZ, MAYOT, LEONARD, METTAYE, *Actes du colloque prédation et gestion des prédateurs*, Dourdan, INFDC-ONC, Paris, 164 p., p. 63.
RICCI J.-C., 1988, *Programme de recherche : éco-éthologie de la perdrix rouge. Dynamique des populations et facteurs limitants*, rapport activité sept 1988, ONC.
RUETTE S., ALBARET M., STAHL P., MIGOT P., 1999, Piégeage des espèces classées nuisibles, *Bulletin mensuel ONC,* 241 : 4-11.
RUETTE S., ALBARET M., STAHL P., MIGOT P., 1999, Piégeage des espèces classées nuisibles en France. Résultats d'une enquête nationale sur les prélèvements, *Bulletin Mens. ONC*, 241.
RUETTE S., ALBARET M., VANDEL JM., LEGER F., 2008. *Suivi des petits carnivores en France : analyse des données des carnets de bord récoltées entre 2001 et 2005 par les Services départementaux de l'ONCFS, ONCFS*, direction des études et de la recherche.
SAINT-GIRONS M.-C., FONS R., 1986, *Le piégeage des petits mammifères*, Arvicola, 3, 2.
SAINT-GIRONS M.-C., FONS R., 1987, *Le piégeage des petits mammifères*, Arvicola, 14, 1.
SALVADORI P., 2008, *in* BORD L.-J., *La chasse au Moyen Âge*, p. 91.
SCHMOOK A., 1954, *Vie et mœurs du renard. Comment il chasse, comment on le chasse*, Paris, Payot.
SERRE D., REITZ F., MIGOT P., STAHL P., DAVID Y., SOTTEJEAU Y., 1995, *Milieu, prédation et piégeage en Beauce du Loiret: quel impact sur la démographie de la perdrix?*, *Bulletin mensuel ONC*, 201.
SIMON, 1992, *Actes du colloque prédation et gestion des prédateurs*, Dourdan, INFDC-ONC, Paris, 164 p., p. 13.
WILLIAMS B., NOSEWORTHY H., HAMILTON D., ROBERTS B., MARACLE R., 1996, *L'amélioration de la protection des animaux dans le piégeage en Amérique du Nord*, 23 sept-1er oct., sans source.

2 – L'homme et l'animal sauvage

• Anthropologie, géographie, histoire, philosophie des sciences

AMADES J., 1988, *L'origine des bêtes. Petite cosmogonie catalane*, éditions Garae.
ANT M., 1933, *Géographie des animaux*, Armand Colin, 199 p.

BACCONNIER S., 2006, *L'agriculture dans les espaces périurbains toulousains, discours, pratiques et enjeux autour de l'activité agricole dans les politiques d'aménagement*, Doctorat géographie, Université Toulouse II, 284 p.
BACHELARD G., 1963, *L'Air et les Songes, Essai sur l'imagination du mouvement*, José Corti, Paris.
BACHELARD G., 1989, *Lautréamont*, José Corti, Paris.
BACHELARD G., 1961, *Poétique de l'espace*, PUF, Paris.
BAILLY A., 2005, Voyage en géographie, *Bulletin de la Société géographique de Liège*, n° 46, p. 5-9.
BAILLY A., BEGUIN H., 1992, *Introduction à la géographie humaine*, Masson, Paris.
BAILLY A., FERRAS R., 1997, *Eléments d'épistémologie de la géographie*, Armand Colin, Paris.
BAILLY J.-C., 2007, *Le versant animal*, Bayard, Paris.
BARATAY E., 2009, La visite au zoo. Regards sur l'animal captif 1793-1950, *L'animal sauvage entre nuisance et patrimoine*, ENS éditions.
BAVOUX J.-J., 2002, *La géographie. Objet, méthodes, débats*, Armand Colin, Paris.
BERNARDINA S., 2004, Boiteux, borgnes et autres médiateurs avec le monde sauvage, *Communications* n° 76, Nouvelles figures du sauvage, Seuil.
BERNARDINA S., 1996, *L'utopie de la nature. Chasseurs, écologistes et touristes*, Imago.
BERTHELOT J.-M., 2001, *Epistémologie des sciences sociales, « La géographie »,* PUF, Paris.
BERTRAND G., 1978, Les hautes terres du Sud-Ouest du Massif central, *Le Midi toulousain, Atlas et géographie de la France moderne*, Flammarion, p. 211-232.
BETEILLE R., 1974, *Les Aveyronnais*, Poitiers, imprimerie L'Union, 574 p.
BILLARD G. et BRENNETOT A., 2009, Le périurbain a-t-il mauvaise presse ?, *Articulo - Journal of Urban Research*, 5.
BILLET P., 2006, La prise en compte de la faune sauvage dans le cadre des procédures d'aménagement, revue *Nature Sciences Sociétés*, vol. 14.
BLANC N., 2009, La blatte, ou le monde en images*, L'animal sauvage entre nuisance et patrimoine*, ENS Editions, 2009.
BLANC N., COHEN M., 2003, L'animal : une figure contemporaine de la géographie, *Espaces et sociétés* 110-111, 25-40, 2003.
BLANC N., 1999, *L'animal dans les modes d'habiter urbain*, Table ronde « La nature dans la ville », Festival international de géographie Saint Dié.
BLANC N., 1996, La relation à l'animal en milieu urbain, *Courrier de l'environnement* n° 28, août.
BOBBE S., 2002, *L'ours et le loup : essai d'anthropologie symbolique*, Paris, INRA/MSH, 258 p.
BOBBE S., 2004, *Nouvelles figures du sauvage, Communications,* CETSAH, Seuil.
BONNEMAISON J., 1986-1987, *Les fondements d'une identité. Territoire, histoire et société dans l'archipel de Vanuatu*, ORSTOM, Paris.
BORD L.-J., MUGG J.-P., 2008, *La chasse au Moyen Age*, Editions du Gerfaut.
BOUCHARDY C., 2001, *La loutre d'Europe, histoire d'une sauvegarde*, Catiche productions.
BOUCHARDY C., 1986, *La loutre,* Sang de la Terre, Paris.
BOUSSIN L., 2008, L'animal sauvage à travers ses représentations, l'exemple du chevreuil en Limousin, *Annales de géographie*, n° 663, p. 48-61,
BOUTEFEU B., 2006, Territoire des acteurs*, Le territoire, un espace à identifier,* ENS, Grain de géo.
BOUTEFEU B., 2009, *La forêt mise en scène. Jeux d'acteurs, attentes des publics et scénarios de gestion de la forêt*, L'Harmattan, Paris.

BROC N., 1975, *La géographie des philosophes. Géographes et voyageurs français du XVIIe siècle*, Ophrys, Paris.
BRUNE N., 2006, *Pourquoi certaines espèces animales sont classées nuisibles ?,* RAC et ASPAS.
BRUNET R., 1965, *Les Campagnes toulousaines*, Toulouse, Imp. F. Boisseau, 727 p.
CAILLOIS R., 1957, *Les jeux et les hommes*, Gallimard.
CALMES R., 1980, *Les campagnes du Ségala et du Lévézou*, Rodez, Ed. Subervie, 226 p.
CANDAU J., 2002, Traces singulières, traces partagées ?, *Socio-anthropologie* n° 12.
CHARBONNEAU S., 1998, *Chasse et nature. L'avenir d'une passion millénaire*, Sang de la Terre.
CHARLES L., KALAORA B., 2008, Pensée, sensibilité et action dans la société française autour de la question de la nature, *Annales de Géographie*, n° 663, p. 3-25.
CHARVOLIN F., MICOUD A., HYART L.K., 2007, *Des sciences citoyennes ? La question de l'amateur dans les sciences naturalistes*, éditions de l'Aube, juillet.
CIC (Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier), 1994, *Faune sauvage et sociétés. Les rapports entre l'homme et l'animal dans nos sociétés modernes,* Strasbourg, colloque des 8 et 9 juin 1994.
CLAEYS C., SIROST O., 2010, Proliférantes natures, introduction, *Etudes rurales*, 185, p. 9-22.
CLAVAL P., 1993, *Autour de Vidal de la Blache. La formation de l'école française de géographie*, Editions du CNRS, Paris.
COLLECTIF, 2002, *Le retrait de trois espèces de mustélidés de la liste des espèces susceptibles d'êtres classées « nuisibles »*, dossier de presse du Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement*,* mars.
COLLIGNON B., 2005, Que sait-on des savoirs géographiques vernaculaires ?*, Bulletin de l'Association des Géographes Français*, septembre.
COLLIGNON B., 1996, *Les Inuits. Ce qu'ils savent du territoire*, Ellipses, Paris.
DAJOZ R., 1963, *Les Animaux nuisibles*, Paris, Editions La Farandole.
DANCE P., 1990, *The Art of Natural History*, Arch Cape Press, New York.
DANTE, 2007, *La Divine Comédie* (1308-1321), Paris, Flammarion.
DEFFONTAINES J.-P., 1998, *Les sentiers d'un géoagronome,* Editions Arguments, Paris.
DELEUZE G., 1993, *Critique et clinique*, Minuit, Paris.
DELEUZE G., 1980, *Mille plateaux*, Paris, Editions de Minuit.
DELORT R., 1986, *L'histoire de la fourrure de l'Antiquité à nos jours*, Lausanne, Edita.
DELORT R., 1984, *Les animaux ont une histoire*, Seuil Histoire, Paris.
DERRIDA J., 2006, *L'animal que donc je suis*, Paris, Galilée.
DESCARTES R., 1637, *Discours de la méthode. Pour bien conduire sa raison, et chercher la vérité dans les sciences*.
DESCOLA P., 2004, Le sauvage et le domestique, *Communications* n° 76, Nouvelles figures du sauvage, Seuil.
DESCOLA P., 2005, *Par-delà nature et culture*, Gallimard, Paris.
DE SAUSSURE H. B., 1779, *Voyages dans les Alpes*, Samuel Fauche Editeur, Neuchâtel.
DETIENNE M., VERNANT J.-P., 1974, *Les ruses de l'intelligence. La mètis des Grecs*, Flammarion.
DEVEZE M., 1965, *Histoire des forêts*, PUF, Paris.
DI MEO G., 1996, *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan, Paris.
DIDEROT D., 1746, *Les pensées philosophiques*.
DORTIER J.F., 2003, L'intelligence au quotidien, *Les savoirs invisibles. De l'ethnoscience aux savoirs ordinaires*, Sciences Humaines n°137, avril.
DORTIER J.F., 2004, *L'Homme, cet étrange animal. Aux origines du langage de la culture et de la pensée*, Editions Sciences Humaines.

DURAND G., 1994, *L'Imaginaire. Essai sur les sciences et la philosophie de l'image*, Hatier, Paris.
ELIADE M., 1963, *Aspects du mythe*, Gallimard, Paris.
ELUARD P., 1939, *Donner à voir*, Gallimard, Paris.
ENJALBERT H., 1971, *Rouergue – Quercy*, Grenoble, Arthaud, 247 p.
FEL A., 1962, *Les Hautes Terres du Massif Central : tradition paysanne et économie agricole*, Clermont, Pub. Fac. Lettres, 340 p.
FEL A., 1970, article « élevage », *Encyclopedia Universalis*.
FOUCAULT M., 1966, *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Gallimard, 1966.
FREMONT A., 2001, *Portrait de la France, villes et régions,* Paris, Flammarion, 784 p.
FRÉMONT A., 2001, *Aimez-vous la géographie ?*, Flammarion.
FREUD S., 1919, *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, Gallimard, Paris.
FRIOUX S., PEPY E.A., 2009*, L'animal sauvage entre nuisance et patrimoine*, ENS éditions.
FROMM E., 1953, *Le Langage oublié,* Paris, Payot.
FROTIER de LA MESSELIERE J., 1905, *De la destruction des animaux malfaisants ou nuisibles, et des pouvoirs de l'administration en cette matière*, Poitiers , Impr. du « Courrier de la Vienne ».
GEERTZ C., 1986, *Savoir local, savoir global. Les lieux du savoir*, PUF, Paris.
GEORGE P., VERGER F., 2004, *Dictionnaire de géographie*, PUF, Quadrige, Paris.
GERMAIN L., 1912, « La distribution géographique des animaux d'après l'atlas de Bartholomew », *Annales de Géographie*, t. 21, n° 115, p. 20-28.
GINZBURG C., 1992, *Le sabbat des sorcières*, Paris, Gallimard.
GINZBURG C., 1989, *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*, Paris, Flammarion.
GLOWCZEWSKI B., 2004, *Rêves en colère. Avec les Aborigènes australiens*, Plon.
GODELIER M., 1984, *L'Idéel et le Matériel : pensée, économie, sociétés*, Fayard, Paris.
GUILBAUD J., 1983, *La chasse et le droit*, Librairies Techniques.
HARRISSON R., 1992, *Forêts. Essais sur l'imaginaire occidental*, Champs Flammarion.
HAUDRICOURT A.G., 1962, *Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui*, L'Homme, Paris.
HELL B., 1994, *Le sang noir. Chasse et mythe du Sauvage en Europe*, Champs Flammarion.
HERVIEU B., 2006, *Après un siècle d'exode rural : urbanisation des campagnes ou renaissance du rural ?,* dans Actes des séminaires de l'IHEDATE.
HUSSERL E., 2000, *L'idée de la phénoménologie*, PUF.
INRA, 2008, *Les nouvelles ruralités en France vers l'horizon 2030,* Rapport du groupe de travail Nouvelles ruralités, juillet.
JUNG C.G., 1997, *Psychologie de l'inconscient* (1913), Georg.
KOLODZIEJ C., 2010, *La louveterie et la destruction des animaux nuisibles. Théorie et pratique en Lorraine et Barrois au XVIIIe siècle*, Thèse de doctorat en Histoire du droit, Nancy-Université, juin.
LA HULOTTE, *Dossier « Nuisibles »,* L'Epine Noire (date non précisée).
LA HULOTTE, 1979, *Le dossier secret des animaux « malfaisants et nuisibles »,* n° 44.
LAMY M., 2002, *Algues, lapins, termites... Quelles espèces nous menacent ?,* Paris, Le Pommier.
LANG P., 2009, *Rapport d'étude sur la notion d'espèce nuisible*, juin.
LARCHER G., 1997-98, *La gestion des espaces périurbains,* Rapport d'information 415, Commission des Affaires économiques et du Plan.
LAZZAROTTI O., 1995, *Les loisirs à la conquête des espaces périurbains*, Paris, L'Harmattan.
LEFEBVRE H., 1974, *La production de l'espace*, Anthropos, Paris.

LEVEQUES C., MOUNOLOU J.-C., PAVE A., SCHMIDT-LAINE C., 2010, A propos des introductions d'espères, écologie et idéologies, *Etudes rurales*, 185, p. 219-234.
LEVI-STRAUSS C., 1962, *La pensée sauvage*, Plon, Paris.
LEVY J., LUSSAULT M., 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris.
LOUIS P., 1986, *La classification des végétaux dans le corpus aristotélicien*, Documents pour l'histoire du vocabulaire scientifique.
LUSSAULT M., 2007, *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Seuil.
MARCONIS R., 1996, *Introduction à la géographie*, Armand Colin, Paris.
MATHIEU N., 1999, *Repenser la nature dans la ville : un enjeu pour la géographie*, Festival international de géographie de Saint-Dié-des-Vosges n° 10, Saint-Dié, octobre.
MAUZ I., 2005, *Gens, cornes et crocs*, Editions Quae, 255 p.
MAUZ I., GRANJOU C., 2007, L'incertitude scientifique explique-t-elle la défiance ? Le cas de la réception des résultats du suivi scientifique du loup, *Incertitudes et environnement. La fin des certitudes scientifiques*, Arles, France.
MELOCHE J., 1996, *Histoire naturelle des Carnivores de France. Une anthologie*. Méloé, Aulnaye de Saintonge.
MEYNIER A., 1931, *Ségala, Lévézou, Châtaigneraie*, Aurillac, Ed. USHA, 490 p.
MICOUD A., 1993, *Comment en finir avec les animaux nuisibles, Etudes Rurales*, n° 129-130.
MICOUD A., 1997, *« En somme, cultiver tout le vivant », in La Biodiversité : tout conserver ou tout cultiver ?* (Parizeau Marie-Hélène, Ed.), De Boeck Université, Bruxelles.
MICOUD A., 2002, *Eternelles campagnes ?*, *Ecologie et Politique*, n° 26, Ed. Sylepse, Paris, décembre.
MICOUD A., 2001, La campagne comme espace public ?*, Géocarrefour*, Vol. 76, 1.
MICOUD A., 2000, La patrimonialisation du vivant*, Espaces Temps, « Transmettre aujourd'hui. Retours vers le futur*, n° 74/75.
MICOUD A., 2001, *« Les associations d'habitants à la frontière de l'urbain et du rural »,* dans Annales de la Recherche Urbaine, n° 89.
MICOUD A., 2002, Nouveaux venus et patrimonialisation de la campagne*, Fonctions d'accueil des territoires ruraux : les nouveaux venus*, Actes de la journée du 22 mai 2001, ENITA collection actes, Clermont-Ferrand.
MICOUD A., 2006, Une gestion durable des espèces animales est-elle possible avec des catégories naturalisées ?, *Nature, Sciences, Sociétés* Vol. 14, supplément.
MICOUD A., 1993, Vers un nouvel animal sauvage : le sauvage « naturalisé vivant ?*, Natures, Sciences, Sociétés*, Vol. 1, n° 3, Dunod, Paris.
MICOUD A., CHARVOLIN F., NYHART L.K., 2007, *Des sciences citoyennes ? La question de l'amateur dans les sciences naturalistes*, éditions de l'Aube.
MICOUD A., PELOSSE V., 1994, Sauvage et domestique, numéro spécial de la revue *Etudes Rurales*, 129-130 (janvier-juin 1993, paru en mai 1994).
MIGOT P., ROUE M., 2006, Edito « Gestion de la faune sauvage »*,* Numéro spécial de la revue *Nature, Sciences, Sociétés* vol. 14.
MOHEN J.-P., 1999, *Les mégalithes, pierres de mémoire*, Gallimard, Paris.
MOLLAT DU JOURDIN M., 2005, *Les explorateurs du XIIIe au XVIe siècle. Premiers regards sur des mondes nouveaux,* CTHS.
MORICEAU J.-M., 2007, *Histoire du méchant loup*, Paris, Fayard.
MORICEAU J.-M., 2008, *La Bête du Gévaudan,* Paris, Larousse.
MORICEAU J.-M., MADELINE P., 2010, *Repenser le sauvage grâce au retour du loup. Les sciences humaines interpellées*, Bibliothèque du Pôle Rural, n°2, Presses Universitaires de Caen.

MOUGENOT C., ROUSSEL L., 2006, Peut-on vivre avec le ragondin ? Les représentations sociales reliées à un animal envahissant, Revue *Natures Sciences Sociétés*, EDP Sciences.
MOUNET C., 2007, *Les territoires de l'imprévisible. Conflits, controverses et "vivre ensemble" autour de la gestion de la faune sauvage. Le cas du loup et du sanglier dans les Alpes françaises,* Thèse de doctorat de géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble I, 564 p.
MOUNET C., 2007, *Les territoires de l'imprévisible. Conflits, controverses et « vivre ensemble » autour de la gestion de la faune sauvage. Le cas du loup et du sanglier dans les Alpes françaises*, Thèse de doctorat de géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble I.
OCDE, 2006, *Le nouveau paradigme rural. Politiques et gouvernance*, OCDE Editions.
PASTOUREAU M., 2002, L'animal au Moyen Âge*, in* DALARUN J., *Le Moyen-Age en lumière*, Manuscrits enluminés des bibliothèques de France, Fayard, Paris.
PELOSSE V., VOURCH A., 1988, *La chasse au sanglier dans les Cévennes, un jeu avec l'animal*, Publisud, CNRS.
PERES H., 1998, Entre désenchantement et réenchantement : chasser en Chalosse, *Études Rurales*, 147-148, p. 99-113.
PERRIOT F., 2008, *Michel Pageau. Trappeur*, Seuil, Paris.
PETONNET C., 1991, Le cercle de l'immondice, postface anthropologique, *Annales de la recherche urbaine*, N° 53, p. 108.
PINAULT M., 1990, *Le peintre et l'histoire naturelle*, Flammarion.
PITTE J.R., 1983, *Histoire du paysage français*, Tallandier, Paris.
PLANHOL X., 2004, *Le paysage animal. L'homme et la grande faune : une zoogéographie historique*, Fayard.
PLATON, 1885, Le politique, *Œuvres complètes*, tome VI, publiées sous la direction de M. Émile Saisset, traduction Dacier et Grou, Paris, Librairie Charpentier et Cie.
POINSOT Y., 2008, Les enjeux géographiques d'une gestion durable de la faune sauvage en France, *Annales de Géographie*, n° 663, p. 26-47.
PORLIER C., 2006, *Portrait de chercheur, entretien avec Violette Rey,* Canal U, 29 mars.
POULOT M., 2008, *Le retour de l'agriculture dans la ville élargie. Vers la durabilité des territoires périurbains*, Mémoire HDR, Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense.
RABAUD É., 1933, Une géographie des animaux, *Annales de Géographie*, t. 42, n° 239, p. 531-532.
RAYNAL J.-C., 2004, *Pratiques cynégétiques, transformations territoriales et régulations sociales : vers la mise en place d'une gestion concertée des sangliers dans le Sud de la France*, thèse de doctorat de Géographie, Université Paul Valéry (Montpellier), 429 p.
REY V., 1998, *Les territoires centre-européens*, Dilemmes et défis, La Découverte, Paris.
RIEUTORT L., 1993, *Espaces fragiles et dynamique des systèmes agricoles : l'élevage ovin en France*, Thèse de doctorat.
RIEUTORT L., 2006, *Terrains de parcours, parcours de géographie : territoires d'élevage et espaces ruraux en France*, HDR, Clermont-Ferrand.
RIMBAUD A., 1914, *Une saison en enfer* (1873), Mercure de France, Paris.
RIVALS C., 1998, *Le rire de Goupil. Renard, prince de l'entre-deux*, éditions Le Tournefeuille, mars.
ROGER J., 1993, *Les sciences de la vie dans la pensée française au XVIIIe siècle*, Albin Michel.
RONCAYOLO M., 1983, *Territoire et territorialité*, ENS, janvier.
ROULET P.-A., 2004, *Chasseur blanc, cœur noir ? La chasse sportive en Afrique Centrale*, thèse de doctorat de Géographie, Univ. Orléans, 563 p.
SAINT-GIRONS M.-C., 1952, L'importance des talus couverts dans la zoogéographie du bocage, *Annales de Géographie*, t. 61, n° 327, p. 366-369.

SCHNAPP A., 1997, *Le chasseur et la cité. Chasse et érotique dans la Grèce ancienne,* Albin Michel.
SEGUY E., 1942, *Ce qu'il faut savoir pour connaître et exterminer les animaux pillards et destructeurs de l'économie domestique : biologie, morphologie, parasitologie, technologie*, Paris, P. Lechevalier.
SGARD A., 2003, Les agriculteurs dans la cité, *Revue de Géographie Alpine*, avec le concours du CNRS, Tome 91 n° 4, décembre.
SIVIGNON M., 2005, La géographie spontanée, ou la rose des vents des Diamandis Galanos, B*ulletin de l'Association des Géographes Français*, septembre.
SORRE M., 1933, Complexes pathogènes et géographie médicale, *Annales de Géographie*, vol. 42, n°235.
SORRE M., 1913, *Les Pyrénées méditerranéennes, étude de géographie biologique*, Paris, Librairie Armand Colin.
STASZAK J.F., 2002, La place de l'animal*, Espace et sociétés*, n°110-111.
TAILLEFER F. (Dir.), 1978, *Le Midi toulousain, Atlas et géographie de la France moderne*, Flammarion, 314 p.
TESNIERE M.-H., DELCOURT T., 2004, *Bestiaire au Moyen Âge. Les animaux dans les manuscrits*, catalogue d'exposition de la BNF, Editions Somogy, juin.
UEXKULL J., 1965, *Mondes animaux et monde humain* (1934), Denoël, Paris.
VENNER D., 2007, *La chasse, dernier refuge du sauvage ?,* Privat.
VERNANT J.-P., 2007, *Œuvres*, collection Opus, Seuil.
VICO G., 2001, *La Science nouvelle* (1744), Fayard.
VIDAL DE LA BLACHE P., 1883, *La terre, géographie physique et économique*, Paris, Delagrave.
VIDAL DE LA BLACHE P., 1903, *Tableau de la Géographie de la France*, Paris, Hachette.
VIDAL-NAQUET P., 2005, *Le chasseur noir. Formes de pensée et formes de société dans le monde grec*, La Découverte.
VIGNAUX G., 2001, *Les jeux des ruses, petit traité d'intelligence pratique*, Paris, Seuil.
VOISENET J., 2000, *Bêtes et hommes dans le monde médiéval. Le bestiaire des clercs du Ve au XIIe siècle*, Editions Brépols.
VOLTAIRE, 1747, *Zadig ou la destinée*.
WAJCMAN G., 2008, *Les animaux nous traitent mal*, Editons du Promeneur.
ZUCKER A., 2007, Morale du Physiologos : le symbolisme animal dans le christianisme ancien (IIe-Ve s.)*, Rursus*, n° 2.

• Bestiaires et Histoires naturelles

ALDROVANDI U., 1599, *Ornithologiae*.
ANDRY N., 1700, *De la génération des vers dans le corps de l'homme*, Paris, D'Houry.
ARISTOTE, 1883, *Histoire des animaux* (vers 343 av. JC), Hachette, Paris.
BELON DU MANS P., 1551, *L'histoire naturelle des estranges poissons marins : avec la vraie peinture et description du dauphin, et de plusieurs autres de son espèce*, Regnaud Chaudière.
BENECH J.-E., 1946, *Fauves de France*, Paris, Stock.
Le bestiaire de Rodolphe II, Citadelles et Mazenod, Paris, 1990.
BONNET C., 1764, *Contemplation de la nature*, Amsterdam, Rey.
BUFFON, 1749-1788, *Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roy*.

BUFFON, 1749, *De la manière d'étudier et de traiter l'Histoire naturelle*, Paris, Société des amis de la bibliothèque nationale, réédition de 1986.
CATESBY M., 1768, *Recueil de divers oiseaux étrangers et peu communs qui se trouvent dans les ouvrages de Monsieur Catesby, représentés en taille douce et exactement coloriés par Jean Michel Seligmann*.
CHERVILLE G., 1885, *Les quadrupèdes de la chasse. Description, mœurs, acclimatation, chasse*, J. Rothschild éditeur, Paris, quatrième édition.
DELON C., 1882, *A travers nos campagnes. Histoire des animaux et des plantes de notre pays*, Librairie Hachette et compagnie, deuxième édition.
DU FOUILLOUX J., 1561, *La vènerie*.
FURETIERE A., 1690, *Dictionnaire universel*.
GAYOT E., 1871, *Les petits quadrupèdes de la maison et des champs*, Librairie Firmin Didot, Paris.
GESNER C., 1560, *Icones animalium quadrupedum viviparorum et oviparorum quae in historia animalium*, Zurich.
JONSTON J., 1650, *Historia Naturalis, De quadrupedibus*.
LINNE C., 1805, *Abrégé du Système de la nature, de Linné, histoire des mammaires ou des quadrupèdes et cétacées : contenant la traduction libre du texte de Linné et de Gmelin ; l'extrait des observations de Buffon, Brisson, Pallas, et autres célèbres zoologistes ; l'anatomie comparée des principales espèces : le tout relatif aux quadrupèdes et aux cétacées les plus curieux et les plus utiles*.
PLINE L'ANCIEN, 2003, *Histoire naturelle* (1469), Les Belles Lettres, Paris.
MEGENBERG K., 1349, *Das Buch der Natur*.
OPPIEN, *L'art de la chasse, Cynégétiques*.
PARE A., 1573, *Monstres et prodiges*,.
PHEBUS G., 1387-1389, *Livre de la chasse*.
Physiologos, Le bestiaire des bestiaires, traduit du grec, établi et commenté par Arnaud Zucker, Editions Jérôme Millon, 2004.
PLUTARQUE, 1992 (rééd.), *Œuvres morales*, Livre XII, De sollertia animalium, réédité par POL, Paris.
RAY P., 1788, *Zoologie universelle et portative : ou histoire naturelle de tous quadrupèdes, cétacées, oiseaux et reptiles connus*, Valade.
RONDELET G., 1558, *L'histoire entière des poissons, composée premièrement en latin par maistre Guillaume Rondelet Docteur régent en Médecine en l'université de Montpelier, maintenant traduite en français sans avoir rien omis estant nécessaire à l'intelligence d'icelle, avec leurs portraits au naïf*.
SEBA A., 2001, *Le cabinet des curiosités naturelles*, 1734-1765, Taschen, Italie.
TOUSSENEL A., 1847, *L'Esprit des bêtes. Vénerie française et zoologie passionnelle*.
VIREY J.-J., 1822, *Mœurs et instincts des animaux*, Deterville, Paris.
VOSMAER A., 1804, *Description d'un recueil exquis d'animaux rares consistant en quadrupèdes, oiseaux et serpents des Indes orientales et occidentales,* Amsterdam, J.B. Elwe.
XENOPHON, 2003, *L'art de la chasse*, Les Belles Lettres.

Table des matières

Remerciements 3

Introduction 5

Partie I : « LUMIÈRE ». L'ordonnancement du monde 27

Chapitre 1 : Inquiétante étrangeté : le Sauvage lointain 31
I – Nouveaux espaces, nouvelles espèces 31
1. Les « Nouveaux mondes » : premiers pas en Terre inconnue 31
2. Confusion des règnes et faune claire-obscure 36
3. Les mots et les choses 40
II – Domestiquer l'ombre : l'illusion scientifique 42
1. La domestication du monde 42
2. « *Systema* » contre « *Mirabilia* » 45
3. Domestication taxonomique : la classification du vivant 51

Chapitre 2 : Inquiétante proximité : le Sauvage aux portes de la Cité 55
I – L'ombre de la forêt 55
1. L'avancée des forêts : angoisses identitaires et frontalières 56
2. Domestications sylvicole et agricole 58
3. Domestication urbaine 64
II - Les « Nouveaux monstres » 68
1. Prédateurs de l'ombre 68
2. Domestication symbolique 69
3. Domestication cynégétique 71

Chapitre 3 : Mettre de l'ordre en instituant la marginalité : l'apparition des « nuisibles » 75
I – « Utiles » et « nuisibles » 75
1. Domestications rhétorique et juridique 75
2. Le classement sur la liste des « nuisibles » 77
3. Traques et pièges 79
II – L'exemple des mustélidés 84
1. La famille des mustélidés : portraits 84
2. Quand les petits carnivores « dépassent les bornes » 87
3. Maintenir chacun à sa place 90

Partie II : « CLAIR-OBSCUR ». La guerre des mondes 93

Chapitre 1 : Espaces et espèces : évolution des territoires et des acteurs en présence 97
I – Le théâtre des hostilités 97

1. La scène : entre Massif central et Bassin aquitain 97
2. Acte I : territoires ruraux et premiers acteurs concernés 106
3. Acte II : nouveaux paysages, nouveaux visages 109
II – *Quid* des « nuisibles » ? La délocalisation du débat 123
1. Des territoires « réservés » remis en question 123
2. De nouvelles voix au chapitre 124
3. Le « *res nullius* » appartient désormais à tous ! 126

Chapitre 2 : La destruction des petits carnivores « nuisibles » : débats et polémiques 129
I – *Imbroglio* législatif et politique 129
1. Le cas des « bêtes fauves » 129
2. Des prédateurs et des proies 132
3. « Utiles » ou « nuisibles » ? Les arguments croisés 135
II – Réviser la liste des « nuisibles » : la valse hésitation 141
1. La guerre de tranchées de 2002 141
2. La guerre passionnelle de 2008 144
3. Le « rapport Lang » de 2009 146

Chapitre 3 : De la destruction à la gestion. Un nouveau rapport au Sauvage ? 149
I – Gestion cynégétique 149
1. Evolution législative et spirituelle 149
2. Les partisans de la « régulation » 152
3. Justifier le piégeage : la preuve par les chiffres 159
II – Gestion scientifique 172
1. « Pôle petits carnivores » : les missions, les méthodes d'investigation et leurs limites 172
2. Autres exemples de suivis de terrain 181
3. Des animaux « saisis par la science » ? 186

Partie III : « NOIR ». La théorie du fragment et l'ombre de Mètis 191

Chapitre 1 : Plus vrais que nature : les « prédateurs noirs » 195
I – Vue et vision : de l'ordre à l'ondoyance 196
1. Ondoyances symboliques 196
2. Ondoyances biologiques 199
3. « Créer ce que nous voyons » : l'invisible imaginé 204
II – « Noirs et rouges » : les prédateurs métonymiques 207
1. De la symbolisation à la métonymie 207
2. Prédateurs métonymiques : la face « noire » 211
3. Prédateurs métonymiques : la face « rouge » 215

Chapitre 2 : Suiveurs de pistes : les « chercheurs noirs » 223
I – Alternatives empiriques : naturalistes et piégeurs 223
1. Les savoirs vernaculaires 223
2. Le piégeur : l'autre chercheur noir 229
3. Le choc des cultures 244
II – Suivre « à la trace » : la méthode indiciaire 248
1. L'art du pistage 248

2. Lire et raconter une histoire 253
3. Science de l'ombre et connexions lumineuses 255

Chapitre 3 : La tentation des marges : les « chasseurs noirs » 263
I – « Hors-la-loi » : le règne des affranchis 263
1. Respecter les lois : le refoulement du sang noir 263
2. De la destruction des bêtes à l'ensauvagement de l'homme 268
3. Des chasseurs noirs modernes : les piégeurs 270
II – Face à face avec l'animal : Mètis et métamorphoses 287
1. L'inquiétante altérité 288
2. Les jeux de la ruse et du hasard 295
3. Face à face : qui est le plus rusé ? 302

Conclusion 311

Annexes 319

Bibliographie 329